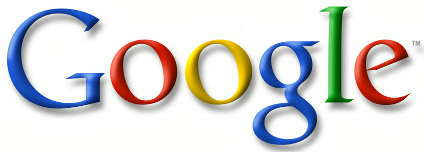


LE SURINTENDANT

NICOLAS FOUCQ

PROTECTEUR

DES LETTRES, DES ARTS ET DES SCI

Thèse pour le Doctorat ès lettres,
Présentée à la Faculté des lettres de l'Université

PAR

U. V. CHATELAIN

AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE, AGRÉGÉ DES LETTRES
PROFESSEUR DE SECONDE AU LYCÉE VOLTAIRE

Librairie académique PERI

NICOLAS FOUCQUET

LE SURINTENDANT

NICOLAS FOUCQUET

PROTECTEUR

DES LETTRES, DES ARTS ET DES SCIENCES

THÈSE POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES,
PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

U. V. CHATELAIN

AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE
AGRÉGÉ DES LETTRES
PROFESSEUR DE SECONDE AU LYCÉE VOLTAIRE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1905

UN AMI DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS

NICOLAS FOUCQUET

PRÉFACE

Ce livre est né de la lecture d'une phrase de Victor Duruy [1] et d'un article de Sainte-Beuve [2]. L'indication sommaire de l'un, les vues générales de l'autre m'ont invité à étudier de plus près l'influence que le dernier surintendant des finances de l'ancienne monarchie avait exercée sur les lettres. Je m'aperçus que les artistes et les savants, qui faisaient partie de son entourage, ne pouvaient être séparés des écrivains, qui le célébraient, et que les ouvrages spéciaux, d'ailleurs très estimables, consacrés au surintendant Foucquet, ministre d'État et procureur général, ne donnaient pas une idée satisfaisante de son rôle comme Mécène. Je poussai donc plus avant mes

1. « Foucquet s'était fait la réputation d'un Mécène généreux en protégeant noblement les lettres et il compta d'illustres amis, Pellisson, La Fontaine, Gourville, Mme de Sévigné, Mlle de Scudéry, qui ont plaidé sa cause devant la postérité, sans la gagner. » (V. Duruy : *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France de 1610 à 1789*, Paris, Hachette, 1882, in-12, p. 139).

2. Dans son *Lundi* du 12 janv. 1852, Sainte-Beuve rendit compte de l'article « Foucquet » dans l'*Histoire de Colbert* de P. Clément. Il y ajouta d'ailleurs beaucoup du sien, appliquant au caractère de Foucquet sa méthode d'analyse pénétrante et s'attachant à dégager son influence littéraire. Il revient encore sur ce sujet dans le *Lundi* du 19 janvier de la même année, où il s'ingénie à deviner ce qu'eussent été les lettres françaises, sans la disgrâce du surintendant (*Lundis*, 3e éd., t. V, pp. 294-313 et pp. 332-333).

recherches et, où Sainte-Beuve ne demandait qu'un chapitre [1], j'écrivis un gros volume.

Je me suis intéressé à N. Foucquet et à ses courtisans : j'ai vécu plusieurs années parmi eux et, si je ne suis pas arrivé à les aimer, je me suis du moins efforcé de les comprendre. Toute âme humaine est une énigme et, si la personnalité bien marquée d'un homme de génie paraît faciliter quelquefois la solution du problème, je n'ai pas trouvé dans cette étude ce précieux secours. Mais le problème devenait par là même plus captivant à mes yeux : la psychologie de cet homme singulier, son rôle historique considérable dans l'évolution des lettres, des sciences et des arts, aussi bien que dans celle de la monarchie, l'étonnante exactitude avec laquelle il reflète l'esprit et la mode de son temps et l'intelligence moyenne de ses contemporains, tout m'excitait à redoubler d'efforts pour le mieux connaître.

Au reste, le personnage que je me proposais d'étudier pouvait être envisagé sous les aspects les plus différents. Il avait rempli maintes charges et s'était métamorphosé selon ses rôles. Il appartenait à un règne, où un même homme pouvait être appelé à mettre au service de l'État toutes ses aptitudes dans des fonctions sans aucun rapport entre elles.

Avocat au parlement de Paris dès l'âge de seize ans [2] (1631) ; conseiller au parlement de Metz deux ans après (1633) et chargé en cette qualité d'inventorier les papiers du trésor de la chancellerie de Vic, pour examiner si le duc de Lorraine n'avait pas empiété sur le domaine du roi [3] ; maître des requêtes de l'Hôtel (12 janvier 1636) et initié par là même aux conseils du roi et à l'administration des finan-

1. « On ferait tout un chapitre de cette protection indulgente et libérale que Foucquet accordait aux gens d'esprit et aux gens de lettres et de la reconnaissance qu'il trouva en eux. » (Sainte-Beuve : *Ouvr. cit.*, p. 308).

2. Lair : *Nicolas Foucquet*, Paris, Plon, 1890, 2 in-8, t. I, p. 67.

3. Lair : *Ouvr. cité*, *ibid.*

ces [1], protégé par Richelieu et admis à hériter d'une partie de la confiance que le premier cardinal ministre avait témoignée à son père [2], il semble dès le début du ministère de Mazarin recommencer une nouvelle carrière. Vers la fin de l'année 1642, il avait été nommé intendant de police, justice et finances auprès de l'armée chargée de défendre la frontière septentrionale; il passe successivement avec ce même titre d'intendant en Dauphiné, où il exerce des fonctions plus importantes, puis en Catalogne et en Flandre (1644-1647) [3]. Survient la Fronde et c'est d'abord comme intendant de la généralité de Paris (avril 1648-décembre 1649) [4] qu'il rend à Mazarin d'importants services [5]. Cependant il n'a pas cessé d'appartenir au parlement, il y défend les intérêts du cardinal et, au mois de janvier 1650, il acquiert la charge de procureur général qui, dans ces temps troublés, et, en présence de l'hostilité d'une grande partie des parlementaires à l'égard de Mazarin, était une fonction politique bien plus encore qu'un office judiciaire [6]. Pendant ces années qui décidèrent de sa fortune, il est beaucoup moins un magistrat qu'un négociateur avisé et, quand il le faut, un adminis-

1. Lair : *Ouvr. cité*, p. 72.
2. Lair : *Ouvr. cité*, 1re partie, ch. IV et 2e partie, ch. I et II.
3. Lair : *Ouvr. cité*, 2e partie, ch. II et III. En Dauphiné, province difficile à administrer, il eut à réprimer une révolte suscitée par les exigences des collecteurs d'impôts (Lair : *ibid*, p. 91).
4. Lair : *Ouvr. cité*, 2e partie, ch. IV. Chéruel (*Mémoires sur la vie publique et privée de Foucquet*, Paris, Charpentier, 1862, 2 in-12, t. I, p. 5) relate très succinctement et avec peu d'exactitude tous ces faits.
5. Les fonctions consistaient à assurer le recouvrement des impôts, à fixer les étapes militaires, à pourvoir aux subsistances et aux fourrages de l'armée et surtout à diriger la police dans la banlieue de Paris. En avril 1648, la mission était difficile et périlleuse. Au mois de janvier 1649 « sa commission d'intendant de Paris se trouva tout naturellement transformée en celle d'intendant de police, justice et finances près l'armée royale assiégeant Paris. » (Lair : *Ouvr. cité*, t. I, p. 124).
6. Chéruel : *Mémoires*, t. I, p. 7. — Lair : *N. Foucquet*, 3e partie, ch. I.

trateur énergique[1] : c'est alors que par la souplesse de son esprit, il conquiert la confiance de Mazarin, c'est par sa docilité et son dévouement qu'il mérite d'être nommé, avec Servien, surintendant des finances, le 7 février 1653, le lendemain de la rentrée du cardinal à Paris[2]. Alors on voit un même homme s'acquitter de deux missions incompatibles à nos yeux et dont le cumul semblait dès lors à quelques-uns un abus[3] : ingénieux à procurer au trésor des ressources immédiates, plus habile encore peut-être à obtenir de ses collègues du parlement la répression des dernières résistances à Mazarin[4].

Servien meurt (16 février 1659) et cinq jours après N. Foucquet devient seul surintendant. Sa santé, très ébranlée en 1658, est précaire. La guerre avec l'Espagne, l'avidité personnelle du premier ministre épuisent et dévorent à l'avance les ressources et les espérances du trésor. Lui-même est avide d'argent et passionné pour tous les plaisirs ; l'administration de sa fortune personnelle ne laisse pas d'être laborieuse et difficile[5]. Il semble donc que du 21 février 1659 au 4 septembre 1661 les fonctions officielles de N. Foucquet, ses embarras particuliers, ses occupations mondaines et ses passions auraient dû lui interdire tout autre rôle. Cependant, tandis qu'il entrevoit une destinée plus brillante encore[6], ou qu'il pourvoit

1. Le principal service rendu par F. Foucquet à la cause royale fut de décider Mazarin à exiger la translation du parlement à Pontoise (31 juillet 1652).

2. Lair : *Ouvr. cité*, t. I, p. 270.

3. M. Lair (*ibid*, p. 271) a montré que le roi trouvait son compte à cette confusion du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire ; mais il est hors de doute que l'équité en souffrait. Guy Patin critique vivement ce cumul.

4. Il s'appliqua surtout, avec le concours de son frère Basile, à prévenir tout retour du cardinal de Retz. (Lair : *Ouvr. cité*, t. 1, p. 385). Cf. Chéruel : *Mémoires*, ch. XVI.

5. Chéruel : *Mémoires*, t. I, ch. XVIII à XXII. Lair : *Ouvr. cité*, 4e et 5e parties.

6. Il garda, jusqu'au jour de son arrestation, l'illusion qu'il succéderait à Mazarin.

à sa sûreté personnelle à certaines heures de découragement et de terreur [1], tandis qu'il organise sa police, sa diplomatie particulière, achète des amis à la cour et au parlement, parmi tant de projets et de travaux, il trouve le temps d'être le premier entre les Mécènes d'une génération qui compta tant d'amateurs, de curieux et de protecteurs du savoir.

Jusque dans sa prison même, pendant le cours d'un long et douloureux procès, puis dans la captivité énervante de Pignerol (5 sept. 1661-23 mars 1680), [2] non seulement il ne renonce pas à ses espérances ambitieuses, non seulement il se complaît à imaginer des projets pour les finances, mais il demande encore aux lettres, qu'il a tant aimées, une distraction, une consolation et un appui [3].

D'autres ont dit ce qu'avait été le conseiller au parlement de Metz, le maître des requêtes de l'Hôtel, l'intendant du Dauphiné et des armées, le procureur général au parlement, l'auxiliaire dévoué du cardinal Mazarin durant les troubles, le surintendant des finances, si fécond en expédients, si inventif et parfois si téméraire. Après les *Mémoires* de Chéruel et l'étude de M. Lair [4], il eût été téméraire

1. On sait qu'au mois de juin 1657, se sentant peu sûr de la faveur de Mazarin, il avait rédigé un projet de défense, véritable plan de révolte, qui devint lors de son procès un des principaux chefs d'accusation. Après la mort de Mazarin il éprouva à plusieurs reprises de nouvelles craintes. (Lair : *Ouvr. cité*, t. II, pp. 3, 35, 59). Les craintes d'ailleurs duraient peu. Il était prompt à passer de l'effroi à l'espérance et, la vanité aidant, il se persuadait vite que tout succéderait au gré de ses désirs.

2. Arrêté le 5 septembre, conduit à Amboise, puis à Vincennes, il ne commença à être interrogé que le 4 mars de l'année suivante, et ne parut devant ses juges que le 14 novembre 1664. L'arrêt qui le condamnait au bannissement fut rendu le 20 décembre 1664. La peine de l'exil ayant été commuée en celle de la détention perpétuelle, Foucquet fut conduit de la Bastille, où il avait été transféré durant le procès, à Pignerol où il devait mourir après dix-neuf ans de captivité.

3. Sur les projets financiers rédigés par Foucquet dans sa prison, voyez Lair : *Ouvrage cité*, t. II, p. 445, et sur ses écrits littéraires du même temps, voyez ci-après, ch. XXII.

4. D. Nisard (*Nouvelles études d'histoire et de littérature*, Paris,

d'entreprendre de traiter à nouveau un pareil sujet. Mais on pouvait suivre pas à pas le ministre d'État, dans les fonctions qu'il s'était données, de protecteur des écrivains, des savants et des artistes. Étudier ses goûts, ses procédés, ses largesses, son initiative, préciser son action immédiate, examiner son influence ultérieure sur les ouvrages de l'esprit, en un temps où une évolution rapide se produisait dans les lettres et dans les arts, où la physiologie, la médecine, la mathématique, l'érudition ne restaient pas inactives, où la philosophie, s'orientant vers les études psychologiques, allait exercer par là même une sorte d'empire sur les écrits purement littéraires, tel est le dessein que je me suis proposé. Pour courte que soit la période que je retrace, il n'en est pas moins plus vaste qu'il ne m'avait paru tout d'abord.

Pour cette tâche, que je ne me flatte pas d'avoir accomplie sans défaillance, j'ai trouvé des auxiliaires nombreux et auxquels je dois beaucoup. Il me faut citer en premier lieu M. Sommier, le propriétaire du château de Vaux. Je n'oublierai point l'accueil qui

M. Lévy, 1861, in-12, p. 165) disait en parlant du livre de Chéruel: « Les livres bien faits le sont jusque dans leur titre... Une histoire eût été un piédestal trop haut pour Foucquet. » D. Nisard avait raison. Le livre de Chéruel, malgré des travaux récents, garde son mérite. Le charme et, je dirai même, la vérité de ce récit si heureusement proportionné à la taille du héros n'ont point été dépassés. Nous reconnaissons d'ailleurs volontiers que M. Lair a fait une ample provision de documents inédits. Grâce à lui nous comprenons mieux comment Foucquet, protégé à ses débuts par Richelieu, indispensable pendant la Fronde à Mazarin, arriva et se maintint au pouvoir ; il est entré plus avant dans le mécanisme des finances ; il a été un témoin attentif, un narrateur émouvant du fameux procès. Pourtant il est bien difficile d'accepter les conclusions de son livre, — j'allais dire de son plaidoyer, — en faveur du surintendant. La haute autorité de MM. Camille Rousset (*Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 décembre 1890) et Léon Say (*Dictionnaire d'économie politique*, Paris, 1891-1892, 2 in-8, article *Foucquet*), qui paraissent se ranger à l'avis de M. Lair, ne parviennent pas à me convaincre. Mais si l'on peut donner aux faits une autre interprétation, on ne peut guère, ce me semble, en découvrir de nouveaux de quelque importance et, à cet égard, le travail de M. Lair a été des plus utiles.

me fut fait dans la demeure de Foucquet par M. et Mme Sommier de Barante. Tous ceux que leurs études et leurs goûts ont amenés à Vaux, ont dit à l'envi l'amabilité et le goût exquis de ses hôtes. Plus d'une remarque sur la décoration ou sur les jardins de Vaux m'a été suggérée par M. Sommier. J'ai grand plaisir à me joindre à ceux qui, avec plus d'autorité que moi, ont témoigné de sa compétence.

Je ne saurais dès maintenant énumérer toutes les personnes dont l'obligeance m'a secondé : les notes de ce livre diront en temps opportun ce dont je leur suis redevable.

M. Petit de Julleville avait bien voulu m'encourager au début de ces travaux et fortifier ma résolution. Aujourd'hui qu'il n'est plus, qu'il me soit permis d'exprimer ici à son égard une gratitude que j'aurais souhaité de lui faire connaître. L'amitié ou la sympathie qui m'ont été témoignées à l'occasion de cette étude n'ont pas été à coup sûr la joie la moins vive qu'elle m'ait procurée. Grâce à ces concours bienveillants, plus d'une lacune a été comblée dans ce travail.

Je ne me flatte point cependant d'avoir tout dit. Quelque soin que j'aie apporté à réunir les documents, plus d'un sans doute m'aura échappé. D'autres sont détruits. La peur, l'ambition, l'ingratitude ou l'indifférence ont fait disparaître après la chute du surintendant plus d'une pièce qui le concernait. Nous n'avons plus ni la correspondance de Pecquet[1] ni celle de Mlle de Scudéry et de Pellisson pendant le séjour de ce dernier à la Bastille[2]. Plus d'un pseudonyme nous échappe et le nombre des écrits qui ne portent point de signature est considérable. Sur quelques points il y a pléthore et il faut se défier

1. Je n'ai retrouvé au château de Vaux qu'une feuille de papier sur laquelle on lit : « Cent trente lettres de Pecquet concernant les affaires de M. Foucquet. »

2. Ces lettres ont été brûlées par Mlle de Scudéry elle-même.

de ces volumineux documents dépréciés par la flatterie ou viciés par la haine.

Cependant ces documents passionnés ont eux-mêmes leur avantage. Ils nous apprennent combien mainte affaire, qui à deux siècles et demi de distance nous paraît insignifiante, émouvait alors les cœurs et les âmes. Si Sainte-Beuve n'avait dit à quel point les procès-verbaux de la Sorbonne révèlent l'ardeur que de part et d'autre on apportait dans les discussions sur *la grâce*, on aurait peine à se représenter aujourd'hui la vivacité de ces querelles, qu'il compare à nos conflits politiques [1]. Maint dissentiment littéraire, mainte compétition mesquine des protégés de Foucquet, mainte rancune de ses ennemis pourraient paraître invraisemblables à nos contemporains, si les textes ne leur plaçaient sous les yeux le spectacle de ces agitations et de ces haines. Jusque dans ces petits incidents de l'histoire des mœurs, le caractère d'une époque se découvre.

1. Sainte-Beuve : *Port-Royal*, Paris, Hachette, 1888, 7 in-8, t. III, p. 33.

CHAPITRE I

PREMIÈRES INFLUENCES.

I. — *La Famille.* — Influence de la condition sociale. — François Foucquet curieux, lettré, savant, chérit son fils Nicolas et le préfère à tous ses enfants. — Par où Nicolas Foucquet ressemble à son père. — Dans quelle mesure ses frères Basile, François, Louis, peuvent lui être comparés.

II. — *Le Collège.* — N. Foucquet fait ses études au collège de Clermont. — Son portrait par le père Vavasseur. — Il reste attaché aux maîtres de sa jeunesse.

III. — *Le Monde.* — Premiers spectacles offerts à la vue du jeune homme.— Exemples donnés par Richelieu.— Estime de Richelieu pour Foucquet; il lui donne pour collaborateur Jean Freinsheim.

Goûts des magistrats vers 1636: leurs bibliothèques, leurs collections, leurs hôtels. — Grande activité artistique dans Paris sous Louis XIII. — Mouvement littéraire de 1636 à 1642.

Nicolas Foucquet à cette date d'après Sébastien Bourdon et Louis-Ferdinand Elle. — Son caractère, ses aptitudes.

La famille de N. Foucquet appartenait à cette haute bourgeoisie parlementaire qui confinait à la noblesse et tentait de s'y mêler en achetant des terres et des titres[1]. D'ordinaire l'hérédité ou la richesse ne maintenaient pas seules les gens de robe au rang élevé qu'ils occupaient dans la hiérarchie scrupuleusement observée des classes sociales. La culture de l'esprit

1. Les prétentions de N. Foucquet à une origine plus haute sont mises à néant par une lettre de d'Hozier du 29 février 1660. (B. N. *Cabinet des titres, dossiers bleus*, 7282, p. 279. Lettre citée par Lair: *Nicolas Foucquet, procureur général, surintendant des finances, ministre d'État de Louis XIV*, Paris, Plon, 1890, 2 in-8, p. 3 et 4.

était, on le sait, dans la plupart d'entre ces familles, une tradition honorable et une source de considération. Quelques-unes, plus ambitieuses de paraître, aspiraient à donner le ton à la ville, avides de se distinguer à la fois par le luxe et par le savoir, sacrifiant à la mode dans la mesure compatible avec la dignité professionnelle, assez largement toutefois pour être l'image des goûts du monde, de ses curiosités éphémères comme de ses passions intellectuelles sérieuses et durables.

Il suffisait de pénétrer dans la maison qu'occupait, rue de Jouy [1], le père du surintendant, François Foucquet, conseiller au Parlement de Paris et maître des requêtes de l'hôtel, pour reconnaître en lui un homme ardent à l'étude des lettres et d'ailleurs curieux de toutes choses. Les goûts de la magistrature studieuse et active semblaient réunis en lui. Sa bibliothèque contenait quinze mille volumes, une collection de cartes géographiques et astronomiques et deux globes des plus beaux qu'on connût alors. Il possédait une collection de médailles qui, bien qu'elle ne fût ni très nombreuse ni très riche, intéressa pourtant le plus compétent des numismates contemporains, le savant archéologue Tristan de Saint-Amant. Dans le vestibule, une barque d'écorce, enlevée aux sauvages du Canada, rappelait que le conseiller aimé de Richelieu s'intéressait aux grandes entreprises de navigation et aux explorations des terres lointaines [2]. Pendant le séjour que Peiresc fit à Paris entre 1617 et 1623, il ne manqua pas de visiter une maison où il était sûr de satisfaire quelques heures son insatiable curiosité [3].

1. Ce domicile est établi par des actes conservés dans l'étude de Mᵉ Lefebvre, notaire à Paris, actes cités par Lair : T. I, p. 9 et suiv.

2. *Inventaire des meubles de F. Foucquet* (1640) (Étude de Mᵉ Lefebvre, notaire à Paris). E. Bonnaffé : *Dictionnaire des amateurs français au XVIIᵉ siècle*, Paris, Quantin, 1884, in-8, p. 112, article F. Foucquet. Le père du Molinet : *Cabinet de Sainte-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol. E. Bonnaffé : *Le Surintendant Foucquet*, librairie de l'art, Paris et Londres, 1882, in-fol., p. 12.

3. Manuscrit de Peiresc conservé au musée Meermanno-Westrema-

D'autres hôtes venaient plus souvent dans cette demeure. C'était le poète favori du cardinal de Richelieu, Boisrobert, qui, au temps de la faveur de Nicolas Foucquet, rappelait au frère du surintendant, Basile, le souvenir des conversations familières où le magistrat et lui, admis dans l'intimité du redoutable ministre, recevaient :

« Des preuves singulières
De cette adorable bonté
Dont l'univers fut enchanté [1]. »

C'était Garasse[2], non moins empressé que Boisrobert, près du favori de Son Éminence. C'était Christophe Foucquet, l'oncle de Nicolas, qui, ses études classiques terminées, avait, pour parfaire son instruction, voyagé et étudié en Allemagne et en Angleterre[3].

La réputation de savoir de François Foucquet était si bien établie que Richelieu l'introduisit dans la commission qui désigna comme premier méridien celui de l'île de Fer. Dans cette commission, où il se rencontrait avec son parent Daniel Hay du Châtelet, mathématicien et homme de lettres, et avec l'illustre marchand Abraham Duquesne, le père du surinten-

num de La Haye. Un extrait de ce manuscrit a été communiqué par le D[r] Campbell à M. Bonnaffé : Peiresc y décrit longuement les monnaies d'or et d'argent de François Foucquet. Une coupure du manuscrit ne permet pas de préciser la date : il semble cependant résulter des indications fournies par les lettres de Peiresc, combinées avec les trois premiers chiffres de la date fournis par le manuscrit, que cette visite dut avoir lieu en 1618.

1. *Epîtres en vers et autres œuvres poétiques de M de Boisrobert Métel*, Paris, A. Courbé, 1659, in-4, l. II, épître V : *à M. l'abbé Foucquet*, p. 129.

2. Garasse : *Récit au vrai des persécutions soulevées contre les pères de la compagnie de Jésus dans la ville de Paris (1624-1626), fait par le père F. G. qui en souffrit une bonne partie* ; éd. Ch. Nisard, Paris, Amyot, 1860, in-12, p. 40.

3. B. N. *Cabinet des titres*, *dossiers bleus*, *7282*, p. 13. Ces sortes de voyages étaient alors plus fréquents qu'on ne pense généralement, Voyez U. V. Chatelain : *Quas ob causas docti inter nostros viri e Gallia, regnante Ludovico XIV, egressi sint...* Paris, Pedone, 1904, in-8. cap. IV.

dant prit place à côté d'Étienne Pascal[1]. Une autre fois le cardinal-ministre l'appelait à donner son avis sur l'établissement en France d'une fabrique de tapisserie de haute lisse[2].

Ainsi Brébeuf[3] et Ch. Balthazar[4] ne mentaient point quand ils affirmaient que les lumières du surintendant étaient en lui « un avantage héréditaire » et comme « une prérogative de naissance ». Ajoutez que le père avait comme le fils l'amour des honneurs, l'ambition de se faire valoir par son mérite et par ses largesses. « Humain et bienfaisant envers tous »[5], capable de servir avec dévouement et intelligence le ministre qui avait fait sa fortune, il se reconnut si bien en son fils Nicolas qu'il le choisit entre six fils et six filles pour être l'héritier de ses antiquités et de ses livres[6], et le désigna de très bonne heure à l'attention de Richelieu[7].

On retrouve dans la plupart des frères de Nicolas des traits du caractère paternel[8]. Mais nul n'a

1. Avril 1634. (*Mercure*, t. XX, p. 182). Il ne peut être question de Blaise Pascal qui avait alors moins de onze ans. Il semble bien qu'il s'agisse aussi d'Abraham I Duquesne et non de son fils le capitaine. Une phrase de M. Lair (*Ouvr. cité*, t. I, p. 60) ferait penser qu'il s'agit de Blaise Pascal et d'Abraham II.

2. Lacordaire : *Notice historique sur les Manufactures impériales de tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie*, Paris, Manufacture des Gobelins, 1853, in-8, p. 41.

3. Brébeuf : *Epître dédicatoire des Poésies diverses*, p. VIII et IX, Paris, A. de Sommaville. 1658, in-8.

4. *Christophori Balthazarii in tribunali altissiodorensi advocati regii panegyricus viro illustrissimo D Nicolao Fulceto regni ministro*, etc.. *dictus*. Parisiis. Excudebat Dionysius Langlæus, 1655. La bibliothèque nationale possède un exemplaire de cet éloge dans un recueil de la réserve : Pièces adressées aux ministres et aux cardinaux : *g* Y *c. 601*.

5. « Quam humanus ac beneficus in omnes. » Balthazar : *Ouvr. cit.*, p. 19.

6. « Je lui donne mes livres et antiquités, qui ne seroient considérables, s'ils étoient partagés. » (*Testament de Fr. Foucquet*. Étude de M[e] Lefebvre. *Lair* : t. I, p. 76). Dans le même article de son testament Fr. Foucquet reconnaît « avoir beaucoup avantagé son fils Nicolas. »

7. Ch. Balthazar : *Panégyr.*, p. 3 et 4. N. Foucquet avait dix-neuf ans.

8. Nous ne parlerons ici que des plus connus. L'aîné François, né

recueilli une aussi large part de cet héritage moral, nul ne l'a fait autant fructifier.

L'abbé Basile, en dépit de ses défauts et peut-être à cause de ses défauts mêmes, est celui qui se rapproche le plus de Nicolas[1]. C'est lui que les contemporains comparent de préférence à son frère, louant la faveur intelligente qu'il accorde aux gens de lettres, laissant d'ailleurs deviner que les services politiques des écrivains ne sont pas la moindre cause de ses complaisances[2]. Jusqu'au jour où les deux frères se brouillè-

le 22 juillet 1612, l'année même du mariage du conseiller avec Marie de Maupeou, conseiller au grand conseil en 1632, et au parlement en 1633, abbé de Saint-Sever en 1641, fut nommé évêque de Bayonne en 1637, d'Agde en 1643, de Narbonne en survivance en 1656, titulaire en 1659 et relégué à Alençon en 1661.

Basile, né le 22 août 1612, fut, sans être prêtre, trésorier de la basilique de Saint-Martin de Tours, des abbayes de Rigny (1646), de Nouaillé (1651), de Barbeaux (1652), chancelier des ordres en 1656, il se démit de sa charge en faveur de son frère Louis, le 24 janvier 1659. Exilé à Tulle, à Bazas et à Mâcon, après la chute de Nicolas, il revint à Barbeaux en 1678 et mourut deux ans après. Il a joué pendant la Fronde un rôle très important.

Louis, né le 4 février 1633, chargé de plusieurs missions diplomatiques, envoyé notamment en Italie en 1656, pour négocier secrètement avec le cardinal de Retz, fut nommé évêque d'Agde le 2 mars 1659, aumônier du roi (1660) et maître de son oratoire (août 1661) et exilé à Villefranche la même année.

Voyez Saint-Simon : *Mémoires*, éd. des Grands Écrivains, t. X, p. 106 et sqq. et les notes.

1. Chéruel : *Mémoires sur la vie publique et privée de N. Foucquet, surintendant des finances*, Paris, Charpentier, 1862, t. I, p. 19, a tracé en quelques lignes un excellent portrait de Basile. « Activité, souplesse d'esprit, fécondité de ressources, intrépidité dans la lutte, zèle et ardeur poussés jusqu'à la témérité, telles furent les qualités que déploya d'abord l'abbé Foucquet. Après la victoire, ses vices apparurent et le rendirent odieux ; ambitieux, avide, insolent, s'adonnant aux plaisirs avec une scandaleuse effronterie, il provoqua la haine publique et contribua à la chute de son frère. » Il était né policier. Plus encore que Nicolas il aimait les commérages et les espions, Indépendamment de son rôle auprès de Mazarin, quelques lettres à lui adressées de Rome et de Paris et conservées à la bibliothèque de Provins (ms. n° 33. *Lettres autogr.*, *15 mars*, *2 avr.*, *7 mai 1648*) en seraient une preuve plus que suffisante

2 Boisrobert lui adresse plusieurs épîtres (*l. III*, *ép. V* ; *l. IV*, *ép. III*). Costar lui écrit à maintes reprises (*lettres XXVII*, *XXVIII*, *XXIX*, *etc.*) et le félicite de chérir tendrement les poètes (*lettre CXXCII*, p. 831 (*Lettres de Costar*, Paris, A. Courbé 1658-1659, 2 t. in-8).

rent, Basile fut l'auxiliaire le plus intelligent de Nicolas et put passer, quoiqu'il fût loin de son universalité d'aptitudes, pour un « autre lui-même[1] ».

Un des premiers soins de François, dans les diocèses d'Agde et de Narbonne, fut de songer à l'instruction du clergé[2]. Il se plut à recevoir les dédicaces flatteuses qui faisaient valoir sa piété et servaient ses prétentions nobiliaires[3]; il s'intéressa à la médecine et protégea efficacement J. Pecquet[4]. Même il suivait avec curiosité le mouvement des sciences, félicitait Mersenne de ses études sur le vide[5] et s'attirait les éloges de Sorbière par ses goûts studieux[6]. Il aimait les fêtes solennelles, faisait exécuter à Saint-François d'Assise les compositions de Cambert par Cambert lui-même[7], entrait à Narbonne au son des fanfares

Scarron en 1656 lui dédie le *Marquis Ridicule ou la Comtesse faite à la hâte*. Le P. de Ceriziers, jésuite et aumônier du roi, lui dédie *L'Année française ou la première campagne de Louis XIV*. Paris, 1658, in-12. Chose plaisante, il le loue dans sa dédicace « de n'avoir aimé que la vertu » dans un monde « où l'on n'aime que le plaisir et la volupté. » C'est le même de Ceriziers qui a rendu populaire la vie de Sainte-Geneviève de Brabant.

1. Ce sont les expressions mêmes de Pellisson dans une pièce en prose adressée au surintendant à la fin de 1656. (Bibl. de l'Arsenal : *ms. Conrart*, *n° 3135*, fol. 270).

2. C'est François Foucquet qui a créé le séminaire d'Agde (21 févr. 1652) (Balthazar Jordan : *Histoire d'Agde* ; Montpellier, Tournel aîné 1824, in-8, p. 137) et celui de Narbonne (B. N. ms. fds. lat. 17.037 ; *Tombeau de Fr. Foucquet*, *arch. de Narbonne*).

3. Par exemple celle de l'ouvrage intitulé : *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne, autrement appelés princes des Goths, ducs de Septimanie et marquis de Gothie par le sieur Besse*, Paris, de Sommaville, in-4°, 1659. Dans l'épître dédicatoire, l'auteur invite l'archevêque à prendre le titre de duc porté par ses prédécesseurs (p. 3).

4. J. Pecquet, qui fut son « domestique », lui a dédié ses *Experimenta Nova*, Paris, 1651, in-12. Il a soin dans sa dédicace de le qualifier « comte d'Agde ».

5. J. Pecquet à Mersenne d'Agde, 3 août 1648. (B. N. ms. fr. n. a. 6205, fol. 157).

6. Domino Fr. Fouqueto, Narbonensi archiepiscopo sapientissimo Samuel Sorberius (B. N. ms. lat. 10.352, fol. 285).

7. Cette fête, qui eut lieu le jeudi 14 octobre 1657, a été racontée en détail par Loret dans sa Gazette.

avec une pompeuse escorte[1], frappait enfin à ses armes des jetons de bronze qui consacraient ses titres et les perpétuaient[2]. Les registres du conseil de ville de Bayonne attestent encore la générosité de cet aîné des Foucquet[3]. Exilé à Alençon, après la chute de Nicolas, il se console avec des tableaux et des livres[4].

Nommé, comme successeur de son frère, à l'évêché d'Agde, Louis Foucquet poursuit dans ce diocèse l'œuvre entreprise par François. Le petit séminaire de sa ville épiscopale, fondé par ce dernier, est augmenté d'un collège annexe confié aux Oratoriens[5]. Il fait don à ces religieux de volumes imprimés et manuscrits[6], il contribue pour sa part à enrichir

1. *Gazette de Loret* du 17 mai 1659 (Tome III, p. 54).

2. Voyez Juge : *Étude historique sur les Foucquet de Belle-Ile*, p. 23. M. Juge a pu s'en procurer deux l'un de 1654, l'autre de 1655, à l'hôtel des Monnaies.

3. Le catalogue analytique des Archives de Bayonne. *BB. 23. Registre in-fol.* (*1628-1649*) témoigne « des grandes obligations que le public lui a. » — Comparez son épitaphe dans le ms. latin cité plus haut. Séminaire, hôpital, missions sont fondés à ses dépens.

4. M. Louis Duval, archiviste de l'Orne, dans une très curieuse, notice sur cet exil du prélat, (*Un frère de Nicolas Foucquet, François archevêque de Narbonne, exilé à Alençon.* Caen, Delesques, 1894, in-8) a donné un état sommaire des biens de Fr. Foucquet à cette date. Son train de maison était assez considérable. Il possédait une cinquantaine de tableaux, dont trois portraits d'évêques inconnus, un de Saint François de Sales et un du père Vincent, plusieurs tableaux en miniatures, la Vierge, une toile représentant Tobie avec quatre figures, un Saint Jean prêchant dans le désert, un Saint Pierre, le ravissement de Saint Paul, un paysage représentant une ville et plusieurs navires, plusieurs statuettes en argent doré, une tapisserie de la Savonnerie contenant un paysage. » L'absence de toute indication précise ne permet guère malheureusement de dire quelle était la valeur de ces objets. « Sa bibliothèque était riche en bibles, en ouvrages de piété et de théologie. » Des relations de la Chine et un dictionnaire caraïbe y attestaient l'intérêt que le prélat prenait aux missions.

5. Balthazar-Jordan : *Ouvrage cité*, p. 137. Le collège annexe fut fondé en 1674, accru en 1675, confié aux Oratoriens à la rentrée de 1676.

6. Voyez Léopold Delisle : *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.* (T. II, p. 257). C'est ainsi que le ms. fr. 22.390 de la bibliothèque nationale : *Recueil de sépultures, tombeaux, épitaphes et inscriptions de toutes les églises... de Paris* provient des dons de

la bibliothèque que le cardinal Mazarin se proposait d'ouvrir au public[1]. Au reste son affection pour les lettres prouve plus de zèle que de véritable goût. Devenu ardent janséniste dans sa disgrâce qui suivit celle du surintendant, il confond dans une même admiration les *Provinciales*, les *Imaginaires*, les *Visionnaires* et certaine lettre d'un capucin sur les affaires de l'Église gallicane[2]. Il sait du moins quel est le pouvoir de la presse : dans son exil à Villefranche il distribue des gazettes, il en compose[3]. Chargé par Nicolas d'une mission artistique en Italie, il avoue qu'il est naturellement peu curieux des beaux-arts ; mais avec cette facilité d'assimilation qui est un des traits caractéristiques de sa famille, il est en passe de devenir en fort peu de temps un connaisseur. Il a suffi de l'autorité de Nicolas et de son exemple pour l'entraîner.

Toutefois Nicolas seul a la passion d'être, comme ces princes italiens du XVI[e] siècle qu'il rappelle d'ailleurs à tant d'égards, un « homme complet ». Il sait que l'énergie personnelle, la *virtu*[4], est le seul

L. Foucquet à l'Oratoire d'Agde. Signalons comme étant de même provenance un beau manuscrit de l'Arsenal : (n° 2108). *Procès-verbal de l'Assemblée générale du Clergé de France* (1641), *Oratorii Sammagloriani ex dono d. Lud. Foucquet, episcopi Agathensis*, reliure parchemin à fils d'or.

1. B. N. ms., italien 478, fol. 30 recto et verso. Comptes de Naudé pour la bibliothèque de Mazarin. Livres donnés depuis le commencement de l'année 1648.

2. Bibliothèque de Troyes, ms. 1066 : *Autographes de Port-Royal et de quelques grands hommes*. Ce recueil commence par plusieurs lettres de Pavillon, évêque d'Alet, à M. Quéras, docteur en Sorbonne et grand vicaire de Sens, pour sa conduite (1657). Nous résumons ici une longue lettre de Louis Foucquet, de Villefranche, le 16 février 1673, adressée à ce même docteur.

3. Collection des documents inédits sur l'histoire de France : *Mémoires de Nicolas Joseph Foucault publiés et annotés par F. Baudry*, Paris, imp. impér. 1862, in-4, p. 36 (Année 1675). « M. Foucquet évêque d'Agde, ayant été relégué à Villefranche-de-Rouergue, y composait des gazettes qu'il faisait distribuer par ses émissaires dans toute la province et les envoyait par tout le royaume. » Foucault épousa justement cette année-là une parente des Foucquet. (*Ouv. cité*, p. XIX).

4. Voyez Burckhardt. *La Civilisation en Italie au temps de la*

ressort assez puissant pour le porter au comble de la fortune, il prétend que tous reconnaissent sa supériorité ou tout au moins sa compétence, chacun dans le domaine qui lui est propre, et la promptitude de son esprit « vaste », la *docilité* de son intelligence rapide, l'universalité de ses aptitudes encyclopédiques se font les servantes de son ambition.

Renaissance, trad. Schmitt, Paris, Plon 1885, 2 in-8. Le gazetier La Gravette de Mayolas, qui a fait un recueil de devises en l'honneur de Foucquet, (*Centum dicta partim latina. partim gallica, partim hispanica et partim italica in stemmata præclarissimi viri D. Foucquet.* B. N. impr. Ln[27] 7816) se sert couramment du terme « *virtu* » pour caractériser le mérite de Foucquet. D'autre part, en lisant la dissertation de Saint-Evremond sur le mot « vaste », on ne peut s'empêcher de penser que l'écrivain, en la composant, avait dans l'esprit le caractère de son ami, le surintendant. (Saint-Evremond : *Œuvres*, éd. des Maizeaux, 1753, t. IV, p. 185 à 212). N'est-il pas intéressant de noter que parmi ces esprits vastes qui se perdent « en de belles, mais vaines idées, en des desseins trop grands et peu proportionnés aux moyens qui nous peuvent faire réussir », Saint-Evremond cite précisément ce cardinal de Richelieu, que Foucquet eût pris volon tiers pour son modèle?

II

Aussi bien dès ses jeunes années fournit-il à ses maîtres, les Jésuites, un élève accompli. Le collège de Clermont poursuivit l'œuvre de la maison paternelle et contribua à faire germer en lui tous ses goûts [1].

Le père Vavasseur se souvenait encore en 1656, vingt-cinq ans après que N. Foucquet avait quitté le collège, de ce frêle adolescent dont l'esprit prompt tranchait vite les difficultés. Il nous a laissé, en des vers latins d'une grâce un peu affectée, un portrait du jeune Nicolas, image d'autant plus digne d'intérêt que, dans la suite, en s'accentuant, les traits de cette physionomie ne se sont pas déformés :

« De te, Fucqueti, quid non timuere parentes ?
Quæ non pro puero vota precesque suo ?
Ingenium nati nimio metuebat uterque :
Ingenium nati cura utriusque fuit.
Ponebas primos studiis in mitibus annos,
Sum memor et Clari gloria Montis eras.
Hic quoque te Sophiæ nodi tenuere, tuoque
Gordius [2] Æmathium sensit in ore ducem.

1. Sur les relations de François Foucquet, père de Nicolas, et des Jésuites, voyez Lair : *Ouvr. cité*, p. 14. Sur l'éducation de Nicolas par les Jésuites, voyez dans le même ouvrage le chapitre premier de la seconde partie. Remarquons seulement que rien ne prouve absolument que N. Foucquet ait eu comme son frère Gilles une chambre dans les dépendances du collège, avec un percepteur spécial. Gilles, pour des raisons de santé, ou d'autres que nous ignorons, pouvait avoir été au collège l'objet de faveurs particulières. De plus N. Foucquet n'a pu être, comme le dit M. Lair, l'élève de R. Rapin qui, né en 1621, était de six ans plus jeune que lui. Le seul maître de Foucquet que nous puissions nommer avec certitude, d'après le père Vavasseur, est le père Gordon.

2. Le père Gordon. Il est inutile de faire remarquer le jeu de mots. Celui dont il s'agit ici ne peut être Jacques Gordon de Huntly, profes-

Quantus eras, a mente vigor, non corpore venit :
Robore mens vasto, debile corpus erat.
Tum neque per vires sat respondere labori,
Nec poteras animo sufficere ipse tuo.
Et grandes artus habitusque tenerrimus oris
Parvaque mox justo non caruere metu[1]. »

Cette agitation insatiable, ce besoin de se prodiguer en dépit d'une santé frêle, cette vivacité de décision, cette confiance en soi qui exclut l'hésitation et la prudence, nous les retrouverons dans l'homme plus marquées encore que chez l'enfant. Il y a dans ces vers mieux que la flatterie d'un courtisan, l'orgueil, optimiste sans doute, mais très excusable d'un homme qui avait vu grandir cette intelligence et dès lors avait auguré l'honneur que son ordre en retirerait. De là ce souvenir ému accordé à une jeunesse studieuse, cette affectueuse mélancolie où l'on retrouve comme un écho affaibli du mot d'Horace :

« Non tu corpus eras sine pectore ! »

Nicolas Foucquet, nous le verrons, portera profondément gravée l'empreinte de son éducation par les Jésuites. Ce ne sont pas seulement les pères qui, dans le temps de sa grandeur, se plaisent à rappeler les liens étroits qui leur attachent leur élève, ses ennemis les lui reprochent avec amertume : « Ame moutonnière et loyolitique ! » s'écrie Guy Patin[2] qui

seur de philosophie, de théologie et d'hébreu à Pont-à-Mousson, à Paris et à Bordeaux, car il mourut en 1620. Il s'agit vraisemblablement de Jacques Gordon de Lesmoir, né dans le comté d'Abedeen, venu à Paris à vingt et un ans, en 1573, professeur de théologie, recteur des collèges de Toulouse et de Bordeaux, mort, confesseur de Louis XIII, en 1641 (17 nov.).

1. Fr. Vavassor : *Excellentes præter modum pueros non esse vitales. Elegia.* En tête de la *Bibliotheca Nova Manuscriptorum librorum* du père Ph. Labbe. Voyez : Chap. II. — La même pièce se retrouve avec d'autres des Jésuites en l'honneur de Foucquet dans le *Recueil de Thoisy* : 158, fol. 633 et suiv.

2. Guy Patin à Charles Spon, le 5 juillet 1658. (*Lettres de Guy Patin*, éd. Réveillé Parize, t. II, p. 403). Très attaché à la faculté de

ne lui pardonne ni les relations de sa famille avec un docteur de Montpellier, ni son affection pour la société qu'il exècre. Chapelain, dans son dévouement pour Mme de Sévigné et dans sa haine pour Costar, n'est ni moins précis ni moins dur [1].

A seize ans, Nicolas Foucquet avait quitté le collège. Certes il ne demeura pas « dans le monde un homme de collège »; mais il ne dédaigna pas de s'entourer d'hommes de collège. Les impressions scolaires persistaient en lui et cette persistance ne nous étonne pas. Outre la docilité de l'élève et la puissance insinuante des maîtres, il y avait à cette permanence de l'empreinte des raisons particulières qui tiennent au temps non moins qu'aux hommes. Les goûts du monde étaient les goûts de la Compagnie et il y avait à cela deux raisons. D'une part les Jésuites avaient souhaité de conquérir le monde et ils s'étaient, dans ce but, inspirés des goûts du monde. Précieux dans leur style, affables à l'excès et presque coquets dans leurs manières, ils avaient pris le ton du jour pour faire triompher leurs sentiments et leurs doctrines. D'autre part, il s'était trouvé parmi eux des hommes d'un certain mérite, qui, après s'être soumis aux caprices du goût mondain, avaient à leur tour fait pénétrer dans le monde quelque chose de l'esprit de la Compagnie. Il y

Paris, G. Patin avait épousé ses haines contre la faculté de Montpellier. Pecquet, le médecin de Foucquet, était un docteur de Montpellier.

1. Chapelain à M. Heinsius, résident de MM. les États de Hollande en Suède, à Stockholm. (*Lettres de Chapelain*, éd. Tamisey de Larroque, Paris, Impr. Nationale, in-4, t. II, p. 179). On sait que Mme de Sévigné ayant paru compromise, lors des révélations scandaleuses qui suivirent l'arrestation du surintendant, Chapelain, sous couleur de prendre sa défense, maltraita fort le ministre disgracié, dont il croyait, comme on le verra, avoir à se plaindre. Comparez les lettres de Chapelain à Mme de Sévigné, du 3 oct. 1661 (tome II, p. 154 à 157) et du 7 nov. 1661 (tome II, p. 164, 165). Plus tenace dans ses rancunes que Colbert même, Chapelain a peine à comprendre qu'on pardonne à certains protégés du surintendant (Lettre à M. Steno, méd. anatomiste danois à Pise, 31 mars 1667, tome II, p. 507).

avait eu influence mutuelle et ce mélange d'une élégance affectée, qui était l'apport du monde, et d'une banalité fade, que l'on devait aux Jésuites, c'était le tour ordinaire des conversations et des écrits, c'était la *mode*.

III

La mode régnait donc sur les collèges comme sur la cour et les écoliers savaient tout le despotisme de son empire. Au sortir du collège elle apparut à Foucquet comme l'unique arbitre de la beauté et de la grâce, elle l'enveloppa, le captiva, l'ensorcela.

Elle lui dit que le grand seigneur ou l'homme en crédit, s'il voulait paraître honnête homme, ne pouvait se dispenser d'avoir ou de simuler l'amour des ouvrages de l'esprit [1].

On critiquait l'administration et la politique de Richelieu ; mais on vantait unanimement Richelieu, ami des arts, ami des lettres, ami des sciences [2].

A seize ans Foucquet fut présenté au grand ministre et Richelieu, dit-on, frappé de sa bonne mine, le détourna d'entrer dans les Ordres [3], l'engagea à suivre la profession de son père, et lui promit une haute fortune. Nicolas Foucquet avait l'âme ambi-

1. Voyez ci-après, chapitre II.

2. Sur le dévouement de François Foucquet, père de Nicolas, à l'égard de Richelieu, voyez Lair : *Ouv. cité*, tome I, première partie, chapitres II, III et IV.

3. Cette scène a été racontée par un panégyriste de Foucquet, Ch. Balthazar. Après avoir dit que le seul front de son héros fait deviner son génie, Ch. Balthazar ajoute : « Quo minus mirandum est id præsentire potuisse sagacissimum illum animorum indagatorem cardinalem Richelæum qui, cum parens tuus sibi esse in votis professus esset te in sacrum ordinem cooptari, diu defixis in te oculis, nescio quo spiritu afflatus dixisse fertur, te quidem propter integritatem morum atque eruditionem sacro Ministerio dignum, sed, si ad res publicas administrandas animum adpelleres, non mediocrem ex ea re fructum regno accessurum. Quo dicto quasi Delphico oraculo pater permotus ab incepto destitit, teque Juris civilis imbuendum viris eruditis tradidit, et Senatorium munus in supremo Mediomatricum tribunali apud Regem obtinuit, ad quod, cum provectus esses nondum exacto nono et decimo ætatis anno, probasti non vanum fuisse sagacissimi cardinalis judicium. » (*Ch. Balthazarii Panegyricus.. D. Nic. Fulceto.. dictus*, 1655, p. 3 et 4).

tieuse et il n'est pas impossible qu'il ait dès lors songé à imiter ce grand exemple, s'il parvenait quelque jour à réaliser ses espérances ; ce qui est certain, c'est que, quand il sera devenu procureur du roi au parlement, ministre d'État, surintendant des finances, ces rêves l'obsèderont. Le comparer au grand Armand, c'était comprendre son désir secret, pénétrer ses intimes ambitions [1].

La première mission qui lui fut confiée par le cardinal-ministre, fut l'inventaire des titres de la chancellerie de Vic. Elle le mit en relations avec un érudit allemand qui ne devait pas tarder à être célèbre, Jean Freinsheim, l'audacieux continuateur de Tite-Live. A quelques mois près, J. Freinsheim et N. Foucquet étaient du même âge; à la séduction de l'intelligence le savant allemand joignait celle de la courtoisie, de la jeunesse et de la beauté [2]. Il n'est pas indifférent que le premier savant avec lequel N. Foucquet, grâce à Richelieu, fut mis en relations, ait été un homme aimable.

En même temps il pénétrait dans une de ces famil-

1. Saint-Marc Girardin (*La Fontaine et les fabulistes*, nouvelle éd., Paris, Calmann Lévy, 1876, 2, in-12, tome I, p. 284, 285) a raison de dire que « la comparaison avec Richelieu, était ce qui plaisait le plus à Foucquet. » Comparez Mgr Ricard : *Le grand siècle*, *La Fontaine*, Lyon, Vitte ; Paris, Vic et Amat, 1895, in-12, p. 50 et 51 ; et voyez ci-dessous chapitres VI, XIV, XV, XVII.

2. Voyez Lair: *Ouv. cité*, t. I, p. 67 et 68. On lit dans une biographie de J. Freinsheim les détails suivants : « In puero statim eluxit igneus ingenii vigor, facilis et fida memoria, admirabilis recti honestique amor, quibus animi bonis accedebant corporis dotes : validus membrorum et decens habitus, vegeti et acres oculi, frons porrecta, nasus regius, magna oris dignitas : prorsus ut cælesti illi ac divino animo dignum domicilium contigisse videatur. » (p. 6 et 8). « Ad hanc divinitatem ingenii tantarumque rerum scientiam accessit insignis plurimarum linguarum peritia, nam præter vernaculam et quæ doctorum proprie habentur, Græcam, Hebræam, Latinam, callebat etiam Gallicam, Hispanicam, Belgicam, Italicam, Anglicam, Suedicam, Danicam. » (p. 8). Durant son voyage en France, il fut l'hôte de la famille Marescot (p. 10), plus tard le protégé de Christine et l'ami d'un homme, fort estimé du surintendant, le diplomate Chanut (p. 8, 31 et 32) (Abraham Freinsheim : *J. Freinsheimii elogium*, Francfort, 1679, in-8).

les de magistrats qui s'honoraient, comme la sienne, par ses goûts scientifiques et littéraires. Jean Marescot inventoriait avec lui les titres de Vic. C'était un jeune maître des requêtes, le fils du conseiller d'État Guillaume Marescot qui, en cinquante années, réunit plus de six mille volumes presque tous consacrés à l'histoire de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie [1].

Foucquet vit de même presque tous les membres du parlement aimer, rechercher les livres rares ou précieux et s'en glorifier. Si les présidents et les conseillers des diverses Chambres donnaient l'exemple, les simples avocats qui avaient de belles bibliothèques étaient légion [2]. Parmi ses collègues des requêtes, Gilbert Gaulmin, le doyen, orientaliste, poète grec et latin, était célèbre comme bibliophile [3]. On vantait la collection d'emblèmes, de devises, de livres, de blasons, de récits de fêtes et d'entrées royales qu'avait composée le conseiller aux enquêtes Clément [4]. Les bibliothèques des Talon, des de Thou et des de Mesmes étaient des richesses héréditaires [5]. Parmi ceux qui devaient plus tard fréquenter les

1. *Rymaille sur les plus célèbres bibliothières de Paris en 1649 avec des notes et un essai sur les autres bibliothèques particulières du temps* par A. de la Fizelière, Paris, A. Aubry, 1869, in-8, p. 100. G. Marescot avait voyagé en Allemagne, en Italie et en Espagne, savait la langue de ces pays et avait choisi ces ouvrages en connaisseur. Il est à remarquer que la bibliothèque de N. Foucquet contenait une collection tout à fait analogue à la sienne.

2. Roger Peyre, dans son excellent *Répertoire chronologique de l'histoire universelle des beaux-arts*, Paris, Laurens, in-8, indique l'année 1649 comme marquant une diffusion nouvelle du goût des arts et de la curiosité. Il me semble que cette « grippe », comme on disait, a commencé à régner un peu plus tôt. Voyez Bonnaffé : *Les amateurs de l'Ancienne France ; le surintendant Foucquet*, Paris, Rouam, 1882, in-4, ch. I, p. 1 à 10.

3. *Rymaille*, p. 25. C'est la collection Gaulmin qui fut plus tard le principal fonds de la collection particulière de Colbert.

4. *Rymaille*, p. 114. Foucquet eut une collection analogue.

5. *Rymaille*, p. 135, p. 23, p. 38. E. Bonnaffé : *Dictionnaire des Amateurs français au XVIIe siècle*, Paris, Quantin, 1884, in-8 : articles *de Mesmes*, p. 217 et *de Thou*, p. 304.

hôtels et les châteaux du surintendant, le président Tambonneau était connu pour sa collection d'ouvrages de botanique [1], Henri du Bouchet de Bournonville réunissait six mille volumes qui devaient grossir les richesses de l'abbaye de Saint-Victor [2] ; Ménage enfin, alors qu'il n'était qu'un petit avocat à Angers, avait commencé à acheter des livres, passant de longues heures chez un libraire du palais de cette ville [3].

D'autres parlementaires se consacraient à la recherche des curiosités ou constituaient des cabinets de peintures. Tandis qu'Amelot de Beaulieu, premier président à la cour des aides, réunissait à une bibliothèque græco-latine une véritable collection d'archives [4], Amelot de Bisseuil, maître des requêtes, ornait sa maison de tant de peintures et de tant de joyaux qu'elle « étincelait d'or et d'azur de toutes parts [5]. » Les collections de médailles de Jérôme Bignon, de Guillaume de Lamoignon, de Mathieu Molé étaient fameuses [6]. Chantelou s'associait à la gloire de Poussin par son admiration pour ce peintre [7]. Les Lambert [8], les Bretonvillers, les Montmor, les Le Coigneux, les Harlay ont leur place dans

1. L'hôtel du président avait été construit par Le Vau, son jardin planté par La Quintinie ; or on sait que Le Vau et La Quintinie furent au service de Foucquet. Sur les relations de la présidente et de M[me] du Plessis Bellière, voyez ci-après, chapitre III ; sur ses collections, Bonnaffé : *Dictionnaire*, p. 300.

2. Bonnaffé : *Dictionnaire* : articles *de Bournonville*, p. 39 et *Villeflix*, p. 323 ; *Rymaille*, p. 60.

3. *Rymaille*, p. 104. Les Jésuites acquirent la bibliothèque de Ménage en 1692. (*Ibid.*, p. 19).

4. Ces archives embrassaient la période comprise entre 1560 environ et 1640. (*Rymaille*, p. 54).

5. Bonnaffé : *Dictionnaire*, p. 6. Son hôtel bâti en 1638 par Cottart était situé rue Vieille-du-Temple.

6. Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 24, 156, 220.

7. Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 54-56. Chantelou, on le sait, vendit à Foucquet *la Manne* de Poussin. Voyez chapitre XVIII.

8. Roger Peyre : *L'Hôtel Lambert*, article publié dans *le Correspondant*, 5 septembre 1893.

l'histoire de la curiosité[1]. Les hôtels des magistrats étaient nombreux dans le quartier Saint-Antoine où demeurait, on l'a vu, le père de N. Foucquet[2]. Sans sortir de la rue de Jouy, N. Foucquet pouvait admirer l'un des hôtels d'Antoine d'Aumont bâti par Mansart sous Louis XIII et dont Le Brun peignit un plafond. La porte sur la rue de Jouy, les façades sur la cour et sur le jardin heureusement proportionnées, riches, nobles, élégantes étaient propres à lui donner le goût d'une adaptation ingénieuse des éléments de l'architecture antique aux besoins modernes. Tout proche, rue Geoffroy-Lasnier, s'élevait l'hôtel de Châlons et de Luxembourg dont le lent accroissement (1625-1659) n'avait pas détruit l'harmonie[3].

Depuis que le pont Marie et le pont de la Tournelle avaient mis en relations l'île Saint-Louis et les deux rives de la Seine, l'île devenait le chemin le plus direct pour gagner de la rue de Jouy le palais de justice ou le collège de Clermont. De 1635 à 1648, il ne s'y bâtit pas moins de vingt hôtels et de soixante-dix maisons : presque toutes ces constructions étaient destinées à des parlementaires et à des financiers[4]. A l'extrémité qui regardait le mail de l'Arsenal se dressait le somptueux hôtel de

1. Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 43, 224, 173, 134. On trouve d'ailleurs à chacun de ces articles une bibliographie assez complète à laquelle nous renvoyons le lecteur.

2. Sur la vogue du quartier Saint-Antoine recherché non seulement des parlementaires, mais encore de la noblesse, voyez H. Lemonnier : *L'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, Paris, Hachette, 1893, in-12, p. 240 et A. de Champeaux : *l'Art décoratif dans le vieux Paris*, *Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. IV, V et VI.

3. H. Lemonnier : *Ouvr. cité*, p. 240 et 241.

4. Sur les accroissements de Paris à cette date, consultez le supplément du *Théâtre des Antiquités de Paris* de Jacques du Breul dans la *4e édition* de cet ouvrage. Paris, 1639, in-4. Pour ce qui concerne plus spécialement l'île Saint-Louis, voyez H. Lemonnier : *Ouvr. cité*, p. 213 et R. Peyre : *article cité* (*Correspondant* du 5 septembre 1893).

Leragois de Bretonvillers, œuvre de J. du Cerceau[1], et, vis-à-vis, l'hôtel Lambert, édifié par ce Louis Le Vau que le surintendant devait s'attacher un jour.

Étudiant en droit et avocat pendant quelques années, maître des requêtes à vingt et un ans et fort assidu au parlement[2], N. Foucquet dut bien souvent traverser ce quartier en construction. Il vit ce travail fiévreux, cette dépense d'art, ces prodiges de luxe : avec la promptitude d'intelligence qui était sienne, il n'est pas douteux qu'il ait compris les procédés des artistes, les goûts des propriétaires, les théories et les plans des architectes. Tout un Paris monumental sortait de terre. A peine J. de Brosse avait-il édifié le palais du parlement de Rennes qu'il substituait un nouveau palais au palais de justice incendié[3] ; Lemercier venait de prolonger le

1. Il ne reste rien de cet hôtel dont on admirait les belles vues, c'est-à-dire l'heureuse situation sur la Seine, comparable, dit Tallemant, à celle de la pointe du Sérail. Le boulevard d'Henri IV l'a emporté. Mais il en existe des vues assez nombreuses, notamment dans l'ouvrage de J. Marot : *Recueil de plusieurs palais*, Paris, 1670, in-fol. Commencé par Claude Leragois de Bretonvillers, receveur général des finances de Limoges, cet hôtel avait été achevé et fort embelli par son fils Bénigne, président de la cour des comptes. Une estampe d'Aveline, reproduite par E. de Ménorval dans ses *Promenades à travers Paris* (May, in-4) fait très bien ressortir l'agrément que le mail de l'Arsenal et le mouvement de la batellerie donnaient à ce quartier de Paris.

2. N. Foucquet étudia le droit fort sérieusement. Il y eut quelque mérite en un temps où les grades se donnaient sans difficulté aux plus ignorants, si l'on en juge par la piquante anecdote racontée par Ch. Perrault dans ses Mémoires (Ch. Perrault. *Œuvres choisies*, éd. Collin de Plancy, Paris, Brissot, 1828, in-8, p. XVI). Ce n'est pas seulement le président Antoine Barillon de Morangis qui, chargé d'examiner le jeune conseiller au Parlement de Metz (24 sept. 1633) rend témoignage de son savoir, M. A. Droz, dans un article de la *Revue de Paris* (15 juillet 1899), a fait ressortir la science juridique et l'habileté professionnelle de N. Foucquet. M. Lair (t. I, p. 72), d'après les registres V. 1144, 1145, 1146, établit l'assiduité de N. Foucquet aux séances des Requêtes où il prit place le 1er février 1636. Ajoutez à ces témoignages celui de l'abbé de Choisy : *Mémoires*, (*Collection Michaud et Poujoulat*), p. 373, col. 2.

3. L'incendie se produisit le 5 et le 6 mars 1618. L'édifice fut reconstruit entre 1618 et 1622.

Louvre et de construire le pavillon de l'Horloge[1] et bientôt après sur l'emplacement des hôtels d'Armagnac et de Rambouillet, il commençait le palais Richelieu[2]. Sans parler des églises qui s'élevaient sur tous les points de Paris, il est incontestable qu'il se faisait dans toute la capitale rapidement accrue un colossal effort artistique[3].

L'hôtel de Rambouillet dans sa splendeur, la Guirlande de Julie offerte à Mlle d'Angennes avec les applaudissements de toute la ville[4], Ibrahim commençant la réputation de Mlle de Scudéry[5], l'Académie naissant et, dès ses premiers jours, luttant, bataillant, essayant ses forces, le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée* reçus avec enthousiasme, la *Gazette de France* fondée et témoignant dès le premier jour la justesse des vues de Richelieu sur la presse[6] ; l'amour de l'exquis et de l'héroïque, le purisme du style, la galanterie des sujets dominant les goûts du public ; l'utilité politique orientant les préférences du pouvoir : tels furent d'autre part les spectacles littéraires qui se déroulèrent sous les yeux de N. Foucquet pendant les années de séjour à Paris qui s'écoulèrent entre sa majorité (1636) et sa nomination d'intendant de l'armée du Nord (1642).

Doté de cette instruction superficielle et brillante dont sa génération, presque toute élevée par les mêmes mains, avait reçu l'éclatante et trompeuse

1. 1624.
2. 1629.
3. Voyez : H. Lemonnier : *L'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, p. 214. L'œuvre accomplie en trente ans (de 1610 à 1640) est « imposante » et s'explique par les conditions historiques : retour de la paix après la période des guerres civiles, besoin de demeures stables et luxueuses pour une société obligée naguère à de fréquents déplacements, enfin et surtout déplacement et création de grandes fortunes.
4. La Guirlande fut offerte à Julie d'Angennes en 1641, le jour de sa fête.
5. 1641, 4 vol. in-8.
6. Le premier numéro de la Gazette parut le 30 mai 1631. Les « Extraordinaires » datent de 1634.

parure[1], porté d'ailleurs vers l'étude plus par son naturel que par son éducation, passionné pour la lecture et pour les livres, recherchant le monde, attiré par les spectacles et les fêtes [2], N. Foucquet nous apparaît au point de vue intellectuel, dans les années de la jeunesse à peu près tel que nous le retrouverons dans la maturité. Il n'a point encore toutefois cette aisance et cet esprit que lui donneront la longue pratique de la politique et du monde et le sentiment de son autorité personnelle. Sa conversation est sensée, solide, pratique, comme du reste sa correspondance avec Mazarin ; mais l'heure de l'esprit n'est pas venue : il ne brillera que plus tard[3].

Au physique c'est un jeune homme d'assez bonne

1. « Fidèles à leur méthode de divertissements, ils (les Jésuites) inventèrent des devoirs nouveaux, capables de distraire l'esprit sans le fatiguer ; mais aussi incapables de le forcer à se recueillir et à se replier sur lui-même. De ce côté encore, ils s'attachaient uniquement à la forme et se souciaient peu du fond ; ils eurent, en vers et en prose, j'oserai dire presque des virtuoses : rien ne fut négligé pour flatter la vanité des parents dans ces exercices de classe auxquels ils accordèrent souvent l'honneur de la publicité. L'élégance des mots servit à déguiser la pauvreté des idées. Elèves et professeurs rivalisèrent dans ces luttes courtoises où Sauteuil devait s'illustrer. » (H. Lantoine : *Histoire de l'Enseignement secondaire en France au XVII[e] siècle*, Paris, Thorin. 1874, in-8, p. 92 et 93).

2. *L'homme de conscience au roi sur le sujet de plusieurs libelles qui ont été mis au jour pour la justification de N. Foucquet.* (N. B. impr. Lb[37] 3436) prétend qu'à Metz, Nicolas Foucquet se ruina en comédies, bals et festins, négligeant sa charge. Cela ne paraît guère vraisemblable, pour beaucoup de raisons. N. Foucquet demeura à Metz fort peu de temps, il était mineur, son père vivait encore, enfin nous le verrons très zélé pour les devoirs de sa charge à son retour à Paris. On ne peut donc accepter sans réserve le témoignage du pamphlétaire ; mais il est très vraisemblable, que, dès cette date, N. Foucquet rechercha une société élégante à laquelle les Feuquières donnaient le ton.

3. Nicolas Goulas, l'auteur des Mémoires, eut, en 1650, l'occasion de s'entretenir avec Foucquet, alors qu'il intercédait en faveur de Léonard Goulas. Voici comment il raconte son entrevue : « J'entretins là ce M. Foucquet environ une demi-heure et ne le trouvai pas tel qu'on nous l'a prôné depuis : s'il parlait sensément ce n'était ni bien, ni avec délicatesse..., mais il n'était encore que maître des requêtes et n'avait pas beaucoup respiré l'air de l'anticamera... » (*Mé-*

mine, un peu maigre et languissant, la face colorée pourtant et l'œil vivant, mais plus profond et plus doux que plein de feu, plus mélancolique que riant. La lèvre est voluptueuse, les paupières, la supérieure légèrement gonflée, l'autre plissée témoignent du même penchant, la moustache est noire et fine, les cheveux noirs, longs et abondants, les mains aristocratiques et d'une merveilleuse délicatesse, la mise, en dépit de son caractère officiel, recherchée. A contempler les portraits de Louis-Ferdinand Elle [1] et de Sébastien Bourdon [2] qui sont à peu près contemporains, on sent la présence d'une intelligence éveillée, d'un vif désir de parvenir, déguisé sous les apparences du nonchaloir, d'un besoin incoercible de paraître et d'être admiré.

Tel était N. Foucquet peu de temps après qu'il sortit des mains de ses maîtres, si l'on peut dire toutefois qu'il sortit jamais des mains de ceux qu'on trouvera durant tout le cours de sa prospérité si flatteurs et si empressés autour de lui.

moires de N. Goulas, éd. Ch. Constant, Paris, Renouard, 1882, 3 in-8, tome III, p. 181-182). Léonard Goulas, secrétaire des commandements de Monsieur, était l'ami de Foucquet.

Au contraire l'abbé de Choisy, parlant de lui après sa chute, d'après le témoignage de nombre « de gens d'esprit », dira : « Nicolas Foucquet avoit... la conversation légère, les manières aisées et nobles. » (*Mémoires* de l'abbé de Choisy, éd. Champollion, *collection Michaud et Poujoulat*, p. 373, col. 2.)

1. Collection du baron Seillières ; photographie à la Bibliothèque Nationale, dans la collection Armand, aux Estampes. (Voyez, ci-après, chap. XVIII).

2. Musée de Versailles. (Voyez ci-après, chap. XVIII). Sébastien Bourdon ne put peindre ce portrait qu'en 1637 ou dans les années qui suivirent. Avant 1637 il était à Rome. Il séjourna ensuite à Paris, d'où il partit pour la Suède en 1652 ; il était de retour en 1658. A considérer d'ailleurs les traits du visage, on ne peut douter qu'il représente Foucquet fort jeune. Or en 1637 N. Foucquet avait vingt-deux ans : c'est donc vers cette date qu'il faut placer l'exécution de ce portrait.

CHAPITRE II

RELATIONS AVEC LES JÉSUITES

I. — *Les Jésuites au milieu du* XVII*e* *siècle.* — Lutte avec Port-Royal. — Activité intellectuelle. — Les Jésuites comptent dans leurs rangs des savants, des écrivains, des peintres, des architectes.

II. — *Le goût des vers latins, des discours latins commun à Foucquet et aux Jésuites.* — Le père Cossart lui présente les thèses de J. Jannart. — Le père Deschampsneufs avocat de la Compagnie auprès de Foucquet — Foucquet conclut contre Arnauld (nov. 1656). — Mort d'un fils de Foucquet. — Élégies de Vavasseur, Cossart, Jordan, Rapin, etc.. ; vers du père Le Moyne.

III. — *Échange de bibliothèques.* — Le père Labbe : *Bibliotheca Nova.* — Foucquet dote la bibliothèque du collège de Clermont; — il fait enregistrer la bulle (déc. 1657). — Mort du jeune Mancini : nouveaux services de Foucquet. — Activité du Père Deschampsneufs. — Le père Lescalopier : *Humanitas Theologica.*

IV. — *Relations avec Port-Royal.* — Foucquet lié avec Simon Arnauld d'Andilly ; son attitude vis-à-vis de Robert. — Les illusions de Mlle de Vertus. — M. de Pomponne compromis et mécontent. — Protestations du grand Arnauld.

Conséquences littéraires d'une conduite politique.

Ce serait une longue et curieuse histoire que celle des rapports politiques et mondains du surintendant et des maîtres de sa jeunesse. Elle n'appartient pas tout entière à l'histoire du Mécénat de Foucquet; mais elle s'y rattache à tant d'égards, elle explique si souvent les préférences littéraires, artistiques, scientifiques même du surintendant qu'elle en est comme la préface naturelle.

Ce sont précisément les années de la faveur de Foucquet qui ont vu se décider la querelle théologique des Jansénistes et des Jésuites et, comme Pascal le constate[1] avec douleur, ces derniers exercer sur la plupart des consciences mondaines un empire d'autant plus puissant qu'il était plus doux. Les destinées des lettres ont été si fort intéressées à ce conflit religieux et politique que les combattants nous apparaissent non seulement comme les champions de théories métaphysiques et morales contradictoires, comme des rivaux avides de s'arracher les uns aux autres la domination sur les âmes; mais comme les représentants de deux esthétiques aussi opposées que leurs doctrines et leurs intérêts.

En un temps où l'universalité du savoir paraissait encore possible, où l'on se piquait volontiers d'avoir des notions de tout, les Jésuites prétendaient que leur ordre ne demeurât étranger à aucune des connaissances humaines et se faisaient gloire de ceux d'entre eux dont l'érudition embrassait le plus d'objets. Ils disputaient à Pascal ses inventions ou s'efforçaient de résoudre ses problèmes ; ils prenaient leur part de la réputation que venait d'acquérir l'élève du père Clavius, le père Grégoire de Saint-Vincent que ses démêlés avec Huyghens mettaient précisément en vedette à cette date[2]. Le père Honoré Fabri osait affirmer dans son traité *de Homine* qu'il avait devancé Harvey dans la découverte de la circulation du sang et les naturalistes de la Compagnie prenaient le parti des circulateurs[3]. Le père Pétau venait de mourir ; mais les Jésuites possédaient le père Labbe en atten-

1. Voyez notamment : *IVe Lettre Provinciale, in fine.*

2. *Pascal* : *Œuvres complètes.* Hachette, Paris, 3 in-12, tome III, passim. Sur les discussions scientifiques de Grégoire de Saint-Vincent et d'Huyghens, voyez Jacques Boyer : *Histoire des Mathématiques*, Paris, Carré et Naud, 1900, in-8, p. 133.

3. Honorati Fabri S. J. theologi : *tractatus duo quorum prior est de plantis et de generatione animalium, posterior de homine.* Paris, Muguet, 1666, in-4. P. Bellynck : *Cours de Zoologie*, Namur, 1861,

dant la venue du père Hardouin [1]. Si l'érudition de cet infatigable compilateur manquait de sûreté, il inspirait le respect par le nombre et par le poids de ses in-folio ; on s'inclinait devant une telle intensité de labeur. Jean Bolland, suivant les traces de Rosweyde, ouvrait à l'hagiographie des voies nouvelles [2]. On se lasserait à énumérer ceux d'entre eux qui s'érigent en disciples de Cicéron. Quelques-uns étudient le grec et l'hébreu. D'autres collectionnent. Avant d'être le confesseur de Louis XIV, le père La Chaise amasse à Lyon une collection de médailles dont il doit, dès sa venue à Paris, orner la maison des pères, rue Saint-Antoine [3]. C'est parmi les Jésuites que Colbert ira chercher le numismate Pierre François Chifflet [4] pour lui confier la garde du cabinet royal des médailles. Les plus célèbres de leurs peintres, Jacques Courtois, dit le Bourguignon, ami du Guide et de l'Albane, et Daniel Zeeghers, élève de Rubens, sont précisément les contemporains de Foucquet [5].

C'est encore des mêmes années que date la diffusion de leur style architectural en France, où le père Martelange prépare le triomphe des théories par lesquelles le Jésuite Andréa Pozzo séduira bientôt l'Italie et l'Europe entière [6]. La Compagnie contribue à répandre partout le goût des allégories et des énig-

p. 23, a démontré que les prétentions du père Fabri étaient vaines. Voyez : de Backer : article *Fabri*. Crétineau Joly attribue au père Fabri cette découverte (*Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, Paris et Lyon, 1646, 6 in 12, t. IV, p. 219, note 1).

1. Crétineau Joly : *Ouvrage cité*, t. IV, p. 210, 212.
2. Idem : *ibidem*, p. 237.
3. Ed. Bonnaffé : *Dictionnaire des amateurs français au XVIIe siècle*, Paris, Quantin, 1884, in-8, p. 148, article : *François d'Aix de la Chaise*.
4. Idem : *ibidem*, p. 62, article : *Chifflet (les)*.
5. Voyez : J. Hüber : *Les Jésuites* (trad. A. Marchand, Paris, Sanoz et Fischbacker, 1875, 2 in-12), t. II, p. 232 et 235.
6. Id : *ibid* : p. 226 à 231.

mes dans la peinture et dans les lettres [1]. Elle favorise cette architecture qui parle aux sens et introduit dans l'église avec le jeu puéril des lignes brisées et des arcs rompus cette magnificence stérile qui corrompt dans sa source même l'impression religieuse. Quelque partie du domaine intellectuel que l'on explore, son influence bonne ou mauvaise se fait sentir : savants, artistes, écrivains, les Jésuites se mêlent aux gens du monde et, par une rencontre qui ne saurait être tout à fait fortuite, il n'est pas un repli préféré par eux de la terre des lettres, des arts et des sciences, où l'on ne soit assuré de rencontrer, guidé par des goûts presque semblables, N. Foucquet.

1. On verra plus loin que l'un des courtisans de Foucquet, le père Le Moyne, composa un traité de *l'Art des Devises.* Le père Deschampsneufs recueille une énigme de Foucquet. Chaque année, aux distributions de prix, les Jésuites exposaient des tableaux énigmatiques destinés à faire valoir la sagacité et les connaissances de leurs élèves. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer comment un même tableau put représenter Sainte Bathilde vendue au maire du palais Archambault et devenant la femme de Clovis II et l'importation de la porcelaine des Indes par les Portugais ; ou encore, par quel miracle, le supplice ordonné par Mézence pouvait bien représenter l'usage de la lettre de cachet. On peut voir à ce sujet les très curieuses explications de H. Jouin dans son étude sur *Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV*, Paris, Laurens, 1889, in-4, p. 97 et suiv. Il est intéressant de noter que le supplice ordonné par Mézence fut peint par Le Brun, peu de temps avant qu'il entrât au service du surintendant. M. H. Clouzot dans la *Revue du Bas-Poitou* (12e année, 3e livr.) a signalé des tableaux énigmatiques du même genre.

II

Parmi tant d'études, la versification latine était, on le sait, la distraction favorite des pères. Il n'est presque aucun d'entre eux qui n'ait contribué à augmenter la bibliothèque des poètes latins de ce siècle. Leurs élèves eux-mêmes gardaient quelquefois ce goût pendant toute leur vie et les Gervaise, les de Brienne n'étaient pas inférieurs à leurs maîtres. Pourtant les études latines ne laissaient pas chez les mondains des traces aussi profondes que dans le siècle précédent. Méré constatait que les docteurs seuls savaient réellement le grec et le latin [1]. Tanneguy Lefebvre déplorait que tant de temps et d'argent fussent dépensés à acquérir une si médiocre culture et une connaissance si imparfaite de l'antiquité [2]. N. Foucquet eut le mérite de garder tout le bénéfice que pouvaient assurer des études faites pour la montre plus que pour la science [3]. A défaut d'une intelligence réelle des grands maîtres de l'antiquité, il retint du moins la pratique de la prosodie et de la métrique latines, il fut aux yeux de ses contemporains un bon juge de cette poésie singulière, écrite dans une langue étrange, plus morte à coup sûr que celle des poètes antiques qu'elle prétendait rajeunir.

1. Méré cité par Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III, p. 420. Voyez aussi : H. Rigault : *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, ch. V, p. 58 et suiv.

2. Tanaquilli Fabri Cl. V. Claudio Sarravio epistola Salmur., nonis maiis MCIƆIƆLII : « Quid causæ sit, Sarravi clarissime, cur cum infinita propre puerorum multitudo quotidie literarum professoribus in disciplinam tradatur, tam paucos tamen reperias, qni vel mediocrem aliquam illarum cognitionem, post incredibilem et temporis et pecuniæ jacturam, assequantur. » (*Lettres de T. Lefebvre* : Ep. XLI, p. 115.)

3. Voyez H. Lantoine : *Histoire de l'Enseignement secondaire en France au XVII[e] siècle*, Paris, Thorin, 1874, in-8, p. 92 et 93.

Un érudit célèbre en son temps, Alexandre Morus cite à Philibert de la Mare le sentiment de Foucquet sur un poème latin, comme celui d'un juge qui fait autorité en la matière[1].

Au lendemain de son élévation au pouvoir, le surintendant remet à l'un des latinistes les plus scrupuleux et les plus estimés de ce temps, un avocat au présidial d'Auxerre, Ch. Balthazar, le soin d'écrire son panégyrique et Bayle ne peut s'empêcher d'admirer ce discours « d'un beau style »[2]. Bayle a raison : l'élu de Foucquet passe en clarté et en élégance les latinistes d'alors, sans en excepter Tanneguy Lefebvre. Foucquet lui-même serait le meilleur poète latin d'un siècle, qui en produisit une abondante moisson, s'il était certain qu'il fût l'auteur de la touchante invocation à la Vierge que le *Bulletin de l'Académie delphinale* a publié sous son nom[3]. Il aime en tous cas à s'entourer de poètes latins et leur confie volontiers le soin de sa gloire. Il n'est pas interdit de penser qu'il éprouvait quelque plaisir à se souvenir des cérémonies scolaires où professeurs et disciples apportaient également leur tribut. Ces rentrées où le régent de seconde récitait un poème latin de sa composition, ces distributions de prix où, élève, il avait joué son rôle dans les tragédies allégoriques, œuvres de ses maîtres, n'étaient pas sorties de sa mémoire.

Les Jésuites surent profiter de ces dispositions de

1. Bibliothèque de Troyes, ms. 696, fol. 153.
2. Bayle : *Dictionnaire* : article *Balthazar*.
3. *Bulletin de l'Académie delphinale*, t. 1, p. 262 et suivantes. Ces vers ont été trouvés par un trappiste d'Aiguebelle dans un registre de la cure de Reauville, petit village très rapproché de la terre de Grignan, où ils ont pu être apportés par Mme de Sévigné. Ils ont été reproduits par P. Clément à la suite d'une notice sur N. Foucquet (p. 451 et suiv.) qui précède son *Histoire de la Vie et de l'Administration de Colbert* dans l'éd. de 1848, Paris, Guillaumin, in-8 On verra plus loin (chapitre XX) que ce poème dont on possède d'ailleurs un texte plus complet paraît devoir être attribué au médecin Nicolas Gervaise.

leur ancien élève. Ils lui firent en prose et en vers latins la cour la plus assidue : ils s'associèrent à ses joies en latin, ils pleurèrent en latin sur ses deuils. C'est en prose latine que le père Cossart, son contemporain et, peut-être, son condisciple, lui présente les thèses philosophiques de Jacques Jannart avec les éloges obligatoires en telle rencontre. Le latin est une langue fort commode pour opposer le mérite à la fortune, vanter les lumières d'une jeunesse précoce et cette égalité d'âme, cette gravité que les Romains appréciaient par dessus tout. Foucquet, c'est la lumière qui dissipa les ténèbres de nos troubles, le soleil qui n'est jamais si puissant que dans sa sérénité. Et quelle magnifique énumération de vertus où se complaît l'abondance fleurie du père Cossart ! « Humanitas, modestia, integritas, candor, amicitia, fides ac constantia, dignitas sine supercilio, magnificentia sine luxu, munificentia sine ostentatione, eloquentia sine fastidio... » J'en passe : tout d'ailleurs tient dans le mot de la fin : « Non accedo fortunæ supplex, sapientiam convenio ! [1] »

Pour faire plus sûrement leur cour à leur docte élève, les Jésuites avaient placé près de lui un érudit de leur ordre [2]. Le père Deschampsneufs se partage entre le latin et l'hébreu et lorsqu'il offre à Foucquet ses psaumes de David, il déclare qu'il ne veut point d'autre critique de son exégèse, heureux si son Mécène le corrige et plus encore s'il l'approuve [3].

1. *Gabrielis Cossartii e S. J. Orationes et Carmina, nova ed.*, Paris, Barbou, 1723, p. 165 à 167. Un éloge placé en tête du volume (*In obitum Gabrielis Cossartii epicedia*, p. 4) vante précisément cette abondance.

2. Le père Deschampsneufs était en relations avec les Foucquet dès 1640. De 1648 à 1661 il paraît plus assidu que jamais à faire sa cour.

3. Deschampsneufs : *Psalmi Davidici et Sacra cantica, etc.* Paris, [illegible] et G. Cramoisy, 1648, in-8. L'ouvrage est dédié à Foucquet : Cujus auspiciis hæ meæ lucubrationes felicius prodeant, dit l'auteur, quam ejus quem hereditaria benevolentia Societati nostræ

C'est une singulière figure que celle de ce père. Installé dans la maison de Foucquet, comme le père Rapin dans la maison de Lamoignon [1], en qualité de protecteur des intérêts de la Compagnie et de surveillant de ses hôtes, il est sans cesse à l'affût des services à rendre aux uns, des obligations à créer aux autres ; il guette le moment propice pour la complaisance ou pour la requête [2]. Il a négocié le mariage de sa parente Louise Fourché de Quéhillac avec N. Foucquet [3] et la mort de cette première épouse, le mariage du surintendant avec Madeleine de Castille (5 février 1651) ne l'ont point écarté de la maison. Il partage sa vie entre Paris et Saint-Mandé, préfet des classes de grammaire au collège de Clermont, bibliothécaire « honoraire » chez le ministre jusqu'au jour où il s'efforcera de soustraire à la rapacité

addixit, mihi devinxit affinitas ? Cujus patrocinio in lucem et conspectum tutius veniant, quam illius quem propter ingenii vim, animi moderationem, consiliorum maturitatem et constantiam justitiæ, rectique tenax propositum, juris sui cognitorem et controversiarum suarum disceptatorem ac judicem regio in consistorio plerique ambiunt ? »

1. Voyez Dejob : *De Renato Rapino*, cap. III.

2. Il se nommait en réalité Pierre Bourrijau, nom qu'Amelot de la Houssaye (*Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, Amsterdam, Z. Châtelain, 1737, 3 in-12, T. II, p. 352) change en celui de Bouriot « qui, dit-il, convenait parfaitement à sa rusticité et à son humeur fière. » Il raconte qu'appelé par la troisième femme du président Le Coigneux à son lit de mort, il se conduisit de telle sorte que le moribond lui imposa le silence et que sa pénitente le quitta (Id. : *ibid*, p. 353). Sa conduite chez N. Foucquet donne de lui une idée très différente. Le père Chérot (*Le Surintendant Foucquet, ami des livres*, *Études Religieuses, etc.*, revue mensuelle publiée par les pères de la Compagnie de Jésus, Paris, Retaux, in-8, année 1891, janvier, p. 70 et suiv.) fait du père Deschampsneufs un très grand éloge. Dans son projet de résistance à Mazarin, Foucquet vante son affection et son dévouement, mais craint ses indiscrétions et ses imprudences. (*Copie figurée de l'écrit trouvé dans le cabinet appelé Secret de la maison de M. Foucquet à Saint-Mandé*. (B. N. impr. Lb^{37}, 3440, p. 8 et *Recueil Thoisy* : vol. 158 (Procès de M. Foucquet, t. VI, fol. 317 v°).

3. *L'homme de conscience au roi*, (B. N : impr. Lb^{37}, 3436, p. 27, prétend que Foucquet était ruiné quand le père Deschampsneufs négocia ce mariage. Le premier mariage de N. Foucquet eut lieu dans les premiers mois de 1640 (Lair : *T. I*, p. 74) ; le second le 5 févr. 1651. (Jal : *Diction.* Art. *Foucquet*, p. 592. Lair : T. I, p. 150-152).

royale une bonne part de « ses » livres confisqués [1].

C'est lui qui plus que tout autre rappellera à N. Foucquet ce qu'il doit à ses maîtres, qui le fera souvenir qu'ils ont éveillé en lui le goût des études latines, qui lui présentera les vers français du père Le Moyne et les in-folio du père Labbe. Il ne faut pas que Foucquet oublie un instant tout ce qui fut étalé à ses yeux dans la maison où fut nourrie sa jeunesse. Expositions de tableaux allégoriques signés Le Brun, devises et blasons interprétés par un des pères, solennités scolaires, fêtes offertes à sa vanité naissante, travaux de géographie, de philologie, de diplomatique, discussions sur des matières médicales, bavardages poétiques et prétentieuse éloquence : voilà ce qu'évoquaient à sa mémoire la présence du père Deschampsneufs et ses propos.

Le père lui demandait d'être fidèle aux traditions de sa famille, de ne rien laisser perdre de cette bienveillance héréditaire qui l'attachait à la société [2]. Parfois aussi il adressait la même requête à Mme la Procureuse Générale ; il intéressait la mère, les frères, la femme du surintendant aux pères qui ne cessaient de prier pour l'âme de Nicolas [3]. Tant de zèle recevait sa récompense. Si la Compagnie de Jésus avait besoin du ministre, le ministre n'était pas

1. Le père Chérot : *Ouvr. cité*, p. 69 et s., B. N. *ms. lat. 17.172*. D'après le père Chérot, le père Deschampsneufs fut successivement professeur de seconde, de rhétorique et des deux sections de philosophie. Nommé en 1639 à la préfecture des classes de grammaire, il exerça cette charge pendant seize années consécutives.

2. Voyez la dédicace des *Psalmi Davidici* citée plus haut.

3. Deschampsneufs : *Pratique de la véritable dévotion conforme aux maximes évangéliques, recueillies de tout le nouveau testament*, Paris, S. et G. Cramoisy, 1652, in-8. L'ouvrage est dédié à Mme la Procureuse Générale et la dédicace se termine ainsi : « Il me suffira donc, Madame, d'employer ce peu de lignes à vous supplier très humblement de ne point refuser votre approbation à ce petit ouvrage et de conserver l'honneur de la protection de Monseigneur le Procureur Général à une Compagnie dont le moindre est de lui et de vous, Madame, etc. »

Le même a dédié à L. Foucquet, évêque d'Agde, ses *Axiomata evangelica Christi Domini et Apostolorum*. Paris, S. Cramoisy, 1659, in-12. Cet ouvrage qui ne se trouve pas à la bibliothèque nationale,

moins désireux « de la mettre dans ses intérêts[1]. » Ainsi se concluait peu à peu et se fortifiait chaque année une alliance politique dont les lettres étaient le prétexte et la manifestation apparente.

Le 9 janvier 1654, N. Foucquet présentait requête au parlement « pour avoir permission d'informer contre les menées et assemblées secrètes qui se faisoient au préjudice de la religion. » Cette requête, si l'on en croit les *Mémoires* de Des Lions, n'allait à rien moins qu'à «ruiner Port-Royal»; mais devant l'hostilité de la cour, le procureur général n'insista pas[2]. L'année suivante, les Jésuites sollicitent de Foucquet, depuis peu vicomte de Melun, l'expulsion de deux docteurs jansénistes qui prêchaient dans cette ville, et Foucquet leur conseille de « donner à la cour avis des faits[3]. » Il n'ose s'avancer, peu sûr du parlement[4]. Même en 1656 il conseille à Mazarin de ne pas forcer le parlement à enregistrer la

ne se trouve pas non plus à l'Arsenal quoiqu'il figure au catalogue sous la cote, T. 7.633.

Au sujet des prières dites pour Foucquet par les Jésuites, voyez : *Davidis suspiria excerpta a Petro Deschampsneufs*. Paris, S. Cramoisy, 1659, in-12.

1. Chapelain : *Lettres*, éd. Tamisey de Laroque, Paris, impr. nat., in-4°, tome II, p. 179.

2. *Journaux de M. Des Lions, doyen de la faculté, de la maison de Sorbonne et de l'église de Senlis*. B. N, ms. fr. 24.999, p. 11.

3. R. Rapin : *Mémoires*, (Ed. L. Aubineau), t. II, p. 294 et 295). Ajoutez que d'autre part Foucquet ne voulait pas avoir querelle avec l'archevêque de Sens, favorable aux Jansénistes et « alors ami de Le Tellier secrétaire d'État. » Cf. encore R. Rapin : *Ouv. cité*, t. II, p. 484-485 et p. 494-496. Deux ans après, l'archevêque de Sens, Gondrin de Pardaillan, était brouillé avec la marquise du Plessis Bellière, la grande amie du surintendant. (*Catalogue d'une précieuse collection d'autographes... provenant de M. de Monmerqué*, Paris, Charavay, 1884, in-8, pp. 22-23).

4. Ces craintes de N. Foucquet sont nettement marquées dans une lettre écrite à Mazarin (*Affaires étrangères*, *France*, t. 804, fol. 408 v°), au lendemain même des séances du parlement où la cour, malgré les efforts d'Omer Talon, avocat du roi, avait rejeté la requête des Jansénistes tendant à empêcher la censure du livre d'Arnauld par la Sorbonne. Voyez Loret : *Gazette du 4 déc. 1655*). Cette lettre a été publiée par Chéruel : *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, t. II, p. 339.

bulle[1] et le père Rapin le soupçonne d'exagérer la résistance des conseillers jansénistes pour se rendre plus nécessaire[2]. Pourtant il n'attendait qu'une occasion favorable de servir ses amis. Au mois de novembre de la même année il conclut contre Arnauld au parlement et assure le succès de sa cause en promettant aux magistrats de les faire payer de leurs gages[3].

Dans le temps même où le procureur général prononçait cet important réquisitoire, il perdait un fils âgé de quatre ans. Cette mort permit aux Jésuites de témoigner leur reconnaissance à leur protecteur et les fit entrer plus avant encore dans ses bonnes grâces. Les larmes versées par tout le collège de Clermont attirèrent sur la maison une pluie d'or, sur ses hôtes un déluge de faveurs. Aussi bien le petit François, qui venait de mourir, avait fait concevoir de singulières espérances et les pères sur sa tombe versaient les lys à pleines mains[4].

1. Le 16 octobre 1656, Alexandre VII, qui venait de succéder à Innocent X, avait confirmé par une bulle nouvelle le décret de son prédécesseur contre le Jansénisme. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. III, p. 26 et suivantes) attribue à Mazarin les tergiversations qui lui furent conseillées par le procureur général. Les *Mémoires* de Feydeau, qu'il cite, prouvent seulement que les Jansénistes se faisaient quelques illusions au sujet des dispositions du cardinal à leur égard.

2. R. Rapin : *Mémoires*, t. II. p. 393 et 394.

3. Antoine Arnauld était accusé d'avoir soutenu que Jansénius était orthodoxe et que la grâce avait manqué à saint Pierre. La Sorbonne saisie de l'affaire s'était adjoint nombre de moines surnuméraires. Pour protester contre l'adjonction de ces intrus, soixante docteurs, Saint-Amour en tête, firent appel au parlement. L'arrêt promettait d'être favorable aux réclamants. Omer Talon, avocat général, avait conclu en leur faveur. L'intervention de Foucquet changea tout: dès lors Arnauld vit sa cause perdue (Voyez Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III, p. 34 et Lair : *Ouvr. cité*, t. I, p. 372.).

4. Les pièces que nous allons passer en revue ont été réunies par les soins du père Deschampsneufs et insérées avec une épître dédicatoire écrite par lui en tête de la *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum R. P. Labbei* (Paris, Seb. et Gab. Cramoisy, 1657, 2 in-fol.). Si l'on en croit le père Deschampsneufs, ces pièces avaient été composées ussitôt après l'événement. Elles sont certainement antérieures au ıariage de la fille aînée de N. Foucquet, (12 févr. 1657. Loret : *Muse istorique*, t. II, p. 301) comme le prouve l'élégie du père Cossart qui ait allusion à ses nombreux prétendants. (*Apologia mortis*, vers 154).

Le père Vavasseur, le premier[1], — celui que le père Bouhours estime l'un des esprits les plus judicieux du siècle[2], — s'ingéniait en son honneur à rajeunir les proverbes. « Heureux, disait-il, qui meurt jeune, l'esprit tue, la violette se fane vite, le rossignol ne vit guère » et voilà pourquoi François Foucquet est mort à quatre ans « avant que la barbe eût vêtu son menton et ses joues. »

« Nondum pubertas plenis advenerat annis
Lanugo teneras vestieratque genas. »

Gabriel Cossart[3] venait ensuite et justifiait la Mort d'avoir enlevé l'enfant à son père. Elle l'a pris pour un homme fait : n'était-il pas permis qu'elle se trompât ? C'est François qui est le coupable : il a trompé celle qui trompe les hommes.

« Illa ego quæ nulla dicor superabilis arte,
Nullis ante hominum victa fuisse dolis,
Vocibus infantis cogor decepta fateri ! »

Aussi bien, elle aurait pu faire d'autres victimes : mère, oncle, père, et N. Foucquet est son obligé. Ce badinage ridicule sur un cercueil se prolonge pendant près de trois cents vers. Puis le père Jordan[4] demande à la mort qu'on puisse dire : « Il vit » avant de dire : « Il a vécu. » Mais la cruelle de répondre au père Jordan comme au père Cossart : « Que parles-tu d'enfant ? C'est un homme, c'est un vieillard. » Et certes c'était un enfant précoce, celui

1. Vavasseur : « *Excellentes præter modum pueros non esse vitales. Elegia.* »

2. Bouhours : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène, 2e Dialogue*. Un certain nombre d'érudits : Grævius, Konig, de la Roque, le père Pétau ont fait également son éloge. Voyez Baillet : *Jugements des Savants*, t. II, p. 19, 113, 578.

3. Cossart : « *In mortem Francisci Foucquet, quadrimi pueri ad miraculum festivi et ingeniosi, elegia. Apologia mortis.* »

4. Jordan : « *Ad illustrissimum virum dominum Nicolaum Foucquet. Expostulatio de morte Francisci filii.* »

qui, ayant vu cinq hivers et moins d'étés, faisait en ces termes ses adieux aux jardins de Vaux:

« Supremum, o Vallis, hodie vos cernimus, inquit :
Hospes abit vester nec rediturus abit! »

A son tour le père Rapin vient apporter en offrande les larmes des Muses[1]. Il se montre d'abord plus raisonnable, sinon moins prolixe et plus original: il retrace, non sans élégance, les caresses maternelles. « Que les poètes, dit-il, pleurent l'enfant, qui, comme son père, eût été un autre Mécène »:

« Nulli flendus erat nisi vatibus atque Camenis,
Debebat similis si patris esse sui. »

« Mais que les parents ne regrettent pas sa mort: et, ici, le père Rapin ne peut résister plus que les autres au désir de montrer son bel esprit:

« Proinde fleant Musæ, vos, o cessate, parentes:
Non poterit vester jam pius esse dolor :
Ingenium nato postquam *cæleste* dedistis,
Illa *terra* diu non habitanda fuit. »

Ces madrigaux élégiaques étaient suivis d'une idylle du père de Valognes[2], d'une épitaphe du père Labbe[3], d'une devise du père Le Moyne[4]. Par les soins de l'un, Tyrcis et Ménalque élevaient à Daphnis un autel sur le Clermont. Grâce au dernier l'éclair qui, dans la nue, naît et meurt au même instant, s'exprimait en vers français ambitieux et plats.

1. Rapin : « *Franciscus Foucquet, puer quadrimulus illustrissimi viri Nicolai Foucquet summi Galliarum ærario præfecti filius post fatum in stellam vice lacteæ mutatus. Consolatio ad parentes.* » Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce que cette métamorphose a de ridicule.

2. Pierre de Valognes : *In obitu Francisci Foucquet triennii non multo majoris, Daphnis, ecloga.*

3. Cette épitaphe n'a pas moins de trente-trois lignes, sans compter un distique complémentaire (*Epigramma*)

4. Devise : Un éclair dans une nue : *Dum orior, morior.* Le sonnet explique la devise

III

Nicolas Foucquet sut gré aux pères de cette prodigieuse dépense de mauvais goût. Il avait appris au collège à ne pas dédaigner ces exercices pédantesques[1] capables de défigurer la douleur vraie et de rendre suspecte même l'émotion la plus sincère. Quoiqu'il ait montré en d'autres temps plus de goût, il n'était pas homme à résister aux arguments du père Cossart et d'ailleurs ses intérêts politiques étaient en jeu. Servir les Jésuites c'était faire sa cour à Mazarin et se ménager des alliés puissants.

Déjà, au cours des années précédentes, il avait contribué à la construction de bâtiments nouveaux, destinés à recevoir la bibliothèque du collège de Clermont. C'était le père Deschampsneufs qui s'était mis en tête de recueillir l'argent. N. Foucquet avait été tout le premier à répondre à l'infatigable solliciteur[2]. Mais, au commencement de l'année 1657, il fit mieux encore. Il donna au collège un capital de

1. C'est sans doute à des exercices de ce genre que fait allusion le père Lescalopier, lorsqu'il dit en parlant de Foucquet : « Musis a prima ætate familiarissime usus es : te puerum aluerunt. » (*P. Lescaloperii* : *Humanitas Theologica*, Paris, S. Cramoisy, 1660, in-fol.).

2. D'après une description en vers latins de la bibliothèque des Jésuites (*Bibliotheca Claromontana Patrum Societatis Jesu*, *carmine descripta a C. Fr.*, *in Senatu parisiensi advocato*, Parisiis, e typ. E. Martini, 1661, in-4) Foucquet aurait même supporté tous les frais ; « Inclytus hæc nuper Fucquetius ardua ab imo Tecta solo erexit, donisque ornavit opimis. » Mais il est plus vraisemblable qu'il fut seulement le principal donateur : le nécrologe du père Deschampsneufs cité par le père Chérot (*Ouv. cité*, p. 81, note 1) dit en effet que ce père *recueillit* de l'argent, ce qui donne l'idée d'une collecte : « De collegio parisiensi quam optime meritus, utpote cujus studio atque industria ad novam ædificiorum structionem et ad bibliothecæ fundationem magna vis pecuniæ collecta est. »

22.000 livres représentant 1.000 livres de rentes annuelles pour acheter des livres[1].

Ce présent considérable lui valut de la part des pères de nouveaux et enthousiastes témoignages de reconnaissance. Tout aussitôt le père Labbe lui dédie sa *Nova Bibliotheca Manuscriptorum Librorum*, énorme recueil de manuscrits historiques et théologiques, empruntés à la bibliothèque des pères, à celles de Peiresc, de Vyon d'Hérouval, de Sirmond, de de Mesmes, de Claude Hardy et de l'auteur[2]. L'ouvrage est de ceux qui ont valu au père Labbe cet éloge de Voltaire: « Il a rendu de grands services à

1. Lettre inédite citée sans nom d'auteur ni de destinataire par le père Chérot (*Ouv. cité*, p. 80). Cf. *Systema Bibliothecæ collegii parisiensis S. J.* par le père Garnier, 1678, in-4, p. 5. Voici ces deux textes : « In collegio parisiensi bibliothecam nostram perpetuo mille librarum censu dotavit vir illustrissimus N. Foucquet, regius in supremo Parisiorum senatu procurator generalis et summus ærario præfectus, numeratis duobus et viginti librarum gallicarum millibus. » « Vir utraque fortuna illustrissimus N. Fouquetius, regius in supremo Parisiorùm curia procurator, ærario gallici imperii cum suprema potestate præfectus et status administer, bibliothecam libris et denariis auxit, novam suis sumptibus exstruxit et libras gallicas mille annui reditus munificentia singulari ad bibliothecam in perpetuum novis libris instruendam attribuit. » E. Fournier (*Livre commode*, t. I, p. 132, note 3) d'après une note de l'abbé Goujet, écrite en marge d'un exemplaire du *De Bibliothecis parisiensibus de* Dan. Maichel, 1729, in-8, p. 94, dit que le Foucquet dont les Jésuites étaient les obligés, était non le surintendant, mais le marquis de La Varenne. Les textes qui prouvent le contraire abondent. Nicolas de Blégny nous apprend que, de son temps, (1692) « les curieux » pouvaient « avoir par faveur quelques entrées » dans la bibliothèque de la rue Saint-Jacques « composée », dit-il assez inexactement, « en partie de celle de M. Foucquet. » (*Le livre commode des adresses de Paris pour 1692*, Paris, Daffis, 2 in-18, 1878, t. I, p. 129 et 132).

2. Il n'est peut-être pas inutile de donner par un extrait de la table des matières une idée de cet ouvrage. La première section *historique* et *chronologique* renferme : Les Fastes consulaires (ms. de la bibl. du coll. de Clermont) ; les Chroniques de Prosper d'Aquitaine, l'Histoire des Goths de Saint-Isidore (d'après plus. mss.) ; la Chronique d'Hugues de Verdun, ms. du coll. de Clermont). Une deuxième section *biblique* et *théologique* contient un grand nombre de chroniques de monastères et d'églises et parmi elles la chronique d'Aquitaine de 834 à 1025, une Chronique anonyme du règne d'Alexandre Sévère et les Chroniques des rois francs. La troisième composée d'actes d'évêques et de vies de saints contient les Chroniques des abbés de Saint-Germain et renferme en tout sept ouvrages. Puis

l'histoire [1]. » Le père Labbe avait compris l'intérêt que présenterait pour les érudits et les historiens la publication des sources mêmes et il préludait par cette édition de chroniques, d'archives, de vies de saints et de saintes à sa collection des conciles et des historiens byzantins.

C'était donc un honneur réel pour N. Foucquet de voir son portrait en tête de l'ouvrage, que, disait le père, « il orneroit mieux que toute une galerie d'images n'ornoit l'atrium d'un illustre Romain. [2] » Bibliophile, il devait être sensible à cet hommage d'un bibliophile ; curieux de pièces officielles, studieux de collectionner des documents historiques, il sentait tout le prix des estimables efforts de cet intrépide compilateur. Ajoutez que le père savait joindre à cet hommage des éloges pleins d'à-propos et qu'il résumait en une page nourrie tous les titres du surintendant à la reconnaissance publique [3].

Ce n'était pas seulement en tête du livre du père Labbe que le portrait de N. Foucquet allait trouver place. Les Jésuites avaient installé leur bibliothèque dans une belle galerie. Là, dans les intervalles laissés par neuf grandes fenêtres étaient représentés les illustres de leur ordre : Perpignan, Maldonat, Fronton, Salian, Sirmond, Crussol, Pétau, Caussin [4]. Mais

viennent dans une quatrième et une cinquième partie des mélanges historiques, archives d'églises et de monastères, et, de nouveau, des vies de saints et de saintes.

1. Voltaire : *Catalogue alphabétique de la plupart des Écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV pour servir à l'histoire littéraire de ce temps*, Paris, éd. Garnier, 1878, t. XIV, pp. 32 et suivantes, article *Labbe*.

2. Ce portrait est une gravure de F. Poilly d'après Le Brun. Ces flatteries à Foucquet au sujet de son portrait sont le début même de l'épître dédicatoire.

3. *Epitre dédicatoire* : p. 2 et 3.

4. Tous ces détails sont donnés par la description anonyme de la bibliothèque des Jésuites que nous avons déjà citée :

« Contra ubi dant magna novem intervalla fenestræ,
Ora novem sunt picta virum, quæ maxima Claro
Lumina fulserunt monti, dum vita manebat,

la peinture capitale qui décorait cette galerie était le portrait du donateur, au-dessus duquel la Renommée prenait son vol, tandis qu'à ses côtés se tenaient

Nunc totidem æthereas exornant sidera sedes.
Primam Perpinianus habet, quem regia quondam
Dicentem plenis affusa Lutetia templis
Suspexit. Post hunc te, Maldonate, videmus
Cui nulla in sacris arcana impervia libris ;
Et te doctrina clarum eloquioque potentem
Augeri, si qua est dicendi copia. Nec non
Doctorum ornator Ducæus Fronto Pelasgum
Insequitur, cui tu tantum, Chrysostome, debes.
Nec Saliamus abest ; quique antiquissima tanto
Christiadum excussit studio monumenta priorum
Sirmondus nulli scribendi laude secundus,
Cresoli deinde ora vides, quo doctior alter
Non fuit excepta sapientis mente Petavi...
Fata illum nobis etiam vidisse negarunt.
Tu nuper unus eras calamo, Caussine, diserto
Aulam qui faceres, dictu mirabile, sanctam. »

Arrivé devant le portrait de N. Foucquet, le poète s'arrête longuement :

« Atque equidem medio si fas consistere cursu
Propositaque viam subita deflectere meta,
Fucqueti laudes humili tentare Camæna
Auderem, genuinum herculeo qui robore munus
Sustinet, (horum uni quondam vix unica cervix,
Æqua fuit, binique unum quandoque ferebant)
Qui, licet innumeras agitet sub pectore curas.
Et populis vivat plus quam sibi, dulcia semper
Musarum studia et tranquillæ Palladis artes.
Excolit. Assiduo decus immortale labore
Affectat : nec deliciis ignobilis oti
Ingenium caret, aut discendi mittit amorem.
Haud aliter cœlo properans sol aureus alto
Quamvis præcipiti rapidus volat impete, quamvis
Hesperii exspectant populi, damnantque morantem :
Quamvis et mediis cæcæ telluris in antris
Imperfecta metalla jacent cæptique labores :
Non tamen ille humiles violas incultaque temnit
Lilia, at intentus spectat, suavique moratur
Affectu : nec non calices aperire recentes,
Et dulcem traxisse rosæ dignatur odorem :
Sic gemini quamvis immensa mole prematur
Officii, tamen invenit Fucquetius omni
Qua ratione libros conquireret orbe, superbas
Qua strueret ratione domos et divite cultu
Ornaret, prisco meliorem nactus Apellem
Tanta sibi invitis sapiens facit otia curis. »

la Justice et la Foi [1]. Le marbre lui-même disait ses bienfaits [2]. Sur les livres, au monogramme de la Compagnie, les Jésuites avaient associé sa marque : le double Φ et l'écureuil héraldique [3]. Le père Cossart, homme charitable et bon et qui avait pour Foucquet une affection véritable, faisait complaisamment admirer aux visiteurs toutes ces merveilles.

L'année même où cette alliance se faisait plus étroite, les Jésuites sentirent les bienfaits d'une protection puissante. Au mois de septembre 1657, ils s'inquiétaient fort de la cour pressante que Langlade, secrétaire du cabinet, et Gourville faisaient à Mazarin [4]. Langlade et Gourville, voulaient, disait-on, persuader au cardinal que les Jansénistes n'étaient pas, comme il le croyait, les amis de Retz [5]. Mazarin, toujours diplomate, nullement malveillant d'ailleurs, ne les désespérait pas et même laissait entrevoir à M. Esprit, leur porte-parole, qu'il les servirait volontiers sans l'opposition de la reine-mère. De là des instances auprès du président de Nesmond et du

1. Voyez le père Chérot : *Ouvrage cité*, p. 81.

2. Voici cette inscription : Æternæ Memoriæ S. || Vir Illustrissimus || *Nicolaus Foucquet* || Regius in Supremo Senatu || Procurator, || Summus || Galliarum Ærario || Præfectus, || Regni Administer || Vice comes Melodun. || Pro suo erga rem litterariam || et Societat. Jesu || amore || Collegii Claromontani || Parisiensis || *Bibliothecam* || perpetuo censu || munificentissime dotavit || anno CIↃ.IↃC.LVII || a fundamentis erexit. (Insérée dans P. Lescaloperii.. *Humanitas Theologica*. Dédicace).

3. *Lescalopier* (*ibid*) : « Quocumque me convertam, præclara monimenta tuæ largitionis aspicio, Vir illustrissime, passim ille gentilis sciurus, ad alta semper erectus, inque oculos inque manus incurrit, nec ulla frons est optimi cujusque voluminis quæ muneris tui non præferat insignes notas. »

4. Des Lions tenait la chose de Poncet. (*Journaux de M. Des Lions*. B. N. ms. fr. 24.999, p. 106 et 107).

5. Il est curieux de constater que cette année 1657 est précisément celle où *Port-Royal* donnait asile à celui qui fut peu après son agent auprès de Retz, M. de Saint-Gilles. (Voyez Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III, p. 188 à 196 de la 5e édition). C'était l'évêque de Coutances qui avait averti M. d'Andilly que Mazarin attachait beaucoup moins d'importance à l'affaire des Provinciales qu'à celle du cardinal de Retz ; on comprend dès lors les démarches des amis de P. R. (Sainte-Beuve : *Ouv. cité*, t. III, p. 195).

procureur général pour obtenir d'eux qu'on fît le procès aux évêques de Sens, de Beauvais et de Comminges; mais Foucquet lui-même déclare au nonce qu'on ne peut songer à s'engager dans cette voie et qu'il ne faut point troubler la paix [1]. Est-ce à dire qu'il abandonne ses amis? Ils seront bientôt rassurés à cet égard. Le mois de décembre ne se sera pas écoulé sans qu'il ait fait enregistrer au parlement la bulle du pape Alexandre VII qui condamne les propositions de Jansénius [2].

Le triomphe des Jésuites paraissait donc assuré quand une maladresse et un accident vinrent tout remettre en question. En dépit des avis des plus sages de la maison professe, le père G. Pirot avait fait paraître son *Apologie des casuistes* contre les calomnies des Jansénistes. Le livre condamné par la Sorbonne, par l'assemblée des curés de Paris, par la plupart des évêques faisait scandale. Tout l'hiver et tout le printemps le bruit fut grand [3]. En même temps un neveu, que le cardinal « destinait à porter son nom pour le faire revivre et en quelque façon le perpétuer en France », Alphonse Mancini, berné par ses camarades du collège de Clermont, succombe [4].

1. Poncet est encore l'intermédiaire qui annonce cette nouvelle à Des Lions (13 septembre 1657). (*Journaux de M. Des Lions*. B. N. ms. fr. 24.999, p. 108 et 109).

2. Arch. Nat. O[1]2, fol. 112, v° et 113. Commission pour adresser au parlement une bulle du pape qui est attachée sous le contre-scel (18 décembre 1657). Lettres patentes du 18 décembre 1657 pour l'enregistrement d'une bulle du pape Alexandre VII qui contient sa décision sur les propositions de Jansénius. (Arch. Nat. O[1]2, fol. 121).

3. R. Rapin : *Mémoires, éd. Aubineau*, t. III, p. 14, et suiv. : « Jamais, dit le père Rapin, livre ne parut plus à contre-temps ; on le prit pour un aveu dans le monde, de tout ce qui avait été objecté aux Jésuites de leur morale si décriée par Pascal. » Comparez Racine : *Abrégé de l'histoire de P. R.*, 1re partie, Paris, Hachette, 1886, in-8, t. IV, p. 518 et Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III, p. 206 à 211.

4. Une lettre de Mazarin publiée par Rathery dans le *Journal de l'Instruction publique* et citée par H. Lantoine (*Histoire de l'Enseignement secondaire en France au XVII° siècle*, Paris, Thorin, 1874, in-8, p. 278) mointre combien Mazarin s'intéressait aux moindres détails de l'instruction de son neveu. Il blâme ses sorties trop fré-

En vain le père Rapin pour apaiser la douleur de l'oncle et le ressentiment du ministre compose-t-il en vers latins une de ces consolations dont son ordre avait le secret [1]. Ses larmes seraient peut-être demeurées sans effet sans l'intervention de la reine-mère [2]. C'était elle qui de tout temps avait contrarié l'indulgence de Mazarin pour Port-Royal [3]. Elle avait le plus grand pouvoir sur Foucquet qui, dès le début de la régence, lui avait eu des obligations [4]. La cour des Jésuites auprès du surintendant se fit plus instante et plus vive. Le père Deschampsneufs réédite un de ses livres avec une dédicace nouvelle à Nicolas Foucquet [5], il gratifie d'un autre recueil du même genre son frère Louis, l'évêque d'Agde [6].

quentes, lui recommande comme camarade le fils de Le Tellier, demande à voir ses thèmes. « S'il travaillera pour être honnête homme, dit-il, je ferai sa fortune, sinon je ne m'en mêlerai pas. » Voyez R. Rapin : *Mémoires*, t. III, p. 17 : « Le Cardinal, qui le destinait à porter son nom, etc... fut fort touché de cette perte et il fit ressentir aux Jésuites auxquels il avait confié son éducation une partie de sa douleur, en les abandonnant à leurs ennemis, qui surent profiter de l'occasion pour les persécuter. »

1. *Renati Rapini Lachrymæ in alumni sui Alphonsi Mancini tumulum.*

2. Il ne manquait pas en effet de gens qui pressaient Mazarin « de protéger les doctes Jansénistes. » Brienne, dans un recueil formé d'extraits et de jugements sur des écrivains contemporains, (Arsenal : ms. 5171) rapporte une épigramme qui fut faite alors et qui montre le maréchal de Grammont invitant à ce propos le cardinal à prendre à son service la plume éloquente d'Arnauld :

« Il vous vengera mieux avec son écritoire
Qu'avec tout le pouvoir que vous avez ici. »
(ms. cité, fol. 9).

3. Voyez par exemple une lettre de Mazarin à Fabert, de Saint-Jean-de-Luz, 25 août 1659, citée par Varin : *La vérité sur les Arnauld*, t. II, p. 95.

4. Madame de Motteville : *Mémoires, Collection Michaud et Poujoulat*, t. X, p. 517, col. 2.

5. Deschampsneufs. *Davidis suspiria excerpta a Petro Deschampsneufs.* Paris. S. Cramoisy, 1659, in-12. (B. N. inv. D. 19.935). L'ouvrage a été traduit en espagnol, en français et en polonais.

6. *Axiomata evangelica Christi Domini et Apostolorum.* Paris. S. Cramoisy, 1659, in-12. Foucquet jugeait ainsi le père Deschampsneufs : « Le père Deschampsneufs n'a pas de lui-même toute la circonspection nécessaire. (Ici deux mots rayés : *secret*, *discrétion*) ;

Un autre Jésuite A. Girard dédie à Mme la procureuse générale une édition de la *Fleur de la vie des Saints* [1]. Alors, comme pour bien affirmer les liens qui unissent la cour de Vaux et le collège de Clermont, Pierre Corneille, dans l'*Œdipe* qu'il écrit sur l'invitation du surintendant, charge Thésée de réfuter avec chaleur les doctrines des Jansénistes sur la grâce [2].

A mesure que le danger s'éloigne, la reconnaissance des Jésuites éclate plus hautement. On prévoit le jour où Foucquet deviendra premier ministre et il est naturel que les hyperboles grandissent avec sa fortune. Ne lisez point, s'il vous plaît, l'*Humanitas Theologica* du père Lescalopier [3]: ce n'est qu'un commentaire verbeux et stérile du *De Natura Deorum*. Mais lisez, je vous prie, la dédicace et sachez entendre le bon père. Sans doute, *Humanitas* c'est le savoir d'un humaniste et, quand cet humaniste commente le traité de Cicéron, il fait œuvre de théologien: *Theologica*. Mais *Humanitas* c'est aussi la qualité d'homme, la nature humaine dans ce qu'elle a de plus parfait et c'est en Foucquet qu'on la trouve si haute, si pure que vraiment elle n'est plus d'un homme, mais d'un dieu: *Theologica* [4]. Il faut lire

mais je suis sûr de son affection. » Il estimait qu'il pouvait servir à un commerce de lettres avec les différentes maisons des Jésuites. (B. N. Lb 37 3440, p. 8. *Copie figurée de l'Écrit trouvé dans... le secret... à Saint-Mandé*).

1. Antoine Girard. *Les Fleurs de la vie des Saints et des fêtes de toute l'année*, suivant l'usage du calendrier réformé... dédiées à Mme la procureuse générale et surintendante des finances. Imprimé à Limoges. Se vend à *Paris*, chez *J. Hénault*, MDCLIX, in-fol. 2 vol. (Voyez *De Backer et Sommervogel* : article : *Girard* (*Antoine*).

2. Voyez ci-dessous, chapitre X.

3. *Petri Lescaloperii Parisini e Societate Jesu Humanitas Theologica* in qua M. T. Ciceronis de Natura Deorum argumentis, expositionibus, illustrationibus nunc primum in lucem prodit, eademque opera quidquid homo solo rationis lumine de Deo percipere potuit ex omni antiquitate in apertum profertur ad majorem Hominis Dei gloriam. Paris, S. Cramoisy, 1660, in-fol. (B. N. inv. X, 926).

4. Ce n'était pas la première fois qu'un Jésuite comparait N. Foucquet à Dieu. Le père Cossart l'avait fait mais timidement. Il vantait

tout cela dans le latin; il faut voir se dérouler ses périodes sonores, toutes pleines du souvenir du maître aux phrases savantes, toutes fleuries, toutes émues, toutes lyriques. Écoutez encore le père Lescalopier lorsqu'il invite N. Foucquet à contempler

cette âme « æque tranquilla et æstuosa, minima contentione maxima quæque perficiens et ad similitudinem accedens divinæ mentis, quæ cum immota sit, suis omnia motibus ciere non cessat. » Mais le père Lescalopier est beaucup plus hardi. Il faut, dit-il, dédier au surintendant des livres qui mettent sous ses yeux la Nature Divine, image de la sienne : « eos libros qui Divinam Naturam exemplar Tuæ Tibi repræsentant. » Et il ajoute : Jam pridem enim ad imitandum Tibi propositum exemplar illud est, quod unum intueris ; cujus unius ad formam sane præstantem totum Te fingis atque instituis, cui uni facere Te quam simillimum laudatissima quadam ambitione affectas, eo successu, eaque felicitate *nihil ut jam hominis in tua munificentia*, *Dei plurimum inesse videatur.* » (*Ouv. cit.*, *dédicace*).

Ce ton lyrique se retrouve dans toutes les parties de ce long panégyrique, soit que le père s'arrête à contempler le portrait du surintendant, portrait qui laisse voir ses mains, « parce qu'elles sont pures », soit qu'il trace par avance le plan d'une histoire de Foucquet. La péroraison surtout, qui imite un mouvement célèbre des Verrines, est à citer tout entière. Les pères, dit Lescalopier, brûlent de te porter aux nues : « En Te consalutare gestiunt... Habebis, ne dubita, Cultor eximie litterarum, ex eadem stirpe venaque ingenii homines, cultores Tuos, qui Te nomenque Tuum et gentem ad magna omnia natam quà par est summissione venerabuntur ; nihil omittant, curiosi clientes, eorum quæ ad Te spectant, nihil Tui partem in omnem intentis excidet. Erit qui Sapientissimi Genitoris Tui probatissimam Magno Cardinali prudentiam ac fidem, quam ad suos totam velut hereditario jure transmisit. Erit qui fratrum infulas et eximia in supremo quoque ordine decora. Erit qui spem magnam liberorum paterna vota sustentantium haud ignobili stylo persequetur. Sed erit unus aliquis ex omnibus, acri vir ingenio nec vulgari eloquentia qui Tibi uni præsertim addictus, res abs Te præclare et singulariter gestas diligenter observabit, qui Te summos decurrentem honores, quibus poterit oculis consectabitur ; qui Tua in Galliam universam inque societatem nostram præcipua merita vivis coloribus illuminabit, qui Te in foro, Te in curia, Te in ærario, Te in publico, Te in privato, Te in civili, Te in regio concessu, Te unum universis muneribus gerendis parem, voluntate, fama, prædicatione, scriptisque suis in cœlum tollet, qui Te Regi carum, regiis consiliis perutilem, regno necessarium, Te legum præsidium, columen Juris, innocentiæ perfugium, Te mel ac delicias Tuorum, bonorum voluptatem, civium, omnium amorem, Te togæ decus, patriæ lumen, ætatis, ornamentum, Te litterarum parentem, totius pulchri honestique procuratorem, veræ, si qua est in terris gloriæ candidatum simul et possessorem statuet ante oculos exterarum nationum et omnium temporum infinitæ posteritati consecrabit. »

les portraits des Jésuites illustres qui voisinent avec le sien dans la bibliothèque de Clermont. Un jour viendra, à n'en pas douter, où l'un de leurs successeurs, animé d'un génie égal au leur et soutenu par la reconnaissance de tout l'ordre, immortalisera l'éblouissante histoire du plus intègre des surintendants.

Le 23 septembre 1660, un arrêt du conseil du roi, auquel assistait Foucquet, condamnait les *Provinciales* avec les notes de Nicole à être brûlées par la main du bourreau, non seulement comme hérétiques, mais comme outrageuses à la mémoire du roi Louis XIII et de ses ministres [1]. Le 14 avril 1661, un autre arrêt du même conseil, qui porte aussitôt après la signature de Séguier celle de Foucquet, imposait le formulaire et la profession de foi dressée par l'assemblée du clergé de 1657 comme « le moyen le plus prompt pour éteindre la secte du jansénisme [2]. » Lorsque Mazarin mourut, Port-Royal n'avait que faire de se réjouir : ses ennemis avaient encore auprès du roi et de la reine-mère, outre M. de Marca et le père Annat, un défenseur empressé N. Foucquet [3].

1. L'histoire de ces poursuites a été racontée par Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. IV, p. 213 et 214. Une copie de cet arrêt du conseil est aux Archives Nat. dans le vol. coté O [1] 3, fol. 71 et suiv. Les Provinciales sont condamnées non seulement comme hérétiques ; mais comme « outrageuses à la réputation du roi Louis XIII de glorieuse mémoire et à celle des principaux ministres qui ont eu la direction de ses affaires. »

2. Arch. Nat. E. 1711. fol. 51 à 54.

3. Au sujet des espérances de P. R. à cette date, voyez Racine : *Abrégé de l'histoire de P. R.*, partie 1, p. 518.

IV

Aussi bien aux flatteuses caresses de la Compagnie de Jésus, Port-Royal n'avait su opposer qu'une diplomatie un peu froide, une cour quelque peu hautaine et réservée.

Ce n'était pas que les Arnauld n'eussent fort envie de conquérir au profit de leur doctrine l'estime du puissant ministre. Mais cette famille qui, à l'occasion, savait être du monde et avait donné des preuves de son savoir-faire poétique à l'hôtel de Rambouillet [1], était véritablement en bien délicate posture dans ses rapports avec le procureur général. Simon Arnauld d'Andilly, le second des fils de Robert, avait pu se vanter, il est vrai, d'être son ami. Foucquet avait demandé pour lui la main de Mlle Ladvocat, fille d'un maître des comptes et, la générosité de l'abbé Arnauld aidant, le mariage avait été conclu [2]. Mais l'abbé témoigne dans ses mémoires que la fortune grandissante de Foucquet n'avait nullement servi les intérêts des siens : « Du comble où il s'étoit élevé, il sembloit voir les autres si bas qu'il ne les pouvoit reconnaître [3]. » Cependant Foucquet, per-

1. On sait que la Guirlande de Julie contient un madrigal de Robert Arnauld d'Andilly, deux de son fils aîné Antoine et deux de Simon Arnauld de Pomponne.

2. *Mémoires de l'abbé Arnauld*, IIIe partie, p. 62. Voyez également Varin : *La vérité sur les Arnauld*, t. II, pp. 9-10. L'abbé dit qu'il a donné à son frère « presque tout *son* bien pour se marier. M. Foucquet, procureur général et surintendant, dont il étoit l'ami, avoit bien proposé son mariage à M. Ladvocat, maître des comptes, lui témoignant même qu'il le souhaitoit. Mais ce n'étoit pas assez pour un homme qui pouvoit raisonnablement aspirer à de meilleurs partis pour Mlle sa fille, si je n'eusse assuré à mon frère ce qu'on ne lui voyoit encore qu'en espérance. »

3. *Mémoires de l'abbé Arnauld*. Collection Petitot, t. XXXIV, p. 317. C'est à tort que Varin (*La vérité sur les Arnauld*, t. II, p. 102)

suadé que ses services déjà lointains suffisaient à lui assurer la reconnaissance des Arnauld, demeurait à leur égard fort poli, prodiguait les assurances de son amitié, mais s'en tenait aux paroles. A Robert Arnauld d'Andilly qui convoitait pour son fils Simon une charge de conséquence à la cour [1], il écrivait : « Les personnes du mérite de Monsieur votre fils sont si rares et il y a tant de plaisir à les servir que, quand j'aurois pu lui être aussi utile que je souhaite de l'être, je m'en tiendrois récompensé par la seule satisfaction que j'aurois reçue [2]. »

Dans le fond, il n'était pas fâché que la résolution arrêtée de la reine-mère de ne donner aucune charge considérable aux apôtres du jansénisme, lui interdît de rien tenter en leur faveur. Son attitude dans l'affaire des *Provinciales* était encore dans toutes les mémoires. Cependant, toujours leurrés d'un vain espoir, les Arnauld se flattaient de le reprendre aux Jésuites, leur assiduité ne se lassait pas d'être stérile : ils escomptaient une brouille passagère entre le surintendant et Mazarin ; quelque trois cents pistoles données à Mlle de Vertus [4], janséniste, il est vrai,

prétend que Foucquet s'étant brouillé avec Mazarin à l'occasion du mariage du roi, la famille Arnauld « se dévoua définitivement à la fortune de Foucquet. » La vérité est qu'ils ne cessèrent pas de lui faire leur cour ; mais avec moins de succès que jamais. Parlant du surintendant et de sa femme, l'abbé Arnauld dit précisément qu'à cette date « leur vertu étoit comme étouffée sous le poids des richesses et des grandeurs », et il se plaint de leur froideur et de leur incivilité. (*Mém. de l'abbé Arnauld*, *ibid.*) Ce dernier reproche est injuste ; mais l'indifférence de Foucquet est très réelle.

1. On sait que Robert Arnauld d'Andilly s'était mis en tête de faire donner à son fils Simon la charge de chancelier du duc d'Anjou, frère de Louis XIV, qui deux fois déjà avait espéré régner, la santé du jeune roi ayant été gravement altérée en 1655 et en 1658.

2. N. Fouquet à R. A. d'Andilly, le 6 mai 1660. (Bibl. de l'Arsenal: ms. 6035 ; *papiers de la famille Arnauld*, t. II, fol. 429. Au dos de cette lettre, on lit : « *Copie de la lettre de M. le P. G. à mon père* ».

3. On peut juger des dispositions de la reine par la lettre de Mazarin à Fabert, du 25 août 1659, citée plus haut et par une longue lettre d'Arnauld d'Andilly à la reine mère, le 6 juillet 1659 (Bibl. de Troyes, ms. 2.333, fasc. 13, copie).

4. Encore n'est-il pas bien sûr que Mlle de Vertus ait touché cette

mais des plus belles et des plus distinguées entre celles que leur pauvreté attachait à la personne des grands [1], le moindre indice interprété par leurs espérances leur faisait penser que le jansénisme aurait son tour dans les faveurs officielles. Le plus étrange fut que, les événements suivant leur cours, les Jansénistes furent compromis avant d'avoir rien obtenu [2]. La chute de N. Foucquet fit exiler M. de Pomponne,

somme. L'affirmation de Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. V, p. 102), repose sur un document peu authentique. Mlle de Vertus paraît n'avoir pas aimé Foucquet : elle écrivait en 1661, peu de temps après son arrestation : « M. le chancelier part la semaine qui vient pour aller à Amboise interroger M. Foucquet. Représentez-vous ce que cet homme sentira (*Texte de V. Cousin* : endurera) en paraissant en criminel devant celui dont il voulut la charge. » Elle était fort loin de penser que son nom pouvait être mêlé à cette affaire, car elle se promettait de faire bien rire Mme de Sablé quand elle aurait « l'honneur de *lui* faire voir de la manière dont les bons pères sont dans les cassettes de M. Foucquet. Je voudrois qu'on lui fît remarquer qu'il n'y a point de Jansénistes. » (*Les amis de la marquise de Sablé, recueil de lettres des habitués de son salon.. annotées...* par E. de Barthélémy. Paris, Dentu, 1865 in-8, p. 330 et 331). Cf. Victor Cousin : *Lettres inédites de Mlle de Vertus à Mme de Sablé*. Bibl. de l'Ecole des Chartes, 3e éd., tome III, p. 316-317).

1. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. V, p. 99 à 102) a tracé un délicieux portrait de Mlle de Vertus. Il rappelle que ce fut pour elle que Segrais écrivit les vers fameux :

« O les charmants discours, ô les divines choses,
Qu'un jour disait Amire en la saison des roses !
Doux zéphyrs, qui régniez alors en ces beaux lieux,
N'en portâtes-vous rien aux oreilles des dieux ? »

2. « Mon frère eut sa part à la disgrâce de M. Foucquet, il fut relégué à Verdun. Y ayant été un an, il eut la permission de se rapprocher jusqu'à La Ferté-sous-Jouarre pour pouvoir conférer avec la famille de sa femme sur les affaires que la mort de M. Ladvocat, son beau-frère, lui avoit laissées (*Mémoires de l'abbé Arnauld*, p. 318). Les Jésuites éprouvèrent aussi le contrecoup de cette disgrâce ; mais d'une autre façon : « La disgrâce du surintendant N. Foucquet, qui fut arrêté à Nantes dans la cérémonie de l'ouverture des États de Bretagne, et mené au château d'Angers par ordre du roi, ne put arriver sans apporter du changement au ministère et à l'affaire de P.R. Il étoit instruit de cette matière, la reine mère lui donnant de temps en temps de petites commissions sur cet article, dont il lui rendoit compte avec une fidélité qui marquoit assez combien il étoit bien intentionné, *outre qu'il étoit ami des Jésuites.* » (R. Rapin : *Mémoires*, t. III, p. 137). On essaya de compromettre le père Annat dans cette affaire (R. Rapin, *ouv. cit.*, t. III, p. 280) ; mais il réussit à se justifier.

encore que l'évêque Henri Arnauld s'irritât fort de la réception que le surintendant lui avait faite à Angers, au cours du fameux voyage de Nantes [1] ; encore que le grand Arnauld ne se défendît pas moins d'être le partisan d'un homme « qui avoit empêché que le parlement lui rendît justice dans l'affaire de la censure [2], et que M. de Pomponne lui-même ne sût pas très bon gré à M[me] de Sévigné de tant de lettres émues qu'elle lui adressait sur l'affaire de son ami [3].

Grands intérêts, petites intrigues, ménagements suspects, flatteries ontrées, manœuvres mystérieuses habituelles à la cour des rois, tout cela eut incontestablement son influence sur la constitution du groupe littéraire du surintendant. Le lettré ne dédaignait pas ces Messieurs de Port-Royal, il souffrait qu'on estimât et qu'on aimât leurs écrits autour de lui ; mais le ministre les faisait brûler. Très tolérant, très libéral pour le temps, il n'excluait personne de chez lui, sous prétexte de religion ; mais moliniste par tempérament, par éducation, par politique, il réservait ses complaisances officielles pour ses maîtres. Cela tout Paris le savait et plus d'un le proclamait avec Guy Patin « âme moutonnière et loyolitique [4]. »

1. Voyez ci-après, ch. XX, § II.

2. *Œuvres du docteur Arnauld*, (t. I, p. 394 à 399 de l'édition de Nancy, 1722), *lettre LXXXIII*. Arnauld déclare que N Foucquet « a pratiqué des voix contre lui, par les gratifications qu'il a faites à cette condition. » « Ce qui a été cause, dit-il, de ce qui me doit le plus affliger, qui est que tant de savants docteurs sont à mon occasion exclus de la Sorbonne où ils pouvoient servir très utilement l'Église et l'État. » Il déclare donc qu'il se contentera « de prier Dieu pour Foucquet. » Du reste eût-il voulu intercéder, qu'il ne l'eût pu, car il ignore la cour et les finances.

3. Voyez Varin : *La vérité sur les Arnauld*, tome II, p. 105.

4. Guy Patin qui déteste fort les Jésuites, n'a pas moins de haine pour leur protecteur. Il nous suffira de citer les passages suivants de ses lettres où il les associe dans un mépris commun : « Cet homme à petit collet et grand ami des Jésuites, possède deux charges qui seroient incompatibles dans un État bien réglé. » (*Guy Patin à Charles Spon, 2 mars 1655*, éd. Réveillé Paris, t. II, p. 157). — « Nous avons ici un de nos magistrats bien malades, qui est M. Foucquet,

Il en résulta qu'un grand courant littéraire coula près de lui sans presque l'atteindre, que tout ce qui s'écrivit de grand et de simple en ce temps-là ne lui fut pas destiné, parce qu'on l'estimait irrémédiablement gagné au goût fleuri et aux gentillesses mignardes de ses amis. Il en résulta qu'il fut l'ennemi du cardinal de Retz[1], ignora les goûts naissants de Racine[2] et ne connut point Pascal. Il courtisa La Rochefoucauld

procureur général et surintendant des finances. Oh! la belle chapechute si cette âme moutonnière et loyolitique se laissoit mourir! Mais cela n'arrivera point, car il est fort jeune, il a les dents et les ongles fort bons, il est le grand patron de la troupe loyolitique, il est un des premiers hommes du cardinal Mazarin et un des grands arcs-boutants de la tyrannie du siècle, des partisans et autres mangeurs du peuple.... » (*Le m. au m., 5 juillet 1658;* t. II, p. 403). — Parlant de la querelle de l'abbé Basile et de son frère en présence de Mazarin, il conclut en ces termes : « On s'est de tout temps moqué de la fortune sans vertus, on se moque déjà de celui-ci qui est haï de tous les gens de bien du monde, hormis des partisans et des Jésuites, gens de bien et d'honneur... (*Guy Patin à Falconet, 28 janv. 1661;* t. III, p. 316). — « Les Jésuites sont bien fâchés de sa perte, il était leur grand patron. Ils ont tiré de lui plus de 600.000 livres depuis peu d'années. Vous savez comme ces bons pères aiment fort le bien public et le bien de leur prochain. » (*Guy Patin à Falconet, 21 sept. 1661*; t. III, p. 391).

1. L'abbé Foucquet est employé par Mazarin à l'arrestation de Retz (Lair, t. I, p. 263). N. Foucquet dirige la procédure contre lui (Lair, t. I, p. 302 à 307); il suggère à Mazarin l'idée de dépouiller les de Retz de Belle-Isle et se la fait adjuger. (Lair, t. I, p. 456). Voyez également R. Rapin : *Mémoires*, t. III, p. 120.

2. Delort (*Histoire de la détention des philosophes, etc.*) se trompe quand il cite Racine au nombre des protégés du surintendant. Il est à remarquer que de 1655 à 1658 Racine étudiait à Port-Royal. L'année suivante, il passe au collège d'Harcourt. En 1662, nous le retrouvons à Uzès. C'est donc seulement dans l'intervalle, qu'il put faire la connaissance de La Fontaine; mais rien ne prouve qu'il ait dès lors connu Foucquet. Ses relations avec Chapelain et avec Colbert tendraient plutôt à établir le contraire. Ce qui a pu donner naissance à cette légende, c'est une lettre de Racine à La Fontaine (d'Uzès, 4 juillet 1662) où, parlant des séjours préférés des Muses, il lui rappelle qu'elles

« étoient toujours à Vaux
Et ne l'ont pas quitté sans peine. »

(Racine : *Œuvres complètes*, éd. des Grands Écrivains, t. I, p. 503). On sait d'ailleurs qu'entre sa sortie du collège et son départ pour Uzès, Racine fut, chez le duc de Chevreuse, l'employé de son cousin Vitart, et l'on connaît d'autre part, l'acharnement de la duchesse de Chevreuse contre Foucquet.

sans conquérir son amitié, il ne parut pas se douter que Bossuet prêchait. On se moque à Port-Royal de l'hymne à la pudeur du père Le Moyne, de cette symphonie en rouge majeur où l'aurore, la lune, les roses et les séraphins cèdent la palme à la pudeur de Lucrèce[1]. Je ne sais si l'on va jusqu'à l'admirer à Vaux ; mais du moins on y prise fort son auteur et ses rivaux en affectation précieuse. De deux salons qui s'ouvraient également au surintendant, il ne paraît guère avoir fréquenté l'un « janséniste », il fut l'hôte assidu, le protecteur complaisant du second « moliniste ». Il ne s'arrêta pas auprès de Mme du Plessis Guenegaud et de ses hôtes, il eut pour amie et pour alliée Mme du Plessis Bellière.

1. On connaît la véhémente apostrophe de la onzième lettre : (18 août 1656) « Est-ce une pièce digne d'un prêtre que cette ode du septième livre des *Peintures morales*, intitulée : « Éloge de la Pudeur, où il est montré que toutes les belles choses sont rouges ou sujettes à rougir. »... L'indignation nous paraît ici un peu excessive et le père Le Moyne avait raison contre Pascal quand il soutenait : « Que la Sorbonne n'a point de juridiction sur le Parnasse et que les erreurs de ce pays-là ne sont sujettes ni aux censures ni à l'inquisition. » Mais il relevait d'un autre tribunal, celui du goût, et, à ne juger les choses qu'à ce point de vue là, Pascal et Port-Royal l'eussent condamné. « Rire » et « faire le galant », céder « aux folies et aux vanités du monde », ce sont complaisances qui ont eu sur les protégés de Foucquet une profonde influence et qu'un goût pur peut regretter aussi bien que l'a fait une morale austère.

CHAPITRE III

LES SALONS DE Mme DU PLESSIS BELLIÈRE ET DE Mme DU PLESSIS GUENEGAUD. — FOUCQUET POÈTE MONDAIN.

I. — *Élisabeth du Plessis Guenegaud.* — L'hôtel de Nevers et le château de Fresnes. — Cette société fut-elle aux gages de Foucquet? — Les relations des Foucquet et de Mme de Guenegaud contrariées par la politique et les querelles religieuses.

II. — *Suzanne du Plessis Bellière.* — La maison de Charenton. — Tableaux de Lesueur et de Le Brun. — Cour « précieuse » de la marquise.

III. — *Foucquet poète mondain.* — Mort d'un perroquet. — Foucquet fait renaître la mode des bouts rimés. — Sonnet du surintendant sur l'*oiseau vert.* — « Le pousseur de beaux sentiments » par G. de Scudéry. — Sarasin : « Dulot vaincu ou la défaite des bouts rimés. »

Énigmes et devises. — Foucquet rivalise avec Cotin. — Madrigal « sur le portrait bien fait d'un homme qui avait manqué à sa parole. » — Devises du père Le Moyne et de la Gravette de Mayolas.

Les ordres de chevalerie. — Mlles de Pré et l'ordre des Égyptiens. — Nicolas Foucquet surintendant des finances de l'*Etat Incarnadin.*

Le surintendant écrit des chansons. Succès de ses petits vers.

Il est peu de salons français qui aient mérité plus de gloire que celui d'Élisabeth de Choiseul Praslin, femme de Henri de Guenegaud, seigneur du Plessis, trésorier de l'ordinaire des guerres [1]; mais,

1. Henri de Guenegaud joignait à ces titres ceux de marquis du Plancy, de vicomte de Simoine et le comte de Montbrizon. Ses armes

tandis que, dès ses premiers jours, les *Samedis* de Mlle de Scudéry ont eu leur chroniqueur et leurs archives, tandis que les moindres boudoirs du XVIIIe siècle, les « cours galantes » de tout ordre ont eu leurs mémoires ou leurs historiettes, le château de Fresnes [1], l'hôtel de Nevers [2] attendent encore qu'on leur rende la vie. Pourtant l'histoire de ces réunions est inséparable de celle de Pascal, de Boileau et de Racine.

C'est là que furent lues, pour la première fois, la sixième et la septième des *Lettres Provinciales* [3] ;

témoignent des alliances de sa famille avec les maisons de la Croix de Courtenay et de Harlay. Il fut « pourvu de la charge de garde des sceaux et surintendant des deniers des ordres du roi, désunie de celle de chancelier, le 24 décembre 1656, ce qui fut ratifié par Louis Foucquet, évêque d'Agde, chancelier des ordres, après Basile, son frère, le 23 juin 1659. Il mourut le 16 mars 1676, âgé de 67 ans. » — Elisabeth de Choiseul mourut le 9 août de l'année suivante : elle était la septième enfant de Charles de Choiseul, maréchal de France. Elle eut de son mariage avec Henri de Guenegaud six fils et deux filles. (Voyez : *l'Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne, etc...* par le P. Anselme et M. du Fourny, 3e éd. Paris, Libraires Associés, 1733, in-fol. t. IX, p. 305). — Voyez l'énumération des titres de Henri de Guenegaud dans une pièce des archives de Seine-et-Marne. *E. 70* (1656-1659).

1. Fresnes, sur la Marne, en aval de Meaux, près du confluent de la Brevonne, tout proche d'Annet, de Pomponne et de Lagny. Le château, situé sur une petite éminence au milieu de la vallée, est décrit longuement dans la *Clélie*. (t. VI, p. 622 et suivantes.)

2. Ce palais d'*Anaxandre* (M. de Guenegaud) et d'*Amalthée* (Mme de Guenegaud) est également décrit dans la *Clélie* (t. VI, p. 821) ; mais fort brièvement. On a confondu cet hôtel de Nevers avec celui du duc de Nevers, Philippe-Julien-Mancini Mazarini, qui joua lui aussi un rôle dans l'histoire des lettres, puisqu'il fut le centre de la cabale de Pradon contre Racine. L'hôtel de M. de Guenegaud était situé « sur le port de Syracuse ». (*Clélie*, pass. cité) c'est-à-dire tout proche du pont Neuf, comme le prouve la perspective de Della-Bella (1646). Il l'avait acquis vers ce temps-là des princesses de Mantoue au témoignage de l'abbé de Marolles qui raconte que le géographe Claude du Buisson y mourut en 1648. (De Marolles. *Dénombrement de ceux qui m'ont donné de leurs livres*, publié par Goujet à la suite des *Mémoires*, Paris, 1755, 3 in-12, t. III, p. 249-250). L'hôtel de Nevers-Mancini avait été constitué avec une partie du Palais-Royal. (A. Renée : *Les Nièces de Mazarin*, Paris, Didot 1857, in-8, p. 147 et 487).

3. « Devant que la sixième lettre parût dans le public, on en

c'est de là qu'elles furent annoncées et répandues dans le public par des lecteurs enthousiasmés. C'est là que, neuf ans plus tard, Boileau lira une de ses satires et que Racine récitera son *Alexandre* devant un auditoire composé de Mme et de Mlle de Sévigné, de Mme de Feuquières, de Mme de La Fayette de La Rochefoucauld, de MM. de Sens, de Xaintes et de Léon, de MM. d'Avaux, de Pomponne, de Barillon, de Châtillon et de Caumartin[1]. Et encore

envoya une copie à la comtesse pour la faire voir à ses amis... La comtesse les ayant assemblés chez elle, on prétend qu'elle leur déclara l'intérêt qu'elle prenoit aux affaires de Port-Royal, que ceux qui le gouvernoient étoient ses bons amis ; que dans la distribution qui commençoit à se faire des petites lettres, elle venoit d'être privilégiée parce qu'on lui avoit envoyé celle qui alloit paroître avant de la donner au public pour savoir son sentiment et celui de ses amis, c'est-à-dire pour les engager tous à lui devenir favorables et à la prôner dans le monde... Après ce préambule, la lettre fut lue et elle ne pouvoit pas manquer d'être admirée par des gens aussi disposés à plaire à la comtesse et qui lui étoient en toutes manières aussi dévoués. Ils vont, comme autant de trompettes, publier par tout Paris que la sixième lettre à un Provincial commence à paroître, qu'elle étoit encore plus belle que celles qui avoient paru, ce qu'ils dirent d'un ton si affirmatif que l'approbation de gens si habiles, faite dans un si grand concert, redoubla l'impatience et la curiosité qu'on eut de la voir, ce qui se fit dès le lendemain qui fut le 4 d'avril suivant et ce fut avec ces précautions qu'on la distribua dans le public. » (La sixième lettre à un Provincial porte la date du 6 avril.) R. Rapin : *Mémoires*, t. II, p. 368 et 369. — R. Rapin cite parmi les auditeurs de cette lecture chez Mme de Guenegaud, « Pellisson, qui était alors le secrétaire favori de Foucquet. » Il est très possible en effet que Pellisson ait été convié à ce régal, il était alors en relations suivies avec l'hôtel de Nevers ; mais il ne devint le secrétaire de Foucquet que quelques mois après, comme le prouve sa lettre à Mlle Legendre du 2 novembre 1656. (Bibl. de l'Ars. *ms. Conrart*, 3.135, p. 335). Le père Rapin fait un récit analogue pour ce qui regarde la septième lettre : « Les beaux esprits de l'hôtel de Nevers, dit-il. qui par complaisance à la comtesse de Plessis s'étoient érigés en précurseurs des lettres de Pascal, avoient déjà vu celle-ci et en avoient publié le prix par la ville pour y préparer les esprits à la bien recevoir et surprendre le public comme dans la précédente par des applaudissements anticipés. » (*Mémoires*, t. II, p. 375). Le bruit, dit-il, en vint jusqu'à Mazarin et lui donna la curiosité de la voir. R. Rapin donne des détails analogues, mais beaucoup moins précis pour la huitième et la neuvième lettre (*Ibid.*, p. 380 et 395.)

1. Arnauld de Pomponne à Arnauld d'Andilly, de Paris, le 4 février 1665. Lettre publiée par de Monmerqué à la suite des *Mémoires de M. de Coulanges*, Paris, Blaise, 1820, in-12, p. 470 à 473.

les hôtes de Mme de Guenegaud étaient-ils bien peu nombreux ce soir-là. Elle n'avait ni Marie de Gonzague de Clèves, princesse palatine[1], ni la marquise de Liancourt, ni son cousin l'évêque de Comminges, ni le maréchal d'Albret, son beau-frère, ni Morangis, ni Courtin[2], ni Beys[3], ni de Doneville, ni Pellisson[4], ni Gourville, ni d'Andilly. Quelles « délicieuses » soirées que celles de l'hôtel de Nevers, quand s'y pressait cette cour d'élite ! La Rochefoucauld, loin de Paris, enviait Lenet, qui pouvait s'y rendre[5]. Arnauld de Pomponne, revenant d'exil, y courait, sans prendre temps de faire toilette[6].

Plus heureux encore étaient ceux qui étaient à Fresnes dans l'intimité de Mme de Guenegaud. Mme de La Fayette est toute joyeuse d'y avoir passé deux jours « en solitude avec elle [7] ». Pellisson félicite Mlle Legendre du bonheur d'y faire un long séjour [8]. Arnauld

1. Voyez les mêmes *Mémoires*, p. 492 et la note de Monmerqué.

2. *Mémoires du p. Rapin*, t. 1, p. 218, 403. t. III, p. 368. La parenté du maréchal d'Albret et de Mme de Guenegaud est attestée par le plaidoyer de Patru pour dame Jeanne de Guenegaud, prieure de Saint-Nicolas de l'Hôtel-Dieu de Pontoise. (*Plaidoyers et œuvres diverses*, Paris, S M. Cramoisy, 1681, in-8, p. 561.)

3. Beys : *Œuvres poétiques*, Paris, Quinet, 1651, in-4, p. 255.

4. *Lettres d'Arnauld de Pomponne* à la suite des *Mémoires de Coulanges*, éd. citée, p. 493. Mlle Legendre dont il va être question est désignée sous le nom de Cléodore qu'elle portait au Samedi. Méliante est le nom de M. de Doneville dans le même cénacle. — Voyez encore R. Rapin : *Mémoires*, t. II, p. 368.

5. La Rochefoucauld à Lenet, lettre sans date, écrite sans doute entre 1650 et 1659, tirée des manuscrits de Lenet, t. XXIV, fol. 147, et publiée dans l'éd. des grands écrivains, Paris, Hachette, in-8, t. III, p. 124. « Je vous envie bien, écrit-il à Lenet, vos belles soirées de l'hôtel de Nevers ». Son fils, François VII, était également en relations avec Mme de Guenegaud, comme on voit par une lettre de lui écrite à Arnauld d'Andilly (30 nov. 1659). Il le prie de lui transmettre ses compliments. (*Catalogue d'une précieuse collection d'autographes... provenant de M. Monmerqué*, Paris, Charavay, 1884, in-8, p. 27).

6. Arnauld de Pomponne à Arnauld d'Andilly, de Paris, 4 février 1665. De Pomponne revient par deux fois sur son « habit gris », sur son « habit de campagne. »

7. « Je viens d'arriver à Fresnes où j'ai été deux jours en solitude avec Mme du Plessis... Nous y avons lu les Maximes de M. de La Rochefoucauld. »

8. *Pellisson à Mlle Legendre de Paris le 26 octobre 1656*. — Le

de Pomponne, ambassadeur à Stockholm, regrette le vallon où la Brevonne vient s'unir à la Marne au pied du château. Rappelant les plaisanteries de Voiture, il déclare qu'avec « toute la mer Baltique pour se promener », il est loin de la jolie rivière un vrai poisson hors de l'eau [1]. Nous devons à sa correspondance avec Mmes de Sévigné et de La Fayette et avec M. de Guenegaud plus d'un détail sur les divertissements et les hôtes de cet aimable séjour [2]. Mme de Guenegaud aimait Fresnes avec passion. Après la mort de deux de ses enfants et de son mari, quand

même à la même, le 2 novembre 1656. Cette seconde lettre contient un éloge de la générosité et de la bonté de Mme du Plessis Guenegaud. (Bibl. de l'Arsenal, *ms. Conrart*, 3.135, p. 333 à 338).

1. *Lettres d'Arnauld de Pomponne* (éd. cit., p. 491. *De Stockholm, 17 avril 1666*) : « Je ne vous dis point, mon cher Alcandre, (nom romanesque de M. de Guenegaud) la joie que me donne le souvenir de nos nymphes et de nos tritons ; s'il a souvent adouci l'exil de vos montagnes, il fait aujourd'hui ma consolation au milieu des neiges et des glaces de la Suède et il ne peut pas moins contre le chagrin du Nord qu'il peut sans doute contre celui des Pyrénées (où de Guenegaud avait été exilé). L'amitié de la Brévonne remplit en tous lieux le cœur de ses habitants : l'éloignement augmente la passion que l'on a pour elle et un triton qui y a été nourri comme moi, soupire sans cesse pour son aimable cours. Quoique je nage en pleine eau, comme vous voyez, et qu'après avoir traversé les plus beaux fleuves d'Allemagne, j'aie presque aujourd'hui toute la mer Baltique pour me promener, je me trouve loin de la Brévonne un vrai poisson hors de l'eau ; car de nous autres tritons à un poisson il y a peu de différence... Mais que les nouvelles que vous m'en donnez, mon cher Alcandre, augmentent encore ma douleur de les avoir quittées et que, tout inutile que l'on se sente pour soulager les peines d'Amalthée (Mme de Guenegaud), on souffre de ne pouvoir les partager avec elle ! »

2. Ces divertissements rappellent ceux de l'hôtel de Rambouillet. Mmes de Sévigné et de La Fayette y prenaient part. Mlle de Sévigné paraît y avoir été l'objet de quelque mystification innocente. (*Arnauld de Pomponne à M. et à Mme du Plessis Guenegaud, de Stockholm, 5 juin 1669.* Ed citée, p. 497 et suiv.) Une pièce insérée dans les *Muses illustres* de Colletet le fils (Paris, Champoudry, 1658, in-12, p. 245 et 246. B. N. impr. Ye, 7.784), prouve que, comme à l'hôtel de Rambouillet, on aimait chez Mme de Guenegaud les galanteries littéraires. Ce sont des vers irréguliers sur un petit sac brodé de la main de Mme du Plessis Guenegaud et donné à Mme de Vigean tout rempli de vers nouveaux. Trois déesses se disputent la possession du sac, « des madrigaux, des chansons et des fleurettes ». Iris le leur refuse et le donne à la divine Orante.

elle se décida à vendre la terre à laquelle la rattachaient tant de souvenirs, elle ne put chasser aisément de son âme toute son affection pour Fresnes: Dieu seul put remplir le vide qui se faisait dans son cœur [1].

Cette société de l'hôtel de Nevers et du château de Fresnes a été représentée quelquefois comme la réunion des protégés de Foucquet [2]. La présence de quelques-uns de ses fidèles, les relations officielles qu'il avait avec M. de Guenegaud, l'opinion où l'on a été longtemps, qu'avant sa disgrâce le surintendant était l'ami de Port-Royal [3], tout, jusqu'à la proximité des terres de Vaux et de Fresnes, de l'hôtel de Nevers et de l'hôtel de La Basinière, où fréquentait Foucquet, pouvait faire penser que des liens étroits l'avaient uni à un monde épris des lettres et où le goût était plus pur que partout ailleurs en ce temps-là. Il faut renoncer à cette légende. La seule preuve que nous ayons de quelques relations entre les Guenegaud et les Foucquet, en dehors des affaires du roi, est une prière adressée par Mme Fouc-

1. Un manuscrit de la bibliothèque de Troyes (n° 2333), contient vingt-six lettres probablement de Lancelot, (huit sont de son écriture), adressées à Mme de Guenegaud, entre 1667 et 1676. Elles sont pleines de renseignements curieux sur les deuils et les disgrâces de sa famille et de conseils religieux et moraux. On lit dans la lettre du 20 mai 1673 : « Je crois que le sacrifice que vous dites que vous allez faire à Dieu, en vous défaisant de la maison de Fresnes, ne vous sera pas si difficile après celui que vous lui avez fait de vos enfants... Mais je vous avoue que tous ces sacrifices sont peu de chose devant lui, si vous n'y en ajoutez encore un, qui est celui de vous-même, auquel il semble vous vouloir préparer par tous les autres. Il ne vous servira de rien de n'avoir plus Fresnes, si vous avez encore dans l'âme ce que vous aimiez dans Fresnes : c'est-à-dire les plaisirs des sens et les divertissements de cette vie, en vous imaginant que vous y trouverez le soulagement de vos peines. Mais vous ne les trouverez jamais qu'en Dieu qui est seul capable de contenter et de remplir notre esprit et celui surtout qui est aussi bon et aussi noble que le vôtre. »

2. Voyez par ex. : Gaillardin : *Histoire de Louis XIV*, t. II, p. 309 et Chéruel : *Mémoires*, t. I, p. 427.

3. Cette opinion a été propagée par Crétineau Joly, qui la soutient dans le 4e volume de son *Histoire des Jésuites*.

quet à M. de Guenegaud de lui procurer un écuyer. Encore ne s'adressait-elle à lui qu'en tremblant et, comme il lui assurait que le docteur en Sorbonne, Des Lions, pourrait lui procurer celui qu'elle cherchait, elle s'inquiétait plus que jamais à la pensée que le protégé de pareils hommes devait être un Janséniste [1].

Le jansénisme et la Fronde furent en effet les abîmes qui séparèrent les deux maisons. M. de Guenegaud, quoiqu'il ne partageât point toutes les idées de sa femme, la laissait faire [2]. Elle, mécontente de Mazarin qui, à son gré, faisait trop peu pour la fortune de son mari, se jetait à corps perdu, dit le père Rapin, « dans la faction janséniste par esprit frondeur et par aversion du cardinal [3]. » Naturellement officieuse et bienfaisante [4], belle, jeune, bien faite, spirituelle [5], elle prenait vite sur toute sa cour de grands seigneurs et de gens d'esprit une extrême

1. *Journaux de M. Des Lions*, doyen de la faculté de la maison de Sorbonne et de l'église de Senlis, B. N. ms. fr. 24.999, p. 200 et 201, à la date du 17 juin 1661. Des Lions qui se savait suspect de jansénisme n'a garde d'omettre ce fait important pour lui.

2. « Ce furent des mystères que tout ce qui se passa dans cet hôtel sur les intrigues de la cabale, dont on n'a rien pu savoir au vrai par l'habileté de cette dame, qui avait l'art d'inspirer de la fidélité, de la discrétion et du silence à tous ceux qui l'approchoient. Car son mari, qui s'occupoit de la cour et de ses affaires particulières, lui laissoit une pleine liberté : il n'entroit en rien dans tous ses secrets. » (R. Rapin. *Mémoires*, t. I, p. 218).

3. R. Rapin : *pass. cité*.

4. Mlle de Scudéry : *Clélie*, t. VI, p. 219. R. Rapin. *Mémoires*, t. II, p. 367, vante également sa politesse et sa magnificence, il reconnait qu'elle était « naturellement officieuse » ; mais il attribue ces qualités à son ambition, à sa vanité et à son amour des intrigues. Pellisson dans la lettre citée plus haut à Mlle Legendre, confirme pleinement le témoignage de Mlle de Scudéry.

5. Mlle de Scudéry (*Clélie*, T. VI, p. 812 et suiv.) : « Amalthée a les cheveux d'un châtain cendré le plus beau du monde ; elle a les yeux bleus, grands, pleins d'esprit et d'un esprit où il y a de la délicatesse, etc... » Le père Rapin (*Mémoires*. t. I, p. 404) confirme ce témoignage : « La comtesse avoit, dit-il, de l'honnêteté, de la politesse et de l'esprit », et ailleurs : (t. I, p. 218) « La comtesse du Plessis étoit alors jeune, bien faite, et comme elle avoit beaucoup d'esprit... »

autorité. Elle avait l'art d'inspirer « de la fidélité, de la discrétion et du silence à tous ceux qui l'approchoient. » On pouvait aller chez elle « sans être du parti »[1] lorsqu'aucun titre officiel n'obligeait à la réserve ; mais on ne pouvait guère y fréquenter avec assiduité lorsque, procureur général au parlement, ministre d'Etat et protecteur déclaré des Jésuites, on poursuivait officiellement ces petites lettres qui se lisaient et se distribuaient chez la comtesse. A la fin de l'année 1659, Gourville qui, pendant le voyage de la cour à Toulouse, venait de faire connaissance avec Foucquet, fut chargé par lui et par Mazarin de faire la paix avec cette dangereuse ennemie du cardinal. La comtesse crut pouvoir imposer ses conditions au ministre, échoua et plus furieuse que jamais, engagea, dit-on, par dépit, Saint-Evremond à rédiger cette *Paix Ridicule* qui fut cause de son exil[2].

1. « Tout ce qu'il y avoit de brillant parmi la jeunesse de qualité, qui florissoit alors dans la ville ou à la cour, se rendoit régulièrement à cet hôtel ou alloit à Fresnes.. Ce n'est pas que tous ceux qui s'y trouvoient fussent du parti ; mais la plupart y alloient par un esprit d'intrigue et de curiosité qui étoit le caractère de la maîtresse du logis, et l'on venoit y apprendre les nouvelles aventures et les pros pérités de P. R., pour y faire les réflexions que les intéressés jugeoient à propos et pour donner vogue à la nouvelle opinion par ce qu'il y avoit de gens délicats à Paris. » R. Rapin. *Mémoires*, t. I, p. 403.

2. Gourville et R. Rapin ont raconté cette ambassade dans leurs mémoires. Le premier insiste surtout sur ses démarches, le second sur les prétentions de Mme de Guenegaud et sur son échec. A la fin de 1659, revenant de Toulouse, Gourville alla demeurer dans une maison que Mme de Guenegaud lui avait fait bâtir et meubler. Il quitta, il est vrai, bientôt Paris (janv. 1660), mais il ne tarda pas à y revenir (mars 1660). Gourville avait mission d'inviter la comtesse à ne plus « parler mal » de Son Eminence. « Voulant profiter de cette conjoncture », elle « répondit à Gourville qu'il ne tiendroit qu'au cardinal qu'elle vécût bien avec lui, s'il vouloit faire donner la survivance de sa charge de secrétaire d'État à son fils aîné pour la conserver à la famille et que le comte du Plessis, son mari, avoit bien mérité cela par ses services. Le cardinal, qui avoit ses raisons, ne pouvoit s'y résoudre et il fit dire au comte que le roi n'auroit point de peine à lui donner la survivance, si sa femme n'étoit point janséniste si déclarée, dont le père Annat se plaignoit. » C'est le père Rapin qui lui attribue l'idée de la *Paix ridicule* ; mais d'ailleurs avec des réserves.

(Voyez R. Rapin : *Mémoires*, t. III, p. 72, et Gourville : *Mémoires*

II

Ainsi tandis que les querelles politiques et religieuses tenaient Nicolas Foucquet à quelque distance des réunions les plus sérieuses et les plus éclairées du temps, elles faisaient de lui l'hôte assidu d'une précieuse bien oubliée aujourd'hui mais qui eut dans la grande vogue de la préciosité son heure de réputation.

Dans sa belle maison de Charenton [1], toute proche de Saint-Mandé, où résidait volontiers Foucquet, Suzanne de Bruc, marquise du Plessis Bellière, entourée de ses deux frères et de sa nièce, recevait une foule de visiteurs plus nombreux que choisis. C'étaient bien souvent des bourgeois épris du bel air, des gens d'esprit qui en manquaient lorsqu'ils se croyaient poètes, des rimailleurs que l'on érigeait en écrivains. M[me] de Revel, la présidente Tambonneau, Benserade, Boisrobert, Cebret, Barrault, Petit, Loret, de Roquemont, le père Le Moyne, Moisant de Brieux, conseiller au parlement de Metz, Le Myere, un bel esprit de Caen, faisaient partie de sa cour [2].

On savait de longue date que la marquise et son mari aimaient les distractions galantes et, dès

Coll. Michaud et Poujoulat, 3e série, t. V, p. 528, ou mieux éd. Léon Lecestre, publiée pour la Société de l'histoire de France, t. I, p. 162. (Paris. Renouard, 1894, in-8°). M. Lecestre établit que Gourville n'habitait plus l'hôtel bâti par M. de Guenegaud en 1660 ; il l'habita de nouveau en 1661.

1. M[lle] de Scudéry l'a décrite dans la *Clélie*, t. IX, p. 879 et suiv. Voyez également Jouin : *Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV*, Paris, H. Laurens, 1889, grand in-4, p. 85.

2. Tous ont écrit pour elle des sonnets qu'on trouvera dans le recueil de Sercy : *Poésies choisies de MM. de Benserade, Boisrobert, etc.*, 3e partie, 1658, p. 374 à 410. Voyez également Le Myere : *Seria et Joci*, Caen, Claude Le Blanc, 1664, in-12, p. 23. B. N. Inv. Y[e] 7961.

1639, Jacques de Rouvré, marquis du Plessis Bellière, avait donné à Verdun chez Mme de Feuquières [1] des preuves de son intelligence du « vieux gaulois » [2], et de son amour pour les énigmes et les rébus. L'abbé Arnauld, M. de Noailles, Mme de Langlée [3], le comte de Saint-Aignan avaient été les témoins de son talent en ce genre et n'avaient pas dédaigné d'être ses rivaux. Dans la galerie décorée d'abord de tableaux de Le Sueur, puis peuplée de sujets religieux par Le Brun [4], Bélisante et Mélinthe recevaient

1. La maison de Mme de Feuquières était alors « le rendez-vous des honnêtes gens qui restoient dans la ville. » Le comte de Saint-Aignan ayant donné l'exemple, ce ne fut « tous les jours que billets en langage d'Amadis et qu'énigmes de cette sorte. » (Abbé Arnauld : *Mémoires, année 1639. Collection Petitot*, t. XXXIV, p. 187.) L'abbé Arnauld était proche parent de Mme de Feuquières.

2. On désignait ainsi l'ancien français.

3. « Jeune mariée et belle », dit l'abbé Arnauld. Du Plessis Bellière et ses amis dansèrent chez elle un ballet (*Ibid.*, *pass. cit.*).

4. Sept tableaux de Le Sueur représentant les Muses avaient été commandés par M. du Plessis Bellière. Après sa mort, Mme du Plessis Bellière se fit peindre par Le Brun « comme une autre Artémise », tenant en main « une urne d'or » où étaient censées être les cendres de « son illustre époux ». Comme elle se nommait Suzanne, elle lui commanda une série de tableaux retraçant la vie de sa patronne; elle voulut aussi qu'en des paysages, « dans le beau goût de Feuquières », il représentât les pères du désert. D'autres tableaux du même peintre offraient les divers épisodes de la passion et notamment « le Sauveur au jardin des Oliviers ». Ajoutez encore à ces peintures « une petite tête de Christ sur lapis » et un plafond où la Sincérité était peinte, « tenant un cœur à la main ». L'exécution de ces ouvrages suivit vraisemblablement de près la mort du marquis, et peut être rapportée aux années 1655 et suivantes. Après avoir donné la description de quelques-unes d'entre elles, dans la *Clélie* (tome IX, p. 881 à 887), Mlle de Scudéry ajoute : « Aussi l'excellent peintre qui a fait tous ces tableaux, a-t-il apporté un soin particulier à embellir ce *palais*, car comme il a de l'esprit, du jugement, de l'honneur et qu'il est enfin un fort honnête homme, il a tenu à gloire d'être choisi pour peindre un lieu qui devoit servir de retraite à la généreuse Mélinthe et, quoiqu'il soit employé par les premiers hommes du monde, il n'y a rien qui touche plus sensiblement son cœur que le soin de plaire à cette vertueuse personne. » Il faut compter au rang « des premiers hommes du monde » qui occupent Le Brun, le surintendant. — Sur cette maison de Mme du Plessis Bellière, voyez outre la *Clélie*, le manuscrit de Nivelon (*La vie de Charles Le Brun et la description détaillée de ses ouvrages*. B. N. ms. fr. 12.937, fol. 90), les *Archives de l'Art Français* (t. II, p. 116), les *Mémoires inédits sur la vie et les*

les éloges légitimes que méritaient à la marquise son courage au siège d'Armentières et au marquis une longue et admirable carrière militaire[1]. Mais leur esprit et celui de leurs proches était encore plus admiré que leur bravoure. Le moyen de ne pas vanter l'esprit naturel, la finesse et la bonté de Théomène, son imagination prompte, sa pénétration et sa sagesse. Ce frère de Mélinthe personnifiait aux yeux de sa cour la galanterie, l'amitié, la complaisance et la dévotion[2]. Pourtant, quoiqu'il fût poète, il devait céder la palme de la poésie à Lucilius[3]. Ce dernier était le grand séducteur. N'avait-il pas été le maître de Doralise[4], aimé d'elle avant Sestianès, et n'allait-on pas jusqu'à prétendre que la Muse n'aurait pas été la Muse, si cet Apollon ne lui avait dicté

ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture (Paris, 1854, 2 in-8, t. I, p. 19), Bonnaffé : *Dictionnaire des Amateurs français du XVIIe siècle* (Paris, Quantin, 1884, in-8, p. 94), Jouin : *Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV* (Paris, Laurens 1889, in-4, p. 85), etc.

1. Voyez Ch. Sorel : *Histoire de la Monarchie française sous le règne de Louis XIV*, (Paris, Besogne, 1662, t. I, p. 222); -- Mlle de Scudéry : *Clélie*, t. X, p. 1300 ; — et Lair : *N. Foucquet*, t. I, p. 97 à 99.

2. Henri de Bruc, abbé de Bellefontaine en Anjou, de Saint-Gildas du Rhuis en Bretagne et d'Orbais en Champagne.

Voyez la *Généalogie de la Maison de Bruc, justifiée par histoires et chroniques, chartes, titres*, etc... à Rennes, 1673, et la *Généalogie de la Maison de Bruc* dans Saint-Alais : *Nobiliaire universel de France*, tome X, 1817, p 353. — Nous résumons ici le portrait donné par Mlle de Scudéry dans la *Clélie*, t. IX, p. 570 à 574.

3. René de Bruc, marquis de la Guerche, lieutenant du roi dans Arras, connu sous le nom de marquis de Montplaisir, quoique cette terre n'ait jamais été un marquisat. — Son portrait dans la *Clélie*, suit de près celui de son frère (t. IX, p. 577 à 585). Voyez l'édition fort inexacte et incomplète de ses poésies, donnée par Lefebvre de Saint-Marc (Amsterdam, Paris, Leprieur, 1759, in-12) et la notice historique et littéraire que lui a consacrée le baron de Wismes dans la *Revue des Provinces de l'Ouest (Bretagne et Poitou)*, Nantes, in-8, t. I, 1853-1854, p. 14 et suivantes.

Somaize a fait de lui un portrait très flatteur sous le nom de Métrobate (*Dictionnaire des Précieuses*, éd. Livet, Paris, Jannet, 1856, in-12, t. I, p. 169).

4. Nom de la comtesse de la Suze dans Somaize ; Sestianès, le comte de la Suze. Le baron de Wismes (*Notice citée*, p. 16), donne de curieux détails sur ce préceptorat poétique.

ses vers. Et en vérité, dans ce règne de la médiocrité triomphante, Montplaisir méritait la première place, encore qu'il ne fût pas tout à fait digne d'être proclamé par Costar « le premier poète français dans le genre amoureux[1]. » C'était déjà quelque chose d'avoir formé Mme de la Suze.

Or, en 1654, le salon de Mme du Plessis Bellière fut attristé par deux événements dont l'un fit dans le monde beaucoup plus de bruit que l'autre. Du Plessis Bellière mourut[2], comme il avait passé sa vie, en combattant. Un poète seulement, à ma connaissance, en un sonnet d'ailleurs assez ferme, fit parler sa veuve et célébra sa gloire[3]. Mais un autre deuil fit couler beaucoup plus d'encre, suscita chez les rimeurs une émulation beaucoup plus vive et faillit marquer une époque dans l'histoire du monde précieux. Le perroquet de Mme du Plessis Bellière mourut[4].

1. « De Montplaisir, beau-frère de M. du Plessis Bellière, lieutenant, comme je pense, dans Arras, fait admirablement bien les vers amoureux et il est estimé le premier poète de France en ce genre-là. (Costar : *Mémoire des Gens de Lettres célèbres*, dans la continuation des *Mémoires de littérature et d'histoire* de l'abbé de Salengre, Paris, Simart, 1726, t. II, p. 321).

2. Blessé à Castellamare, le 15 nov. 1654, il mourut de ses blessures, le 17 du même mois. Sa mort fut un coup d'autant plus malheureux pour l'État et pour sa famille, qu'il étoit l'honneur... de la maréchaussée de France. » (*Mémoires anonymes*. B. N. ms. fr. 10.277, fol. 241 à 243).

3. *Poésies choisies de MM. Benserade, Boisrobert, Segrais, etc.* Paris, Ch. de Sercy, 1658, p. 240 :

« Le cœur de mon époux dans cette urne repose,
Cependant que le mien, agité de douleurs
Soupire incessamment, et, comblé de malheurs,
A le suivre au tombeau chaque jour se dispose...

Passant, si tu ne sais quel étoit mon époux
Dispense l'amitié qui vivoit entre nous
De ce triste récit qui trouble ma mémoire :

La Flandre avec l'Espagne, épargnant ma douleur,
Te diront mieux que moi quelle étoit sa valeur :
Naples dira sa mort et la France sa gloire. »

4. *Même recueil*, p. 374 à 411. *Œuvres de Sarasin*, Paris, 1656, in-4, p. 133-134

III

Certes c'était la mode alors de célébrer en de coquettes et légères poésies les animaux d'agrément. Objet d'un commerce fort actif, chéris et gâtés par des maîtres et par des maîtresses oisives, chiens, chats, moineaux blancs, poules et tourterelles, coqs et fauvettes, pigeons, singes et perroquets échangeaient des lettres, se faisaient part de leur amour ou se reprochaient leur indifférence[1]. Mais nul n'eut la gloire de faire naître autant de sonnets que le perroquet de Mélinthe. Nous n'en avons pas compté moins de vingt-huit, tous sur les mêmes rimes et quelles rimes[2] ! Eh bien, l'auteur premier, l'éditeur

1. Sur le commerce des animaux « pour le plaisir », voyez : Abraham du Pradel : *Le livre commode des adresses de Paris*, éd. Ed Fournier, Paris, Daffis, 1878, 2 in-16, p. 273-274. On ne peut songer à donner ici une idée de tous les écrits qui parurent à l'occasion ou sous le nom d'un de ces animaux domestiques. Qu'il suffise de signaler comme particulièrement illustres dans le monde, la fauvette de Mlle de Scudéry, sa pigeonne, son caméléon ; Friponne, chienne de Louis XIV ; les animaux du cardinal Mazarin et de ses nièces (A. Renée : *Les Nièces de Mazarin*, Paris, Didot, 1857, p. 191 et 396) ; Brai et Mimi, les chiennes de Mme de Montglat, (Ms. Conrart, in-fol. IX, p. 1219), les pigeons de la comtesse d'Esche (B. N. ms. lat. 13.052, fol. 154) ; la guenon de la duchesse de Bouillon, Cancan et Dorine, ses chiennes qui mordirent si cruellement Chaulieu (Chaulieu : *Œuvres*, t. II, p. 139, 164, 173 de l'éd. de La Haye, 1777) ; Popette, Lizon, Mirtil, chiens ; Jeannot, singe ; Jacquot, perroquet, célébrés par le père Ducerceau (*Poésies*, Paris, Onfroy, 1785, 2 in-12). Tata, chat de Mme de Monglat ; Grisette, chatte de Mme Des Houlières et Cochon, chien du Maréchal de V .. qui échangèrent une correspondance ; le chien Gas qui écrivait à Mme de Chaulnes, abbesse de Saint-Pierre de Lyon ; Mouffle, célébré par Pavillon, etc. — Parmi les pièces consacrées aux perroquets, la plus singulière est une « lettre à une dame, dont la sœur se fait religieuse et dont le perroquet s'est enfui. » L'auteur, rival heureux de La Bruyère à l'Académie, trouve la seconde disgrâce « bien plus rude » que la première (Etienne Pavillon : *Œuvres*, Amsterdam, Z. Châtelain, 1751, 2 in-16, t. I, p. 118).

2. « *Sonnets pour le perroquet* » dans le *Recueil de Sercy* (*poésie*) 5168, t. III, p. 374 et suivantes.

responsable de cette prodigalité de bouts rimés, de cette furieuse débauche de pointes et de bel esprit, c'est, — qui le croirait, — le surintendant des finances, le procureur général de Sa Majesté au parlement de Paris, Nicolas Foucquet[1]. Non seulement il a suggéré ce goût ; mais il a voulu lui-même donner l'exemple et, dans ce tournoi, il a laissé bien loin derrière lui Loret, Cebret, Petit et de Roquemont, il a balancé Benserade et Boisrobert, même il n'a pas eu la galanterie de céder la palme à Mme de Revel et à la présidente Tambonneau. Plutôt, disait-il :

« Plutôt le procureur maudira la chicane,
Le joueur de piquet voudra se voir capot,
Le buveur altéré s'éloignera du pot
Et tout le parlement jugera sans soutane

1. Sarasin : *Œuvres*, Paris, 1656, in-4, p. 133-134. Notice de Pellisson en tête du poème : Dulot vaincu ou la défaite des Bouts rimés. « Il (N. Foucquet) fit en se jouant un sonnet de bouts rimés sur la mort du perroquet d'une dame de qualité. » Le sonnet que nous citons est signé dans le recueil de Sercy : M. L. P. G. (M. le procureur général), (p. 395). Les mêmes initiales désignent dans un recueil de chansons du temps Mme la procureuse générale. A la table on lit :

Sonnet :
Plutôt le procureur . . . . Le P. G..... p. 395.

Au reste, si malgré le témoignage de Pellisson et la concordance des initiales, il restait quelques doutes sur l'attribution de ce sonnet, il suffisait de le lire attentivement pour les dissiper. L'allusion au parlement est un premier indice. On sait d'autre part que Foucquet était lié avec la famille de Rohan. A peu près dans le temps où il écrivait ce sonnet, il était un des exécuteurs testamentaires du duc de Rohan-Chabot. (B. N. ms. fr. 10.277. *Mémoires anonymes*, fol. 304. Année 1655). L'évêque de Grenoble que Foucquet connut en sa qualité d'intendant de la province (1643, 11 août 1644) est ce Pierre Scarron dont l'épiscopat dura 47 ans. Guy Allard, président en l'élection de Grenoble, parle de lui en ces termes dans son dictionnaire du Dauphiné. « Il est mort, le plus ancien évêque de l'Europe, étant aimé, estimé et honoré de tout le monde, faisant son devoir sacerdotal, accueillant et protégeant les gens de lettres... *et erat dignus amari.* » (*Bibliothèque historique et littéraire du Dauphiné* publiée par H. Gariel. Grenoble, E. Allier, 1864. 3 vol. in-8. t. III, art. : *Scarron*). Ce Guy Allard était l'ami de Pellisson et de Ménage. (Id. *ibid.* T. I, p. 44. A. M. Chorier, de Grenoble, 12 avril 1683). Le poète Scarron (*Dernières œuvres : Epître burlesque à Mme de Hautefort*, tome I, p. 228) fait allusion à la barbe de cet évêque.

On verra Saint-Amant devenir diaphane,
Le goutteux tout perclus hantera le tripot,
Mme de Rohan quittera son Chabot
Et d'ouïr le sermon sera chose profane,

Un barbier pour raser ira sans coquemar,
Le clocher de Saint-Paul sera sans Jacquemar,
L'évêque Grenoblois fera couper sa barbe,

Que d'oublier jamais ton funeste débris,
Aimable perroquet : j'en jure Sainte-Barbe !
Ton portrait à jamais ornera mon lambris. »

Pellisson affirme que ce sonnet fit renaître une mode passée depuis 1649. « Il réveilla tout ce qu'il y avait de gens en France qui savoient rimer et l'on ne vit durant quelques mois que des sonnets sur les mêmes bouts rimés[1]. » Le perroquet de Melior avait inspiré moins de vers. Précieux et Jésuites rivalisèrent. La poule de Sylvie[2] en fut jalouse et pro-

1. *Œuvres* de Sarasin ; *notice citée.*

2. *Les délices de la poésie galante*, Paris, J. Ribou, 1664, in-12. (B. N. inv. réserve, Ye 2,754), p. 244. « Panégyrique de la Poule de Sylvie, ensuite du grand nombre de bouts rimés qui furent faits sur la mort du perroquet de Mme du Plessis Bellière. »

C'est trop parler de cet oiseau
Qui faisoit tant le damoiseau
Dessous sa verte petite oye,
Qui quelque jour eût parlé grec,
Si la mort dont tout est la proie
D'un silence éternel n'eût affligé son bec...
Vous donc à qui ce grand malheur
Enlève, avec tant de douleur,
Ce léger conteur de sornettes,
Aimable dame du Plessis,
Après ses funérailles faites,
Vous devez vous résoudre à calmer vos soucis.

Lesbie, mouillant ses yeux doux,
Du même désespoir que vous,
Faillit à se laisser surprendre :
Elle pleura de son moineau ;
Mais Catulle lui fit entendre
Qu'il était né mortel comme un simple étourneau.

. . . .

Le baron de Wismes attribue cette pièce à Montplaisir. (*Revue des Provinces de l'Ouest*, tome I, p. 213.)

testa vainement contre les pères qui rimaient plat sur son rival :

> « Parce qu'il étoit de la Chine
> Et qu'ils ont habitude en ce riche climat »[1].

Le père Le Moyne ne laissa pas passer une si belle occasion de signaler son zèle et son esprit et il mêla selon sa coutume le burlesque, l'héroïque et le sévère[2]. Même la province suivit l'exemple de Paris. En 1663 Le Myere faisait encore imprimer à Caen un sonnet sur les rimes du perroquet[3]. L'influence de N. Foucquet survivait à sa faveur.

Pourtant la mode prit fin plus vite à Paris, grâce à l'intervention de Georges de Scudéry, agacé, peut-être, que l'on commît une sottise, où il n'avait point de part. Le *Pousseur de beaux sentiments* fit justice de cet engouement ridicule[4]. Foucquet put, s'il

1. Non seulement les Jésuites étaient les bienvenus auprès de Foucquet : mais ils faisaient à Mme du Plessis Bellière une cour empressée. Loret, qui ne manque pas de rendre compte des distributions de prix au collège de Clermont, signale parmi les principaux lauréats du 19 août 1658, à côté des Le Coigneux, des d'Ormesson et des Molé, le jeune du Plessis Bellière. (*Gazette* du 24 août, t. II, p. 518-519). L'année précédente il avait signalé de même les succès d'Alphonse de Mancini. (*Gazette* du 18 août 1657).

2. « Le roi des oiseaux verts s'est soumis sans chicane
A la Parque qui foule et couronne et capot,
Qui perce également plastron, cuirasse et pot,
Et n'épargna jamais ni jupe ni soutane.

Il avoit beau plumage, œil fier et diaphane
Et parlait aussi haut qu'un marqueur en tripot,
Il siffloit aussi juste un branle que Chabot
Et répétoit maint air tant sacré que profane.

Soyez sobre, buveur de jus de coquemar,
Soyez brave et plus fort que ne fut Jaquemar,
Ayez cœur de lion, ayez jambe de barbe,

Si faudra-t-il entrer dans ce commun débris :
On y voit tête blonde, on y voit blanche barbe
Et comme on meurt en cage, on meurt sous un lambris. »

(*Recueil de Sercy*, t. III, (*poésie*) p. 379).

3. Le Myere : *Seria et Joci*, Caen, Cl. Le Blanc, 1664, in-12, p. 23.

4. *Recueil de Sercy* (*poésie*), t. III, p. 411.

le voulut, reconnaître quelqu'un de ses émules dans le « godelureau, poudré, frisé, lavé,

Exhalant le jasmin, de canons entravé »,

Qui,

« Au sortir de son lit, ayant quitté ses gants,
Décordonné son poil, défait sa bigotère.
S'en va chez quelque dame, où, d'un ton de coquet,
Il lit un bout rimé sur défunt perroquet.
— Cette dame l'admire. O le fat ! O la sotte ! »

Déjà quelques-uns des meilleurs esprits de la société précieuse s'étaient lassés spontanément d'un jeu auquel ils avaient été entraînés. Sarasin, après avoir comme tant d'autres, pleuré l'oiseau « fait par la mort capot dans son avril[1] » s'était avisé que « le débordement des bouts rimés mettait en péril les bons vers » et il avait écrit un poème héroï-comique *Dulot vaincu ou la défaite des bouts rimés*, ouvrage sensé et assez souvent spirituel où il représentait un mauvais poète conduisant au combat toute une nation de sonnets rangés sous quatorze chefs qui ne sont autres que les rimes étranges imposées aux chantres du perroquet.

Cette plaisanterie, pour hardie qu'elle fût, ne semble pas avoir déplu à Foucquet et il est permis d'estimer qu'effrayé lui-même de son succès, il ne fut pas mécontent de voir tourner en ridicule ceux qu'il avait induits en ce mauvais pas. Il ne sut pas mauvais gré à Ménage et à Pellisson d'avoir édité et vanté le poème de Sarasin. Une phrase de l'avant-propos lui rendit le pardon facile. Pellisson y louait un homme « bien moins illustre par ses grandes charges que par ses grandes qualités [2] » et il lui était sans doute plus

1. *Recueil de Sercy* (*poesie*), t. III, p. 398.

2. On sait que la première édition complète des Œuvres de Sarasin (Paris, A. Courbé, 1656, in-4o) fut donnée par Ménage avec la collaboration de Pellisson et dédiée à Mlle de Scudéry.

3. « Il y eut, dit Pellisson, un recueil imprimé de ces sortes de

agréable de se reconnaître en ce portrait que de reconnaître les siens dans la caricature tracée par Georges de Scudéry.

Ce passe-temps démodé fit place chez Mme du Plessis Bellière à d'autres divertissements. On fit à Paris en 1656 ce qu'on avait fait en 1639 à Verdun. On rima des énigmes et les devises héritèrent de la faveur des rébus. Nicolas Foucquet fut-il dans l'art subtil de faire entendre ce qu'on veut dire et ne le point dire tout ensemble le rival de l'abbé Cotin[1]? Peut-être. Il a composé une énigme sur la lettre R dont nous n'avons retrouvé qu'un texte des plus incorrects et d'ailleurs sans valeur aucune. C'est le père Deschampsneufs, qui, semble-t-il, l'a recueillie, mais de mémoire et avec les fautes grossières dans la versification dont le surintendant ne saurait être rendu responsable [2]. Mais on peut faire rentrer dans le genre énigmatique un madrigal « sur le portrait bien fait d'un

sonnets en l'année 1649. Quelque temps après on sembla s'en dégoûter... jusqu'en l'année 1651 qu'un homme bien moins illustre par ses grandes charges que par ses grandes qualités les remit en réputation... Il fit, en se jouant, un sonnet de bouts rimés sur la mort d'un perroquet d'une dame de qualité... Cet exemple réveilla tout ce qu'il y avoit de gens en France qui savoient rimer et l'on ne vit durant six mois que des sonnets sur ces mêmes bouts rimés... M. Sarasin fit aussi un de ces sonnets ; ... mais s'ennuyant à la fin qu'une poésie comme celle-là ôtât pour ainsi dire le cours à toutes les autres... il conçut le dessein de ce poème qu'il composa en quatre ou cinq jours et qu'il n'a pas eu le temps de corriger. » (*Œuvres* de Sarasin, éd. citée, p. 133-134).

1. Rappelons que la 3e édition du *Recueil des Énigmes de ce temps* par Ch. Cotin (Rouen, J. Cailloué, in-12) parut en 1655. L'auteur y déclare que toute l'antiquité a eu de l'amour pour ces douces et innocentes surprises et il allègue Josèphe, Hérodote, Plutarque, Epictète, Théocrite, Virgile et Athénée. (*Discours sur les Enigmes*, en tête de la 1re partie). Bientôt après il joint à ces autorités Orphée, Pythagore et Platon. (*Lettre à Damis*, *ibidem*). Deux ans auparavant, Boileau lui-même, âgé seulement il est vrai de dix-sept ans, avait cédé à la mode et écrit une énigme sur le mot Puce. (Boileau : *Lettres à Brossette*, éd. Laverdet, Paris, 1858, in-8, p. 162-163).

2. B. N. ms. fds. lat. 10.333 : *Poemata Varia*, fol. 134. L'écriture nous paraît être celle du père Deschampsneufs. La pièce est suivie du Pater Noster, du Confiteor et du Salve de M. Foucquet, pièces satiriques relatives à son procès et qu'on rencontre à chaque instant

homme qui avoit manqué à sa parole. » Il nous faut donner encore cet échantillon de son savoir-faire :

« Ce portrait est fait d'une sorte,
Que sans doute il confond tous les autres portraits :
Du corps et de l'esprit sa peinture rapporte
Admirablement tous les traits. »

« Allez de l'un à l'autre pôle
Et dites au retour s'il s'y voit rien d'égal.
Peut-être direz-vous qu'il manque de parole :
Ainsi fait bien l'original. »

« En vain ce portrait on accuse
De tromper et passer pour un homme important :
Car, [s]'il est vrai qu'il n'est personne qu'il n'abuse;
L'original en fait autant [1]. »

Telles sont les bagatelles qu'il écrivait,« à la bougie, sur son lit, à son séant, les rideaux fermés », de peur que la vue des objets environnants ne le détournât de méditations si graves [2]. Quelqu'un de ses favoris les revoyait, les corrigeait et le surintendant les débitait dans les ruelles, avec quels applaudissements !

Certes les tours énigmatiques lui agréaient, il s'amusait à ces équivoques, il se réjouissait, pour mieux paraître, de se cacher. Ne vous en étonnez point. Sa

dans les manuscrits du temps. Citons quelques vers des moins maltraités :

Je suis dedans la mer sans me mouiller dans l'onde,
Et sur la terre aussi, quoique banni du monde...
Sans aller au combat j'ai part à la victoire.
Pourrait-on voir sans moi jamais honneur ni gloire,
Je suis avec *Saturne*, Marie et Jupiter (?)
Quoique dans les cieux je ne puisse habiter... etc.

1. B. N. ms. fr. 22.559, fol. 27. C'est un recueil de mélanges, vers et prose, portant le n° 1001[3] du fonds Gaignières. Il contient un certain nombre d'autres écrits de Foucquet, dont nous parlerons en leur lieu, et un certain nombre de pièces relatives à son procès et à sa rivalité avec Colbert.

2. Abbé de Choisy : *Mémoires*,(Ed. Champollion). *Collection Michaud et Poujoulat*, p. 373, col. 2.

diplomatie elle-même est faite de ces malices ; il se complaît aux petites intrigues, aux surprises ingénieuses, il aime à triompher par la séduction et par la ruse [1]. Il a partout ses agents secrets qui agissent à côté et souvent à l'encontre de la diplomatie royale : « C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère. » Instinct naturel de l'esprit, effet de l'éducation collégiale, conséquence des goûts et des habitudes précieuses, tout concourt à lui donner cette allure de sphinx, dont il ne se départit jamais et qu'il porta jusque dans ses actes les plus futiles et dans ses moindres propos.

Mystérieuse comme l'énigme, la devise a pour lui des charmes. Flatteuse et spirituelle équivoque, elle exige les qualités d'esprit qui sont siennes et qu'il recherche dans son entourage. Le père Le Moyne, qui pourtant estimait qu'une bonne devise est l'ouvrage de toute une vie, en fait trois pour la famille de son Mécène et, les commentant, montre une suffisance en rapport avec la difficulté du travail [2]. La Gravette de Mayolas, l'héritier présomptif de la gazette de Loret, fait bien mieux. Il consacre à la

1. On peut voir dans les Mémoires de Guy Joly quelles étaient, au moment même de la chute du surintendant, les négociations particulières du cardinal et de Foucquet.

2. Voyez Le Moyne : *De l'art des devises*, Paris, Cramoisy, 1666, in-4. Réédité en 1688, cet ouvrage eut un vif succès. (Voyez *Journal des savants*, 1666, p. 131-133, et de Marolles : *Rondeaux sur les auteurs de devises*, s. l. n. d. (1677) in-4°, p. 83). A la page 326 de son recueil, le père Le Moyne donne comme son chef-d'œuvre la devise qu'il a composée pour le fils de Foucquet : MORIOR DUM ORIOR. La raison en est que la similitude des mots est si parfaite « qu'on les prendroit moins pour deux paroles opposées que pour une même parole répétée. » (*Art des devises*, p. 198). « Nous imaginons difficilement aujourd'hui en quel honneur était l'art des devises au XVII[e] siècle », dit le père Chérot. (*Étude sur la vie et les œuvres du père Le Moyne* (1602-1671), Paris, A. Picard, 1887, in-8, p. 383). « Tandis que les savants se félicitaient unanimement de ce qu'un si bel art avait été ignoré des Grecs et des Romains, les nations se disputaient entre elles la gloire de sa moderne invention, Français et Italiens écrivaient des dissertations et des traités : les Académies en délibéraient. » Le père Chérot rappelle quelques-unes des fêtes où les devises furent prodiguées et l'importance que M[me] de Sévigné y attache. On pourrait multiplier sans

gloire de l'écureuil cent devises en quatre langues. Le français, le latin, l'italien, l'espagnol se disputent la gloire de louer Foucquet en équivoquant sur ses armes. La marche sûre, prompte et sublime du petit animal, sa gentillesse et son bonheur sont le thème ordinaire de ses flatteries qui ne se lassent point de se répéter [1]. Soyez assuré, Mégaste, que vos rébus ne déplairont point à Cléonime puisqu'il concourt avec Clitiphon et qu'il a vaincu Bérodate, Barsamon et Sésostris [2].

Auquel d'ailleurs de ces divertissements à la mode n'a-t-il pas donné les mains ? On peut voir dans l'étude de M. Roy sur Charles Sorel quels étaient précisément à cette date les petits jeux de la haute société [3], Il en est un toutefois qui n'a point été signalé : c'est la création de ces ordres de chevalerie par lesquels les dames enchaînaient tous les alcôvistes de leur ruelles. Déjà, en 1642, alors que le gouverneur de Nancy, Duhallier, battait en retraite devant la garnison de Lamothe en Bassigny [4], les dames réunies à Chaumont [5], d'où elles suivaient les péripéties de la guerre, s'étaient amusées à créer un ordre dont les

peine ces exemples. La mode était si impérieuse que les trésoriers de l'épargne ne pouvaient donner des jetons en étrennes, sans faire composer pour ces jetons des devises. (Bibl. Mazarine, ms. 4395. *Devises pour les jetons d'or et d'argent, etc...* (1646-1649).

1. *Centum dicta partim latina, partim gallica, partim hispanica in stemmata præclarissimi viri D. Foucquet* (auctore de la Gravette). B. N. impr. Ln [27] 7816. Les feuillets préliminaires sont seul imprimés, les devises sont calligraphiées et ornées de compositions symboliques.

2. Noms précieux du père Le Moyne, de Foucquet, de Cotin, de Benserade, de Boisrobert et de Sarasin.

3. Emile Roy : *La vie et les œuvres de Ch. Sorel*, Paris, Hachette, 1891, in-8, 2e partie, ch. IX.

4. Voyez sur cette guerre l'*Histoire de la ville et des deux sièges de Lamothe par Duboys de Riocourt*, publiée en 1841 à Neufchâteau, in-8. L'auteur vivait au XVIIe siècle. Ces luttes eurent un caractère féroce.

5. Notez que Chaumont était alors sur le pied de guerre et que les paysans d'alentour avaient été avertis de mettre au premier coup de canon leurs provisions sous la garde des remparts (E. Jolibois : *Histoire de la ville de Chaumont*, Paris, Dumoulin, 1856, in-8, p. 237).

couleurs étaient jaune et gris de lin et la devise : « Nous ne brûlons que pour brûler les autres. »

C'était l'ordre des allumettes et c'était plaisir de voir Mlle d'Andelot, de la maison de Coligny, en distribuer les insignes[1]. Vers la même date, les demoiselles de Pré, nièces de M. de Feuquières, lieutenant du roi à Metz, instituent un ordre de chevalerie nommé l'ordre des Egyptiens « parce qu'on n'y pouvoit entrer sans avoir fait quelque larcin galant. » L'aînée en était la reine « sous le nom d'Epicharis » et Nicolas Foucquet, conseiller au parlement de Metz de 1633 à 1636, reçu dans la maison des Feuquières, put voir, s'il ne les porta lui-même, les insignes de cet ordre, « une griffe d'or avec ces mots : « Rien ne m'échappe », orner la poitrine des chevaliers[2]. En tous cas, alors qu'il était surintendant, il fut enrôlé dans un ordre tout semblable. Il garde dans *l'Etat Incarnadin* « nouvellement découvert (en 1661) par le lieutenant général du royaume de galanterie[3] ses fonctions de surintendant général des finances et il associe à l'incarnadin, couleur officielle du royaume, le bleu mourant, couleur de Mme Foucquet, née de Castille. Son nom c'est Alcamène le généreux ; sa terre, Jouvence, où se pare et se rajeunit, sous une pluie d'or, la noblesse qui se presse sur les deux rives « du fleuve de l'État »[4].

Ne nous étonnons pas après cela que N. Foucquet, comme d'ailleurs son collègue Servien, et comme

1. *Mémoires de l'abbé Arnauld*, *Collection Petitot*, tome XXXIV, p. 210.

2. *Mémoires de l'abbé Arnauld*, cousin des demoiselles de Pré, *Collection Petitot*, tome XXXIV, p. 187.

3. *La grande description de l'État Incarnadin nouvellement découvert par le lieutenant général du royaume de galanterie, avec le portrait de la princesse du pays.* Cette description est insérée dans le *Recueil de pièces en prose les plus agréables de ce temps composées par divers auteurs*, Paris, Ch. de Sercy, 1659-1661, 4 in-12. Le quatrième volume, où elle se trouve, est presque tout entier composé de pièces provenant de la société du surintendant. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

4. *Ouvr. cité*, t. IV, p. 150 et 191.

bien d'autres [1], ait, pour plaire au monde, fait des chansons. On le savait par une lettre de Mlle de Scudéry à Pellisson, écrite au lendemain de la catastrophe, mais on regrettait de n'en plus connaître les paroles[2]. Nous en avons retrouvé dans le recueil manuscrit dit de Trallage quelques fragments, courts, il est vrai, suffisants néanmoins pour que nous puissions juger de son savoir-faire[3]. Tout comme un autre, il sait conseiller à la jeune Iris « de célébrer les mystères d'amour » et de « goûter les plaisirs les plus doux » ; il sait se plaindre d'une cruelle qui ne craint point de torturer sa jalousie; ou, plus dégagé, plus leste, il ose déclarer qu'à « la vaine beauté pour qui la cour s'empresse » il préfère quelque soubrette moins sévère et plus tendre. Le seul salon de Mme du Plessis Bellière ne goûtait point ces délicieuses

1. Voyez les noms de ces chansonniers amateurs dans le *Recueil des plus beaux vers qui aient été mis en chant*, Paris, Sercy, 1661, 3 parties in-12. Un couplet de Servien (musique de Chambonnière) est à la page 393 du tome II.

2. *Mlle de Scudéry à Pellisson, 7 septembre 1661.* Lettre publiée par Chéruel (t. I, p. 443).

3. Bibl. de l'Arsenal, ms. 6541. *Recueil de Jean Nicolas de Trallage*, tome II, fol. 18 et suivants. Ces fragments de couplets se trouvent mêlés de façon assez singulière avec la pièce de Pellisson. *Dialogue de Tircis et de Clymène* :

Je vous dis que je vous aime
Et vous m'aimez, dites-vous...

Ils sont d'ailleurs assez libres et d'une versification hardie, qui surprend un peu d'abord, mais qu'on retrouve fréquemment dans les recueils de chansons du temps. Citons ici deux de ces couplets :

Thyrsis à Iris :
« A quoi me sert de vous dire ma peine
Puisque mon sort n'en est pas plus heureux :
Je suis constant ; mais la constance est vaine
Quand on est amoureux d'une inhumaine. »

« Que d'embarras en ma bonne fortune !
Mille amoureux grossissent votre cour
Jugez, Iris, si ma peine est commune :
Quand on est amoureux tout importune. »

On remarquera dans ces deux couplets la coupe inattendue du dernier vers. Ces couplets sont précédés d'une pièce de Hesnault : *Daphnis et Philène*, où se lit un éloge d'Arcas, qui s'appliquerait sans peine au surintendant (fol. 14).

bagatelles : en tous lieux on faisait fête à ces galantes inventions qui, au sentiment de beaucoup, passaient le bon sens et le génie même. On les lisait aux amis présents, on les communiquait aux absents. C'est un régal exquis qu'on aime et qu'on partage [1] et le pouvoir de ces chansonnettes est tel qu'elles font oublier la détresse du trésor, la misère, compagne d'une guerre sans fin, et les expédients ruineux de la surintendance :

« Quand vous l'aviez, Foucquet, on ne parlait en France,
Que de paix, que de ris, que de jeux, que d'amour [2]. »

Le moyen de songer aux calamités publiques, tandis que le ministre chantait la Mi-voie, campagne à la mode [3] :

« Lieux si charmants, agréable bocage,
Heureux témoin des victoires d'amour ! [4] »

1. *Mlle de Scudéry à Pellisson, 7 sepembre 1661 :* « J'ai été bien surprise de trouver ici à mon retour, entre les mains de plusieurs personnes, les vers que M. le surintendant fit pour répondre aux vôtres ; car j'en faisois un grand secret. Lambert les a donnés à Mme de Thoisy et à ma belle-sœur. » (Chéruel : *Mémoires*, t. I, p. 145). Cf. Scarron : *Dern. Œuvres*, t. II, p. 29-31.

2. Pièce anonyme dans le ms fr. 22,559 de la bibliothèque nationale. Ce manuscrit contient plusieurs pièces de N. Foucquet.

3. C'était là que se trouvait l'hôtel de la surintendance à Fontainebleau. Une femme Laloy, entremetteuse au service de Foucquet, était appelée dame de la Mi-Voie.

4. Vers de Foucquet. *Bibl. de l'Arsenal*, ms. 6541, fol. 19.

CHAPITRE IV

FOUCQUET S'ATTACHE M[lle] DE SCUDÉRY ET PELLISSON.

I. — *Comment M[me] du Plessis Bellière fit la conquête de Sapho.* — Situation de M[lle] de Scudéry depuis son retour à Paris (1647) jusqu'au temps de sa faveur auprès du surintendant (1656). — Janséniste, compromise dans la Fronde, suspecte à Mazarin, elle est célèbre et cependant fort « incommodée ». — Amitié de Pellisson. — Il intervient auprès de M[me] du Plessis Bellière.

II. — *La reconnaissance de M[lle] de Scudéry.* — Le remerciement du siècle ». — La *Clélie.* — Portrait de « Mélinthe ». — La légende de l'écureuil. — Eloge de « Cléonime ». — La prophétie d'Hésiode. — Rôle de Foucquet, protecteur des lettres, d'après M[lle] de Scudéry.

III. — *Pellisson plaît à Foucquet.* — Comparaison de Foucquet et de Pellisson : singulière ressemblance de leurs goûts. — Dates extrêmes du *ministère* de Pellisson (1657-1661).

Les relations de N. Foucquet avec le petit groupe littéraire de M[me] du Plessis Bellière ne se bornèrent pas à des échanges de bouts rimés, d'énigmes et de chansons. On sait quelle amitié étroite unissait la marquise et le surintendant, de quel dévouement elle fit preuve, de quelles complaisances on l'a soupçonnée [1]. Elle fut la distributrice de ses grâces, l'auxiliaire de sa politique, auxiliaire d'autant plus

1. En somme rien ne prouve qu'elle ait servi d'intermédiaire entre Foucquet et ses maîtresses. Monglat et Gourville gardent le silence. Saint-Simon et l'abbé de Choisy témoignent du respect. Feuillet de Conches (*Causeries d'un curieux*, t. II, p. 507 et suivantes) ; Lair, t. I, p. 544) prennent vivement sa défense et fournissent des arguments raisonnables. Dans son projet de résistance à Mazarin, Fouc-

heureuse dans ses entreprises que l'argent ne lui était pas ménagé[1]. D'ailleurs elle était capable de séduire. Si elle cédait aux travers du jour, elle avait un grand fonds de pénétration et de bon sens. Elle passait pour douce et bonne, captivait par la fraîcheur et par la tendresse de sa voix, avait de l'esprit dans les yeux et, lorsqu'elle chantait, révélait le fond de son cœur affectueux et passionné. Une certaine mollesse dans l'attitude masquait son activité ambitieuse et n'était pas la moindre de ses habiletés. Spontanément généreuse, elle faisait la conquête des âmes délicates en leur évitant la peine de solliciter ses bienfaits[2].

Elle n'étendit pas sa domination au seul monde de la cour, elle s'attacha les écrivains par les liens d'une reconnaissance solide et ses obligés devinrent les obligés et les amis du surintendant. Mlle de Scudéry et Pellisson furent du nombre : elle les fit connaître à Foucquet et les lui donna.

En 1647, à son retour de Marseille, où elle avait accompagné son frère, gouverneur, comme on sait, de Notre-Dame de la Garde, Mlle de Scudéry avait trouvé à Paris un changement profond[3]. Le déclin de l'hôtel de Rambouillet, et bientôt après la Fronde modifièrent ses premières relations et l'obligèrent de rechercher d'autres sociétés. Les hôtels de Créquy et de Guenegaud furent les premiers à lui ouvrir leurs portes[4]. Condé et Mlle de Longueville furent d'abord ses protecteurs. Royaliste ardente, ennemie

quet déclare qu'il se fie à elle de tout et qu'il faut la consulter sur toutes choses (*Portefeuilles de Vallant*, t. III, fol. 27, B. N. ms. fr. 17.046).

1. Voyez les *Défenses*, *passim*. Mme du Plessis Bellière et son gendre le marquis de Créquy, qu'elle fit nommer général des galères, sont au premier rang des obligés du surintendant.

2. Mlle de Scudéry : *Clélie*, t. VIII, p. 1278, 1299 et 1300.

3. Pour tout ce qui concerne Mlle de Scudéry, voyez Rathery et Boutron : *Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*, Paris, Techener, 1873, in-8.

4. « Souvenez-vous, Monsieur, que j'ai commencé d'être connue des gens par l'hôtel de Rambouillet et en suis sortie par l'hôtel de Nevers et l'hôtel de Créquy. » Mlle de Scudéry à M. de Pomponne

du duc de Beaufort, l'amiral du Port au foin, elle fut entraînée dans la Fronde par son admiration pour le prince et son affection pour la duchesse [1]. En 1654, Servien la dénonçait, ainsi que Georges de Scudéry, à Mazarin, comme ses ennemis irréconciliables. L'intervention de Montausier put seule préserver Georges d'une complète disgrâce [2]. D'autre part les attaches de Madeleine avec les Jansénistes étaient connues. On sait qu'elle a dans *Clélie* [3] vanté les hôtes et les principes de Port-Royal et les Jésuites ont pu railler avec justice leurs adversaires de la complaisance avec laquelle ils se regardaient dans les miroirs du roman [4]. Mlle de Scudéry a, sous le nom d'Amalthée, célébré la protectrice de Pascal, l'amie de La Rochefoucauld, l'ennemie redoutée du père Rapin [5]. A peine connue d'elle, elle lui avait eu des obligations, sans que Mme de Guenegaud eût d'autres raisons de lui faire du bien, « sinon qu'elle étoit malheureuse et qu'elle avoit peut-être assez de bonté pour mériter d'être un peu moins infortunée [6]. » Mais Mlle de Scudéry était trop répandue dans le monde [7] et trop

(*Catalogue d'autographes du 15 mai 1843*, cité par Rathery et Boutron, p. 44).

1. V. Cousin : *La Société française*, etc. (chap. I).

2. *Servien à Mazarin, de Paris, 1654*. Lettre citée par V. Cousin, *ibid.*

3. *Clélie*, t. VI, p. 1139 à 1152.

4. Voyez R. Rapin : *Mémoires, éd. Aubineau*. t. II, p. 358, 359. — D'après Racine, Sainte-Beuve et l'abbé Maynard, la précieuse qui, dans la *Réponse au Provincial sur les deux premières lettres*, s'entretient avec un académicien, serait Mlle de Scudéry. — Le père Zacharie de Lisieux, capucin, sous le nom de Louis Fontaines, dans sa *Relation du Pays de Jansénie* (Paris, Denys Thierry, 1658), se moque, si l'on en croit le père Rapin, « du plaisir que les solitaires de P. R. prirent de voir leur solitude si bien décrite dans le roman de la *Clélie*. » R. Rapin : *Mémoires*, t. III, p. 41.

5. *Clélie*, t. VI, p. 812 à 829.

6. *Clélie*, t. VI, p. 819. « Je connais une fille à Syracuse, qui à peine étoit connue de cette admirable femme, pour qui elle a fait des choses infiniment obligeantes, sans autre raison, sinon qu'elle étoit malheureuse, etc... » Rapprochez ces lignes de la lettre de Pellisson à Mlle Legendre (Bibl. de l'Arsenal, ms. 3135, p. 335).

7. Sur les visites et les promenades de Mlle de Scudéry à cette date,

désireuse d'asseoir partout sa réputation pour demeurer fort longtemps inféodée à un parti.

La publication du *Cyrus* avait eu pour effet de lui donner une célébrité voisine de la gloire et de la faire rechercher par tous ceux qui voulaient faire sonner en leur faveur toutes les trompettes de la renommée. C'était à qui souhaiterait lire dans le roman l'éloge de sa personne ou de son château. Toutes les dames voulaient être peintes par elle, tous les curieux voulaient voir décrire leur cabinet[1]. M[me] du Plessis Bellière ne fut pas la dernière à s'apercevoir de l'intérêt qu'il y aurait pour son cousin à s'acquérir l'amitié d'une personne qui faisait tant de bruit dans le monde. Très répandue, comme on l'a vu, dans la société précieuse, elle connaissait dès 1654 la plupart des personnes qui approchaient de l'illustre Sapho[2]. Il ne lui fut pas difficile de plaire à celle qu'elle se proposait de protéger. Sans qu'il parût qu'elle y songeât, elle gagna bientôt le cœur de Sapho, elle lui persuada que la seule réputation de son mérite l'engageait à lui rendre des services[3]. Enfin, toute mélancolique qu'était M[me] du

voyez : Bibl. de l'Arsenal, *ms. Conrart*, t. V, n° 5414, fol. 67 : *Sapho à Godeau* (1[er] mai 1654), fol. 72 : *la même au même* (15 juin 1654).

1. Tallemant (*Historiettes*, t. V, p. 275) signale cependant quelques exceptions ; mais l'engoûment était général.

2. C'est d'ailleurs un fait digne de remarque que la facilité avec laquelle les diverses sociétés littéraires du temps se pénètrent réciproquement. Des plus nobles hôtels aux académies bacchiques, de la chambre de Scarron au salon de Guenegaud, les gens de lettres et leurs amis vont et viennent, tantôt passant en curieux, tantôt s'arrêtant sans aliéner leur liberté. C'est ainsi que nous retrouvons à Vaux la plupart de ceux et de celles qui fréquentaient chez Scarron et chez M[lle] de Scudéry. Dans une comédie inachevée et restée manuscrite, Maucroix, se mettant en scène avec quelques amis de Reims, fait dire par l'un d'eux à une Rémoise qui craint d'être isolée à Paris, où elle ne connaît personne :

« C'est une bagatelle, en moins d'un mois entier,
Vous ferez connoissance avec tout le quartier :
Connoissance à Paris est chose bien facile
Et l'on connoît bientôt et la cour et la ville. »

(Bibl. de La Rochelle : ms. 672, fol. 7, v°).

3. *Clélie*, t. VI, p. 1301.

Plessis[1], elle sut inspirer à Sapho cette douce joie qu'on ressent à l'approche de ses amis, et sans laquelle il n'était point aux yeux de M[lle] de Scudéry de commerce agréable[2].

L'intermédiaire de cette liaison qui devait donner naissance à une solide amitié fut Paul Pellisson[3]. Ce fut ainsi qu'il paya sa dette de reconnaissance à M[lle] de Scudéry. Reçu chez elle depuis 1653, après l'avoir rencontrée chez Conrart, protestant comme lui et son ami, il n'avait pas tardé à devenir l'âme des Samedis et le favori de la reine de Tendre. On sait quelle part il prit aux folies littéraires de ce petit cénacle, avec quelle fécondité inépuisable il le fournit d'épigrammes, de madrigaux, d'épîtres, de sonnets et de sornettes[4]. Sa tendre amitié pour Sapho n'avait pas été sans donner de l'ombrage à G. de Scudéry qui entendait garder pour lui l'affection de sa sœur, collaboratrice zélée et discrète à laquelle il devait de la réputation et des revenus. Heureusement pour eux, Georges, mal vu du Cardinal, obligé de se retirer en Normandie, se maria, au mois d'octobre 1655[5],

1. *Clélie*, t. VI, p. 1300, 1302.

2. *Clélie*, t. I, p. 207 (Conversation sur la tendresse).

3. D'après V. Cousin (*Société française*, t. II, p. 217), Pellisson aurait fait chez M[lle] de Scudéry, la connaissance de M[me] du Plessis Bellière. Il n'en est rien. Une longue lettre de Pellisson à M[lle] Legendre du 2 nov. 1656, conservée à la bibliothèque de l'Arsenal, (Ms. 3.135, p. 333 à 337) prouve au contraire que ce fut Pellisson qui déjà avait conquis ses entrées chez le surintendant et chez sa cousine, qui procura à M[lle] de Scudéry l'appui de cette dame. « J'ai trouvé, dit Pellisson, toute la civilité du monde en M[me] du Plessis Bellière et M. l'abbé de Bruc, son frère, avant qu'il allât en Bretagne où il est, m'avait proposé de lui mener notre amie. Il me sera tout à fait aisé de le faire quand il sera de retour, parce que j'ai assez de familiarité avec lui... »

4. Voyez Marcou : *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson*, Paris, Didier et Durand, 1859, in-8, chapitre V.

5. Cette date est établie par celle de la liste des écrivains français, dressée par Costar. Costar parle du mariage de Scudéry et de la maladie de Gassendi, comme d'événements absolument contemporains. Or Gassendi mourut le 24 oct. 1655. (*Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de M. de Salengre*, Paris, Simart, 1726, t. II, p. 318 et 340).

avec Mlle de Martin Vast et dès lors, en dehors d'une vaine tentative pour rentrer dans les bonnes grâces de sa sœur (1658)[1], cessa de paraître rue Vieille-du-Temple. Ainsi s'explique comment Pellisson put chercher pour Mlle de Scudéry une protection puissante, en dehors du cercle des Frondeurs où jusque-là son frère l'avait tenue comme prisonnière. Si Mme du Plessis Bellière cherchait parmi les écrivains des panégyristes pour son cousin, Madeleine de Scudéry, qui déjà avait obtenu une pension de Mazarin, ne devait pas être fâchée de faire avec le pouvoir une paix lucrative[2]. L'une et l'autre, et Pellisson et N. Foucquet non moins qu'elles, devaient trouver leur compte à cette alliance. Admis le premier dans l'entourage du surintendant, Pellisson ne tarda pas à obtenir pour son amie une gratification dont nous ignorons la valeur exacte, mais qui vint fort à propos pour consoler et soulager sa détresse.

1. Rathery et Boutron : *ouvrage cité*, p. 63, note 3.

2. D'après une relation conservée à l'Arsenal, elle fût morte de faim, malgré le succès de ses romans, sans l'appui du surintendant ! L'auteur de ce récit, qui ne l'aime guère, est suspect d'exagération (Bibl. de l'Arsenal, ms. 3329, fol. 103, v°).

II

Le remercîment du Siècle à M. le Surintendant Foucquet[1] fut la première marque de reconnaissance que l'illustre demoiselle donna à ses protecteurs; mais elle se garda bien de s'en tenir à de petits vers. La publication de la *Clélie* lui fournissait un moyen commode de s'acquitter envers ses bienfaiteurs. Tout pouvait entrer dans ce cadre sans consistance : aussi, du tome VIII au dernier, Foucquet et les siens y eurent la plus belle place. Mélinthe y parut rajeunie au point d'être méconnaissable, si bonne et si belle qu'elle traînait après elle tous les cœurs, ornée enfin « de toutes les vertus qui font un homme d'honneur et de toutes celles qui font une honnête femme. » Musique, poésie, peinture, amour et connaissance de toutes les belles choses furent la parure de cette intelligence d'élite que faisait valoir un cœur magna-

1. Elle eut recours pour exprimer sa reconnaissance, à la plume de Pellisson qui, ayant sollicité pour elle, n'était pas moins obligé qu'elle. Sa pièce est des plus plates que Pellisson ait rimées. Il feint que le siècle lui-même remercie le surintendant du présent qu'il vient de faire à Sapho. On aura mauvaise grâce à dire désormais :

« Siècle avare,
Siècle ingrat et siècle barbare,
Siècle plus dur qu'un diamant,
Tu n'es pas le siècle d'Armand. »

puisque dans la « foule malheureuse » des beaux esprits, Foucquet a su distinguer Sapho « généreuse et modeste », qui « se cachoit et ne disoit rien. » L'éloge hyperbolique des ancêtres du surintendant; (« Une grotesque ! » dit Tallemant), l'éloge du surintendant lui-même, un appel pressant à quelques-uns des amis de Sapho pour qu'ils s'associent à la glorification de son bienfaiteur, termine la pièce. Si faible qu'elle soit, cette œuvre est intéressante, non seulement comme un témoignage de la gratitude de Mlle de Scudéry, mais comme la preuve que, dès cette date, Pellisson songeait à constituer une cour de poètes au surintendant. » (Bibl. de La Rochelle : *Portefeuilles de Gédéon Tallemant des Réaux*, provenant de la bibliothèque de M. de Monmerqué, ms. 672, fol. 85 à 86, v°).

nime[1]. Sapho raconta comment un jour la fermeté de Mélinthe avait soutenu le courage de Bélisante[2]; elle dit l'agrément des vers de Théomène, son savoir, les charmes de sa conversation, la retenue que lui imposait sa profession et qu'il observait. Elle vanta Lucilius, savant sans études, poète sans effort; elle rappela sa fauvette chantée par lui, indiquant ainsi les liens intimes qui rattachaient le Samedi à la cour du surintendant[3]. Mais ce fut pour ce dernier qu'elle épuisa tous les trésors de ses flatteries et tous les secrets de son imagination.

Ici elle refuse de louer « cet homme incomparable dont la vertu est au-dessus de l'envie et de qui la modération fait davantage éclater la vertu » parce qu'elle ne saurait parler dignement du plus ferme appui de la patrie », « sans faire l'histoire de l'Étrurie tout entière[4]. » Là, elle lui fait de l'amitié de Mélinthe un titre à la gloire et à l'affection[5], elle se déclare incapable de faire un digne portrait de son

1. *Clélie*, t. VIII, p. 1288 ; p. 1296 à 1310. Scarron ne devait pas moins louer N. Foucquet, d'avoir secouru Mlle de Scudéry. On admire Sapho, disait-il,

« On admire Sapho, tout le monde en fait compte
Mais, ô siècle, à l'estime, aux admirations
Pourquoi n'ajouter pas de bonnes pensions,
Du bien pour soutenir une noble naissance
Et pour ne laisser pas ce reproche à la France,
Que l'illustre Sapho qui lui fit tant d'honneur,
Ne manqua point d'estime et manqua de bonheur. »

Mais, Foucquet ayant réparé l'injustice du siècle, il le proclame :

« Mortel d'une vertu consommée et connue. »

(Scarron : *Épître chagrine à Mlle de Scudéry, Dern. Œuvres*, éd. de Luynes, 1669, 2 in-12, tome II, p. 68).

2. Voyez ci-dessus, chapitre III.

3. Voyez ci-dessus, même chapitre. Mlle de Scudéry raconte aussi dans la *Clélie* que les frères de Bruc ont fait des vers au sujet de sa fauvette (*Clélie*, t. IX, p. 584 et 585).

4. *Clélie*, t. VIII, p. 1309.

5. *Clélie*, t. IX, p. 1090. Quelques lignes plus haut Amilcar (Sarasin) déclare que Lucilius (René de Bruc, seigneur de Montplaisir) et Théomène (l'abbé Henri de Bruc) lui ont vanté les beautés de Vaux mais qu'il n'a pas voulu trop les croire (p. 1089).

épouse Artémire dont la beauté est rehaussée par la vertu[1]. Plus loin elle imagine une légende allégorique pour relever les origines de sa maison et donner à l'écureuil une signification symbolique, toute favorable à son protecteur. Elle raconte qu'un ancêtre de Foucquet nommé Cléorante, épris de la maîtresse de son roi, eut assez de courage et de discrétion, non seulement pour ne point déclarer son amour à celle qui en était l'objet, mais pour l'arracher à son ravisseur et pour la remettre au roi, son maître, dont il connaissait la passion. Le roi touché de tant de dévouement rivalisa avec lui de générosité : il lui fit don de la princesse. Or c'était un écureuil apprivoisé qui avait permis à Cléorante de retrouver la princesse ravie et dès lors il porta dans ses armes un écureuil, symbole de la fidélité, de l'abnégation et de l'amour[2]. Puis c'est une description de Valterre, si complète et si ingénieuse, que les moindres détails y plaident en faveur des goûts et des vertus du surintendant[3]. Saint-Mandé même aura son tour dans une courte nouvelle parue l'année même de la chute du surintendant. La conversation ne se tient au bois de Vincennes que pour fournir aux interlocuteurs l'occasion de louer la curiosité du grand «Cléonime», son agréable demeure » « sa capacité pour les grandes affaires » et «ses qualités extraordinaires que la terre admire[4]. »

Q'on songe au retentissement de pareils éloges

1. *Clélie*, t. IX, p. 1093 : « Artémire a une de ces grandes beautés qu'on admire toujours davantage et, ce que j'estime le plus, c'est que sa beauté redouble encore le prix de sa vertu. » — « Que ferois-je. demande Théanor, si j'entreprenois de vous dire toutes les vertus d'une des plus accomplies personnes du monde. »

2. Faut-il voir dans ce récit une audacieuse allusion à Mlle de La Vallière ? Si ce n'est qu'une coïncidence, il faut avouer que le hasard produit parfois d'étranges rencontres. Voyez : *Clélie*, t. IX, p. 1094 à 1099.

3. *Clélie*, t. IX, p. 1100 et suivantes.

4. Mlle de Scudéry : *Célinte, nouvelle*, Paris, A. Courbé, 1661, in-8. (BN. inv. Y[2] 21.581) p. 78.

insérés dans des livres que dévoraient alors les plus beaux yeux de la ville et de la cour et avec «Lutèce» la province et les royaumes étrangers[1]. Ce n'est pas assez encore. Le roman pour servir Foucquet s'élèvera jusqu'aux fictions de l'épopée. De même qu'Anchise avait conduit Enée à travers les Champs-Élysées pour lui faire connaître toute sa race, ainsi Calliope guide Hésiode au sommet de l'Hélicon et lui découvre l'avenir. Devant lui passent les poètes de la Grèce et de Rome, ceux de l'Italie et de la France. Voici venir dans un pêle-mêle assez étrange, Jean de Meung, Mélin de Saint-Gelais, Marot, Ronsard, Belleau, du Bellay, Jodelle, Crétin, Passerat, Olivier de Magny, Garnier, Desportes, du Perron, Bertaut, Regnier, du Bartas, Malherbe, Théophile, Montfuron, Lingendes. Mais tout à coup le narrateur interrompt cette énumération singulière. Aux poètes vont succéder les protecteurs des poètes et d'abord « celui qui tient l'Océan enchaîné, que la victoire suit et que la gloire accompagne : c'est le fameux Armand dont toutes les histoires seront remplies. » Mazarin lui succède. C'est « le héros qui donnera asile auprès de lui à Calliope et à ses compagnes. » Elles retrouveront Mécenas en lui et le siècle d'Auguste en la cour de France. » « Pourtant, ajoute Calliope,

1. Loret vante le 2 nov. 1658 « les grâces de Clélie ».

« Cette histoire belle et jolie »

qui :

« Ravit non seulement Lutèce
Mais aussi toutes les cités,
Républiques, communautés,
Toutes les princesses et les princes
Régions, royaumes, provinces
Et bref toutes les belles cours,
Où la langue française a cours. »

Un an plus tard (22 nov. 1659) il déclare encore que « Clélie » est « incomparable » et il ajoute :

« C'est pour avoir bien du plaisir
De tels livres qu'il faut choisir. »

Le gazetier, naturellement enclin à tout louer, n'était dans ce cas que l'interprète de l'enthousiasme général.

« nous aurons encore après lui des protecteurs en France et il y aura entre autres un homme dans les principales charges de l'État qui m'écoutera quelquefois favorablement au bord de ses fontaines. Il aura de très grandes capacités pour toutes les grandes affaires. Il fera les choses les plus difficiles sans empressement et les plus nobles sans vanité : il aura l'esprit vif et pénétrant, une modestie et une prudence sans exemple, de la douceur, de la justice, de la probité et ne manquera jamais à sa parole ni à ses amis. Aussi sera-t-il révéré particulièrement de tous ceux qui auront de la vertu et *mes compagnes et moi inspirerons le désir de chanter sa gloire à tous les poètes de son temps qui ne seront pas en petit nombre*[1]. »

C'est ainsi que dans les premiers mois de 1660[2], Mlle de Scudéry célébrait la moisson poétique préparée par les soins vigilants du nouveau Mécène. « Qui compteroit, disait-elle, tous les fameux ouvrages qui se feront depuis que le grand Armand nous aura aimées jusqu'à la fin de ce siècle-là, en trouveroit un nombre infini : *jamais on n'aura vu tant de grands et magnifiques poèmes héroïques, de belles comédies, de charmantes églogues, d'ingénieuses stances, de beaux sonnets, d'agréables épigrammes, d'aimables madrigaux et d'amoureuses élégies*[3]. »

Plus curieuse des fleurs jolies que studieuse des lourdes et utiles gerbes, Mlle de Scudéry ne demandait à la poésie française que du naturel, de l'aisance et de l'agrément. « Elle raillera, disait-elle, sans malice, blâmera sans aigreur, sera ingénieusement badine et divertissante. Elle aura tantôt de la tendresse et tantôt de l'enjouement, elle souffrira même quelques traits de morale délicatement touchés, elle sera quelquefois pleine d'inventions agréables et

1. *Clélie*, t. VIII, p. 796 à 870.
2. L'achevé d'imprimer du VIIIe volume est du 1er août 1660.
3. *Clélie*, t. VIII, p. 864.

d'ingénieuses feintes. On y mêlera l'amour et l'esprit tout ensemble, elle aura un certain air du monde qui la distinguera des autres poésies et elle sera enfin *la fleur de l'esprit* de ceux qui y seront excellents[1]. »

Cet idéal ne fait pas la part assez large à la sensibilité et à la vie ; le sublime n'y a pas sa place ; mais il revendique pour soi la grâce alors jugée plus belle que la beauté. C'était précisément l'idéal du maître sur le goût duquel devaient se régler tous les goûts. De tous les genres poétiques, que le surintendant a protégés, aucun n'est omis. L' « héroïque » même y a sa place à côté du « lyrique » et l'on sait que les deux genres, selon le mot de La Fontaine, « étoient alors à la mode[2]. » Le théâtre n'est pas oublié. Mais la place la plus grande est faite à ces œuvres passagères dont l'éclat n'eut pas de lendemain et qui, plus que toutes les autres, reposaient et charmaient le ministre bel esprit. Les plaisirs que Foucquet demandait aux lettres, M[lle] de Scudéry les comprenait à merveille, Pellisson mit tout son art à les lui fournir.

1. *Clélie*, t. VIII, p. 869.
2. La Fontaine : *Œuvres*, éd. H. Regnier, Paris, Hachette, 1892 in-8, t. VIII, p. 24.

III

Mlle de Scudéry et Pellisson ne se quittaient point. Protéger l'un, c'était favoriser l'autre. Herminius avait reçu avec tant de profit les leçons de Sapho qu'il n'était plus possible de distinguer leurs poésies légères, tant leur goût et leur style se confondaient [1].

On était en l'an 5656 de la fondation d'amour et il y avait deux ans que Sapho régnait sur Tendre et qu'elle avait institué Acanthe-Herminius son chancelier [2] lorsqu'il devint l'homme indispensable du surintendant. Le monde précieux avait pu apprécier dès lors l'ingéniosité agréable de ses inventions, la souplesse merveilleuse de cet esprit également apte

1. Cette ressemblance n'éclate nulle part mieux que dans le recueil intitulé : *Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant.* Paris, de Sercy, 1661, 3 part. in-12. Comparez par exemple ces deux couplets :

« On n'y pense pas Sylvie
Quand on commence d'aimer
Et, sans en avoir envie,
En un moment on se laisse enflammer :
On n'y pense pas Sylvie
Quand on commence d'aimer » (p. 10 de la 2e part.)

« Dois-je vous aimer Sylvie ?
Dites-le moi tout de bon :
Dois-je vous aimer ou non ?
Depuis peu j'en meurs d'envie :
Je suis las de n'aimer rien
Mais je n'aimerai de ma vie,
Si ce n'est qu'on m'aime bien. » (p. 118, ibid).

Le premier couplet est de Mlle de Scudéry et le second de Pellisson.

2. C'est ainsi qu'elle date les lettres patentes par lesquelles elle permet à Trasile (Isarn) « de sortir de son empire. » (Bibl. de l'Arsenal, *ms. Conrart*, t. V, n° 5414, fol. 143). *Le Grand Almanach d'Amour*, Paris, de Sercy, 1657, place également l'origine de l'ère d'amour en l'année 4000 avant J.-C.

au droit, à l'éloquence, aux affaires, aux divertissements frivoles, à tout ce qui remplissait la vie oisive des salons, les heures studieuses des philologues et des juristes et les loisirs féconds des lettrés. C'était pour lui un jeu de paraphraser Justinien, de commenter Homère, de juger les anciens et les modernes, de conter l'histoire de l'Académie naissante ou encore de présenter au public les œuvres de Sarasin ; mais il ne faisait pas, avec moins d'aisance, parler les fleurs, soupirer les colombes, haranguer les perroquets et voyager les caméléons [1]. Il improvisait avec Isarn de petits vers sur la perspective d'être pendu dans le royaume de Tendre [2] et il trouvait un remercîment pour Mlle Boquet qui lui envoyait « une demoiselle en pain d'épice tenant un luth [3]. » Le même homme qui appréciait si bien l'*Iliade* [4] recueillait pieusement d'insipides madrigaux et il eût volontiers, comme l'évêque de Vence, mis sur le même plan le Platonisme, le Péripatétisme et le « Saphonisme [5]. »

On comprend dès lors l'enthousiasme de N. Foucquet pour Pellisson. Quoiqu'il eût fait les premiers pas vers le bel esprit de Castres, qui s'était assuré une si grande place dans la société parisienne, il affectait d'avoir reçu les avances et il disait toujours, au rapport de Tallemant, que « M. Pellisson lui avoit fait l'honneur de se donner à lui [6]. » Tout les attirait l'un vers l'autre.

Tous deux étaient également épris de gloire. Si

1. Marcou : *Pellisson*, chapitres I à V. On trouvera la harangue du perroquet et le voyage du caméléon dans le ms. Conrart, t. XI. (Bibl. de l'Arsenal, ms. 5420, fol. 119). Aux sources indiquées par Marcou, (page 110) il convient d'ajouter le ms. fr. 19.144 de la bibl. nationale et le *Recueil des plus beaux vers mis en chant* cité plus haut.

2. Bibl. de l'Arsenal, *ms. Conrart, t. V, n° 5414*, p. 275.

3. Bibl. de l'Arsenal, *ms. Conrart, t. V, n° 5414*, p. 137.

4. Marcou. *Pellisson*, p. 45 à 53.

5. Bibl. de l'Arsenal, *ms. Conrart, t. V, n° 5414*, p. 59. *Le Mage de Sidon à Sapho, 28 févr. 1654.*

6. Tallemant. *Historiettes*, tome V, p. 279.

l'un a mérité d'être surnommé « l'ambitieux » et s'est, selon le mot de l'abbé de Choisy, *consumé en projets* [1], l'autre n'avait pas encore seize ans qu'il s'écriait avec le poète :

« Acri
Percussit thyrso laudis spes magna meum cor [2]. »

Tous deux ont eu la prétention d'exceller en tout. Le premier ne se contente pas de jouer un grand rôle politique au parlement et dans les conseils du roi ; ce n'est pas assez pour lui de trouver des ressources inattendues pour subvenir aux besoins du trésor royal ; il a sa diplomatie particulière, il négocie pour son compte à la cour d'Angleterre et à la cour de Savoie, il traite à l'insu du roi avec le cardinal de Retz [3]. Le second étudie le droit et, admis à rédiger les réponses du ministre, se montre si habile en matière d'administration et de finances qu'il devient bientôt le premier dans sa maison et comme un autre lui-même.

Mais c'est surtout dans le domaine de l'esprit que leurs âmes sont véritablement sœurs. Tous deux pouvaient dire plus justement que Voltaire : « Sunt multæ mansiones in domo patris mei. » Tout leur était bon : le sérieux et le burlesque, le tendre et l'enjoué, la comédie et la tragédie, la philologie et le roman, Molière et Ménage, Richesource et La Fontaine. S'il était permis de distinguer une tendance plus marquée entre des appétits si variés, peut-être qu'on pourrait encore préciser le parallèle et dégager de ces inclinations confuses leur idéal commun.

Comment la poésie apparaît-elle à Pellisson ? De taille « moins haute » que l'éloquence sa sœur,

1. Abbé de Choisy. *Mémoires*, *collect. Michaud et Poujoulat*, tome XXX, p. 573, col. 1.

2. *Lettres de Pellisson à M. de Donneville*, publiées par Marcou à la suite de son étude : lettre VI, p. 454.

3. Voyez Lair, t. I, p. 401 et suiv. (Récit de la mission de Mlle de Trécesson à la cour de Savoie) ; Guy Joly : *Mémoires*, Genève, Fabry et Barillot, 1787, 2 in-12, t. II, p. 80 à 86.

elle est « plus gaie et plus riante : la sainteté et la galanterie lui appartiennent proprement[1]. » Le temps viendra où Foucquet consacrera lui aussi sa plume à la religion ; en attendant, nous l'avons vu, il rivalise avec celui qui, pendant son séjour à Castres, recueillait et commentait des énigmes, qui, chez Sapho, écrivait des vers sans mesure et qui s'était acquis une telle réputation de chansonnier que La Fontaine lui demandait d'être son « pleige » pour un couplet de chanson[2].

Tous deux pensent que la poésie peut être cultivée dans les salons, tous deux sont entichés des Académies. Pellisson a créé celle de Castres[3], Foucquet protègera celle de Richesource et organisera à Saint-Mandé des réunions de beaux esprits. A Castres même le latin a été employé pour célébrer la gloire du surintendant ; à Paris, à Vaux on aura

1. Bibl. de l'Arsenal, *ms. Conrart, in-8*, n° 5131, p. 273 : énigme par Pellisson : « Deux sœurs incomparables sont l'objet de mon amour... » Comparez : *Portefeuilles de G. Tallemant des Réaux.* (Bibl. de La Rochelle, ms. 672, fol. 23). Une note de ces portefeuilles nous apprend que Pellisson fut condamné à faire cette énigme pour n'avoir pas « pu deviner sur le champ » une énigme de Mlle Perriquet la cadette, dont le mot était le « papier ». (*ibid*, fol. 22, v°).

2. La Fontaine : *Œuvres*, éd. Régnier. Paris, Hachette, 1892, t. IX, p. 107. Voyez d'ailleurs *Clélie*, t. IV, p. 611. « Herminius et Amilcar (Sarasin), firent chacun une petite chanson à l'usage d'Afrique qui étaient les plus jolies du monde. Elles avoient un certain tour galant où l'on trouvoit tout à la fois de l'amour, de l'esprit, de l'enjouement, de la raillerie. Ils ne s'étoient pourtant servis que d'expressions simples et naturelles. Il sembloit même qu'ils n'avoient songé qu'à badiner en faisant ces chansons et qu'il n'étoit pas possible de ne penser point ce qu'ils avoient dit. » Le *Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant*, Paris, de Sercy, 1661, 3 in-12, (Bibl. de l'Arsenal, impr. B. L. 8752. La Bibliothèque nationale ne possède que le premier volume.) ne confirme qu'à demi le témoignage de Mlle de Scudéry. Les chansons de Pellisson sont plus spirituelles que tendres. Un manuscrit de la bibl. de Troyes, n° 771 bis, *Recueil de Poésies diverses*, attribue à Pellisson une chanson assez gaillarde et d'un tout autre caractère.

3. P. Borel : *Trésor de recherches et antiquités gauloises*, ouvrage dédié à Conrart, Paris, Courbé, 1655. Nayral : *Biographie Castraise*, t. IV, article *Espérandieu*. Marcou : *Pellisson*, p. 34. Pellisson demeura à Castres de 1648 à 1650. L'académie de Castres fut fondée le 19 novembre 1648 et il y fut fort assidu pendant son séjour.

encore recours à lui pour le même rôle. Dissertations morales, discussions philologiques, recherches scientifiques ne répugnent pas plus au ministre qu'à son second [1].

Ainsi s'explique la difficulté de discerner dans le Mécénat de Foucquet ce qui est sa part personnelle et ce qui revient à Pellisson. Les contemporains eux-mêmes hésitaient : tel bienfait, tel encouragement est attribué tantôt à l'un et tantôt à l'autre ; il est difficile de dire auquel des deux telle lettre, telle requête était destinée. De l'entrée de Pellisson dans la maison de Foucquet date véritablement la constitution au ministère des finances d'une sorte de secrétariat d'Etat des lettres, des sciences et des arts et le rôle de N. Foucquet dans l'histoire de l'esprit français se limite nettement par là aux années 1657 à 1661 inclusivement.

1. Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ici comment N. Foucquet jugeait son collaborateur. En 1665 il écrivait dans ses *Défenses* : « Le sieur Pellisson est fort honnête homme et d'une famille qui est depuis longtemps dans les charges de la robe, fils et petit-fils de conseillers au parlement de Toulouse ou à la Chambre de l'édit de Castres. Il étoit secrétaire du roi et avoit encore quelque autre charge en son pays ; il a depuis acheté une charge de conseiller en la cour des comptes de Montpellier, avec l'agrément de M. le Cardinal, qui en fit expédier les provisions pour le dit sieur Pellison et S. E. en reçut le prix en deniers comptants, témoignant néanmoins qu'il eût souhaité les affaires du roi en état que Sa Majesté la pût donner gratuitement au sieur Pellisson. »

« S. E. faisoit grande estime dudit sieur Pellisson, parce qu'*il avait l'esprit des belles lettres et des affaires ensemble*, avec une grande exactitude et application à son emploi, ce qu'on trouve rarement en une même personne. »

Et d'ailleurs comme on avoit l'expérience que ledit sieur Pellisson avoit toujours été incapable de corruption et d'aucun profit illégitime, S. E. avoit commandé qu'on lui fît trouver sans charger le roi, sur diverses affaires, de temps en temps, de quoi établir une fortune très honnête. Je crois en avoir encore un billet de S. E. entre mes papiers : néanmoins cet ordre n'a pu être exécuté, dont je puis dire que j'ai eu beaucoup de regret : ayant toujours cru qu'il étoit utile et honorable à un grand roi que ceux qui ont du mérite et agissent avec zèle et affection pour son service, hasardant leurs biens dans les occasions importantes pour son état, y trouvent avantage considérable : ce que n'a pas fait le dit sieur Pellisson ».

(*Défenses*, t. II, (1665), p. 329).

CHAPITRE V

LE RÔLE DE PELLISSON

I. — *Pellisson homme d'affaires.* — Craintes des amis de Pellisson. Une épître de Brébeuf. — Le « Remercîment à Monseigneur le Surintendant ». — Plaintes de Pellisson. — Son rôle politique.

II. — *Pellisson protecteur des poètes.* — Constitution de la cour poétique du surintendant. — Quelques protégés en faveur avant 1656 : Boisrobert, Scarron, Brébeuf. — La Fontaine entre chez Foucquet. — Relations antérieures de Maucroix, de La Fontaine et de Pellisson — Les habitués du *Samedi.* — Cour pressante de Ménage. — Groupe des Manceaux : Marin Cureau de la Chambre, Costar. — Les Normands : Boisrobert et les Corneille.

Pellisson dirige les poètes et répond à leurs requêtes. — Mendicité éhontée de la plupart. — Complaisance et patience de Pellisson. — Querelles littéraires. — Un défaut de Pellisson. — Les ennemis de Mlle de Scudéry. — Affaire de Pellisson et de Gilles Boileau. — Querelle de Ménage et de Chapelain. — Foucquet s'intéresse à leurs querelles : haine de Chapelain et de Cotin pour Foucquet. — Séguier mécontent. — Tentatives pour rétablir la paix.

III. — *Pellisson continue à écrire.* — Au milieu de ses occupations, il trouve le temps de célébrer le surintendant. — Une « Fauvette » de Pellisson. — Le mythe de l'Amour et des Heures. — Pellisson s'efface devant Foucquet.

Le premier sentiment des amis de Pellisson en apprenant qu'il venait d'entrer au service du surintendant fut le regret de voir un des plus brillants d'entre ceux, auxquels on attribuait alors le titre de poètes,

renoncer aux lettres pour se consacrer aux finances. Brébeuf[1] s'est fait l'écho de leur chagrin.

« Aussitôt que Foucquet, cet appui généreux
De la vertu sincère et du génie heureux,
Fit entrer Pellisson jusqu'en sa confidence
Et que lui donnant part en ses affections,
Il nous fit admirer cette noble prudence
Qui veille sur ses actions ;
Bien qu'on vît par ce choix le mérite et l'honneu
Ouvertement d'accord avec que le bonheur,
Du Destin toutefois on accusa les ruses
Et d'abord cette plainte éclata dans Paris
Que la Fortune enfin usurpoit sur les Muses
Le plus cher de leurs favoris.
Moi-même, qui faisois mon intérêt du leur,
Qui faisois de leurs maux ma peine et ma douleur,
Je le vis à regret sous une autre puissance
Et mon âme, crédule à des fantômes vains,
Osa publiquement accuser d'inconstance
Le moins inconstant des humains. »

Eh quoi ! Celui qui devait tant « aux soins et aux tendresses des Muses », pouvait vivre et ne pas les aimer! *Les Remercîments à Mgr le Surintendant*[2]

1. Brébeuf : *Éloges poétiques*, Paris, Antoine de Sommaville, 1861, in-8. L'exemplaire de la bibliothèque de Troyes présente une particularité curieuse. La page 156 répète la page 155. Sur la première on lit le texte donné ci-dessus ; sur la seconde, au lieu de l'adresse « Pour M. de Pellisson Fontanier » on lit « Pour Monsieur le G. A. » et la première strophe est libellée comme il suit :

« Aussitôt qu'Anténor, cet appui généreux,
De la vertu sincère et du génie heureux
Fit entrer Licidas jusqu'en sa confidence
Et que lui donnant part en ses affections, etc... »

Il est probable que, la disgrâce du surintendant étant survenue peu après l'impression de l'ouvrage, l'éditeur prudent remplaça les noms de Pellisson et de Foucquet par des pseudonymes, avant de livrer les exemplaires au public. La rédaction primitive s'est trouvée ici conservée à côté de la nouvelle.

2. Nous avons parlé dans le chapitre précédent du premier de ces remerciements, le *Remerciement du Siècle* écrit à la requête de Mlle de Scudéry ; celui que nous analysons ici est une pièce en prose fort longue et très supérieure en somme à la précédente. Nous en

allaient être le chant du cygne! Pour la dernière fois l'aimable Pellisson avait évoqué les curieuses allégories, manié les fines analyses de sentiments, mis au service d'une émotion sincère les ressources d'une imagination inépuisable et d'un esprit naturel et délicat ! On ne se promènerait plus avec Herminius au pays des bienfaits, sur les confins du domaine de la Reconnaissance ! Il ne ferait plus pousser « sous la rosée des faveurs » colonnes de marbre, chapiteaux de bronze et lettres d'or; il n'irait plus, guidé par Apollon, dédaignant les remercîments de civilité, de bienséance et d'avarice prendre par la main les remercîments du cœur et leur dicter, hors de la présence de celui qui oblige les poètes, des paroles éloquentes et immortelles ! Tous ceux qui avaient goûté ce mélange de tact et de mauvais goût, de puérilité et de talent plaignaient Foucquet d'avoir sacrifié sa gloire à l'intérêt de son service. Ce « sage bienfaisant » qui effaçait « tous les autres par l'amour qu'il portoit aux Muses[1] » avait-il donc si fort méconnu son propre bien qu'il réduisît l'auditeur d'Apollon à n'entendre plus que les doléances des quémandeurs, les comptes des fermiers et les notes exigeantes de Mazarin?

connaissons deux manuscrits. Le premier est compris dans le ms. 3135 (*ms. Conrart*) de la bibliothèque de l'arsenal, p. 267 à 274. L'écriture en est fort belle. Malheureusement la reliure a coupé le haut et le bas des pages et déterminé plusieurs lacunes assez importantes. L'autre fait partie des portefeuilles de Tallemant (Bibliothèque de la Rochelle, ms. 672, fol. 209 à 218), il est complet. Les deux textes étaient d'ailleurs identiques. — Notons au début ce curieux passage : « Que vous a donc fait la prose, Monseigneur, que vous l'aimez sans comparaison moins que les vers ? N'y auroit-il pas moyen de la reconcilier avec vous et les sentiments d'un cœur tout reconnoissant seroient-ils incapables de vous plaire, si elle entreprenoit de vous les expliquer ? A la vérité, elle vous persécute quelquefois en requêtes, en placets, en factums, en arrêts, en mémoires et en états. En tous ces fâcheux emplois elle paroît triste, négligée, sans ornements, tant elle a honte de vous importuner. Permettez-lui d'approcher de vous pour vous divertir, vous lui verrez d'autres habits et un autre visage » (ms. A, p. 267; B, fol. 209). Ne sont-ce pas de précieuses indications sur les goûts du surintendant ? Pellisson dès cette date le connaît bien.

1. Brébeuf : *Ouv. cité*

Pellisson lui-même contribua à entretenir cette inquiétude. Il supposa que les Muses l'étaient venues trouver dans ce charmant vallon de Vaux où, « suivant leurs routes humides » les eaux *dormaient, couraient, bondissaient, jaillissaient* pour « charmer par leur agréable murmure le « maître incomparable » dont l'amour avait amené les déesses à quitter le double sommet. Elles chantaient « à pleine voix » ses vertus et les héros qu'il avait surmontés et celle

« qu'un saint hyménée
Joint à sa haute destinée. »

Mais Pellisson :

« Dans un séjour si beau
Ne feroit-il rien de nouveau,
Et n'auroit-il point de fauvette,
Dont il fût un jour l'interprète ?[1] »

C'est en vain qu'elles évoquaient le souvenir des bocages de Tendre [2] et cet oiseau dont Philomèle

1. *Œuvres diverses de M. Pellisson de l'Académie Française*, Paris, Didot, 1735, 3 in-12, t. I, p. 112 à 117.

2. On connaît assez l'histoire de cette fauvette de Mlle de Scudéry, qui revenait chaque année dans son jardin, et que tant de beaux esprits ont chantée. Un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève : 2.445, *Recueil de pièces littéraires*, contient une pièce fort plaisante intitulée : *Plaintes du Rossignol à M. Pellisson*. Philomèle raconte qu'elle commençait à oublier ses malheurs légendaires, quand elle apprit les louanges données par Pellisson à sa rivale : elle se tut de désespoir :

« Nous autres belles, je l'avoue,
Nous aimons un peu qu'on nous loue
Et l'on nous met au désespoir,
Sitôt qu'on vante le pouvoir,
L'esprit, la voix et le visage
De quelque beauté de notre âge.
Sitôt que quelqu'une y prétend
On la hait à mort à l'instant :
Sans amour on devient rivales
Aussitôt on forme cabales,
Chacune loue son parti
Pour n'en avoir le démenti.

avait été jalouse avec tant d'esprit. Plût au ciel, répondait Acante :

« Plût au ciel ; mais, en vérité,
Mon style est tout déconcerté :
J'ai d'autres soins plus nécessaires,
Je perds mon esprit en affaires,
Je vais, je viens pour mes amis,
Je fais tout ce que j'ai promis,
Quand ce ne seroient que sornettes,
Et point de temps pour les fauvettes !
J'en avais couvé deux ou trois,
Il y peut avoir plus d'un mois,
L'une, moitié vers, moitié prose,
Etoit à peine encore éclose
Et déjà, sans plus reculer,
Vers Sapho vouloit s'envoler :
Sapho, votre gloire et la nôtre.
J'avois fait le bec à quelque autre,
Qui, comme un petit perroquet,
Commençoit à dire Foucquet,
Lorsque de mille autres pensées
Celles-là furent traversées :
Mes oiseaux demeurèrent là :
Nul ne vola ni ne parla.
A regret je vous abandonne,
Muses, il faut qu'on me pardonne [1]. »

Menacé par les Muses qui lui rappelaient que par elles « ces beaux lieux et leurs maîtres » avaient

Cependant, comme à l'ordinaire
Ne s'appelant pas moins « ma chère »,
On se fait pièce en tous les lieux,
Soit de la bouche, soit des yeux
Et nous estimons être nôtre
Qui dit pis que pendre de l'autre .. » (fol. 281).

Cette pièce fort élogieuse pour Pellisson témoigne du succès qu'eut sa *Fauvette* dans la société du Samedi et dans celle du Surintendant. Le recueil auquel nous l'empruntons contient des pièces de Pellisson, de La Fontaine, de la comtesse de la Suze et d'Isarn.

1. Pellisson : *Œuvres diverses*, t. I, p. 117. Le 5 fév. 1661. Pellisson écrit à son ami P. Borel : « Il n'y a rien qui me soit aujourd'hui plus difficile que d'entretenir commerce de lettres avec mes amis. » (*Œuvres diverses*, t, III, p. 395).

commencé de le voir, Acante se résolvait non à composer quelque œuvre nouvelle, mais à écrire à quelque bel esprit que Foucquet l'estimait et l'aimait [1].

Donc, il se résigne à n'être que le secrétaire du surintendant, mais un secrétaire de confiance et dont l'action s'étendra à toutes les affaires politiques de son maître [2]. C'est à lui qu'on adressera mainte proposition financière destinée à être soumise à Foucquet. C'est lui qui vérifiera les comptes adressés au surintendant : versements, recettes, marchés, rentrées des finances d'offices judiciaires, traités de toute sorte, achats de vaisseaux, affaires de navigation, de pêche et de commerce, tout ce qui dépendra plus tard de Colbert, passe par ses mains [3]. Il a trouvé à emprunter de l'argent, quoiqu'il ne fût pas financier [4], il trouvera des agents secrets pour servir la diplomatie occulte du ministre aussi facilement

1. Pellisson désigne ce rimeur comme « l'auteur d'*Entonne n'a* ». Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu savoir quel était ce personnage et à quel écrit Pellisson fait allusion.

Au surplus voici les vers de Pellisson :

« Il faut de ton style ordinaire
Écrire à C... homme sincère,
Ami de toutes les vertus,
Et grand maître des impromptus,
Que ton maître l'aime et l'estime
Qu'il chérit sa dernière rime,
Qu'encore que dans les bons auteurs
Nous soyons seulement neuf sœurs,
Par un nouvel édit de crue
Entonne n'a sera reçue
Cette folâtre *Entonne n'a*
Qui tout le monde étonné n'a
Moins doctement fredonné n'a
Que les Muses les plus galantes
Ou les Muses les plus savantes »

(*Ibidem*, p. 117).

2. Voyez Marcou : *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson*, Paris, Didier et Durand, 1859, in-8° p. 180 et 181.

3. Marcou : *pass. cité*. *Défenses de Foucquet*, tome VI, p. 85 ; IV. p. 75. B. N. Lb[37] 3448, p. 206.

4. « Il a aidé à trouver de l'argent, comme tous les autres, parce que j'en faisois emprunter par tous ceux qui pouvoient avoir crédit indifféremment. » (*Défenses de Foucquet*, tome XVI, p. 6). Sur les paiements faits par Pellisson, voyez : *ibidem*, t. I, p. 78.

qu'il improvisait naguère des madrigaux. Un de ses compatriotes et amis, La Bastide, sera, de l'aveu du roi, le véritable ambassadeur en Angleterre, pendant que Mazarin amusera M. de Bordeaux à des achats de chevaux et d'œuvres d'art[1]. Pellisson communiquera avec Bartet, secrétaire du cabinet, agent secret du ministre, et, cette fois, sans l'aveu de Louis XIV. C'est à lui qu'un autre agent secret de la France, agent particulier de Foucquet, jouant à Florence le rôle d'envoyé de l'archiduc d'Insprück, s'adresse pour obtenir une mission à Rome où, « quoique le pape soit le plus difficile homme de la nature », il promet de rendre les plus grands services. C'est encore lui que les contemporains désignent comme l'auteur des portraits de parlementaires commandés par Foucquet dans un but d'espionnage et de domination[2]. C'est lui qui, par l'abbé Viole, tient son maître au courant des propos et des incidents de la cour.

De telles occupations suffiraient à tuer chez tout autre le goût des lettres. Mais il est le digne second de N. Foucquet. Les Muses lui ont dit sans doute que l'amour qu'il leur porte efface tous les autres et que, *s'il s'est acquis un de leurs fidèles*,

« C'est pour leur parler de plus près. »

La mission qui lui est le plus à cœur, c'est d'être

1. Voyez G. J. de Cosnac : *Les Richesses du palais Mazarin* : Paris, Renouard, 1885, in-4°, chap. IV à VII ; Marcou : *Ouv. cité*, p. 181. Plus tard La Bastide à Amsterdam achète 4 vaisseaux pour Foucquet (15 oct. 1660). (*Défenses de Foucquet* ; t. XI, p. 28). Enfin quand le comte d'Estrades fut envoyé en Angleterre pour négocier en faveur du Portugal, La Bastide lui fut encore substitué et demeura l'ambassadeur réel jusqu'à la chute de Foucquet. Alors seulement Louis XIV détrompa d'Estrades et défendit à La Bastide de continuer à jouer son rôle. (Abbé de Choisy : *Mémoires*, *collection Petitot*, tome XXX, p. 242).

2. Arch. Nat. K, 695, n° 21 « Pellisson : Portraits de MM. du parlement de Paris et de MM. les maîtres des requêtes vers l'an 1660. Pour M. Foucquet. » C'est un manuscrit de 38 pages d'environ 28 cm. sur 18 cm.

leur interprète. Elles sont persuasives, sans contredit, et elles sont aimées ; mais elles l'avouent elles-mêmes :

« Bien que notre éloquence ait toujours des appas
Qui pourroient adoucir l'âme la plus farouche,
Bien qu'elle ait affermi notre gloire en tous lieux,
Lorsque de Pellisson nous empruntons la bouche,
Nous nous expliquons beaucoup mieux. »

Il sera donc « le truchement fidèle de leurs vœux et grâce à lui les Muses « caressées chaque jour » proclameront :

« Qu'il n'est plus dans la France aucun qui n'applaudisse
A l'illustre choix qu'on a fait[1]. »

Cette partie de la tâche de Pellisson était complexe. Il n'était pas difficile de deviner que le ministre, qui voulait concentrer dans ses mains tous les pouvoirs, voulait aussi réunir autour de lui tous les talents. Former une cour de poètes n'était pas le plus difficile. Déjà quelques-uns, spontanément, s'étaient donnés.

Si Benserade, riche et en faveur[2], semble n'avoir pas, quoi qu'on ait dit[3], recherché l'amitié de Nicolas Foucquet, Boisrobert ne laissait pas oublier au fils du maître des requêtes de l'hôtel qu'il avait eu les bonnes grâces de son père[4]. Scarron n'avait pas, ce semble, attendu l'avènement de Pellisson pour s'introduire dans la charge de faire rire le surintendant[5].

1. Brébeuf : *Éloges poétiques*, p. 157, 158, 161.

2. Pensionné de la reine, il avait son logis au Louvre et l'on enviait

« le grand Benserade
De la fortune camarade. »

3. Lair : *Tome I*, p. 539, cite Benserade parmi les protégés de Foucquet ; mais je ne trouve point de traces de leurs relations.

4. *Epitres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Boisrobert Métel*, Paris, A. Courbé, 1659, in-4, p. 129.

5. Il dédie une comédie à Foucquet, en 1655. Voyez ci-après, cha-

Brébeuf appartenait à M. de Bellefonds et, par conséquent, approchait de Foucquet, avant que Pellisson fût à lui[1].

Par contre il serait peut-être juste d'associer Pellisson à l'honneur, que l'on attribue ordinairement au seul Jannart, d'avoir présenté La Fontaine[2]. Il ne faut pas oublier qu'il avait connu intimement le poète dans le petit cercle des Tallemant et des Maucroix[3]. Ce n'est pas sans de bonnes raisons que La Fontaine l'appelle « notre ami ». Il se souvenait à n'en pas douter du temps où Pellisson, Maucroix et lui échangeaient de petits vers. Pellisson, dégoûté du barreau, raillait les petits avocats qui font les affairés, ont sans cesse à la bouche Tertullien et Saint Jérôme et jugent Cicéron « un livre assez joli »[4]. Maucroix lui envoyait Daphnis et Chloë et se permettait de trouver la naïveté de Chloë peu vraisemblable ; à quoi Pellisson répondait qu'il avait raison, mais que la Tournelle n'eût pas souffert que le roman prît un autre cours[5]. Tous deux s'amusaient des fugues

pitre X. — Les faveurs de Foucquet suivirent de près (Scarron : *Dernières œuvres*, éd. de 1669, t. I, p. 146-147).

1. « Bactrianus (M. de Bellefonds) est un homme de grande qualité, qui joint la science à la valeur... il fait loger chez lui le divin traducteur de la Thessalienne, afin de jouir souvent de l'entretien d'un si grand homme. » (Somaize : *Dictionnaire des Précieuses*, éd. Livet, Paris, Jannet, 1856, in-16, t. I, p. 278).

2. Jannart certes ne dut pas y être étranger. Une note marginale du ms. 673 de la bibliothèque de La Rochelle (*Portefeuilles de Tallemant*, fol. 91), commentant l'épître de La Fontaine à Foucquet, sur l'entrée du roi et de la reine à Paris, déclare : « La femme de La Fontaine est nièce de Jannart, substitut qui fait charge de procureur général au lieu de M. Foucquet. Elle lui a donné entrée chez M. le surintendant... » Monmerqué dans son édition de Tallemant (t. II, p. 38), a fait usage de cette note, sans en indiquer nettement la provenance.

3. C'est ce qui résulte nettement du manuscrit français 19.142 de la Bibl. Nat., manuscrit qui paraît avoir échappé jusqu'ici aux éditeurs de La Fontaine, de Maucroix et de Pellisson et dont nous allons donner des extraits.

4. De M. Pellisson le jeune : (l'aîné était Georges Pellisson) *Briefve instruction en forme de dialogue pour ceux qui désirent s'avancer au palais entre un jeune avocat et l'un des marmousets qui sont aux lanternes de la grande chambre.* (B. N. ms. franç. 19.142, fol. 80-82).

5. B. N. ms. fr. 19.142 fol. 92 et 93. Maucroix adresse sa lettre « au

de La Fontaine et Maucroix écrivait à l'ami commun :

« Épître, va chanter injure
Mais grosse injure à ce parjure
Qui, par un étrange ourvari,
S'en est fui dans Château-Thierry.

Que la belle fièvre quartaine
Vous ronge, Sieur de La Fontaine,
Qui si vite quittez ce lieu,
Sans avoir daigné dire adieu,
Vraiment la troupe a fait un livre

Qui va bien vous apprendre à vivre !
Et quand vous orrez sa leçon
Vous serez bien mauvais garçon,
Si jamais il vous prend envie
De regagner votre Château,
Sans lui faire le pied de veau [1]. »

Dix ans se passent[2]. La Fontaine et Pellisson se retrouvent et La Fontaine doit sourire le jour où, pour signer le contrat qui le lie au surintendant, il comparaît devant Pellisson, devenu « notaire du Parnasse [3]. » Les folles plaisanteries, les gaies remontrances de Maucroix auxquelles se mêle le souvenir des

très cher Monsieur Pellisson, et Pellisson répond « au très cher Monsieur de Maucroix ».

1. B. N. ms. fr. 19.142, fol. 95 et suiv. Toute la pièce est sur le ton de cette plaisanterie facile et aimable qui est familière à Maucroix.

2. Selon Marcou, Pellisson était absent de Paris entre 1648 (automne), et nov. 1650. Une ode de lui écrite à la campagne et adressée à Tallemant des Réaux en 1650, prouve qu'avant cette absence, il était déjà en relations avec lui et avec Maucroix. D'autre part, La Fontaine est cité comme avocat au parlement dans un acte du 21 janvier 1649 et son contrat de mariage est du 10 nov. 1647. Il est vraisemblable que ses études de droit sont antérieures à son mariage. Il en résulterait que ces relations de basochiens entre Maucroix, Pellisson et lui, durent être contemporaines du premier séjour de Pellisson à Paris (1645-1648) et se placent par conséquent entre 1645 et 1647.

3. Voyez La Fontaine : *Œuvres*, éd. Hachette, Paris, 1892, t. IX, p. 10, *les Quittances de Pellisson*. — Voyez ci-après ch. XII, § 2.

équipées de la « troupe » ne sont pas sorties de sa mémoire. Il n'a changé ni de mœurs ni d'allures. Il garde à quarante ans l'insouciance et l'amour de la liberté dont ses amis intimes le raillaient à trente et cependant le basochien, qui lui fait fête, qui consacre son entrée dans le chœur des favoris du ministre, est devenu magistrat et financier, presque ministre lui-même, sans rien perdre de sa vivacité, de sa belle humeur et de son esprit [1].

Tandis que La Fontaine pouvait faire valoir auprès du premier commis de Foucquet les souvenirs de la Société Tallemant, d'autres beaux esprits pouvaient se prévaloir des relations du *Samedi.*

Il est vrai, que le salon de Mlle Scudéry n'était plus aussi fréquenté que naguère [2]. Le nouveau rôle de Pellisson ne lui permettait plus d'y être assidu et son absence en détournait plus d'un visiteur. Plusieurs de ceux qui y avaient tenu les premières places avaient disparu. Le poète Sarasin, dont Mlle de Scudéry avait recherché l'appui, était mort en 1654 [3]. Georges de Scudéry s'était marié et s'était brouillé avec sa sœur (1655). Furetière, après avoir encensé les hôtes du samedi, s'était

1. Il résulte très clairement des apostilles de Pellisson aux vers envoyés par La Fontaine que Pellisson ne perdait pas une occasion de faire valoir son ami. Voyez les notes de Chardon de la Rochette dans son édition de Mathieu Marais : *Histoire de la vie de La Fontaine*, Paris, Renouard, 1711, in-12, p. 123.

2. Tallemant des Réaux l'affirme, M. Brunetière (*Études Critiques*. 2e série, p. 9-17) le met en doute ; mais les faits donnent raison à Tallemant.

3. Pellisson et Mlle de Scudéry considéraient, à tort d'ailleurs, Sarasin comme un homme d'action. Ce n'était guère qu'un brouillon dont les intrigues et les complots n'avaient eu aucun succès. Voyez Marcou : *Pellisson*, p. 136.

4. Dès 1653, Mlle de Scudéry faisait allusion dans le *Cyrus*, à un frère de Sapho, Charaxe qui s'opposait à la liaison de sa sœur avec Phaon. Phaon est Pellisson et Charaxe Georges de Scudéry. Compromis dans le parti du prince de Condé, Georges se retire à Graville près du Havre en 1655, et il épouse Mlle de Martin Vast. Depuis il ne revint qu'une fois chez sa sœur en 1658. « Elle lui déclara qu'il n'y avait qu'un lit dans la maison et il s'en retourna » (Rathery et Boutron : *Mlle de Scudéry*, p. 51 et p. 62).

déclaré contre eux [1]. Isarn, l'auteur du *Louis d'or*, l'année même où Pellisson entrait chez Foucquet, avait sollicité et obtenu son congé de Sa Majesté *Tendre* [2]. Conrart lui-même, Conrart, le modèle de l'amitié, se tenait un peu à l'écart. Il n'avait pas approuvé la liaison de Mlle de Scudéry et de Pellisson avec Foucquet [3] : il ne devait pas approuver le rôle, que, nous le verrons bientôt, Pellisson joua lors de l'élection de Gilles Boileau à l'Académie française.

Ce qui restait de gens de lettres, amis de Mlle de Scudéry, s'empressa de grossir la cour du surintendant [4]. Au premier rang se plaçait Ménage.

Après avoir appartenu au cardinal de Retz, il était devenu le « domestique » de Servien et, quoique cet autre surintendant fût loin d'être généreux, il se contentait de cette protection, comme d'un pis aller [5]. Il affectait même dans une épître à Pellisson d'y avoir trouvé le bonheur:

1. Vers 1654, Furetière appelait Mlle de Scudéry son « illustre amie » (Rathery et Boutron : *Ouvr. cité*, p. 67). Dans sa *Nouvelle Allégorique* (1658), il se montre beaucoup moins tendre, en attendant qu'il raille franchement dans le *Roman bourgeois*. Il fut du reste du parti de Gilles Boileau contre Pellisson.

2. Sapho se qualifiait elle-même « Reine de Tendre, princesse d'Estime, dame de Reconnoissance, Inclinations et terrains adjacents » (Rathery et Boutron : *Ouvr. cité*, p. 61). — Le congé d'Isarn est à la bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5414, *Conrart*, t. V, fol. 143.

3. Telle est sans doute la véritable cause d'un refroidissement qu'on a mis un peu à la légère sur le compte de la jalousie. Conrart n'aimait pas Foucquet. Voyez de quel ton il raconte l'arrestation de Foucquet et parle de Mme du Plessis Bellière (*Lettre de Conrart*, du 29 sept. 1661, dans l'éd. de ses *Mémoires* par Monmerqué, *Collection Petitot*, t. XLVIII, p 256.) Il accueille complaisamment les lettres de la fausse cassette, tous consolent Mlle de Scudéry de ses malheurs et lui garde le silence. Si dans l'affaire de Gilles Boileau, il prit parti contre Pellisson, la brouille était commencée antérieurement.

4. Je ne vois guère que Godeau, qui bien que sollicité par Pellisson de célébrer N. Foucquet (Bibl. de La Rochelle, ms. 672. fol. 86, v°) n'ait pas répondu à cet appel.

5. Voyez R. Kerviler : *Étude sur Servien* (Revue historique du Maine), tirage à part avec portrait, Le Mans, Pellechat, 1878, in-8°, p. 193 et suivantes.

« Docte et sage Pellisson,
De Phébus cher nourrisson,
Et les amours et la gloire
Des neuf filles de Mémoire,
De la grotte de Meudon,
Ouvrage d'Alcimédon,
Appuyé sur mon pupitre,
Je te trace cette épître
Pour t'apprendre en peu de mots,
Et ma joie et mon repos.
Ici, dans ma solitude,
Je vis sans inquiétude.
Le dessein ambitieux
De plaire à nos demi-dieux,
D'être chéri des puissances,
De posséder les sciences,
L'ardent désir des honneurs,
Le vain espoir des grandeurs,
Ni les assauts de l'envie
Ne tourmentent point ma vie[1]. »

Mais, en même temps, tout en s'informant des nouvelles de « Sa Tendresse » Sapho et des amis communs Charleval, Raincy, Gombauld, Chapelain, — qu'alors il encensait, — il ne néglige pas d'introduire l'éloge de Foucquet:

« De Foucquet, ton grand héros,
Ce héros que son mérite
Et, sans borne et sans limite,
Que sa juste autorité,
Que son aimable bonté
Et sa douceur sans égale
Et *son humeur libérale*,
En des temps moins odieux,
Auroit mis au rang des dieux[2]. »

1. *Ægidii Menagii poemata, tertia editio auctior et emendatior*, Paris, Augustin Courbé, 1658, in-12. *A M. Pellisson, épitre*, p. 107. Cette pièce est la dernière des poésies françaises dans cette édition. L'achevé d'imprimer est du 15 octobre 1658.
2. Idem : *ibid*, p. 110.

Les vers étaient plats; mais l'intention était claire et Pellisson dut comprendre que l'invitation de son ami à quitter le Marais pour le venir entendre aux rives de Saint-Cloud chanter sur un flageolet *l'amitié de ses bergères*, cachait une invitation plus pressante à montrer ses vers au surintendant. Ce n'était pas sans raison que remaniant une pièce italienne sur un sujet analogue, Ménage y avait introduit l'éloge du Mécène moderne Là encore Pellisson avait eu sa part des flatteries et la langue italienne avait célébré son talent :

« O de le selve nostre onor sovrano,
De gli amorosi detti a gran testore,
Facondo Pellissone,
Il cui nome famoso
Per ogni cupa valle alto rimbomba
La cui chiara Sampogna
Co' suoi dolci concenti
Invaghisce le Corti...[1] »

Ailleurs, Ménage s'était rêvé mort d'amour et tous les poètes de son temps avaient assisté à ses funérailles. L'amant de Sapho y figurait en bonne place :

« Mox præit, ipse tener, teneris Pelisso poetis :
Cingit odoratas myrtea virga comas.
Sed pharetram eversam fractosque Cupidinis arcus
Et tenet extinctam languida dextra facem[2]. »

Si Ménage ne retira pas de ces flatteries tout le fruit qu'il en espérait, il obtint du moins la protection du surintendant. Foucquet savait que Mazarin sollicité par Colbert avait confié à Ménage et à Costar la mission de dresser la liste des beaux esprits qui pouvaient être pensionnés par le premier minis-

1. *Même recueil*, p. 5.
2. *Ibidem*, p. 66. *Ad Stephanum Bachotum, medicum parisiensem*.

tre[1]. Ménage avait été désigné pour établir cet état, « comme celui qui connoissoit le mieux les gens de lettres. » Les œuvres non seulement témoignent d'une lecture infinie; mais attestent les relations les plus étendues et désignent, comme étant de ses amis, plus de trente écrivains alors en vogue. Aussitôt que la mort de Servien eût rompu les liens de Ménage[2], il s'offrit à passer au service de Foucquet devenu seul surintendant et non content d'être protégé, aspira à recommander les autres. Si Pellisson y eût consenti, il aurait trouvé en lui un auxiliaire et presque un rival. C'est par lui qu'Huet se renseignera sur la cour lettrée du surintendant[3]; c'est à lui autant qu'à Pellisson que Lefebvre de Saumur s'adresse pour faire parvenir des requêtes au ministre[4].

Mais il le reconnaît lui-même, il n'est pas placé comme Acante pour répandre sur les gens de lettres les faveurs du ministre, et il écrit à Mlle de Scudéry:

« Que puis-je donc vous donner pour étrenne?
Et plus j'y pense et plus je suis en peine;
Vous donner un acquit patent,
Chère Sapho, j'en serois bien content;
Mais depuis le trépas du fameux Serviandre (Servien)
Ce ministre d'Alcandre (Louis XIV),

1. Voyez chapitre VI et continuation des *Mémoires de littérature et d'histoire de M. de Salengre*, tome II, pp. 317 et suivantes.

2. « Affranchis-toi, romps tes liens
Quelque légers qu'ils puissent être. »

Ainsi s'exprime une pièce adressée à Ménage et attribuée ordinairement à Lalane (B. N. ms. lat. 11.494 fol. 134 et suiv.). Cette pièce a été reproduite dans les *Œuvres* d'Etienne Pavillon (Amsterdam, Z. Châtelain, MDCCLI, tome II, pp. 294-297). L'éditeur, tout en hésitant à l'attribuer à Pavillon, croit que le maître dont il s'agit est Foucquet « à qui Ménage fut attaché pendant quelque temps. » Il nous paraît impossible de décider si l'auteur, quel qu'il soit, de cette pièce pense à Servien ou à Foucquet.

3. B. N. ms.fr. 15.188. *Lettres de Ménage à Huet* et n. a. 1341. *Lettres de Huet à Ménage*, passim.

4. B. N. ms. fr. n. a. 1343-1344. Le premier de ces volumes contient des sommaires, des lettres de Tanneguy Lefebvre à Ménage, le second quelques-unes des lettres dont on a les sommaires dans le premier.

De qui le nom malgré les envieux,
Brille toujours d'un éclat radieux,
Je n'ai plus de crédit au pays des finances:
Je n'y connois pas un commis
Et maintenant pour mes plus grands amis
On ne m'y signe pas les moindres ordonnances.
Mais ce ministre généreux,
Dont tout le monde est amoureux;
Foucquet, ce héros magnanime,
Qui du prince aujourd'hui dispense les trésors,
Des doctes sœurs aimant les doux accords
Connoissant, admirant votre vertu sublime,
Il ne vous faut auprès de lui
Que votre seul nom pour appui.
Et vous avez le vertueux Acante,
Dont l'amitié sincère et fidèle et constante,
Dans ce siècle pervers plein de lâches amis
A l'intérêt soumis,
Est une merveille.
Qui sans vous, qui sans moi, n'auroit point de pareille[1]. »

D'autres amis de M[lle] de Scudéry s'empressaient pour profiter de la générosité de Foucquet. Félibien dont l'admiration pour Sapho datait de douze ans et qui avait commencé à l'aimer en l'admirant[2]; l'aimable Perrault dont le portrait d'Iris avait fait la réputation dans le monde précieux[3]; Quinault, l'illustre poète, qui mettait à la scène le grand Cyrus, Gombauld dont les épigrammes paraissaient avec un privilège signé Pellisson (20 nov. 1656)[4]; Marin

1. *Ægidii Menagii Poemata*, éd. de 1687, p. 268. *Étrenne à M[lle] de Scudéry*.

2. *Conrart à Félibien*, 6 déc. 1647 et 27 déc. 1647 (*Lettres de Conrart à M. Félibien*. Paris, Barbin, 1681, in-12, pp. 99 et 117).

3. *Mémoires* de Ch. Perrault, p. XIX. (*Œuvres choisies* de Ch. Perrault, éd. Collin de Plancy. Paris, Brissot Thivars, 1826, in-8°).

4. *Les Épigrammes de Gombauld divisées en trois livres*. Paris, A. Courbé, 1657. Le privilège fut enregistré le 23 novembre 1656. Le livre fut sans doute achevé d'imprimer au mois de février suivant, quoi qu'on lise : Achevé d'imprimer le 6 février 1656. Le fait de rédiger un privilège ne constitue pas d'ordinaire une marque de protection ; mais celui-ci est le seul qui à notre connaissance porte la signature de Pellisson et il est conçu en termes des plus flatteurs.

Cureau de la Chambre dont les compliments allaient de Sapho à Herminius [1] figurent au premier rang des protégés de Foucquet.

Dailleurs les relations de Mlle de Scudéry s'étendaient bien au delà des bornes du Marais. M. de la Chambre n'était pas le seul Manceau qui se piquât de lui faire agréer ses traits d'esprit ; non seulement l'évêque du Mans, Emery Marc, estimait « qu'il y avoit bien de la gloire à être de ses amis » et demandait humblement une place derrière « Mmes de Clermont, Mme d'Avangour, Mlle Paulet et M. Chapelain [2] », mais il semblait que tous les chanoines de l'église cathédrale se fissent un point d'honneur de lui présenter leurs hommages. Scarron et Boisrobert étaient en effet chanoines du Mans, quoiqu'ils n'y résidassent pas. Mais voici que M. Costar, l'illustre M. Costar lui-même, se mettait au rang des courtisans et qu'il aspirait comme tant d'autres à l'amitié de Pellisson: Costar comme Scarron et comme Boisrobert, fut protégé par Foucquet [3].

Puis vint toute la Normandie, province féconde en poètes [4]. Du temps où Boisrobert était en faveur près de Richelieu :

Tous les matins *on voyoit* arriver
Drus comme auteurs, Normands à son lever.

1. *Recueil des épîtres, lettres et préfaces de Marin Cureau de la Chambre*, Amsterdam, 1660, in-12, p. 148 : *lettre à Pellisson (1658)* et p. 218 : *lettre à Mlle de Scudéry (1659)*.

2. *Revue historique et archéologique du Maine* : (Mamers et Le Mans, 1877, in-8). *Un bénéficier du Haut-Maine au XIIe siècle*, p. 94.

3. Voyez les lettres adressées à Pellisson dans les *Lettres de M. Costar*. Paris, Aug. Courbé, 1658-1659, 2 in-4.

4. On sait combien la Normandie donna de poètes à la France au XVIIe siècle : Bertaut, Malherbe, Corneille, Sarasin, Brébeuf, Segrais, Boisrobert, Scudéry... J'en passe. En 1635, un poète angevin La Pinelière s'excusait de publier des vers, n'étant pas Normand ; car, disait-il, si l'on veut aujourd'hui passer pour poète, il faut être né dans la Normandie. Brédif : *Segrais, sa vie et ses œuvres* (Paris, A. Durand, 1863, in-8, pp. 310 et 324), signale l'appui que se prêtaient les Normands. « On pourrait, dit-il, écrire un chapitre intéressant sur les Normands à la cour de France. Ce serait une page à ajouter à l'ouvrage intitulé : *L'Art de parvenir*. »

En ce temps-là :

les plus apparents
Payoient d'Hozier pour être ses parents [1].

Maintenant certes, ils ne laisseraient pas oublier à M[lle] de Scudéry qu'ils étaient compatriotes. Le bonheur de Foucquet et de Pellisson voulut que ce fussent précisément les plus dignes d'estime de cette province qui recherchassent leurs bonnes grâces. Sans compter Brébeuf qui n'était pas méprisable, le surintendant eut Pierre et Thomas Corneille. Très répandu dans le monde précieux, auteur applaudi d'une tragédie tirée du Cyrus, M. de l'Isle était naturellement désigné aux largesses de ce Cléonime qu'exaltait la *Clélie* [2]. Il n'en était pas de même de Pierre Corneille. Il était illustre, il est vrai; mais, depuis bientôt cinq ans, il n'écrivait plus pour le théâtre : le vrai public ne l'oubliait pas ; mais il vivait loin du monde des salons et ce monde oublie très vite. De plus il n'avait pas eu à se louer de ses relations avec Georges de Scudéry. On sait le rôle odieux et ridicule que ce dernier joua dans la querelle du *Cid*. La brouille de la sœur et du frère facilita sans doute le rapprochement. L'amitié de Pellisson fit le reste. M. Bouquet affirme, j'ignore sur quelles preuves, que l'amitié des deux poètes datait de loin [3]. Il établit avec beaucoup plus de certitude qu'elle eut

1. *Epîtres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Boisrobert-Métel.* Paris. Courbé, 1659, in-4, liv. I, ép. I, p. 3.

2. Voyez ci-après, chapitre X. On sait que Thomas Corneille était désigné dans le monde sous le nom de M. de l'Isle.

3. Bouquet. *Points obscurs et nouveaux de la vie de P. Corneille.* Paris, Hachette, 1888, in-8, p. 156. Il ne semble pas que cette amitié dût être très ancienne. Pellisson approuvait les sentiments de l'Académie sur le *Cid* ; il était l'ami de Boisrobert et de Chapelain, ennemis de Corneille ; son Histoire de l'Académie avait blessé le poète tragique qui se préparait à écrire contre lui en 1653. (Guy Patin : *Lettres*, t. III, pp. 13-14). Pellisson d'ailleurs l'apaisa en cette rencontre en supprimant le passage de la Relation qui l'avait blessé. De là datent sans doute leurs relations. (Voyez la *Notice* de M. Marty Laveaux sur *Œdipe*, dans l'éd. des *Grands Écrivains*, tome VI, p. 103).

son effet en 1658, dans les premiers jours de mars, peu de jours après l'affaire de Hesdin [1]. Un billet de Corneille à Pellisson montre bien qu'il usa de l'introducteur ordinaire des poètes auprès du ministre. Il dut à Pellisson d'être admis, lors d'un voyage à Paris, à faire sa cour à Foucquet. L'honneur d'avoir réveillé le goût du théâtre chez Corneille doit donc être partagé entre le surintendant et son premier commis et peut-être même faut-il faire à ce dernier la part la plus belle [2].

Qui d'ailleurs n'avait pas recours à Pellisson ? Et qui n'obtenait pas son appui ? Son compatriote Pierre Borel avait éprouvé plusieurs fois les effets de son obligeance, sans pourtant qu'il fît appel pour lui à la générosité inépuisable du surintendant [3]. Un autre Castrais, un ami des premiers ans, Boyer, tant admiré des contemporains, si oublié aujourd'hui, dut peut-être au lieu de sa naissance l'honneur d'être admis à dédier une tragédie [4]. De même qu'il avait fait connaître Isarn et M. de Doneville à M[lle] de Scudéry et à M[lle] de Rohan Montbazon, Pellisson pouvait-il moins faire que de recommander à Foucquet l'auteur célèbre, qui faisait l'orgueil de l'Académie royale de Castres, sa patrie [5] ?

1. P. Bouquet : *Ouv. cité*, p. 157.

2. Voyez ci-après, chapitre X.

3. Magloire Nayral ; *Biographie Castraise* : Castres, 1833-1837, 4 in-8 ; tome I, p. 168 à p. 179, article *Borel* ; P. Borel : *Trésor de recherches et antiquités gauloises et françoises, réduites en ordre alphabétique*. Paris, A. Courbé, 1655. L'ouvrage est dédié à Conrart et accompagné d'un privilège signé de lui (29 janvier 1655). Dans la préface, dans la dédicace, aux mots GLOUPER et PELIÇON, Borel fait l'éloge de son ami. — Il explique ainsi ses louanges, p. 234 : « J'étois obligé de rendre ce juste devoir à cet homme illustre, de mon seul mouvement, pour les bons offices que j'ai reçus de lui et qu'il est encore prêt à me rendre, si le ciel le bénit comme il le mérite... » Voyez encore : Pellisson : *Œuvres diverses*, t. II, pp. 394 et suivantes.

4. Boyer, qui était né à Albi, se rendit à Castres en quittant Paris, en 1650. Voyez Marcou : *Pellisson*, p. 35 et ci-après chapitre XI.

5. Marcou : *Pellisson*, chapitres IV et V, et Anne de Rohan Soubise, Eléonore de Rohan Montbazon : *Poésies et lettres*, Paris, Aubry, 1862, in-8.

La pléiade constituée, la tâche de Pellisson commençait à peine. Certains poètes sont sujets à des alternatives d'enthousiasme et de paresse dont s'accommodent mal les grands qui ne souffrent guère le silence de leurs panégyristes à gages. D'autres, au contraire, par leurs requêtes, ne cessent d'importuner les oreilles de ceux qui seraient le plus disposés à les entendre. La Fontaine était des premiers : son zèle avait quelque besoin d'être réchauffé et il fallait assez souvent lui rappeler que Foucquet n'avait pas son compte. Boisrobert au rebours rompait les têtes à conter ses mérites et les succès de sa plume. Costar avait la reconnaissance verbeuse, encombrante [1]. Loret, maladroit panégyriste, parlait quand il fallait se taire [2]. Il est facile de voir par la correspondance de quelques-uns d'entre eux avec Pellisson qu'il les guidait avec tact et leur épargnait des bévues irréparables [3]. Ainsi, quelques années plus tard, Ménage enseignera à Huet de quel style il faut écrire à Colbert [4] et Chapelain fera connaître à Gronovius ce qu'il faut éviter de dire au successeur de Foucquet [5]

Du temps de Henri IV, on surnommait le Cardinal Duperron le colonel des poètes, Pellisson dut probablement à son rôle d'être surnommé « leur lieutenant [6] ». A vrai dire il était plutôt encore leur homme

1. Loret : *Gazette* du 21 août 1660, *Apostille*. — Sur cette nécessité de se taire, voyez Costar : *Lettres, l. XXVI*, p. 77 ; Scarron : *Dernières Œuvres*, t. I, p. 149.

2. Voyez par exemple Scarron : (*Dernières Œuvres*, Paris, G. de Luynes, 1669, 2 in-16, p. 189). A Monsieur *** (Pellisson). « Je me trouve bien embarrassé dans la pensée que j'ai que, si je ne remercie pas Monsieur le Procureur Général autant que mon ressentiment me le conseille, il ne me soupçonne de n'en avoir guère, et si je le remercie autant que j'en ai envie, qu'il ne croie que j'ai l'âme fort intéressée. »

3. B. N. ms. fr. 15.188. *Lettre de Ménage à Huet du 14 août 1663*. Ménage explique « comment il s'est comporté après le donatif du roi. »

4. *Chapelain à Gronovius, de Paris, 10 juin 1666*. (*Lettres de Chapelain*, éd. Tamisey de Laroque, T. II, p. 461).

5. B. N. ms. fr. 20862, (*Gaignières* 1000 1a) fol. 54 : L'arrière-ban des poètes. Cette pièce assez singulière convoque les poètes :

d'affaires. Sorbière, dans une de ses lettres, fait allusion à des services qu'il lui rendit près de Foucquet, en deux circonstances différentes. Nous voyons Costar lui confier les intérêts de l'église du Mans et pour plus de sûreté placer auprès de lui un cousin ou un neveu capable de les lui rappeler sans cesse [1]. Il se plaint avec quelque réserve d'ailleurs que Pellisson ne lui donne guère que des espérances et il écrit à ce propos, selon sa coutume, une dissertation sur l'espérance [2]. Marin Cureau de la Chambre confirme que Pellisson excellait à renvoyer tout le monde content avec des promesses [3]. Boisrobert même qui, de son propre aveu, *aimait le solide et y visait*, se proclamait satisfait de l'obligeance de Pellisson [4].

Mais Scarron [5] plus que tout autre était pressant, multipliait épîtres, lettres, billets, ayant toujours quelque affaire en tête pour laquelle il lui fallait de toute nécessité l'appui du surintendant et de ses commis. L'année 1659 marque le paroxysme de cette fureur quémandeuse, capable de jeter hors des gonds tout autre que celui qui en était alors la victime. Scarron prétend se faire attribuer je ne sais quel

« Pour être passés en revue
Par notre lieutenant, le fameux Pellisson. »

1. *Costar à Pellisson* (du Mans), le 15 juillet 1658 : « J'ai l'honneur d'être chanoine et archidiacre de l'église du Mans ; mais, comme vous savez ou comme vous ne savez pas, notre chapitre a une affaire très importante, qui a besoin d'une protection aussi puissante que la vôtre. » (*Lettres* de Costar, 2e partie, p. 690). Voyez également (p. 749) ses recommandations au sujet de son cousin.

2. Costar : *Ouv. cité*, pp. 849-850.

3. *Recueil des lettres*... de Marin Cureau de la Chambre, p. 179 : *lettre LV*, à Monseigneur le surintendant : « Je vous suis infiniment obligé et vous remercie très humblement de l'espérance que M. Pellisson m'a donnée de votre part. »

4. « J'aime le solide et j'y vise »
(*Epître à M. l'abbé Foucquet. Epîtres de Boisrobert*, p. 128). Le recueil des épîtres de Boisrobert en contient trois très flatteuses et caressantes adressées à Pellisson.

5. Voyez surtout les *Dernières Œuvres de Scarron*, t. I, pp. 132 et suivantes, pp. 169 et suivantes et t. II, pp. 32 à 48 (*Quatre épîtres à M. Pellisson*).

monopole extravagant sur les marchandises qui se déchargent dans Paris et entreprend de démontrer à Pellisson qu'un tel office serait un bienfait public [1]. Comme c'est à la maison de ville que se doit livrer ce que Scarron appelle une bataille de Pharsale pour lui [2], l'intrépide quémandeur ne se contente plus d'écrire, il dépêche le « brave » du Raincy au « généreux » Pellisson [3]. En d'autres temps il se plaindra de sa misère, accusera l'hiver, fera le procès de l'été, il demandera qu'on avance pour lui de quelques jours un quartier de sa pension [4]. Jamais mendicité ne fut plus éhontée et plus importune. D'ailleurs tous s'en mêlent : l'intègre, l'honnête, le

1. Voyez Scarron : *Dernières Œuvres*, tome I, pp. 132 à 136. La lettre n'est pas adressée à Foucquet, comme le ferait croire l'édition de Luynes ; mais bien à Pellisson comme le prouve cette phrase : « Je vous avoue que la lettre au Patron est longue » et quelques autres qui témoignent que la requête a été confiée à un intermédiaire. Dans la correspondance de Scarron et de Pellisson, le Patron désigne toujours Foucquet. Satisfait du zèle de Pellisson, Scarron adressait à Foucquet lui-même l'éloge de son commis : « Monseigneur, je ne puis mieux récompenser M. Pellisson de la bonté qu'il a eue de vous parler de mon affaire et de me faire voir l'obligeante réponse que vous lui avez faite, qu'en vous faisant voir le billet qu'il m'a écrit. Il y découvre si bien les véritables sentiments qu'il a pour vous, que je crois vous bien faire sa cour, en vous disant ainsi, sans qu'il en sache rien, ce que peut-être il voudrait bien que vous sussiez, sans se hasarder de vous le dire. » (Scarron : *Dernières Œuvres*, tome I, p. 138 et p. 139).

Il s'agissait, semble-t-il, de fonder une compagnie de camionneurs privilégiés qui auraient eu le droit exclusif de décharger les marchandises aux portes de Paris. Voyez le détail de cette affaire dans P. Morillot : *Scarron*, Paris, Lecène, 1888, in-8, pp. 124 et sq.

2. Voy. Scarron : (*Dernières Œuvres*, t. I, p. 89) *lettre à M. du Raincy du 28 février*.

3. « Je vous conjure donc, ô brave du Raincy, de représenter au généreux Pellisson que c'est ici un coup de partie, qu'il faut redoubler ou jamais la recommandation de son Patron, devant qui maintenant tout genou fléchit » (Id. *ibid*, p. 90).

4. *Ibid*, p. 182. Voyez surtout *la 3e épître à M. Pellisson* ; (*Ibid* t. II, p. 41).

« Ce long hiver, ou je me trompe fort,
Joue à tout perdre et j'en suis demi-mort... »

et *la 4e* (p. 45).

« Je me plaignois du froid âpre et cruel
Et je me plains du terrible dégel... »

courageux Tanneguy Lefebvre s'adresse à Pellisson pour obtenir remise de la taille et, pour plus de sûreté, il fait agir en même temps Ménage. Toute la différence est qu'il demande avec plus de pudeur et remercie de meilleure grâce[1].

Il fallait cependant colorer cette avidité sous les dehors honnêtes de l'affection. N'eût-on en vue comme Ménage, Boisrobert ou Scarron que le gain, on se donnait du moins l'air d'être attaché à la personne et à la famille du surintendant et, pour témoigner de façon plus irrécusable la sincérité de son dévouement, c'est au commis qu'on feignait d'adresser de préférence l'éloge d'un homme qui ne voulait pas être loué, les plaintes sur sa mauvaise santé, les condoléances sur ses deuils, même les flatteries à l'adresse de l'abbé Basile ou de Mme Foucquet.

Pellisson, accablé d'affaires, ne suffisait plus à répondre. Alors on se plaignait d'être négligé, on étalait à l'égard de ses rivaux une jalousie qui voulait paraître enjouée et n'était peut-être que trop réelle[2]. On demandait que Pellisson voulût bien au

1. B. N. ms. fr. n. a. 1343, *Lettres de T. Lefebvre à Ménage*, lettres II et IV, XVI et XXXVI ; ms. fr. n. a. 1344 «... L'on m'a rapporté l'argent que j'avais donné cette année pour la taille. C'est le sujet de la lettre que j'écris à M. Pellisson. Je vous supplie de lui dire de la meilleure manière que je lui suis infiniment obligé. Vous avez donné le mouvement à toutes ces machines ; et, là-dessus, trouvez bon que je vous assure de la gratitude que j'aurai toujours pour toutes les faveurs que j'ai déjà reçues de vous. » Comparez encore ms. 1344, *lettre XLII* ; *Menagiana*, éd. de Paris, 1715, tome II, p. 17 ; III, p. 122. Le Menagiana résume très fidèlement les lettres que nous venons de citer.

2. Costar excelle à se plaindre de la sorte : « Je vous avoue, monsieur, que votre long et opiniâtre silence me fait mourir, que je suis au bout de ma patience, et que je ne saurois plus souffrir votre cruauté... M. Sicard me dit hier qu'il avoit reçu depuis peu une de vos lettres. Je considère bien qu'il est votre serviteur de plus ancienne date que je ne le suis ; mais antiquité à part, je ne lui cède, ni à lui ni à personne, en zèle, en chaleur et en passion pour votre très humble service. Qu'ai-je fait, monsieur ?... » (*Lettres de Costar*, 2e *partie*, l. CCLXX, p. 683). Et ailleurs : « Si autrefois il ne vous a fallu qu'un mot pour me guérir de la jalousie qui est une fièvre presque incurable, où l'Amour est fort sujet, une page entière de vos remontrances

moins lire au patron quelques vers, qu'on venait de composer, et, puisqu'il n'était pas toujours facile de pénétrer en personne jusqu'à Foucquet, qu'il fît du moins en sorte que les ouvrages consacrés à sa gloire eussent audience [1]. Se lassait-il enfin de tant de soins et de tant d'affaires, on le ranimait, en le louant, et il ne résistait pas plus que son maître à un compliment bien tourné [2].

Gouverner un peuple de poëtes ! Mission ingrate dont Pellisson semblait devoir s'acquitter à merveille, tant son amabilité était séduisante, tant son habileté était cachée. Et pourtant il fut une partie où il échoua. Ce mondain, malgré sa civilité, était opiniâtre : il s'emportait, s'entêtait, ne revenait plus. M[lle] de Scudéry elle-même convenait qu'il était vif et têtu [3]. Ce défaut ne lui permit pas de maintenir l'union dans son royaume et il contribua même à semer la discorde parmi les siens. Ces querelles intestines, colères de rimailleurs et disputes de grimauds, n'auraient pour nous qu'un intérêt médiocre, si Foucquet, après s'y être intéressé, n'en avait été jusqu'à un certain point la victime.

Quel sentiment l'avait poussé à y prendre part? Amitié réelle pour ses protégés, curiosité philosophique d'un observateur désireux d'entrer dans les âmes, vaine badauderie d'un homme que les commérages amusent et qui recueille avec avidité les moindres

aura bien la vertu d'apaiser la douleur que m'a causée la fausse alarme de votre oubli. » (*Lettres de Costar, 2e partie*. l. CCCXIV. p. 841).

1. Costar : *Lettres, 2e partie*, p. 500.

2. On ferait tout un volume de ces éloges. Bornons-nous à citer trois lignes de Costar qui donnent le ton : craignant que ses éloges déplaisent, il ira creuser la terre, à l'imitation de cet autre que Pellisson connaît, et, à toute heure du jour, dira à voix basse : « M. Pellisson est le plus aimable des hommes et l'excellente beauté de son esprit est une des moindres qualités que j'admire en lui. » (Costar : *Lettres 2e partie*, p. 750).

3. Montausier traitait Pellisson d'opiniâtre (*Lettre de Huet à Montausier, du 10 février 1683*, citée par l'abbé Fabre : *La jeunesse de Fléchier*, Paris, Didier, in-8, p. 198.)

bruits de la cour et de la ville? Entre toutes ces hypothèses il est difficile de décider: le caractère du surintendant les autorise à peu près également. Il était assez frivole pour recueillir sans but et sans choix les petits faits de chaque jour, assez ami des problèmes moraux pour s'y intéresser en psychologue, assez obligeant et affectueux pour se mêler fort avant dans les affaires et les querelles de ses obligés.

Quelle que fût la nature de l'intérêt qu'il prît à ces incidents, il eut de quoi se satisfaire. Déjà, Horace, était mal avec « Sophie » à l'occasion du royaume de Tendre dont il disait « avoir trouvé l'origine avant elle.» Sophie d'autre part s'était brouillée avec « Chrysante » au sujet de son héroïne et, par là, elle avait mécontenté la maison de « Léonida » [1]. Chapelain désireux de la ménager avait conclu une trève, mais sans entrevue toutefois et il avait le dépit de se voir blâmé par ses amis [2]. Mais voilà que cette froideur fait place à une guerre ouverte. Gilles Boileau est l'occasion de cette recrudescence de passions. Il provoque Ménage, en critiquant âprement son églogue « Christine », soutenu en cela par Chapelain,

1. Prédictions touchant l'empire des Précieuses : «... X. Naissance de la Romanie (*Clélie*) en l'an 1654. Royaume de Tendre en vogue. »
XI Horace (*l'abbé d'Aubignac*) sera mal avec Sophie (*Mlle de Scudéry*) à l'occasion de ce royaume, dont il dira avoir trouvé l'origine avant elle. »
« XIII En l'année 1655, l'Héroïne de Chrysante (*la Pucelle*) fera l'entretien des Précieuses et on y verra les aventures d'une célèbre guerrière de la maison de Léonidas (*M. le duc de Longueville*). Partialités sur ce sujet. »
«... XIV Froideur entre Sophie et Chrysante. (*Chapelain*) (1655). »
(Somaize : *Le dictionnaire des Précieuses*, éd. Livet, Paris, Janet, 1856, 2 in-16, tome I pp. 186-187).
D'Aubignac avait eu une première querelle avec Ménage au sujet de Térence (1652). Lorsque Mlle de Scudéry publia dans la *Clélie* sa carte de Tendre, d'Aubignac fit paraître son *Histoire du temps ou relation du royaume de coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandois aux Indes du Levant.* Mlle de Scudéry cria au plagiat et d'Aubignac répondit par force injures (Abbé Irailh : *Querelles littéraires*, Paris, Durand, 1761, 3 in-12, t. I, p. 216 et suivantes).
2. *Ibid. Prophéties XV, XVI et XVII.*

combattu par Costar, par Scarron, par Pellisson (1656) [1].

La division va pénétrer dans le camp des protégés de Foucquet. Gilles Boileau composait un recueil de vers en l'honneur du président de Bellière, il obtint l'adhésion de Gombauld, de Godeau et de Boisrobert et se vit refuser celle de P. Corneille auquel il reprocha assez finement de ne louer qu'à beaux écus comptants (1657) [2]. Survint la candidature de G. Boileau à l'Académie (1659), et la guerre fut sans merci.

Pellisson ne pardonnait pas à G. Boileau d'avoir publié sa critique de l'églogue de Ménage. Il unit tous ses efforts à ceux du poète blessé pour empêcher leur ennemi commun de pénétrer à l'Académie. Approuvés par M[lle] de Scudéry, excités par elle, ils cabalèrent de concert. Pellisson gagna des Académiciens, parla longuement dans l'assemblée contre le candidat, affirma que G. Boileau n'avait ni probité ni honneur, ne put le prouver et cependant parut avoir cause gagnée. Mais six semaines après Boileau eut sa revanche, grâce à Conrart et à Chapelain, et les fidèles de M[lle] de Scudéry enragèrent. Scarron surtout, qui avait à se plaindre de G. Boileau, jetait feu et flamme [3].

Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que N. Foucquet se fait tenir au courant de cette affaire par Scarron [4] et il est plus curieux encore d'observer

1. G. Boileau : *Avis à Ménage sur son églogue intitulée Christine, avec un remerciement à M. Costar*, (Paris, in-4° 1656). *Réponse à M. Costar*, (Paris, in-4°, 1659).

2. *Œuvres de G. Boileau*, publiées par son frère Nicolas, Paris, Barbin, 1670, in-12.

3. Voyez Marcou : *Pellisson*, p. 140.

4. *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en vers qu'en prose*, à Cologne, chez Pierre du Marteau, 1664. (B N. impr. Z. 20.012) et 1667, 2 in-12 (B. N. impr. Y° 11.523-11.524), tome I, p. 171. Il est à remarquer que tandis que Scarron entretient Foucquet de cette affaire, G. Boileau répond par une lettre adressée au chancelier Séguier, qui paraît dans cette querelle, hostile à Pellisson et à ses amis (Voy. : Bibl. de l'Ars., *Ms. Conrart in-fol. X*, fol. 993 et Monmerqué dans son édition de *Tallemant*, tome IV, p. 43). Une autre

que Despréaux, quoiqu'il n'eût pas pour son frère Gilles une vive tendresse, semble s'être souvenu de ces débats dans la lutte que quelques années plus tard, il engagea contre la plupart des protégés du surintendant. Sans doute il parlait au nom du bon sens méconnu, de la raison outragée, de la dignité du poète sacrifiée par les poètes eux-mêmes, mais il est permis de se demander s'il ne subissait pas quelque sympathie involontaire, s'il n'agissait pas quelquefois sous l'empire de quelque instinct familial en faveur de son frère aîné.

C'est l'idylle de Ménage qu'il vise lorsqu'il s'attaque à ce maladroit qui,

> « Follement pompeux dans sa verve indiscrète,
> Au milieu d'une églogue entonne la trompette ? »

C'est vraisemblablement Pierre Corneille qu'il a en vue lorsqu'il flétrit ces auteurs, « d'argent affamés », qui ne jugent leurs ouvrages que par le produit qu'ils en tirent ? Jusque dans l'allusion à la laideur d'Herminius et aux faciles conquêtes du surintendant, on pourrait peut-être noter l'agacement d'un homme qui se laissait aller « dans un besoin » à « railler son frère », mais qui souffrait beaucoup moins que d'autres le fissent [1].

lettre de Scarron à Foucquet sur le même sujet se trouve dans le ms. 19. 144 de la bibliothèque nationale. En voici le début : « Peut-être que ce qui s'est passé entre Boileau et moi et les épigrammes dont nous faisons estocade pourront vous divertir. Je vous en fais donc une petite relation, je me trouve obligé en conscience de contribuer autant que je le puis au divertissement de mon bienfaiteur... » La lettre est suivie dans le manuscrit des épigrammes de Scarron contre G. Boileau.

1. Il est à remarquer en effet que successivement des protégés du surintendant figurent en bonne place dans ses satires : Ménage (*Sat. II*), La Serre (*Sat. III*), La Chambre (*Sat. VIII*), Perrin, Quinault, Hesnault (*Sat. IX*), M[lle] de Scudéry (*Sat. X et Dialogue des héros de Romans*), Brébeuf (*Art poétique, ch. I*) etc... Il n'en épargne point et chacun à son tour. Il n'est pas jusqu'à Thomas Corneille qu'on ne prétende reconnaître dans M. de l'Isle. On sait d'autre part l'antipathie de Boileau et des Jésuites.

D'ailleurs la mêlée est devenue générale. D'Aubignac non content de s'attaquer à M[lle] de Scudéry, s'attaque à Corneille qui a renforcé les troupes de ses ennemis. De lourdes dissertations succèdent à d'insipides galanteries [1]. De leur côté, Chapelain et Ménage échangent des injures. Le temps n'est plus où, dans une églogue, le père Mambrun introduisait Damon (Chapelain) regrettant que Ménalcas (Ménage) eût suspendu à un pin sa flûte de roseau [2]. Chapelain écrit-il une ode? Ménage affecte de ne pas la lire. Huet vante-t-il les vers de Chapelain? Ménage s'étonne qu'il puisse estimer une œuvre « fort ennuyeuse » et « très obscure, » et que lui Ménage « ne lira point » [3]. Ce sont véritablement « de grands dangers » que court Damon et Huyghens a raison de s'informer auprès d'Ismaël Boulliau quel est ce M. Pellisson dont les amis troublent si fort « le royaume d'éloquence? [4] »

1. Voyez le *Liber adoptivus* des *Miscellanea* de Ménage Paris, 1652, in-4 et la *Réponse de Ménage au discours sur l'Heautontimorûmenos*.

2. D'Aubignac avait été tout d'abord en fort bons termes avec Corneille et il avait profité de ses observations pour sa *Pratique du Théâtre*. Mais, enflé de l'approbation de Corneille, il se crut son maître et affecta de le traiter en disciple. Corneille riposta par des épigrammes, que d'ailleurs il ne fit pas imprimer. D'Aubignac plus tenace dans sa colère, supprima dans la *Pratique du Théâtre* l'éloge de P. Corneille. Corneille répondit par ses trois *Discours sur le Théâtre* (1660) où il contredit souvent d'Aubignac, sans le nommer jamais (Voyez Marty Laveaux : *Notice*, dans l'éd. de *Corneille* (Grands écrivains), t. I, p. XLVII.

3. *Ménage à Huet, 26 juin 1660* (Lettre publiée par Feuillet de Couches : *Causeries d'un curieux*, tome II, p. 490.

4. *Huyghens à I. Boulliau, 27 mars 1659* (Lettre publiée par Feuillet de Couches, *ibid*, tome II, p. 489). Au reste, Chapelain n'avait jamais aimé Pellisson, si l'on en croit Tallemant : « Pour Chapelain, dit-il, il n'est pas persuadé (c'est-à-dire *engoué*) de Pellisson ; mais il le sera à cette heure que l'autre est bien avec le Surintendant Foucquet. » (*Historiette de Conrart*, dans les *Historiettes*, tome III, p. 295). Il n'avait donné qu'un exemplaire de la Pucelle à Pellisson et à son ami La Bastide et Pellisson en avait ri. (*Ibid*, tome III, p. 276). Cependant il ménageait Pellisson, il eût voulu se réconcilier avec lui. (*Chapelain à La Bastide. Lettres de Chapelain*, éd. Tamisey de Laroque, Paris impr. nationale, in-4°, tome II, p. 25). Mais il ne tint pas à lui de « calmer ce petit orage » et d'empêcher que *les choses n'allassent plus loin*.

Cette fois encore N. Foucquet sera mêlé à la querelle. L'attitude de Chapelain vis-à-vis de Mlle de Scudéry et de Ménage lui a fermé l'entrée aux pensions, — où il prétend, — jusqu'au jour où son protecteur Colbert triomphera. Ce jour-là, il n'aura pas assez d'injures pour l'homme qui ne l'a pas honoré de ses faveurs[1]. « Hors les Jésuites auxquels il a fait de grandes profusions pour les mettre dans ses intérêts, il n'y a presque aucun vraiment savant qu'il ait voulu gratifier en chose considérable.... *Il faisoit payer Costar d'historiographe, comme écrivain de feu M. le Cardinal*... Il n'y eut jamais de plus imprudent voleur, de dissipateur plus aveugle, ni d'ambitieux plus insensé. [2] » Voilà ce que N. Foucquet gagnera à soutenir dans une querelle ridicule d'importuns amis.

Comme si ce n'était pas assez de toutes ces colères, Pellisson, brouillé avec Conrart qui se taisait, se brouilla avec Cotin qui cria très fort. Un madrigal maladroit de Clitiphon sur la surdité de Sapho fit tout le mal [3]. Cotin eut naturellement pour lui les alliés de Gilles Boileau, Mlle de Scudéry eut Pellisson, Ménage, Scarron, Costar. Mais Cotin avait de tenaces rancunes [4]. Mal en prit encore au surintendant d'être l'ami de ses ennemis :

« Qui méprise Cotin, n'estime point son roi
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi. »

1. *Lettres de Chapelain*, éd. Tamisey de Laroque, tome II, p. 154 : *A Mme de Sévigné aux Rochers, de Paris, ce 3 oct. 1661* ; p. 1661 : *A la même à Nantes, de Paris, 7 nov. 1661* ; p. 172 : *A la même aux Rochers, de Paris, 16 nov. 1661.*

2. *Chapelain à Heinsius* (*Lettres*, tome II, p. 179). Si l'on en croit Tallemant, Costar, pour se faire connaître, s'était attaqué à Chapelain (*Historiettes*, tome V. p. 150). Ils s'étaient raccommodés chez Voiture (*Ibid*, p. 151), mais cette réconciliation dura peu, Costar ayant médit de la *Pucelle* (*Ibid*, p. 162). Du reste Costar était trop ami de Ménage pour n'embrasser pas sa querelle avec ardeur.

3. *Menagiana*, tome II, p. 331-332. Ménage croit que Mlle de Scudéry fut une cause de jalousie. La raison paraît quelque peu puérile. J'en ai indiqué une autre.

4. Voyez : Ch. Livet : *Précieux et Précieuses*, Paris, Didier, 1859,

Il attendit tout naturellement la chute de Foucquet pour jouir plus paisiblement de sa vengeance. Mais, le surintendant à terre, il s'en donna à cœur joie. Il faut voir comme dans ses *Réfléxions sur la conduite du Roi* (1663) [1] il s'élève avec indignation contre la monstrueuse fortune de Foucquet :

« Parlerai-je, dit-il, d'un prodige que nos pères ne connoissoient point, dont la France a même ignoré le nom tant qu'elle est demeurée innocente ?... Mais si je ne parlois pas, les pierres mêmes parleroient hautement, je dis les pierres taillées, le marbre et le porphyre de ces palais somptueux dont l'or et l'azur éblouissent la vue, dont l'élévation fatigue et lasse les yeux. Je dis ces masses énormes de bâtiments, ces montagnes formées en colonnes, sous qui il y a tant de millions d'or abîmés, sous qui la terre gémit et s'enfonce. Je dis ces avenues d'arbres transplantés et venus en une nuit comme leurs maîtres ; avenues à qui les grandes rivières servent de canaux et coulent un si long espace avec les larmes et le sang du peuple ; avenues plus étendues et plus spacieuses que les cours des Rois et des Reines ! Ce n'est pas de simples maisons d'hommes d'affaires pour l'aise et pour la commodité ; cela étoit bien autrefois, quand il y avoit encore quelque reste de modestie dans le monde. Ce sont des temples abominables où la cruauté, l'avarice insatiable, la volupté brutale, la dernière injustice et l'ambition effrénée dominent sous un nom que je n'oserois prononcer de peur de

in-8, p. 125. — Cotin a d'ailleurs conté la querelle dans *La Ménagerie à Son Altesse Royale, Mademoiselle.* Cotin paraît plus indigné contre Ménage que contre Mlle de Scudéry ; mais il les associe :

« Sapho, rentrez dans votre trou,
Fuyez Ménage et son école
Et prenez garde que ce fou
Ne vous fasse devenir folle (p. 42). »

1. Charles Cotin, aumônier et conseiller du roi : *Réflexions sur la conduite du Roi*, Paris, Pierre Le Petit, 1663, in-8. Cet ouvrage contient une ode pour le roi (pp. 31-33) animée du même esprit et écrite dans le même style.

violer la dignité de la langue, de peur de déshonorer ce que j'écris ! [1] »

Cette violente et emphatique apostrophe contre « les sacrilèges qui dérobent aux légitimes monarques le cœur et l'amour de leurs sujets » [2], n'a pourtant d'autre origine que quatre méchants vers pleins de bonnes intentions et déplorablement interprétés [3].

Sans prévoir ces conséquences extrêmes, quelques personnes de l'entourage de Foucquet s'étaient interposées dès le début de la querelle. Mlle de Rohan Montbazon, franche, modeste et bonne et dont toute la personne respirait la douceur, se refusait à juger Conrart coupable et ne pouvait s'empêcher de l'estimer malgré tout [4]. Marin Cureau de la Chambre essayait de faire comprendre à Pellisson le tort qu'il faisait à l'Académie en y suscitant un schisme [5]. Mais l'approbation de Mlle de Scudéry emportait tout. Elle estimait que ces grandes marques d'un cœur opiniâtre « se pouvoient raisonnablement appeler fermeté » [6]. Au début de ces discordes elle avait souhaité la paix ; mais elle était devenue, elle aussi, d'humeur batailleuse. Même elle avait querelle avec son frère qui la raillait vivement dans la préface d' « *Almahide* », tentait d'opposer la princesse des Mores à celle de la Romanie mais la voyait avec dépit « reléguée dans son royaume d'où elle n'auroit

1. Pp. 19 et 20.
2. *Ibid.*, p. 22.
3. Pour un mal d'oreilles :

« Suivre la Muse est une erreur bien lourde :
De ses faveurs voyez le fruit :
Les écrits de Sapho menèrent tant de bruit
Que cette Nymphe en devint sourde. »

Ce quatrain fut écrit en 1655, comme le prouve la XXe prophétie de Somaize, tome I, p. 188.

4. Anne de Rohan Soubise et Eléonore de Rohan Montbazon : *Poésies et Lettres*, Paris, Aubry, 1823, in-8 ; *Lettres d'Octavie* (Eléonore de R.) *à *** du 12 mars 1659.*
5. Cotin avait prié Marin Cureau de la Chambre d'être leur juge. (*Ménagerie*, pp. 69 et 70).
6. Mlle de Scudéry : *Clélie*, tome V, pp. 156-157.

jamais dû sortir[1]. » Qui sait d'ailleurs si Foucquet n'était pas enchanté au fond du cœur de ces querelles qui chagrinaient le chancelier, protecteur de l'Académie, grand maître des beaux esprits et son rival dans le rôle de surintendant des gens de lettres? Il avait fort à se plaindre du garde des sceaux et ne pouvait voir avec indifférence le groupe toujours nombreux des courtisans de l'Académie accorder à l'influence de Séguier sur la docte compagnie un tribut d'hommages dérobés en quelque sorte à sa libéralité et à ses avances[2]. En somme cette agitation donnait quelque vie à un petit cercle littéraire qui, malgré la fécondité stérile de la plupart de ses membres, vivait peu.

1. « *Prédictions touchant l'empire des Précieuses.* » XXXI. « La princesse des Mores sera en guerre avec celle de la Romanie. Cette cadette voudra disputer ce rang avec son aînée ; mais elle sera reléguée dans le pays de Mauritanie ». — Il est plaisant de voir Scudéry, dans la préface d'*Almahide* critiquer les romans qu'il a signés. Il imiterait volontiers Homère qui avait « beaucoup d'esprit, de jugement et de savoir », aussi peste-t-il contre la cour qui trouverait choquant un fidèle imitateur du poète grec.

2. Sur les relations politiques de Séguier et de Foucquet, voyez Lair : *N. Foucquet, passim.* — Séguier et Foucquet furent encore rivaux sur un autre terrain, comme on verra ci-après, chap. XVII.

III

Parmi ces affaires, Pellisson gardait toujours cette facilité qui tenait de l'enchantement [1]. Capable de composer « dans le tumulte d'une grande compagnie », il méditait sans doute ses nouveaux vers au milieu des festins, des bals et des jeux où il assistait quoiqu'il ne s'y plût guère [2] et la fauvette, soigneusement couvée, naissait à son heure, pour, à peine éclose, jaser et dire Foucquet [3]. L'impertinente ne s'avisait-elle pas de prétendre, dès qu'elle ouvrait le bec, que les grands du siècle étaient petits comme les autres hommes. Mais son maître savait l'interrompre à propos ; il demandait :

« Dis-moi, ne le connois-tu pas,
Celui que ta Sapho révère,
Des muses l'amant et le père,
Grand en esprit, grand en bonté
Et grand en générosité,
Fâcheux en un point, je l'avoue,
C'est qu'il n'aime pas qu'on le loue [4]. »

Et la fauvette de répondre:

« Il a beau faire cependant,
De l'Orient à l'Occident,

1. *Mercure, 9 février 1693.* — *Éloge de Pellisson*, reproduit en tête de l'éditeur de ses œuvres. (Didot, Paris, 1735, 3 in-12). Cet éloge est attribué à M[lle] de Scudéry. « Il conserva dans les finances... tous les agréments de son esprit... incapable... de renoncer à une louable inclination pour les belles choses ».

2. Il n'est pas fort sensible à la plupart des plaisirs, car il n'est vivement touché ni de la chasse, ni du jeu, ni de la peinture, ni de la délicatesse des festins, ni enfin de ce que nous aimons le plus. » (*Clélie*, tome V, p. 159).

3. Un passage du *Ménagiana*, (t. I, p. 301 de l'édition de 1715) permet de dater ces vers de 1659 ou 1660.

4. *Œuvres diverses de M. Pellisson, de l'Académie française*, Paris, Didot, 1735, 3 in-12, tome I, pp. 129 et 130.

En France, aux nations étranges,
Tout résonne de ses louanges,
Et, tous les jours, par mon devoir,
Je suis prête de l'aller voir ;
Mais on m'a dit que cent affaires,
Au bien de l'État nécessaires,
Le partagent incessamment,
Qu'il faut que, bien adroitement,
Ses moindres moments il dispense
Pour pouvoir donner audience
A cent et cent particuliers,
Aux gens de robe, aux cavaliers,
Au peuple, à la cour, aux poètes :
Et point de temps pour les fauvettes [1] !

« Il t'écoutera toutefois, fauvette », disait Acante, et pour être sûr qu'elle serait entendue, il lui dictait le joli mythe de l'Amour épris des Heures et ne sachant parmi elles discerner celle qu'il adore [2]. — Il avait raison. Si fort affairé que fût le ministre, il trouvait du temps pour les poètes, pour les savants, pour les artistes et nous allons voir, qu'en dépit du concours que lui prêtait Pellisson, c'était encore lui qui réellement avait la main haute sur tout son peuple de rimeurs.

1. *Œuvres diverses*, de Pellisson, p. 130.
2. Les vingt-quatre sœurs, dit Pellisson, voulurent :

« Vingt ou trente ans avant Psyché
Donner de l'amour à l'amour. »

Il décrit fort joliment l'embarras de l'Amour, qui ne peut distinguer « sa belle », et il est juste de reconnaître ici un précurseur et presque un rival de l'auteur des *Aventures de Psyché*. (*Ibid.*, p. 135).

CHAPITRE VI

LE RÔLE PERSONNEL DU SURINTENDANT.

La tradition « ministérialiste ». — Henri IV et ses « écritoires ». — Les écrivains défenseurs de la royauté. — Pensions aux savants et aux historiens. — Pensions aux étrangers. — Grands seigneurs et écrivains.

Richelieu. — Il s'inspire de Henri IV. — La Gazette et les pamphlets. — Caractère politique de son Mécénat. — L'Académie française au service de sa politique. — Goût du théâtre et de la science. L'imprimerie royale. — Amitié de Richelieu pour François Foucquet. — Nicolas Foucquet se forme à l'école du grand cardinal. — La conduite de Richelieu à l'égard des gens de lettres généralement approuvée.

Mazarin. — Les Mazarinades lui reprochent son avarice à l'égard des écrivains. — Subventions de Mazarin à des libellistes. — Pensions à des savants étrangers. — Accueil fait à Benserade. — Goûts du jeune Louis XIV. — Séguier. — Colbert sollicite Mazarin en faveur des écrivains. — La liste de 1655. Costar et Ménage la rédigent.

Tout concourt à dicter au surintendant son rôle de protecteur des lettres.

C'était bien à Foucquet que les fumées de l'encens brûlé devant Pellisson étaient destinées. Il y avait dans le temple quelques divinités subalternes : Bruant, Bernard, Delorme[1], quelques demi-dieux que le sang ou l'amitié unissait au surintendant ; mais il était le dieu suprême. C'est vers lui que se tournaient tous les regards, c'est à lui qu'en dernier ressort aboutissaient toutes les prières.

Ainsi le voulait la tradition, force respectée alors et qui régissait, inflexible, les coutumes françaises.

1. Les noms de ces commis de Foucquet se rencontrent çà et là dans les *Epîtres* de Boisrobert, dans les *Lettres* de Costar et les *Œuvres diverses* de Scarron.

Depuis que les rois avaient commencé de se reposer du soin de l'État sur leurs ministres, ils avaient pour une bonne part abdiqué ce noble privilège de la royauté : venir en aide aux talents malheureux. Richelieu, Mazarin, Foucquet, comme plus tard Colbert, le recueillirent dans d'inégales proportions.

Le ministérialisme redevenait, avec Sully, une institution d'État et, sans renoncer à son rôle de roi, Henri IV avait singulièrement allégé le poids des affaires d'État qui pesaient sur lui. Pourtant à l'égard des gens de lettres, héritier, volontaire ou non, de François Ier, de Charles IX et de Henri III, il n'avait pu trouver dans son collaborateur ordinaire un auxiliaire utile. Sully esprit pratique et de grand sens n'était sensible qu'à demi au mérite des savants et point à celui des poètes. Bellegarde, Bassompierre, Duperron furent donc associés au roi dans son œuvre de protection et d'encouragement aux écrivains [1].

Par une rencontre qui n'était nullement fortuite, il se trouva que sous le règne de Henri le Grand la plupart des écrivains de valeur étaient en même temps des personnages considérables par leur naissance, par leurs fonctions ou par leurs exploits. Les guerres qui avaient armé les d'Aubigné, les Mornay, les Montluc, les négociations qui avaient fait connaître le mérite de La Boderie, de Jeannin et du cardinal d'Ossat ; les conflits politiques et religieux d'où sortirent la *Ménippée* et les éloquents écrits des du Vair, des L'Hopital et des Pasquier, tous ces éléments de trouble et d'activité, où la passion mêlait les actes et les paroles et où la raison n'eût pu, sans le secours de la puissance, se faire entendre,

1. Bellegarde avait 44.000 livres de pension, Duperron 20.000 livres (B.N. Ve Colbert, n° 106. « *Copie d'un registre de l'épargne finie le dernier décembre 1609.* ») On a pensé non sans raison qu'ils étaient chargés de donner une partie de ces sommes aux gens de lettres Ainsi s'expliquerait l'anecdote connue de Henri IV chargeant Bellegarde de l'entretien de Malherbe.

avaient suscité une génération, où selon le mot de Henri lui-même, les magistrats, les évêques, les pasteurs, les capitaines étaient en même temps des écritoires »[1]. Quand donc Henri récompense un Bertaut[2], un Florent Chrétien, un de Thou, un Coeffeteau ou un Mornay [3], il est difficile de savoir si c'est le mérite littéraire de l'auteur ou son dévouement intelligent à la cause royale, dont il se montre reconnaissant. Ronsard, Malherbe et Régnier eux-mêmes, en dehors de leur valeur personnelle, pouvaient invoquer leur attachement à leur roi comme un titre impérieux à sa protection. On comprend dès lors que Henri IV ait imprimé au protectorat royal un caractère que les premiers ministres, ses successeurs effectifs, lui devaient garder scrupuleusement. En dehors des érudits qu'il aimait par goût et qu'il appréciait, si l'on en croit Casaubon, avec compétence[4], il fut avant

1. Propos rapporté par d'Aubigné (*Histoire universelle*, tome III, liv. II, ch. IV). Sur cette alliance de la plume et de l'épée, voyez encore d'Aubigné (*Histoire universelle*, éd. d'Amsterdam 1626, tome III, col. 399 et suiv.). « Si le fer bien mis en besogne à la première gloire de la décadence d'un parti et de l'élévation de l'autre... le second honneur est aux plumes bien taillées qui ont mené les esprits aux pensées, aux connoissances, aux affections partisanes et enfin aux choix qui ont enflé ou diminué les partis soit en nombre soit en ardeur. »

2. Bertaut fut son familier. Dans sa reconnaissance, Bertaut proclamait que Henri IV « n'eut jamais connoissance d'aucun excellent personnage et surtout recommandé pour la gloire des lettres qu'il ne le favorisât de quelque honnête pension. » (*Mercure Français, 1609. Épilogue ou commentaire sur la vie du roi*, tome I, fol. 487, v°).

3. Consulter sur ces protégés de Henri IV, mais avec précaution, l'abbé Brizard : *De l'Amour de Henri IV pour les belles lettres*, Paris, Pierres. 1786, in-16.

4. Casaubon avait ses raisons pour en parler ainsi. Dans les comptes de l'épargne de 1609, il figure, seul des gens de lettres qui soit estimé un prix si élevé, pour 5.400 livres comme professeur du roi en langue grecque et comme garde de sa bibliothèque (B. N. V° Colbert, n° 106, fol. 25 v°, 36 r° et 70 r°), On appréciera d'autant plus cette libéralité, si l'on songe que Juste Lipse, historiographe du roi d'Espagne, ne recevait de son souverain que 1.000 livres de pension (Vicomte d'Avenel : *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1800*, Paris, Leroux 1898, tome IV, p. 61 et suiv. : *Hono-*

tout le bienfaiteur des historiens et des écrivains politiques qui soutenaient de toute leur autorité morale l'œuvre de restauration monarchique et française à laquelle son règne fut consacré[1].

Certes il ne se montra pas prodigue, à peine généreux[2]. Il s'en faut bien qu'il ait dépensé en faveur des lettres les sommes considérables dont ont parlé ses panégyristes[3]; mais il sut faire en sorte que peu

raires et pensions d'artistes et de gens de lettres). Au reste Scaliger se portait, dit l'abbé Brizard, (*Ouv. cité*, p. 6), garant de la compétence du roi.

1. Dans les comptes de 1609 que nous venons de citer, nous relevons les noms de du Haillan l'historiographe (3.600 livres), de Hotman (1.200 livres), de Mathieu (1.500 livres). Or c'étaient gens qui, comme disait Fauchet, pouvaient beaucoup « pour l'éternité du nom des rois » et qui étaient très dévoués à la personne et à la gloire de Henri IV.

Certes les présents de François Ier avaient souvent un caractère plus désintéressé. André Alciat avait de lui 400 livres tournois de pension ; Pierre Danès, Jacques Tousac, Agathias Guidacerius, François Vatable, 200 écus soleil, soit 1.600 livres de pension ; Pierre de Canose, Oronce Finé 150 écus soleil, sans compter les dons exceptionnels. (Arch. Nat. J. 961[8], n° 83. *Catalogue des Actes de François Ier*, imprimerie nationale, Paris, 1896, in-4°, 1896, tome VII). Outre Casaubon, on ne trouve dans les comptes de l'épargne que deux hommes pensionnés comme savants en 1609. L'un lecteur ordinaire du roi et historiographe latin de Sa Majesté a 600 livres et l'autre interprète du roi en langue germanique 900 livres. (B. N. Ve Colbert, n° 106, fol. 39 v° et 72 r°). Dans ces conditions on conçoit que le sort de Casaubon ait fait des jaloux. (*Borboniana*, cité par Monmerqué, éd. de *Tallemant*, tome IX, p. 491). Il n'avait pas tout d'abord espéré une si haute faveur et s'était au début défié des offres du roi. (*Henri IV à Casaubon, de Paris*, 3 janvier 1599. *Casaubon à Bongars* (*1660*). Lettres publiées par Matter : *Lettres et pièces rares ou inédites*, Paris, Amyot, 1846, in-8, pp. 168-171).

2. Il ne faut pas admettre sans contrôle les affirmations de l'abbé Brizard (*De l'Amour de Henri IV pour les belles lettres*, Paris, Pierres, 1786, in-16), trop volontiers acceptées par Poirson (*Henri IV*. Paris, 1856, 3 in-8°). Félix Robiou (*Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Donniol, 1858, 2 in-8) paraît être tombé dans une exagération contraire. E. Jung (*Henri IV écrivain*, Paris, Treuttel et Würtz, 1855, in-8, p. 17) se contente de dire en termes vagues que Henri IV aimait la poésie.

3. Voyez par exemple l'oraison funèbre sur la mort du feu roi Henri le Grand par M. Jean Bertaut, évêque de Sées, premier aumônier de la reine Marie de Médicis (*Papiers de Léonard de Sainte-Catherine*, Arch. nat. M. 763, n° 1, fol. 79). Il donnait, dit Bertaut,

d'argent et beaucoup de bonnes paroles eussent beaucoup de fruit. Quelques milliers de livres distribuées à l'étranger firent cent fois plus pour sa renommée que les mêmes présents n'auraient fait en France[1]. Il n'est pas absolument assuré qu'il ait aimé les poètes; mais il parut les aimer et son exemple ne pouvait pas ne pas être contagieux.

Ses attentions et sa complaisance furent d'autant plus appréciées que, la première ardeur de la renaissance étant éteinte et les études étant devenues fort médiocres, nombre de grands seigneurs vieillis ou élevés dans les camps égalaient en ignorance Villeroy ou Montmorency[2]. Les écrivains avaient peu de chose à attendre d'eux et plus d'un se voyait menacé du sort de La Popelinière: la misère et l'abandon[3]. L'exemple royal eut l'heureux effet de forcer même les plus indifférents à pratiquer en apparence le culte des lettres. On ne vit plus de courtisan qui, pour faire l'entendu, ne traînât à sa suite quelque poète, quelque astrologue ou quelque « pédantaille »[4]. La princesse Marguerite fut la bienfaitrice des écrivains; elle se plut à les entendre et les fit discourir pendant ses repas, elle parla avec eux phœbus selon

3.000.000 livres par an. Une copie des registres de l'épargne où les moindres charités du roi sont mentionnées prouve qu'en l'année 1609 Henri IV donna en effet un peu plus de trois millions en dons et en pensions (B. N. V• Colbert, n• 106, fol. 1 à 103) mais il s'en faut bien que les gens de lettres et les savants y aient une grande part. Il n'y a pas dans tout le registre plus de douze articles qui les concernent. Nous avons signalé plus haut les principaux.

1. François de Sales, Grotius, Juste Lipse, Scaliger, Bandius. reçurent des marques de son estime (Voyez : L'Etoile : *Registre-journal de Henri IV, année 1609* et Poirson : *Ouv. cité*, tome II, part. I, p. 444).

2. *Mémoires* de Richelieu, *1614 et 1617*, (cités par Robiou, *Ouv. cité*, p. 236).

3. L'Etoile : *Registre journal*, décembre 1608 : « Le seigneur de la Popelinière mourut en ce temps-là, à Paris, d'une maladie assez ordinaire aux gens de lettres et vertueux, comme il étoit, de misère et de nécessité ».

4. Mathurin Régnier : *Satire X* (éd. P. Jannet, Paris, Marpon et Flammarion, in-16, p. 76).

la mode du jour[1]. La princesse de Conti avec beaucoup d'esprit et fort peu de goût suivit son exemple[2]. Le comte de Cramail et le marquis de Cœuvres furent les amis de Régnier, l'abbé de Loyaumont fut son hôte[3]. Les Saint Luc[4], les Jeannin[5], les Peiresc eurent à des titres divers une grande place dans l'histoire des gens de lettres. L'hôtel de Rambouillet s'était ouvert et préparait la fusion de la noblesse de plume et de la noblesse d'épée.

Le grand roi mort, les écrivains qui lui avaient dédié nombre de livres reprirent l'habitude d'adresser leurs dédicaces aux ministres et aux grands seigneurs. Malherbe flatta la reine mère, le duc de Montpensier, le comte de Soissons, le duc d'Orléans, les Conti, Bellegarde, le comte de Charny, toute la noblesse et quelquefois le parlement[6]. A l'exemple de Théophile, il idolâtra de Luynes avant de le traîner dans la boue. Les pensions distribuées aux gens de lettres sous le ministère de ce dernier furent bien accueillies et leur suppression par La Vieuville suscita de grandes clameurs[7].

1. *Mémoires* de Richelieu, *année 1615*. (Cités par Robiou, *Ouv. cit.*). Tallemant : *Historiette de Gombauld.*

2. Tallemant : *Ibidem*, t. III, p. 254.

3. Mathurin Régnier : *Œuvres*, éd. citée, p. 22, 52 ; p. 14 ; p. 121. Ces relations mondaines ne l'empêchent pas de se plaindre de l'indifférence de la haute société pour les poètes. On connaît les vers à M. Motin (*Satire IV*, p. 30).

> « Motin, la Muse est morte, ou la faveur pour elle :
> En vain dessus Parnasse, Apollon on appelle,
> En vain par le veiller on acquiert du sçavoir,
> Si Fortune s'en mocque, et l'on ne peut avoir
> Ny honneur ny crédit, non plus que si nos peines
> Etoient fables du peuple inutiles et vaines. »

4. *Journal* de L'Etoile, 25 févr. 1610.

5. Rappelons ici le bel éloge que fait de Jeannin après sa mort, Malherbe dans une lettre à Racan, de Fontainebleau, le 10 de septembre 1625. (*Lettres de Malherbe* dans ses *Œuvres*, Paris, Hachette, 1862, in-8, t. IV, p. 16).

6. *Œuvres* de Malherbe, éd. Lalanne, Paris, Hachette, 1862, 5 in-8 : *passim*.

7. Félix Robiou : *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs, etc*... ch. III, § VII, p. 136, note 1.

Lorsque Richelieu prit possession du pouvoir, il trouva donc les gens de lettres habitués pour subsister à rechercher la faveur des puissants du jour. Il n'eut pas de peine à comprendre tout le parti qu'il pouvait tirer de leurs dispositions quémandeuses. Leur alliance intéressée ne lui parut pas trop onéreuse. Dès ses débuts il avait appris à ses dépens le pouvoir des pamphlétaires. Habitué à s'inspirer des exemples de Henri IV, il résolut de les faire servir à l'éclat de la majesté royale et au soutien de sa propre autorité. On le voit, durant son long ministère, attentif aux moindres articles de la *Gazette*, prodiguer à Théophraste Renaudot les encouragements, les conseils et les menaces [1]. Il lui fait tenir des relations qui justifient la conduite des généraux et du roi, il lui fait défense de rien raconter sans son ordre et sans bons mémoires, il l'avertit de « faire son devoir » s'il ne veut être privé de « toutes les pensions dont il a joui. » S'il fait un présent considérable à Constantin Huyghens, le père du savant fameux, c'est moins à cause de ses poésies latines ou hollandaises que pour avoir favorisé les intérêts de la France [2]. La Bastille pour les uns, les cadeaux et les éloges pour les autres, l'effroi et la confiance habilement distribués mettent à son service les forces de la publicité naissante et le concours inappré-

1. Voyez par exemple dans Avenel : *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, Paris, impr. nationale, 8 vol. in-4, 1877, une lettre au marquis de Sourdis (8 ou 9 juin 1635), (tome V, p. 51). « La gazette fera son devoir ou Renaudot sera privé des pensions dont il a joui jusqu'à présent » et au marquis de Chavigny (15 sept. 1638), (tome V, p. 176) au sujet de la relation de la bataille navale de Gênes : « Je vous prie de mander à Renaudot qu'il n'imprime rien de cette action jusques à ce que je lui envoie la relation. J'en ai vu une qui n'est pas bien en ce qu'elle blesse tous les capitaines de nos galères ». Voyez encore, tome VI, p. 134, note 1, « Relation de la victoire navale pour le sieur Renaudot. »

Théophraste Renaudot avait en 1636, 800 livres de pension, comme le prouvent les registres de l'épargne de cette année conservés à la bibliothèque nationale (B. N. fr. n. a. 164, fol. 194 v°).

2. D'Avenel : *Ouv. cité*, tome V, p. 533 : A M. de Charnacé (8 août 1636).

ciable de l'opinion. Jusque dans le salon de M[me] de Rambouillet il porte ses préoccupations politiques [1]. Il donne à entendre qu'il aime les vers; mais qu'il apprécie plus encore la sûreté de l'État et l'absolutisme incontesté. S'agit-il de constituer une académie gardienne de la langue, régente des écrivains, souveraine du goût et inspiratrice des génies futurs, il ne perd pas de vue que la même institution doit se prêter à la glorification de ses desseins et constituer son appui moral le plus ferme [2].

Il n'avait pas été insensible à l'ode composée par Malherbe sur la rébellion des Rochelais. Justement heureux d'y occuper une place en rapport avec son mérite, il avait écrit lui-même à l'auteur et l'avait recommandé au surintendant d'Effiat [3]. Il ne fut pas davantage indifférent à l'ode majestueuse de Gombauld qui semblait trahir pour le louer le souvenir des libéralités de Marie de Médicis [4]. Il sut bon gré

1. D'Avenel : *Ouv. cité*, tome VIII, p. 205.

2. Voyez la démonstration très solide établie par R. Kerviler et Ed. de Barthélemy dans leur ouvrage : *Valentin Conrart, premier secrétaire de l'Académie française*, Paris, Didier 1881. in-8, p. 31 et suivantes. Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les fabulistes*, (Paris. Calmann-Lévy, nouvelle éd. 1876, 2 in-12, tome I, p. 510), écrit à ce sujet une page remarquable qu'il semble opportun de rappeler ici : « J'aurai un beau sujet d'études et de recherches littéraires à proposer à quelques-uns de mes jeunes auditeurs. Histoire de l'influence des gens de lettres en France depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours. Je ne puis que lire en courant la table des chapitres de ce livre...

1° Chapitre...

2° Chapitre : Comment Richelieu trouve qu'il ne faut pas en France laisser la littérature et les hommes de lettres hors du cercle du gouvernement ; comment, dans cette idée, il essaie d'en faire un corps, créant pour cela l'Académie Française qui, malgré son origine et son institution despotique, est restée libérale par la vertu propre des lettres. »

3. Richelieu à Malherbe, 15 mars 1628 ; d'Avenel : *Ouv. cité*, t. III, p. 61.

4. R. Kerviler et Ed. de Barthélemy, qui rappellent ces faits (*Ouv. cité*, p. 35), disent que Gombauld reçut pour son ode 400 livres de pension. Je lis dans les registres de l'épargne de l'année 1636 : (B.N. ms. fr. n. a. 164 fol. 191, v°). Au seigneur Jean Gombauld, sieur de Chastenay, la somme de 1.200 livres à lui ordonnée pour la pension qu'il plaît à Sa Majesté de lui donner durant la présente année. » On

à Chapelain, à Godeau, à Faret, à Gomberville de leurs vers pompeux et de leurs éloges outrés [1]. Il appréciait le dévouement de Boisrobert et de Desmarets [2], il pouvait compter sur les frères Habert et sur Pierre Séguier. Il vit avec plaisir se joindre à eux Paul Hay du Châtelet et Jean Sirmond, ses auxiliaires dans la guerre de libelles que lui faisait l'abbé de Saint-Germain [3]. Boutin, son favori ; Silhon, son panégyriste ; Colletet et L'Etoile ses deux collaborateurs entrèrent sans peine à l'académie. Le principal titre de François de Colomby et de Jean Beaudoin au même honneur ne fut-il pas d'avoir préféré le parti du cardinal à la faction du duc d'Orléans ou à la cabale de la reine ? En appelant l'abbé de Bourzeis parmi eux, les académiciens récompensèrent le collaborateur du cardinal dans ses ouvrages de controverse. Des vers latins en l'honneur du ministre firent le mérite de Nicolas Bourbon [4]. Pri-

verra ci-après (chapitre XI) quel coup la mort de Richelieu avait porté à la fortune de Gombauld.

1. Voyez par exemple : *Le sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu*, Paris, Sébastien Cramoisy, in-4, 1635. Ce monument de flatterie a été élevé par Boisrobert avec le concours de Chapelain, de Racan, de Gombauld, de Maynard, de Malherbe, de L'Étoile, de Faret, de Scudéry, de Colletet, de Frénicle, de M[lle] de Gournay, sans compter vingt autres poètes français plus obscurs et toute une pléiade de poètes latins. Il va sans dire que la politique de Richelieu et ses victoires fournissent la matière de la plupart de ses éloges. Les *Palmæ regiæ* (1634) et le *Parnasse Royal* (1635) sont animés du même esprit.

2. En 1657, Desmarets invoquait encore Richelieu au début de son *Clovis ou la France Chrétienne*. (Leyde, Elzéviers, 1657, in-16), et il ramenait à plusieurs reprises l'éloge de son héros (livre VIII, p. 93 ; livre IX, p. 102 ; livre XXV, p. 278 et 280).

3. R. Kerviler et Ed. de Barthélemy : *Ouv. cité*, p. 37. D'Avenel (*Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*), fournit de précieux détails sur le rôle de Paul Hay du Châtelet. Voyez notamment tome V, p. 204 ; VIII, 7 ; IV, 270, etc. Cf. encore R. Kerviler : *Revue de Bretagne et de Vendée* (*avril-juillet 1873*) et *La Bretagne à l'Académie Française*. R. Kerviler : *La presse politique sous Richelieu et l'Académicien Jean de Sirmond* (*Correspondant*, 1876, et tirage à part. Paris, Baur, 1876, in-8).

4. Voyez à la suite du sacrifice des Muses, parmi les *Epinicia Musarum eminentissimo cardinali duci de Richelieu*. (Paris, Séb. Cramoisy, 1634, in-4), les vers de N. Bourbon en l'honneur de Richelieu.

zac fut payé d'avoir fait servir Aristote à la glorification de sa politique, La Mesnardière d'avoir pris sa défense dans l'affaire de Loudun et Marin Cureau de la Chambre dut reconnaître son titre d'académicien en réfutant le traité *de Schismate* d'Optatus Gallus [1]. Il ne fallut rien moins qu'une harangue de Laugier de Porchères, toute à la louange de l'académie et du cardinal, pour qu'il consentît à approuver un choix qui pouvait ouvrir les portes de l'académie à l'opposition [2].

En dépit de ses déclarations, le Parlement avait vu juste, quand il soupçonnait dans la jeune compagnie une nouvelle auxiliaire du ministre qui avait entrepris de le dompter. Le même homme, qui ne mettait pas Balzac à très haut prix, négligeait Descartes et se souciait peu de blesser Corneille, donnait quoiqu'il n'eût que 400.000 livres de rente, 40.000 écus de pensions à des écrivains, pour la plupart médiocres, mais qui consentaient à être les instruments de sa volonté [3]. Il réduisait sa table pour constituer une presse docile, plus sensible apparemment aux quelques pages, d'ailleurs excellentes, où Voiture a fait son panégyrique qu'aux narrations les plus vantées et aux vers les plus applaudis du grand amuseur.

D'ailleurs, quoiqu'entre les poètes il n'aimât véritablement que ceux qui travaillaient pour le théâtre [4], il avait pourtant le sentiment très net de la gloire

1. Voyez d'Avenel : *Ouv. cité*, tome VI, p. 256. Dans les registres de l'épargne de 1626, Marin Cureau de la Chambre figure (fol. 206), pour une pension de 2.000 livres.

2. Voyez d'une façon générale pour tout ce qui précède Ed. de Barthélemy et R. Kerviler : *Valentin Conrart*, *passage cité*.

3. Segraisiana, tome I, p. 170. *Œuvres diverses* de M. Segrais, Amsterdam, François Changnion, 1723, 2 in-12. « Le cardinal de Richelieu n'avoit que quatre cent mille livres de rente et il en donnoit quarante mille écus aux gens de lettres par les pensions qu'il leur faisoit. Il mettoit là l'argent qu'il auroit mis à sa table, qu'il ne pouvoit tenir, à cause qu'il étoit valétudinaire. »

4. A propos de Théophile, qui n'eut pas de rapports avec Richelieu, M. d'Avenel remarque avec raison : « Richelieu ne s'intéressait guère

qui s'attache à la poésie et à ceux qui la protègent. Il souffrait que Boisrobert fût auprès de lui « l'ardent solliciteur des Muses incommodées [1] », il goûtait l'esprit de Benserade, il ne dédaignait même pas maître Adam Billaut. Des savants étrangers, comme le maronite Abramo étaient attirés à la cour [2]; Desargues le décidait à faire construire des lunettes sur les règles de la dioptrique de Descartes [3] et l'imprimerie royale du Louvre, inaugurée en 1641 par l'impression sur satin d'un sonnet du père Le Moyne [4], mettait à la disposition du roi un précieux moyen de récompenser les gens de lettres et de multiplier au besoin les écrits nécessaires à la défense de la politique royale.

Nous avons vu jusqu'à quel point François Foucquet avait eu l'estime du cardinal et, en retour, de quel respect il l'entourait [5]. Nous savons du reste comment Foucquet fut élevé dans l'admiration de ce puissant génie, quelle reconnaissance il lui eut de ce coup d'œil favorable qui décida sa fortune. Lorsqu'il prit place, après son père, dans la *Compagnie des Seigneurs des Iles d'Amérique,* il sut, si l'on en croit ses défenses, mériter la confiance du cardinal qui, dit-il, lui fit part d'un illustre dessein fondé sur

en poésie qu'au théâtre et ce n'est point par le théâtre qu'a brillé Théophile. (*Ouv. cité*, t. VIII, p. 25).

1. Boisrobert : *Dédicace à M. Foucquet des Épitres en vers et autres œuvres poétiques*, Paris, Courbé, 1659, in-4.

2. Lettre III de Pellisson à Borel. (*Œuvres diverses de Pellisson*, Paris, 1735, tome II, p. 399). Il fut attiré en France par le cardinal de Richelieu pour travailler à une bible en toutes langues.

3. Baillet : *Vie de Descartes*, tome I, p. 143.

4. Le père Chérot : *Étude sur la vie et les ouvrages du Père Le Moyne*, pp. 16-18. L'imprimerie royale très active à la fin du ministère de Richelieu, très déchue au début du ministère de Mazarin, avait repris une partie de son activité en 1656, comme le prouve le voyage des deux Hollandais publié par Feugère.

5. Rapprochez du récit de M. Lair, les témoignages précis et concluants que fournissent les *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*. (Ed. d'Avenel. Paris, imp. nat. 1853-1877, 8 in-4).

les colonies[1]. Il lui était redevable d'un privilège de colonisation au Cap Nord, à la Guyane, à Madagascar [2]. Il entra si bien dans les idées de Richelieu qu'un livre aujourd'hui conservé dans la bibliothèque du château de Vaux, relation de voyage et d'établissement dans cette dernière île, témoigne de ses efforts pour la création d'une France d'outre-mer. La mort de Richelieu parut être d'abord un coup fatal pour sa fortune naissante. Il eut le mérite et le bonheur de ne pas trahir après la tombe celui qui s'était intéressé à son père et à lui. Sa fidélité à Richelieu fut, contre l'attente des contemporains, la première cause de son élévation ultérieure[3].

Or de toutes les actions du cardinal, il n'eut pas de peine à s'apercevoir que celle qui était le plus universellement louée, c'était la protection constante qu'il avait assurée aux gens de lettres depuis le temps où, près de parvenir au ministère, il les assurait « de son affection »[4], jusqu'au jour, où après avoir triomphé de ses ennemis, il se distrayait de ses fatigues et de ses douleurs, en faisant jouer sous ses yeux les « comédies » de ses amis et les siennes. Tout ce qu'il y avait d'intéressé dans sa conduite ne paraît pas avoir frappé les contemporains, on ne voulait voir que ce qu'elle avait de glorieux[5]. On blâ-

1. N. Foucquet : *Défenses*, tome III, p. 357. Lair : *N. Foucquet*, tome I, p. 79. Cf. B.N. Lb[37]. 3448, pp. 207 et 208.

2. De Flacourt. *Histoire de la grande île de Madagascar*. Paris, 1658, in-4. Lair : *Nicolas Foucquet*, tome I, p. 80. L'ouvrage de De Flacourt relié aux armes du surintendant et à lui dédié se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de M. Sommier, au château de Vaux.

3. On sait quel fut l'étonnement général quand on vit la reine mère adopter les idées et les serviteurs de Richelieu. Elle fut toujours reconnaissante à Foucquet de sa conduite en cette circonstance et même durant son procès essaya de le défendre.

4. *Richelieu à Balzac*, d'après M. d'Avenel fin nov. 1616. (*Lettres... de Richelieu*, tome I, p. 185-186).

5. L'éloge de Richelieu protecteur des lettres est un lieu commun qu'on retrouve chez presque tous les écrivains du temps. Notez particulièrement ceux de M[lle] de Scudéry dans la *Clélie* et de Boisrobert dans ses *Epîtres* : tous deux ont été sûrement lus par Foucquet. Les

mait ceux qui, après avoir obtenu ses faveurs, se montraient ingrats après sa mort. Les partisans de Mazarin associaient le nouveau cardinal et l'ancien dans un même éloge: tous deux aimaient et encourageaient les Muses [1].

Par contre les adversaires du nouveau ministre ne manquaient pas de railler son avarice bien connue et d'opposer à sa lésine la générosité de son prédécesseur. Certaines Mazarinades nous ont conservé l'écho de ces doléances de la gent lettrée. C'est le « Philosophe mécontent » [2] qui se plaint à « Madame la Fortune » « du malheur des savants du siècle », ce sont les Muses qui, en vers burlesques [3] font éclater « leur dépit » contre Mazarin : elles rappellent le temps où Richelieu :

« Bien qu'il n'eût pas beaucoup de foi
Les prit toutefois pour déesses
Et leur fit beaucoup de largesses. »

Aussi tant que le soleil luira et que le ciel tournera sur lui-même :

« Bref cependant que la nature
Aura soin de sa géniture,

poètes d'ailleurs ne déguisent guère le caractère intéressé de leurs éloges. Écoutez plutôt Scarron :

« Jean Armand, mort depuis huit ans,
Tenoit nos Muses bien vêtues :
Hélas ! Aujourd'hui toutes nues,
Au moins en habits fort méchans,
Les pauvrettes courent les champs,
Les pauvrettes courent les rues... »

(*Remerciement à S. A. le prince d'Orange. Œuvres*, de Luynes, 1669, p. 10 .

1. Voyez par exemple : L'*Alliance des armes et des lettres par le sieur de Tournay, à Monseigneur le Prince ;* Paris, 1648, avec permission, in-4, p. 123.

2. *Discours d'un Philosophe mécontent envoyé à M*me *la Fortune sur le malheur des savants de ce siècle*, 1649, in-4.

3. *Le Dépit des Muses contre Mazarin en vers burlesques*, 1649, in-4.

Toujours le nom de Richelieu
Sera comme celui d'un dieu ! [1] »

Mais, pour Mazarin, ces Muses, qui hantent les halles avec M. de Beaufort, ne lui pardonnent point que Paris ait cessé de suivre leur troupe et elles lui prodiguent les gentils noms de *faquin*, de *maraud*, de *traître*, d'*infâme*, concluant que

« Sous son chapeau de cardinal,
Il n'est rien qu'un gros animal [2] »

Nicolas Foucquet voyait d'ailleurs que la seule crainte de la dépense empêchait Mazarin de suivre de près dans cette voie les traces de son devancier. Son Éminence n'aimait pas à donner : pourtant on ne pouvait l'accuser avec justice de « maltraiter les sciences dont il était le protecteur naturel [3]. » Tout autant que Richelieu, il attachait de l'importance à la presse[4]: il s'irritait contre l'ambassadeur de Savoie qui collectionnait les Mazarinades. C'était précisément l'abbé Foucquet qu'il lui dépêchait à ce propos, avec ordre de lui faire des remontrances. Nicolas Foucquet, comme son frère, étaient invités à saisir afficheurs et libellistes [5]. Par contre la demoiselle de Nervèze, qui proclamait le jour du retour de Mazarin « le plus heureux de l'année [6] », le sieur Gaudin qui

1. *Ouvrage cité*, p. 5. — Voyez également Scarron : (*Œuvres*, de Luynes, Paris, 1669, in-16, tome I, pp. 25 et 27) *Epître chagrine à M. Rosteau* et (*ibid.*, p. 1) *Ode à Mme la duchesse d'Aiguillon.*

2. *Ouvr. cité*, p. 8 et p. 6.

3. *Discours d'un philosophe mécontent*, p. 3.

4. Voyez par exemple sa lettre à Jobart (23 nov. 1651, au moment où il se dispose à rentrer en France). « Il seroit nécessaire de faire courir de petits feuillets volants pour imprimer dans l'esprit des peuples que rien ne peut plus contribuer à son soulagement que mon retour.» (*Aff. étrang. France*, vol. 879. — De Cosnac : *Mazarin et Colbert*, Paris, 1892, 2 in-8, t. I, p. 216).

5. De Cosnac : *Ouvr. cité*, p. 468 et p. 469 et pièces justificatives.

6. Mlle de Nervèze : *Le plus heureux jour de l'année par le retour de Leurs Majestés dans la bonne ville de Paris, à Mgr l'éminentissime cardinal Mazarin.* Paris, Guillaume Sassier, 1649, in-4.

s'acharnait contre le cardinal de Retz [1], Naudé, tout dévoué à son protecteur, étaient récompensés de leur zèle. La liste en somme est assez longue, — et nous aurons l'occasion d'y revenir, — des érudits, des théologiens, des historiens que Mazarin gratifia de sommes d'ailleurs peu considérables et dans un but visiblement intéressé.

Nicolas Foucquet connut ces dépenses ; il en vit, il en apprécia le résultat. Il sut encore quel retentissement eut un peu d'or semé dans les pays étrangers, les compliments adressés à Pierre Groot [2], la pension accordée à ce même maronite syrien qu'avait protégé Richelieu [3]. Pellisson avait été si frappé de cette dernière générosité qu'il n'avait pas voulu que son ami Pierre Borel ignorât les présents faits à un homme « de savoir et de vertu ». Le remerciement de Corneille au Cardinal en tête de la *Mort de Pompée* était bien propre à exciter à la libéralité une âme naturellement généreuse et amie des lettres. Qui n'eût voulu « illuminer » ce génie pour recevoir comme Mazarin :

« *Ses* vers précipités par la reconnaissance,
L'impatient transport de *son* ressentiment [4] ? »

On disait que Benserade l'étant allé voir, Mazarin lui avait fait l'honneur de comparer ses productions aux vers italiens que lui-même composait dans sa jeunesse et le poète s'était montré ravi de

1. De Cosnac : *Ouvr cité*, p. 364.

2. Mazarin écrivit à Pierre Groot, fils de Hugues Groot, et celui-ci lui répondit, en lui offrant un exemplaire de l'ouvrage de son père : *Hugonis Grootii Annales et historiæ de rebus belgicis*, doré sur tranches et relié en maroquin rouge. (L'ouvrage est à la bibliothèque mazarine. Voyez, même bibliothèque : ms. 1857, fol. 32).

3. Lettre III de Pellisson à Borel. (*Œuvres diverses* de Pellisson ; Paris, 1735, in-12 ; tome III, p. 399).

4. Corneille : *Remerciment à Monseigneur l'Éminentissime Cardinal Mazarin*, (*Œuvres*, éd. Marty Laveaux, Paris, Hachette. 1862, in-8, tome X, p. 99).

ce rapprochement[1]. Foucquet, lui aussi, devait gagner les cœurs des poètes, en écrivant comme eux de jolis riens et en imitant ceux d'entre eux qui étaient le plus à la mode. Le roi même ne commençait-il pas à prendre goût aux choses de l'esprit ? Marie Mancini lui apprenait l'italien, elle traitait avec lui des questions de morale, de politique et d'histoire. La Mesnardière était appelé à lui faire des lectures. Être galant et lettré paraissait un sûr moyen de le conquérir[2].

Maintenant tous ceux qui avaient une fonction officielle se mêlaient de protéger les écrivains. Il est inutile de rappeler l'exemple de Séguier, désigné par sa charge, appelé par sa haute culture et son amour réel des lettres à reconnaître les hommages de quiconque fait un livre[3]. Mais il n'était pas jusqu'à Servien qui ne se piquât d'avoir sa cour littéraire et, s'il n'allait pas jusqu'à donner aux gens de lettres de quoi tenir table ouverte, il les priait du moins de prendre place à la sienne. Sur la fin de ses jours, il s'avisait qu'on ne pouvait vivre dans sa charge sans une bibliothèque et il entrait en pourparlers pour en acheter une afin de ménager sa réputation[4].

1. « Mazarin avait comme Richelieu, des prétentions à la poésie : il se glorifiait d'avoir écrit dans sa jeunesse des vers italiens qui, pour le tour et la pensée, se rapprochaient, disait-il, des vers de Benserade, que la cour goûtait fort à cette époque. Aussi courtisan que poète, Benserade alla remercier Son Éminence et se montra ravi de l'honneur qu'un pareil rapprochement faisait à ses vers. « Je tâcherai, lui dit alors Mazarin, de disposer le roi à vous montrer l'estime qu'il fait de vos ouvrages. » Benserade eut bientôt après une pension de mille écus sur l'abbaye de Saint-Éloi. » (Note de F. Barrière dans l'éd. des *Mémoires* de Brienne le jeune, d'après le *Discours touchant la vie de M. de Benserade*, en tête de l'édition de ses *Œuvres*, 1697).

2. *Lettre de La Mesnadière du 8 août 1658* (*Aff. étrangères France*, vol. 905). — De Cosnac : *Mazarin et Colbert*, tome II, p. 223 et suivantes.

3. R. Kerviler : *Le chancelier Pierre Séguier*, Paris, Didier, 1874, in-8, p. 63 ; p. 392-393 ; p 626 et suivantes, a donné quelque idée de la cour littéraire du chancelier. Mais la lecture des écrivains contemporains de Foucquet fait découvrir une clientèle beaucoup plus nombreuse et un protectorat beaucoup plus étendu. A cet égard, Séguier est tout à fait le rival de Richelieu, de Foucquet et de Mazarin.

4. *Menagiana*, éd. de Paris, 1715, tome II, p. 40.

Donc à cette date, si l'on aspirait, — et c'était l'ambition de Foucquet, — à jouer le rôle de premier ministre, on ne pouvait se soustraire à l'obligation d'entretenir ceux qui semblaient en possession de distribuer la renommée. Le clairvoyant Colbert l'avait vu. Au mois d'octobre 1655, il avait fait présenter au premier ministre la liste de tous ceux qui, en France et à l'étranger, pouvaient, en raison de leur science ou de leurs talents, prétendre aux faveurs royales[1]. C'était encore une raison pour que Foucquet se donnât avec plus d'ardeur à la tâche de pensionner et d'attirer à lui tous les hommes de réputation et de mérite. Ménage qui, avec Costar, avait rédigé pour Colbert le mémoire destiné à Mazarin, très fier de la fonction qu'il avait remplie, ne s'était pas tu. Il avait dit aussi, sans doute, que ses protégés avaient obtenu peu de chose, que lui-même, recommandé par Servien, n'avait pu emporter la charge de garde de la bibliothèque du roi, encore qu'il offrît de l'acheter 6.000 livres[2]. N'était-il pas de bonne guerre de lutter

1. Cette liste dressée par Costar et Ménage est toute différente de celle qui fut dressée par Chapelain, en 1663, pour Colbert, ministre de Louis XIV. Elles ont été souvent confondues. Cependant la liste de Costar et Ménage est facile à dater. Il y est parlé à l'article Pecquet, d'un livre tout récent de Riolan contre lui et ce livre est signalé d'autre part comme tout nouveau par Guy Patin, le 8 oct. 1655. Costar et Ménage parlent d'une grave maladie de Gassendi et Loret annonce cette maladie le 2 octobre 1655. On sait que Gassendi mourut le 24 du même mois. M. Despois dans son édition de Molière (tome III, p. 286) a donc tort de reprocher à Ménage et à Costar de ne rien dire de l'illustre poète comique. En 1655, Molière n'était pas connu comme auteur. Il est vrai que cette même liste a dû être remaniée par Charpentier, à qui on en attribue la paternité, en 1660 ou au commencement de 1661, s'il est vrai, comme le dit la *Carpentariana* (*Préface*, éd. de Paris, 1724), que « la mort ait prévenu Mazarin » et l'ait empêché d'exécuter « ce glorieux dessein », peu de temps après que Charpentier y eût « mis la main ». Voyez cette liste dans la « *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire de M. de Salengre* », tome II, pp. 317 et suivantes, sous ce titre : *Mémoires des gens de lettres de France par M. Costar*. Voyez aussi les *Mémoires pour servir à la vie de M. Ménage* en tête du *Menagiana*, t. I, éd. de 1715 et la préface du *Carpentariana*, éd. citée.

2. *Servien à Mazarin, 13 nov. 1656*, (*Aff. étrang. France*, vol. 900). — Colbert sollicita pour son frère et l'emporta (*Colbert à Mazarin*,

avec son ennemi sur ce terrain et de montrer aux gens de lettres que, tandis qu'ils avaient peu à attendre de l'intendant de Son Éminence, ils pouvaient tout espérer du procureur général, surintendant des finances, ministre d'État, actif, généreux et indépendant ?

Ainsi toute question de goût personnel mise à part, les enseignements de la vie politique, l'héritage moral d'un grand ministre admiré et aimé dès les premières années de la jeunesse ; la concurrence, la jalousie que faisait naître un rival perfide et détesté ; la nécessité de paraître tout puissant pour s'assurer la réalité de la toute puissance, tout obligeait le surintendant à être un Mécène attentif, constant, libéral, qui par adresse, par générosité et par complaisance, régnât sans conteste sur tous les esprits.

On est confondu par le zèle, par la bonne grâce, par l'habileté qu'il déploya dans ce rôle. Rien ne le rebute : ni les éloges insipides, ni les requêtes les plus étranges et les plus avides, ni les bavardages les plus oiseux, ni le spectacle de la bassesse et de l'envie. Servi par ses défauts comme par ses qualités, il a dans sa vanité et dans son ambition des remèdes contre le dégoût, de même que sa politesse, son indulgence et sa générosité sont aux serviteurs des arts de sûrs garants qu'il saura sauvegarder leur indépendance, ménager leur amour-propre et ne se lasser jamais de leur remplir les mains.

12 nov. 1656 (*Aff. étrang. France*, vol. 900). — De Cosnac : *Colbert et Mazarin*, tome II, p. 90.

CHAPITRE VII

LE RÔLE PERSONNEL DU SURINTENDANT (*suite*).

I. — *Attitude des poètes*. — Leur « bassesse ». Leur misère. — Opinions de Brébeuf, de Chapelain, de Corneille et d'autres auteurs sur la mendicité des gens de lettres.

II. — *Attitude du Surintendant*. — Il inspire de la reconnaissance aux écrivains : Brébeuf, Costar. — Son excessive complaisance. — Flatteries, condoléances, placets dont on l'accable. — Requêtes de Tanneguy Lefebvre, de Costar, de Scarron. — Les intermédiaires des poètes : La Mesnardière, Charles Phébus d'Albret, etc. — Peu d'audiences aux poètes. — Cadeaux offerts par Foucquet.

III. — *Présents accordés par Foucquet sur ses biens propres*. — Dons à Gombauld, à Loret, à Lefebvre de Saumur, à Barthélemy d'Herbelot, à Corneille. — Comparaison avec d'autres Mécènes. — Foucquet passe pour généreux à peu de frais.

IV. — *Faveurs officielles*. — Difficulté de discerner la part de Mazarin, celle de Colbert, celle de Séguier, celle de Foucquet. — Historiens et savants encouragés par Colbert et Mazarin. — Costar historiographe. — La pension de Boisrobert. — Quelques chiffres. — Favoris du surintendant inscrits dans les registres de l'épargne.

En quoi N. Foucquet fut plus libéral et mieux inspiré que Richelieu et Mazarin.

La besogne ne laissait pas cependant d'être fastidieuse. Les choses en étaient venues à ce point que les moins effrontés mendiaient, pressants, impérieux, un placet dans une main, un pamphlet dans l'autre. Dans le temps où Gombauld n'était pas encore le protégé de Foucquet, il avait sollicité vainement un de « ceux qui gouvernoient les finances » ; mais Servien, « n'ayant point souci de ses vers », le vieux

poète avait fait succéder l'épigramme à la flatterie. *Côme* apprit à ses dépens qu'il n'était pas permis à un surintendant de faire la sourde oreille aux prières d'un poète [1]. Obtenait-on un commencement de faveur, on s'attachait à son Mécène, comme disait Costar « lascivis hederis ambitiosius » [2]. On affectait parfois, comme Boisrobert sollicitant Mazarin, de lui témoigner de la bienveillance, de n'aspirer qu'aux apparences de la faveur : un regard, quelques mots à l'oreille suffiraient pour contenter l'amour-propre [3]. Mais on levait bien vite le masque, on avouait qu'on aimait l'utile plus que l'honneur, on déclarait qu'on ne saurait se contenter du stérile honneur d'un éloge impuissant [4].

Les gens de lettres avaient une excuse: la littérature était incapable de les nourrir. Dans les temps de troubles, les plus méchants libelles assuraient du moins à leurs auteurs « pain de Gonesse, cervelat, chopine et jambon » ; mais, les querelles cessées, le métier de pamphlétaire perdait toute valeur et force était aux satiriques de chercher d'autres moyens de gagner leur vie [5]. L'écrivain consciencieux, celui qui lime et relime son ouvrage pour assurer sa durée, était le plus à plaindre de tous. Pellisson le déclarait à Conrart, en accusant le siècle et le sort :

1. Voyez d'autre part dans les *Épigrammes de Gombauld*, Paris, A. Courbé, 1657, in-16, l'épigramme LXXVI du livre III où il se plaint de n'avoir point de protecteur et la pièce LXXXVI du même livre où il promet l'immortalité à De Lorme, s'il veut bien lui payer sa pension.

2. *Lettres de Costar*, 2e partie, l. CCCXXIV, p. 864.

3. *Epitres de Boisrobert*, l. I, ép. 1, p. 5.

4. Corneille : *Vers présentés à M. le procureur général Foucquet, surintendant des finances*, (Œuvres, éd. Marty Laveaux, tome VI, p. 121.) Comparez Boisrobert. A Mme la comtesse de Chalais :

« Car c'est l'argent qui seul me touche au cœur »

(*Epitres*, l. III, ép. VIII, p. 144).

5. *L'adieu et le désespoir des auteurs et écrivains de libelles de la guerre civile, en vers burlesques*. Paris, Claude Morlot, 1649, in-4, p. 4.

« Un ouvrage immortel le fait mourir de faim [1]. »

Donc ce sont les faveurs des princes et des ministres qui donneront « la fécondité aux esprits, comme ce sont les favorables influences des étoiles qui donnent la fécondité à la terre [2]. »

On ne jugeait pas qu'il fût déshonorant de conquérir ces bienfaits par des flagorneries et par des bassesses. Brébeuf, quoique fort honnête homme, déclarait que « les plus belles âmes étaient aussi les plus complaisantes [3]. » Chapelain et Corneille désapprouvaient en théorie ces principes, mais s'y conformaient dans la pratique de la vie. Les Boisrobert, les Scarron, les Colletet les estimaient naturelles. La conduite de Jean-Baptiste l'Hermite, frère de Tristan, chez le comte de Modène peut donner une idée de la servilité où descendaient quelquefois les gens de lettres. Despréaux avait raison : l'indigence amenait la bassesse et le Parnasse oubliait sa noblesse première.

1. Pellisson : *Œuvres diverses*, éd. Didot, tome I, *Épître à M. Conrart*, p. 79.

2. *Costar à l'abbé de Lavardin.* (*Lettres de Costar*, p. 191, l. XXII).

3. Brébeuf au marquis de Bellefonds. (*Lettre XIX*). — Les *Œuvres* de M. de Brébeuf nouvellement mises au jour, Paris, J. Ribou, 1664, 2 in-12, tome I, p. 42.

II

Le premier mérite de Nicolas Foucquet fut de ne pas exiger de rampantes soumissions. Il se fit gloire de rehausser la valeur de ses dons, en ne les laissant pas attendre, il alla au devant des désirs, il prévint les cadeaux de ses pauvres, estimant avec raison « qu'un pauvre est libéral quand il ne donne rien à un riche [1]. » L'écrivain qui, sans y prétendre et sans l'avoir sollicitée, obtenait une grâce, éprouvait « de l'étonnement et de la joie tout ensemble » et pouvait en toute sincérité louer cette « vertu divine » à qui il appartenait « de pénétrer le fond des cœurs [2]. » Costar disait vrai : Auguste même en son siècle « avoit régné sur plus de gens »; mais « il ne pratiquoit pas si heureusement la science de les gagner [3]. » La cause première de ces dévouements qui ont illustré obligés et bienfaiteur est là. Les Pellisson, les Scudéry, les Hesnault, les Brébeuf, les Loret, les Lefebvre, les Pecquet [4] lui surent gré de la façon de donner plus que du présent même et la postérité lui demeure reconnaissante d'avoir ménagé la dignité de La Fontaine. N'est-ce pas une gracieuse et touchante fiction, si ce n'est une vérité plus vraie que la conception du bon sens vulgaire, celle qui fait du poète le bienfaiteur, le créancier de celui même dont il reçoit les bienfaits ? N'y a-t-il pas là un sentiment si juste, si délicat de l'excellence de la poésie qu'on s'étonne que l'homme qui l'a éprouvé n'ait pas élevé plus haut son idéal poétique?

1. Costar : *Lettres*, *A. Mr Foucquet*, l. XXIV, p. 72.
2. *Ibid.*, l. XXIII, p. 71.
3. *Ibid.*, l. XXIV, p. 73.
4. Voyez ci-après, chap. XX.

Foucquet, par ses prévenances, sut faire en sorte que l'argent ne fût pas le seul mobile de la cour qui lui était faite. Il ressort des lettres et des éloges poétiques de Bréboeuf que l'auteur de la *Pharsale* ne tenait pas moins à son estime qu'à ses libéralités. Il trouvait « gloire à lui être redevable », il proclamait, non sans une apparence de raison, que:

« Les dons judicieux qui partent de ses mains
Sont l'éloge muet de ceux qui les reçoivent
Et signalent leur nom parmi tous les humains[1]. »

Costar résumait l'opinion commune lorsqu'il faisait vanité « d'être considéré de l'homme de France qui est le plus touché du mérite et de la vertu. » « Il me semble, disait-il, que j'entends toujours une voix qui me dit quelque chose de semblable à ce mot de Mamertin : « Scietur non meruisse te consulatum, si tibi non detulerit hic imperator[2]. »

A vrai dire, ses faveurs s'égaraient assez souvent et n'allaient pas toujours aux plus dignes. La complaisance de Foucquet donnait dans l'excès. Qui voulait était à lui. Dans la fonction qu'il s'était donnée, l'extrême bonté, la patience excessive étaient des vices. Comment celui, qui parfois eut un sentiment si délicat de l'art, qui du moins préféra toujours la recherche mondaine à la simplicité rustique, celui qui pécha plutôt par excès de curiosité, par goût du merveilleux et de l'inouï, pouvait-il, sans se révolter, souffrir ces louanges grossières et monotones qui le circonvenaient sans cesse et de toutes parts ? Etrange pouvoir de la vanité ! Cent fois rebuté par ces litanies insipides, le lecteur laissera retomber les écrits de ces rhéteurs sempiternels, de ces courtisans sans imagination et sans verve et plaindra l'homme qui

1. *Œuvres de M. de Brébeuf nouvellement mises au jour*, Paris, J. Ribou, 1664, 2 in-12. Lettre XVI, tome I. p. 31. *Éloges poétiques du sieur de Brébeuf*, Paris, A. de Sommaville, 1661, in-8. *Histoire de la dernière campagne du roi en l'année 1658 en vers français*, p. 88.
2. *Lettres de Costar*, 2e partie, pp. 378 et 379, l. CXXC, à Pellisson.

dut mille fois lire et relire, avec d'insignifiantes variations, la même épître dédicatoire et le même panégyrique.

Vous êtes de naissance, dit l'un, ce que les autres ne deviennent pas même au prix du travail; vous devez à votre application, dit l'autre, plus qu'à la nature qui cependant fut libérale envers vous. Que vous êtes pénétrant, dit un troisième, comme vous connaissez les hommes! Et tous de reprendre en cœur: vous êtes bon, vous êtes généreux, vous êtes actif, vous êtes zélé, vous êtes dévoué et votre vertu vous élève au-dessus de tous les hommes[1].

Au moins les éloges donnés à sa conduite politique ont un peu plus de précision et par là plus de valeur. J'aime à croire qu'il les estimait davantage. Balthazar et Puget de la Serre ne se copient pas. Tandis que l'un reste dans les banalités emphatiques et n'en sort, pour ainsi dire, que sous la pression des faits[2], l'autre s'ingénie à découvrir dans les moindres actes du surintendant matière à sa louange: il renchérit sur Pline le Jeune célébrant Trajan. Tout devient un titre de gloire pour Foucquet, même d'avoir revisé les statuts de l'ordre de Citeaux ou d'avoir représenté

1. Il faut renoncer à citer des textes : ils sont trop et trop pareils. Disons seulement qu'au premier rang des flatteurs se placent Scarron, Boisrobert, Costar et Brébeuf lui-même. Qui voudra faire cette fastidieuse lecture feuilletera les *Dernières Œuvres* de Scarron, les lettres de Costar, les épîtres de Boisrobert, les lettres et les éloges poétiques de Brébeuf.

2. *Panégyrique de Mgr Foucquet, chevalier, vicomte de Melun et de Vaux, ministre d'État, surintendant des finances de France et procureur général du roi*, dans le recueil des panégyriques de Jean Puget de la Serre, Paris, 1655, in-4, p. 56 et suivantes. Relevons cependant quelques détails précis sur le père et le grand-père de Foucquet. D'après Puget de la Serre, Richelieu signait de confiance les pièces que lui présentait le père du surintendant, « comme si son premier seing eût été le premier sceau de la justice ». Son aïeul François Foucquet « conseiller au parlement de Paris, fut le premier qui subit avec respect les ordres de Henri III, quand il transféra le parlement à Tours et son obéissance fortifiée de son autorité parut si exemplaire que la nouvelle de son arrivée fut suivie de celle de toute la compagnie. »

le roi à l'élection du général des Prémontrés [1]. Les vers latins de P. Buray [2], ceux de P. Halley [3] surtout n'ont pas été sans intérêt pour les historiens. La gazette de Loret a le mérite de préciser pour nous les dates et les faits. Les contemporains mêmes purent s'instruire dans ces différents écrits de ce qui leur avait échappé de la conduite du ministre. Son dévoûment à la cause royale, sa fidélité pendant la Fronde, son administration en Dauphiné, son intendance à la suite des armées, toute sa vie publique habilement interprétée devaient faire sur le lecteur une impression favorable et lui assurer des partisans. Ni Richelieu ni Mazarin n'avaient dédaigné ces moyens d'action et Foucquet n'était pas homme à en faire peu de compte.

Après les éloges, je ne connais rien de plus monotone que les condoléances au surintendant sur sa fièvre. On se demande s'il le faut plaindre davantage d'avoir été valétudinaire ou d'avoir subi dans sa convalescence tant de compliments si pareils que si quelqu'un les eût confondus dans un même recueil, leurs auteurs n'eussent pu, après quelque temps, reprendre leur bien. Consolations sur la mort de son

1. *Christophori Balthazarii .. panegyricus N. Fulceto dictus*, Parisiis 1655, in-4. (B. N, inv. rés. gYc. 601, p. 10 et p. 11) «... Itaque cum regi, ejusque ministris notior in dies fieres, ipsius motu proprio designatus es qui in electione Præfecti Generalis ordinis Præmonstratensis ejus nomine suffragium ferres : (id enim ab antiquo ad jus regium spectat) videresque ne quis per ambitum ant tumultuaria electione ad hunc gradum promoveretur. » — « Cum vero regi visum esset Ordinis Cisterciensis monachos ad pristinam, a qua pridem desciverant, normam revocare, tibi id numeris datum est, in quo prudentius an felicius egeris, merito dubitari potest. » Aucun autre historien de N. Foucquet ne signale ces deux faits.

2. *Pompa regia in solemni Augustissimæ reginæ ingressu, auctore Petro Buray, in Senatu parisiensi causarum patrono*, poème publié avec une traduction française dans les *Œuvres de poésie* de M. Perrin, Paris, Loyson, 1661, in-12. L'auteur déplore (p. 343) la maladie de Foucquet, soutien indispensable du royaume.

3. *Petri Hallæi,.. in Academia parisiensi eloquentiæ professoris poetæ ac interpretis regii Orationes et pœmata*. Paris, Ch. Thibault, 1655, in-12. (B. N. inv. Rés. X 2487). Le livre est dédié à P. Séguier. Voyez pp. 187 et suivantes : *Ad illustrissimos viros Abelem de Servien*

fils[1], félicitations quand le choix du cardinal fait de lui l'unique surintendant[2], compliments le jour où sa famille s'unit à celles de Béthune Charost ou de Villequier[3], tout cela est du même style artificiel, vide de pensée, languissant de forme et, si l'on excepte quelques épîtres de Brébeuf, souverainement ennuyeux[4]. Charpentier juge bien quand il affirme que,

et Nicolaum Fouquet, regi a consiliis et summos Ærarii præfectos. Halley loue particulièrement Foucquet de sa conduite en Dauphiné. Avec Servien et Foucquet la France va revivre (p. 193). :

« Non cælum ostendit flammas ; membrisque solutos
Mœror habet, stratosque metus, si protinus ignes
Tyndaridæ extulerint geminos, celerique recursu
Vela leves et aplustra legunt : inserpere sensim
Spes et amor vitæ incipiunt ; et ut alta residunt
Æquora, diffugiunt venti, cæloque reductus
Sol nitet ac tristi absolvit caligine mundum,
Gaudia diffundunt animos vultusque serenatur
Ac lætis redeunt jactata pericula dictis :
Haud secus adspectant jam vos, sua sidera, Galli. . »

Voyez encore p. 199 une autre pièce analogue adressée à Servien.

1. Rappelons les vers latins des Jésuites sur ce sujet. — Comparez Scarron : *Dernières Œuvres*, tome I, p. 130. — Boisrobert : *Epitres et autres œuvres poétiques*, p. 260. — Costar : *Lettres*, 2e partie, l. CCXC p. 747, etc.

Voici quelques vers de Gombauld sur ce sujet :

« Timandre, il n'est bruit en ces lieux
Que d'une perte inconsolable
De votre fils, votre semblable
Qui porte votre image aux cieux.
Adorez la magnificence
Qui couronne son innocence
D'un diadème triomphant
Et que votre âme soit ravie
D'avoir mis au monde un enfant
Dont les cieux vous portoient envie »

(*Portefeuilles de Tallemant*, bibl. de La Rochelle, ms. 673, fol. 73),

2. Costar : *Lettres, 2e partie*, l. CCCXXXIV, pp. 887-889. — Brébeuf : *loges poétiques*, p. 87.

3. Loret : *Gazette* du 17 février 1657. — *La lyre du jeune Apollon ou la Muse naissante du petit de Beauchâteau, dédiée au roi*, Paris Sercy, 1657, in-4, p. 149.

4. Je n'énumérerai pas ici les passages où Boisrobert, Costar et Scarron affirment qu'ils éprouvent les souffrances de Foucquet aussi vivement que lui-même. Les « inquiétudes horribles » de Costar (*Lettres*, p. 683) valent « les maux qu'a soufferts » Boisrobert et la crainte qu'il a éprouvée pour son héros. (*Epitres*, p. 205-205). Pendant

dans cet énorme amas de papier, il n'y a rien et que l'on n'en peut lire de suite quatre pages[1].

Eh bien, Foucquet les a lues : il s'est cru obligé de les lire et il a été, je le crains, heureux de les lire. Il les a lues, car il s'est donné la peine d'y répondre et ses lettres, attendues avec impatience, reçues avec enthousiasme, lui ont valu des remercîments qu'il a fallu lire encore. Pour être certains que leurs chefs-d'œuvre parviendraient à ses oreilles, les beaux esprits exigeaient de Pellisson la promesse de les communiquer ou bien ils imploraient avec instance l'arrêt de son maître[2]. On l'avertissait qu'on n'envoyait ses vers qu'après les avoir soumis au jugement de Chapelain ou de Ménage, de peur de lui adresser un présent indigne de lui[3]. On affirmait que son approbation comptait seule, on voulait pouvoir dire dans une préface que le surintendant sentait la « naïveté et la grâce » du livre que l'on offrait au public.

Il y avait là des requêtes précises, urgentes, auxquelles on ne pouvait condescendre qu'après les avoir

l'été de 1658, Foucquet fut à l'extrémité. « Déjà », écrit Pellisson à Chanut :

« Déjà ta douleur et la mienne
N'espéroient plus aucun secours,
Déjà nos jours suivoient ses jours,
Déjà mon ombre pâle accompagnait la sienne,
Quand le ciel encore une fois
Le rendit aux vœux des François ».

(*Portefeuilles de Tallemant*, bibl. de La Rochelle, ms. 672, fol. 89). C'est alors sans doute que Brébeuf écrivit sa belle Elégie sur la guérison de Monseigneur Foucquet, œuvre émue et touchante, que nous regrettons de ne pouvoir citer ici, faute de place. (*Éloges poétiques*, pp. 121-128).

1. Voyez dans le *Carpentariana* le dialogue intitulé : *Le libraire du Palais*, pp. 87-90. Les lettres de Costar occupent une place d'honneur parmi les livres que l'un des personnages, M. de Fredeville, déclare illisibles.

2. Scarron : *Dernières Œuvres*, tome I, p. 145. « Ma fable de Léandre et de Héro vous a-t-elle plu ? M. de Chaulne me l'a voulu faire croire, mais il a peut-être voulu flatter un malade. »

3. Scarron : *Dernières Œuvres*, tome II, p. 43. Ailleurs Scarron demande si Foucquet a été diverti par ses Épigrammes (*Dernières Œuvres*, tome I, pp. 169-170).

examinées avec attention. Non content de demander le monopole des « Déchargeurs » et d'autres charges de police ou d'intéresser le surintendant à l'affaire des *débets* [1], Scarron intervenait auprès de lui en faveur d'un parent de sa femme et, dans la même lettre, ne manquait pas d'annoncer qu'il travaillait à la conclusion du roman comique dédié à Madame la surintendante [2]. Il finira même par demander, quelques mois à peine avant sa mort, le titre d'historiographe que Costar, qui venait de mourir, avait porté [3]. Tanneguy Lefebvre, réduit par ses querelles avec l'Académie de Saumur à une situation précaire, songeait à obtenir le contrôle d'Angers, « une affaire de cent pistoles par an », il convoitait la charge de gentilhomme de la vénerie de Mgr. le duc d'Anjou, il implorait la continuation d'une commission d'ailleurs « chimérique » dans les gabelles, ou sollicitait la remise des tailles [4]. Costar se faisait l'avocat de son

1. Scarron : *Dern. Œuvres*, t. I, pp. 126 à 158, pp. 191-192. C'est une affaire assez obscure. Il s'agissait semble-t-il de quelque 4000 livres à recouvrer. Scarron s'était associé avec un financier qu'il nomme Baron et qui le berna. Voyez P. Morillot : *Scarron*, Paris, Lecène, 1888, in-8, p. 126.

2. Idem : *Ibidem*, pp. 166-167.

3. Il faut citer toute cette lettre : « A Monseigneur X... Si la Serre, qui, comme a dit Saint-Amant, livre sur livre desserre, a reçu autrefois les appointements d'historiographe du roi et en porte encore le titre, il me semble qu'en me faisant quelque faveur, on pourroit bien me faire succéder dans le même emploi à mon pauvre ami Costar, que vous avez choisi pour tel si généreusement et si justement ; et si quelqu'un y doit prétendre, qu'il vaut autant que ce soit moi qu'un autre, puisque je suis effectivement plus qu'aucun autre le plus zélé de vos serviteurs. Je sais bien, Monseigneur, que je ne puis vous tant demander, que votre grande âme ne soit portée à me donner encore plus que je ne demande : mais, je sais bien aussi que puisque vous me donnez tout ce que j'ai, vous pouvez me refuser tout ce que je vous demande, sans que j'aie à m'en plaindre. Je ne vous ferai pas perdre davantage de temps à lire une lettre et pardonnez à un malheureux qui a besoin d'être bientôt secouru, s'il vous fait ressouvenir de l'affaire que vous lui avez promis d'achever. Monseigneur, etc... » Cette lettre fut écrite entre le 13 mai 1660, date de la mort de Costar et le 7 du mois d'octobre de la même année, date de celle de Scarron. (*Dernières Œuvres*, tome I, p. 273).

4. B. N, ms. fr. n. a, 1343. (Analyse de lettres adressées à Ménage

église [1]. Foucquet s'employait à toutes ces affaires : il éprouvait du plaisir à obliger : il savait qu'il recevrait en échanges tant d'éloges que les hommes les moins convaincus de son génie commenceraient à se demander si réellement il n'était pas le ministre providentiel, le sauveur indispensable de la monarchie.

Il n'y avait pas d'exemple qu'il eût mal reçu les délégués des poètes. M. de Bournonville qui spontanément s'intéressait à Costar [2], M. des Mars qui lui apportait les compliments de condoléance de Scarron réduit à garder la chaise [3], étaient les bien venus. Il était capable de trouver de l'esprit à M. de la Mesnardière plaidant la cause de Lefebvre [4], il ne savait rien refuser à M. de Chaulne, personnage influent, ami des arts, mari d'une précieuse illustre et jolie [5], beau-frère de la charmante Saint-Mesgrin, l'une des protectrices les plus dévouées de Scarron [6]. Les moins habiles n'étaient pas ceux qui lui déléguaient l'ami chez lequel il aimait à faire séjour [7], Charles Phébus d'Albret, baron de Pons et comte de Miossens, l'homme de la cour avec lequel, au sentiment de Saint-Evremond, une liaison était le plus avanta-

par Tanneguy Lefebvre. *Lettres XII, XIII, XV*). Cette dernière relative aux gabelles est *in extenso* dans le ms. fr. n. a. 1344.

1. *Lettres* de Costar, 2[e] partie, p. 690 et p. 749.

2. *Lettres* de Costar, 1[re] partie, p. 79. *A l'abbé Foucquet* ; 2[e] partie, p. 377. *A. Pellisson.*

3. Scarron : *Dernières Œuvres*, t. I, p. 131.

4. Tanaquilli Fabri *Epistolæ, pars prima, editio altera priori emendatior. Accedunt ejusdem auctoris Fabulæ ex Locmanis Arabico Latinis versibus redditæ.* Salmurii, Desbordes, 1674 ; *lettres XXIV et XXXIII*, pp. 78-80 et pp. 87-88.

5. Il avait épousé en 1655 (Loret : *Gazettes du 3 et du 17 avril 1655*) la veuve de Saint-Mesgrin, la « Clidaris » de Somaize, une des correspondantes les plus actives de M[me] de Sévigné et de M[me] des Brosses. Somaize (Édition Livet, t. I, p. 54), fait d'elle le plus grand éloge.

6 La « Siranide » de Somaize. Scarron lui écrit une longue épître pour la remercier de ses bienfaits. (*Les Œuvres* de M. Scarron, Paris, de Luynes, 1669, in-16, tome I, pp. 55-58).

7. Scarron : *Dern. Œuvres*, tome I, p. 108 (*Lettre à Monseigneur d'Albret du 13 octobre 1659*).

geuse « dans les conjonctures » où l'on devait « avoir recours à l'industrie ». « Il se chargeait des affaires de ses amis comme des siennes : industrieux, ponctuel, diligent à les poursuivre », il ne croyait pas qu'on dût être content de lui et il ne l'était pas de lui-même qu'il ne vous eût effectivement servi[1]. A défaut de ces grands personnages on employait auprès du surintendant quelques-uns de ses protégés qu'on croyait entrés plus avant dans ses faveurs. Boisrobert sollicitait pour autrui et invitait d'autre part Marin Cureau de la Chambre à solliciter pour lui-même. Lorsque le flot trop grossi menaçait de le submerger, le surintendant trouvait encore une retraite honnête, et il fallait être bien perspicace pour s'apercevoir qu'on avait été éconduit.

Par contre, en dehors des heures fixées, il se montrait moins complaisant à recevoir les poètes eux-mêmes. Tous se plaignent qu'il ne soit pas si libéral de ses audiences que de ses présents. La Fontaine obligé d'attendre dans la galerie de Saint-Mandé le bon plaisir de son maître, qui, pour un temps, s'était soustrait à ses yeux, se consolait en questionnant deux momies dont les hiéroglyphes, muets à ses yeux, évoquaient à son imagination les souvenirs les plus glorieux de l'antique Egypte[2]. Le ton dégagé avec lequel il se plaint, le tour spirituel et libre qu'il donne à ses reproches font assez comprendre que l'isolement momentané du surintendant n'était l'effet ni de la morgue ni du dédain. Je serais plutôt tenté d'y voir un calcul. Il importait qu'on le dît dans le monde accablé d'affaires, qu'on le plaignît de ne pouvoir donner à ses goûts une part du temps que dévoraient les affaires d'État. Le père Deschamps-

1. *Œuvres* de Saint-Evremond (Ed. des Maiseaux) 1753, tome III, p. 174.
2. *A M. le Surintendant* (*Œuvres*, éd. H. Régnier, Paris, Hachette, 1892. in-8, tome IX, pp. 111-117).

neufs l'avait regretté[1] : il était bon que Sorbière[2], que Boisrobert[3], que La Fontaine le regrettassent à leur tour. Les poètes remplissaient encore ici ce rôle de panégyristes de toutes les heures auquel, depuis Richelieu, la protection intéressée des ministres les condamnait.

1. Boisrobert : *Ép. l. I, ép. I.*

2. *Lettres et discours de M. de Sorbière sur diverses matières curieuses*, Paris, François Clouvier, 1660, in-8.

3. Boisrobert : *Epîtres*, l. IV, ép. VIII. *A M. Pellisson*, p. 205. Parlant du deuil qui a frappé le surintendant et Mme Foucquet, Boisrobert s'exprime ainsi :

« Puisque leurs ennuis sont cessés,
Cher Pellisson, fais que je sache
Pourquoi notre héros se cache ;
Si, malgré mes soins et mes vœux,
Ils sont invisibles tous deux,
Fais leur voir mon désir extrême,
Toi qui sais combien je les aime
Et vois s'il est en mon pouvoir
D'être plus longtemps sans les voir ».

Et ailleurs : (p. 275) *A M. Pellisson*, Stances.

« Tu sais que je suis malade,
L'air est bon à Saint-Mandé,
Fais qu'il me soit accordé
Au temps de la promenade.
Ce jour promet un beau soir :
Là surtout je suis sensible ;
Mais je n'y voudrai rien voir
Si ton Maître est invisible. »

III

D'ailleurs Foucquet savait merveilleusement l'art de les dédommager au gré de leurs désirs. On pouvait alors, sans craindre de froisser personne, offrir toutes sortes de cadeaux. Un présent utile ne paraissait ni un affront, ni une aumône. Aussi, tandis que Mme du Plessis Guenegaud offrait à Mlle de Scudéry un meuble de salon [1], que Pellisson faisait parvenir à Costar un fût de son vin de Condrieux [2], Foucquet se chargeait volontiers du menu de son amuseur Scarron [3]. Par une attention plus délicate, il faisait copier sur vélin le dialogue de *l'Amour et de l'Amitié*, dont Charles Perrault, mis à la mode par un coquet portrait d'Iris, venait de régaler les salons [4]. Et ce n'était pas un médiocre encouragement pour un

1. Tallemant. *Historiettes*, tome V, p. 279. Mme de Caen (Mlle de Montbazon) lui envoya une montre et Mme de Montauzier de quoi faire une robe.

2. *Lettres* de Costar, p. 864. *Lettre CCCXXIV*.

3. *Scarron à Foucquet du 2 déc. 1659* : « Depuis le pâté que vous m'avez envoyé, j'ai reçu de vos excellents fromages. Je crois que vous avez entrepris de nous nourrir des meilleures choses du monde. » (Scarron. *Dern. Œuvres*, tome I, p. 122). Chose curieuse, Foucquet recevait quelquefois des cadeaux analogues, si nous en jugeons par l'*Inventaire analytique des Archives anciennes de la mairie d'Angers*, par Célestin Pont, Paris, Dumoulin ; Angers, Cosnier et Lachèze, 1861, in-8). On y lit en effet : *Registres des conclusions de la Mairie. Registre 84, (13 mai 1652 29 avril 1653)*. fol. 186. « MM. de Servien et Foucquet félicités, au nom de la ville, de leur promotion aux charges de surintendants des finances... » *Registre 85 (1er mai 1653, 3 avril 1655*, fol. 42. « Envoi de trois douzaines de melons de Langeais à MM. les surintendants et aux principales personnes du conseil à Paris », fol 66. « Présent d'un saumon à M. Foucquet, surintendant des finances. ».

4. *Mémoires de Ch. Perrault*, éd. citée, p. XX : « Je composai ensuite le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié* qui fut imprimé plusieurs fois et traduit en italien par deux personnes différentes. M. Foucquet, surintendant des finances, le fit écrire sur du vélin avec de la dorure et de la peinture ». Sur le succès du portrait d'Iris, voyez *ibid*, p. XIX. Perrault prétend que Quinault avait voulu s'en attribuer la gloire.

homme d'une notoriété si récente que cette marque inouïe d'estime donnée à la seconde de ses productions. Comme s'il avait deviné en Jacques Savary un économiste et un financier, il lui donnait un emploi dans les finances [1], il se proposait de consacrer la faconde de Costar à l'éloge du roi et il procurait à l'indolence de Hesnault une sinécure dans les tailles [2]. Pour les uns, il faisait remettre en vigueur de vieux billets de l'épargne [3], pour d'autres, il réveillait le souvenir de pensions oubliées ou payées seulement quand on voyait contents tous les créanciers du roi. En un temps où « Montauron mendioit », où la poésie « étoit au plus bas », les poètes s'écriaient à l'envi :

« Deus nobis hac otia fecit [4]. »

A quelle somme pourtant montaient ces pensions, ces cadeaux en argent prodigués, assure-t-on, aux écrivains ? Dans un certain nombre de cas, nous l'ignorons et, à moins d'un hasard inespéré, il faudra se résigner à l'ignorer toujours. Ou Pellisson et Mme du Plessis Bellière n'ont pas tenu registre de ces menus dons par lesquels on réveillait la verve indolente des poètes, ou, s'ils l'ont fait, leurs comptes, en temps opportun, se sont égarés chez quelque blan-

1. Savary n'était connu alors dans le monde des lettres que par des vers latins. Dans ses *Venationes cervinæ*, Caen, 1659. in-8, il fait l'éloge de M. et Mme de Fiesque, amis des Foucquet. On connaît ses destinées ultérieures.

2. Bayle : *Dictionnaire historique*, article *Hesnault*.

3. Boisrobert : *Epitres*, l. IV, ép. III. *A M. l'abbé Foucquet*, p. 185 :

« Ces deux billets que j'ai crus surannés
Rhabille-les, remets-les en usage... »

L. IV, ép. XII. *A M. Servien*. Il a reçu des ordonnances de comptant qu'il n'a pu se faire payer ; il menace Servien de s'adresser à Foucquet :

« Je connois un homme effectif,
Généreux, enclin au datif...
Si je m'adresse à ce grand homme
Il me fera payer la somme. »

4. *Scarron à Foucquet. Dernières Œuvres*, tome I, p. 165.

chisseur ou dissipés en fumée à l'approche des commissaires royaux [1]. Il faut mendier çà et là les renseignements sur ce sujet et se borner à reproduire les brèves indications que nous fournissent quelques écrits à peu près contemporains.

On ne connaît point, quoi qu'on en ait dit, le montant de la pension de La Fontaine et toute hypothèse à ce sujet serait téméraire [2]. Mais on sait par Scarron lui-même que la pension de Scarron était de 1.600 livres, payables par quartier et, semble-t-il, quelques jours d'avance, par les soins d'un sieur de Richemont qui ne se montre pas très empressé à s'acquitter de cette charge [3]. Gombauld, nous le savons par Tallemant, reçut sur la cassette de Foucquet cent louis d'or [4] ; mais la pension de 400 écus qui lui fut versée, grâce à Foucquet et à Pellisson, était une pension du roi [5]. Loret, à partir de 1657 au plus tôt, toucha 50 écus de pension par quartier, si

1. On a retrouvé les registres de la dame du Plessis Bellière chez un blanchisseur... Elle avait fait porter ses effets chez son frère, en l'Ile Notre-Dame. » B. N. impr. Lb [37] 5.108, p. 19. D'après l'abbé de Choisy, Basile Foucquet aurait proposé, l'arrestation de son frère connue, de mettre le feu à Saint-Mandé. M[me] du Plessis Bellière s'y opposa. (Abbé de Choisy : *Mémoires. Collection Michaud et Poujoulat*, Paris, Didier, 1854, tome XXX, p. 589, col. I).

2. M. Bouquet : *Points obscurs de la vie de P. Corneille*, p. 158, fixe cette pension, je ne sais d'après quels documents, à 1000 livres : il en conclut que la pension de Corneille devait être de la même somme. Nous verrons un peu plus loin que le seul document qui concerne P. Corneille donne un chiffre différent.

3. *Scarron à M****. « Il y a trois jours, je me trouvai avec peu d'argent, accident qui m'est assez ordinaire. J'envoyai mon valet à M. Richemont, de qui je reçois tous les quartiers quatre cents livres que me donne M. le Surintendant. Je le priois de m'avancer de dix jours le paiement du quartier qui court. Il s'y trouva un M. *** que je ne connois point et qui me le reprocha comme un grand défaut dont je ne crois pas pourtant me corriger de sitôt... » (*Dern. Œuvres*, t. I, p. 182-183). Scarron paraît avoir reçu d'autres cadeaux : il accuse réception à Pellisson d'un convoi de 3.000 livres (*Dern. Œuvres*. t. II, p. 38).

4. Tallemant. *Historiette de Gombauld*, tome III, p. 254.

5. B.N. ms. fr. 7627. *Procès de Foucquet*, tome VIII. *Quartier d'octobre*, fol. 108 v°.

nous en croyons le *Ménagiana* [1]. Lefebvre de Saumur, d'après la même source, fut gratifié d'une pension annuelle de 100 écus [2]. Barthélemy d'Herbelot, outre le logement qu'il occupait à Saint-Mandé, eut, dit-on, 1.500 livres par année [3]. Nous ne savons ce que la protection du surintendant valut à Brébeuf, à Marin Cureau de la Chambre, à Thomas Corneille. Mais un document fort curieux nous donne le chiffre exact d'un présent fait à Pierre Corneille. Un mémoire de Nicolas Foucquet intitulé *à Albert Marchand* était rédigé comme suit :

Am. 75.	Graves et Gaboury. . . .	12.000 l.
Gab. L. 10.	Comte de Béthune. . . .	4 000 l.
Entr. 75.	*Corneille*.	2.000 l.
etc.		

Ce qui, au sentiment du procureur général de la chambre de justice, Denis Talon [4], voulait dire que, tandis que Graves et Gaboury, créatures de la reine mère, recevaient 12.000 livres de gratification sur les fermes, le comte de Béthune Charost, gendre de Foucquet, 4.000 livres sur les gabelles du Languedoc, Corneille était gratifié de 2.000 livres *de pension* sur le bail des entrées. Foucquet répondit que cette somme de 2.000 livres « n'étoit que pour une fois payer et de ses deniers, à cause d'un livre que le sieur Corneille lui avoit dédié. » Il nia purement et

1. Loret ne fut connu de Foucquet qu'après le mariage de Mlle Foucquet avec M. de Charost. Voyez sa *Gazette du 17 février 1657*.

2. Vie de Barthélemy d'Herbelot en tête de la *Bibliothèque orientale*, Paris, 1697, in-fol.

3. *Menagiana*, éd. de 1715.

4. Lorsque le 15 novembre 1661, Louis XIV eut rendu un édit « portant création et établissement d'une chambre de justice pour la recherche des abus et malversations commises dans les finances depuis 1635 », il désigna comme procureur général de ce tribunal d'exception qui devait juger Foucquet, Denis Talon, avocat général au parlement, qu'il savait être l'ennemi du surintendant déchu. On peut voir le parti que Denis Talon tira des papiers saisis chez Foucquet, soit dans les *Défenses* de Foucquet, soit mieux encore dans les recueils imprimés de la Bibliothèque nationale Lb [37] 3421-3464.

simplement le don fait à Béthune Charost. La reine mère vint à son aide pour l'article Graves et avoua, à la grande colère de Louis XIV, que le don avait été fait par son ordre. Mais cette défense ne paraît pas avoir ému Denis Talon qui se contente de passer condamnation, admettant que « le mérite et les services de Béthune Charost » et « la réputation de Corneille suppléent tout ce qui se pourroit trouver de défectueux dans ces gratifications [1]. »

Il résulte de ces quelques indications que les pensions données par Foucquet, en dehors de celles dont le trésor royal fit ouvertement les frais, variaient de 400 à 2.000 livres et qu'il en était à peu près de même de ses cadeaux. Ces chiffres ne s'éloignent pas de ceux des pensions royales vers la même date : ils ne représentent pas en tous cas, si nombreux que l'on suppose les gens de lettres et les savants pensionnaires de Foucquet, une très forte somme et il est probable que, si tous ses goûts n'avaient pas été plus ruineux, il ne se fût pas endetté et n'eût pas été l'objet d'une accusation de péculat.

Ce qui le fit paraître généreux, c'est le contraste avec la ladrerie de Mazarin. Il résulte des comptes de Naudé que le cardinal payait volontiers une dédicace 50 ou 60 livres [2]. Mais les simples particuliers étaient souvent aussi généreux que Foucquet. Accepter la dédicace d'un ouvrage scientifique et de peu

1. B.N. impr. Lb [37] 3444 et 3445, 5108. *Défenses de Foucquet*, t. III p. 89, éd. de 1665-1667. Détail à noter, le volume Lb [37] 5108 provient de la bibliothèque du collège de Clermont et porte avec les ΦΦ et l'écureuil, monogramme et blason de Foucquet, le chiffre du Christ, monogramme de la compagnie.

2. Naudé signale parmi ses dépenses pour la bibliothèque de Mazarin :

« A Malingre, pour l'Épître des États et Empires par ordre de S. E 50 ll.
« Au libraire de Çay, pour la dédicatoire de la vie parallèle des cardinaux français et étrangers, imprimée par lui in-4. 50 ll.
« Au sieur Blageard, pour la dédicatoire du Sénèque en françois . . . . 60 ll.

(BN. ms. italien, n° 478. *Diverses observations tirées des... papiers de M. Naudé, etc.*)

de débit c'était, la plupart du temps, se charger des frais d'édition [1] : or les dédicaces de ce genre sont assez nombreuses. Ménage, grâce à l'abbé de La Vieuville, depuis évêque de Rennes, avait une rente de 4.000 livres sur deux abbayes [2]. Henri de Mesmes faisait à Henri de Valois, l'historien, 2.000 livres de pension, à condition qu'il lui fît part de ses collections et de ses remarques [3]. Jacques Esprit, présenté par La Rochefoucauld, eut de Séguier la table, 500 écus de pension et 2.000 livres sur une abbaye avec un brevet de conseiller d'État. Plus tard le prince de Conti le logea en son hôtel et lui donna une pension de 1.000 écus [4]. Le petit de Beauchâteau reçut du chancelier 100 écus par an « pour acheter des cordes à sa lyre [5]. » Le comte de Saint-Aignan donnait à Rangouze 50 pistoles pour une de ses méchantes lettres. Il est vrai qu'en revanche Louis de Valois se montrait, dans l'occurrence, cinquante fois moins généreux [6]. Il n'y avait donc pas que les financiers dont « le quart d'écu » se prît « bien à la glu de l'ode et de la comédie. » Seulement N. Foucquet disposait d'un moyen de contenter les solliciteurs dont, seuls avec lui, Servien, Séguier et Mazarin pouvaient user. Indépendamment de sa cassette particulière, il avait la ressource d'ouvrir à ses protégés le trésor royal.

1. Voyez ce que dit dans ses mémoires, t. II, p. 292, Brienne le Jeune du *Galilaüs de resistantia solidorum* de son précepteur Blondel.

2. *Mémoires* de Niceron, t. I, p. 318.

3. Il la toucha de 1643 à 1650. (Niceron ; *Mémoires*, tome V, p. 225).

4. R. Kerviler : *Le chancelier Séguier*, Paris, Didier 1874, in-8, p. 63.

5. Le Petit de Beauchâteau. *La lyre d'Apollon*, Paris, Sercy, 1657, in-4, préface de Maynard. — Christine de Suède lui donne une chaîne et une médaille d'or. (*Gaz. de Loret*, 12 janv. 1658). Le 11 mars 1659, le roi lui donne un diamant. (*Gazette de Loret*, 15 mars 1659).

6. Tallemant : *Historiettes*, tome V, pp. 2,3. Les lettres de Rangouze parurent en 1650. On sait que Sorel les appelait des « Lettres dorées » à cause de l'argent qu'en tirait Rangouze.

VI

C'est d'ailleurs une tâche fort malaisée que de déterminer ce qui fut pris par lui sur l'épargne pour être, à titre officiel, donné à ses protégés. Séguier disposait des fonds du sceau [1]; Servien jusqu'à sa mort partagea avec Foucquet la responsabilité des dépenses de l'épargne. Mais le vrai problème n'est pas là. La liste des pensionnaires du sceau étant introuvable, il faut renoncer à savoir si les faveurs de Séguier furent influencées par les recommandations du surintendant. D'autre part de 1653 à 1657 les sommes accordées aux gens de lettres pour leurs pensions sont si peu de chose que l'influence de Servien se trahit plutôt par des économies que par des dépenses. Mais l'intervention de Mazarin est de telle nature qu'il me paraît difficile d'en préciser les limites et j'avoue que je n'entreprends qu'en tremblant de déterminer la part qui revient au cardinal et celle qui appartient au surintendant.

Il résulte des documents que nous avons pu consulter que toutes les générosités officielles de Mazarin lui furent inspirées par Colbert. La correspondance du premier ministre et de son intendant, les petites notes présentées par Colbert au cardinal ont été mises à profit par Chéruel dans son histoire de la France sous le ministère de Mazarin [2], par Clément dans sa publication des lettres de Colbert [3] et par

1. Mezeray, dit Tallemant, (*Historiettes*, tome III, p. 253) était payé sur les fonds du sceau. On trouve dans le ms. fr. 19.145, fol. 130 de la bibliothèque nationale un Remerciement de Gombauld à Séguier qui l'a fait payer de sa pension sur le sceau.

2. Tome II, pp. 20 et suivantes.

3. Tome I, p. 205.

M. de Cosnac dans son livre : *Mazarin et Colbert* [1]. Il est démontré par ces textes que sur la proposition de celui qui devait un jour organiser si complètement le Mécenat officiel, un certain nombre de théologiens, d'historiens, de panégyristes à gages furent récompensés de leur complaisance. Nous ne savons quel accueil fut fait à la requête de Colbert qui demandait quelque gratification pour Boyer [2], pour Colletet, « auteur de quelques pièces de poésie en faveur de Son Eminence, et ci-devant titulaire de 600 livres de pension [3]. Nous inclinons à croire que la demoiselle de Nervèze obtint autre chose que les 10 livres d'étrennes que lui faisait tenir Naudé [4] ; nous pensons que Mazarin ne fit pas difficulté de donner les 300 livres qu'on lui demandait pour l'impression du *Ministre victorieux de l'envie* [5]. Nous sommes sûrs que les historiens italiens Giraldo Priorato [6], Vittorio Siri [7] et Birago Avogardi [8] furent l'objet d'une sollicitude particulière. Par ordre de Mazarin, Colbert procura au premier, outre l'ordonnancement de ses quartiers, des documents pour

1. Tome I, p. 283.
2. *Colbert à Mazarin*, Paris 22 juin 1653. (*Aff. Étrangères*, France, vol. 150, pièce 129). Lettre publiée par P. Clément.
3. *Ibidem.*
4. *Comptes de Naudé pour la bibliothèque de Mazarin.* (B. N. ms. ital. 478, fol. 25, v°). « A Mlle de Nervèze pour ses étrennes... 10^ll^. »
5. *Colbert à Mazarin*, Paris, 22 juin 1653.
6. *Affaires Étrangères, France, 892*, fol. 324. B.N. fds Baluze, armoire VI. — *Aff. Étrangères, France, 896*, fol. 401. Textes cités et analysés par Chéruel. (*Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, Paris, Hachette, 1833, 3 in-8, t. II, p. 21).
7. Voyez les détails donnés par M. Chéruel dans le IVe appendice du tome II de l'ouvrage que nous venons de citer et rapprochez de ces remarques le jugement formulé sur V. Siri par Costar et Ménage et soumis par eux à Mazarin (*oct. 1655*). « Vous le connoissez : il écrit facilement ; mais quelques-uns lui trouvent peu de jugement. Je ne dirai rien que je ne sache ce que vous en pensez. » Mazarin faisait au contraire beaucoup de cas de Siri. Racine le cite plusieurs fois dans ses fragments historiques (2e fragment : portrait de Mazarin).
8. *Mazarin au docteur Birago Avogardi, de Fontainebleau*, 16 octobre 1655. (*Aff. Étrang. France*, tome 271, fol. 362 v°).

retracer les négociations contemporaines. Brienne a raconté dans ses *Mémoires* comment il fut chargé d'acheter à B. Priolo une partialité qui, sans cette précaution, n'eût pas manqué d'incliner où l'on ne voulait point [1]. Le dernier enfin reçut de la main même de Mazarin une lettre l'encourageant à écrire l'histoire et la promesse de renseignements et de faveurs [2]. L'historien écossais Salmonet eut une pension jusqu'à sa mort [3]. Le père Le Cointe qui s'occupait de l'histoire ecclésiastique française, M. de Valois l'aîné qui par ordre du clergé travaillait à la version de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, le père Le Boux, qui fut nommé évêque en 1658, paraissent avoir été de ses protégés [4]. Jean Silhon, son secrétaire et le domestique des Rohan eut pension du roi [5] ; J. Bouillaud fut demandé par lui à M. de Thou pour être son bibliothécaire [6]. A ces détails déjà connus nous en ajouterons quelques autres que nous fournit une note inédite de Colbert retrouvée parmi les papiers du père Léonard de Sainte-Catherine dans un carton des archives nationales. Présen-

1. *Mémoires inédits de L. H. de Loménie de Brienne*. Paris, 1828, 2 in-8, p. 1.

2. Voyez note 5.

3. *Colbert à Mazarin*, janvier 1659. (*Aff. Étrangères, France*, v.907), lettre publiée par *M. de Cosnac*. (*Mazarin et Colbert*, tome II, p. 283).

4. *Ibidem*.

5. V. Colbert, 106 fol. 694. (*Budget rétrospectif des dépenses au temps de Foucquet dressé par ordre de Colbert*). Aux « *acquits patents* », Silhon figure pour 3.000 livres. — L'indication est confirmée par le registre des *Arch. Nationales*, P. 3227, fol. 229. D'autre part Silhon recevait des « dons » (V. Colbert, 106, fol. 622). Par ordonnance du 1er mars 1661, Silhon reçoit 1.200 livres qui lui sont payées sur les crédits du quartier d'avril. (Cf. B. N. ms. fr. 7627, *Procès de Foucquet*, tome VII, fol. 182).

6. *De Thou, ambassadeur de France à La Haye, à Mazarin, de La Haye*, 7 mars 1658. (Lettre publiée par Feugère dans le *Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658, Appendice IX*). — Sur les rapports de Bouillaud et de Mazarin voyez également : *Lettre de Mazarin à Bouillard, de Compiègne*, 8 septembre, 1656. (*Aff. Étrangères, France*, tome 274, fol. 47) et *Arch. Nat.* (P. 3.433 fol. 11 v°) mention d'un don de 300 livres, par lettres données à Vincennes le 18 février et contrôlées à Fontainebleau, le 5 août 1661.

tés à Mazarin les érudits Fabrot, de la Peyrère, Combefis, le généalogiste de Sainte-Marthe, les historiographes Mezeray, Godefroy, Aubery, les panégyristes du cardinal Colletet, Brébeuf, du Périer, un certain de la Milletière et un certain Roland obtiennent des pensions qui varient de 200 livres à 200 pistoles [1].

Nous voilà donc avertis de ne pas considérer de prime abord tous les écrivains qui figurent comme pensionnaires du roi sur les registres de l'épargne de 1657 à 1661, comme redevables de leur pension au surintendant Foucquet. Mais si nous tenons compte des listes que nous venons d'établir et qui indiquent très nettement où vont de préférence les faveurs de Mazarin, si nous prenons d'autre part la précaution de rechercher quels liens rattachaient tel ou tel de ces privilégiés au véritable dispensateur des faveurs royales, peut-être sera-t-il possible d'arriver pour quelques-uns d'entre eux à une demi-certitude. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les pensions accordées aux écrivains, regardées comme des faveurs éventuelles, subordonnées au bon plaisir des maîtres du fisc et à l'état des finances, étaient plus souvent nomina-

1. C'est une minute très raturée dont les annotations paraissent être de la main de Colbert. Elle est intitulée : » *Liste des Scavans à qui Son Éminence peut donner récompense.* » En face de ce titre le père Léonard a écrit : « M. le cardinal Mazarin, ministre de France. » On voit que pour plusieurs de ces savants des bénéfices ont été proposés ; mais les mots « un bénéfice » sont rayés et remplacés la plupart du temps par le chiffre de la pension. Relevons cette mention curieuse. « A M. Mézeray qui a fait l'histoire de France et *qui avoit donné autrefois ses volumes sans être remercié* »... « Une pension de 100 pistoles ». (*Arch. Nat.* M. 763. n° 5). La présence de La Peyrère sur cette liste peut étonner. Ni ses « *Préadamites*, » ni sa liaison avec Condé pendant la Fronde (Voyez sur ce point la lettre publiée par E. Müntz dans les *Archives des Arts*, 1re série, Paris, Librairie de l'Art 1890, in-8 : *Condé à Lucas Holstenius, de Bruxelles*, (4 avril, 1657) ne semblaient le destiner à ces faveurs. Mais il avait fait « des vers et devises » en faveur de Son Éminence, il était « calviniste », Son Eminence « pouvoit tenter de le faire catholique » et cela lui valut 100 pistoles. Autant qu'on peut en juger par les titres des ouvrages cités, cette liste serait de 1658.

les que réelles. Seuls les surintendants avaient pouvoir de faire assigner les sommes nécessaires sur des fonds à leur convenance [1]. Ils tenaient dans une dépendance entière les trésoriers de l'épargne dont tout le rôle se bornait à différer le paiement quand le fonds assigné ne valait rien et que les ressources auxquelles on faisait appel étaient épuisées [2]. N. Foucquet eut soin que ses protégés fussent assignés sur de bons fonds: ainsi lors même qu'il avait laissé l'initiative d'un bienfait à Mazarin, son exécution devenait pour une bonne part son œuvre. Il fut cependant pour certains le seul bienfaiteur.

Costar peut être donné comme exemple. En 1653,

1. L'aventure de Benjamin Priolo est à cet égard caractéristique. *Le roi lui-même* avait ordonné qu'on lui « baillât 2.000 livres, à savoir 1.000 en un billet de l'épargne et 1.000 autres en comptant. » (*Priolo à Colbert de Paris 6 juin (1661)*. Armoires de Baluze ; t. 175, fol. 144). Dès le 31 mai, Brienne lui avait annoncé cette faveur (ibid. fol. 142). Mais Brienne n'ayant pu aller voir Foucquet et le presser de satisfaire Priolo, un certain Dantiège, probablement secrétaire du comte de Brienne, fut chez le surintendant avec un billet de son maître. Foucquet ne reçut point Dantiège et ne se pressa point de viser son billet (*Dantiège à Priolo, 3 juin 1661*). Le 25 juillet Priolo écrivait encore à Colbert : « Je vous supplie très humblement de vous daigner souvenir de mon ordonnance de 2.000 livres ; car, sans vous, on m'assignera sur un traité c'est-à-dire aux calendes grecques. » Il toucha enfin ses 2.000 livres au commencement d'août (*Ibid, fol. 147*). (Voyez les *Lettres inédites* de Priolo publiées par Tamisey de Laroque dans *les Archives historiques de la Saintonge et de l'Anjou* ; Saintes, Montreuil, 1877, in-8, p. 261 et suivantes et Vᵉ Colbert, n. 106, fol. 651, v°.

2. Voyez dans *les portefeuilles de Vallant*, tome V, fol. 112 et suivants, un écrit intitulé : *Mémoires des Trésoriers de l'épargne augmentés de plusieurs instructions des fonctions de leurs charges, etc.* », in-fol. 1663. C'est un plaidoyer en faveur des trésoriers à l'occasion du procès de N. Foucquet. On y lit les déclarations suivantes :
P. 11. « Il ne se pourroit aussi rien voir de plus injuste que de vouloir rendre les trésoriers de l'épargne responsables des billets qu'ils délivrent sur lesdites ordonnances de comptant et ordres de MM. les surintendants, comme s'ils avoient le droit de les examiner et contrôler avant que d'y obéir. »
P. 19. « Toute défiance desdits trésoriers de l'épargne sur lesdits ordres de MM. les surintendants ne seroit pas seulement inutile, mais injurieuse au choix que Sa Majesté fait de leur personne pour leur confier l'entière et souveraine disposition de ses finances et la manière de les diriger et ordonner. »

pourvu d'une charge de secrétaire de l'intendant de Caen, Costar touchait 1.200 livres de gages, il n'était l'objet d'aucune libéralité. En 1656, il figure sur les comptes de la maison du roi, comme historiographe, avec 2.000 livres de gages et l'année suivante ce même titre lui vaut 3.600 livres pour trois quartiers [1]. Or nous savons par le menu l'histoire de ces notables augmentations [2]. Costar, ayant appris par son neveu du Moslin que le surintendant lui voulait du bien [3], s'empressa de solliciter du garde des sceaux Molé « qu'il scellât ses lettres d'historiographe. » L'habile homme savait que désormais, s'il obtenait une fois ce titre « il seroit assez heureux pour se faire payer des gages attachés à cette charge. Les lettres obtenues, il s'adresse directement à Foucquet et fait appuyer sa demande par le duc de Bournonville [4]. Enfin il reçoit de Pellisson une lettre de change de 500 écus sur la recette des tailles de l'élection du Mans [5]. C'est le premier paiement d'une rente considérable

1. B. N. ms. fr., n. a. 169. *Rôles et états de plusieurs sommes payées par l'ordre du roi pendant l'année 1653*, fol. 169, r°. Arch. Nat. KK, 209. *Comptes de la Maison du roi* : *Maison du roi pour l'année 1656*, fol. 15. B. N. ms. fr., n. a. 170, *Etats et rôles de plusieurs sommes payées par l'ordre du roi pendant l'année 1657*, fol. 486, r°.

2. *Vie de Costar à M. l'abbé Ménage publiée dans les Historiettes de Tallemant*, tome IX, p. 21 et suivantes.

3. *Ibidem*, p. 98. Du Moslin ou Du Moulin était gentilhomme ordinaire de la reine mère. Au surplus Costar ne manquait pas de protecteurs. Pellisson « avoit conçu pour lui une estime qui n'étoit pas commune. » *Ibid.* p. 91. Mazarin l'estimait, lui aussi, à ce point que quand il était « assez mal pour ne pas songer aux affaires », il se faisait « lire pour se divertir les lettres que Costar lui avoit écrites. » (Tallemant ; *Historiettes*, t. V, p. 162). Costar avait eu de Mazarin 500 écus de pension (*Lettres* de Costar, tome I, p. 4) ; mais il paraît bien n'en avoir eu que le brevet. Enfin si l'on en croit Tallemant, Costar se serait servi de Colbert lui-même pour se recommander au procureur général, comme il s'était servi de Rose pour faire valoir près du Cardinal sa « Défense de Voiture ». Il est permis cependant de douter que Colbert ait pu rendre service à Costar, en le recommandant à Foucquet (*Historiettes*, tome V, p. 162).

4. *Ibidem*, p. 91.

5. *Ibidem*, p. 83.

qui, dès ce moment, lui fut payée jusqu'à sa mort et même après [1].

Si l'on compare la situation de cet historiographe privilégié à celle de ses collègues, on sentira mieux encore tout le prix de la protection du surintendant des finances. En 1656, l'abbé de Pure était avec Costar le seul qui eût 2.000 livres, un sieur Leroy avait 300 livres, Denys Godefroy, Charles Sorel et d'autres sans doute n'avaient que l'honneur du titre [2]. Plus tard d'autres historiographes, Puget de la Serre, P. de Marcassus, Mezeray furent traités comme Costar, Sorel obtint 2.700 livres [3]. Marcassus et Mezeray avaient été recommandés par Colbert. Puget de la Serre avait fait l'éloge de Mazarin et celui de Foucquet. Sorel pourrait bien avoir été l'objet des faveurs du surintendant, si l'on en juge par la reconnaissance qu'il lui témoigne dans son histoire de la minorité de Louis XIV.

En un temps où l'on est obligé de considérer le paiement de certains appointements comme une faveur, il n'est pas sans intérêt de remarquer que les écrivains honorés du titre de conseillers d'État et qui, de ce chef, parviennent à toucher 1.500 livres attachées à cette charge sont précisément, sauf Cha-

1. « Il parvint ainsi par ses journées et par la peine et le soin qu'il prit à se faire mettre sur l'état pour être payé de ses gages de 1.200 écus attribués à sa charge et il les toucha non seulement tandis qu'il vécut ; mais même jusques après sa mort : car lorsqu'elle arriva, le terme de cette pension ou de ces gages étant échu, M. de Pellisson voulut bien prendre le soin de les faire toucher à M. Paucquet. » (*Ibidem*, p. 91. Le même fait est encore rappelé, p. 134). Au reste Costar était à peine mort que Scarron sollicitait la charge qu'il laissait vacante (*Dern. Œuvres*, t. I, p. 273).

2. *Arch. Nationales*, KK. Maison du roi pour l'année 1656, fol. 47 v°.

3. B. N. V° Colbert, n° 106. *Budget rétrospectif dressé par ordre de Colbert*, fol. 384 r°. Même en 1661, Mezeray touchait 4.000 livres, comme le prouve le comptant du quartier d'avril-juin (B. N. ms. fr. 7627, *Procès de Foucquet*, tome VIII, fol. 190). Scarron était mal renseigné quand il croyait que Puget de la Serre, après avoir touché les appointements de cette charge, n'en avait plus que le titre. (*Dern. Œuvres*, t. I, p. 273).

pelain, l'ami de Colbert, des courtisans de Foucquet[1].

Boisrobert est payé de ses gages de conseiller d'État en 1654 et en 1655[2]. Exilé au mois de mai de cette année pour s'être moqué du père Annat, il ne touche rien en 1656[3]; mais quoiqu'il ne soit autorisé à rentrer à Paris qu'en 1658[4], il figure de nouveau sur les registres de l'épargne en 1657 et même ses appointements passent de 1.500 à 2.500 livres. Il n'y paraît plus à partir de l'année suivante ; mais nous savons qu'en 1659 Nicolas Foucquet l'a « régalé » de ses deniers[5]. Si l'on songe à l'opposition de Servien qui se refusait à donner quoi que ce fût à Boisrobert[6], on ne peut guère voir dans les paiements effectués de 1654 à 1659 que le résultat de l'initiative de Foucquet.

Un des hôtes de Saint-Mandé, le savant d'Herbelot, touche une fois 1.800 livres de gages. Un des panégyristes du surintendant, Ch. Balthazar, parvient, chose rare, à se faire payer de ses gages trois années

1. Une note du budget rétrospectif dressé par Colbert (V[e] Colbert, 106 fol. 380) affirme même que certains amis du surintendant touchaient de ce chef 4.500 livres au lieu de 1.500 ; mais c'étaient surtout de grands personnages. Au reste on ne trouve point de traces de cet abus dans les registres de l'épargne.

2. B. N. ms. fr. n. a. 895. *Année 1654, 5[e] rôle*, fol. 48. v° et *année 1655, 5[e] rôle*. fol. 33.

3. *Guy Patin à Spon (18 mai 1655)*. « Avant que de partir le roi a fait commandement à l'abbé de Boisrobert, âgé de soixante-trois ans, de sortir de Paris pour divers jurements qu'il a proférés au nom de Dieu, après avoir perdu son argent contre les nièces du cardinal Mazarin. On dit aussi que le père Annat, jésuite, confesseur du roi, dont il s'est bien moqué en le contrefaisant, a bien aidé à lui procurer cet exil qu'il a mérité d'ailleurs. C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu. » Voyez Hippeau : *Notice sur François Le Metel de Boisrobert de Caen*, Caen, Hardel, 1852, in-8, et Labitte : *Etudes Littéraires*, tome II, p. 414.

4. M[lle] de Mancini le fit rappeler : « Pour être payée » disait Boisrobert. C'est peut-être aussi pour ce motif qu'on lui versa sa pension. La date de son retour est donnée par Loret. Voyez B. N. ms. fr. n. a. 170, fol. 407 et fr n. a. 895. fol. 89.

5. Scarron : *Dernières Œuvres*, Tome I, p. 178.

6. Dans ses *Epîtres*, Boisrobert se plaint constamment de l'hostilité du surintendant Servien.

de suite (1657-1659)[1]; un autre, Puget de la Serre, reçoit, au même titre, une fois 1.500 livres. Le médecin du roi, Marin Cureau de la Chambre, qui de 1650 à 1656 avait eu 1.800 livres de gages en obtient 2.400 en 1657[2]. Le poète royal Madelenet, à force de requêtes, parvient à se faire payer, outre ses gages (400 livres), sa pension (1.125 livres) en 1656 et 1657[3]. Le frère de ce Charles Perrault, dont N. Foucquet faisait tant de cas, reçoit en 1657 et en 1658, 3.000 livres de dons, sous prétexte de services rendus aux finances du roi[4]. On retrouve coup sur coup à la fin de 1658 et au début de 1659, deux vieilles ordonnances de 3.000 livres en faveur de Pellisson[5]. Le 20 janvier

1. B. N. ms. fr. 7627, *Procès de Foucquet*, tome VIII, fol. 107 ; quartier d'octobre 1659 — fr. n. a. 895. *Extraits des comptes de l'épargne*, fol. 44, v° *ibid.*, fol. 367°.

2. V° Colbert, 106. *Etat des sommes payées par La Bazinière, juillet-septembre 1653*, fol. 526. « De la Chambre... ses gages, sur le traité de Bury... 1.800 ll. »

B. N. ms. fr. 7627, *Procès de Foucquet*, tome VIII, fol. 107 ; *quartier d'octobre 1659*. « Au sieur de la Chambre... ses appointements de médecin du roi... 2.400 ll. »

3. V° Colbert (*Budget rétrospectif*) fol. 683 v°, p. 2253, fol. 150 r°. Ne fût-il pas même obligé de rendre cet argent ? On pourrait le croire, car il figure parmi les créanciers de Foucquet, « pour restitution de deux ordonnances. » (B. N. *Recueil Thoisy*, vol. 158, fol. 591).

4. Arch. Nat. P. 3253, fol. 153 r°. *Lettres du 4 oct. 1657*. — Cependant les frères Perrault se plaignaient de Foucquet. Charles Perrault raconte dans ses *Mémoires* (livre IV, pp. LXXXVIII et LXXXIX) que son frère, laissé sans argent par Foucquet, ne pouvait que renvoyer au surintendant ceux qu'il assignait sur la recette générale de Paris. Compromis néanmoins dans les affaires du surintendant, le receveur général dut abandonner sa charge.

5. Arch. Nat. P. 3253, fol. 157, r°. *Lettres du 30 déc. 1653* (Don au sieur Pellisson de 3.000 ll.), *contrôlées le 22 août 1658*. — P. 3258, fol. 147, v° *Lettres données le 16 juin 1654* (Don de 3.000 ll.), *contrôlées le 10 juillet 1659*. Pellisson semble moins bien traité que ses collègues, Bruant, Delorme. Il est vrai que Talon reprochera à Foucquet d'avoir donné 100 000 livres de gratification à Pellisson, dont il aurait acheté son office de maître des comptes des aides et finances de Montpellier. (B. N. impr. Lb[37], 3448, p. 123). Foucquet affirme que Pellisson n'a rien reçu de lui et qu'il n'a eu de gratifications que de Mazarin (*Ibid.*, p. 126). Pellisson qui fournissait de l'argent à Vatel, (L b 37, 3448, p. 90), figure au procès de Foucquet comme créancier du surintendant, pour des sommes importantes (*Recueil Thoisy*, vol. 158, fol. 607 et 608).

1658, l'explorateur de Flacourt, aux gages du surintendant, reçoit 1.500 livres en don. Son frère doit vraisemblablement à Pellisson et à Foucquet un don de 900 livres en 1661[1]. Cebret qui rimailla pour Mme du Plessis Bellière, obtient 3.000 livres en don[2] et la baronne de Marcé, la protégée de la duchesse de Béthune Charost, 2.000 livres de pension en 1654-1655[3]. Les Jésuites sans doute sous la triple influence de la reine mère, de Mazarin et de N. Foucquet reçoivent les faveurs les plus diverses[4].

Ainsi N. Foucquet faisait en sorte que ceux de ses favoris qui avaient accès à l'épargne n'en revinssent pas les mains vides. Simple administrateur des finances royales, il ne pouvait, cela va de soi, créer des pensions ; mais il dépendait de lui que les pensions existantes fussent payées. Or, avant 1663, les historiographes, les poètes latins chargés de raconter avec l'enthousiasme officiel les fêtes et les événements

1. B. N. ms. fr. 7627. *Procès de Foucquet*, tome VIII. *Comptant du quartier d'avril*, fol. 182 : « Au sieur de Sorbière » (21 juillet).... 900 ll. »

2. B. N. fr. V. Colbert, n° 106, fol. 694, 2°.

3. Arch. Nat. P. 3431, fol. 28. v° *Lettres du 12 juillet 1655*, avec effet à dater du 1er janvier 1654. — Cf. P. 3234, fol. 104. (*Pensions données les années précédentes et contrôlées la présente année 1655*).

4. Voyez par exemple : Arch. Nat., AD II AX 189, *Lettres patentes* portant confirmation du privilège de la maison du noviciat des Jésuites à Paris (août 1654). — Arch. de la Côte-d'Or, D. 10, *Collège des Godrans, Franc Salé.* Lettres patentes du roi Louis XIV qui accordent au collège six minots de sel au prix marchand à prendre chaque année au grenier à sel de Dijon (1658). — Arch. Not. A D II AX 191, *Lettres patentes*, portant confirmation de l'établissement et dotation des collèges de jésuites dans les villes de Rennes et de La Flèche et du don de Papegault fixé à 1.000 livres par an à prendre sur les impôts et billots de Bretagne (mars 1659). — Arch. Nat. P. 3253, fol. 166. v° *Don de 6.000 livres pour l'érection d'une église.* B. N. ms. fr. 7627, fol. 79. Don aux pères jésuites de Saint-Louis : 600 livres (*Quartier de juillet 1659*). B. N. Ve Colbert 106, fol. 630. *Comptant du quartier d'avril 1661.* « Au porteur, pour les pères jésuites de Grenoble, la somme de 26.847 ll., 13 sols, 6 deniers, que Sa Majesté leur a accordée par arrêt de son conseil du 1661, à prendre en cinq années, (1661-1665) sur ce qu'il (*sic*) doit revenir de bon à Sa dite Majesté durant les dites années du sol retranché des collecteurs du Dauphiné, outre les 57.714 ll. dont elle avoit fait état ci... »

politiques, les professeurs royaux, les savants habiles à faire leur cour figuraient, seuls des gens de lettres, sur les listes, où ils coudoyaient des acteurs et des musiciens. Pour les vrais poètes, pour les prosateurs désintéressés, il n'y avait rien. Colbert, malgré ses efforts, n'avait pu encore arriver à faire admettre ses vues sur ce sujet à Mazarin. Foucquet, sachant qu'il ne fallait pas compter pour eux sur l'Epargne, se réserva de leur accorder, avec l'accès de sa maison, ses générosités personnelles. L'État croyait devoir entretenir Costar et Madelenet : Foucquet crut qu'il fallait faire quelque chose aussi pour Pellisson, pour Molière, pour Quinault, pour La Fontaine, pour Corneille. C'est par là que son Mécénat apparaît plus large et plus noble que les libéralités contraintes et toutes politiques de Mazarin. C'est par là qu'il a été, mieux que Richelieu lui-même, mieux que les rois dont les lettrés royaux invoquaient l'exemple en 1653, le véritable précurseur de Louis XIV et l'émule véritablement estimable de Colbert [1].

1. La chute de Foucquet paraît même avoir eu pour effet d'interrompre le paiement de toutes les pensions de cette nature. On lit en effet en marge du ms. fr. n. a. 895 de la Bibl. Nat., en face du premier rôle de l'année 1662 : « Il n'y a rien dans le chapitre des pensions du premier rôle 1662. » Ce ms. est une liste assez complète des pensions et des dons royaux extraite fidèlement des comptes de l'épargne, comme le prouve la comparaison possible pour un certain nombre d'années.

CHAPITRE VIII

OUVRAGES OFFERTS PAR LES ÉCRIVAINS.

I. — *Le surintendant prétend diriger les poètes.* — Comment il conçoit son rôle. — Intérêt de l'histoire de son Mécénat pour les critiques littéraires. — État des lettres françaises en 1655. — La mode et les choix de N. Foucquet.

II. — *Scarron protégé de Foucquet.* — Relations de Scarron avec Pellisson et avec Mlle de Scudéry. — Le « burlesque » jugé dans la *Clélie.* — Admission du « burlesque tempéré » à la cour de Vaux.

Héro et Léandre (1656). — Caractère particulier de ce poème. — La seconde partie du *Roman Comique* dédié à Mme Foucquet. — Caractère des lettres de Scarron au surintendant. — L'épître sur le retour de Foucquet. — Scarron essaie d'être sérieux.

III. — *Les précieux font du tort aux burlesques.* — La *Muse Naissante* du petit de Beauchâteau (1657). — Perrault : *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié.* — Estime incroyable de Foucquet pour cet ouvrage. — Psychologie et esprit mondains. — La morale de Perrault. — Influence de Perrault sur La Fontaine.

IV. — *La Mort d'Adonis* (1658). — Comment La Fontaine se sépare de Perrault et s'élève au-dessus de lui. — Le sens de l'Hellénisme : Pellisson et La Fontaine. — Les descriptions dans la *Mort d'Adonis.* — Foucquet songe à faire décrire Vaux.

Cadeaux, pensions, remises d'impôts, assignations de billets de l'épargne sur de bons fonds, dons de privilèges, installation dans des charges de finances, tels étaient les moyens matériels dont le surintendant usait pour remédier à la situation précaire de ses amis.

Arracher les poètes à la misère, leur assurer même une modeste aisance et se proclamer par surcroît leur obligé, c'était faire beaucoup sans doute ; ce n'était pas cependant aux yeux de Foucquet, remplir dignement toutes les fonctions d'un Mécène. Ce rôle, tel qu'il le concevait, avait, si je puis dire, un caractère moins officiel, moins formaliste, plus tutélaire et plus familial. Il n'ouvrait pas seulement sa cassette à l'heure de l'échéance ; il ne délivrait pas seulement des encouragements contre reçu ; il ne se contentait pas d'escompter le « quartier » trop lent à venir au gré de poète ; il aimait à conseiller et à guider, à faire naître des œuvres où l'on reconnût son goût, à inspirer des vers qui fussent tout pleins de son esprit et comme nourris de ses conceptions et de ses idées.

Les écrivains lui apparaissent volontiers comme des écoliers d'élite, des progrès et des productions desquels il s'estime responsable : il leur dicte des sujets, leur impose des matières, tout au plus leur permet-il de choisir entre deux ou trois thèmes celui dont s'accommodera le mieux leur génie. Le devoir fait, il donne la note, loue ou blâme, humblement écouté par ceux qui se reposent sur lui des intérêts de leur gloire comme des soins de leur existence.

Examinées à ce point de vue, les préférences de N. Foucquet intéressent la critique autant que ses libéralités touchent l'historien. Ces plaquettes vêtues de maroquin, ornées d'estampes et d'armoiries qu'on échangeait contre des sommes parfois importantes, ces dédicaces payées à beaux écus comptants, ces sollicitations âpres au gain, exploiteuses impitoyables de la vanité et de la richesse, témoignent de coutumes plus curieuses que nobles, révèlent un commerce où la servilité, l'orgueil, l'avidité et, pour tout dire, la sottise humaine ont plus de part que le talent ou le respect dû au mérite. Mais la prétention de guider les lettres, de montrer au génie sa voie, d'asser-

vir le talent à la mise en œuvre d'inventions étrangères, le concours inconscient apporté par un homme d'esprit à l'évolution naturelle du goût français, n'est-ce pas un spectacle digne d'arrêter les regards de quiconque s'intéresse à la marche, sinon fatale, du moins régulière et normale de notre littérature à travers les siècles ?

Observons d'abord que l'heure où Foucquet entreprit d'exercer sur les productions de l'esprit une royauté tyrannique, sous ses apparences paternelles, semblait être des plus favorables pour une tentative de ce genre. Parmi les écrivains du XVIIe siècle, les plus âgés se taisaient, les plus jeunes ne s'étaient pas encore fait connaître, ceux qui arrivaient alors à l'âge créateur de la maturité se tenaient à l'écart, admirés plutôt que suivis, laissant se dérouler à distance les flots toujours grossis des productions à la mode qui semblaient être le courant principal des lettres françaises, alors que la véritable veine nationale était celle des indépendants et des isolés.

Après Balzac ; après Descartes ; après Corneille, — j'entends le Corneille du *Cid* et de *Polyeucte*, le poète novateur, que le théâtre ne connaissait plus depuis 1652 — ; avant la révélation de Molière, de Racine, de Boileau ; avant que La Fontaine fût entré en possession de son génie ; tandis que Bossuet s'essayait à ses premières prédications parisiennes ; que Louis de Montalte étonnait par ses *Provinciales* le monde de la ville, sans y trouver un disciple parmi les gens de lettres ; au moment où s'écrivaient, sans souci d'une publicité immédiate et tapageuse les premières lettres de Sévigné, les pensées de Pascal et les maximes de La Rochefoucauld, les lettres françaises semblaient être le domaine incontesté des burlesques, des « emphasistes » [1] et des précieux.

Parcourez la liste des écrivains alors vivants, vous

1. Le mot, comme on sait, est de Racine. Voyez : *Œuvres*, éd. des Grands Ecrivains, tome VI, p. 425 : « l'emphasiste Brébeuf. »

serez étonnés du nombre de ceux qui parurent entrer aux yeux de leurs contemporains dans l'immortalité de la gloire et qui se sont assurés seulement un ridicule durable, ou tout au plus ont obtenu cette réputation équivoque faite de la curiosité des érudits, du snobisme des dilettantes et de la vanité de tous ceux qui se figurent avoir ressuscité les talents défunts et réparé les injustices de l'opinion.

Si fastidieuse que soit une énumération de noms propres, il est nécessaire de faire ici ce dénombrement pour montrer jusqu'à quel point, parmi ces médiocrités encombrantes, les choix de Foucquet furent, dans une certaine mesure, judicieux et son discernement, tout médiocre qu'il était, supérieur à celui du plus grand nombre. Parmi les écrivains qui, en 1657, ayant dépassé la cinquantaine, représentaient le goût du règne de Louis XIII plutôt que celle de la nouvelle cour, il néglige Chapelain, Desmarets, Scudéry, Mairet[1], d'Aubignac[2] ; il protège Gombauld, Boisrobert, Cureau de la Chambre, Ch. Sorel, le père Le Moyne, Pierre Corneille. Parmi ceux de la génération suivante nous savons quels précieux, les meilleurs en somme et les moins outrés, M[lle] de Scudéry, Pellisson, Perrault, Brébeuf, Hesnault sont préférés à Bonnecorse, à Titreville, à du Pelletier, à Le Pays, à Cassagne, à l'abbé Cotin. Des burlesques il ne souffre que Scarron. Quinault s'impose par sa vogue ; Molière éclipse tous ses rivaux. Il faut pardonner à Foucquet Boyer et Gilbert en faveur des

1. L'exclusion de Mairet peut être expliquée par des raisons politiques. Voyez Arch. Nat. O[1] 2 fol. 6, v° Lettre du [ ] sept. 1653, au sieur Mairet qui a tenu des discours contraires au service du roi pour lui ordonner de se retirer en Franche-Comté.

2. D'Aubignac se montra fort mécontent des faveurs accordées à Corneille. Il écrit à propos d'*Œdipe*. « Ce seroit en vérité une chose bien injuste qu'un poète vînt ici du fond de la Gascogne ou de la Normandie escroquer le demi-louis d'or et la pièce de trente sols, de ceux qui cherchent à se divertir. » Il est très probable que le poète gascon que d'Aubignac associe à Corneille est le protégé de Foucquet, Boyer.

frères Corneille et reconnaître qu'en somme, il sut s'attirer le don de tout ce qui parut de considérable dans le genre tragique. Si son entourage paraît avoir ignoré Bossuet et n'avoir connu que les sermons de l'abbé Testu, on y admirait les *Provinciales*, tout en combattant les Jansénistes. Lié avec Bussy et Saint-Evremond, bienfaiteur de la comtesse de Maure, juge équitable des lettres de Mme de Sévigné, il estime Gourville, Chanut, de Brienne et fait un très grand cas de l'esprit de La Rochefoucauld, alors même qu'il lui faut renoncer à son amitié. Je ne vois guère que Bachaumont, Chapelle, Furetière [1] et Segrais qui n'aient pas recherché son amitié ; mais Huet, qui n'a pas besoin de ses services, s'intéresse à lui [2], Boursault lui sait gré de son rôle et s'associe spontanément au dévouement de ses amis [3]. On est fâché de voir autour de lui tant de Ménage et de Costar, mais on doit pardonner beaucoup à celui qui, s'il ne devina pas tout le génie de La Fontaine, le reçut du moins, tout inconnu qu'il était, et « lui fit beaucoup d'accueil. »

1. M. André Le Breton (*Le Roman au XVIIe siècle*, Paris, Hachette, 1890, in-12, pp. 156-157) dit que dans l'épisode du *Roman Bourgeois*, intitulé l'*Amour égaré*, Furetière a mis en scène malignement Mlle de Scudéry et N. Foucquet, sans avoir d'ailleurs contre eux de grief particulier. J'avoue que je ne trouve dans cet épisode rien qui puisse légitimer cette affirmation.

2. Voyez la correspondance de Huet dans le ms. fr. 1341 de la bibliothèque nationale et ci-après chapitre XX.

3. *Lettres nouvelles de feu M. Boursault*, Paris, Le Breton fils, 1722, 4e éd., in-12, tome I, pp. 1-6.

II

Très mondain, comme on l'a vu, N. Foucquet excellait à prendre le vent, à profiter des caprices de la mode pour, le cas échéant, la diriger. Si, en l'année 1654, il s'amuse à faire revivre les bouts rimés, il ne dédaigne pas vers le même temps de s'intéresser au burlesque tempéré. Comment, avant tous les autres, Scarron était-il parvenu à lui plaire ? Avait-il été signalé à Foucquet par le duc de Saint-Aignan, par Mme de Revel, par Mlle de Saint-Mesgrin ou par Mme de La Bazinière, née de Chemerault ? Ou encore avait-il été introduit près du surintendant par la duchesse de Rohan ou par le maréchal d'Albret ? Fut-il en relations avec Basile Foucquet avant d'être connu de Nicolas ? Il est difficile de le dire. Ce qui est certain c'est que, de bonne heure, le surintendant le distingua et voulut l'avoir.

Scarron lui sut gré de son estime : il s'appliqua à le satisfaire et ne lui offrit pas indistinctement tout ce qui sortait de sa plume. Dans le burlesque de Scarron il est facile de distinguer plusieurs manières : il passe par tous les degrés de la charge au badinage ; il est parfois tout uniment ridicule ; il a, quand il lui plaît, de l'esprit et du plus fin. Dans l'entourage de Foucquet on ne paraît pas avoir goûté le burlesque à toute outrance : il est douteux que le *Typhon* y ait jamais été admiré. Le temps était proche où le père Vavasseur allait écrire un gros livre contre toute la gent des poètes burlesques [1]. Pellisson, qui estimait fort certaines œuvres

1. Vavasseur : *de Ludicra Dictione*, Paris, S. Cramoisy, 1658, in-4. Scarron d'ailleurs approuvait ou feignait d'approuver le livre du père Vavasseur. (Scarron : *Dernières Œuvres*, Paris, de Luynes, 1669,

de Scarron, ne craignait pas d'autre part de proclamer le burlesque un jeu à qui gagne perd et où celui qui réussit le mieux est véritablement le plus à plaindre. Pour M[lle] de Scudéry, si elle faisait grâce à Scaurus, — beaucoup sans doute à cause de Lyriane [1] et de Cléonime, — elle désapprouvait le genre en général, car elle ne pouvait souffrir cette poésie « si populaire, si basse, si rampante » si pleine « de laides images » et elle la désavouait au nom de Calliope et des Muses. Même quand elle reconnaissait qu'il pouvait y avoir en ce genre « d'excellents poètes » et « qui méritoient qu'on les louât », elle s'étonnait que de grands « architectes » se plussent à construire « des palais d'argile » [2].

C'est au genre « tempéré » « et assagi » qui tient plus du badinage de Vert Vert ou du Lutrin que de la parodie bouffonne de *l'Enéide* ou des grossières inventions de la *Gigantomachie*, que Scarron s'est arrêté tout d'abord, dans le dessein d'être agréable à son protecteur favori. L'ode sur *Héro et Léandre* [3] est presque toute dans cette manière plaisante et libre et ne tombe guère dans la bassesse qu'autant qu'il est nécessaire pour justifier son titre

tome I, p. 275.) Scarron avait ses raisons pour ménager le père qu'il savait être des courtisans de Foucquet. On sait que c'est par une élégie du père Vavasseur que s'ouvre le recueil des Jésuites en l'honneur du jeune François Foucquet.

1. *Scaurus*, Scarron ; *Lyriane*, M[me] Scarron dans la *Clélie*. Sur les relations de M[lle] de Scudéry avec Scarron et M[me] Scarron, voyez P. Morillot : *Scarron, Étude biographique et littéraire*, Paris, Lecène et Oudin, 1888, in-8, p. 93 et 114.

2. *Clélie*, tome VIII. p. 867. (*Histoire d'Hésiode*).

3. *Léandre et Héro*, ode burlesque, dédiée à Mgr Foucquet, surintendant des finances et ministre d'État, par M. Scarron, à Paris, chez A. de Sommaville, etc., 1656. Le privilège est du 8 février ; il fut enregistré le 22 mars. L'exemplaire de la bibliothèque nationale (Inv. Rés. Y[e], 1.123) contient un envoi manuscrit à M. du Raincy, ami commun de Scarron, de Pellisson, de M[lle] de Scudéry et de Foucquet. J'ai trouvé aux Estampes une gravure d'après Dufresnoy, aux armes de Foucquet, destinée à servir de frontispice à un poème d'Héro et de Léandre. Elle ne figure pas dans cet exemplaire. On y voit seulement le portrait de Scarron en buste par Daret avec des vers de Ménage.

de « burlesque [1] » . Tout le début est sérieux et la poétique que Scarron y expose, eût mérité d'être la sienne, tant il la formule avec grâce :

« Avec l'émail de nos prairies,
Quand on le sait bien façonner,
On peut aussi bien couronner,
Qu'avec l'or et les pierreries

Vous vous moquez de ce discours
Faiseurs de grands vers pleins d'emphase,
Qui seuls croyez monter Pégase
Dans vos voyages de long cours.

On peut écrire en vers, en prose,
Avec art, avec jugement,
Mais écrire avec agrément,
Mes chers maîtres, c'est autre chose [2]. »

« Faire une chanson plaisante » d'une « chronique grecque », à la fois gracieuse et tragique, rivaliser avec Marot qui, sans le vouloir, n'avait pas moins travesti que lui les héros de Musée, voilà ce à quoi il s'ingénie pour « plaire à Foucquet ». Il y revient à plusieurs reprises : il n'a pas d'autre dessein que d'acquérir ce suffrage et l'on peut s'assurer par là que la pièce est, autant que le permet le tempérament original de Scarron, dans le goût de son Mécène. S'il s'y rencontre quelques plaisanteries un peu fortes, Foucquet, libre auteur de chansons légères, n'était pas homme à les dédaigner. Il dut aussi, lui qui raillait les vertus sévères, goûter l'amu-

1. M. Lanson : *Études sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVII[e] siècle (1600-1660), III, Gongora* (Revue d'histoire littéraire de la France, 3[e] année, n° 3, 15 juillet 1896) a démontré que Scarron avait imité dans cette œuvre Gongora et Juan de Valdez y Mélendez et non Bracciolino. Il fait observer que les traits les plus burlesques ne sont pas dans Gongora. Peut-être faut-il attribuer en partie à l'influence espagnole le demi-sérieux et la décence relative de l'œuvre.

2. Scarron : *Dern. Œuvres*, t. II, p. 92.

sante parodie du jargon à la mode et le financier s'amusa des anachronismes qui faisaient du père d'Héro un rentier de Sestos et de la mort de Léandre un deuil pour ses créanciers.

Pour nous, quoique Scarron ait gardé cette fois une réserve qui ne lui est pas ordinaire, il nous déplaît de le voir dénaturer, si peu que ce soit, la coquette et touchante idylle, où s'attendrit et s'amuse à la fois le génie hellénique à son déclin. Ces noms d'Héro et de Léandre ne peuvent chanter à nos oreilles, sans que quelques vers de Hugo n'y chantent avec eux et sans, qu'oubliant tout le reste, nous ne nous arrêtions, nous aussi, immobiles, à « écouter leurs paroles ». Mais il ne faut pas attendre ces rêveries d'un homme habitué à regarder la poésie comme le triomphe du bel esprit. Trop peu conscient du génie grec, trop « moderne » pour rechercher dans l'œuvre française le parfum pénétrant et discret de l'hellénisme, Foucquet se contenta du tour dégagé, de la gaîté facile, de la verve naturelle et souriante de l'amuseur.

L'ode ne lui déplut pas[1]. La première partie du *Roman Comique* « le fit rire[2] ». Scarron le sut. Il offrit à Mme Foucquet la deuxième partie de son roman. Moins bouffonne, plus romanesque que la première, mêlée d'aventures plus sérieuses, quoique le burlesque y règne encore, cette œuvre ne marque pas moins que la précédente le souci de Scarron d'accorder la tournure naturelle de son esprit avec la dignité relative, l'enjoûment tempéré qui était le ton convenable à la cour du surintendant.

Ce n'est pas qu'il n'y ait encore dans le volume offert à Mme Foucquet plus d'une plaisanterie basse

1. M. de Chaulne fit part à Scarron des sentiments de Foucquet. Scarron feint, il est vrai, de douter de son bonheur et insinue que le duc « a peut-être voulu flatter un malade » ; mais c'est pour obtenir de Foucquet lui-même confirmation de cet éloge. (Scarron à Foucquet *Dernières Œuvres*, éd. de 1699, tome I, p. 145).

2. Scarron : *Dernières Œuvres*, tome II, p. 23.

ou macabre, plus d'un épisode grotesque, plus d'un détail répugnant. Mais si l'on retranche du livre trois ou quatre scènes, on est surpris de la décence relative de tout le récit. L'amour de Léandre et d'Angélique, discrètement et ingénument décrit, ne tourne point au burlesque et fait entendre une note délicate et tendre qui s'harmonise assez bien avec des enlèvements et des aventures qu'on attendrait plutôt dans le *Cyrus* ou dans la *Clélie* que dans le roman des comédiens. Il n'est pas jusqu'à la nouvelle espagnole insérée dans cette partie de l'ouvrage qui ne témoigne de l'intention de Scarron de faire au burlesque la petite part et de donner une idée plus haute de l'étendue de son talent. Jamais il n'avait été plus sérieux : les réflexions graves venaient maintenant s'insérer d'elles-mêmes sans paraître déplacées et l'on n'était pas surpris de lire ici sur le *Nicomède* de Corneille quatre lignes pleines et solides qui valaient mieux qu'une longue dissertation.

C'est une chose digne de remarque que même les billets de Scarron sont plus sérieux qu'à l'ordinaire quand ils sont destinés à Saint-Mandé ou à Vaux. S'il invite le ministre à se « décatoniser », à imiter Scipion ramassant des coquilles sur la grève, il ne prend jamais avec lui les libertés qui lui étaient familières avec d'Elbène ou avec de Retz [1].

C'est quelque chose à coup sûr d'avoir jeté quelque gravité dans l'âme incurablement frivole de Scarron, d'avoir modéré ce rire agaçant à force d'être

1. *Scarron à Foucquet*, *Dern. Œuvres*, tome I, p. 159 « Monseigneur, n'est-ce point en user trop librement que de vous écrire en billet... A vous parler ingénument je ne puis m'empêcher d'être un peu familier avec les personnes que j'aime beaucoup ni d'être sérieux jusqu'à la fin d'une lettre que j'aurai commencée par un gros Monseigneur. » Il rendra toujours à Foucquet ce qu'il lui doit... mais il se hasardera de lui écrire quelquefois des bagatelles ; toutefois il ne le fera pas sans permission (p. 162). Il ne sera jamais si hardi qu'avec le cardinal de Lyon et le cardinal de Retz : « Je puis me vanter qu'en ces deux Eminences-là j'ai triomphé de la morgue et du sérieux que donne le chapeau rouge. »

continu et l'on sait gré à Foucquet d'avoir amené l'incorrigible burlesque à lui écrire sur la fin de sa vie une ode toute sérieuse, si émue même et si grave qu'on se refuserait à y reconnaître le style de Scarron, si les éditeurs contemporains ne lui avaient fait une place dans ses œuvres.

« Muses, ne pleurez plus l'absence de Mécène,
Qui vous rendoit si doux les rivages de Seine,
Foucquet est revenu : que tous vos nourrissons
En célèbrent le jour par leurs gaies chansons,
Qu'en leurs jeux, en leurs vers, toute la France voie
A quel point son retour les transporte de joie.
Quand la guerre, troublant le calme de nos jours
Fit entendre en tous lieux le bruit de ses tambours
Ce bruit, contraire aux vers, favorable aux gazettes
Fit cesser vos concerts et vous rendit muettes...
Mais fûtes-vous jamais de Foucquet méprisées
Entre ceux qui vous ont toujours favorisées
Qui de fréquents bienfaits vous comble comme lui ?..
Il sait de votre mont les plus sacrés mystères.
Mais qui de notre France exerce sa bonté
Avec plus de largesse et moins de vanité ?
Et ce n'est pas sans choix qu'il répand ce qu'il donne :
Il sait par le mérite estimer la personne
Et peu, dans le haut rang où sa vertu l'a mis,
Ont mieux su que lui faire et choisir des amis.
Oh, qu'il est vrai qu'on souffre et qu'on craint, quand [on aime !
Son absence a paru dans mon visage blême,
J'ai perdu l'esprit gai, dont on m'a tant loué,
Et je n'ai plus été ce poète enjoué,
Qui, dans tous les malheurs où le destin me noie,
Même en me faisant plaindre, inspiroit de la joie[1] !

Il ne faudrait donc pas conclure de la faveur dont jouit Scarron que le burlesque fut en grand honneur auprès de Foucquet. En dehors de sa forme atténuée, manière indécise qu'il n'est pas toujours facile de distinguer du comique, il semble ne l'avoir souffert que

1. Scarron : *Dernières Œuvres*, t. II, p. 29 et p. 31.

dans ces échappées rapides, dans ces parodies ingénieuses, dans ces saillies imprévues qui laissent, à tout prendre, la place libre à la vérité de l'observation, au naturel des récits, à la sincérité pittoresque du style[1].

1. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que Ménage estimait tout particulièrement les vers de Léandre et Héro que nous avons cités. Ils « valent autant, dit-il, que l'or et les pierreries qui y entrent. » Pour le *Roman Comique*, « quoique Scarron n'en ait pas assez poussé la matière », Ménage le considère comme « le seul de ses ouvrages qui passera à la postérité. » (*Ménagiana*, éd. de Paris, 1715, tome II, p. 304). Sorbière d'autre part estime surtout dans Scarron « les fines railleries, les belles allusions et cette folie pleine de sagesse qui ne peut être appréciée que des personnes judicieuses et intelligentes. » (*Sorberiana*, 2e éd., Paris, Florentin et Delaulne, 1695, in-12, article Scarron, pp. 245 et suiv.).

N'est-il pas curieux de constater jusqu'à quel point le goût des familiers s'accordait à cet égard avec celui du maître ?

III

De plus, à partir de 1657, dès que M[lle] de Scudéry et Pellisson se sont donnés au surintendant, Scarron, sans rien perdre des bonnes grâces de son maître, cesse de lui dédier ses livres. De 1657 à 1659 la préciosité règne en maîtresse à la cour de Vaux. C'est d'abord le petit de Beauchâteau qui assassine de madrigaux Foucquet et ses proches[1]. Puis c'est Perrault qui fait goûter jusqu'à l'excès son dialogue d'ailleurs délicat et ingénieux *de l'Amour*[2] *et de l'Amitié.*

Arrêtons-nous un instant à considérer cette œuvre puisqu'aussi bien, jugée divine par Foucquet, elle caractérise admirablement son goût et marque nettement la portée réelle de son esprit.

On sait jusqu'à quel point les dissertations morales étaient à la mode dans la société précieuse, combien surtout on y raffolait de cette psychologie de cour d'amour, toute occupée des petits débats du cœur et de l'esprit, de ces contestations où s'amuse une passion encore incertaine de son existence et qui marivaude avec délices sur ses devoirs et sur ses plaisirs. Les romans de M[lle] de Scudéry, les conférences du

1. *La lyre du jeune Apollon ou la Muse naissante du Petit de Beauchâteau*, dédiée au Roi, Paris, Sercy, 1657, in-4, pp. 149, 157, 187, 228, 229, 230 et fol. non paginés ; 2e partie, dédiée à Mazarin, pp. 25, 26, 32, 34, 54, 56 et 58.

2. Ch. Perrault : *Mémoires*, édit. citée, p. XX. Nous citerons le dialogue de Perrault d'après le *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers* par M. Perrault de l'Académie Française, 2e éd., Paris, Coignard, 1676, in-12. Les *Mémoires* de Perrault ne donnent pas la date précise de ce dialogue. Huet écrit à Ménage, le 19 mars 1660 : « J'ai reçu un dialogue de l'Amour et de l'Amitié dont je ne sais point l'auteur. » B. N. ms. fr. 1341, p. 25. Si le dialogue dont parle Huet est bien celui de Perrault, cette lettre peut servir à en fixer approximativement la date.

bureau d'adresses examinent sous forme de dialogues les mêmes problèmes que traitent parfois les lettres de Méré ou tel opuscule à la fois mondain et philosophique de Pascal. Les tendances psychologiques et morales du siècle, qui s'affirment si hautes et si grandes dans les tragédies de Corneille et de Racine comme dans les caractères de La Bruyère ou dans les sermons de Bourdaloue, pour se glisser dans les salons, se proportionnent à la taille de leurs hôtesses et de leurs hôtes, et, coquettes et légères dans la mesure de leur pouvoir, s'attifent, s'enrubannent, comme feront au siècle suivant, présentées par Fontenelle ou par Demoustier, la mythologie et les sciences.

Parmi les ouvrages de ce genre, le dialogue de Perrault mérite en effet une place d'honneur. Il suppose que l'Amour, ayant rencontré sa sœur l'Amitié, se plaint à elle de tout le mal qu'on dit de lui dans le monde ; il la cajole sur sa bonne réputation. « On n'oseroit presque parler de lui » : « son nom seul fait peur » aux dames « et les fait rougir. » Mais pour sa sœur, « chacun s'empresse de la louer, on la nomme la douceur de la vie, l'union des belles âmes, le doux bien de la société » et l'on proclame « en cent façons qu'il n'est rien de si beau et de si charmant que la belle amitié. »

Ne reconnaissez-vous pas cette douce et ingénieuse raillerie de leurs propres travers qu'autorisaient les précieuses, que Mlle de Scudéry préconisait comme un assaisonnement qui relevait la fadeur des louanges et que Pellisson mettait en œuvre volontiers ? Perrault s'amuse de ces belles qui nomment l'amour : « respect, estime, complaisance, bonté », ou « disposition à ne pas haïr ». « Ce sont, dit-il, de petites façons qu'elles s'imaginent que leur gloire les oblige à faire » et quand l'amitié insinue ingénument qu'elles ne donnent « peut-être à l'amour ces noms que faute de le connaître », le fripon répond sans

pitié : « Je vous assure, ma sœur, qu'elles savent bien ce qu'elles disent et je n'entre guère dans un cœur qu'il ne s'en aperçoive. » Du reste comment les belles ne s'apercevraient-elles pas de la passion de leurs soupirants ; ne les entendent-elles pas se plaindre à la terre, aux arbres, aux rochers et faire de l'amour « des peintures si épouvantables, qu'elles seroient capables de le faire haïr de tout le monde, si tout le monde ne le connoissoit [1]. »

L'Amitié fait observer à son frère que tous les hommes ne sont pas coupables à son égard d'une si cruelle ingratitude et que certains l'ont représenté sous des traits fort agréables et fort propres à « le faire agréer de leurs maîtresses. » Mais puisque les portraits sont à la mode, l'Amour ne ferait-il pas bien de tracer le sien « pour désabuser les gens » et les préserver de l'idée « monstrueuse » et « extravagante » qu'ils se forment de sa personne [2].

« Un portrait, comme vous l'entendez, répond joliment l'Amour, quand même il seroit de ma main, serviroit peu à me faire connoître. » N'est-ce pas la plus spirituelle critique qu'on ait faite de ces portraits qui ne peignent point, images sans caractère et banales où tous les lys voisinent avec toutes les roses sous la clarté de deux soleils uniques au monde ? Mais quoiqu'il se défende de donner dans le travers du jour, l'Amour est trop bel esprit pour ne se piquer pas de satisfaire à la mode, il nous apprend donc qu'il se distingue de quelques passions qui lui ressemblent « par un je ne sais quoi de tendre, de doux et de touchant que ni les couleurs, ni les paroles ne pourroient exprimer » et il échappe à la curiosité de sa sœur par un madrigal que tous les protégés de Foucquet auraient souhaité d'avoir écrit :

1. *Recueil de divers ouvrages*, par M. Perrault, Paris, Coignard, 1676, in-12, p. 11.
2. *Recueil cité*, p. 9-13.

« L'amour est un enfant aussi vieux que le monde,
Il est le plus petit et le plus grand des dieux :
De ses feux, il remplit le ciel, la terre et l'onde
Et toutefois Iris le loge dans ses yeux [1]. »

Sur quoi l'Amitié, pour ne pas demeurer en reste avec son frère, trace sa propre image avec cette modestie étudiée que les amies de Mademoiselle ont si bien apprise [2]. Elle querelle encore un peu son frère sur les maladies dont il afflige les hommes et dont ils se refusent à guérir [3]. Pour elle, elle fait valoir la douceur de ses débuts et la discrétion de sa retraite, elle se plaint, — plainte éternelle ! — de l'hypocrisie du siècle, des progrès de la flatterie du déclin des belles et sincères affections [4]. N'est-il pas cruel que la conformité d'humeur soit précisément la cause de l'antipathie ? Ce ne sont pas seulement les « enjoués » et les « diseurs de bons mots » qui se jalousent, ce sont les femmes qui, par cela même qu'elles se ressemblent, se haïssent nécessairement. Deux coquettes, deux précieuses font mine de s'aimer ; mais elles se détestent et « c'est assez pour être assuré que deux femmes ne seront jamais bonnes amies, si elles dansent ou si elles chantent bien toutes deux [5]. » N'est-ce pas accommoder Aristote, aussi agréablement et aussi justement qu'il se peut faire, à l'usage des ruelles et donner une traduction élégante et légitime au proverbe : « le potier est toujours jaloux du potier. » C'est avec le même art que Perrault transpose le chapitre : « L'Amitié ne peut exister qu'entre gens de bien. » L'Amitié, avec toute l'indignation dont elle est capable, s'élève contre « cette affection brutale et emportée » qui parfois paraît lier « deux bons ivrognes, deux francs voleurs

1. *Recueil cité*, p. 13-14.
2. *Ibidem*, p. 14 et 15.
3. *Ibidem*, p. 17, p. 20.
4. *Ibidem*, p. 16 et 17.
5. *Ibidem*, p. 23-26.

ou deux vrais impies [1]. » Le dialogue s'élève par degrés jusqu'à ce qu'elle déclare qu'elle ne se plaît qu'avec les sages [2]. Mais il redescend bien vite au badinage du début, lorsque l'Amour a fait avouer à sa sœur que la Raison peut avoir tort et qu'il est plus raisonnable que la raison même [3]. Tout cela est bien joli et l'on quitterait avec regret ces charmants causeurs s'ils étaient un peu plus brefs en leurs propos et s'ils ne se piquaient pas de dire si complètement toutes choses. Mais qui possédait alors le don d'être court ? On trouvait le moyen d'être long dans une chanson de vingt-quatre vers, Perrault ne l'a pas été plus qu'un autre dans un dialogue de trente-trois pages.

En nous faisant connaître son enthousiasme pour cette délicieuse bagatelle, Foucquet nous donne, pour ainsi dire, la clef de ses préférences et, si le mot n'était pas trop ambitieux, j'oserais dire qu'il nous découvre son idéal. Il aime qu'on sache les sentiers du cœur, les plus jolis surtout et les plus secrets et que, guide agréable, on détaille les curiosités de la route avec élégance et avec esprit. Toute délicatesse lui agrée, toute gentillesse le séduit; mais il craint la fadeur plus qu'il ne redoute le mauvais goût et une pointe de raillerie est, pour réveiller son appétit, le plus sûr des condiments. C'est un précieux; mais un précieux qui ne prend pas la préciosité trop au sérieux: trop ami du plaisir et de la joie pour accepter sans réserve toutes les chaînes et tous les tourments qu'infligent aux platoniques amoureux les lois rigoureuses de Tendre, il aime le plaisant dans les livres comme dans tout le reste, n'excluant nullement d'ailleurs le solide quand on sait bien le présenter et le faire valoir.

1. *Recueil cité*, p. 29.
2. *Ibidem*, p. 30.
3. *Ibidem*, p. 30. Signalons encore à la fin du dialogue une ingénieuse imitation de Lucrèce qui fait songer à la tirade fameuse du *Misan-*

IV

Dans ces dispositions d'esprit, on ne doit pas s'étonner que l'année même où il confiait à l'or et à la peinture le soin de rehausser le petit chef-d'œuvre de Perrault[1], il ait reçu avec joie l'*Adonis* de La Fontaine.

Le poète qui se présentait à lui n'avait nullement cette lourdeur de toute la personne, cette lassitude empreinte sur les traits, ces yeux éteints qui l'ont caractérisé plus tard. Il avait environ trente-cinq ans. Ses cheveux noirs et bouclés encadraient à souhait une physionomie souriante et délicate; l'élégance de son costume répondait à l'aisance de sa tournure et à la distinction de son visage: ce n'étaient pas seulement les vers du poète qui en ce temps-là n'avaient pas de rides[2]. Plus jeune que N. Foucquet de douze années, s'il ne pouvait dès lors se comparer pour l'âge à Saint-Evremond, il pouvait déjà prétendre à être reçu partout où l'on recevait cet autre rival d'Anacréon[3]. Le poème, dont il offrait le manuscrit

thrope. Seulement Perrault, pour expliquer l'aveuglement où jette l'amour, a inventé toute une série de lunettes, ou pour parler comme lui de « *cristaux* » qui corrigent les défauts des objets, ou « font voir blanc ce qui est pâle, clair ce qui est brun et blond ce qui est roux et ainsi du reste », (p. 33).

1. Perrault. *Mémoires*, p. 20.

2. J'ai tracé ce portrait d'après la Miniature du Louvre. Voici la description du catalogue : « *N° 260. Portrait de J. de La Fontaine.* Il est en buste, tourné de trois quarts à droite. Perruque noire bouclée, vêtement jaune à revers violets ; nœud rouge et rabat de dentelles. Fond brun. Miniature sur vélin, forme ovale. Hauteur : 0 m. 058, largeur : 0 m. 047 ». Quoiqu'on ne connaisse pas la date de ce portrait, il est difficile de penser que La Fontaine avait plus de quarante ans lorsqu'il fut fait. M. H. Régnier (*Les Portraits de La Fontaine*, éd. des Grands Ecrivains, t. I, p. CCXIX) le rapporte « aux premières années de la faveur de Foucquet. »

3. On se souvient des vers insérés par La Fontaine dans sa lettre à la duchesse de Bouillon, de Paris, nov. 1687 :

avec une courte dédicace, se recommandait par des mérites assez variés pour réunir les suffrages les plus divers. Artémire pouvait s'approprier l'éloge d'Aminte, Herminius y goûter cette adaptation de l'antiquité au goût du jour, dans laquelle lui-même était passé maître, Sapho y respirer cette tendresse qu'elle se plaisait à répandre dans ses écrits. Cette élégie avait l'heur d'être touchante sans cesser d'être spirituelle, française et mondaine sans trop déguiser et trahir ces anciens que La Fontaine avaient conviés à prodiguer leurs trésors pour l'embellissement de son poème.

A de certains égards, Adonis rappelle, avec plus de simplicité et de grâce naturelle, ce dialogue de l'Amour et de l'Amitié dont le surintendant était idolâtre. C'est la même psychologie de l'amour, commune d'ailleurs à la plupart des écrivains de ce siècle; c'est, ou peu s'en faut, la même morale amoureuse. Perrault disait à l'Amour par la bouche de l'Amitié: « Il n'y a point de temps ni de lieux, ni de personnes qui soient exemptes de votre persécution. On aime durant l'hiver comme durant l'été, aux Indes comme en France et les rois soupirent comme les bergers; les enfants mêmes, que leur âge avoit jusqu'ici préservés, y sont sujets comme les autres et par un prodige étonnant, vous faites qu'ils aiment avant que de connaître et qu'ils perdent la raison, avant que de l'avoir [1]. » L'Amour de son côté proclame « qu'on ne le chasse pas de chez soi quand on veut » qu'il « entre chez les gens contre leur volonté »

« Qui n'admettroit Anacréon chez soi ?
Qui banniroit Waller et La Fontaine ?
Tous deux sont vieux, Saint-Evremond aussi :
Mais verrez-vous au bord de l'Hippocrène
Gens moins ridés dans leurs vers que ceux-ci ? »

(*Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, t. IX, p. 396).

1. *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers par M. Perrault de l'Académie Française* (2e éd.) Paris, Coignard, 1676, in-12, p. 18.

et « y demeure malgré qu'ils en aient [1]. » Écoutez maintenant parler Vénus :

« La beauté, dont les traits mêmes aux dieux sont si doux,
Est quelque chose encor de plus divin que nous :
Nous aimons, nous aimons ainsi que toute chose :
Le pouvoir de mon fils de moi-même dispose :
Tout est né pour aimer [2]. »

Toute la différence est qu'en respirant les parterres de Voiture et de Sarasin, La Fontaine a su recueillir quelque chose du souffle de Lucrèce, comme Racine respirera celui d'Euripide, tout en cueillant les fleurettes d'Héliodore. Mais si Perrault et La Fontaine ne disent pas les choses de la même façon, il est évident qu'ils pensent de même. « La maladie des Amants, dit l'Amour, leur est plus agréable que la santé et il leur est moins doux d'être libres que d'être prisonniers de la sorte [3]. » Et Adonis ?

« Il aime, il sent couler un brasier dans ses veines ;
Les plaisirs qu'il attend sont accrus par ses peines ;
Il désire, il espère, il craint ; il sent un mal
A qui les plus grands biens n'ont rien qui soit égal [4]. »

La Fontaine aimait Perrault : il aimait à se promener avec lui dans ces terres désertes de l'invention que Perrault explorait avec tant de bonheur. Plus tard il souhaitait qu'on lui contât *Peau d'Ane* et, jusque dans les fables, il se souvenait du dialogue dont l'*Adonis* reproduit si fidèlement les théories.

Lorsque Mme de Sévigné ou Pellisson lisaient dans *Les Deux Pigeons* ces vers délicieux :

1. *Recueil*, etc., p. 20.
2. *Adonis*, v. 96-101. (*Œuvres* de La Fontaine, éd. des Grands Écrivains, tome VI, p. 234).
3. *Recueil*, etc., p. 20.
4. *Adonis*, v. 106-110, p. 235.

« J'ai quelquefois aimé, je n'aurois pas alors
Contre le Louvre et ses trésors
Contre le firmament et la voûte céleste
Changé les bois, changé les lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux,
De l'aimable et jeune bergère
Pour qui, sous le fils de Cythère,.
Je servis engagé par mes premiers serments [1]. »

ils ne pouvaient pas oublier que jadis, à la cour de Vaux, ils avaient entendu l'Amour dire des amants : « Pour peu que je leur sois favorable, ils ne croient pas qu'il y ait au monde de félicité comparable à la leur ; lors même que je les maltraite, ils se trouvent encore trop heureux de vivre sous mon empire et je vois tous les jours de simples bergers qui ne changeroient pas leur condition avec celle des rois, s'il leur en coûtoit l'amour qu'ils ont pour leurs bergères toutes cruelles et ingrates qu'elles sont [2]. »

L'auteur d'*Adonis* pensait déjà comme l'auteur des fables : il ne trouvait pas étonnant que, pour suivre sa passion, Vénus quittât sans regret « le ciel sa patrie » et « Paphos son domaine » et que, hardie et coquette, elle osât dire à un mortel : « Vois si tu veux m'aimer. » Cette coquetterie et cette liberté étaient approuvées à Vaux où l'on estimait comme le poète que :

« Tels procédés ont leur raison »,

et que :

« Lorque l'on aime une déesse
Elle fait ces avances-là [3]. »

Je ne sais si l'on approuvait également cette heu-

1. *Fables*, l. IX. f. II, v. 70-77. éd. des Grands Écrivains, tome II, p. 367.
2. *Recueil*, etc., p. 20.
3. La Fontaine : *Œuvres*, tome V, p. 211.

reuse transposition des maîtres grecs et latins à laquelle, dès ses débuts, La Fontaine s'essayait. L'adaptation de « l'Eunuque » l'avait montré dès l'abord expert à profiter de leurs richesses, à les faire entrer chez lui sans nulle violence, à cacher si bien ses larcins que cet air d'antiquité parût sien.

Perrault jugeait de bonne prise une observation d'Aristote ; mais il lui imprimait si fort le cachet du siècle qu'elle y perdait sa gravité et son caractère. La Fontaine fera quelque chose d'analogue dans *Psyché*. Ici, plus fidèle à ses modèles, il fait songer parfois à la manière néo-grecque d'André Chénier, il nous rend Homère dans la mesure où un poème, qui ne prétend pas célébrer les dieux du Scamandre, peut nous le rendre. L'énumération des compagnons d'Adonis, la description de leur équipage de chasse ont une précision et un relief que Fénelon et Racine même, dans leurs imitations de la Grèce, n'ont pas atteinte. Un homme du moins, dans l'entourage du surintendant, était capable d'apprécier ces adjectifs pittoresques, ces indications rapides, réalistes et familières, qui donnent aux moindres détails de l'accent et de la vie. Celui qui gardait intactes les pierres « bien polies », les couvertures « velues » d'Alcinoüs, qui ne craignait pas de nommer « les porcs aux dents blanches » et qui comprenait la grandeur des surnoms de Zeus [1], devait saluer avec plaisir :

« Le robuste Crantor aux bras drus et nerveux...
Paphe expert à lutter, Mopse à lancer le dard...
Les lices d'Antenor, Lycoris et Niphale...

1. Bibl. de l'Arsenal, *ms. Conrart in-4*, tome XIX. Voyez Marcou : *Pellisson*, p. 49-52. Voyez d'ailleurs dans la *Clélie*, tome VIII, p. 1125 et suivantes, une conversation où Herminius vante les mérites d'Homère. Il admire chez lui une grande variété, une infinie diversité d'images. Il note particulièrement la façon dont il distingue Achille et Agamemnon au premier livre de l'*Iliade*, (p. 1133). « Ces diverses personnes qu'Homère introduit, deviennent, dit-il, des personnes de votre connoissance parce qu'elles agissent toujours selon le tempérament qu'il leur a attribué. »

Et Phlégon, qui souvent aux loups donne la chasse,
Armé d'un fort collier qu'on a semé de clous. [1] »

Il dut voir, avec ce regard pénétrant que les poètes prêtent à leurs lecteurs, ces vieux chênes où grandissaient avec les années les chiffres des amants « accrus et conservés » et s'il trouva trop souvent encore dans le poème cette politesse stérile » dont il déplorait le règne, quoiqu'il contribuât à son triomphe, il dut savoir gré au poète de quelques touches énergiques et franches qui relèvent le tableau de tons vigoureux et mâles.

Le goût de Foucquet était plus timide. Lorsque, quelques années plus tard, il paraphrase le CXVIII[e] psaume de David, il s'excuse d'avoir comparé ses ennemis à « un essaim » bruyant et « au feu d'épine » qui pétille parce que, respectueux du texte sacré, ayant trouvé dans le latin ces deux images, il ne lui a pas été permis de les supprimer [2]. En tous cas ni Foucquet ni Pellisson ne purent demeurer indifférents à ce don de peindre qui se révélait, pour ainsi dire, à chaque page. Les descriptions abondent dans l'*Adonis* et non seulement elles ne sont pas ennuyeuses, mais elles font si fortement corps avec le sujet que le poème, sans elles, n'aurait ni grâce ni raison d'être. Ici les bois d'Idalie, la toilette de Vénus, les plaisirs d'Adonis et de la déesse, « dansant aux chansons, de Nymphes entourés », tandis que la lune, « éclairant leurs pas », « couvre de ses rais l'émail de la prairie » ; plus loin la dévastation semée partout par le monstre, la mort de Mélampe et de Nisus et le tableau de la douleur de la Cythérée :

1. *Adonis*, v. 294, v. 297, v. 379, v. 384-385. (*Œuvres* de La Fontaine, éd. des Grands Ecrivains, tome VI, p. 252 et p. 258).

2. *Version du CXVIII[e] psaume de David*, publiée par P. Clément dans son *Histoire de la Vie et Administration de Colbert*, Paris, Guillaumin. 1846, in-8, p. 446-450, d'après le manuscrit autographe de la bibliothèque nationale.

tout est pour le peintre un heureux prétexte à faire montre de son talent descriptif.

Le surintendant et son secrétaire pensèrent-ils que celui qui animait si bien les scènes des bois et les bois eux-mêmes, serait plus propre que personne à élever aux divinités et aux ombrages de Vaux un monument plus durable que le marbre et que l'airain [1] ? C'était alors la coutume que quiconque avait fait construire un château, chargeât quelque écrivain à son gré de le décrire. On pensait que le livre survit parfois à la cité. Desmarets et Boisrobert se chargeaient de garantir Rueil de l'oubli et il s'est trouvé en effet qu'un poème très médiocre de Quinault a survécu à un château de Colbert et à des chefs-d'œuvre de Le Brun.

Cette préoccupation paraît avoir hanté l'âme de Foucquet. On sait combien son palais de Vaux lui était à cœur : il y voulait laisser un souvenir *de ses hautes fonctions*. Il voulait que, si un événement imprévu détruisait l'œuvre des artistes, quelques livres ne cessassent de dire à la postérité qu'il avait aimé le beau et qu'il l'avait réalisé. Mlle de Scudéry et Félibien ont décrit Vaux et leurs descriptions sont précieuses pour qui veut comprendre l'œuvre de Le Vau et de Le Brun. Mais un homme a reçu la mission officielle de consacrer un poème « héroïque » à la gloire de Vaux et cette mission lui a été confiée l'année même qui suivit la remise d'*Adonis*, avant que des relations étroites se fussent établies entre eux, avant qu'ils se fissent l'un à l'autre l'honneur de se donner pension. Il est donc difficile de croire que le mérite des descriptions contenues dans le premier poème soit demeuré étranger à la décision de notre Mécène.

1. Il ne faut pas oublier que le manuscrit d'*Adonis*, calligraphié par Nicolas Jarry sur vélin, fut offert à Foucquet avec une dédicace qui disparut dans la suite. Voyez chapitre XVIII.

CHAPITRE IX

OUVRAGES OFFERTS PAR LES ÉCRIVAINS (*suite*).

I. — *Un poète latin s'offre à décrire Vaux.* — G. Madelenet; sa réputation, ses prétentions. — Il ne paraît pas avoir été bien accueilli.

II. — *La Fontaine travaille au Songe de Vaux* (1658-1661). — Que La Fontaine n'était pas fait pour ce genre d'écrits. — Il sait se plier aux caprices de la mode. — Le burlesque tempéré, la préciosité, le badinage dans le *Songe de Vaux*. — Composition singulière de l'ouvrage. — Eloge du surintendant et de Mme Foucquet.

III. — *Œuvres d'un caractère tout différent.* — Les *Lettres* de Costar (1658-1659). — Costar émule de Balzac. — Dissertations de Costar sur la *Générosité* et l'*Ingratitude.* — Son pédantisme.

Les *Poésies diverses* de Brébeuf (1658). — Brébeuf précieux et précieux ridicule. — A-t-il plu à Foucquet?

Il y avait, dans l'entourage de N. Foucquet, un homme que les contemporains, si scrupuleux dans leur respect de l'antiquité qu'ils n'appariaient qu'avec peine Corneille à Sophocle et Molière à Térence, osaient sans réserve égaler à Virgile pour la pureté du style et des mœurs et à Horace pour la politesse et l'élévation de son génie [1]. Une taille haute, une figure aimable, un maintien digne, grave et doux,

1. « ... potiore jure quam Virgilius, Parthenius dici mereatur. » (*Madeleneti elogium*, *P. Petito scriptore*).

« ... Nil popularibus
Cantantem numeris, cuncta que principi
Flacco quippe parem... »

(Carolus du Perier : *Ad L. H. Lomenium Briennæ comitem*, *ode*). Comparez Naudé : *Mascurat*, p. 236 ; Baillet : *Jugements des savants, poëtes modernes*, tome V, p. 246.

une toilette recherchée, un caractère sympathique prévenaient, dit-on, en sa faveur[1]. Louis XIII l'avait reçu avec plaisir et le pensionnait, Richelieu lui avait accordé une pension de 700 livres qui s'ajoutait à la pension royale, Mazarin plus généreux encore avait porté son revenu à 2.200 livres [2]. On ne pouvait pas moins faire pour celui à qui Nicolas Bourbon « avait transmis le sceptre poétique[3] », avec des témoignages d'admiration que rendait plus précieux encore sa qualité de rival [4]. A son talent de poète latin, Madelenet unissait les connaissances les plus diverses. « Presque aucun art libéral ne lui était étranger.... Il connaissait la peinture et la sculpture, non pas au point de les pratiquer ; mais en amateur éclairé dont le regard expert et le goût délicat ne laissent rien échapper [5]. » Enfin il avait auprès de Foucquet un protecteur dévoué, Louis-Henri de Loménie de Brienne, qui ne dédaigna pas d'écrire la préface de ses odes, où il le vante à la fois comme homme et comme poète [6]. Fort de ses titres, il proposa au

1. *Gabrielis Madeleneti elogium, P. Petito scriptore.* Son épitaphe (dans Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, tome II, p. 4) rappelle ses protecteurs du Perron, Richelieu, Mazarin et conclut : « Quantus porro vir qui tantos habuit Musarum suarum fautores ! »

2. Id : *ibid.*

3. « Illud tamen non prætеribo quod Nicolaum Borbonium... poetam eximium dixisse fas est. Cum enim Madelenetus, nullis dum scriptis editis notus, ei carmen quodpiam a se conscriptum legendum dedisset, inusitato carminis fulgore percussus exclamavit Borbonius : « Ubi tu tamdiu latuisti ? Id : *ibid*

4. *Menagiana*, éd. de 1715, tome I, p. 316.

5. « Denique nulla ars quæ liberali homine digna esset, ei defuisse videtur. Picturæ etiam et sculpturæ sciens fuit, non ut pingeret, aut sculperet, sed ut earum artium opera cognesceret, in quibus videndis tam subtile ingenium, tam eruditos oculos habuit, ut nihil eum in eo genere lateret. » Id : *ibid.* Baillet loue également la dignité de sa personne et l'élégance de sa mise (*passage cité*).

6. *Gabrielis Madeleneti carmina*, nova ed. Paris, J. Barbou, 1753, in-12. *Lud. Henr. Lomenius Briennæ comes Lectori.* Ajoutons que Costar, dont les jugements avaient du poids auprès de Foucquet, disait de lui : « C'est le premier poète de France pour les vers lyriques. » (*Mémoire des gens de lettres célèbres de France par M. Costar. Continuation des mémoires de litt. et d'histoire de M. de Salengre*, Paris, Simart, 1736, in-12, t. II, p. 324).

surintendant seize distiques destinés à être gravés sur le piédestal des statues qui ornaient son vestibule. Les distiques étaient ingénieux et graves, l'épître qui les présentait louait à propos [1]. Il est probable qu'ils furent bien reçus, car il s'enhardit à offrir de plus importants services.

Nous avons vu quel prix le protecteur des Rapin, des Vavasseur, des Cossart, des Hallé attachait à la versification latine. Souverain encore incontesté des inscriptions, le latin semblait par excellence la langue lapidaire, la langue éternelle. « La réputation de Ronsard est finie, Desportes et du Perron ne sont plus, Voiture et Balzac tombent tous les jours, dit le père Commire :

« At certus Latius honos
Et vani haud metuens tædia seculi
Perstat gratia vatibus [2]. »

Dans ces conditions Madelenet put croire que l'honneur de décrire Vaux, ses tableaux, ses statues et ses jardins lui serait réservé : il osa adresser au surintendant une sorte d'ultimatum en huit vers, où il le prévenait que sa Muse était toute prête à célébrer son palais ; mais à la condition qu'il lui payât sur le champ trois années de pension restées en souffrance, malgré la bienveillance de Mazarin [3]. Pas

1. *Ad illustrissimum virum N. Foucquet, etc. op. cit.*, p. 99 à 103.

2. *Ad Santolium* dans les *Œuvres* de Santeuil, 3e édition, Paris, Barbou, 1729, t. II, p. 126.

3. *Virorum optimo Nicolao Foucquet, sacri ærarii præfecto, octastichon. Op. cit*, p. 116. Il existe de cette pièce un tirage à part, in-4. Voyez *Recueil Thoisy*, t. 402 ; *procès de M. Foucquet*, t. IV, p. 699. (B. N. impr. Z, 2284). La pièce n'est pas datée. Madelenet figure sur les registres de la maison du roi en 1656 ; mais il n'y a aucune somme marquée en face de son nom. (Arch. Nat. : KK. 209, fol. 47). L'année suivante, 1657, il obtint le paiement de trois quartiers de pension montant à 1125 livres, (B. N. ms. fr. n. a. 170, fol. 401 r°.) Colbert le fait figurer sur l'état des dépenses au temps de Foucquet pour la même somme de 1125 livres. (B. N. V° *Colbert*, t. 106, fol. 683 v°). Il semble donc que la réclamation de Madelenet ait suivi de près la nomination de Foucquet comme seul surintendant : il obtint,

d'argent, pas de poète ! La gloire d'inspirer un rival d'Horace valait bien, ce semble, quelques milliers de livres prises sur le trésor royal. Cependant nous ne voyons pas que Foucquet ait ouvert l'oreille. Brienne, si puissant auprès de lui, fut-il muet ou manqua-t-il d'éloquence ? Toujours est-il que la Muse mal payée se refusa à poursuivre ses concerts. La mission que n'obtenait pas Madelenet fut confiée à La Fontaine[1].

comme on voit, satisfaction pour l'année présente ; mais non pour l'arriéré.

1. La Fontaine dit expressément que Foucquet voulut qu'il écrivît le *Songe de Vaux*. *Œuvres*, t. VIII, p. 250) :

« Jadis, en sa faveur, j'assemblai quatre fées :
Il *voulut* que ma main leur dressât des trophées. »

II

Il est curieux de voir comment il s'acquitta de sa tâche. Nul n'était, quoique l'*Adonis* eût pu faire croire, moins fait pour cette besogne. Outre que cette description était un long ouvrage, incompatible avec sa légèreté et son inconstance, il était le plus ignorant des hommes pour tout ce qui regardait les beaux-arts : les lambris dorés, les peintures fastueuses, les colonnes hautaines n'étaient pas son fait. Il avait raison de dire, alors qu'il écrivait *Adonis* :

« Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois,
Flore, Echo, les Zéphyrs et leurs molles haleines,
Le vert tapis des prés et l'argent des fontaines[1]. »

Cette Muse qui ne s'était encore parée que de myrte se sentait mal à l'aise sous les brocarts et les pierreries : éblouie un instant par cet or, elle se lasse vite de le contempler et, sous couleur d'égayer l'ouvrage, elle substitue à la description promise des aventures romanesques et des colloques oratoires. Aussi bien « diversité était sa devise » et elle estimait que la variété tenait lieu de tout.

Quelque indépendant que nous paraisse le génie de La Fontaine, il était cependant fort attentif à satisfaire ses lecteurs. Il n'est guère de préface où il n'avoue ce souci, où il ne consulte pour ainsi dire le public sur le tour qu'il doit donner à ses ouvrages. Il relève et suit les variations de la mode: un observateur attentif noterait facilement chez lui les évolutions de ce goût mondain qui se tint pendant toute la durée du règne à quelque distance des œuvres clas-

1. La Fontaine : (*Œuvres*, Tome VI, p. 225).

siques : plus capricieux, plus fantaisiste, moins simple, moins large, plus divers et plus incertain que ne le feraient supposer les grands ouvrages des Racine et des Bossuet[1].

Examinez les fragments du *Songe de Vaux* : le désir de plaire à Foucquet guide partout l'auteur. Ici un burlesque tempéré fait songer à Léandre et à Héro. Cet Apollon, qui a trop de métiers pour gagner facilement sa vie[2], est proche parent de l'amant endetté de Scarron. Ce saumon et cet esturgeon, qui connaissent si bien les mœurs de la France, ont appris chez Scarron comment on peut de façon plaisante fausser volontairement la couleur locale[3]. Les métamorphoses du cygne offrent un mélange de burlesque, de comique, de badinage et de grâce avec un tout petit grain d'émotion vraie : pêle-mêle amusant peut-être, un peu déconcertant à coup sûr où l'on peut reconnaître un premier essai de ce mélange dont les doses habilement pesées font souvent le prix des fables et dont la combinaison, cette fois un peu maladroite et incohérente, trahit, avec un amour

1. Saint-Marc Girardin (*La Fontaine et les Fabulistes*, t. I, p. 512, dit avec raison : « Il aimait le monde et le monde l'aimait. » Tout en sauvegardant son indépendance, La Fontaine faisait tout le nécessaire pour être bien venu : surtout il savait choisir son heure. « On ne peut pas dire, écrit-il, que toutes saisons soient favorables pour toutes sortes de livres. Nous avons vu les rondeaux, les métamorphoses, les bouts rimés régner tour à tour ; maintenant ces galanteries sont hors de mode et personne ne s'en soucie : tant il est certain que ce qui plaît en un temps peut ne pas plaire en un autre. »

« Il n'appartient qu'aux ouvrages vraiment solides et d'une souveraine beauté d'être bien reçus dans tous les temps et dans tous les siècles... Comme les miens sont fort éloignés de ce degré de perfection, la prudence veut que je les garde dans mon cabinet, à moins que de bien prendre mon temps pour les en tirer. » (*Œuvres, éd. des Grands Ecrivains*, tome IV, pp. 8-9).

On pourrait d'ailleurs citer vingt autres passages du même genre, bornons-nous à ces quelques lignes de la préface de Psyché : « Mon principal but est toujours de plaire : pour en venir là, je considère le goût du siècle. Or, après plusieurs expériences, il m'a semblé que ce goût se porte au galant et à la plaisanterie. » (*Œuvres*, t. VIII, p. 20).

2. La Fontaine : *Œuvres*, tome VIII, p. 274.

3. *Ibidem*, pp. 274-276.

inné des contrastes, le souci de réveiller, de chatouiller, si l'on peut dire, tous les appétits littéraires du surintendant.

Comme Mlle de Scudéry, il racontait quelque légende sans doute ingénieuse touchant l'écureuil ; mais cette partie du manuscrit s'est perdue[1]. Il introduisait un mage et des fées[2] et, rival de Pellisson, créait des mythes. L'aventure de Mars et de Vénus aperçue sur une tapisserie, lui fournissait l'occasion de faire pour son coup d'essai un joli conte. On eût pu retrouver dans son dialogue avec Aminte un nouvel écho du fameux dialogue que Foucquet avait su faire admirer à tous les siens [4]. On aimait les chansons à Vaux et la « Danse de l'Amour » en offrait une ravissante dans un cadre délicieux[5]. Si les portraits d'Apellanire et de Palatiane étaient faibles, celui d'Hortésie ne manquait pas d'élégance et Calliopée parlait en muse qui savait les bienfaits qu'Oronte attendait d'elle. Elle disait :

« Il n'appartient qu'à moi de montrer les ressorts,
Qui font mouvoir une âme et la rendent visible ;
Seule j'expose aux sens ce qui n'est pas sensible
Et, des mêmes couleurs qu'on peint la vérité,
Je leur expose encore ce qui n'a point été.
Si pour faire un portrait, Apellanire excelle,
On m'y trouve du moins aussi savante qu'elle.
Mais je fais plus encore et j'enseigne aux amants
A fléchir leurs amours, en peignant leurs tourments.
Les charmes qu'Hortésie épand sous ses ombrages
Sont plus beaux dans mes vers qu'en ses propres ouvrages
Elle embellit les fleurs de traits moins éclatants.
C'est chez moi qu'il faut voir les trésors du printemps ;
Enfin j'imite tout par mon pouvoir suprême :
Je peins, quand il me plaît, la peinture elle-même[6]. »

1. La Fontaine : *Œuvres*, t. VIII, p. 243 et la note 5.
2. *Ibidem*, p. 242 et pp. 251-267.
3. *Ibidem*, pp. 295-300.
4. *Ibidem*, pp. 287-292.
5. *Ibidem*, pp. 281-283.
6. *Ibidem*, pp. 263-264.

Elle soutenait que « la dernière main ne seroit mise à Vaux que quand ses louanges l'y auroient mise », et faisant allusion sans doute aux descriptions de Sapho et de Félibien, elle demandait compte à Apellanire » de la gloire que ces ouvrages lui avaient donnée[1]. »

N'était-ce pas peindre Foucquet comme il désirait l'être que de l'ériger en juge des fées créatrices et le représenter indécis entre ces merveilles, attendant pour juger de leur mérite qu'elles eussent fait « paraître sur le champ quelque échantillon de leur art, afin qu'on sût laquelle de toutes était la plus savante dans la magie[2]. » Au reste, peu ou point de description de Vaux. La chambre des Muses elle-même fournit prétexte à une allégorie et non pas à un tableau : c'est une occasion pour le poète de dire de nouveau les goûts d'Oronte et de montrer ses rivaux résistant à la nuit et au sommeil tout puissants, pour chanter leur dieu[3].

Il semble que le poème, si La Fontaine l'eût achevé, eût formé comme une guirlande d'épisodes dont les courbes fleuries eussent ramené sans cesse, sans s'y arrêter jamais, l'éloge de Foucquet et l'éloge de Vaux, comme le réveil d'Aminte provoque les louanges de Mme Foucquet et, sans nous y fixer, nous conduit à la satire de l'amour. Tant de digressions eussent peut-être paru excessives et le lecteur eût trouvé, comme La Fontaine lui-même, que ce songe était bien long ; mais, prise en elle-même, mainte page, mainte invention l'eût ravi et, tout compte fait, s'il eût su gré à Foucquet d'avoir commandé l'ouvrage, il eût su plus de gré encore à La Fontaine d'avoir ordonné à sa guise les matériaux et fait l'essentiel de ce qui, au sentiment de son mécène, n'était peut-être que l'accessoire.

1. La Fontaine : *Œuvres*, t. VIII, p. 266.
2. *Ibidem*.
3. *Ibidem*, p. 380.

III

La même année où La Fontaine se plongeait dans des traités d'architecture et de peinture, où il étudiait les estampes de Sylvestre pour les oublier aussitôt et s'abandonner à sa verve et à son caprice, d'autres écrivains se recommandaient au surintendant par des œuvres bien différentes. Costar publiait le premier recueil de ses lettres, insipide compilation, verbiage monotone et pédantesque, œuvre toute pleine de citations superflues et de dissertations hors de propos [1]. Venues avant les lettres de Balzac, celles de Costar auraient eu du moins le mérite de donner quelque idée de sa période ample et sonore, respectable quoique déplacée; venues après lui, elles ne sont au plus qu'un pastiche insupportable et maladroit. Toutefois dans ce fatras de requêtes amphigouriques et de remercîments alambiqués, deux lettres se distinguent par un tour un peu différent et par des intentions toutes spéciales: or toutes deux sont à l'adresse de Foucquet.

La première est une dissertation sur l'Ingratitude, inspirée par une citation de Bacon que l'auteur paraît avoir recueillie de la bouche même du surintendant [2]. La seconde est un portrait du « Généreux » fait sur

1. La Fontaine a dit lui-même qu'il avait travaillé trois ans au *Songe de Vaux*, ce qui place en 1658 le début de ses travaux sur ce sujet. Les lettres de Costar parurent chez A. Courbé en 1658. L'achevé d'imprimer porte par erreur 1er mars 1657, mais les lettres patentes sont du 20 octobre 1657, elles ont été enregistrées le 26 octobre 1657 et l'ouvrage n'a pu paraître qu'ultérieurement. Il faut donc lire vraisemblablement : « Achevé d'imprimer le 1er mars *1658*. »

2. *Lettre CCXXIX* : « Monseigneur. C'est le chancelier Bacon qui est l'auteur de ce mot *dont vous vous êtes souvenu si à propos* que l'Ingratitude n'est guère autre chose qu'une subtile et judicieuse réflexion sur le véritable motif du bienfait reçu. »

son ordre. En un temps où une duchesse et une maréchale gageaient « deux éventails, six bouteilles d'eau de fleur d'orange et deux paires de gants de néroli » sur la question de savoir si les ambitieux sont avares ou prodigues [1], où Saint-Evremond dissertait sur le mot « vaste », il n'y a pas lieu d'être surpris qu'un homme curieux des petits mystères du cœur ait souhaité qu'on analysât en sa faveur deux passions qui l'intéressaient, d'autant plus qu'il se flattait d'éprouver l'une et qu'il était exposé à rencontrer l'autre. C'était encore, sous une forme un peu plus sévère que le dialogue de Perrault, une adaptation d'Aristote au goût du jour qu'il demandait à Costar.

« Crimen ingrati nihil est quam perspicacia quædam in causam beneficii collati : l'ingratitude n'est guère autre chose qu'une subtile et judicieuse réflexion sur le véritable motif du bienfait reçu [2]. » Tel est le texte du premier sermon de Costar et l'on se souvient que Pellisson avait déjà dit quelque chose d'analogue dans son *Remercîment à Monseigneur le Surintendant*. Costar observe judicieusement que la jactance du bienfaiteur est la cause la plus ordinaire du silence de l'obligé ; il note avec sagesse que la timidité fait plus de généreux que la générosité même et que cette bienfaisance contrainte, non plus que la prodigalité inconsidérée, n'inspire point la reconnaissance. C'est encore s'aliéner les cœurs que de gronder en donnant et de souffleter, pour ainsi dire, celui qu'on oblige. Ces fautes du bienfaiteur expliquent l'ingratitude, mais ne l'empêchent pas d'être appelée au tribunal des dieux. La reconnaissance est réglée par la raison et « le sage n'a que faire des efforts impétueux de l'amour ou du désir

1. *Lettres du chevalier de Méré*, Paris, libraires associés, 2 vol. in-12, 1689 ; lettre VIII, pp. 420-423. Méré, pris comme arbitre par Mme la duchesse de *** et Mme la maréchale de ***, s'en tirait par une subtile distinction.

2. Costar : *Lettre CCXXIX*, pp. 525 et suivantes.

pour se porter à son devoir. Il a dans sa volonté propre le principe de ses actions et il fait jouer ses ressorts naturels selon qu'il lui plaît sans l'ordre et la participation de l'appétit inférieur.» Pour « les pures intelligences, c'est assez de voir le bien où il est, pour le suivre courageusement partout où elles le voient. »

Ces maximes élevées, exprimées avec une certaine force oratoire, nous donneraient de Costar une opinion assez favorable et nous feraient quelque peu comprendre l'admiration qu'il avait inspirée à ses contemporains, si nous ne sentions à tout instant qu'un sage de l'antiquité, à demi caché dans la coulisse, les souffle toutes à l'auteur. On éprouve le même sentiment en lisant la « fidèle peinture » que Costar s'est proposé de tracer de la générosité[1]. Il a beau nous avertir qu'il n'a point eu besoin de chercher de « rares et curieuses connaissances dans ses livres », le soin qu'il prend d'alléguer Aristote dès les premiers mots nous avertit qu'il ne lui a pas semblé suffisant, pour tracer le portrait idéal de la générosité, de découvrir « la vive et féconde source des nobles et grandes actions » que Foucquet accomplit, « chaque jour ».

C'est une chose redoutable que l'érudition ! Étymologies et analogies, exemples historiques et littéraires, il n'est rien que Costar ne mette en œuvre pour définir le « Magnanime ». Le latin et l'espagnol, la Rome impériale et la France du XVIIe siècle, Plutarque, Lycurgue, Numa, Ferdinand d'Aragon, le conquérant mexicain Tlacaelec, le sire de Coucy, Frédéric de Saxe, la *Divine Comédie*, le Tasse avec Dante, Pline le jeune, Trajan et don Juan d'Autriche s'emploient à convaincre Foucquet que la générosité inséparable de la naissance, n'est autre chose que la modestie à l'égard des louanges, le mépris des injures, la clémence envers les vaincus, l'amabilité et

1. Costar : *Lettre CCCXXXV*, p. 890 et suivantes. Cette lettre ne remplit pas moins de vingt-sept pages, in-4.

l'amour de l'amitié. Aristote enfin est appelé de nouveau à l'aide et la paraphrase en neuf pages d'un chapitre de l'Ethique à Nicomaque conclut la démonstration. Qu'on ne dise plus après cela que N. Foucquet ne goûtait que les vers légers, les romans frivoles, les bluettes éphémères. Il connaissait Costar, quand il lui imposait ce travail, et il n'avait eu d'autre tort, en lui proposant cette matière, que de ne lui point « envoyer des mémoires sur ce qui se passoit dans son cœur. »

Foucquet voulait-il se reposer de cette lecture un peu lourde, il trouvait sous sa main un autre recueil formé par Brébeuf dans le dessein de le divertir[1] et où le poète de la *Pharsale*, renonçant à son emphase coutumière, se rappelait qu'il avait parodié Lucain et qu'il avait, dans les ruelles, joué le personnage de Voiture, quand il ne jouait pas celui de Cotin. Les *Poésies diverses* sont des œuvres de jeunesse[2] : elles appartiennent à un genre abandonné depuis par l'auteur et auquel il revient pour plaire à un homme, dont il a reçu des bienfaits, sans avoir eu jusqu'ici l'occasion de lui rendre publiquement ses devoirs. Les pièces sérieuses sont en petit nombre et il y a lieu de le regretter, car deux sont belles[3]. Mais il s'y trouve cent cinquante épigrammes, assez amusantes pour la plupart, sur une femme fardée[4]; d'autres sur une montre, sur le nez d'un buveur, sur toutes sortes de sujets[5] ; une requête assez étrange d'un valet de ser-

1. *Poésies diverses de M. de Brébeuf*, à Paris, chez A. de Sommaville, 1658, in-8.

2. Brébeuf lui-même dit de ce recueil : « La plupart des pièces qui le composent ayant été conçues en un temps où je n'étois pas capable de leur donner beaucoup d'ornement... » (*Dédicace à Mgr Foucquet*, p. IV.)

3. Voyez l'*Épitaphe de Pomponne* (feuillet non numéroté en tête du recueil) et une autre *Epitaphe* (p. 297). Il est vrai que cette dernière a été aussi attribuée à P. Corneille.

4. *La Gageure en cent cinquante épigrammes et madrigaux sur les femmes fardées*, pp. 57-186.

5. *Ibidem*, pp. 38-42, 50-52, 196, etc.

gent nommé Rat Écorché à M. le marquis de ***[1], des rondeaux, des vers à retourner, des bouts rimés. Le précieux a quelque chose ici qui sent la fréquentation de Cathos et de Madelon, nous revenons au perroquet de Mélinthe et, qui pis est, nous fréquentons Mascarille. Ne plaignez pas ce papillon qui est entré dans l'œil de Mlle ***:

« Il ne s'entend pas mal à choisir un cercueil[2]. »

Plaignez en revanche l'Amour que cette belle a voulu peindre, car elle n'aime que la copie et déteste l'original, si bien que tout « né » qu'il est « de ses yeux » et quoiqu' « il y fasse séjour », Cupidon, « maltraité par son cœur » n'est « qu'un pauvre enfant qui déplaît à sa mère[3]. » L'imprudent Brébeuf n'a pas songé que Molière n'était pas loin, lorsqu'il invitait à la retraite la fièvre de Mlle de S.

« Donc, dame la fièvre, sortez,
Sortez, dis-je, et vous hâtez
Et n'attendez pas votre reste...[4] »

ou, quand il s'écriait, comme le marquis de la comédie :

Au voleur ! au voleur ! au voleur ![5]

1. *La Gageure en cent cinquante épigrammes*, etc., pp. 298-302.
2. *Ibidem*, p. 52.
3. *Ibidem*, p. 41.
4. *Consultation en vers burlesques sur la fièvre de Mlle de S.*, pp. 205-219.
5. A Mesdemoiselles de R. pour M.

« Enfin, quoi que vous puissiez dire,
Belles, je ne vais plus chez vous,
Je sais ce que pèsent vos coups :
Il me suffit, je me retire,
Car il y fait trop chaud pour nous... »

« Quoi, belles, pour donner des lois
A ma franchise ravagée,
Pour mettre mon cœur aux abois,
Faut-il donc, toutes à la fois,
Vous mettre en bataille rangée ?... »

Comment celui qui se moquait si joliment des amoureux qui se croient poètes dès leur premier madrigal, qui dépeignait avec tant d'esprit « ces galants personnages du pays des grâces, de la complaisance et de la cajolerie » dont « les discours sentent aussi bon que la perruque[1] », pouvait-il sérieusement espérer plaire avec de pareilles pauvretés ? Je n'oserais cependant affirmer qu'il ait déplu : nous savons ce qu'écrivait N. Foucquet quatre années auparavant et quels hommages il recevait alors même des Loret, des Ménage, des Costar et des Jésuites.

« Aussi bien après ma défaite
Comment partager le butin ?
Pour une troupe si complète
Si bien apprise et si bien faite,
Mon cœur n'est pas un grand festin... »

1. *Les Œuvres de M. de Brébeuf*, Paris, J. Ribou, 1664, 2 in-12 : lettre L, p. 141. Il va même plus loin et les appelle « les corrupteurs de la poésie aussi bien que de l'éloquence. »

CHAPITRE X

LE THÉÂTRE.

I. — *Goût de Nicolas Foucquet pour les ouvrages dramatiques.* — Ce goût est celui du public. — Estime pour les comédiens. — Nombre des théâtres de Paris.
II. — *La comédie.* — Scarron : *Le Gardien de soi-même* (1655). — Toujours le burlesque tempéré.
III. — *La tragédie à la mode.* — La galanterie dans les tragédies du temps. — La cour se plaît à retrouver son image au théâtre. — Grand succès de Quinault.
IV. — *Quinault protégé de Foucquet.* — *La mort de Cyrus* (1656), dédiée à Mme Foucquet (1659). — *Le Feint Alcibiade* (1658), dédié au surintendant. — Pourquoi Quinault fut aimé de l'entourage de son protecteur.
V. — *Thomas et Pierre Corneille.* — Succès de Thomas dans le monde. — Il offre à Foucquet la *Mort de Commode* (1659). — Galimatias de l'épître dédicatoire. — Thomas Corneille « cornélien ». — Peut-être a-t-il contribué à faire rappeler son frère à la scène.
Pièces commandées par Foucquet. — Sujets proposés : *Œdipe* et *Camma*, peut-être *Stilicon.* — *Camma* et la *Galerie des femmes fortes* du père Le Moyne. — Heureux choix du surintendant.
Pourquoi Corneille a gâté le sujet d'*Œdipe.* — Un dialogue de Somaize au sujet d'*Œdipe.* — *Œdipe* et le Molinisme. — Grand succès de cette pièce. — Le roi fait appel aux services de Pierre Corneille.
Thomas Corneille plus que jamais « cornélien ».

De tous les ouvrages dont on pouvait offrir la dédicace au surintendant, il n'en était point qui pût lui être plus agréable qu'un poème dramatique. Outre qu'il aimait les vers plus que la prose[1], il partageait

1. Voyez ci-dessus chapitre V, p. 102, note 2.

trop les goûts du monde pour ne pas estimer le théâtre le plus exquis des régals littéraires.

Jamais en effet le goût des spectacles n'avait été aussi vif. Il ne se donnait point de grand repas qui ne fût suivi d'une représentation et, — preuve certaine de l'engouement du public, — les troupes d'acteurs se multipliaient en province et à Paris[1]. Il n'y avait à Paris en 1653 que deux salles de spectacle, l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, et le Petit-Bourbon, dans une galerie de l'hôtel du même nom : on en compte cinq en 1661[2] et les recettes toujours croissantes de la troupe de Molière prouvent assez que leur nombre même ne détermina pas précisément une crise théâtrale[3]. La profession de comédien n'était point tombée dans le décri, comme il arriva quelque temps après[4] : on se souvenait encore de la faveur que le cardinal de Richelieu avait accordée aux acteurs les plus fameux et le *Roman Comique* comme les comédies du temps montrent que les grands seigneurs ne dédaignaient pas de faire des avances à ceux qui leur procuraient leur plaisir favori.

1. Voyez notamment Valkenaër, *Mémoires sur Mme de Sévigné*, tome I, pp. 299 et 300 ; pp. 345-350 ; pp. 489-495 ; pp. 515-517 ; etc ,etc. Les frères Parfaict disent en parlant de l'année 1661 : « Voici l'année où Paris a eu le plus grand nombre de théâtres ouverts. » (*Histoire du Théâtre français depuis son origine jusqu'à présent*, tome IX, p. I).

2. *Gazette de Loret*, 1er janv. 1661. Frères Parfaict, *passage cité*.

3. *Registre de La Grange (1658-1685) publié par les soins de la comédie française*, Paris, Claye, 1876, in-4°.

4. Voyez E. Despois : *Le Théâtre françois sous Louis XIV*, p. 222 et la notice sur Molière dans l'édition de ses *Œuvres* (Hachette, in-8, tome X, p. 70).

II

A mesure que le public mondain prenait avec plus de passion le chemin du théâtre, le goût des spectateurs, se modifiant, entraînait une évolution de la littérature dramatique. La comédie plaisait plus qu'on ne l'avouait, moins cependant que la tragédie. Elle mêlait aux facéties du burlesque l'extravagance parfois heureuse des inventions espagnoles : remuante plutôt que vivante, bouffonne plutôt que spirituelle, intéressante malgré tout en dépit de ses invraisemblances et de ses charges [1].

Scarron, nous l'avons vu, fit agréer dès 1655 au surintendant une de ses comédies, non des meilleures certes, mais pourtant fort au-dessus du jugement qu'on en a fait jusqu'à nos jours : *Philippin ou le gardien de soi-même* [2]. C'est une fantaisie espagnole qui met en scène un valet fait prisonnier à la place de son maître, tenu pour lui en dépit de ses protestations, traité avec des égards auxquels il était loin d'être accoutumé, trivial et ridicule à souhait sous son déguisement de grand seigneur. On retrouverait

1. Voyez : Petit de Julleville : *Le Théâtre en France*, Paris, A. Colin, 1889, in-12 ; P. Morillot : *Scarron et le genre burlesque*, in-8°, Paris, 1888 ; G. Reynier : *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, Paris, Hachette, 1892, in-8° ; P. A. Brun : *Savinien de Cyrano Bergerac*, Paris, Colin, 1893, in-8° ; Frères Parfaict : *Histoire du théâtre français*, t. VIII et t. IX, etc., etc.

2. Paris, Sommaville, in-12, 1655. Achevé d'imprimer le 14 juillet. Les frères Parfaict l'estiment la plus mauvaise des pièces de Scarron. Ed. Fournier l'omet dans son édition du théâtre de Scarron (Laplace, Sanchez et Cie, 1879). P. Morillot (*Scarron et le genre burlesque*, Paris, Lecène et Oudin, 1888, in-8°) en parle avec plus de bienveillance et de justice. La pièce fut sans doute bien reçue du surintendant ; car, au printemps de l'année suivante, Scarron offrait à son frère l'abbé le *Marquis ridicule*, la dernière comédie qu'il ait fait représenter. (L'achevé d'imprimer de cette pièce est daté du 8 févr. 1656).

sans peine dans le théâtre de Molière des exemples de ces travestissements où le désaccord des mœurs et du costume est l'élément essentiel du comique. Quoique Scarron se soit attaché beaucoup plus à des plaisanteries accessoires et de rencontre qu'à celles qui devaient naître spontanément du contraste de l'homme et de l'habit, il fait rire pourtant et d'autant plus volontiers que dans cette œuvre comme dans toutes celles qu'il adresse au surintendant et à Mme Foucquet, il tempère le burlesque, évite la trivialité, conscient de la nécessité d'être sage pour plaire en un monde où la préciosité était la bienvenue [1].

1. Reconnaissons toutefois que le comique du *Marquis ridicule* offert à l'abbé Basile est d'un genre moins relevé. Le marquis Blaise Pol, qui se croit aimé de toutes les femmes, est un campagnard dans le genre de la Baguenodière et, s'il parle une langue plus correcte que la plupart des personnages de Scarron, il la parle avec moins de verve et de vérité. J'aime mieux Philippin naïf et rustique, sans descendre jamais aux grossièretés de don Japhet, et je partage tout à fait le sentiment de M. Morillot qui le préfère au Jodelet du *Valet Maître* de Th. Corneille.

III

Sans doute à la cour du surintendant, comme ailleurs, on était encore bien loin de la fameuse épuration du théâtre annoncée officiellement dès 1635 [1] et, en vérité, on ne pouvait guère obliger des poètes et des acteurs comiques à une correction de langage, de tenue et de mœurs qu'on n'observait pas toujours tant s'en faut dans la conversation et dans la vie. Mais en se montrant moins favorable à la comédie et à la farce qu'à la pastorale, qui retrouvait ses succès d'antan, et à une tragédie toute précieuse de langage et de sentiments, le public mondain préparait rapidement la vogue d'un genre édulcoré, afféte et pudibond dans les termes sinon dans les mœurs. « La cour de France, disent très justement les frères Parfaict, étoit devenue le modèle de la galanterie » et « les poètes saisissant cette circonstance, avoient cru devoir diminuer quelque chose de la sévérité de la tragédie pour en faire un spectacle plus riant [2]. » L'amour ou le jargon qui en tenait lieu s'établit en maître de la scène et la tragédie française devint, selon la remarque de La Bruyère, une longue série de conversations langoureuses « suivies à la vérité d'une dernière scène où les mutins n'entendent aucune raison et où, pour la bienséance, il y a enfin du sang répandu et quelque malheureux à qui il en coûte la vie. » La retraite de Corneille, en précipitant la ruine de l'héroïsme et du sublime, avait favorisé le triomphe de la galanterie et de la tendresse.

1. Riccoboni (*De la Réforme du Théâtre*, 1743, p. 311), parlant de Sganarelle, qui précisément fut joué chez Foucquet, y trouve des endroits trop libres « qu'on n'oseroit plus écrire de notre temps ».

2. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre français depuis son origine jusqu'à présent*, tome VIII, préface, p. I.

Nicolas Foucquet suivit le courant qui entraînait tous les esprits et les amenait à préférer aux horreurs d'une sombre scène les élégants et spirituels dialogues qui faisaient entendre aux oreilles du monde les propos que, dans la vie quotidienne, le monde recherchait et savourait par dessus tout. Les pensées profondes fatiguent, les sentiments violents troublent les cœurs et l'émotion que donnent les grandes beautés arrache en quelque sorte à l'existence réelle et fait oublier le souci de soi-même et des occupations qui nous asservissent. Mais quel besoin pouvait avoir cette société amoureuse d'elle-même et qui vivait dans les fêtes continuelles de se distraire de soi, de s'arracher à sa vie et de s'imposer la mâle contemplation des chefs-d'œuvre ? Combien il lui valait mieux ne point sortir du cercle que la joie semblait avoir tracé autour d'elle et, puisque l'heureuse fortune de la cour lui offrait Quinault tout à point pour remplacer Corneille, pourquoi ne serait-elle pas allée à Quinault avec des chuchotements admiratifs et des applaudissements étouffés sous des gants de néroli ?

IV

Quinault, chéri de la cour, fut le favori de Foucquet. On sait avec quel succès il avait débuté au théâtre, à l'âge de dix-huit ans, l'année même où le surintendant prenait possession de sa charge [1]. Trois ans ne s'étaient pas écoulés que déjà Quinault avait fait école. Des hommes, depuis longtemps en possession de la scène et bien venus du public, ne croyaient pouvoir conserver sa faveur qu'en suivant les traces de leur jeune rival. Aussi bien les *Rivales*, la *Généreuse Ingratitude*, la *Comédie sans Comédie*, le *Mariage de Cambyse*, malgré les protestations des envieux qui « prétendoient qu'un jeune homme ne pouvoit entendre le théâtre et qu'il n'y avoit point d'art ni de conduite dans ses pièces », avaient été d'incontestables succès [2]. Habile à profiter de ce qui pouvait soutenir sa vogue prodigieuse, Quinault s'était assuré de nouvelles chances de triomphe, en empruntant aux romans de M[lle] de Scudéry l'intrigue de ses dernières pièces. Ceux qui avaient lu avec transport le grand *Cyrus* le revoyaient avec plaisir sur la scène aussi puérilement amoureux et naïvement insensé [3].

1. Sa première pièce était *Les Rivales*, comédie. Voir la Vie de Philippe Quinault en tête de l'édition de ses œuvres de théâtre (Paris, Pierre Ribou, 1715, 5 in-12).

2. *Ibidem*, p. 7. « Il se fit dans ce temps-là, dit son biographe, une cabale de gens envieux de la réputation de Quinault qui décrièrent partout ses ouvrages. Bien loin d'en être découragé, il redoubla son application. »

3. Il meurt en parlant d'amour, si bien que ce récit de sa mort est vrai à la lettre :

« Dites-lui que je meurs... A ce mot tout de flamme,
Un funeste soupir a fait sortir son âme
Et l'amour encor même en ce dernier effort
A semblé dérober ce soupir à la mort. »

La *Mort de Cyrus*, représentée en 1656 et imprimée seulement en 1659, — marque assurée de son succès au théâtre, — fut dédiée à Mme la surintendante. En termes flatteurs, Quinault s'excusait de ne point importuner sa protectrice par l'interminable dénombrement de ses qualités [1]. Ajoutez qu'il était, au rapport de son biographe, fort honnête homme, adroit, insinuant, complaisant sans bassesse, prompt à dire du bien de tous, même des absents et, s'il se permettait la satire, c'était une satire si fine et si délicate qu'elle flattait même ceux qui en étaient les objets. Avec cela bien fait de sa personne, la taille haute, les yeux bleus et doux, les sourcils clairs, le front élevé, large et uni, le nez bien fait, la bouche agréable, la physionomie souriante et distinguée. Il se disait amoureux de toutes les femmes; mais c'était d'un amour si délicat et si discret qu'elles lui savaient un gré infini de ses complaisances et recherchaient sa conversation aussi aisée qu'agréable [2].

On devine l'accueil qu'on lui fit à la cour de Vaux. Il fut admis à répéter comme tant d'autres qu'il avait reçu des bienfaits sur lesquels on lui avait enjoint de garder le silence, mais qu'il lui était impossible de taire [3] Il commit consciencieusement la faute impardonnable de divulguer une estime et des faveurs qui ne faisaient pas moins la gloire de son bienfaiteur que la sienne propre et on la lui pardonna si bien qu'il ne tarda pas, en dédiant une nouvelle pièce, à la commettre de nouveau. Il eût pu dire comme son Odatirse que la gratitude pareille à l'amour « justifiait son crime en le faisant commettre [4]. »

1. « N'appréhendez pas toutefois, Madame, que je vous fasse ici rougir par le dénombrement de toutes les qualités qui vous font admirer avec justice... » *Dédicace de la Mort de Cyrus, tragédie*, Paris, A. Courbé, 1659, in-12.

2. Biographie citée en tête de l'édition de 1715, pp. 9-10. Né en 1635, Quinault n'avait guère plus de vingt ans au temps de la faveur de Foucquet.

3. *Dédicace de la Mort de Cyrus, in fine.*

4. *La Mort de Cyrus*, acte I, sc. V.

Le *Feint Alcibiade* avait eu l'honneur d'être joué (1658) devant le surintendant : Foucquet avait témoigné à l'auteur le plaisir que cette représentation lui causait[1]. Une pareille marque d'admiration appelait des éloges hyperboliques et Quinault n'en était pas avare le moins du monde : force fut donc à cette tragi-comédie d'emprunter « quelque chose de la gloire de cet illustre nom[2] » et de se présenter au public (1661) sous l'égide de son éminent approbateur. Entre temps le succès de *Stratonice* (1657), des *Coups de l'amour et de la fortune* (1658), d'*Agrippa roi d'Albe* (1660), et surtout d'*Amalasonthe* (1659) avaient d'ailleurs confirmé Quinault dans la réputation d'être le plus grand de tous ceux qui se donnaient alors au théâtre.

C'est à lui que M. de Lyonne, l'ami de Foucquet, s'adressait pour composer, sur le sujet de la négociation de la paix et du mariage du roi, une pastorale allégorique, *Lisis et Hespérie*, qui fut jouée au Louvre devant Leurs Majestés, le 9 décembre 1660[3]. Quinault avait donc atteint la fin qu'il se proposait. Comme il l'avait proclamé lui-même dans la *Comédie sans Comédie,* « le but du théâtre » n'était plus « de plaire au vulgaire ignorant. » Il ne destine plus, disait-il,

« Ses beautés sans égales
Qu'aux esprits éloignés et qu'aux âmes royales
Est-il honneur plus grand que d'avoir quelquefois
Le bien d'être agréable au plus fameux des rois,
De mêler quelque joie aux importantes peines
De la plus vertueuse et plus grande des reines,
Et de donner relâche aux soins laborieux

1. *Dédicace du Feint Alcibiade, comédie,* Paris, A. Courbé, 1661, in-12.
2. *Ibidem.*
3. *Biographie citée,* p. 8. Ajoutez que Mazarin offrant à la reine Christine un dîner à Petit Bourg, fait jouer chez lui le même jour *Amalasonthe* (*Gazette de Loret,* 1er déc. 1657).

Du plus brillant esprit qui soit dessous les cieux,
D'un ministre animé d'une âme peu commune
Et grand par sa vertu plus que par sa fortune ?[1] »

Ces vers qui, sans doute faisaient allusion à Mazarin, pouvaient sans difficulté être appliqués au surintendant. Quinault les ravissait l'un et l'autre[2], mais il charmait tout spécialement le dernier. Quel plaisir pour le héros de la *Clélie* de saluer et d'applaudir sur la scène les Cyrus, les Thomiris, les Clodomante et les Clidarice ! Quelle joie d'y voir transporter ce qu'il admirait chez Brébeuf, chez Perrault, chez Acante et chez Sapho ! C'étaient les mêmes distinctions savantes de casuistique amoureuse : les fautes innocentes de la passion, les vérités qui trompent sans être des mensonges[3], les aveux ambigus qui posent d'insolubles énigmes aux amants infortunés[4], des cas de conscience si étranges[5] que l'histoire de l'humanité n'en offre point de pareils. Çà et là comme

1. Vers de la *Comédie sans Comédie*, débités par l'acteur La Roque (éd. de 1715, tome I, p. 273).

2. Je ne sais pourtant si Mazarin goûtait fort cet Odatirse qui, dans la mort de Cyrus, déclare à la reine Thomiris qu'il ne la combat qu'à cause de son amant et, peut-être qu'il trouvait fort audacieuse cette apologie de la Fronde :

« Votre amour vous trahit, et lorsque je conspire
C'est contre votre amour, non contre votre empire,
Et, sans être infidèle à Votre Majesté,
C'est contre Cyrus seul que je suis révolté. »

En dépit de cette hardiesse passagère, Quinault n'en était pas moins une sorte de poète officiel et, par là même, il se recommandait à Foucquet.

3. *La Mort de Cyrus*, acte I, scène II.

4. *La Mort de Cyrus*, acte I, scène I.

5. *La Mort de Cyrus*, acte IV, scène VI. Inutile de dire que toute cette métaphysique amoureuse plaisait beaucoup. Boursault, qui admira la société de Vaux, sans peut-être y pénétrer, se fait l'écho du monde quand il écrit (1er août 1665) :

« Il conjugue *Amo* galamment
Jamais auteur, hormis lui-même
N'a dit tant de fois : « Je vous aime. »
Et de plus, selon le goût mien,
On ne l'a jamais dit si bien. »

un souvenir[1] et presque une parodie[2] de Corneille ou comme un avant-goût un peu sucré de Racine[3]. C'étaient, pour le plaisir des yeux, des femmes travesties en cavaliers et laissant, dès la première scène, deviner aux spectateurs le secret qu'on cache soigneusement aux personnages ; c'étaient les ruses de l'amour, ses marches, ses contre-marches savantes, toute la tactique timide et hardie à la fois d'une femme qui aime et veut, sans l'avouer, faire partager sa passion[4]. C'était enfin un style affecté sans doute et mignard, mais d'une harmonie et d'une précision soutenue, languissante parfois, délicat toujours, et, quand l'auteur consentait à être simple, véritablement exquis[5].

1. *Le Feint Alcibiade*, acte I, scène III.
2. *Cyrus*, acte II, scène III.
3. *Cyrus*, acte I, scène V ; acte V, scène V.
4. Telle est l'intrigue du *Feint Alcibiade*.
5. Voyez par exemple la deuxième scène de l'acte II du *Feint Alcibiade*.

V

Depuis que Pierre Corneille semblait avoir renoncé au théâtre, son frère, malgré d'éclatants succès dans la comédie, songeait à recueillir la part la plus riche de l'héritage fraternel : il osait lui succéder dans le genre tragique[1]. De fait, les représentations triomphantes de *Timocrate* légitimaient en apparence son audace. Le roi, Monsieur, les princes du sang, impatients de connaître la pièce, ne pouvaient attendre qu'elle fût jouée à la cour et l'allaient voir sur le théâtre du Marais[2]. Le jeune roi se faisait présenter Thomas Corneille, le complimentait en termes flatteurs et, pendant six mois, *Timocrate*, approuvé par le roi, célébré par la cour, admiré par la ville, faisait de telles recettes que les comédiens, las de le jouer, ne pouvaient se décider à lui faire quitter l'affiche et que la troupe de Bourgogne, jalouse de celle du Marais, entreprenait de donner comme elle le chef-d'œuvre incomparable, sans parvenir à la surpasser[3]. Thomas Corneille cependant ne se laissait pas éblouir. Il savait à quels goûts passagers il devait sa vogue et ce triomphateur se plaignait de « l'injuste caprice » du public, qui ne sait pas toujours distinguer « les faux brillants des véritables beautés »[4].

Mais, tout en condamnant à part lui le goût pré-

1. Gustave Reynier : *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, Paris, Hachette, 1892, in-8, p. 14.

2. *Gazette de Loret*, 16 déc. 1656.

3. Voyez tous ces faits tirés des récits de de Boze, de l'abbé Desfontaines, du *Mercure* de Visé (janv. 1710) dans l'étude de M. G. Reynier, pp. 14-18.

4. Dédicace de *Timocrate*.

cieux, il ne négligeait rien pour entretenir l'enthousiasme des Précieuses. Comme Quinault, il empruntait aux romans ses sujets de tragédie : *Timocrate* devait sa naissance à l'histoire d'Alcamène et de Mélanippe, épisode de la *Cléopâtre* de La Calprenède.' *Bérenice*, qui lui succéda, avait encore coûté moins de peine à son auteur : il l'avait trouvée toute prête à paraître sur la scène dans le douzième volume du *Grand Cyrus*. Timarète et Sésostris, le berger et la bergère de Mlle de Scudéry, n'avaient qu'à changer de costume pour devenir en un instant Philoxène et sa maîtresse[1].

En vérité Thomas Corneille ne pouvait mieux faire que d'offrir la dédicace de ses pièces aux amies de Cléonime et de Sapho. La marquise de Fiesque, belle-sœur de Mme de Piennes, amie de Mme Foucquet ; la comtesse de Noailles, sœur de cette Mme Tambonneau, qui fréquentait chez Madeleine de Scudéry et chez Mme du Plessis Bellière, partagèrent avec le duc de Guise les honneurs des épîtres dédicatoires.

Les goûts, les relations, les succès de Thomas Corneille, tout le destinait à être protégé du surintendant. Une occasion se présenta de faire offrande agréable et de témoigner son zèle. La *Mort de Commode* représentée sur le théâtre du Marais, sans atteindre à la fortune extraordinaire de *Timocrate*, confirma cependant sa réputation. Le roi et la cour se dérangèrent encore pour cette pièce et, non contents d'avoir assisté à ce spectacle, le firent donner plusieurs fois au Louvre[2]. Ce fut l'œuvre que Th. Corneille choisit pour faire sa cour au surintendant (1658). Déjà N. Foucquet l'avait invité à lui rendre cet hommage qu'aucun des écrivains qu'il invitait n'avait garde de lui refuser. Des « ordres favorables » avaient

1. Gustave Reynier : *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, Paris, Hachette, 1892, in-8, p. 127.
2. De Visé · *Mercure*, janv. 1710.

prévenu les intentions de l'auteur et lui « avaient fait un devoir absolu » d'un « désir » qu'il avait regardé jusqu'alors comme « téméraire »[1]. Ces ordres, accompagnés d'un présent, enchaînaient une liberté qui soupirait après les fers et, galamment et longuement, Th. Corneille faisait, dans une interminable épître dédicatoire, l'aveu de ses sentiments.

« Ainsi, Monseigneur, je puis dire en quelque sorte que vous m'avez ôté en me donnant et j'ai droit de me plaindre de ces généreuses marques de votre estime qui semblent corrompre la juste sincérité de mes sentiments. Vous ne pouviez sans doute m'en accorder de plus glorieuses que ce qu'il vous a plu de résoudre en ma faveur, avant même que j'eusse l'honneur d'être connu de vous; mais aussi vous ne pouviez rien faire de plus dangereux pour moi. Je voulois m'offrir et vous m'avez attiré et, si je trouve de signalés avantages dans l'obligeante nécessité que vous m'imposez, elle m'en fait perdre un encore plus considérable, puisqu'elle ne me laisse plus en pouvoir de vous témoigner qu'une passion aussi désintéressée que respectueuse m'attachoit à vous. C'est une chose dont la nouveauté surprendra, que vous me réduisiez à murmurer de vos bienfaits dans un siècle où quelques éloges infructueux sont presque toujours la récompense des veilles les plus laborieuses et des travaux les plus assidus; mais vous faites bien plus, Monseigneur, et comme si c'étoit peu pour vous que les grâces, que vous avez répandues sur moi, n'aient laissé aucune liberté d'agir aux purs mouvements de mon âme, vous semblez m'envier jusqu'à la douceur de ne pouvoir assez justifier qu'on n'y sauroit être plus sensible[2]. »

Lorsque l'abbé de Pure eut connaissance de cette page de son ami, il dut s'avouer à lui-même qu'il

1. Th. Corneille : *La mort de Commode, tragédie*, Rouen, L. Maury pour A. Courbé et G. de Luynes, 1659, in-12, dédicace.
2. *Ibidem*.

n'avait jamais si bien abusé de la rhétorique et qu'il devait raisonnablement renoncer à la palme du Phœbus [1].

La pièce qu'offrait Thomas Corneille avait du moins le mérite d'un caractère un peu plus viril que toutes celles qu'on applaudissait dans le même temps. Sans doute on n'y trouve pas moins de tendresse que dans celles de Quinault; mais, outre que la simplicité du style contraste avec le galimatias de la préface, il s'y mêle plus de politique et d'histoire et l'œuvre est en somme plus digne que ses aînées d'un frère cadet de Corneille. L'auteur de *Cinna*, le futur auteur d'*Othon*, eût volontiers traité un pareil sujet et il n'est pas interdit de s'imaginer, qu'ayant renoncé pour le moment à écrire lui-même, il suggéra à son frère l'idée d'un drame dont la matière lui agréait. Quelque analogie entre Helvie et Emilie, la sombre énergie de Lætus, d'Electus et de Marcia, les couleurs odieuses dont est peint Commode, tout cela est dans la manière de Pierre et, comme on l'a dit avec esprit, tout cela est « cornélien » [2]. Au reste Thomas tenait cette habitude de son frère de n'épuiser jamais la fortune d'un genre et, après avoir, sur les traces de Scarron, puis de Quinault, conquis les suffrages des spectateurs, il allait, ayant tenté d'être un vrai Corneille, marcher bientôt sur les pas de Racine et de Molière.

La *Mort de Commode* contribua-t-elle à faire naître dans l'esprit du surintendant le désir de voir quelque chose de la main de M. Corneille l'aîné ? Les belles scènes où Lætus et Helvie défient le tyran et redisent, après les Romains d'Horace et de Cinna, que :

« La crainte ne peut rien sur une âme romaine »,

1. L'amitié de l'abbé de Pure et de Th. Corneille a été récemment mise en lumière. Voyez d'ailleurs trois lettres de l'abbé dans les *Œuvres de P. et Th. Corneille*, éd. Lahure, t. V, p. 570. Elles sont toutes trois de 1658 et 1659.

2. Voyez G. Reynier : *Th. Corneille*, 2e partie, ch. III. *Les Tragédies cornéliennes.*

lui inspirèrent-elles l'envie d'entendre de nouveau sur la scène quelque héros de la façon du maître? Je n'oserais l'affirmer; mais je remarque que les efforts de Foucquet pour ramener au théâtre Pierre Corneille suivirent de près les représentations de *Commode*. Ces représentations eurent lieu en 1657 et le mois de mars de 1658 ne s'était pas écoulé, sans que le grand Corneille eût éprouvé les bienfaits du surintendant.

Ce qui est certain, c'est que Pellisson admirait Corneille. Dès le jour où le surintendant lui avait donné les premières marques de sa bienveillance, en faisant à Mlle de Scudéry, sur sa recommandation, un présent considérable, il s'était juré qu'au premier rang de ceux qui célébreraient leur bienfaiteur, Pierre Corneille serait placé [1]. Il profita d'un voyage que le poète fit à Paris. Un dimanche, jour où le surintendant recevait volontiers les gens de lettres, il reçut Corneille. Flatté de son estime, enchanté de son accueil, le poète fit demander, par l'intermédiaire de Pellisson, une autre audience pour prendre congé et, sans doute aussi, pour obtenir confirmation des

1. Il fait dire au *Siècle* que pour remercier Foucquet, il se sert « du premier venu » c'est-à-dire de lui, Pellisson :

« Mais lorsque le fameux Corneille
Dira ta vertu non pareille,
Que j'emploierai la docte main
De l'héroïque Chapelain,
Quand l'illustre pasteur de Vence (Godeau)
Chantera ta magnificence,
Quand je la ferai sonner haut
Dans la bouche du grand Gombauld,
Gombauld au style incomparable,
Qui ne fait rien de périssable,
De quel héros du temps passé
Ne sera le nom effacé,
Quels rois ne porteront envie
A l'éclat de ta belle vie? »

(Bibl. de La Rochelle, ms. 672, fol. 86, v°) Pellisson avait à cœur de réparer la peine qu'il avait causée involontairement à P. Corneille, en racontant les difficultés qu'il avait éprouvées pour être admis à l'Académie française. (*Lettres de Guy Patin*, éd. R. Parise, tome III, pp. 13-14. A. Falconet, 21 oct. 1653).

espérances que la première visite lui avait fait concevoir. Le surintendant voulut voir quelques vers de lui, court portrait qu'il avait tracé de lui-même, peu de temps avant le rondeau sur le *Cid* (1637).

Enfin, dans le courant de l'été 1658, N. Foucquet donna ses ordres. Il encourageait le poète à ne plus se défier de son âge, à ne plus craindre l'ingratitude de son siècle et à renoncer à sa paresse en faveur de l'estime qu'on avait pour lui. Le poète ne se fit pas trop prier et répondit, comme on sait, par une épître enthousiaste aux propositions de son protecteur qui, en cette occasion, négocia, on l'a répété maintes fois, en véritable surintendant.

Foucquet avait fait choix de trois sujets : *Œdipe*, *Camma* et, assure-t-on, *Stilicon* [1]. Pierre s'arrêta au premier, Thomas se réserva les deux autres. Quelles raisons avaient porté N. Foucquet à faire ces choix ? Quoiqu'on ne puisse les indiquer avec certitude, il n'est cependant pas interdit de hasarder quelques hypothèses. Le grand nom de Sophocle, le parallèle que, dès le XVII[e] siècle et dans l'entourage même de Foucquet, on établissait entre le grand tragique grec et le grand tragique français, peut-être aussi ce goût du mystère et de l'énigme que nous avons signalé, la curiosité de savoir comment un moderne rajeunirait et accommoderait à la mode du jour l'antique et sombre légende peuvent avoir déterminé le premier. Si l'on admet que le surintendant ait conseillé *Stilicon*, on est en droit de penser que cet infatigable lecteur avait lu Claudien en un temps où Claudien était estimé bien audessus de sa valeur. A l'égard de *Camma*, sans remonter jusqu'à Plutarque ou à Polyen, que Fouc-

1. Fontenelle ne nomme que *Camma* et *Œdipe*. Mais Picot (*Bibliographie Cornélienne*, Paris, A. Fontaine, 1876, in-8°, p. 83) pense que le troisième sujet était *Stilicon*. Il s'appuie sur un passage de Loret qui établit une certaine parenté entre *Œdipe* et *Stilicon*. La chose est possible ; mais il se peut aussi que Loret ait seulement voulu dire que *Stilicon* et *Œdipe* étaient les œuvres des deux frères.

quet pouvait connaître, je ne crois pas me tromper en indiquant, comme l'inspirateur de ce choix, le père Le Moyne.

Le père était, nous l'avons vu, des courtisans du ministre. Très répandu dans le monde, il avait conquis partout les suffrages des femmes par l'estime qu'il avait toujours témoignée pour elles : elles lui savaient gré d'avoir donné dans sa *Galerie des Femmes fortes* « une illustre démonstration de leur capacité », mettant les Rambouillet et leurs émules sur le même plan que les héroïnes antiques. Cette précieuse *Galerie* était entre toutes les mains[1]. Mieux encore la maréchale de La Meilleraie avait fait peindre par Claude Vignon et par Simon Vouet, dans son oratoire de l'Arsenal, les plus fameuses d'entre celles que le jésuite avait célébrées : elle-même y figurait sous les traits de Marie Stuart et Foucquet, ami du père Le Moyne et du maréchal, avait lu le livre sans doute et apparemment connaissait les belles peintures[2].

Quoi qu'il en soit, ce triple choix faisait le plus grand honneur à sa connaissance des choses dramatiques. Sans parler d'*Œdipe*, le plus merveilleux sujet qui ait jamais été offert à un poète de théâtre, quel intérêt ne présentaient pas les deux derniers ? L'étrange destinée de *Stilicon*, ses victoires, sa haute fortune, ses complots et sa chute, tant de génie et d'ambition, de mérite et de perfidie dans un même homme pouvaient attirer les regards d'un connaisseur et remplir la scène par le large développement d'un

1. « Aucun ouvrage du père Le Moyne n'a été aussi répandu que sa *Galerie des femmes fortes.* » (Le Père Chérot : *Étude sur le Père Le Moyne*, p. 206). L'ouvrage était dans la bibliothèque de Foucquet. (*Inventaire*, p. 50. B. N. ms. fr. 4.938).

2. Le Père Chérot : *ouvrage cité*, pp. 206-207. Ajoutons que dans le cabinet de la reine à Richelieu étaient peintes Judith, Esther, Sémiramis, Artémise, Cléopâtre, Sophonisbe, une partie de la Galerie du père Le Moyne. (De Chennevières Pointel : *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux*, Paris, Dumoulin, 1850, tome II, p. 303).

grand caractère tragique et par la succession émouvante des plus étonnantes aventures. Pour cette *Camma*, « dont la vertu donna de la jalousie à la fortune, » et qui sut, « avant d'écouter l'ombre sanglante » de son mari qui l'appelait, faire boire à son amant sacrilège « la mort et la punition de son crime[1] », ne méritait-elle pas mieux que les éloges ampoulés de l'auteur de la *Galerie* et n'était-ce pas rendre justice à sa vertu que de la recommander aux deux Corneille ?

On était en droit de s'attendre, en voyant Pierre choisir le sujet d'*Œdipe*, à quelque drame puissant et serré où la volonté opiniâtre des héros, se créant à elle-même d'insurmontables dangers, finirait par succomber dans une lutte désespérée contre le destin ? Chose curieuse : le poète français qui sut le mieux mettre en lumière la puissance raisonnante de la passion, ses égarements entêtés et irrémédiables, ne comprit nullement ce qui fait l'intérêt vital du drame de Sophocle. Son *Discours de la tragédie et des moyens de la traiter selon le vraisemblable et le nécessaire* montre qu'il n'entre bien ni dans le caractère d'Œdipe ni dans les intentions du poète grec. On voit qu'il lui est impossible de s'expliquer d'où vient qu'Aristote fait tant de cas de cette tragédie et que tous ses efforts sont superflus pour reconnaître au drame les mérites que le critique grec lui attribue. Ni l'orgueil, ni les violences d'Œdipe ne sont coupables à ses yeux[2] et il se rend si peu compte du rôle

1. Le Père Le Moyne : *Galerie des femmes fortes*, Paris, de Sommaville, 1648, in-fol., Ire partie, pp. 141-143. Cette histoire suggère à Le Moyne des réflexions morales sur cette question : « Pourquoi l'amour conjugal est plus fidèle du côté de la femme que du côté de l'homme. » Il donne entre autres raisons « l'humidité du tempérament de la femme. » On verra plus loin (Chapitre XIII), combien ces explications étaient du goût de l'entourage de Foucquet.

2. Œdipe, dit-il, « ne me semble faire aucune faute, bien qu'il tue son père, parce qu'il ne le connoît pas et qu'il ne fait que disputer le chemin en homme de cœur contre un inconnu qui l'attaque avec avantage. Néanmoins comme la signification du mot ἁμάρτημα peut

de la fatalité que l'arrivée du messager de Corinthe lui paraît invraisemblable et maladroite[1]. C'étaient de fâcheuses conditions sans doute pour entreprendre de rivaliser avec le plus parfait des tragiques d'Athènes sur le sujet qui l'avait, au témoignage de l'antiquité, le mieux inspiré.

D'autre part, désireux de faire jouer sa pièce avant le carnaval, pour profiter de la saison où l'on réalisait les meilleures recettes, Corneille ne prit pas le temps nécessaire pour donner à son ouvrage un mérite durable[2].

Enfin ce qui acheva de perdre Corneille, ce fut la considération de celui qui l'invitait à reparaître sur la scène et l'opinion de ceux et de celles, que par là même, il était assuré d'avoir pour spectateurs. Il ne pouvait oublier le froid accueil fait à *Polyeucte* par l'hôtel de Rambouillet et, se retrouvant en présence d'un monde inaccessible à l'intelligence des suprêmes beautés, il crut devoir, comme il l'a reconnu lui-même, donner quelque chose « à la délicatesse de ces dames. »

De là tant de concessions puériles au goût du jour. Il avait toujours craint de sentir sa province et cette crainte qu'il formulait en 1644[3], il devait la ressentir

s'étendre à une simple erreur de méconnaissance, telle qu'étoit la sienne, admettons-le avec ce philosophe, bien que je ne puisse voir quelle passion il nous donne à purger, ni de quoi nous pouvons nous corriger sur son exemple. »

1. Il « semble tomber des nues par miracle en un temps où les acteurs ne sauroient par où en prendre, ni quelle posture tenir s'il arrivoit une heure plus tard. » (*Discours du poème dramatique*).

2. Corneille (*Avis au lecteur*) avoue qu'*Œdipe* fut un ouvrage de deux mois. « Il semble, dit à ce propos Voltaire, que Foucquet ait commandé à Corneille une tragédie pour lui être vendue dans deux mois, comme on commande un habit à un tailleur ou une table à un menuisier ». (*Remarques sur l'avis au lecteur*, éd. de 1764, p. 16.) La pièce ayant été jouée à la fin de janvier et au commencement de février, il est probable que Corneille avait en effet bien pris son temps pour qu'elle parût avant le carnaval. (Voyez *Notice sur Œdipe*, éd. des Grands Écrivains, tome VI, p. 104). La pièce obtint un privilège le 10 février 1659. L'achevé d'imprimer est du 26 mars.

3. Avis au lecteur en tête de ses *Œuvres*, 1re partie, éditions de 1644 à 1657.

bien davantage en 1659, après sept ans d'un exil volontaire à Rouen. Il tenait à obtenir un succès d'argent et un succès d'actualité. Il voulait montrer qu'il ne le cédait point à Quinault dans l'art de débiter des galanteries et quoique Garibalde et Unulphe ne se fussent pas mal acquittés de parler jargon en *Pertharite*[1], il sentait bien que des héros comme Grimoald dont Edvige disait avec raison:

« Il lui faut obéir tout amoureux qu'il est
Et vouloir ce qu'il veut, quand et comme il lui plaît »,

ne seraient pas bien venus des autoritaires souveraines du royaume de Tendre [2]. De là Thésée et Dircé et leur fade intrigue et cette langue alambiquée, dont les hommes d'un goût sain se moquaient avec raison; mais qui ravissaient la presque totalité des contemporains.

Mlle Lanquelts et Mlle d'Espagny avaient raison quand elles prétendaient démontrer à M. Foucault que le *Criminel Innocent* de Cléocrite l'aîné était dans leur manière et dans leur style[3]. Lorsque Corneille

1. Voyez par exemple les propos d'Unulphe dans la scène première du premier acte et ceux de Garibalde, acte II, scènes I et II. Que de feux, de flammes, de guérisons, de maladies et de captivités !

2. Grimoald jargonne bien un peu. (Voyez par ex., acte II, scène IV, la tirade :

« Je vais mourir, Unulphe... »)

Mais il montre en amour une impatience qui dut fort scandaliser les émules de Montausier. « Ce qu'il veut » c'est un prompt mariage qui vienne non après les autres aventures, mais aussitôt la promesse faite, sans quoi il porte « ses feux » à un autre objet. La Ve scène du IVe acte, dont Racine s'est tant souvenu, montre l'énergie farouche de ce personnage.

3. On sait que, au mot Emilie, Somaize, dans son *Dictionnaire des Précieuses*, éd. Livet, tome I, p. 85, raconte la visite que Mlle Espagny (Emilie) et Mlle Lanquelts (Léosthène) reçurent de M. Foucault (Félix) et que ces deux précieuses entreprirent de démontrer à leur visiteur que P. Corneille était des leurs. Cependant ce qui est vrai d'*Œdipe* ne l'est peut-être pas de tout le théâtre de Corneille et je ne puis être du sentiment de M. Brunetière quand il écrit : « Il (Corneille) tient à bon droit, dans le *Grand Dictionnaire des Précieuses*

nommait l'amour le partisan sincère des plus chers désirs, quand il évoquait une ombre chérie avec fureur [1], ou, quand pour marquer la constance de son héros, il lui faisait dire :

« La surprenante horreur de cet accablement
Ne coûte à ma grande âme aucun égarement [2] »,

il donnait autant que personne dans le travers à la mode, il allait plus loin que les Scudéry et les Pellisson, il exagérait les goûts de la société de Vaux, il grossissait spontanément les rangs de ceux et de celles qu'allait « diffamer » Molière.

En même temps il faisait sa cour au surintendant, en intervenant dans la querelle de Port-Royal et des Jésuites. Toujours attaché à ses maîtres, auxquels il ne cessa de témoigner sa reconnaissance, adepte fervent du molinisme dont il avait exposé dans *Polyeucte* la théorie de la grâce, il satisfaisait à la fois ses sentiments personnels et les désirs intimes du surintendant, quand il prêtait à Thésée la protestation fameuse par laquelle, arrachant l'âme à l'esclavage du « fatalisme janséniste », il la proclamait responsable et libre sans préjudice de la toute puissance divine [3].

de Bodeau de Somaize une place considérable, une place d'honneur et il y est appelé « le plus grand homme qui ait jamais écrit des jeux du cirque. » C'est la note juste ; et, qu'on l'étudie dans les comédies de sa jeunesse : *Mélite*, la *Veuve*, la *Galerie du Palais* ou dans les chefs-d'œuvre de sa maturité, la plus grande préoccupation de Corneille a été de gagner le suffrage des Précieuses. » (*Manuel de l'Histoire de la littérature française*, l. II, ch. II, p. 131-132). Il me semble au contraire que si telle eût été sa préoccupation constante, il eût fait plus d'*Œdipes* que de *Polyeuctes*.

1. « Pourquoi voulez-vous que nous ne disions pas *terriblement beau* pour dire extraordinairement beau, puisqu'il met bien une ombre chérie avec *fureur* pour dire avec tendresse ou si vous voulez avec emportement ? » Ainsi parle Emilie dans le dialogue de Somaize.

2. Voyez encore le commentaire d'Emilie :

« Il faudrait être bien obstiné pour dire que nous faisons des façons de parler bizarres et inouïes, après ces deux vers qui ne signifient rien, sinon que celui dont Cléocrite (Corneille) parle en cet endroit ne s'effrayoit point à la vue d'un malheur. »

3. Sainte-Beuve qui soutient que « Corneille est de Port-Royal par

On sait quel fut le succès éclatant d'*Œdipe*. Les vieillards du temps de La Bruyère s'en souvenaient encore et chérissaient ce souvenir, inséparable du souvenir de leur jeunesse.

Le roi vint voir la pièce avec une suite nombreuse et il donna à Corneille des marques *solides* de son estime [1]. Il acheva l'œuvre de Foucquet. Il obligea le poète à se consacrer pour quelques années tout entier à son service. La *Toison d'Or* destinée à embellir les fêtes du mariage royal, mêlée de musique, soutenue de machines merveilleuses pour le temps, et qui attirait la foule, après avoir ravi les hôtes du marquis de Sourdeac au Neubourg, est née de là [2]. Foucquet qui, après avoir conquis La Fontaine, l'employait à célébrer le monarque et sa famille, dut être heureux de ce résultat. Il était bon que le poète, dont il avait ressuscité l'énergie, consacrât sa verve renaissante à grossir le nombre de ceux qui, en parlant au roi de son ministre, lui faisaient

Polyeucte » (*Port-Royal*, tome I, p. 124) reconnait qu'*Œdipe* n'est pas d'un *Augustinien* (*Ibid.*, tome I, p. 174-175). En réalité Corneille est moliniste dans les deux pièces, mais il est plus explicite encore dans la fameuse tirade d'*Œdipe*. Voyez la démonstration très solide de M. Hémon. (*Cours de Littérature*, tome IX, *Pascal*, 2e partie, les *Provinciales*. Paris, Delagrave, in-12, p. 3-4).

1. Loret : *Muse historique* du 25 janv. 1659 annonce la première représentation qui eut lieu la veille, c'est-à-dire le vendredi 24. Il constate le succès, proclame l'œuvre « inimitable » et ne s'étonne pas de sa beauté ; car, dit-il,

« Le divin Corneille l'a faite. »

Le 9 février, il relate la présence du roi à l'hôtel de Bourgogne.

« On joue à l'hôtel de Bourgogne
Ce poème rare et nouveau...
Devant le roi, notre cher sire,
Attiré par le bruit qu'a fait
Un ouvrage grand et parfait. »

Voyez encore la *Gazette* de Renaudot du 15 février et celle de Loret du même jour. Corneille dans l'*Avis au Lecteur*, en tête d'*Œdipe*, témoigne qu'il a reçu les libéralités du roi, à cette occasion. (*Œuvres*. éd. Hachette, Paris, 1862, in-8, t. VI, p. 101). L'acteur Floridor contribua à ce succès. (*Gazette* de Loret du 15 févr. 1659).

2. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre*, tome IX, p. 34. La pièce fut représentée sur le théâtre du Marais vers le 15 février 1661.

entendre combien il avait le goût du beau et le désir de lui plaire.

La préciosité même, qui avait gâté *Œdipe* ne fut pas toute funeste à Corneille. Elle lui fit faire réflexion que l'usage, « tyran sans raison », gouvernait la langue française « cette reine » qui aime à « changer d'équipage et de couleurs ». Plus d'un remaniement heureux, plus d'une retouche adroite faite à ses œuvres antérieures, dont il préparait une réédition, furent sans doute le résultat de cette rentrée de P. Corneille dans le monde, entrevue rapide avec la société parisienne qui lui permit de constater les progrès de la langue française, en même temps qu'il déplorait et subissait les effets de la corruption du goût.

Cependant que P. Corneille s'essayait à satisfaire tous les caprices de la mode, son frère, par une contraire fantaisie, s'attachait de plus en plus à reproduire la première manière de son aîné. *Stilicon* et *Camma* sont des pièces de la même veine que la *Mort de Commode*. La « vérité héroïque » qu'il avait outragée dans ses tragédies romanesques, respectée maintenant par lui, donnait à ses œuvres nouvelles un caractère de grandeur qui contrastait singulièrement avec les fadaises du jour. Lorsqu'il peignait dans *Stilicon* l'amour paternel faisant d'un héros un perfide et qu'il opposait à l'âme ambitieuse du vainqueur d'Alaric et de Radagaise, la magnanimité d'Honorius, Th. Corneille se montrait digne de sa naissance. Il était heureusement inspiré quand, mettant en scène cette Camma qui fait songer à la fois à l'épouse d'Hector et à la veuve de Chresphonte, il étalait des situations hautement tragiques, puis suspendait le dénouement avec une habileté qui rappelle l'auteur des trois premiers actes d'*Horace* et du cinquième acte de *Rodogune* [1].

1. Fontenelle (*Œuvres*, Paris, 1742, tome III, *Réflexion XXII sur la Poétique du Théâtre*) loue avec raison la conduite et le dénouement

Ici encore la mode, non moins que N. Foucquet, avait fait son œuvre : la première représentation d'*Œdipe* eut lieu le 24 janvier 1659 ; la première de *Stilicon*, le 27 janvier 1660 [1] et celle de *Camma*, le 28 janvier de l'année suivante [2]. Entre *Œdipe* et *Stilicon*, il y a les *Précieuses* jouées en novembre 1659 et accompagnées des reprises de *Cinna*, du *Cid*, d'*Horace* et de *Rodogune*.

de cette pièce. Voyez également les frères Parfaict : *Hist. du Théâtre français*, tome IX, p. 9-11.

1. Loret : *Gazette* du 31 janv., tome III, p. 162. Lors des fêtes en l'honneur de la paix on donna une représentation gratuite de *Stilicon* avec le concours de Floridor et de sa troupe. (Loret. *Gazette* du 21 févr. 1660).

2. Loret : *Gazette* du 29 janv. 1661.

CHAPITRE XI

LE THÉÂTRE (*suite*).

I. — *Boisrobert*. — Jalousie de Boisrobert à l'égard de Th. Corneille. — Remarques de Somaize sur la *Théodore* de Boisrobert. — Allusions aux mœurs de Boisrobert. — Boisrobert implore la protection de Mme Foucquet. — *Théodore* (1658) est une pièce détestable.

II. — *Boyer*. — Ce poète vaut mieux que sa réputation. — L'« illustre M. Boyer. » — Sa *Clotilde*. — Boyer a le sens du théâtre.

III. — *G. Gilbert* — Sa réputation et sa pauvreté. — Il est protégé par de Lyonne. — Il offre *Arie et Pétus*. — Caractères et scènes ridicules.

IV. — *Gombauld*. — Dédicace des *Danaïdes*. — Relations de Gombauld et de Pellisson. — Vers de Gombauld offerts à Foucquet. — Valeur littéraire des *Danaïdes*. — Valeur morale de Gombauld.

Quels furent en résumé les goûts de Foucquet en matière théâtrale.

La faveur dont les deux Corneille jouissaient auprès de Foucquet n'était pas sans exciter la jalousie de Boisrobert. Il n'avait jamais été grand ami de Pierre et il n'avait pas caché à maintes reprises le dépit que lui causaient les triomphes de celui dont il se croyait le rival. Les étourdissants succès de Thomas excitèrent au plus haut degré sa mauvaise humeur et, si l'on en croit Somaize, « parlant du grand *Timocrate* à un homme de qualité », il osa dire « que c'était un monstre ». A quoi « ce galant homme » aurait

répondu : « Que ne faites-vous de tels monstres ! [1] » Or, c'était précisément dans le temps où Foucquet applaudissait la *Mort de Commode* et encourageait Th. Corneille à lui dédier sa pièce que Somaize avait la malice de publier partout les malencontreux propos de l'abbé jaloux.

Dans une épître mordante placée en tête de ses *Remarques sur Théodore*, Somaize se moquait des protecteurs que Boisrobert comptait invoquer en faveur de ses ouvrages. Surtout il invitait un homme de robe, qui, en présence de quelques-uns de ses amis, avait pris la défense de Boisrobert, à rechercher avec soin les arguments qu'il pourrait produire en faveur de sa pièce. « Je ne le connois point, disait-il, et je ne souhaite pas de le connoître ; je le prie seulement de ne pas s'étonner, si je me suis servi souvent du terme de ridicule parlant d'une pièce comme la vôtre ; je n'en ai point trouvé de plus propre et je l'avertis en même temps de vous défendre si bien qu'il vous mette à couvert d'un second volume, votre pièce féconde en erreurs m'en offrant assez de matière [2]. » Puis, mêlant la morale à la critique, à des remarques fort judicieuses sur le style et l'art de la pièce, il ajoutait une accusation terrible pour Boisrobert, toujours suspect à cause de ses mœurs, celle d'avoir écrit une pièce d'une épouvantable immoralité [3].

Quoique cette accusation fût sans fondement, Boisrobert, en dépit de ses rodomontades et de ses menaces, sentit le besoin de se mettre à couvert sous une puissante autorité. Renonçant à terroriser son adversaire en le menaçant non seulement « de la crosse et du bâton qui sont les armes de sa profes-

1. *Remarques sur la Théodore de l'auteur de Cassandre*, dédiées à M. de Boisrobert Metel, abbé de Châtillon, par le sieur B. de Somaize, imprimées à Paris à ses dépens. Avec permission. Et se vendent au Palais. L'achevé d'imprimer est du 6 août 1657, p. 2.

2. *Ibidem* : p. 1.

3. *Ibidem* ; p. 3. Cf. Scarron : *Dernières Œuvres*, t. I, p. 93.

sion [1] », mais de je ne sais quels régiments et je ne sais quelles batailles, il alla chercher dans ce palais de justice, où il avait un défenseur si zélé, un protecteur plus sûr encore : le procureur général lui-même. Foucquet ne pouvait refuser à Mme de Brancas la défense de celui dont elle avait fait « le confident de ses affaires et surtout de celles qui concernent la préciosité [2]. » Il se souvenait des relations de son père et du favori de Richelieu, il avait lui-même, nous l'avons vu, quelque estime pour Boisrobert [3]. L'abbé reçut l'autorisation de dédier sa pièce à Mme la procureuse générale. La dédicace fort curieuse et toute pleine du souvenir mélancolique de fort mauvais jours étale toute la sottise et la fatuité de son auteur :

« Si ma *Théodore*, dit-il, qui a été accusée fort injustement n'avoit été pleinement justifiée, je me serois bien gardé de vous demander pour elle l'honneur de votre protection, quoiqu'elle en ait besoin dans un siècle où je vois si peu d'indulgence et de justice. Je connois trop la délicatesse de votre vertu, qui auroit eu lieu de se tenir offensée, si j'avois souffert que cette belle reine vous eût abordée avec un soupçon de crime qui eût duré plus d'un jour ; mais comme elle a confondu ses premiers accusateurs et que nous avons eu pitié du repentir et de la faiblesse des autres qui l'ont attaquée, je suis bien assuré, pour peu qu'il vous plaise la regarder d'un œil favorable, qu'elle n'aura pas plus de peine à triompher après sa mort qu'elle a fait durant sa vie de ceux qui l'ont voulu perdre. C'est sur cette confiance, Madame, que j'ose prendre la liberté de vous la dédier afin que sa vertu, qui a eu le malheur de tomber dans un injuste soupçon, en soit dorénavant garantie par l'appro-

1. *Remarques sur la Théodore*, etc., p. 1.
4. *Dictionnaire* de Somaize, tome I, p. 31.
5. Voyez ci-dessus, chapitre VII.

bation de la vôtre qui n'a jamais souffert aucune atteinte[1]. »

Voilà donc Mme Foucquet engagée à se porter garante de la vertu d'une Phèdre innocente obsédée par un Hippolyte criminel. Elle le pouvait faire en toute justice. La pièce n'était nullement, comme l'avait prétendu Somaize, une école du crime et il fallait être d'une pruderie bien farouche pour reprocher au prince Tindare, le grand coupable de la pièce, d'avoir embrassé quatre à cinq fois la main de la reine, sa belle-sœur. Heureusement Boisrobert n'en demandait pas davantage à sa protectrice : il avouait, plus ou moins sincèrement, « les faiblesses » de son ouvrage et bornait son ambition « à pourvoir à la défense de son héroïne. »

Il faut croire que cette protection fut efficace, car Somaize, si violent dans sa critique de 1657, est tout miel dans son dictionnaire à l'égard de Barsamon. Tout au plus peut-on découvrir dans ses éloges quelque ironie, mais une ironie si discrète que M. Livet ne l'a point voulu voir et que Boisrobert a dû moins encore la sentir[2].

De la pièce elle-même il est inutile de parler. De tous les ouvrages dramatiques qui ont été dédiés aux maîtres de Vaux, c'est incontestablement le plus faible : la reine est d'une inconcevable naïveté, pour ne pas dire plus ; le prince Tindare brutal et insensé et, par dessus le marché, assez niais pour raconter ses secrets à tous les échos est bien le moins intéressant des amoureux éconduits et le roi Vladislas, que son amour pour la reine, assez heureusement

1. *Dédicace de Théodore*, tragi-comédie, Paris, Pierre Lamy, 1658, in-12. (La date de 1658 a été corrigée sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale et remplacée par 1657. (B. N. Yf. 6.879). Cette correction est de la main de Pierre Vivien qui possédait le livre en 1664 et qui avait, il nous l'apprend également, les *Remarques* de Somaize.

2. Voyez le *Dictionnaire* de Somaize, tome I, pp. 31, 47, 194, 231, tome II, p. 31 et la notice de M. Livet, tome II, p. 170 du même ouvrage.

exprimé, pourrait rendre touchant, gâte tout par une crédulité dont Thésée lui-même n'approche pas. Si Racine s'est souvenu du quatrième et du cinquième acte de *Théodore*, en écrivant *Phèdre*, il eût beaucoup mieux fait, à coup sûr, d'écarter de lui ce souvenir[1].

1. Il convient cependant de reconnaître que les deux derniers actes de *Théodore* sont les meilleurs de la pièce. Le IIe acte est particulièrement détestable et Somaize fait justement remarquer son invraisemblance.

II

Il ne faut pas envelopper dans le même mépris la *Clotilde* de l'abbé Boyer, en dépit de la fâcheuse réputation de son auteur. L'outrecuidance de l'abbé vieilli, qui osa faire succéder sa *Judith* à *Athalie*[1], ne doit pas nous rendre injustes pour l'œuvre qu'en 1659 il dédia au surintendant. Hôte, lui aussi, de Mlle de Scudéry, aimé de Pellisson, estimé de Corneille et de Segrais, célébré par Chapelain, par Boursault, par les gazettes, reçu et fêté par Mme de Rambouillet et par Mademoiselle[2], il était pour les contemporains l'illustre M. Boyer. On regrettait que, depuis 1648, il eût renoncé au théâtre[3]. On fut heureux de son retour et le gré qu'on lui sut d'avoir rompu le silence fut pour beaucoup sans doute dans l'accueil qu'on fit à sa tragédie. Le 18 mai 1659, de Lyonne, recevant la cour à Berny, fit représenter la *Clotilde* par la troupe royale[4]. A la fin de juin de la même année, Boyer l'of-

1. Encore Judith n'est pas si « méchante », pour parler Ménage. Voyez sur ce point : V. Fournel : *Contemporains et sucesseurs de Racine*. (*Revue d'histoire littéraire de la France*, tome I, nº 2, p. 243). V. Fournel n'étudie que les pièces contemporaines d'*Esther* et d'*Athalie*.

2. Marcou : *Pellisson*, ch. II. Brédif : *Segrais, sa vie et ses œuvres*, p. 261. Deltour : *les Ennemis de Racine*, p. 20 et p. 58. Citons ce passage de la *Gazette* de Boursault.

« J'oubliois un autre homme illustre
Qui du Languedoc est le lustre
Et qui Cadéjoux est tout *cur :*
Boyerius subauditur, etc. »

(*Lettre à S. A. Royale Mademoiselle*, 1er août 1665, éd James de Rothschild, tome I, col. 120).

3. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre français*, tome VIII, p. 265. *Clotilde* fut suivie de près par *Frédéric* (14 nov. 1659. *Gazette* de Loret, 15 nov.) et par *Démétrius* (21 févr. 1660. *Gazette* de Loret, 28 févr.) ce qui semble indiquer que l'abbé Boyer fut assez bien reçu du public et voulut profiter de sa vogue.

4. Voir le récit de cette fête, qui comporta banquets, concert, mas-

frait au surintendant. Le don n'était pas absolument sans valeur[1].

Les frères Parfaict vont trop loin lorsqu'ils parlent du galimatias qui règne dans toute cette pièce. Sans doute il s'y trouve encore bien du pathos et ce style, tantôt dur et enflé, tantôt faible et mou, lasse à la lecture plus encore qu'il ne dut choquer à la scène. Mais Boyer a le sentiment du théâtre et, s'il ignore l'art de construire un rôle, il a du moins celui de trouver des situations. On ne peut le lire sans songer que Racine a su admirablement tirer parti de son exemple. Deuthère, veuve du comte de Béziers, trahit Clidamant pour Théodebert roi de Metz qui ne peut l'aimer, épris qu'il est de la propre fille de Deuthère, Clotilde. Clotilde, elle-même, aimée par surcroît de Clodomir, fils de Théodebert, aime Clidamant resté fidèle, malgré qu'il en ait, à son amour pour Deuthère. Si vous ajoutez à ces amours qui se contrarient les hésitations, les contradictions de Deuthère, de Clotilde, de Théodebert et de Clodomir partagés entre leur passion et leur devoir et faibles jusqu'au ridicule et jusqu'au crime, vous reconnaîtrez sans peine que ces inventions dont on fait honneur à Racine [2] doivent être restituées à Boyer lequel d'ailleurs n'a su en tirer, comme Chapelain le lui reprochait avec raison, que des beautés de détail [3] fortes, il est vrai, mais éphémères et qui,

carade, ballet, feu d'artifice, retraite aux flambeaux et comédie, dans la *Gazette* de Loret du 24 mai 1659.

1. Le privilège est du 25 juin 1659, l'achevé d'imprimer du 27 juin. La pièce parut chez Sercy, en un petit in-12, avec une dédicace et un sonnet au surintendant.

2. Ce n'est pas la seule fois que Racine se souvient des situations trouvées par Boyer. Hermine reprochant à Oreste l'assassinat de Pyrrhus procède manifestement d'Arsinoë qui a demandé à Milon de la venger et qui le chasse quand il lui annonce le crime qu'il a commis pour elle. (*La Mort de Démétrius*, Paris, Courbé, 1661, in-12, acte V, sc. III).

3. Chapelain cité par V. Fournel. (Voyez ci-dessus). Cela n'empêchait pas Chapelain de voir en Boyer « un poète de théâtre qui ne le cédait qu'au seul Corneille. » (*Liste pour les gratifications*).

perdues dans le fatras qui les environne, n'ont pu survivre longtemps à l'effet heureux des premières représentations [1].

1. Boyer dans son épître dédicatoire dit que sa pièce « n'a pas déplu à tout le monde » et parle de sa « bonne fortune ».

III

Comme l'abbé Boyer, Gabriel Gilbert doit être placé parmi les précurseurs de Racine ; comme Boyer, Gilbert fit agréer à Foucquet l'hommage d'une de ses pièces. Sa modestie ne pouvait faire tort à sa fortune. Disciple de Malherbe dans l'ode, de Voiture dans le madrigal et dans l'élégie [1], Gilbert s'inspirait de P. Corneille dans le drame et il se croyait pour le moins le rival de tous ses maîtres. De 1641 à 1649 il a fait jouer avec quelque succès un certain nombre de pièces. Même sa *Rodogune* fait songer à celle du grand Corneille [2] et Racine n'a pas dédaigné son *Hippolyte* [3]. Le cardinal de Richelieu lui avait fait l'honneur peu enviable de collaborer à son *Téléphonte* [4], la duchesse de Rohan l'avait choisi pour son secrétaire [5] et la reine de Suède, Christine, l'avait nommé en 1657 son résident en France [6]. Mais ni son théâtre ni le service des grands ne lui avaient donné la fortune : « il étoit gueux et à l'aumône de M. d'Herwarth, contrôleur général des finances [7] », ami, comme on sait, du surintendant.

1. *Poésies diverses* de M. Gilbert, Paris, G. de Luynes, 1661, in-12 (Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6856).
2. *Rodogune*, tragédie, Paris, A. de Sommaville, 1646, in-4°.
3. *Hippolyte*, tragédie, Paris, A. de Sommaville, 1646, in-4°.
4. *Téléphonte*, tragi-comédie, Paris, Th. Quinet, 1642, in-4°.
5. Voyez la dédicace de *Sémiramis* (Paris, A. de Sommaville, 1646, in-4°).
6. Il prend ce titre dans tous ses ouvrages à partir de cette date.
7. Note manuscrite ancienne en tête de l'édition de ses *Poésies diverses* dans l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal.

En 1659 il dédiait à de Lyonne sa tragédie de *Chresphonte ou le Retour des Héraclides* et le priait de faire valoir son zèle auprès de Mazarin. Il lui demandait sa protection, le comparait à Mécène, solliciteur assidu auprès d'Auguste pour les gens de lettres de son temps [1]. De Lyonne lui conseilla peut-être de s'adresser de préférence au surintendant, peut-être même parla-t-il à Nicolas Foucquet en sa faveur. Toujours est-il qu'à la fin de la même année Gilbert dédiait à Foucquet sa tragédie d'*Arie et Pétus*, celui de ses ouvrages qui avait obtenu le plus de succès [2].

On a jugé avec une juste sévérité « cette œuvre traînante et froide où les caractères sont à peine esquissés et où l'histoire n'a guère fourni que les noms. » L'action n'avance pas. Néron qui au premier acte a exilé Pétus sous couleur de l'envoyer combattre les Bretons, renouvelle sans plus de succès son ordre au troisième acte, Pétus n'ayant pas jugé à propos de lui obéir. C'est d'ailleurs un fort sot personnage que ce mari qui soupçonne une femme innocente, la surprend avec Néron, parce qu'elle a voulu qu'il les surprît et jugeât par là de sa vertu, et qui incapable de prendre une résolution virile, se résout à sacrifier sa patrie à son épouse, alors qu'il lui serait très facile de servir utilement l'une et l'autre. Et cette Arie qui joue à la coquette et ne croit pouvoir faire éclater sa gloire qu'en se donnant l'air d'être coupable ! Et ce Néron surtout, qui a la prétention d'être un monstre, et qui est le plus naïf, le plus simple des souverains ridicules qui aient jamais paru sur le théâtre ! Lorsqu'Arie le quitte

1. *Chresphonte ou le retour des Héraclides dans le Péloponèse*, Paris, G. de Luynes, 1659, in-4°.

2. *Arie et Pétus ou les amours de Néron*, tragédie par M. G. Gilbert, secrétaire des commandements de la reine de Suède et son résident en France, Paris, G. de Luynes, 1669, in-8. Le privilège est du 24 novembre, l'achevé d'imprimer du 12 déc. 1659. Loret avait annoncé la représentation dans sa *Gazette* du 27 sept. 1659.

pour aller retrouver son mari qu'on va mettre à mort, elle prononce ces paroles :

« Après avoir en vain tâché de t'émouvoir
Et fait tout ce que veut l'honneur et le devoir,
Je m'en vais sur moi-même emporter la victoire,
Je m'en vais pour m'ouvrir le chemin à la gloire
Et disposer Pétus à suivre ton dessein,
A mépriser la mort et mourir en Romain ! »

Néron n'a-t-il pas l'aveuglement de s'imaginer que sa maîtresse n'a d'autre propos sinon de faire périr son mari pour être libre et pour l'aimer ? Et Pétrone et Tigellin le croient avec lui ou font semblant. Et le bon Sénèque, encore plus crédule, voyant Néron troublé par un coup de tonnerre, ne se persuade-t-il pas que la contrition de son élève est parfaite et que les dieux, « satisfaits de ce puissant remords », lui accordent une absolution pleine et entière ?

J'ai peine à croire que N. Foucquet ait goûté cela. Il est pourtant une ou deux scènes de cette tragédie qui durent être lues à Vaux avec intérêt. Pétus a durant quelques instants, lorsqu'il brave Néron, une noble et heureuse audace qui fait penser à l'accès de révolte de Britannicus et les imprécations de Sabine-Poppée peuvent se lire encore après celles de Camille qu'elles imitent visiblement. Mais surtout il est une scène fort inutile à l'action, mauvaise en elle-même, mais curieuse parce qu'elle est une peinture fidèle des habitudes contemporaines, et qui ne pouvait manquer d'être bien venue d'un monde qui se cherchait sans cesse dans le théâtre comme dans le roman. Ceux qui avaient assisté aux conférences du bureau d'adresses ou qui les avaient lues après leur publication, en retrouvaient une image dans la deuxième scène du premier acte où Néron s'avise, par manière de distraction, de faire disserter Pétrone et Sénèque sur le sens caché du polythéisme et sur

l'existence d'un dieu unique. Et c'est vraiment un réjouissant anachronisme que ce discours de Sénèque fait de proverbes et de maximes, nourri de Balzac et de Costar, où l'auteur expose ses théories sur les dieux, qu'il réduit, comme Boileau, à n'être que des épithètes laudatives en l'honneur de Jupiter [1]. Foucquet pouvait se souvenir d'avoir entendu quelque chose d'analogue dans ses réunions de philosophes à Saint-Mandé.

1. Acte I, scène III : Parce que, dit Sénèque :

« Parce que cet esprit qui règne dans les cieux
A diverses vertus, ou a feint divers dieux,
Dans l'Olympe, aux enfers, sur la terre et dans l'onde.
Mais il n'est qu'un seul Dieu qui gouverne le monde
Et, comme tous les flots ne font rien qu'une mer...
De même il n'est aussi qu'une divinité :
Le dieu Mars est sa force et Vénus sa beauté
Sa justice Thémis, Minerve sa sagesse
Hébé son éternelle et constante jeunesse... »

IV

Parmi tant de pièces médiocres, les *Danaïdes* de Gombauld offertes au surintendant reçoivent de leur entourage une valeur inattendue.

Composées dès 1640, représentées sans aucun succès en 1646, elles paraissent enfin le 8 septembre 1658 sur les instances de Pellisson [1]. La situation du vieux poète était on ne peut plus digne d'intérêt. Depuis cinq ans le chancelier lui faisait dire qu'on avait « diverti » les fonds du sceau [2].

Le premier soin de Pellisson, dès qu'il fut entré au service du surintendant, fut de lui faire payer sa pension. Il le nomma tout des premiers parmi ceux qui pouvaient le mieux contribuer à la gloire de son maître [3]. A force de presser Gombauld, il obtint de lui quelques vers sur la mort de cet enfant que les jésuites avaient tant pleuré [4]. Il essaya même d'arracher un présent au roi par le moyen d'un sonnet

1. Paris, A. Courbé, in-12. La date de la composition est donnée par une lettre de Chapelain à Balzac, de Paris, 20 oct. 1640.
Lettres de Chapelain, éd. Tamisey de Larroque, tome I, p. 710. Pour la date de la représentation voyez *Dict. des théâtres* de H. Duval, tome I, fol. 81. Cf. R. Kerviler : *Ogier de Gombauld*, p. 56, 66.

2. Tallemant : *Historiettes*, tome III, p. 253.

3. Voyez ci-dessus p. 236, n. 1. Gombauld est associé dans le *Remerciment du Siècle* à Corneille, à Chapelain et à Godeau. Chapelain par la suite se brouilla avec Pellisson. Godeau se tut.

4. « Timandre, il n'est bruit en ces lieux
Que d'une perte inconsolable
De votre fils, votre semblable,
Qui porte votre image aux cieux.
Adorez la magnificence,
Qui couronne son innocence
D'un diadème triomphant,
Et que votre âme soit ravie
D'avoir mis au monde un enfant
Dont les cieux vous portoient envie. »

(Bibl. de La Rochelle, ms. 673, fol. 73).

que Gombauld avait écrit sur sa guérison. Mais Gombauld, mécontent de son œuvre, ne voulut point la montrer, pesta contre tout le monde et contre Pellisson lui-même, disant qu'il ne voulait plus s'exposer à l'affront que lui avait valu un sonnet adressé à Servien, sonnet immortel qui n'avait pas été payé à son juste prix. Tallemant lui-même intervint, le pressant « de donner de temps en temps quelque chose qui ne fût pas imprimé à Pellisson, pour entretenir le surintendant en belle humeur pour lui. » Gombauld intraitable et « plus poète » que jamais, répondit que ce même esprit « qui lui faisoit faire des vers immortels, l'empêchoit de faire ce qu'il lui conseilloit. »

Il n'avait pas tort [1]. Les portefeuilles de Tallemant nous ont conservé un éloge du surintendant, signé de lui [2], qui ne sortirait pas de la banalité ordinaire si les derniers vers n'étaient pas de la dernière maladresse. Le poète ne donne-t-il pas à entendre à son idole que ses pareils élèvent autant d'autels à la folie qu'à la sagesse? Désespérant de tirer de lui une œuvre nouvelle qui fût capable de plaire, Pellisson, à bout de patience, lui demanda et obtint qu'il dédiât les *Danaïdes* [3].

La dédicace acceptée valut à Gombauld cent louis d'or. Cette tragédie « à l'antique » était digne de ce présent. Elle n'était guère faite pour la scène et point du tout pour le public du XVII[e] siècle; mais elle serait, à n'en pas douter, goûtée par un petit cercle de lettrés. Elle se lit avec plaisir, tant à cause de la ver-

1. Tallemant : *Historiettes*, t. III, p. 253.

2. Voici les derniers vers de cette pièce :

> « Conservez votre gloire, elle n'est pas petite
> D'être mis par votre mérite
> Au rang des illustres mortels.
> Et ne méprisez pas ceux dont les témoignages
> Ont fait que les fous et les sages
> Ont eu quelquefois des autels. »

(Bibl. de La Rochelle, ms. 672, fol. 222).

3. Tallemant : *Historiettes*, passage cité.

sification soutenue et harmonieuse, que pour la noblesse et la dignité du caractère d'Hypermnestre et pour le sentiment vraiment exceptionnel à cette date du génie grec. L'œuvre est d'un artiste désintéressé et indépendant qui n'a cure de l'approbation de la foule.

Au milieu de la nuée des parasites et des flagorneurs qui cherchent à vivre de leur réputation de beaux esprits, ce n'est pas une figure banale que ce vieillard, trop entiché peut-être de son mérite, mais par là même justement soucieux de sa dignité de poète et de sa dignité d'homme. Comme il est vrai que le caractère apparaît toujours par quelque endroit du livre, les *Danaïdes* laissent voir tout ce qu'il y eut de sérieux, de hautain, de résolu, de triste et d'amer aussi dans l'âme de cet incorrigible « poète ». De tous les présents qui honorent Foucquet de toutes les recommandations qui sont à la gloire de Pellisson, il n'en est point qui aient une valeur humaine supérieure à ce bienfait.

Il est vrai qu'on ne lit plus aujourd'hui les *Danaïdes;* mais on ne lit pas davantage *Œdipe* et *Camma*. *Arie et Pétus*, *Clotilde*, la *Mort de Commode* sont au plus profond de l'oubli. Il ne reste rien ou presque rien de toutes les œuvres tragiques qui devaient perpétuer le nom du surintendant.

Pourtant Corneille ne mentait pas : il ne s'était rien fait en ce genre de considérable dans ces temps-là qui n'eût été offert au surintendant [1]. Les auteurs dramatiques qui ne lui ont rien dédié : Magnan, Chappuzeau, l'abbé de Pure sont encore et avec raison plus ignorés que Gilbert et que Boyer. Les favoris de Foucquet ont eu tout au moins leur heure. Quinault dans ce groupe représente la mode ; Gombauld, Thomas Corneille font revivre le souvenir d'une époque plus héroïque et plus grande, Pierre Corneille s'efforce maladroitement de se conformer

1. Corneille : Dédicace d'*Œdipe*.

au goût du jour. Boyer annonce le goût du lendemain[1].

Parmi tant de courtisans empressés à lui plaire, à qui vont les préférences du ministre ? Il regrette le grand Corneille absent, Corneille auteur du *Cid* et d'*Horace* et la mâle tragédie de la veille, — la valeur du présent fait à Gombauld en est la preuve, — pourtant il aime Quinault et fait cas d'*Œdipe,*

1. Dans les *Véritables Précieuses* (Paris, J. Ribou, 1660. Rééditées par Livet dans le 2e volume du *Dictionnaire* des Précieuses.) Somaize rend, sans le vouloir, témoignage de cet accord du goût de Foucquet et du goût des contemporains. Le valet qui s'est érigé en poète et a appris pour en faire parade les noms des auteurs et les titres de leurs pièces (scène VIII) énumère ceux qui sont en réputation : (scène VII).

« Il y en a, dit-il, certains qui ne méritent pas d'être mentionnés dans le catalogue des illustres, pour n'être venus au monde qu'incognito, n'y avoir paru qu'en passant et avoir fait naufrage avant que d'avoir été en pleine mer ; il y en a aussi d'autres dont la voix publique parle assez sans que j'en dise mot et, parmi les dramatiques dont il est question, Corneille l'aîné tient seul cette place. Il n'en va pas tout à fait de même de son cadet et, quoique ce soit une divinité parmi les comédiens, les encens qu'on lui donne ne sont pas si généraux que ceux de son frère. Ne croyez pas pourtant que j'en veuille dire du mal, au contraire, je tiens que c'est celui de tous les auteurs qui pense plus profondément, et sans doute l'envie avouera-t-elle que son *Stilicon* est tout à fait beau. Nous avons encore vu cet hiver le *Frédéric* qui a fort bien réussi, et c'est sans doute avec quelque raison, puisqu'il ne part rien de la veine de son auteur (Boyer) qui ne soit plein de feu, témoin sa *Clotilde* où la boutade est bien exprimée. Ces deux pièces ont été accompagnées de la *Stratonice* (de Quinault) dont le style est tout différent, l'auteur de la pièce ne s'attachant qu'à faire des vers tendres, où il réussit fort bien. Quoique je ne me sois engagé qu'à vous parler des poètes dont on a joué des pièces cet hiver, je ne me puis empêcher de vous dire que le théâtre a perdu l'illustre abbé de Boisrobert, qui, par générosité, s'en est retiré lui-même de peur que ses pièces n'étouffassent celles des fameux auteurs qui se sont remis au théâtre depuis peu. » Les deux Corneille, Boyer, Quinault, Boisrobert, voilà précisément les poètes tragiques que Foucquet protège. Somaize leur ajoute, il est vrai, Magnan et il ne nomme point Gombauld et Gilbert, mais ni l'un ni l'autre n'avaient rien donné au théâtre « cet hiver-là. » Boursault, dans la *Lettre à Son Altesse Royale Mademoiselle* (1er août 1665. Ed. James de Rothschild, t. I, col 20) énumère les poètes tragiques à la mode et cite : Corneille, Quinault, Boyer, qui « par ses vers pompeux » soutient l'honneur de son pays et Gilbert « ce galant esprit ». Il est inutile de remarquer que Boisrobert est mort en 1662 et que Gombauld a depuis longtemps cessé d'écrire.

il accorde des faveurs à ceux qui, bien faiblement, donnent quelque idée de Racine prochain. Son goût, moins exclusif que celui d'un Saint-Evremond ou d'une Sévigné, suit l'évolution qui entraîne la jeune cour et je crois pouvoir assurer que, quelques années plus tard, après avoir applaudi aux grâces « enquinaudées » de la Thébaïde et d'Alexandre, il ne fut pas demeuré indifférent aux tendres propos d'Oreste et de Pyrrhus dans *Andromaque*. Racine, en 1662, sentait confusément cette conformité de goûts et il marquait sa sympathie pour les protégés de Foucquet, quand il écrivait à La Fontaine que les Muses ne s'étaient pas arrachées sans peine à Vaux où, naguère encore « elles étoient toujours. »

CHAPITRE XII

LE SALON DE MADAME FOUCQUET.

I. — *Intimité croissante des écrivains et de leur Mécène.* — Menus cadeaux des poètes (1659-1661). — Les *Épîtres* de Boisrobert (1659) et les *Discours Académiques* de Richesource (1660). — Peu de nouveaux venus à la cour de Vaux pendant ces dernières années.

II. — *Mme Foucquet.* — Sa vie mondaine, sa beauté, ses goûts littéraires. — Elle protège Scarron et se lie avec Mme Scarron. — Générosités envers Scarron et Boisrobert. — Hommages de La Fontaine à Mme Foucquet. — Différence entre les pièces qu'il lui adresse et celles qu'il offre au surintendant.

III. — *Les hôtes du salon de Mme Foucquet.* — Précieuses qui y fréquentent : Mme de Charost, Mme d'Uxelles, Mme de Sévigné, etc. — Les amis du surintendant : De Bellefonds, La Mesnardière, Saint-Evremond, etc... — Goûts artistiques et littéraires de cette société.

IV. — *Occupations littéraires et distractions mondaines.* — Petits vers de Pellisson, de Chanut, de Brienne. — Musique de Lambert et de Mollier. — Ballets. — La *Mascarade des Muses.* — Le jeu : témoignage de Gourville.

V. — *Petits soucis et préoccupations mesquines.* — N. Foucquet et Mme Foucquet font leurs comptes. — Prodigalité et économie ; petitesses d'un esprit vaste. — Pourquoi l'œuvre littéraire du salon d'Artémire n'est pas vraiment grande.

Jamais, en dehors des tragédies et des comédies, les dédicaces d'œuvres de toute sorte ne furent plus nombreuses qu'en 1658. A dater de 1659, à part les *Épîtres* de Boisrobert, ouvrage sans caractère et

sans saveur[1], auquel N. Foucquet daigna, dit-on, trouver quelque naïveté et quelque grâce et les *Discours académiques* de Richesource, offerts peut-être sans avoir été demandés ou approuvés[2], on ne voit plus guère que des pièces de théâtre dont il soit fait hommage au surintendant. Ce n'est pas que la cour des poètes soit moins empressée, mais elle se fait d'autre sorte. Ils offrent des présents plus menus, plus répétés, partant plus faciles à faire agréer, examiner et goûter. Leurs relations avec le « patron » ont un caractère d'intimité plus étroite et l'on sent que chaque jour se resserrent les liens qui unissent le protecteur aux protégés. C'est à peine si dans la liste des favoris on relèverait un ou deux nouveaux noms : ceux qui ont voulu se donner n'ont pas attendu pour faire apprécier leur mérite que, devenu seul maître du trésor, Foucquet, accablé d'affaires, fît partager ses tracas financiers et son activité politique à son auxiliaire Pellisson et le surintendant, de son côté, a pu, dans les six années de ministère qui ont précédé, attirer à lui tous ceux qu'il a jugés dignes de ses avances.

1. *Épîtres en vers et autres œuvres poétiques* de M. de Boisrobert Metel, à Paris, chez Courbé, 1659. Privilège du 4 février 1657, enregistré le 12 mars 1657. Achevé d'imprimer le 10 mai 1659.

2. *Discours académiques et oratoires sur différents sujets dédiés à Mgr Foucquet, procureur général au parlement de Paris, surintendant des finances et ministre d'État... qui se déclament tous les samedis dans l'Académie de J. D. S., écuyer, sieur de Richesource*, à Paris, chez l'auteur, rue de la Hachette, à la Corne de Cerf, in-4°. Ce recueil contient les exercices de déclamation composés à l'Académie de Richesource en 1660. L'année précédente, Richesource avait dédié son *Eloquence de la Chaire ou Rhétorique des Prédicateurs* à Nosseigneurs de l'Assemblée du clergé. C'était bien le plus vaniteux et le plus audacieux pédant qui se pût trouver. L'abbé Fabre (*La Jeunesse de Fléchier*, Paris, Didier, tome I, p. 22 et suivantes) a donné tous les détails désirables sur son école du Plagianisme, où fréquenta Fléchier. On sait que Fléchier dès son arrivée à Paris, était entré en relations avec Mlle de Scudéry. C'est peut-être par son intermédiaire que Richesource se faufila dans le groupe des courtisans de Foucquet. Mais ce n'est là qu'une conjecture.

II

Par contre, à mesure que le cercle des intimes se dessine et se précise, la seconde femme de N. Foucquet, Marie-Madeleine de Castille, prend dans le petit cénacle plus d'importance. Ce ne sont plus seulement des visiteurs passagers qu'entrevoit de loin en loin le cabinet où le ministre donne ses audiences, ce sont des familiers, pour qui s'ouvrent plus souvent les portes des différentes résidences du surintendant : l'hôtel de M. de Narbonne, l'hôtel d'Hémery, la maison de Saint-Mandé, ou enfin le palais de Vaux. Des femmes se sont mêlées à ces visiteurs, femmes de lettres, parentes ou protectrices d'hommes de lettres et la pléiade des Scudéry, des de Marcé, des d'Aubigné, des de Maure [1], des Sévigné et des Rohan donne à la maîtresse de maison, par

1. La comtesse de Maure estimait fort M[lle] de Scudéry, elle lui avait donné le portrait de M. le Prince (Voyez la lettre de la comtesse de Maure à l'abbé de La Victoire dans le ms. de la bibliothèque de l'Arsenal, n° 3135, fol. 157. Cette lettre est de fév. 1653.) Par elle, elle entra en relations avec Pellisson et, par Pellisson, elle obtint des faveurs de Foucquet comme le prouve cette lettre du 21 juin 1660. « Vous serez aisément persuadé, écrit-elle au surintendant, que j'aurois bien mieux aimé avoir l'honneur de vous voir que de vous écrire, quand même je n'aurois pas dû appréhender de vous faire voir de mes lettres. Mais croyant qu'on vous importune moins en vous écrivant, il a fallu s'y résoudre pour vous remercier très humblement, Monseigneur, de la grâce que vous venez de me faire, M. de Pellisson n'a pas manqué de me témoigner comme vous vous y êtes porté d'une façon qui, à mon gré, ajoute encore beaucoup au bienfait. Je crois qu'il voudra bien aussi vous répondre de ma reconnaissance et vous dire que je suis naturellement plus sensible au mérite qu'à l'intérêt. Et c'est assez pour vous persuader que quand vous ne seriez point à la place où vous êtes, je n'aurois pas moins désiré d'être assez heureuse pour avoir quelque part en votre amitié et que vous me voulussiez croire votre, etc... » (*Bibl. de l'Arsenal*, ms. 5420, Conrart, t. XI, p. 1375. Le nom de la comtesse de Maure a été coupé par la reliure, mais il figure à la table et cette lettre se trouve d'ailleurs dans une série de lettres de la comtesse).

une évolution naturelle, un rôle de jour en jour plus apparent.

Elle était d'ailleurs très apte à le remplir avec dignité. Elle n'avait pas vingt ans lorsque le 5 février 1651, elle avait épousé, au milieu des troubles de la Fronde, le procureur général au parlement de Paris[1]. Dès lors elle n'avait cessé de se montrer dévouée pour lui et lorsqu'en 1659, Foucquet, dont la faveur était compromise, suivit le roi à Toulouse, elle ne voulut pas se séparer de son mari. Ce fut un voyage pénible et périlleux et qui lui coûta l'espérance d'un fils[2].

1. Les bans furent publiés à Saint-Germain-l'Auxerrois et le mariage eut lieu à Saint-Nicolas-des-Champs. La veille, le Parlement, où N. Foucquet était allé porté un message de la reine, fort mal reçu, d'ailleurs, délibérait sur l'expulsion de Mazarin. Les actes religieux relatifs au mariage ont été publiés par Jal, avec quelques fautes de lecture corrigées par M. Lair. (*N. Foucquet*, tome I, p. 150 et suivantes).

2. Au sujet de ce voyage du roi et de la situation de Foucquet à cette date, voyez les *Mémoires* de Gourville (1659) (Coll. Michaud, III, série, t. v., p. 527). C'est vraisemblablement à ce voyage que se rapporte l'épître de Scarron :

« Muses ne pleurez plus l'absence du Mécène
Qui vous rendoit si doux les rivages de Seine, »

(*Dernières Œuvres*, éd. de 1669, t. II ; *Poésies diverses*, p. 29).

M. Morillot a proposé de dater cette pièce de la fin d'octobre 1652. Mais rien ne prouve qu'à cette date Scarron fût déjà en relations avec Foucquet. Le ton des éloges ne s'expliquerait pas à une date où N. Foucquet n'était pas encore surintendant et où il n'avait rien fait pour la plupart des poètes. Enfin la paix que célèbre Scarron était beaucoup plus assurée en 1659 qu'en 1652. Voici les vers relatifs à Mme Foucquet :

« Il ramène avec lui cette épouse adorable
De son fidèle époux, compagne inséparable,
Et qui, dans les périls menaçants du trépas,
Ne se pourroit résoudre à l'éloigner d'un pas.
Que le Ciel qui joignit tant de vertus ensemble,
Veuille rendre éternel le nœud qui les assemble,
Et laisse pour jamais ces deux chères moitiés
Pour exemple fameux des tendres amitiés. »

On sait que La Fontaine a écrit au sujet de ce voyage une *Ode anacréontique*, à Madame La Surintendante « sur ce qu'elle étoit accouchée avant terme dans le carrosse, en revenant de Toulouse. » Chardon de la Rochette a eu en main la copie calligraphiée de cette pièce, apostillée par Pellisson et destinée au Surintendant. (*Œuvres* de La Fontaine, t. VIII, p. 377).

Les soins de la maternité, le deuil qui suivit la perte d'un enfant de quatre ans paraissent avoir absorbé les premières années de son mariage. C'est à partir de 1656 que les protégés de son mari commencent à la célébrer. Elle apparaît alors dans toute la grâce de ses vingt-cinq ans, brune, la taille élancée, les yeux vifs, le visage fin, les mains élégantes et délicates, accompagnée, disent les poètes, « des Grâces et d'un très grand nombre d'amours de toutes les manières [1] » :

« Ses yeux, malgré leur modestie,
Troublent la plus belle partie
Et de la ville et de la cour ;
On sait que rarement ils passent un seul jour,
Sans donner de l'envie à quelque beauté vaine
Et qu'ils donneroient bien du moins autant d'amour
S'ils en vouloient prendre la peine ! [2] »

Les pères mêmes de la Compagnie de Jésus ne peuvent s'empêcher d'admirer cette beauté qui brille sans le secours de l'art, et la blancheur de cette peau nuancée çà et là d'un rose délicat [3]. Ils aiment à la représenter, errant à travers les jardins de Vaux et choisissant parmi les fleurs les plus éclatantes [4]. Ainsi encore La Fontaine la peindra venant dans les

1. La Fontaine, *Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, tome VIII, p. 272.

2. Quinault : *Dédicace de la Mort de Cyrus*, Paris, Courbé, 1659, in-12.

3. « Forma sine arte decens, matrisque simillima formæ.
Candida, cum modico mixta rubore, nitet »

(Vavasseur : *Excellentes præter modum pueros non esse vitales, Elegia*. Dans la bibliothèque du père Labbe).

4. « Illa (tua conjux). tuis celebres visit dum Vallibus hortos,
Mollis ubi flores undique fundit humus,
Sicubi præ cunctis tollit pulcherrimus unus
Pictura egregium versicolore caput,
Hunc legit affectans, reliquisque senescere jussis,
Ejus amat terrenum præripuisse decus. »

(Cossart : *In Mortem Francisci Foucquet. Apologia Mortis. Ibidem*).

mêmes allées écouter la voix de Lambert et les derniers accents d'un cygne près de mourir [1]. Et ce n'est pas seulement M[lle] de Scudéry, Ménage, Boisrobert, Quinault, le petit de Beauchâteau, le père Vavasseur et le père Cossart qui célèbrent avec enthousiasme sa beauté et la félicitent « parce qu'elle dédaigne de vaincre avec tous ses charmes. » Guy Patin, malveillant et d'ordinaire indifférent au pouvoir des grâces, ne peut se défendre de la louer : « Il y a, dit-il, deux femmes à la cour avec lesquelles *le roi* n'a pas regret de s'entretenir et de jouer : ce sont la comtesse de Soissons, nièce de Son Éminence et M[me] Foucquet, femme de M. le procureur général et surintendant des finances [2]. »

Belle, elle ne dédaigne donc pas d'avoir de l'esprit. Elle est née d'un père qui joint à la réputation d'habile conseiller d'État, celle de galant homme, de favori d'Apollon et de Vénus [3]. Ces goûts étaient ceux de toute la famille. En 1625, Malherbe vantait la complaisance du bisaïeul de M[me] Foucquet à l'égard des gens de lettres [4]. Plus tard les peintures de Louis Boulogne ornèrent la maison de Nicolas de Castille, son cousin germain, place royale. Phœbus et les Muses en élisant domicile chez lui témoignèrent à la fois de son goût pour les arts et de son estime pour les poètes. On aimait les fêtes chez les Jeannin de Castille [5] et telle soirée où des masques y dansèrent au son des violons fut racontée à tout Paris par la

1. La Fontaine : *Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, tome VIII, pp. 271-277.

2. Guy Patin à Falconet, 12 nov. 1660. *Lettres*, éd. Réveillé Parise, tome III, p. 289.

3. Le Petit de Beauchâteau : *La lyre du jeune Apollon*, 2e partie, p. 32.

4. Malherbe : *Œuvres*, éd. Lalanne, Hachette, Paris, 1862, 5 in-8, tome IV, p. 16.

5. *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie Royale de peinture et de sculpture*, Paris 1854, in-8, tome I, p. 201. Bonnaffé : *Dictionnaire*, article *Jeannin*, p. 145. On a confondu ce Nicolas de Castille avec François, le beau-père du surintendant. Pour la généalogie de cette famille, voyez Lair : *N. Foucquet*, tome I, p. 150.

Gazette[1]. Marie-Madeleine faisait souvenir à la fois de sa mère, qui avait eu sa beauté, et de sa tante de Chalais, qui non contente d'avoir « le plus beau corps de toute la Grèce » aspirait du temps de Valère (Voiture) à la gloire d'être une illustre sous le nom de Cassandace[2]. Marie-Madeleine de Castille eût été parfaite, si elle n'eût eu, au témoignage de ses amis mêmes, un peu de hauteur et de vanité qu'excusaient d'ailleurs les grandes charges et l'orgueil de son mari[3].

Parmi les écrivains, qui firent à Mme Foucquet l'hommage de leurs œuvres, se plaça, nous l'avons vu, des premiers l'auteur du *Roman Comique*. Elle méritait cette dédicace par l'affection très ardente qu'elle témoignait à Mme Scarron, affection qui devait plus tard inspirer de la jalousie au pauvre perclus[4]. Il y avait déjà quelques années que le grand mérite de Françoise d'Aubigné faisait du bruit dans le monde et que Méré le criait à tous les échos[5]. Pourtant Mazarin l'ignorait peut-être encore à la fin de 1655 et Costar ou Ménage s'efforçaient de le faire connaître dans l'entourage du ministre[6]. Mme Foucquet attira Mme Scarron auprès d'elle, l'aima, en fut aimée et fit pour la retenir des efforts qui ne devaient pas déplaire à Foucquet, épris, disait-on, de la belle Indienne[7].

1. *Gazette* de Loret.

2. Somaize : *Dictionnaire*, éd. Livet, tome I, p. 58.

3. Bussy pourtant ne la trouve pas assez éveillée. Mais sous la plume de Bussy cette critique peut presque passer pour un éloge. (*Bussy à Mme de Sévigné*, 20 juin 1678).

4. Scarron a parlé en termes peu discrets et peu délicats de cette amitié des deux femmes. (*Lettre à M. le Maréchal d'Albret* du 13 oct. 1659. *Dernières Œuvres*, tome I, p. 109).

5. *Lettres du chevalier de Méré* : Paris, libraires associés, 2 in-12, 1689. Voyez notamment tome I, p. 109, lettre XVIII, et p. 287, lettre LXI.

6. *Liste de Costar* : article *Scarron*. « Je ne vous dirai rien de lui (Scarron) ; vous le connoissez pour son humeur. Mais vous ne connoissez pas peut-être sa femme qui est une des plus belles et des plus admirables personnes du monde. »

7. On sait que Mme Scarron faisait difficulté d'aller à Vaux lorsque Foucquet y était ou qu'elle affectait d'y paraître « dans une grande

Comme elle avait attiré Mme Scarron, elle conquit Mlle de Scudéry. Le surintendant depuis son second mariage avait déserté le domicile paternel situé rue de Jouy, pour habiter une propriété de sa femme, maison modeste, dit-on, mais dont les vastes jardins s'étendaient entre la rue Vieille-du-Temple et la rue Courteauvillain (rue Michel-Lecomte)[1]. Il y demeura jusqu'en 1658. Mme Foucquet fut donc pendant sept ans proche voisine de Mlle de Scudéry qui demeurait dans la première de ces rues. Sapho, même avant de lui être présentée, put donc voir et admirer celle dont l'éloge lui paraissait au-dessus de ses forces. Lorsqu'en 1658, elle célébrait dans *Clélie* les perfections d'Artémire (Mme Foucquet), elle avait, pour ainsi dire chaque jour le modèle sous les yeux.

Cependant, Mazarin ayant exigé, paraît-il, que le surintendant vînt demeurer plus près du Louvre, en attendant l'achèvement des travaux entrepris à l'hôtel commode, Mme Foucquet prit possession de l'hôtel de son beau-frère M. de Narbonne[2]. C'est là que la cour des poètes vint la trouver plus nombreuse et plus empressée que jamais. On savait que la surintendante, désireuse de justifier les éloges de ceux qui l'estimaient digne de son mari, voulait acquérir, comme lui, la connaissance des beaux-arts ; à l'exemple de Mme du Plessis Bellière qui peignait sous la direction de Nicolas Loir elle prenait des leçons de dessin de Charles Le Brun[3]. Sa générosité envers

négligence ». (Mme de Caylus : *Souvenirs*, éd. Jannet Picard, Paris, in-16, p. 45). Par contre elle allait volontiers à Saint-Mandé en son absence. Reçue par Mme la surintendante, dont la « civilité » la satisfait fort, elle regrette de ne pouvoir lui rendre visite que quand ses amis la mènent ; faute de carrosse, elle ne peut faire sa cour aussi souvent qu'elle le souhaite. (*Scarron au Maréchal d'Albret*, 13 oct. 1659. *Dernières Œuvres*, tome I, p. 109.)

1. Lair : *Nicolas Foucquet*, tome I, p. 519.
2. Lair : *Nicolas Foucquet*, t. I, p. 519.
3. *Epîtres et autres œuvres poétiques* de M. de Boisrobert Métel. Paris, Courbé, 1659, in-8°, p. 274. Comparez : *Archives de l'Art français*, tome VI. (De l'*Abecedario*, tome III), p. 93.

Boisrobert et Scarron avait été fort vantée. La mode des loteries née vers 1658 lui en avait fourni l'occasion. Scarron faisait remarquer que la chance ne l'avait favorisé que chez elle et Boisrobert, à qui elle fit présent d'un grand miroir au lieu d'un petit coffret qui lui était échu, s'y regardait avec complaisance et, rajeuni par le plaisir d'être estimé, croyait y voir le favori « qui régnait sous Armand [1]».

Or c'est précisément dans le temps où se confirmait la réputation de Mme Foucquet que La Fontaine fit avec le surintendant ce contrat dont on a tant parlé et dont on a si fort, à mon sentiment, exagéré l'importance.

C'est dans les derniers mois de 1658 ou au début de l'année 1659[2] que notre poète s'engagea un peu à

1. Boisrobert : *ouvr. cité*, p. 263. Sur l'établissement d'une loterie. Voyez le *Journal d'un voyage en France en 1657-1658*, publié par Faugère, Paris, B. Duprat, 1861, in-8°, p. 62. Sur sa suppression, Loret. *Gazette* du 19 janv. 1658.

Le 2 février de la même année Loret annonce que de la loterie défunte naissent des loteries particulières et signale celle de Mme Foucquet :

« On voit dans les grandes familles
Renaître d'elle plusieurs filles
Et sans exagération
Depuis son abolition,
On en a vu, — que je ne mente, —
Pour le moins quatre cent et trente.
On en a vu de tous côtés :
Au logis de Leurs Majestés,
On en a vu chez les princesses,
On en a vu chez les duchesses
En des maisons de présidents
Et même de surintendants. »

Dans sa *Gazette* du 13 avril 1658, Loret annonce que Mazarin en fit une gratuite avec trois cents gagnants. (Voyez également le *Journal d'un voyage en France*, t. I, p. 452 à la date du 7 avril 1658).

On mit la chose en ballet. (*Le ballet de la Loterie*. Paris, Colombel, 1658, in-4°) on en fit un jeu d'esprit, comme le prouve une pièce du *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps composées par divers auteurs*, Paris, Ch. de Sercy, 5 in-12. Il est à noter que le 4e volume de ce recueil provient presque entièrement de la société du surintendant.

2. Il ne fut guère à Paris pendant l'année 1658. Il était encore à Reims au mois d'août de cette année. (Voyez les *Lettres à Jannart*,

la légère à *pensionner* celui qui pensionnait les poètes et à lui verser à date fixe cette belle monnaie du Parnasse qui devait payer avec usure le financier « du soin qu'il prenoit de faire valoir *ses* vers. » Madrigaux à la Saint-Jean, menus vers en octobre, ballade à l'an neuf et sonnet dévôt à Pâques, le tout gagé sur ses biens du Permesse, acquitteraient la dette que le poète contractait spontanément. A vrai dire ce n'était guère qu'un jeu destiné à faire prendre patience au surintendant, pendant que s'achèverait le poème consacré à glorifier Vaux[1]. Pellisson qui l'avait encouragé savait qu'il ne faut pas se laisser oublier auprès des grands et que de petits vers donnés à propos font quelquefois autant d'office que de longs ouvrages. Toujours est-il que La Fontaine crut bon d'intéresser à ce badinage celle que dorénavant les poètes ne séparent plus du ministre leur protecteur.

Déjà sous le nom de Sylvie, elle avait embelli de ses apparitions rapides le songe commencé. L'Amour avait pris la peine de louer « la tresse brune » dont les nœuds « attachaient » les dieux et l'enchaînaient lui-même : « Sylvie », disait-il :

« Sylvie a la gloire
De m'avoir dompté,
Et cette victoire
A fort peu coûté :

tome IX, pp. 300, 306, 311). Il n'y fit guère qu'un voyage à Pâques, p. 309. Il était déjà à cette date en relations avec le surintendant : il avait dédié *Adonis*, accepté de décrire Vaux. (Voyez Mathieu Marais : *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, Paris, 1811, p. 3). Quelques menues pièces adressées à M. et à Mme Foucquet sont de la même date. Mathieu Marais place le contrat dont nous parlons au commencement de 1659. Mais il semble que le premier terme soit celui de janvier 1659 : en ce cas le contrat pourrait être de quelques jours antérieurs.

1. La Fontaine : *Œuvres*, t. IX, p. 107. Chardon de la Rochette, l'éditeur de Mathieu Marais, a eu en main l'épître à Pellisson « M*** ayant dit que je devois lui donner pension... » avec une apostille de la main de Pellisson qui prouve qu'il se hâta de la transmettre à Foucquet.

La belle n'eut seulement
Qu'à se montrer un moment.
Autour de ses charmes
Me voyant voler,
Vénus, tout en larmes,
Eut beau m'appeler :
Celui qui brûle les dieux.
Se brule à de si beaux yeux.
Leur éclat extrême
A su m'enflammer,
Le sort veut que j'aime
Moi qui fais aimer ;
On m'entend plaindre à mon tour
Et l'Amour a de l'amour [1]. »

Le poète qui devait bientôt diviniser en Psyché la maîtresse de Cupidon, ne se contentait pas de lui donner un rival, il arrachait à Aminte l'aveu le plus difficile à tirer d'une belle : la reconnaissance de la supériorité de Sylvie. On recherchait la plus grande fée de l'Univers pour embellir Vaux, peut-être cherchait-on beaucoup trop loin celle dont le prestige devait donner à ce miracle tout son prix [2].

Il n'est donc pas étonnant que La Fontaine se soit adressé de préférence à Mme Foucquet pour qu'elle lui baillât quittance du premier terme [3]. Sa requête, toute précieuse, par je ne sais quel artifice, use des métaphores les plus fanées sans trop alarmer le goût et l'on pardonne au poète l'abus des comparaisons vieillies en faveur de l'habileté avec laquelle il confond, sans avoir l'air d'y prendre garde, Sylvie, reine de beauté, avec la reine de Paphos, d'Amathonte et de Cythère.

Pellisson, secrétaire de Mme Foucquet, eut fort à faire. Il put mettre dans ses deux quittances [4] autant

1. La Fontaine : *Œuvres*, t. VIII, p. 281-283.
2. *Ibidem*, p. 242.
3. *Ibidem*, tome IX, p. 8.
4. C'est Chardon de la Rochette qui a trouvé à la suite des feuilles volantes qui contenaient des pièces inédites de La Fontaine ces deux quittances écrites de la main de Pellisson et précédées de cette note :

d'esprit ; il n'eut pas, tout aimable qu'il était, ce je ne sais quoi par où La Fontaine prenait les cœurs. Qu'il savait merveilleusement l'art des louanges celui qui disait de lui-même, cette année-là :

« Homo sum qui ex stultis insanos reddam ! »

Louée comme femme, Mme Foucquet reçut, comme mère, les hommages de son poète. La Fontaine avait déjà déploré l'accident qui marqua le retour de Toulouse en 1658. Trois ans plus tard, il célébrait la naissance du dernier fils de Foucquet ; mais toujours distrait et peu attentif à ce petit peuple qu'il n'aimait guère, non seulement il calcula mal le nombre d'Amours qui se pressaient déjà autour de la rivale de Cythérée, mais il oublia les trois petites Grâces auxquelles elle avait donné le jour[1].

Mme Foucquet cependant lui pardonna. Elle aimait trop les éloges de La Fontaine pour s'en priver par une brouillerie : elle se plaignait seulement qu'il en fût trop ménager et le poète s'excusait galamment, en alléguant qu'ébloui il ne pouvait plus qu'admirer[2]. On sait que, quand le surintendant lui-même adressait à La Fontaine des reproches sur sa paresse, c'était d'un tout autre ton que le protégé répliquait à son Mécène, l'engageant à savoir se contenter de ce dont il daignait lui faire présent[3]. Rival de Benserade et de Sarasin, lorsqu'il louait Sylvie, il offrait de préférence à Oronte (Foucquet) des vers que Voiture aurait signés. Il connaissait les goûts différents des hôtes ordinaires de Foucquet et il avait le secret de les satisfaire. C'était par un badinage fort léger, digne de maître Clément et de maître Vincent, présenté

« Je n'ai pas gardé la quittance, parce que je n'ai pas cru qu'elle valût ; mais s'il m'en souvient, elle était à peu près telle. »

1. La Fontaine. *Œuvres*, tome IX, p. 118, épître IV. A Mme la surintendante sur la naissance de son dernier fils à Fontainebleau.

2. *Œuvres* de La Fontaine, t. IX, p. 341.

3. La Fontaine : *Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, t. IX, p. 66.

par Foucquet à Mme de Sévigné, que La Fontaine avait acquis l'estime de la marquise [1]. La chose s'était passée un jour que Phœbus tenait chez la surintendante « son consistoire [2] ». Pour de pareilles réunions, les petits vers badins, plus à la mode que jamais, étaient pour ainsi dire de rigueur. Un jour, on raillait les Augustins en guerre avec le Parlement [3] ; une autre fois, sous couleur de démontrer que « promettre est un et tenir est un autre », on faisait un petit conte de Colin et de Guillemette [4]. Peut-être l'épitaphe d'un paresseux, les madrigaux en l'honneur du roi [5] eurent-ils, dans les mêmes conditions, l'honneur d'une lecture.

La paix des Pyrénées, le mariage de Monsieur fournissaient des pièces d'un autre ton [6]. Ni Foucquet, ni La Fontaine ne perdaient de vue que le poète d'un ministre est tenu de célébrer sur l'heure les événements importants et de donner une preuve de l'attachement de son maître aux affaires du roi. Le surintendant commandait la première de ces pièces [7] ; spontanément La Fontaine offrait la seconde

1. La Fontaine : *Œuvres*, t. IX : *Lettre à M. D. C. A. D. M.* p. 101. L'allusion à l'enlèvement de Girardin (1657) permet de dater cette pièce. On prétend que La Barbezière avait voulu enlever Foucquet lui-même.

2. La Fontaine : *Œuvres*, t. IX : *Dizain pour Mme de Sévigné*, p. 63 et *Madrigal à M.*, *ibidem*, p. 57.

3. La Fontaine : *Œuvres*, t. IX, p. 3. *Ballade sur le refus que firent les Augustins de prêter (?) leur interrogatoire devant Messieurs du Parlement en 1658*. Le « sage héros » à qui la ballade est adressée paraît bien être Foucquet.

4. La Fontaine : *Œuvres*, t. IX, p. 12. Le sujet avait été donné par Foucquet : « On me donna pour sujet de la ballade du second terme l'imitation du rondeau de Voiture : « Ma foi c'est fait. »

5. La Fontaine : *Œuvres*, tome IX, p. 79, p. 58. Voyez *Mathieu Marais* : *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, Paris, 1811. Mathieu Marais dit avoir eu entre les mains la copie du madrigal : « Que dites-vous du cœur d'Alcandre », destinée à Foucquet et apostillée par Pellisson.

6. La Fontaine : *Œuvres*, tome IX, p. 14 ; tome VIII, p. 380 ; tome IX, p. 336.

7. *Sur la paix des Pyrénées et le mariage du roi* « sujet donné pour le troisième terme. »

« dans l'espérance d'être agréable. » La relation de l'entrée de la reine dans Paris, — sujet également traité par M[lle] de Scudéry dans *Célinte*, — tenait à la fois de l'héroïque, comme on disait alors, et de ce burlesque [1] tempéré qui avait succédé aux bouffonneries des dernières années. La vie politique, la vie littéraire, la vie mondaine se pénétraient : « diversité » c'était la devise de La Fontaine : c'était aussi celle du surintendant et de Marie-Madeleine de Castille.

Les madrigaux, les sonnets, les épîtres liminaires, les romans, les tragédies et les comédies qu'elle pouvait goûter et dont, sans risquer de paraître pédante, elle pouvait discourir, associaient M[me] Foucquet à l'œuvre de son mari. En faisant lire dans son salon ces poésies légères qui contribuaient à la gloire de Madame, de la jeune reine ou du roi, en se montrant pleine d'attentions pour leur auteur, elle s'efforçait d'attirer sur son mari des faveurs nouvelles. Elle servait son ambition en s'associant à ses fantaisies. Ce n'était pas sans raison que Le Brun pour décorer une des salles de Vaux y avait peint les portraits des Muses : Marie-Madeleine de Castille se flattait de les avoir partout pour hôtesses et de leur donner une compagnie digne de leurs grâces. Sa petite cour n'a pas laissé de chroniques comme les Samedis ou de guirlande comme l'hôtel de Rambouillet et l'on ne peut établir au jour le jour ses occupations. On peut du moins, et nous tenterons de le faire, dire les goûts et les noms des gens du monde qui, en fréquentant l'hôtel de Narbonne, à Saint-Mandé ou à Vaux, surent aider le surintendant et M[me] Foucquet dans la partie la plus délicate de leur tâche : perpétuer entre le monde et les beaux esprits ces relations agréables et fructueuses qui étaient peut-être l'encouragement le plus efficace et le plus noble que les grands seigneurs pussent accorder aux gens de lettres.

1. La Fontaine : *Œuvres*, tome IX, p. 322. Notons dans cette

III

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici la présence continuelle et l'influence de Mme du Plessis Bellière et de ses deux frères, le prieur et le lieutenant du roi[1] ; nous savons assez comment Louis et François Foucquet secondaient leur frère et leur belle-sœur[2]. Mais nous ne pouvons pas dire jusqu'à quel point Marie de Béthune Charost se montrait digne de son père. M. Feuillet de Conches l'a pour ainsi dire suivie chez lui et l'a vue entrer avec une petite escorte toute gracieuse et spirituelle[3]. C'est qu'elle raffole des petits vers et des romans. Toute fille de magistrat qu'elle est, elle tient bien sa place dans la maison ducale où elle est entrée et où l'on se pique d'avoir du goût. Elisabeth du Mas de Goyon de Matignon, fille de Philippe de Montmartin et de Marguerite de Beaumanoir, ne pense pas déroger en dédiant à cette bourgeoise anoblie son roman de *Cléobuline*[4]. Voulez-vous savoir les goûts de Mme de Charost ? Parcourez ce petit volume : vous vous y promènerez à chaque pas parmi les fleurettes galantes, les pou-

pièce l'allusion railleuse à Séguier : « la chancelière haquenée » fournit matière à plaisanterie (p. 325).

1. Voyez ci-dessus, chapitre II, III et comparez *Rec. Thoisy*, vol. 158 : *Procès de Foucquet*, tome VI, p. 314 et suivantes.

2. Voyez ci-dessus, chapitre I.

3. Le marquis Armand de Béthune fils de Louis, comte de Charost, duc de Béthune, maréchal de camp, avait épousé le 22 février 1657 Marie Foucquet, fille de N. Foucquet et de Louise Fouché de Quéhillac. Voyez Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux*, tome II, 3e partie, chapitre IV, p. 488 et suivantes.

4. *Cléobuline ou la Veuve inconnue* par Mme L. B. D. M. (Elle est nommée dans un sonnet du petit de Beauchâteau inséré dans le livre.) Paris, Pierre Lamy, 1658, in-8. On sait que les Beaumanoir s'étaient fait un fief de l'évêché du Mans à peu près comme les Gondy de l'archevêché de Paris et le Mans tout entier, nous l'avons vu, faisait partie de la cour de Mlle de Scudéry.

lets précieux, les devises et les descriptions d'objets d'art. Le petit de Beauchâteau a contribué à orner la dédicace d'un madrigal enfantin et son souffleur avait de l'esprit ce jour-là [1].

Mme de Charost nous apparaît accompagnée de ses deux amies Mlle de Mennevile et Mme d'Uxelles qui sont aussi et, peut-être, plus qu'il ne convient, les amies du surintendant [2]. La première, l'une des plus jolies entre les filles d'honneur de la reine, est l'honneur des bals où elle brille, elle inspire Benserade et les poètes de cour et partage avec Mlle de Fouilloux l'empire des cœurs [3]. La seconde légère, coquette, intrigante, tient salon et se pique de bel esprit. Comme ses sœurs Mmes de Saint-Germain Beaupré et du Tillet, elle figure dans le dictionnaire de Somaize sous le nom de Domitia [4]. C'est cette marquise d'Uxelles [5] que Mme de Sévigné invite en grand secret à la fête que lui offre son cousin Bussy et, ou je me trompe fort, c'est la fréquentation chez Foucquet qui a créé cette intimité entre les deux marquises.

1. *A Mme la marquise de Charost, épigramme :*

« Cléobuline enfin par un sort favorable
Vient de paraître au jour :
Rien ne manque à sa gloire : elle est incomparable
Puisqu'elle a pour appui l'ornement de la cour.
Que ce choix la rend glorieuse,
Que votre illustre nom lui fera de jaloux !
Il suffisait de mettre : « A la plus vertueuse »
On eût bien su d'abord, Marquise, que c'est vous. »

On sait que les pièces parues sous le nom du petit de Beauchâteau passent pour lui avoir été dictées par les amis de sa mère.

2. Sur les relations de Mlle de Menneville avec Foucquet, voyez Lair : *N. Foucquet*, tome II, p. 11, 18, 20, 38, 86, 87.

3. C'est sans doute l'élégance de Mlle de Fouilloux dans les bals qui la désigna aux hommages de Benserade. Loret la remarque à un bal chez Monsieur (*Gazette* du 25 janvier 1655), à un bal en l'honneur du duc de Mantoue (*Gaz.* du 18 sept. 1655) à un bal chez Séguier (*Gaz.* du 26 février 1656). Elle représente Armide dans le ballet de Psyché dansé par le roi (1er janv. 1656).

4. *Les airs et vaudevilles de la Cour dédiés à Mademoiselle*, Paris, Sercy, 1665, in-12, p. 295, la maltraitent fort. Somaize : *Dictionnaire*, éd. Livet, tome I, p. 223 et tome II, p. 389).

5. *Mme de Sévigné à la Marquise d'Uxelles* (1653). Billet en italien

Mais d'ailleurs Mme de Sévigné n'est-elle pas en relations avec les Charost qu'elle estime, qu'elle ménage, qu'elle encense ?[1] Quels liens ne la rattachent pas à la société de Vaux ? Des âmis du surintendant qui ne la connaît ? De qui n'est-elle pas aimée dans ce cercle qu'elle ravit ? Elle y retrouve son vieil et fidèle adorateur Ménage, son mourant Bussy, Pomponne son confident, La Fontaine, dont une des premières elle a prôné le mérite et qu'elle doit toujours admirer[2], et Pellisson qu'elle trouve si laid et si aimable[3] et Sapho dont elle est coiffée, Sapho « dont l'esprit et la pénétration n'ont point de bornes[4]. » En vérité cette maison est on ne peut plus à son gré : on y fait cas de sa personne, de ses lettres, de ses jugements[5] ; on y cause, on y sait toutes les nouvelles de la ville, on s'y divertit en cent manières et le maître de céans a des mots aimables, de gracieux saluts, la « mine riante[6] ». Elle loue, elle admire tout ; sans se faire prier et les remèdes de Mme Foucquet[7] et les inventions de Vatel qu'elle connaît et « dont la bonne tête est capable de contenir tout le soin d'un État[8]. » Entre temps elle dit un petit mot pour Costar [9], pré-

(éd. Hachette, in-8, tome I, p. 345). Cf. *ibid.*, p. 371 et la lettre de Bussy, de Figuières, le 30 juillet 1654. (*Ibid.* p. 385).

1. *Mme de Sévigné à Mme de Grignan*, 29 juillet 1671 : *Lettres*, tome II, p. 302.

2. Voyez le dizain de La Fontaine : « *Pour Mme de Sévigné, envoyé à M. Foucquet sur le sujet de l'Epitre à M. D. C. A. D. M.* (1657). (*Œuvres* de La Fontaine, éd. des Grands Écrivains, t. IX, p. 63).

3. Voyez Sévigné, *Lettres* I, 53. (Tome I, p. 435) et la lettre à Mme de Grignan du 22 juin 1674 (tome III, p. 385).

4. *Mme de Sévigné, à M. de Pomponne*, mardi 9 déc. (1664), tome I, p. 462.

5. On connaît l'amour du surintendant pour elle, les éloges que lui donne Mlle de Scudéry, le cas que La Fontaine fait de ses éloges.

6. *Mme de Sévigné à M. de Pomponne*, tome I, p. 451 : « Il (Foucquet) nous a saluées et a pris cette mine riante que vous connoissez », et ailleurs : « cette mine riante et fine ». (*La même au même*, 18 nov. 1664, tome I, p. 440).

7. *Mme de Sévigné à M. de Pomponne*, tome I, p. 443, 446, 450.

8. *Mme de Sévigné à Mme de Grignan*, 24 avril 1671, tome II, p. 186.

9. Costar : *Lettres*, Paris, A. Courbé 1659, in-4 : lettre CXXC, p. 178.

sente une requête pour M. de la Trousse[1], ou négocie la réconciliation de Bussy et des Foucquet. Combien elle devait être ravie, quand Bussy si chatouilleux et si intraitable, faisait sa paix en termes flatteurs pour son amour-propre[2]. Mais quelle désillusion, quelle contrariété, lorsqu'après de si belles assurances, Bussy s'entêtait, persistait dans sa brouillerie, et parlait sur un ton d'ironie de la « générosité » de ses amis[3].

Pour elle, une fois gagnée par les prévenances de son hôte, elle entrait le plus facilement du monde dans tous ses goûts. Celle qui osait appeler Ménage « le plus bel esprit de son temps » et qui, à l'occasion, lui trouvait de l'*éloquence*[4], était si peu femme à s'effrayer du voisinage de Costar qu'au besoin elle devenait son alliée[5]. Cet air d'érudition et de pédantisme qu'on respirait quelquefois à Saint-Mandé ne l'étouffait point. Ne la surprenons-nous pas un jour dissertant avec Pecquet sur la petite vérole[6]? Or c'est chez le surintendant qu'elle a appris à connaître Pecquet, son dévouement, sa science et elle a été fort heureuse de lui confier sa santé et celle des siens. D'ailleurs elle aime aussi les romans et surtout *Clélie*; beaucoup, je le soupçonne, à cause de la princesse Clarinte[7], beaucoup aussi à cause de la belle morale qu'elle sait découvrir dans Sapho aussi bien que chez Bourdaloue ou chez Nicole.

1. *Mme de Sévigné à M. de Pomponne*, tome I, p. 433, lettre du 11 octobre (1661).

2. *Bussy Rabutin à Mme de Sévigné*, le 7 oct. 1655 « Je suis fort aise, Madame, que M. le surintendant souhaite de trouver que j'ai raison dans l'affaire qu'on m'a voulu faire avec lui... Pour vous qui m'empêchez de perdre un si bon ami, vous pouvez juger si je vous aime. » (*Lettres de Mme de Sévigné*, tome I, p. 400).

3. Bussy Rabutin : *Lettres*, tome I, p. 19 (édition Lalanne).

4. *Mme de Sévigné à Ménage*, tome I, p. 345; p. 408.

5. Elle lui faisait des cadeaux. *Costar à Mme de Sévigné*. (*Lettres de Mme de Sévigné*, tome I, p. 48).

6. *Mme de Sévigné à Mme et à M. de Grignan*, 23 déc. 1671, tome II, p. 443.

7. *Clarinte* ou *la princesse d'Erice* est le portrait de Mme de Sévigné (Costar : *Lettres*, tome II, C. CXCIX, p. 421).

Mais où donc Sapho a-t-elle, je vous prie, réuni les éléments du portrait de la princesse d'Erice, si ce n'est dans ce salon où elles fréquentaient toutes deux? C'est chez Foucquet qu'elle l'a vue, la taille libre et assez haute, blonde et fraîche, avec des yeux indéfinissables et des lèvres « de la plus belle couleur du monde ». C'est là peut-être qu'elle a été témoin de ces petits chagrins d'une heure à peine qui lui font faire « trêve avec la joie ». A s'entretenir avec elle, à écouter ses propos si « justes », si « spirituels », relevés d'expressions « naïves » et divertissantes, Sapho s'est senti l'imagination plus vive, l'esprit plus alerte, l'âme plus joyeuse et il paraît bien au portrait qu'elle a tracé de Mme de Sévigné que la marquise « *inspirait* de l'esprit à ceux qui l'approchaient et qu'on *n'osait* être stupide auprès d'elle. » N'est-ce pas là aussi que Sapho l'a entendue chanter ses chansons italiennes qu'elle rendait avec tant de passion et de si bonne grâce? Ballets, chants de voix et de violons étaient, nous allons le voir, des plaisirs favoris de cette société. Mme de Sévigné dut y prendre sa part d'autant plus volontiers qu'elle ne se faisait point prier, accédant fort « galamment » et « sans façon » aux désirs de ses amies [1].

La célèbre marquise attire presque seule aujourd'hui les regards dans ce cercle où elle n'eut guère de rivales, même de son vivant. Pourtant plus d'une

1. Mlle de Scudéry : *Clélie*, tome VI, p. 1324 et suivantes. Mme de Sévigné avoue elle-même qu'elle aime à chanter. (*Lettres*, tome I, p. 146. *A. Ménage*, 12 sept. 1656).

Indépendamment des plaisirs mondains, Mme de Sévigné trouvait à la fréquentation de cette société des avantages plus solides. Un *factum pour le sieur Bruant des Carrières, demandeur, contre le sieur de la Haye Saint-Hilaire, défendeur*, (*Recueil Thoisy*, vol. CLVII, fol. 229 et suivants) nous laisse entrevoir que Foucquet s'occupait activement des affaires de la marquise. Appelé à témoigner dans ce procès, il renvoya à Mme de Sévigné, qui, disait-il, éclaircirait toute chose. « Ma mémoire, écrit-il le 19 juin 1675, n'est pas assez heu reuse pour me souvenir d'aucun détail de l'affaire contenue en ce mémoire. » Il s'agissait de la vente du gouvernement de Fougères faite par Mme de Sévigné en 1652.

autre belle s'y rencontrait qui prétendait à la réputation de bel esprit. C'étaient Mme et Mlle de la Bazinière, des « illustres ». Nulle mieux qu'elles ne savait résoudre les questions de morale amoureuse ou imaginer des cadeaux galants. Méré tombait à genoux devant Basinaris et sa fille[1]. C'était Mme de Gesvres, la fille de ce marquis de Fontenay-Mareuil dont on a tant d'épigrammes et d'élégies. Elle se plaçait au premier rang des Précieuses : « elle l'est de naissance, dit Somaize, spirituelle et bien faite de corps, elle a l'âme grande et belle et aime les gens de lettres ; mais il faut qu'ils joignent la galanterie à la science et à l'étude[2]. » C'était encore Mme de Brienne, la sœur de M. de Pons, femme d'un ami très intime du surintendant. Elle était de ces Précieuses qui cherchaient aux choses vulgaires des noms inconnus et, du fauboug Saint-Germain où elle trônait, ses propos se répétaient dans Paris[3]. N'était-ce pas aussi une fine précieuse, cette Ligdaride[4] « dont l'esprit est connu de tout le monde et qui est estimée pour cette raison de plusieurs personnes illustres? » Elle demeurait tout proche du palais Mazarin et par conséquent de l'hôtel commode et, presque tous les jours, venait chez Mme Foucquet. Elle avait trente-quatre ans en 1657, était jolie, ne manquait pas de vanité et avait les plus belles relations du monde. Veuve depuis deux ans, elle se consolait fort aisément de son veuvage. Bélinde aussi (Mme de Brancas) venait souvent chez Foucquet et y retrouvait Barsamon (Boisrobert) et tous ses mystères

1. Somaize : *Dictionnaire*, éd. Livet, tome I, p. 43.

2. Somaize : *Dictionnaire*, t. I, p. 103. Somaize l'appelle *Garsilée*.

3. Sur les relations de la famille de Brienne avec Foucquet, voyez *Mémoires inédits de L. H. de Loménie de Brienne, secrétaire d'État sous Louis XIV, publiés sur les manuscrits autographes par* F. Barrière, Paris, Ponthieu, 2 in-8, 1828. Voyez Somaize : *Dictionnaire*, éd. Livet, tome I, p. 38, 228, tome II, p. 181 et le *Recueil de Portraits de Mademoiselle*.

4. Mme de Launay Gravé. Voyez Somaize : *Ouv. cité*, tome I, p. 141 et tome II, p. 267. Gourville : *Mémoires*, tome I, p. 168.

n'empêchaient pas que ses fréquentes visites ne la compromissent [1].

Fort souvent aussi, selon toute apparence, on y rencontrait Mme de Lyonne, dont le mari était fort lié avec Nicolas Foucquet et dont les relations avec Louis Foucquet faisaient grand bruit [2] ; la marquise d'Asserac en correspondance suivie avec le surintendant au sujet du cardinal de Retz [3], Mme d'Estrades qui naguère fréquentait l'hôtel de Rambouillet où elle était fort assidue [4], la marquise de Piennes qui, devenue comtesse de Fiesques par un nouveau mariage, tenta par la suite de faire la paix entre l'abbé Basile et Bussy Rabutin, y vinrent sans doute [5] et peut-être même la duchesse de Chaulnes, cette Clidaris qui était en 1660 en grand commerce de lettres et d'amitié avec Sophronie (Mme de Sévigné) et dont le mari est signalé par Boisrobert comme un ami du ministre [6]. Elle aussi était une voisine de l'hôtel commode, elle aussi avait de l'esprit et de la beauté et la douceur de ses yeux et de son âme la faisait aimer de tous. Comment eût-elle dédaigné la société des Foucquet alors que les Rohan mêmes, la seule duchesse de Chevreuse exceptée, montraient pour eux de l'estime et de l'affection [7] ?

En ces réunions, le nombre des Précieux de qua-

1. Somaize : *Ouvr. cité*, tome I, p. 31 et tome II, p. 177. *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. Poitevin, Paris, Delahaye, 1857, 2 in-12. *Les Fausses prudes ou les amours de Mme de Brancas*, p. 420.

2. Valfrey : *Hugues de Lyonne et ses ambassades en Italie*, Paris, Hachette, in-8°, p. 344. Lair : *N. Foucquet*, t. I, p. 378. De Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 206. Elle était fort intelligente et avait le goût des arts. (Voyez le *Journal du Voyage du Cavalier Bernin en France* par M. de Chantelou, *Gazette des Beaux-Arts*, tome XVI, p. 376.)

3. Lair : *N. Foucquet*, t. I, p. 415, p. 545.

4. Somaize : *Dictionnaire*, t, I, p. 80, t. II, p. 228.

5. Somaize : *Dictionnaire*, tome I, p. 96, 204, tome II, p. 231.

6. Somaize : *Dictionnaire*, tome I, p. 54, tome II, p. 198. « Elle loge, dit Somaize, proche le palais de Sénèque (Le palais royal). » Scarron : *Dernières œuvres*, tome I, p. 145, p. 161. Boisrobert : *Epîtres*, ch. VI, p. 21.

7. L. H. de Loménie de Brienne : *Mémoires*, tome II, pp. 178-183.

lité balançait, surpassait même celui des Précieuses. Outre la suite de Sapho et de Pellisson, outre Montplaisir et son frère de Bruc [1], on ne pouvait manquer d'y trouver M. de Bellefonds, l'un des gendres de Nicolas Foucquet, l'illustre admirateur de la « Thessalienne », « non moins galant que grand capitaine », ami de Brébeuf avant d'être l'ami de Bossuet [2], et César Phœbus d'Albret, qui retenait à Pons, au retour d'un voyage, le surintendant [3], et La Mesnardière qui se croyait poète [4], et Saint-Evremond, qui sans le vouloir, était auteur [5]. Toutes les classes de la société lettrée se coudoyaient. C'était l'archevêque de Narbonne, Claude de Rebé qui avait pris pour coadjuteur en 1656 François Foucquet [6] ; Lauzun [7], Brancas [8], La Feuillade [9], le marquis de Gesvres [10], le duc de Bournonville [11], la fine fleur des courtisans ; les maréchaux de Fabert [12], de Clairambault [14], de La Meilleraye [15], le com-

1. Voyez ci-dessus, chapitre III.

2. Somaize : *Dictionnaire*, tome I, p. 278, tome II, p. 157. Voyez ci-après, chapitre XIII.

3. Scarron : *Dernières Œuvres*, tome I, p. 108. *Lettre au Maréchal d'Albret* du 15 oct. 1659.

4. Voyez les Lettres de Tanneguy Lefebvre, *passim* (*Tanaquilli Fabri Epistolæ*, Salmurii, ed. altera, 1674, in-8°) et les manuscrits de la bibliothèque nationale, fr. n. a. 1343 et 1344.

5. *Vie de Saint-Evremond* dans l'édition de ses *Œuvres*, donnée par *Des Maizeaux*, 1753, in-16, tome I, p. 55

6. Mazarin : *Lettres*, éd. d'Avenel, tome VII, p. 160. Rapin : *Mémoires*, tome II, p. 160, p. 392.

7. De Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 172.

8. B. N. ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 343, v°. Gourville : *Mémoires*, tome I, p. 157. *Histoire Amoureuse des Gaules*, t. I, p. 420.

9. De Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 208. Mme de Motteville : *Mémoires*.

10 B. N. ms. fr. 17.046 (*Portefeuilles de Vallant*, tome III), fol. 27. De Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 207.

11. B. N. Impr. Lb37, 3440, p. 9, ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 347, 2°.

12. B. N. ms. 17.048 (*Portefenilles de Vallant*, tome V), fol. 343 v°.

13. Gourville : *Mémoires*, tome I, pp. 174-175.

14. B. N. ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 344, v°.

15. B. N. ms. fr. 17.046 (*Portefeuilles de Vallant*, tome III), fol. 27, 17.048 (*Ibid.*, tome V), fol. 348.

mandeur de Neufchaise [1], le marquis de Créquy [2], l'élite des gens d'épée ; le comte d'Avaux homme de cour et magistrat tout ensemble [3], Chanut, que Foucquet estime et qu'il associe à ses travaux, diplomate, érudit, financier, poète même à l'occasion [4], Gourville propre à tout et qui est de tous les mondes [5], Harlay [6], de Lamoignon [7], Jannart [8], Bailli [9], le président de Charmes [10], M. Amproux [11], M. de Bar [12], le chevalier de Maupeou [13], personnages plus ou moins considérables du parlement ; enfin Bernard le plus important des auxiliaires de Foucquet [14], Herwarth le fastueux banquier allemand [15] et

1. B. N. ms. fr. 17.046 (*Portefeuilles de Vallant*, tome III), fol. 27 ; 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 343, v°

2. Gourville : *Mémoires*, tome I, pp. 168-169. Il avait épousé le 8 mars 1660 une des filles de La Bazinière, grand ami de Foucquet.

3. B. N. ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 347, v°. De Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 184.

B. N. ms. fr. 17.968. *Lettres de M. Chanut, ambassadeur en Suède*, fol. 338-342, 368, 413. B. N. ms. fr. 3.700, fol. 8, *Colbert à Mazarin, de Nevers*, 28 oct. 1659.

4. B. N. ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 345.

5. Gourville : *Mémoires*, tome I, pp. 121-136-137, 153-161, 167-173, 177, 188. De Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 208.

6. B. N. Impr. Lb37, 3440, p. 9. B. N. ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 347 v°. *Thoisy*, vol. 158, copie figurée etc., p. 9.

7. B. N. ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 348.

8. B. N. Impr. Lb37, 3440, p. 9, ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 347, v°. Jannart avait même, nous le verrons, un appartement particulier à Saint-Mandé. *Arsenal :* ms. 7167.

9. Guy Patin : *Lettres*, tome III, p. 502. (*A. Falconet*, 23 déc. 1664). Mme de Sévigné : *Lettres*, tome I, p. 478.

10. *Mme de Sévigné à Mme de Grignan*, 23 août 1671, *Lettres*, tome II, p. 332.

11. B. N. ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V). fol. 352 v°.

12. B. N. ms. fr. 17.048 (*Portefeuilles de Vallant*, tome V), fol. 343 v°.

13. *Ibidem*, fol. 344, v° ; B. N. Impr. Lb37, 3440, p. 9.

14. Loret, qui l'avait pris pour un simple commis, s'excuse dans une de ses gazettes d'avoir méconnu ce confident du surintendant et le proclame un personnage d'importance.

15. Foucquet : *Défenses*, tome II, p. 62. Chéruel : *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, tome II, pp. 400-402. G. Depping : *Un banquier protestant en France au XVIIe siècle : Barthelemy Herwarth.*

La Bazinière qui « *logeant* le Pactole dans sa maison » se piquait de réunir à sa table les plus titrés et tranchait du Mecenas [1].

Dans le nombre de ces hôtes que d'amateurs de tableaux, de statues, de médailles, de livres, de curiosités de toutes sortes [2]. Presque tous sont instruits ou le veulent paraître, presque tous ont provoqué des

1. C'est le petit de Beauchâteau qui loge chez lui le Pactole. (*La lyre du jeune Apollon*, tome II, p. 54). Les fêtes données chez La Bazinière sont racontées dans la *Gazette de Loret*. Voyez d'ailleurs le dictionnaire de Somaize, tome I, p. 43 et Gourville : *Mémoires*, t. I, pp. 174 et 175.

2. Les collections de tableaux des Créquy étaient connues. Le maréchal possédait plusieurs *Poussin* et au moins un *Véronèse* et un *Dominiquin*. (Voyez Bonnaffé : *Dictionnaire*, p. 77). On connaît le bel hôtel du Comte d'Avaux, décoré par Louis Testelin. (*Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, Paris, 1854, in-8, tome I, p. 218). Guillaume de Lamoignon possédait une belle bibliothèque, des tableaux, des médailles que lui avait rapportées le voyageur Tavernier. (Bonnaffé : *Dictionnaire*, p. 156). Herwarth, dans son hôtel de la rue Platrière décoré par Mignard, posséda des paysages de Dufresnoy, un tableau de Bon Boullongne, une copie du Corrège, une *Nativité* d'Annibal Carrache, des statues de Michel Anguier. (Bonnaffé : *Dictionnaire*, p. 139). L'hôtel de La Bazinière sur le quai du pont Royal (quai Malaquais) renfermait des peintures de Le Brun, des décorations de Charles Errard et de Louis Boullongne (*Ibidem* : p. 148). Les d'Albret collectionnaient des médailles (B. N. ms. fr. 9541). Le président de Harlay, très lié avec Foucquet, (Voyez par exemple une lettre de Foucquet à M. de Harlay pour le prier de lui prêter pour une journée ses chevaux de carrosse (26 sept. 1659), analysée dans le *Supplément à l'inventaire de la collection Godefroy* par Ludovic Lalanne, Paris, 1892, in-8), possédait de très beaux tableaux : le *Jugement de Salomon* de Poussin, *Saint Jean dans le désert* de Raphaël, des tapisseries, des antiquités, des bronzes, des médailles, des pierres gravées, une magnifique bibliothèque qu'a vantée Guy Patin. (Léopold Delisle : *Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, tome II, p. 100. Bonnaffé : *Dictionnaire*, p. 133). De Bournonville aimait les estampes et les livres (*Rymaille sur les plus célèbres bibliothières de Paris* en 1649, p. 61). Les d'Uxelles avaient les mêmes goûts. (Bonnaffé : *Dictionnaire*, p. 316).

On connaît les relations du Maréchal de Clairambault et du chevalier de Méré, du Maréchal de Bellefonds et de Brébeuf. (Somaize : *Dictionnaire*, tome I, p 278). Scarron était visité par la plupart des amis du surintendant. On connaît la cour lettrée de la marquise d'Uxelles, celle que réunit plus tard Guillaume de Lamoignon. Le mouvement, nous l'avons dit, était général et cet entraînement du milieu dut avoir une influence considérable sur l'âme « moutonnière » du surintendant.

dédicaces ou reçu de flatteuses épîtres. Il en est peu qui ne soient jaloux des hommages des artistes et des écrivains. La maison de la rue Vieille-du-Temple[1], l'hôtel de Narbonne[2] ou l'hôtel d'Hemery[3] entendirent peut-être autant de petits vers que le salon d'Arténice ou le cabinet de Mélinthe. La seule troupe des poètes de profession ne fournissait pas à cette consommation poétique : les gens du monde y contribuaient. Nous avons vu quel zèle Pellisson déployait pour que son maître ne manquât jamais de ces bagatelles à la mode, encourageant La Fontaine, Scarron, Gombauld, rimant lui-même. Mais il ne se contentait pas d'écrire de Montpellier à Ménage des vers destinés à être lus chez Artémire[4], ou de servir de secrétaire à Le Nostre obligé de repondre à une épître de Boisrobert[5], il entrait en correspondance poétique avec Chanut et il résulte d'une ode plaisante adressée au grave ambassadeur que cet ami de Foucquet ne cultivait pas moins que le surintendant la

1. Elle appartenait à Mme Foucquet. Estimée 150.000ll, elle fut vendue le 15 juin 1651 à Jacques Le Tillier, receveur des consignations de Paris. Voyez *le Recueil Thoisy*, vol. 158, fol. 221 v°. (*Jugement de la Chambre de Justice sur les revendications de Mme Foucquet, rendu à Saint-Germain-en-Laye*, le 27 mars 1668).

2. Rue Saint-Honoré. Foucquet l'avait acheté vers 1658 à son frère l'archevêque, moyennant 300.000 livres. Il ne paraît pas y avoir beaucoup séjourné. Pellisson (*Second discours au roi*) ne le cite pas parmi les résidences du surintendant. Voyez : *Défenses de Foucquet*, t. VI, p. 177.

3. Voyez dans les *Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile de France*, année 1889, l'étude de M. de Boislisle sur la place des Victoires. Victor de Swarte : *Les financiers amateurs d'art* (*Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, 14e session, 1890, t. XIV, in-8, p. 116). Lair, tome I. p. 519. Bonnaffé : *Le surintendant Foucquet*, p. 12. Cet hôtel nommé l'hôtel commode était fort beau et renfermait des richesses artistiques. Foucquet y fit faire d'importants travaux.

4. Bibliothèque de La Rochelle : ms. 672, fol. 219 : *A M. Ménage, vers faits en courant la poste, le 9 août 1659, à mon voyage de Montpellier.*

5. Bibliothèque de La Rochelle : ms. 673, fol. 84 : *Réponse de Le Nostre à M. l'abbé de Boisrobert et Réplique de M. de Boisrobert*, fol. 88.

poésie légère[1]. Les vers, lui disait Pellisson, charment Foucquet :

« Les vers charment ce grand génie :
Tu peux le charmer par tes vers,
Tous les secrets t'en sont ouverts,
Tu sais tout ce que peut leur nombreuse harmonie;
Mais souviens-toi que pour charmer
Les vers doivent parler d'aimer.
Chante ce que l'indifférence
A de triste et de languissant,
Les plaisirs d'un amour naissant,
Chante par quels appas la cruelle espérance
Au milieu des plus longs tourments
Trompe les crédules amants[2]. »

Brienne suivait les conseils donnés à Chanut[3] et sa musette soupirait gaiement :

« Un cœur amoureux et tendre
Ne peut s'empêcher d'aimer... »

Il faisait ainsi sa partie dans le concert en attendant que, sous le nom de La Fontaine, il recueillît les productions éphémères des trois salons d'Amalthée, de Mélinthe et d'Artémire.

1. Bibliothèque de La Rochelle : ms. 672, fol. 89. *Ode de M. Pellisson à M. Chanut.* Le catalogue de cette bibliothèque indique à tort cette pièce (désignée au début comme étant de Pellisson) comme signée par Benserade. En réalité, il y a à la suite de l'ode, deux strophes de Benserade sur la santé de Louis XIV, qui n'ont rien à voir avec la pièce qui nous occupe. Quelques détails : une allusion à l'élection de l'empereur, une autre à une grave maladie de Foucquet permettent de dater cette pièce de 1658.

2. *Ibidem*, fol. 89 v°.

3. Le recueil publié par de Brienne sous le nom de La Fontaine est formé surtout de pièces nées dans les trois salons d'Artémire, de Mélinthe et d'Amalthée. Un manuscrit de l'Arsenal (n° 5171) : Recueil formé par de Brienne : *Ex elogiis Julii Mazarini Cardinalis* contient de curieuses indications sur les goûts de Brienne : on y trouve des vers de La Fontaine, de Pellisson, d'Isarn, de Fermat, et p. 139 un curieux projet de de Brienne. Très mécontent d'Arnauld d'Andilly qui ne peut souffrir rien de profane dans le Recueil publié sous le nom de La Fontaine, Brienne se propose de donner dans une quatrième partie des vers galants et rien que des vers galants. Il y join-

IV

On se tromperait cependant si l'on se persuadait que les lettres fussent le passe-temps unique ou même la principale distraction de cette société. Comme à l'hôtel de Rambouillet, à l'hôtel de Nevers ou au château de Fresnes, elles ne constituent qu'un divertissement passager, elles laissent une large place à d'autres plaisirs. Si l'on en croit l'*homme de conscience,* dès le temps de son séjour à Metz N. Foucquet n'avait pas donné moins de temps aux festins, aux bals qu'à la comédie, se ruinant en fêtes et négligeant, dit le pamphlétaire, l'exercice de sa charge[1]. Les festins devaient toujours tenir une grande place parmi les divertissements qu'il prodiguait à ses amis. La gazette de Loret nous a conservé le souvenir de quelques-uns de ces repas qui firent sensation. La comédie donna parfois un caractère artistique à ces fêtes, plus souvent ce furent les concerts et les ballets[2].

Peu de dîners qui ne fussent alors accompagnés de musique. M. de la Bazinière assaisonnait les siens de vingt-quatre violons et N. Foucquet n'en avait pas moins dans les grandes magnificences. C'était le temps des grands succès de Lambert. On prisait fort la variété et l'élégance de sa musique et

dra une dédicace de sa main et il se flatte de l'avoir si bien imité que personne ne s'apercevra de la supercherie. Ce lui est une occasion de louer de nouveau Maucroix et Pellisson (*Ibid.*, p. 144).

1. L'homme de conscience au roi sur le sujet de plusieurs libelles qui ont été mis au jour pour la justification de M. Foucquet. (B. N. impr. Lb[37] 3436).

2. Voyez par exemple la *Gazette* du 13 août 1656. Foucquet, le dimanche précédent, avait reçu Gaston à Saint-Mandé, le repas terminé :

« On entendit un grand concert.

les ornements dont il la surchargeait : le trille, les groupes, le coulé, le flatté, le port de voix, toutes ces broderies, toutes ces variations contribuaient à sa réputation de grand chanteur. Les paroles de ses airs ne sortaient pas de la banalité courante et l'on y retrouvait l'inspiration ordinaire des poésies galantes à la mode. Quand elles cessaient de mettre en scène Tyrsis et Climène, c'était pour célébrer le mariage du roi et les douceurs de la paix. Mlle de Scudéry et Pellisson écrivaient pour lui des vers et Lambert composait de son côté des airs sur les paroles de leur protecteur commun. L'approbation du surintendant mettait le sceau à sa renommée : chanter de façon divine c'était chanter « lambertiquement » et La Fontaine se souvenait de l'enthousiasme de Vaux quand il faisait dire au singe dans ses fables :

« Philonide est au prix novice dans cet art :
Vous surpassez Lambert[1]. »

Un autre musicien à la mode, Mollier, composait des airs pour Mme la procureuse générale et Pellisson avait écrit ces paroles pour servir de thème à sa musique :

« Vous ne voulez que respect et qu'estime
Et vous aimer c'est courir au trépas :
Hé bien, Philis, je crois que c'est un crime
D'oser aimer tant de divins appas ;
Mais c'en est un plus grand de ne les aimer pas. »

« La liberté que je trouvois si belle
Me quitte enfin sans espoir de retour ;
Je le sais bien : aimer une cruelle,
C'est un tourment qui dure plus d'un jour
Mais c'en est un plus grand de vivre sans amour[2] ».

1. *Le lion, le singe et les deux ânes*, livre XI, fable V, tome III, p. 128. Dans l'*Epître à M. de Niert sur l'Opéra* (tome IX, p. 158), il regrette qu'on néglige Lambert.

2. *Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant, avec le nom des auteurs tant des airs que des paroles*, tome II, p. 327. (Bibl. de l'Arsenal, impr B. L. 8752).

Les ballets aussi faisaient fureur[1]. Non seulement le roi et les grands seigneurs y figuraient à côté des Fouilloux et des Menneville, parmi les danseurs de profession ; mais les « baladins » étaient recherchés et attirés à la cour au prix de mille faveurs. Le cardinal Mazarin écrivait (9 nov. 1656) au marquis de Caracène de vouloir bien lui envoyer la Bernadilla que la reine serait heureuse d'applaudir[2] et, le 28 décembre de la même année, il insistait pour la réalisation du même désir[3]. Comme le comte de Fiesque dont le plus grand plaisir était «de voir danser des bergères au son du hautbois et à l'ombre des saules dans une prairie »[4], Mme Foucquet aimait les danses rustiques et provinciales, elle ne dédaignait pas non plus les ballets bien réglés et en offrait le divertissement à ses hôtes[5]. Beauchamp et sa troupe furent pour beaucoup dans le succès des *Fâcheux*[6].

Ce mélange de gastronomie, de musique et de danse qui forme encore aujourd'hui le fond des plaisirs mondains, faisait donc une grande part des divertissements de notre salon. En cela, comme presque en tout d'ailleurs, on n'inventait rien, on suivait la mode, on se contentait de confirmer ses essais ou d'accentuer ses tendances. Une pièce curieuse conservée dans un recueil de Sercy[7] nous

1. Voyez A. Renée : *Les nièces de Mazarin*, Paris, Didot, 3e éd. in-8°, 1857, t. I, p. 177.

2. *Mazarin au marquis de Caracène, de Paris.* (Aff. étrangères, Pays-Bas, tome XXXVIII. Lettre analysée dans l'édition d'Avenel, t. VII, p. 699.

3. Le même au même. (Aff. étr. Pays-Bas, tome XXXVIII. Lettre publiée par G. d'Avenel, tome VII, p. 437).

4. C'est du moins ce que Mlle de Scudéry dit de Pisistrate. Voyez Brédif : *Segrais, sa vie et ses œuvres*, p. 7. (Paris, A. Durand, 1863, in-8). On sait qu'en mars 1661, le roi créa une académie royale de danse composée de treize membres. Les lettres patentes de création furent enregistrées au parlement le 30 mars 1662. Voyez Félibien : *Histoire de la ville de Paris*, tome V, p. 188).

5. Voyez ci-après et chapitre XX.

6. *Gazette* du 3 septembre 1661. *Muse historique* du 20 août 1661. Voyez chap. XIX.

7. *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps*, com-

donne un assez exact tableau des inventions ingénieuses dont on s'amusait dans l'entourage de Foucquet. Ce n'est que le rêve d'un bel esprit; mais nous savons que de tels rêves sont chez les amis du surintendant bien proches de la réalité et le songe de La Fontaine est là pour nous avertir du compte qu'il nous en faut faire.

Un mardi-gras, — que je crois être celui de 1658, — les Muses s'étant masquées, apparurent à l'un des habitués de cette cour, sous la figure de Bacchantes. Elles venaient de pénétrer chez Foucquet. Et c'était chose singulière de voir « ces précieuses de l'antiquité », ces neuf « honnêtes demoiselles » feignant d'être prises de vin et *caressant assez rudement* le pauvre Apollon qui avait pris le masque d'Orphée. Donc Apollon, feignant d'être poursuivi par ces feintes Bacchantes, se sauve précipitamment en pas déréglés avec art « dans la salle de bal » de notre Mécène, « comme dans un asile inviolable, tandis que ces déterminées lui donnent en queue, avec leurs thyrses entourés de lauriers en guise de lierre, avec une gaillardise qui contrefait joliment l'ivresse, avec une vivacité qui contrefait la fureur, achevant cette brusque entrée en pas mal formés de fort bonne grâce. » Mais la « douce gravité » du surintendant les rend confuses, elles jettent leurs armes à ses pieds pour montrer « qu'il a le pouvoir de faire mentir la fable » et Orphée, heureux de cette protection inespérée « régale son protecteur de ce compliment en musique » :

« Votre douceur impérieuse,
Refuge des beaux-arts, sait bientôt désarmer
Ces femmes d'humeur furieuse,
Devant qui je perdois le talent de charmer.

posées par divers auteurs, Paris, Ch. de Sercy, 5 in-12. (B. N. impr. Z inv. 20.006 à 20.010). Le 4e volume paru en 1661 est presque tout entier composé de pièces écrites pour le surintendant. La pièce que nous analysons est intitulée : *Mascarade curieuse au plus magnifique des surintendans présentée un mardi-gras.*

Je voue ma vie et ma lyre
A qui les sauve ainsi d'un funeste accident :
Si mes biens valoient un empire,
Vous en seriez déjà plus que surintendant. »

D'autre part les Muses toutes joyeuses de l'accueil de Foucquet sautent de joie et dansent pour lui plaire la *bourrée* et la *sisonne*. Apollon se révèle sous ses véritables traits et Mercure, qui a trahi le secret des déesses, fournit au surintendant les moyens de répondre à leur régal de danses et de chants par un régal de confitures. Je ne vous décrirai point les merveilles de ce cadeau : ni ce dragon de massepain, de noix confites, d'amandes et de pistaches avec ses yeux de pâte de groseille « qui semblent jeter des feux », ni ces oranges confites qui renferment un rubis, ni ces raisins contrefaits qui portent de petits oiseaux émaillés et contiennent une limonade ambrée. Je vous fais grâce des parfums et des bijoux et de ces rares médailles qui portent à l'avers le chœur des Muses et au revers la face de l'homme qu'elles révèrent le plus. Ce festin même est « une mascarade », car tout y est déguisement et surprise et le motet des neuf sœurs a raison :

« Vraiment ces fruits viennent en masque
D'une guise lente et fantasque :
Que le noble caprice est bien apparié
A leur naturelle excellence,
Et que d'un air galant on y voit marié
L'artifice avec l'opulence. »

J'aime mieux vous dire de quelle manière ingénieuse les Muses et Apollon reconnaissent la générosité de leur hôte. Forcées d'accepter ses présents, sous peine d'être privées de ses bonnes grâces, « comme entre elles toutes *elles* ne sauraient trouver la monnoie des biens *qu'il* leur *prodigue, les Muses* s'avisent de se revenger d'une magnificence extrême par une extrême modestie et de payer ses

riches dons avec quelques fleurs qui ne viennent pas d'un fonds si fertile que le sien. Chacune d'elles tirant de son côté un petit bouquet dont les mignonnes fleurs forment une grosse lettre les va ranger à *ses* pieds sur un tapis de la Savonnerie. Là ces neuf bouquets rangés en ligne droite forment assez heureusement ce mot par ces neuf lettres :

O Mæcenas ! »

Mais cet hommage même ne satisfait pas Apollon et il gourmande les Muses de donner à leur protecteur un nom qui ne vaut pas le sien. « Il prend en main ces fleurs parlantes et, pour montrer qu'il entend la belle magie, il fait ce qu'il dit par ces vers :

« Il faut que je métamorphose
Ces neuf bouquets en un bouquet,
Où l'anémone avec la rose
Sur un fond de jasmin compose
Le florissant nom de Foucquet. »

Alors les Muses un peu piquées lui font une agréable querelle et forcent la sagesse de Foucquet de les mettre d'accord par cette sentence : « Apollon tout savant qu'il est n'aura pas le dernier mot avec les dames. »

Et chacun d'applaudir et l'auteur du songe de se réveiller ; tout en songeant qu'il n'a peut-être donné qu'une faible idée des magnificences ingénieuses et des inventions délicates de son bienfaiteur.

Toutes les distractions de la petite cour n'avaient pas sans doute cette délicatesse : toutes ne parlaient pas autant à l'esprit en flattant les sens. Saint-Evremond se plaignait que chez Mme de Mazarin la bassette fit le plus grand tort à la conversation. Le trente et quarante ne dut pas moins nuire aux lettres à Vaux. « On jouoit presque tous les jours chez Mme Foucquet un gros jeu », dit Gourville. « Mme de Launay

Gravé y jouoit ordinairement avec un nombre d'autres dames et quelquefois aussi des messieurs. J'étois de ces jeux-là toutes les fois que je m'y rencontrois. M. le comte d'Avaux s'y étant trouvé une fois, se mit au jeu... A la fin de la séance il se trouva me devoir 18.000 livres. » Un soir Foucquet gagne 55.000 livres au duc de Richelieu qui pour les payer vend une terre de Saintonge au Maréchal d'Albret. Le Maréchal de Clairambault, l'ami du chevalier de Méré, est quelquefois de ces parties. Mais c'est La Bazinière et d'Herwarth qu'on y convie le plus souvent : le premier parce qu'il était « le plus grand perdeur qui fût jamais » et le second « parce qu'il ne s'en acquittoit quelquefois pas mal » [1].

1. Gourville : *Mémoires*, éd. citée, tome I, p. 174-175.

Le frère de Nicolas, Gilles Foucquet, partageait sa passion pour le jeu. Après la chute du surintendant, Anne d'Aumont s'aperçut soudain qu'en épousant Gilles, le 2 mai 1660, elle s'était mésalliée. Elle voulut une séparation et argua que son mari était joueur : « Le jeu, répond Gilles Foucquet, peut être un divertissement fort innocent ou même indispensable à une personne de la cour. Mais il est encore plus étrange qu'on ait voulu faire aujourd'hui un crime à M. Foucquet de ce qui faisoit en ce temps-là le gage et la marque des bonnes grâces de son maître. Il est étrange qu'on ait osé mettre dans une requête que le sieur Foucquet devoit être séparé d'avec sa femme parce qu'il avoit eu l'honneur de jouer avec son roi. » (*Factum pour Messire Gilles Foucquet contre dame Anne d'Aumont, sa femme.* B. N. impr. 4 F³. 548, n° 12550).

V

Ces préoccupations intéressées ne doivent pas nous surprendre outre mesure. Ce généreux sait calculer plus qu'on ne pense. Prodigue par ambition et par désir de paraître, calculateur par habitude et par métier, il se révèle économe, serré même dans l'administration de ses biens. La surintendante tient un compte détaillé de ses dépenses comme une bourgeoise économe et prévoyante. Le même homme qui jette des millions à la cour et au parlement pour éblouir les uns, séduire et compromettre les autres, ne dédaigne pas les petits profits dans les baux avec les métayers de ses domaines. Après lui, Vaux ne donnera pas plus de 26.000 livres de revenu [1]. Sous son administration, les fermiers de Vaux ne paient pas seulement 48.301 livres, 15 sols, 6 deniers; mais ils fournissent 67 muids, 25 setiers de blé, 50 cordes de bois, 30 minots de sel, un porc gras d'une valeur de 18 livres, une demi-douzaine de chapons, douze poulets et, le jour des rois, le meunier des prés du Raincy pose sur la table seigneuriale un gâteau de sa façon [2]. Il est vrai que le surintendant se donne au monde avec passion, qu'il apporte dans la jouissance des fêtes cette soif d'agir, ce besoin de se dépenser, conséquences de son tempérament maladif et de ses

1. B. N. imp. factums fo. F[3]. 146. 6224. C'est le chiffre donné par Mme Foucquet. L'évêque d'Agde prétend que ces revenus ne montent pas à plus de 10.000 livres.

2. E. Grésy (*Archives de l'Art français*, tome XII, p. 403-404), déclare qu'il a en sa possession « le registre des revenus de la vicomté de Melun et des domaines de Vaux réunis tenu en 1658 et 1659 par G. Musnier avec notes et recommandations de la main même de Foucquet. » Nous lui empruntons le résumé qu'il donne de ce registre.

énervantes ambitions. Mais en même temps qu'il dévore sa vie de mille façons, cherchant à remplir tout son mérite, à donner même l'illusion d'une capacité ou, comme on disait alors, d'une « suffisance » sans limites, il lui plaît d'entrer dans les plus petits détails domestiques, de régler sa dépense comme une ménagère prudente ; il annote lui-même les comptes de ses terres, il prend soin de l'approvisionnement de ses domestiques, aussi attentif à ces petites choses qu'il pût l'être en qualité d'intendant à la subsistance des armées du roi, aussi industrieux à ménager ses ressources privées qu'il le fut dans l'administration du trésor à inventer de séduisantes combinaisons financières.

Rien de plus curieux que ce mélange de prodigalité et d'économie, d'allures aristocratiques et d'esprit pratique et terre à terre. On comprend mieux au spectacle de ces contrastes comment cet esprit si vaste est en même temps si étroit à certains égards. La minutie dans l'administration des revenus explique le contrôle étroit exercé par le surintendant sur les productions littéraires qui lui sont soumises. Il épluche une ode de La Fontaine comme un compte de fournisseur ; il corrige une rédaction de Pellisson comme un projet de bail. Chose étrange : cet homme, travaillé par les passions, manque de flamme : il rêve de grands projets et véritablement n'est pas grand. De même l'œuvre littéraire de sa cour, avec des prétentions à l'immortalité, demeure la plupart du temps mesquine, petite, sans envolée. Trois choses surtout, il est facile de le voir, ont contribué à y étouffer la poésie : la prépondérance des modes et des préférences féminines, gracieuses parfois, souvent maniérées, toujours mièvres, acceptées sans discussion par le plus galant des ministres de Louis XIV ; le goût des fêtes où les sens ont plus de part que l'intelligence, des plaisirs où l'intérêt même ne s'oublie pas et où l'on ne laisse point de place pour le

cœur et enfin cette préoccupation du détail, cet émiettement à l'infini de l'attention qui, détournée d'un but unique et d'une préoccupation vraiment grande, apparaît tatillonne et vétilleuse dans l'examen des plus imperceptibles objets.

CHAPITRE XIII

LA VIE À SAINT-MANDÉ

I. — *N. Foucquet à Saint-Mandé.* — Son cortège d'écrivains et de savants : les entretiens du dimanche.

II. — *Description de Saint-Mandé.* — Richesses artistiques. — La galerie de la bibliothèque. — Visites de La Fontaine, du Dr Vatier, de Barthélemy d'Herbelot. — Les livres. — Les bibliothécaires : Le père Deschampsneufs, Carvavy.

III. — *Le jardin : fleurs, arbres et statues.* — Utilité scientifique du jardin de Saint-Mandé. — Le laboratoire de Pecquet. — Querelles médicales : part indirecte qu'y prend le surintendant. — Médecins amis de Foucquet : Sorbière, Valot, N. Gervaise, etc. — Les livres de médecine.

Vie studieuse et modeste des hôtes de Saint-Mandé. — Les méditations de Mme Foucquet la mère. — Tableau de l'activité des hôtes du surintendant.

IV. — *La superstition de la science.* — *Les Remèdes* de Mme Foucquet. — Marin Cureau de la Chambre : *L'Art de connaître les hommes.* — Saint-Martin : *Les causes et les véritables effets des météores.* — Chiromance et astrologie ; ignorance et irréflexion.

Si nombreuses que soient les occupations du surintendant que nous avons énumérées, nous ne saurions avoir la prétention d'avoir donné jusqu'ici une idée complète de cette existence déconcertante dans sa prodigieuse et incroyable diversité. L'activité de cet homme varie et se transforme avec ses théâtres : le parlement, le conseil du roi, ses maisons de Paris, Vaux le Vicomte [1]. Il est tour à tour magistrat,

1. Voyez Scarron : *Dernières Œuvres*, tome I, p. 161 : « M. de Chaulne ne me fera paraître devant vous qu'alors que vous êtes

diplomate, administrateur, mondain, curieux d'art ou de poésie, homme de plaisir et homme d'étude.

Saint-Mandé joue dans sa vie un rôle bien déterminé : des distractions l'y attendent, variées encore et d'ordre divers, puis des projets, des travaux qui rendent nécessaires le silence et l'isolement. Nous ne parlons pas ici des plaisirs que la chronique scandaleuse du temps a malignement enregistrés et exagérés avec délices. La maison où il se plaisait à se retirer, se dérobant aux fâcheux et aux quémandeurs, évitant les réclamations inopportunes des créanciers de l'État, Saint-Mandé, abri des divertissements amis de la solitude, a reçu d'autres visites que celles de Menneville et de Brigitte Converset [1]. Les « nymphes » [2] durant le jour y faisaient place aux philosophes et aux savants. Parfois dans les allées de ces jardins, parmi ces ifs, ces sapins, ces arbrisseaux verts qui devaient décorer plus tard le jardin des Tuileries [3], N. Foucquet s'est promené avec un cortège de beaux esprits, d'érudits et de médecins. Là, il se « décatonisoit [4] », « se consoloit en livres » des soucis du ministère, se donnait « le plaisir » de traiter avec ses amis les questions pour lesquelles la mode passionnait alors les mondains. Ainsi, quelques

M. Foucquet, je veux dire le plus honnête homme du monde, lorsque vous brillez de votre propre lumière, sans emprunter celle de vos charges et de vos dignités, lorsqu'ayant quitté la robe consulaire, vous êtes à Saint-Mandé... à peu près dans l'équipage et dans l'humeur où se trouvait Scipion quand il ramassait des coquilles au bord de la mer avec son ami Lélius » — et Costar, *lettre* XXV, p. 74 : « les bons et sages entretiens que vous avez avec vous-même dans les allées de Saint-Mandé. »

1. On sait combien Foucquet fut aimé par Mlle de Menneville. L'intermédiaire de leurs relations fut une femme d'intrigue, Brigitte Converset, femme Laloy. Voyez Lair : t. II, pp. 10 et sq. et Ulysse Robert : *Notes Historiques sur Saint-Mandé*, Saint-Mandé, Beucher, 1889, in-12, pp. 68-69. M. Ulysse Robert donne de curieux détails sur le souvenir que ces allées et venues ont laissé dans la nomenclature des rues actuelles de Saint-Mandé.

2. Le mot, comme on sait, est de l'abbé de Choisy.

3. Guiffrey : *Comptes des bâtiments du roi*, tome I, col. 186-188.

4. Scarron : *Dernières Œuvres*, tome I, p. 160.

années plus tard, en usera Condé dans le parc de Chantilly. Mais si La Fontaine paraît avoir recherché la conversation de son premier Mécène plus volontiers que celle du vainqueur de Rocroy à laquelle il préférait, semble-t-il, la chasse des perdrix russes [1], trop souvent à Saint-Mandé Costar occupe la place de Bossuet et Boisrobert ou Boyer peut-être usurpent celle de Racine.

Il y eut là une académie moins régulière sans doute que celles de l'abbé d'Aubignac ou de Ménage; mais qui, par la variété de ses entretiens, par l'étendue de son insatiable curiosité, ne le cédait à aucune de celles qu'avaient établies les plus studieux d'entre les mondains. Ce qui se disait sous les ombrages voisins du parc royal, entre le point où s'élève aujourd'hui le pavillon des gardes du bois de Vincennes et les espaces que couvre le jardin d'arboriculture, j'ai toujours pensé que les entretiens du bureau d'adresses de Th. Renaudot pouvaient en donner quelque idée [2] et deux lettres de Costar sont venues confirmer ma conjecture. Parfois ici comme à l'hôtel d'Hémery ou dans la chambre des Muses, au château de Vaux, les petits vers circulent, apportés du dehors par les fournisseurs habituels du Mécène, mais d'ordinaire les propos prennent un tour plus grave et l'influence des femmes se fait moins sentir.

Maintes matières scientifiques ont été abordées

1. La Fontaine s'est plaint de n'avoir pas été reçu par Foucquet. On sait d'autre part que grand chasseur il profitait surtout de la bienveillance de Condé pour lui demander la permission de chasser ses perdrix russes à Chantilly. Le fait a été raconté par le duc d'Aumale.

2. *Conférences publiques ou questions académiques sur les sciences par les plus beaux esprits de ce temps*, divisées en cinq volumes, Paris, Loyson, 1679 in-12. (Le privilège du 5e volume fut délivré le 15 décembre 1653). Voici quelques sujets d'entretiens tout à fait semblables à ceux de quelques livres ou dissertations dédiés au surintendant : De la physionomie : du ris, de la diversité des visages, de la beauté... — De l'amitié (En quoi elle diffère de l'amour). — Du feu, de l'air, de l'eau, de l'origine des vents. — De la rosée. — De la peinture, etc., etc.

dans ces réunions de savants. Avec quelle ardeur et quelle naïveté, on a tenté d'y résoudre les plus obscurs des problèmes! Philologie, mathématiques, archéologie, diplomatique, science de l'orient, médecine, théologie, physiognomonie, météorologie et astrologie, le vrai et le faux, les inventions de l'esprit scientifique et les rêves de l'imagination crédule, tout est mêlé dans cette œuvre, ébauche hardie et inégale, curieuse et incomplète, tentative sans mesure et non sans grandeur où l'intelligence de Foucquet révéla ce que son tour avait de meilleur et ce qu'il avait de plus chimérique.

II

Il faut essayer de rendre la vie à ces hôtes de Saint-Mandé, trop négligés, trop oubliés à cette heure, victimes des progrès des sciences dont ils n'ont connu que les enfances. Il faut tenter d'associer les « êtres » de cette demeure[1] et les hommes, de replacer tous ces personnages entre les fragments de décor que de médiocres documents nous ont conservés. Point d'estampe qui nous permette de décrire cette maison avec précision : nous savons seulement que du côté de Vincennes elle ne présentait au regard que des bâtisses fort humbles et sans étage, tandis que « venant du côté Conflans, on croyait voir une pompeuse villa [2]. » Mais nul des contemporains n'a daigné décrire par le menu cette « roture » acquise pièce à pièce à d'humbles vignerons de Saint-Mandé, de Charenton et de Saint-Maurice. On y avait joint une propriété achetée à Catherine Bellier, première femme de chambre d'Anne d'Autriche, et à Pierre de Beauvais, son mari, conseiller d'État[3]. Cet assemblage de constructions, disparates ne valait, dit-on, que par sa disposition intérieure, par l'étendue et la beauté de ses jardins[4].

1. M. Ulysse Robert, dans une notice très intéressante d'ailleurs, a essayé de reconstituer le domaine de Saint-Mandé; mais la plupart des documents dont il a pu se servir sont postérieurs à l'époque de Foucquet et il est difficile d'admettre que les immeubles fussent dans le même état en 1661 et en 1780, date d'une déclaration des religieuses hospitalières de Gentilly relative à la propriété de Foucquet, qui était devenue la leur. (*Archives communales de Vincennes ; terrier de Saint-Mandé*).

2. Ulysse Robert : *ouvrage cité*, pp. 59-60.

3. *Ibidem*, p. 58. *Défenses*, tome I, p. 138.

4. « Ce qui se voit en la maison (de Saint-Mandé) se réduit à quatre paroles : meubles modestes, grande bibliothèque, belle orangerie et

On pénétrait dans la maison de Saint-Mandé par une porte cochère ouvrant sur la Grande-Rue de cette bourgade[1]. Un premier bâtiment contenait parmi d'autres pièces un salon décoré de quatre bustes de prix et des statues antiques d'Apollon et de Mercure, deux divinités également chères au surintendant[2] ; une salle à manger qu'ornait une fontaine de marbre blanc surmontée d'un enfant[3] et la chambre où Mme Foucquet dressait un compte scrupuleux du budget domestique et le cabinet où Foucquet donnait les audiences qui n'exigeaient aucun mystère[4]. Quoique les commissaires du roi en aient compté les armoires et les portes, négligeant de nous dire si c'était dans ce premier corps de logis que se trouvaient les belles peintures de Le Brun, les devises latines de N. Gervaise et les devises françaises de La Fontaine[5], nous ne nous y arrêterons pas longtemps, désireux d'arriver à cette partie de la maison qui est pour nous de beaucoup la plus vivante et la plus digne d'intérêt.

Hâtons-nous donc, soit en traversant les cours, soit en nous engageant dans un souterrain[6], vers le

papiers confus. « *Lettre de Lallemant à Séguier*, 19 septembre 1661. Nous décrirons Saint-Mandé d'après les *Défenses* de Foucquet : *Procès-Verbal du scellé fait à Saint-Mandé* (tome I, p. 25 et suivantes) et *Extrait des Papiers trouvés en la maison de M. Foucquet à Saint-Mandé* (tome I, pp. 159 et suivantes). Pour les objets d'art, consulter la pièce des Archives Nationales O[1]. 1964 citée ci-dessous et pour la bibliothèque le ms. fr. de la bibliothèque nationale, n° 9438.

1. L'espace occupé par le domaine de Foucquet est actuellement limité par la rue de l'Epinette, l'avenue Daumesnil, le jardin d'arboriculture et la Grande-Rue. Il ne reste d'ailleurs de traces des constructions du XVIIe siècle qu'au numéro 2 de l'avenue Sainte-Marie et au numéro 116 de la Grande-Rue. (Ulysse Robert : *ouvr. cité*, p. 61).

2. Archives nationales, O[1]. 1964. *Prisée des bustes étant à Saint-Mandé.* Document publié par M. Bonnaffé : *Le surintendant Foucquet*, p. 62.

3. *Ibidem*, p. 63.

4. *Extraits des papiers* etc., *Défenses*, tome I, p. 181, p. 187.

5. Sur les peintures de Le Brun à Saint-Mandé, voyez les *Mémoires des Académiciens*, t. I, p. 441. Pour les devises de N. Gervaise, de Marolles : *Mémoires et Dénombrement*, tome III, p. 283.

6. *Procès-verbal du scellé*, p. 25 ; *Extraits des papiers*, pp. 163-164.

bâtiment où se concentrait la vie de l'esprit: la bibliothèque.

Des bustes de marbre posés sur des consoles, œuvres auxquelles Jacques Houzeau et Jean Le Grue paraissent attribuer quelque valeur, en décorent les approches[1]. Nous voici dans la grande galerie ouverte sur les jardins. Cinquante-neuf bustes de marbre ou de bronze y ont trouvé place[2]. Mais, quelque intérêt artistique qui puisse s'attacher à ces objets, la curiosité du visiteur est d'abord sollicitée par deux coffres à momies d'origine saïtique[3], avec lesquels La Fontaine s'est entretenu et auxquels il

1. Ils les estiment ensemble 540 livres. (Arch. Nation. O[1] 1964. Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 62.)

2. Arch. Nat. : *ibid.* Bonnaffé, pp. 61-62.

3. Ces deux coffres, l'un de pierre calcaire (long. 1 m. 87), l'autre de basalte (long. 1 m. 91), découverts en 1632 par des indigènes furent amenés au Caire, puis à Alexandrie et de là à Marseille. Peut-être figurèrent-ils dans la collection d'un amateur marseillais nommé Chambon. On ne sait comment Foucquet les acquit. Il enferma dans le magasin des sculptures les corps des deux momies et c'est là que le conseiller de La Fosse les trouva en 1661, lors de l'inventaire (Lettre du conseiller de La Fosse, B. N. ms. fr. 17.398). Les coffres furent placés dans la galerie. Le père Kircher qui les avait vus peu avant leur arrivée en France avait tenté d'en déchiffrer les inscriptions et publié le résultat de ses recherches dans son *Œdipus Ægyptiacus*, Rome, 1654, 3 in-fol., tome III, p. 477. (Voyez également le *Sphinx Mystagoga* du même auteur, Amsterdam, in-fol. 1676.) Il avait cru lire sur le premier des cercueils : « Vitalis intelligentiæ humidi provisor omnia mira quadam ratione temperat per symetriam et amorem quem singulis in rebus in hoc mundo indit. » (*Œdipus Ægyptiacus*, tome III, p. 484.) La Fontaine avec moins de science ne donnait pas, on le sait, de ces inscriptions une interprétation moins hardie. M. Bonnaffé (*Le surintendant Foucquet*, p. 56 et suivantes) a raconté l'odyssée des deux coffres après la chute du surintendant. Ils passèrent entre les mains d'un sculpteur inconnu, puis entre celles de Le Nostre qui en fit cadeau à Bernin de Valentinay d'Ussé. En 1698 Lister fait savoir que ce dernier les a transportés dans sa terre d'Ussé. C'est là qu'ils étaient lorsque dans le *Recueil d'Antiquités dans les Gaules*, ouvrage qui peut servir de suite aux *Antiquités de feu M. le comte de Caylus* (Paris, Le Hérissant 1770, in-4°),de la Sauvagère publia des « *Recherches sur les antiquités égyptiennes* ou descriptions de deux caisses de momies qui se voient en parade dans une niche au château d'Ussé » et une lettre de Court de Gibelin sur le même sujet. Deux planches représentaient la seconde des deux caisses et les hiéroglyphes singuliers qui la décorent (Planche XXVIII, p. 329 et plan-

a généreusement attribué les noms de deux Pharaons illustres. Ils sont venus de bien loin ces deux cercueils et l'on vient de bien loin pour les voir. Le père Kircher a su leur arrivée à Marseille, y a couru et a inséré ses remarques dans *l'Œdipus Ægyptiacus* et dans le *Sphinx Mystagoga.* L'inventaire les estime 800 [11], somme assez considérable pour le temps. Ils voisinent, rapprochement imprévu, avec Socrate et Sénèque et quatorze dieux ou déesses, hautes statues de pierre de Tonnerre. Un groupe, dont nous ignorons le sujet, complète la décoration [1].

Là, sans doute, ont attendu, comme La Fontaine, la plupart des protégés du surintendant. Là, sans doute, se sont arrêtés avec complaisance l'orientaliste Barthélemy d'Herbelot qui, au retour de son premier

che XXIX, p. 361). De nouvelles explications étaient tentées, aussi vaines que les précédentes.

Un moment perdues après la révolution, retrouvées dans le cimetière de l'abbaye de Longchamps par l'archéologue parisien Bonnardot, qui les signala au propriétaire de l'abbaye, M. de Chalabre, les deux momies furent données par ce dernier au Louvre en 1844. Les coffres en bois peint enfermés dans les enveloppes de pierre, à demi détruits à cette date, quoique Clément de Ris en ait encore vu les restes en 1868, ont aujourd'hui disparu.

M. Paul Pierret dans la *Revue Egyptologique*, 2e année, Paris, Leroux, 1882, in-8°, n° 1, pp. 25-28 a donné des hiéroglyphes du premier de ces coffres la traduction suivante :

« Oraison pour l'Osiris Har Kheb dont la parole est vérité, né de Ta-ti-Osiris : que le Nil t'accorde l'eau, que le dieu des grains t'accorde le pain, qu'Hathor t'accorde la bière, que Ranen t'accorde le vin. qu'Isis t'accorde le lait. »

La seconde inscription dont l'aspect est tout à fait particulier a été l'objet d'une note du même auteur dans ses *Etudes égyptologiques*, tome III, p. 4. Les sept éperviers coiffés du disque qu'elle représente sont des génies prêts à s'envoler près de leur mère céleste Méhour. M. Pierret traduit ainsi l'inscription :

« O ces sept éperviers de Méhour ! Que l'âme du défunt voltige et se pose sur ce sarcophage ! O ces génies ! Faites que l'âme du défunt Ankhmer, né de Tarout, s'envole vers tout lieu où il sera. Faites que son âme soit au-dessus de son corps.... sans cesse, toujours ! »

Un huitième épervier non disqué représente l'âme du défunt et porte cette légende : « Dit l'âme auguste de l'Osiris prophète Ankhmer : Je m'unis à ta momie et je ne m'éloigne plus de toi. »

Nous voilà loin comme on voit des « bavettes » de « messire Orus » et « de Kiopès et de Cephrim ».

1. Arch. Nat. O[1] 1964. Bonnaffé : *Ouv. cité*, p. 62.

voyage d'Italie, fut attiré à Saint-Mandé par Foucquet [1]; l'interprète du roi en langue arabe P. Vatier [2], qui dédia en 1660 à Foucquet sa traduction de *l'Élégie de Tograi* avec quelques sentences tirées des poètes arabes, l'hymne d'Avicenne et les proverbes du chalife Gali [3] ; et Ménage, cet érudit universel, y fut aussi, et Costar, et plus d'un père de la Compagnie de Jésus et tous eurent ainsi dès l'entrée l'espérance de satisfaire leur curiosité d'érudits. Car, si le ministre se soustrayait trop souvent aux regards de ses protégés, il ne leur dérobait pas la jouissance de ses livres. Il ne songeait pas à en frustrer les savants, lui qui se proposait d'ouvrir au public cette bibliothèque, alors la seconde en importance de Paris, presque l'égale de la bibliothèque de Mazarin [4].

Tous les érudits du XVIe siècle et du commence-

1. *Dictionnaire* de Moréri : article *d'Herbelot*. Niceron : *Mémoires*, tome IV, p. 411. Cousin : *Eloge de d'Herbelot* (*Journal des Savants*, 3 janv. 1696). Perrault : *Hommes illustres*, tome II, pp. 154-158.

2. Vatier avait une réputation de savant de premier ordre. Chapelain en parle avec la plus grande estime : « C'est lui à qui nous devons les excellentes traductions de Macine (El. Macin) et du Tamerlan, le plus instruit de nos docteurs en cette langue. » (Jean Chapelain à N. Heinsius, de Paris, 17 mai 1661. *Lettres*, éd. Tamisey de Laroque, tome II, p. 124).

3. Paris, Soubret, 1660, in-12. (B. N. impr. Ya 460). Dans sa dédicace, Vatier fait allusion aux faveurs dont Foucquet l'a honoré antérieurement. Notons la présence à Saint-Mandé, de cinq manuscrits arabes vendus au roi en 1667, et qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (Baron de Slane : *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*, Paris, impr. nat., 1883-1895, in-4, *Avertissement*, p. I).

4. Nous essaierons de donner ci-après une idée de la composition de la bibliothèque de Foucquet. Disons tout de suite qu'aucune partie des connaissances humaines n'en était exclue. M. J.-J. Jusserand a prouvé que le nom de Shakespeare figurait dans la bibliothèque de Foucquet (*Revue critique*, 19 nov. 1887. — Voyez également : *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1re année, n° 4, 15 oct. 1894, p. 463). En un temps où la littérature anglaise était presque inconnue en France, elle était représentée, plus abondamment même qu'on ne l'a cru, sur ces rayons. Nous avons trouvé dans le catalogue manuscrit (B. N. ms. fr. 4.938, fol. 52), mention des *Comédies de Jazon* (Ben Johnston) en anglais, Londres, 1640, des *Comédies* de Shakespeare et de Fletcher (1647), sans compter des *Comédies angloises* sans nom d'auteur.

ment du XVIIe, quelle que fût leur patrie, les Duchoul, les Manuce, les Occo, les Gruter, les Liceti, les Goltzius, les Gorle, les Kircher, y avaient leur place, entourés d'un cortège de savants de moindre importance [1]. Voici les écrivains grecs et latins: les philosophes, les poètes, les historiens. Les histoires de la France, de l'Italie, de l'Espagne, de la Germanie, de la Turquie, des Pays-Bas, du Mexique, les géographies et les atlas y voisinent avec les textes littéraires [2]. Fermat peut consulter Pellisson sur un passage de Frontin [3]; Tanneguy Lefebvre peut lui soumettre une correction à l'édition qu'Heinsius a donnée de l'*Art d'aimer* d'Ovide [4], Pellisson, pour leur répondre a sous la main les textes et les commentaires.

Les théologiens ne sont pas moins bien partagés. Il y a là une collection de bibles qui a fait l'admiration de deux voyageurs espagnols, avouant non sans honte que le roi d'Espagne ne possédait rien de pareil. Et, si leur témoignage paraît insuffisant, c'est assez de se reporter au catalogue, incomplet d'ailleurs et défectueux, que possède la bibliothèque nationale, pour reconnaître que leur enthousiasme n'avait rien que de légitime [5]. Voici la bible sacrée du cardinal Ximenès, la bible royale de Plantin,

1. B. N. ms. fr. 4.938, fol. 17-18. « Dans le fond de la galerie et du côté de l'orangerie, sous les tables des fenêtres. »

2. *Ibidem.*, fol. 30-51.

3. P. de Fermat : *Varia opera mathematica. Accesserunt selectæ quædam ejusdem epistolæ. Tolosæ*, 1679, p. 451. *Lettre de M. de Fermat, conseiller au Parlement de Toulouse à M. Pellisson, du 26 déc. 1656.*

4. Tanaquilli Fabri *Epistolæ*, editio altera, Salmurii, J. Desbordes et J. Lesnier, 1674, pp. 174-175. Cette lettre non datée paraît être de 1658.

5. B. N. ms. fr. 4.938 *Inventaire, prisée et estimation des livres trouvés à Saint-Mandé, appartenant ci-devant à M. Foucquet, le dit* (sic) *inventaire, prisée et estimation faite par nous libraires soussignés, suivant l'arrêt de nosseigneurs de la chambre de justice du vendredi, dernier jour de juillet 1665*, Cet inventaire comprend 175 fol. La bibliothèque est estimée 38.544 livres 12 sols, y compris 1.131 livres pour la bibliothèque particulière du père Deschampsneufs.

celle de Paris, Vitray, en grand papier, celle de Londres polyglotte et la *biblia maxima* en dix-huit volumes in-folio, plusieurs autres du XVe et du XVIe siècle, des bibles françaises, espagnoles, italiennes, allemandes, une bible latine manuscrite fort ancienne sur velin, une autre française également manuscrite reliée en maroquin. Voici les interprètes de la bible, les évangiles en latin, en grec, en arabe et en persan, les conciles, les pères, les annales ecclésiastiques de Baronius, cent ouvrages traitant de l'histoire de l'Eglise tant régulière que séculière, trois éditions du grand bullaire romain [1].

Le père Deschampsneufs ne peut s'arracher à ces merveilles. Foucquet arrêté, il sollicite et obtient de Le Tellier d'y revenir une fois la semaine avec un compagnon. Et le voilà qui s'adjoint le père Cossart, maniant avec tendresse les livres dont il avait peut-être conseillé l'achat, tentant un classement désormais superflu, puisque l'heure de la dispersion allait sonner [2].

La bibliothèque, si vaste qu'elle fût, ne suffisait pas à loger les 27.000 volumes que le surintendant avait réunis. Plusieurs chambres voisines renfermaient aussi leurs trésors [3]. C'était d'abord une pièce toute pleine d'ouvrages sur la tactique militaire, de guides pour les métiers, pour l'art naval, les beaux-arts, la musique, de traités de géométrie, d'astronomie, d'ar-

1. B. N. ms. fr. 4.938, fol. 1-12.

2. *Le Tellier au père Deschampsneufs, de Fontainebleau, le 26 oct. 1661.* — Ravaisson : *Archives de la Bastille*, tome I, p. 390. — Sa chambre à Saint-Mandé était toute pleine de livres. (Voyez B. N. ms. fr. 4.938, fol. 173. *Inventaire et prisée des livres appartenant ci-devant à M. Foucquet, lesquels nous avons trouvés en la chambre du père Deschampsneufs, jésuite au collège de Clermont.* » — Ce sont des ouvrages de théologie, d'histoire, des cartes, des brochures, des manuscrits).

3. Le ms. fr. 4.938 de la Bibl. Nat., indique ces empiétements :

(Fol. 59). « Après avoir prisé la galerie, nous sommes entrés dans la première chambre où nous avons trouvé ce qui suit... »

(Fol. 60). « Deuxième chambre : Manuscripti recentes. »

(Fol. 85). « Ce qui suit a été prisé par les sieurs Villery, Petit et Sauveuse, dans la même chambre des manuscrits, du lundi 17 août

chitecture, de fortifications. Tels les traités de Léonard de Vinci, de Lomazzo, de Jean Cousin, de Salomon de Caus. Si cette partie de la bibliothèque put recevoir la visite de Le Vau, de Le Brun, de Michel Anguier ou de l'ingénieur de La Pointe, elle fut très probablement le séjour favori du bibliothécaire Carcavy [1].

Il y arrivait de fort bonne heure, car il se levait tous les matins à quatre heures, hiver comme été, et là il poursuivait ses études universelles, il dépouillait et mettait à jour une volumineuse correspondance [2]. Depuis que la ruine de son père, banquier à Cahors, et les besoins toujours croissants de sa nombreuse famille l'avaient forcé à pratiquer des occupations lucratives, il avait tiré de ses connaissances bibliographiques quelques revenus. Chercheur adroit, il découvrait les livres rares et les vendait aux curieux [3]. Ces goûts de bibliophile avaient probablement contribué à le désigner au choix de Foucquet qui avait besoin d'un conservateur pour ses précieuses collections [4]. Son savoir était un titre non moins estimable. Fermat, dont le jugement en pareille matière est

matinée, qui sont livres de figure.... « (On voit que le style des experts ne brille ni par la clarté, ni par l'élégance).

(Fol. 90). « Troisième chambre. »

(Fol. 99). « Du vendredi 25 août, nous avons travaillé à inventorier les livres trouvés dans la chambre de la ménagerie... »

(Fol. 154). « Les trois vacations suivantes furent consacrées à inventorier les anciens manuscrits, les rabbins et les livres in-folio qui se sont trouvés *dans le grenier...* »

1. Voyez sur ce savant, l'étude de M. Ch. Henry : *Pierre de Carcavy, intermédiaire de Fermat, de Pascal et de Huygens, bibliothécaire de Colbert et du roi, directeur de l'Académie des Sciences.* Paris, Gauthier-Villars, 1884, in-4°.

2. Le Père Chérot : *Le surintendant Foucquet, ami des livres*, article paru dans les *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*, année 1891, tome I, p. 72.

3. *Sorberiana*, p. 86. Cette ruine datait de 1648 (Ch. Henry : *Ouvr. cité*, p. 40). A cette date Carcavy entra au service du duc de Liancourt. Son commerce de livres est attesté par le ms. fr. n. a. 1.327 de la Bibliothèque nationale, fol. 218 : « Carcavy s'étant défait de sa charge s'étoit jeté entièrement dans la recherche des livres rares, qu'il revendoit aux curieux, lorsqu'il y trouvoit son compte. »

4. *Sorberiana*, p. 87.

d'un grand poids, faisait de lui un cas extrême. En 1638 il envoyait à Descartes, sous son nom, son traité *de Maximis et Minimis*, peu après il lui faisait don des dialogues de Galilée [1]. En 1645 il envoyait à Pell la réfutation de la quadrature du cercle de Longomontanus [2]. Lié avec Pascal, qui lui fait présent de sa machine arithmétique, avec Roberval, qu'il défend, il correspond avec Torricelli et avec Mersenne. Mersenne mort, il devient pour un temps le correspondant de Descartes qui souffre avec impatience de le voir prendre le parti de Roberval [3]. Ce n'est pas lui qui a mis Gronovius en relations avec le surintendant, mais il est son correspondant et son ami [4].

Dans le temps même, où, au sortir de la maison de Liancourt, il se disposait à entrer au service du surintendant, il entretenait avec Huyghens une correspondance fort active dont Fermat était le principal objet. Ces lettres fort précieuses fournissent une contribution importante à l'histoire du calcul des probabilités et des travaux de Pascal, elles datent et précisent les recherches mathématiques de Fermat, de Frénicle et de Wallis. La dernière de ces lettres est du 25 juin 1660 [5]. Huyghens vint à Paris et, sans doute, visita son correspondant, qui put le renseigner sur ce M. Pellisson dont les agissements l'intriguaient si fort [6]. Carcavy lui-même partit pour l'Italie au commencement de 1661; le 10 février il était à Florence

1. Ch. Henry : *Ouvr. cité*, p. 5.
2. Ch. Henry : *Ouvr. cité*, p. 7.
3. Ch. Henry : *Ouvr. cité*, pp. 7 à 11. Baillet : *Vie de Descartes*, t. II, p. 377 et pp. 381-383. Voyez encore les *Mémoires* de Ch. Perrault, livre I, *in fine*.
4. Les relations de Foucquet avec Gronovius sont antérieures à l'entrée de Carcavy à Saint-Mandé. Voyez Ch. Henry : *Ouvr. cité*, p. 8.
5. Ch. Henry : *Ouvr. cité*, p. 12. — *Bulletino di bibliografia et di storia delle scienze matematiche e fisiche publicato da P. Buoncompagni, Roma, tipographia del scienze matematiche e fisiche*, 1879, tome XII, p. 700. — *Biographie toulousaine*, par une société de gens de lettres, Paris, L. G. Michaud, 2 in-8, 1823, article Fermat.
6. *Huyghens à J. Boulliau. 27 mars 1660* (Lettre publiée par Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux*, tome II, p. 490).

et visitait Vincent Viviani [1]. Je ne sais quel était le but de ce voyage, mais je ne serais pas loin de penser que Carcavy avait été chargé par Foucquet d'une mission analogue à celle que Colbert ne devait pas tarder à lui confier.

On allait le voir, quelques années après, acquérir des livres et des médailles en Portugal, rechercher des manuscrits orientaux au Caire, à Alexandrie, à Constantinople, à Smyrne [2]. A quels travaux d'ailleurs ne pouvait-on pas l'employer ? Condé le fera venir à Chantilly pour y rédiger un traité des fortifications [3]. L'abbé de Marolles nous signale sa passion pour les belles médailles. Or il y avait à Saint-Mandé trente et une médailles d'or du haut empire, vingt-cinq du bas empire, une de la Chine du même métal et quantité de médailles d'argent et de bronze avec des pierres précieuses et des curiosités orientales [4]. C'était pour ce numismate une bonne fortune.

1. Ch. Henry : *Ouvr. cité*, p. 14. — Peu de temps après, un agent de Colbert, de Bonzy, évêque de Béziers, ambassadeur à Venise, signalait précisément à son maître le signor Viviani, « le plus célèbre et le meilleur sujet qui soit dans l'Europe, pour les mathématiques. » (De Bonzy à Colbert, le 20 oct. 1661. Depping : *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, Paris, Impr. imp., 1855, in-4°, tome IV, p. 529).

2. B. N. ms. lat. 17.172. Ce recueil où se trouve la liste des livres choisis pour le roi à Saint-Mandé, contient une volumineuse correspondance de Carcavy, devenu l'agent de Colbert, avec les sieurs Verjus (chargé du Portugal), Vanslebio, (au Caire, à Alexandrie, à Constantinople, à Smyrne).

3. Niceron : *Mémoires*, tome IV, p. 405.

4. Abbé de Marolles : *Le roi, les personnages de la cour qui sont de la première qualité et quelques-uns de la noblesse qui ont aimé les lettres ou qui s'y sont signalés* (B. N. impr. inv. Y°, 1406), p. 31.

« Ta curiosité pour les belles médailles
Ira loin, Carcavy, ton assiduité
Sur un si beau sujet n'a rien de limité :
Et par là tu connois le succès des batailles. »

Estimation des Médailles trouvées chez M. Foucquet, du 6 mai 1666. (Arch. Nat. O[1], 1964). Pièce publiée par M. Bonnaffé : *Le surintendant Foucquet*, p. 65-67. M. Bonnaffé pense que cet inventaire est très incomplet.

III

Chacun d'ailleurs trouvait son compte à Saint-Mandé. Mlle de Scudéry appréciait surtout la proximité du parc, l'agrément du jardin[1] où travaillait un fleuriste venu d'Allemagne et luthérien ce qui scandalisa fort les commissaires du roi. Il y avait là force plantes aux noms étranges et deux cents grands orangers[2]. L'air n'y était pas seulement salubre, comme le proclamait Scarron ; il était embaumé de toutes ces senteurs. Des marbres se mêlaient aux fleurs. Dans le parterre à gauche du côté de la galerie « un terme antique d'un adolescent avec une draperie sur la tête » dans celui de droite « une autre figure d'adolescent vêtue en sénateur » ; dans le grand parterre une Flore moderne, une dame romaine copiée d'après l'antique et « quatre cadrans au soleil de pierre avec leur pied composé de trois enfants satyres. » Une Atalante décorait le fond d'un berceau ; un empereur romain ornait la demi-lune au fond du jardin et dans la propriété située de l'autre côté de la rue se dressait une imitation moderne de la Vénus de Médicis[3].

Ces jardins ne satisfaisaient pas seulement la vue et l'odorat ; mais leurs riches collections, rivales de celles du jardin du roi, pouvaient être utiles à la

1. Mlle de Scudéry : *Célinte*, nouvelle, Paris, A. Courbé, 1661, in-8°, p. 78.

2. Papiers de Séguier cités par Chéruel : *Mémoires*, tome I, p. 282. M. Chéruel a lu par erreur le *henriste* pour le *fleuriste*. Voyez également : *Archives de l'Art français*, 2e série, tome II, p. 305 ; l'*Inventaire des orangers* par le conseiller de la Fosse (Arch. Nat. O1, 1964) et Bonnaffé : *ouvr. cité*, p. 22.

3. Arch. Nat. O1, 1964. *Prisée des bustes étant à Saint-Mandé.* Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 63.

science[1]. Il y avait à Saint-Mandé un laboratoire. C'est dans cette « apoticairerie »[2] que Pecquet se livrait à des analyses d'eaux minérales et, s'entourant des ouvrages de Fabricius, de Johnston et d'Avicenne poursuivait ses belles recherches sur la circulation de la lymphe et du sang[3].

On se passionnait chez Foucquet pour ces questions. Le maître de la maison, valétudinaire, sujet à des fièvres périodiques qui mirent plus d'une fois sa vie en danger, faisait bon accueil aux médecins. Marin Cureau de la Chambre trouvait, il est vrai, que ses promesses tardaient beaucoup à donner leur fruit[4]. Mais Valot le premier médecin du roi passait, à tort ou à raison, pour être l'âme damnée de son protecteur[5]. M. de Belleval, professeur à la faculté de Montpellier, lui était si fort attaché que la disgrâce de Foucquet ruina sa fortune[6]. Au plus fort de la guerre de l'antimoine, Guénault le soignait et, pour la plus grande gloire de l'antimoine, le gué-

1. On s'intéressait alors à la botanique presque exclusivement à cause de son utilité pour la médecine. Lister (*Journey to Paris in the year 1698*, London, 1699, in-8°) raconte ses conversations à ce sujet avec Tournefort et témoigne du caractère tout pratique des études botaniques à cette date. En qualité de surintendant, Foucquet devait fournir au directeur du jardin du roi, Valot, ses appointements et les fonds nécessaires à l'entretien du jardin soit 4.500 livres d'une part et 21.000 livres de l'autre ; il paraît y avoir été fort exact. (B. N. ms. fr. n. a. 895, fol. 49 ; V[e] Colbert, n° 106, fol. 524 ; etc.)

2. C'est le terme employé par les commissaires royaux dans l'inventaire de la bibliothèque (B. N. ms. fr. 4.938).

3. B. N. ms. fr. 4.938, fol. 99. « *Mémoire des livres qui ont été trouvés dans l'apoticairerie* ». Sur ces sortes d'analyses par distillation, voyez J. Bertrand : *L'Académie des sciences et les Académiciens de 1666 à 1793*, Paris, Hetzel, 1869, in-8, p. 15.

4. *Recueil des lettres, épîtres et préfaces* de Marin Cureau de La Chambre, Amsterdam, 1660, in-12, *lettre LV : au Surintendant (1660)*, p. 179, *à Boisrobert, lettre XLVII*, p. 168.

5. *Guy Patin à Falconet*, 21 septembre 1661. (*Lettres*, édition Réveillé Parize, tome III, p. 391).

6. *Guy Patin à Falconet*, 21 sept. 1661 : « Valot est malade de fièvre, rhumatisme et érysipèle. On dit aussi que c'est de regret que le roi lui a reproché qu'il étoit espion et pensionnaire de Foucquet... Je ne sais ce que peuvent être devenus MM. Pecquet et de Belleval ; mais voilà leur marmite renversée par la disgrâce de M. Foucquet. »

rissait [1]. Deux fois Sorbière auteur d'un livre de la *Confection du sang* fut son obligé [2]. Surtout N. Gervaise avait le bonheur de lui plaire. Foucquet lui avait demandé de composer une description de ses belles peintures de Saint-Mandé, mais il appréciait par-dessus tout son poème sur la saignée : *Phlebotomia heroico carmine adumbrata*, ouvrage repris et développé après sous ce titre : *Hippopotamia sive modus profligandi morbos per sanguinis missionem ab hippopotamo monstratus* [3]. Ne rions pas trop de ce titre singulier et de l'étrange aventure qui fait de l'hippopotame un auxiliaire des circulateurs. Reportons-nous bien plutôt au cœur même de cette que-

1. Costar : *Lettres*, *l. CCLXXII*. C'est en 1656 que parut la *Stimmimachie ou le grand combat des médecins modernes touchant l'usage de l'Antimoine... par le père Carneau, Célestin* (Paris, Jean Poslé, in-8°). Cet ouvrage contient deux sonnets de Scarron contre les « Anti-Guénaults ». Guy Patin était des adversaires de Guénault.

2. *Sorbière à Foucquet*, le 24 août 1659. « Lorsque M. Pecquet vint de votre part m'assurer de l'ordre que vous aviez donné pour une affaire dont j'avois pris la liberté de vous importuner, etc... » La suite de la lettre semble indiquer qu'il s'agit d'une pension de 1.000 livres qui lui fut payée à partir de 1660, comme historiographe du roi. (*Lettres et discours de M. de Sorbière sur diverses matières curieuses*, Paris, Fr. Clouvier, 1660. L'achevé d'imprimer est daté du 4 nov. 1659). Voyez également : *Mémoires pour la vie de MM. Samuël Sorbière et J. B. Cotelier* dans une lettre écrite par M. Graverol à Messire Louis de Rechignevoisin, évêque de Comminges. (*Sorberiana*, Toulouse. Colomiez, 1694, in-12) et Niceron : *Mémoires*, tome IV, p. 87.

Sorbière à Pellisson, de Paris le 16 avril 1660 : « J'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je vous envoie mes raisonnements sur l'amitié, comme à un de mes amis. Vous m'avez fait l'honneur de me dire quelquefois que vous étiez de ce nombre et vous m'en avez donné des marques en deux affaires que j'ai eues auprès de M. le Surintendant. » (*Œuvres diverses* de Pellisson, éd. de 1735, tome II, p. 457).

3. La *Phlebotomia* parut à Paris, chez J. Hénault en 1658 (B. N. impr. : Yc, 1411). L'*Hippopotamia*, dédiée à Gilbert de Choiseul, à Paris, chez de Sercy en 1672 (B. N. impr. Yc, 1881). L'auteur, par une apostrophe à Valot, amène assez étrangement l'éloge du roi et de la reine et le prie de veiller sur ces chères santés. Ces deux écrits sont anonymes. Mais l'abbé de Marolles (*Dénombrement de ceux qui m'ont donné de leurs livres*, à la suite de ses *Mémoires*, tome III, p. 283), nous en fait connaître l'auteur et indique ses relations avec Foucquet.

relle scientifique qui mit aux prises les partisans d'une physiologie routinière et l'observateur de génie dont le nom est pour ainsi dire inséparable de celui de Foucquet.

Il y avait, en 1647, vingt-cinq ans que Gaspard Aselli, en disséquant un chien, avait découvert à Pavie les vaisseaux lactés et observé les valvules dont leur intérieur est pourvu. Gassendi et Peiresc les avaient reconnus dans le corps de l'homme six ans après ; Jacques Mantel, Th. Bartholin, Vesling, Fournier, Conrad Victor Schneider avaient contribué à rendre plus exacte la connaissance de la nature de ces vaisseaux et de leur structure anatomique, quand Jean Pecquet découvrit le réservoir qui porte son nom [1]. Il ne tarda pas à reconnaître dès lors la véritable marche des vaisseaux lymphatiques et chyleux, la disposition du réservoir et du canal central auquel ils aboutissent. Deux ans après il voyait enfin le tronc commun des vaisseaux lactés et lymphatiques

1. On sait que le *réservoir* ou la *citerne* de Pecquet se trouve au niveau de la deuxième vertèbre lombaire. C'est là qu'aboutissent les vaisseaux chylifères venant de l'intestin et c'est de là que part le *canal thoracique* qui, traversant le diaphragme avec l'aorte, s'incline ensuite vers la gauche, remonte le long de la colonne vertébrale et s'ouvre dans la veine sous-clavière gauche, près de l'origine de la veine jugulaire interne. Voyez l'histoire de la découverte de Pecquet dans Dechambre (*Dictionnaire des Sciences médicales*, 2e série, tome III, p. 466) et dans le même ouvrage l'abondante bibliographie de Ch. Robin.

Pecquet a fait lui-même l'histoire de sa découverte dans un manuscrit inséré par lui dans son exemplaire de ses *Experimenta Nova*, *1651*. L'ouvrage ainsi complété est conservé à la Bibliothèque nationale (Inv. Rés. Ta 30[a]). L'ouvrage est dédié à François Foucquet, évêque et comte d'Agde. Ce livre, lui dit-il, « tui prorsus juris est, domi tuæ natus, ubi et adolevit : nec proinde fas servulo inconcessos transilire limites aut inconsulto Domino discedere. » Pecquet exprime la crainte qu'il avait de combattre une opinion reçue, de s'élever, comme il dit, contre tant de géants « quorsum unus ipse pumilioque adversus tot annorum gigantas tantum insurgere ? » Mais enfin l'amour de la gloire et de la vérité l'a emporté.

Voyez encore, dans le *Journal des Savants* du 4 avril 1667, un *Extrait d'une lettre de M. Pecquet à M. de Carcavy, touchant une nouvelle découverte de la communication du canal thoracique avec la veine émulgente.* A Paris, ce 27 mars 1667.

et il publiait en 1651 ses découvertes dans l'ouvrage intitulé : *Experimenta nova anatomica, quibus incognitum hactenus chyli receptaculum et ab eo per thoracem in ramos usque subclavios vasa lactea deteguntur*. Suivait une dissertation anatomique sur la circulation du sang et le mouvement du chyle. Pecquet prenait résolûment le parti d'Harvey, à la découverte duquel se rattachait étroitement la sienne. Il souleva bien des colères.

Riolan fut le plus opiniâtre de ceux qui voulurent, au nom d'Aristote, interdire au sang le mouvement et refusèrent de reconnaître les fonctions du chyle [1]. Guy Patin, dès l'apparition de la critique de Riolan, ne manqua pas de se ranger du côté de la tradition

1. *Johannis Riolani responsio prima edita anno D. 1652 ad experimenta nova anatomica Johannis Pecqueti adversus Hematosim in Corde ut chylus hepati restituatur et nova Riolani de circulatione sanguinis doctrina farta tecta conservetur ; additæ sunt aliæ dissertationes ejusdem instituti Johannis Riolani et Caroli Le Noble Rothomagensis medici*, Parisiis, apud Gasparum Metvas, 1655, in-12 (B. N. impr. Ta 30[3]). Parmi les répliques des amis de Pecquet, dont un certain nombre ont été insérées à la suite des *Anatomica Nova* (2e édition), signalons l'ouvrage de Guillaume de Hénaut, médecin à Rouen : *Clypeus quo tela in Pecqueti cor a clarissimo viro Carolo Le Noble collega suo, conjecta infringuntur et eluduntur ad nobilissimum virum Jacobum Mentelium, d. m. parisiensem*, Rothomagi, apud J. Courant, 1655, (B. N. impr. Ta 30[4]). Quelques lignes de cet ouvrage donneront une idée du ton de la querelle :

« Quis furor, vir nobilissime ? Bella, certe horrida bella ! Vides Apollinem :

In sua victrici conversum viscera dextra
Cognatasque acies et, rupto fœdere regni,
Certatum totis concussi viribus orbis
In commune nefas, infestisque obvia signis
Signa, pares aquilas et pila minantia pilis...

Cor, quod in urbe nostra Rothomagensi, paucis abhinc annis Petri Giffarti virtute et felicibus armis vindicatum fuerat, iterum et magis periculose structis de novo insidiis impetitur et horrenda telorum segete undique obruitur. Pecquetus ignarus abest ; urget præsentia Turni, cor sanguineam vomit animam et quasi morti proximum actione præcipua privatur. » Il faut avouer que ces médecins ont une étrange manière d'avoir raison. Les amis de Pecquet ne sont pas moins violents que ses adversaires. L'un d'eux fait l'anagramme de Riolan et trouve :

« Lanius ore insano »

Une autre compare Riolan d'abord au renard qui a la queue cou-

et de se moquer de Pecquet en toutes circonstances. Il faut voir avec quelle joie il apprend qu'un médecin de Rouen nommé Le Noble, à la suite de dissections anatomiques, a pris le parti de Riolan; avec quelle malignité il accepte toutes les nouvelles qui tendent à décrier le grand savant. C'est un médecin nommé Duprat qui vient lui dire en confidence que Pecquet n'est pas l'auteur des livres qu'il a signés, Il le croit bien plus volontiers que Sorbière qui se prodigue pour la défense du médecin de Montpellier[1]. Et, comme les haines de Guy Patin sont vivaces, il poursuit Pecquet jusqu'à la chute du surintendant et il insinue, qu'à Saint-Mandé et à Vaux Pecquet n'était que pour soigner la valetaille [2]. Eh bien, c'est au milieu de ces querelles que Foucquet attacha à sa personne celui qui devait un jour lui payer en dévouement son estime[3]. Il le reçut de la main de son frère d'Agde, se plut à ses entretiens, le fit entrer dans sa confidence, le mit au rang de ses intendants, lui confia même la part la plus importante dans l'administration de ses biens propres [4]. En même

pée, puis à un chien qui bientôt n'aura plus de dents et dont la langue guérira les morsures. (*Exp. Anatom. Nova*, 2e éd. pp. 249-252).

C'est ce que Pecquet appelait répondre à Riolan « sans injure ». (Guy Patin : *Lettres*, éd. R. Parise, tome II, p. 144).

1. « M. Duprat me vint voir hier céans : il m'a dit que M. Pecquet s'amuse à distiller des eaux minérales de diverses fontaines, qu'il ne fait autre chose et qu'il n'écrit rien du tout : aussi n'en est-il pas capable. C'est un jésuite qui lui fit son premier livre, un autre son second, qui sont morts tous deux : c'est pourquoi il n'a pu répondre au livre de M. Riolan » (Guy Patin : *Lettres*, m. éd., tome II, p. 353. 6 nov. 1657). Sorbière accompagne Pecquet chez Guy Patin (*Ibid.*, tome II, p. 144, 7 juillet 1654. On trouve une lettre de Sorbière sous le nom de *Sebastianus Aletophilus* dans la 2e édition des *Experimenta Nova*, à la page 164. Voyez Niceron : *Mémoires*, tome IV, pp. 92-93; Guy Patin : *Lettres*, tome II, p. 152.

Consultez également deux lettres de Guy Patin sur le livre de Le Noble (tome II, pp. 167-168 : lettre du 9 avril 1655 et tome II, p. 181 : lettre du mardi 5 juin 1665).

2. Tome III, p. 391. *Lettre à Falconet* du 21 sept. 1661.

3. Guy Patin pensait que Pecquet s'attachait aux Foucquet, par ambition, avec l'espérance d'être nommé professeur à la faculté de Montpellier (tome II, pp. 171-172, lettre du 21 avril 1655).

4. Cela résulte des documents du procès. Voyez notamment :

temps il applaudissait à ses amis, à Sorbière, à Valot, à N. Gervaise et, quand il vantait si fort la *Phlébotomie*, il donnait une sorte de consécration officielle à la doctrine des Harvey et des Pecquet [1],

On ne s'étonnera pas après cela de voir N. Foucquet acheter en bloc la bibliothèque de M. Moreau, docteur en médecine, bibliothèque toute technique que Guy Patin avait convoitée et qu'il ne vit pas sans douleur et sans colère aller grossir les trésors livresques du surintendant [2].

Comme les humanistes, les théologiens, les mathématiciens, les médecins pouvaient trouver à Saint-Mandé des ressources pour leurs études. Au surplus chacun prendrait pour soi les livres à sa convenance. Jannart avait là ses appartements et sa bibliothèque, le père Deschampsneufs avait la sienne, Mme Foucquet la mère faisait placer dans sa chambre le traité *de la connaissance et de l'amour de Dieu* du père Saint-Juve, un manuscrit touchant le rétablissement des Jésuites « pour et contre eux », une sainte bible [3]. Très pieuse, elle se retirait là, fuyant le monde pour prier Dieu et, si quelqu'un venait l'y troubler et l'y

Défenses, tome III, p. 154 : *Production de M. Talon* et Lb[37] 3448, pp. 90-91. *État des dépenses de Foucquet dressé par Talon*. On voit par cet état que l'argent des dépenses privées passait par les mains de Pellisson, de Vatel, de Pecquet, de Jannart, etc.

1. Nous avons fait remarquer, p. 314, n. 1, que Foucquet trouvait de l'argent pour payer la pension de Valot et pour l'entretien du jardin des plantes dont Valot avait la direction.

2. *Guy Patin à Charles Spon*, 16 févr. 1657. « Les quatre libraires qui avoient acheté la bibliothèque de feu M. Moreau avoient arrangé les livres dans une belle boutique de la foire pour les vendre lundi prochain ; mais ils en sont soulagés de moitié. M. Foucquet, procureur général, a acheté les livres de médecine, qu'il a fait enlever aussitôt et emporter chez lui, moyennant 10.000 livres d'argent comptant. Deux jésuites y sont qui les y arrangent. On n'en a fait aucun catalogue. Qui a de l'argent passe partout : c'est *anima mundi* des Platoniciens et de tous les autres philosophes jusqu'au pape et aux jésuites :

Et genus et formam regina pecunia donat. »

(*Lettres*, éd. Reveillé Parize, tome II, p. 276).

3. B. N. ms. fr. 4.938, fol. 119.

poursuivre de ses éloges, c'était encore un médecin, le Dr Belin de Troyes qui, dans des vers d'ailleurs très faibles, célébrait celle qui

« Parmi les embarras d'un monde ambitieux »

savait échapper à la terre et vivre « dans la solitude avec le Verbe divin [1]. »

Un louable désir de savoir ou de méditer paraît avoir animé tous les hôtes de ce logis. La chute imprévue du maître, en surprenant leurs ouvrages familiers dans le désordre intime que crée l'étude commencée, nous a livré le secret de leurs préférences et raconté quelques instants de leurs labeurs. C'est un spectacle réconfortant que celui de cette femme austère et de ce petit groupe de travailleurs qui s'isolent loin des bruyantes soirées, des pompeuses et vaines cohues, où se complaisaient la plupart des hôtes du surintendant. D'importantes études médicales, d'intéressantes recherches mathématiques furent l'objet de leur attention, ils ont fait moins de bruit que les rimeurs leurs contemporains, mais ils ont fait œuvre meilleure.

1. *Recueil Thoisy*, vol. 402 : *Procès de Foucquet*, tome IV, p. 731 : *Le tableau de la solitude à Mme Foucquet.* Une note manuscrite ajoute : « mère du surintendant), à Paris, 1659 ». Le poème est précédé par des Anagrammes de Marie de Maupeou : « J'aime de pur amour. Dieu pour ma vie » et par des *Stances* qui valent le *Tableau*.

IV

Toutefois quelque estimable que soit en général cette société savante, tout ce qui vient d'elle n'a pas même prix : il arrive que plus d'une aberration naïve se mêle à de sérieuses connaissances et les mystères de la « chiromance », les pratiques absurdes de l'empirisme, les rêveries d'une histoire naturelle et d'une physique mensongère compromettent quelque peu la valeur pourtant réelle de l'œuvre scientifique de Saint-Mandé.

Tandis que Foucquet s'intéressait à une grande découverte physiologique, toute sa famille s'attachait à un charlatanisme plein de chimères et, sous prétexte de charité, risquait fort de faire beaucoup plus de mal que de bien. Le maréchal de Bellefonds[1], celui-là même qui protégeait l'illustre auteur de la *Pharsale*, avait donné l'exemple de cette manie. M. Olier, le fondateur de la Société de Saint-Sulpice, avait créé en 1651 une association nommée « l'Assemblée charitable » et destinée au soulagement des pauvres malades. Le père Sommervogel a retrouvé et publié dans les *Études religieuses* quelques circulaires de cette association, un peu postérieures, il est vrai, à la période qui nous occupe, mais telles sans doute qu'on les répandait depuis la fondation de l'« Assemblée ». On y remarque outre l'intervention du maréchal de Bellefonds, celle de Pellisson et celle de l'évêque d'Agde, Louis Foucquet. On les voit s'employer, chacun selon ses forces et dans les limi-

1. Il avait épousé Madeleine Foucquet. Voyez Loret : *Gazette*, 25 janv. 1659. Il n'était en 1661 que gentilhomme de la maison du roi, servant par quartier aux gages de 700^{ll}. Il fut fait maréchal de France en 1668. (Antoine du Pas, marquis de Feuquières : *Mémoires*, Londres, Pierre Dunoyer, in-4°, 1736).

tes de ses attributions à répandre parmi le peuple des remèdes, qui, dit naïvement une des circulaires, guérissent les pauvres souvent par l'effet de l'imagination, mais tueraient les riches[1]. La mère de N. Foucquet, Marie de Maupeou, est aussi l'auteur d'un recueil de remèdes « faciles, choisis et expérimentés et très approuvés » qui a joui d'une vogue telle qu'on renonce à en compter les éditions. Pendant le procès de son fils, elle a appliqué à la jeune reine un emplâtre qui, paraît-il, l'a guérie et sur lequel on fonda de grandes espérances pour le salut du surintendant[2].

1. *Études religieuses*, année 1878, tome II, p. 162 et suivantes. Voic un échantillon de ces circulaires :

Circulaire VI. Pauvres. Fait à Paris l'an 1678.
Relations et remèdes
pour les pauvres gens et leurs bestiaux qui
guérissent promptement et sûrement...

p. 31. « Qu'on ne donne jamais de ces remèdes aux riches (le pauvre en guérit, le riche en crève [*sic*]. Raillerie à part : le riche est tendre, délicat, aime la vie, craint l'effet des remèdes inconnus ; l'imagination contribue à la guérison : il doit mourir par les formes... Ainsi anathème à qui donnera aux riches les remèdes du pauvre, si ce n'est par l'avis du médecin. »

On voit par la même circulaire que Pellisson faisait des relations des résultats obtenus ou bien en recevait des médecins de Marseille et de sa belle-sœur Mme de Romens qui habitait le midi. La 2e circulaire parle d'un remède surprenant que Pellisson a expédié en diverses provinces. La première montre Louis Foucquet faisant imprimer ces recettes et les faisant distribuer à ses frais (1675).

Ces circulaires et d'autres de même nature, que le père Sommervogel ne paraît pas avoir connues, sont dans le *Recueil Thoisy*, tome 326, fol. 224 à 235, 244 et 245.

2. *Mme de Sévigné à M de Pomponne*, 20 nov. 1664 ; *la même au même*, 24 nov. 1664. (*Lettres*, éd. des Grands Écrivains, t. I, p. 443, pp. 448-449. « Mme Foucquet la mère a donné un emplâtre à la reine qui l'a guérie de ses convulsions, qui étoient à proprement parler des vapeurs. La plupart, suivant leur désir, se vont imaginant que la reine prendra cette occasion pour demander au roi la grâce de ce pauvre prisonnier ; mais pour moi qui entends un peu parler des tendresses de ce pays-là, je n'en crois rien du tout. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait de cet emplâtre, disant que c'est une sainte que Mme Foucquet, et qu'elle peut faire des miracles. » Mme de Motteville ne parle point de l'emplâtre et attribue la guérison de la reine, fort malade à la suite de la naissance de sa fille Marie-Anne, au vin émétique.

La science naissante avait ses superstitieux comme la foi. Le recueil de Mme Foucquet révèle une confiance aveugle dans la puissance mystérieuse des formules et des nombres. On y retrouve persistantes ces croyances de l'humanité primitive qui, de la Chaldée et de l'Égypte, ont passé par Pythagore et les astrologues du moyen âge jusque dans les formulaires étranges des « guérisseurs » campagnards[1].

La divination, ne l'oublions pas, avait au XVIIe siècle de nombreux adeptes ; les astronomes mêlaient à une science certaine d'aventureuses lectures de l'avenir. Ni le surintendant ni les siens ne paraissent avoir échappé à la loi commune. On peut donc penser que l'on reçut bien à Saint-Mandé[2] le petit livre

1. Sur le pouvoir attribué en divers temps aux formules et aux nombres, voyez les curieuses études de M. Gérard Varet : *L'ignorance et l'irréflexion*, Paris, Félix Alcan, 1898, in-8°.

2. On ne peut douter un seul instant de cet accueil quand on lit dans les portefeuilles de Conrart (Bibl. de l'Arsenal ms. 5132) la pièce intitulée : *La Philosophie à Marin Cureau de la Chambre.* L'auteur était l'idole de la société précieuse. Voici comment le roman de *Tarsis et Zélie* le célèbre et le met en scène sous le nom d'Erasistrate. (*Tarsis et Zélie*, Paris, Th. Jolly, 1665, 2 in-8°, tome II, p. 212).

« Vous connoissez sans doute Erasistrate, ce fameux médecin si renommé, non seulement par les belles expériences qu'il a faites de son art ; mais par les profondes et éloquentes méditations qu'il a écrites sur tout ce qu'il y a de plus caché dans la nature de l'homme. » « Oui assurément, interrompit Agamée, et j'ai admiré cent fois entre ces ouvrages, ce rare *Traité des Passions* où, nous apprenant à les connoître, il nous apprend aussi à les combattre et à nous guérir nous-mêmes des maladies de l'esprit, tandis qu'il nous défend de celles du corps. » — « C'est celui-là même, reprit Télamon. Vous savez l'amitié qu'a pour lui le grand président des Aréopagites. Mon frère qui en avoit besoin pour hâter le jugement de son procès qui étoit le seul obstacle à son retour auprès de Zélie, pria Erasistrate de lui parler en sa faveur et parce que celui-ci le remit par deux ou trois fois, il l'en pressa par ces vers :

Sonnet :

« Je languis depuis quelques jours
D'un mal qui selon l'apparence,
Si je ne reçois assistance,
Doit prendre un assez fâcheux cours.

Ce mal s'appelle impatience :
De sa nature il croît toujours
Et je vois, sans un prompt secours,
Ma guérison hors d'apparence.

que le médecin Marin Cureau de la Chambre intitule avec une amusante présomption l'*Art de connoître les hommes*. Marin Cureau de la Chambre ! Grand nom alors, nom ridicule aujourd'hui ; savant dès lors contesté parmi les savants, mais admiré dans le monde ; éloquent au sentiment de Boisrobert et de Gombauld ; le père de la philosophie au gré des hôtes du Samedi ; un rustre, dit un critique du XVIII[e] siècle ; un grotesque, reprend le dernier historien de l'Académie des sciences [1].

Célèbre médecin des âmes et des corps,
Je ne demande pas de ces nobles efforts
Qui vous rendent fameux du Gange jusqu'aux Gades :
De deux mots seulement daignez me secourir
Et que je ne sois pas le premier des malades
Que vous ayez laissé mourir. »

Ailleurs, Erasistrate communique à Tarsis son *Traité de la lumière* et Tarsis lui écrit :

« Achève ce chef-d'œuvre à nul autre pareil,
Fais paraître le jour dans son degré suprême
Donne de la lumière à la lumière même
Et de nouveaux rayons éclaire le soleil. »

Dieu tira du chaos la lumière brillante :
Fais avec tes écrits ce qu'il fit par sa voix
Et, par l'effort divin de ta plume savante,
Tire-la du chaos une seconde fois.

Jusqu'ici sa splendeur est à peine visible
Son jour nous éblouit, plus il nous est sensible,
Et de son propre éclat vient son obscurité ;

Mais poursuis ta carrière et trois de tes journées
Vont à tout l'Univers donner plus de clarté
Que n'a fait le soleil depuis trois mille années. »

(*Ibid.*, p. 220).

1. Voyez le *Sorberiana*, p. 78. Sorbière ne paraît pas faire beaucoup de cas du « galimatias » de son confrère. Cependant il lui écrit d'Avignon une lettre flatteuse (8 août 1657). Boisrobert : *Epîtres*, p. 39. On peut encore citer parmi les admirateurs de Cureau de la Chambre, l'Estoile et Balzac. Par contre, Guy Patin le méprise : parlant du *Discours sur les principes de la Chiromance*, il écrit : « L'auteur y parle fort bon françois, mais outre la pureté du style, il n'y a guère que du babil : Vox prætereaque nihil, la voix et rien autre : c'est le caractère du rossignol, mais notre siècle ne laisse pas d'admirer ces bagatelles » (25 nov. 1653). Sabatier de Castres (*Trois siècles littéraires*, 1772, tome I, p. 234) dit de lui : « Tous ses ouvrages fourniroient à peine la matière d'un très petit extrait à quiconque se borneroit à en tirer les

Donc Marin Cureau de la Chambre, encore qu'il fût avant tout l'homme de Séguier[1], a dédié au surintendant son livre de métoposcopie et de « chiromance » et il l'avertit que s'il lui offre cet ouvrage, c'est que nul autre ne peut se regarder dans un pareil miroir sans crainte de se découvrir de fâcheuses rides ou de déplorables verrues ; c'est aussi que nul mieux que lui ne sait reconnaître le mérite des hommes et apprécier leur valeur [2].

Il y a de tout dans le livre de Marin Cureau de la Chambre ; mais surtout il s'y trouve une étude très curieuse « des caractères anatomiques généraux, du tempérament des deux sexs et des rapports de l'extérieur, du tempérament et du caractère. » L'auteur est de ceux qui pensent qu'on peut deviner l'âme d'après la structure du corps et il entre dans de minutieux détails sur les relations du physique et du moral. Il juge un homme d'après ses lèvres, son nez ou la largeur de la bouche et les conjectures qu'inspirent à chacun de nous la physionomie de nos semblables deviennent dans son livre des affirmations précises et péremptoires [3].

choses passables... tout y est diffus, plat et commun. Il ne fut sans doute de l'Académie que comme les rustiques habitants du Latium servirent à fonder la République Romaine. » Joseph Bertrand (*L'Académie des sciences et les Académiciens de 1666 à 1793*, Paris, Hetzel, 1869, in-8°) maltraite fort Cureau de la Chambre.

1. Il était médecin de Séguier depuis 1634. (Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, éd. Livet, tome I, p. 263).

2. *L'Art de connoître les hommes* par le sieur de la Chambre, conseiller du roi en ses conseils et son médecin ordinaire, Amsterdam, Jacques le Jeune, 1660, in-16 (Elzévier), *Dédicace*. Costar avait adressé à Foucquet le même compliment. (*Dédicace des lettres de Costar* et *Lettre XXIII*, p. 71).

3. Voici par exemple quelques lignes de l'*Étude de l'homme* :

(p. 27). « La largeur de la poitrine. des épaules, la liberté et la force des jointures, l'ouverture des narines et la grandeur de la bouche sont des marques de hardiesse. Le col gros, les chaires dures et musculeuses, les extrémités grandes sont signes de force tant au corps qu'à l'âme. Le front carré, le nez un peu gros, les lèvres subtiles, le menton un peu large marquent la magnanimité et la grandeur du courage. »
et quelques autres de l'*Étude de la femme :*

(p. 37). « Le visage rouge est une marque de malice et de colère. Ce

Avec sa prétention de pénétrer les secrets du cœur par les aspects de la face et de la personne, ce petit traité venait à son heure. Il ne satisfaisait pas seulement, comme le dialogue de Perrault sur l'amitié et la lettre de Costar sur la générosité, les goûts psychologiques de Foucquet, il le flattait dans ses prédilections artistiques, il confirmait des théories esthétiques chères à Le Brun et à Michel Anguier. Le peintre qui devait écrire un traité sur l'expression des passions, le sculpteur qui se plaisait à analyser en philosophe la physionomie du Laocoon ou l'anatomie de l'Hercule Farnèse, les tempéraments des dieux et des déesses et les signes extérieurs de la colère [1], se rencontraient dans leurs conclusions sur les rapports du physique et du moral avec le médecin qui prétendait tout savoir et diagnostiquer l'âme d'après la mesure des lèvres ou la dimension des sourcils. Rien de plus curieux que cette rencontre de trois esprits très divers sur le terrain aventureux de la physiognomonie. Leur hôte est à l'affût des

front qui est petit est une marque d'humeur légère et incorrigible. Celui qui est rond est un signe de colère et de faiblesse d'esprit. Celui qui est long et uni l'est de la flatterie. Les yeux noirs marquent la timidité ; ceux qui sont grands l'inconstance. Les lèvres grosses et molles est une marque de babil, de curiosité pour les affaires d'autrui et de négligence pour les siennes propres. Quelques-uns disent que c'est un signe d'avarice et de mensonge. » Ailleurs il démontre que la parfaite beauté ne peut se trouver que « dans le climat qui est au 45e d'élévation » et, si on lui objecte la Chine et l'Amérique, il répond qu'il y faut encore la civilisation (p. 39). Plus loin il se range à l'avis des circulateurs ; mais ce sont les esprits et non les battements du cœur qui font mouvoir le sang (p. 136). Enfin il enseigne à lire dans la main (p. 201) et il affirme gravement que le foie a sympathie avec le doigt index (p. 224) et le cœur avec l'annulaire (p. 225), la rate avec le grand doigt (p. 227). La lune domine sur le cerveau (p. 241), le soleil gouverne le cœur (p. 243), Vénus gouverne le nez ! (p. 259).

1. *Conférences* de Michel Anguier (9 nov. 1669) *sur l'Hercule Farnèse* ; *sur la figure de Laocoon* (2 août 1670) ; *sur la manière de représenter les divinités selon leur tempérament* (1 août 1676), publiées par H. Stein : *Les frères Anguier, Notice sur leur vie et leurs œuvres, d'après des documents inédits*. Paris, Plon, 1889, in-8°, p. 50 et suivantes.

consciences humaines, il les guette, les épie pour les toucher au point faible, les conquérir et les captiver. Quel trésor pour lui, dans la pensée de l'auteur, et peut-être dans la sienne que ce petit livre qui les classe, les définit, les démasque !

La science de Cureau de la Chambre n'est pas d'ailleurs de celles qui exigent de profonds efforts d'esprit. Et d'abord il se fait gloire d'écrire en français, rare mérite chez les savants de son temps. C'est pour les salons qu'il écrit, soit qu'il disserte sur la lumière, sur les débordements du Nil et sur l'amour d'inclination, soit qu'il adresse à M[lle] de Scudéry une description de la haine pour acquérir son amitié.

Les contrefaçons de la science se font volontiers, pour plaire aux salons littéraires, galantes, mondaines. Elles ne négligent pour plaire à leurs lectrices aucune des séductions à leur portée, elles produisent leurs coquettes rédactions sur un papier luxueux avec des vignettes appropriées.

Le British Museum possède un manuscrit calligraphié, relié en velin, orné de jolies vignettes azur et or et d'armoiries dorées où l'écureuil s'ébat, volume digne de figurer à côté du manuscrit d'Adonis offert par La Fontaine au surintendant ou encore à côté de celui que le surintendant fit faire du dialogue de l'Amour et de l'Amitié. C'est un poème du sieur de Saint-Martin sur les causes et les admirables effets des météores ou les diverses impressions de l'air [1]. Aux descriptions scientifiques se mêlent des

1. *Les causes et les admirables effets des Météores ou diverses impressions de l'air* in verse by .. *de Saint-Martin*, with a dedication prefixed to Monseigneur [Nicolas] Foucquet, procureur général au Parlement de Paris, surintendant des finances. In the original vellum-binding with the arms of Foucquet on the evers. Quarto. (15.912).

C'est ainsi que le *Catalogue of Additions to the Manuscripts in the British Museum in the year* 1846-1847, printed by order of the trusters, 1864, décrit cet ouvrage.

Je dois à l'obligeance et au savoir de M. Richard Thür, principal de Stonphurst Collège (Blackburn), qui a bien voulu à la prière de mon ami M. H. Roussot, m'adresser une description, une analyse et

récits de prodiges et l'auteur, plein de foi dans ces miracles, cite ses sources et allègue pêle-mêle Piccolomini, Regiomontanus, Képler, Tycho-Brahé, Belleforest, vingt autres auteurs. S'il chante :

« Ces objets merveilleux qui paraissent au ciel »,

c'est que :

« Dieu nous avertit par de sensibles signes
Ou d'un bonheur extrême ou de malheurs insignes. »

des extraits de ce manuscrit, de pouvoir en donner une idée. Qu'il me soit permis de lui adresser ici mes remerciments.

La dédicace est précédée d'une vignette et l'adresse à Monseigneur Foucquet, procureur général au parlement de Paris, surintendant des finances, est écrite en caractères bleus et dorés. L'épitre liminaire fait l'éloge de François Foucquet, père du surintendant, et de la conduite politique du ministre. Elle se termine par un acte de foi dans les bienfaits et les rigueurs de la Providence, souveraine maîtresse des éléments.

Le poème lui-même est précédé d'une gracieuse vignette : un iris bleu flanqué de deux œillets et de deux pensées, sort d'une corbeille. La première lettre du poème entièrement dorée est ornée d'une tulipe.

Voici les premiers vers :

« Quoique l'air soit partout d'une même nature,
Toutefois il diffère en sa température :
Le plus sublime étage est toujours plein d'ardeur ;
Le plus bas tantôt chaud, puis glacé de froideur
Et ces deux régions tant basse que suprême,
Enferment la moyenne où le froid est extrême,
D'autant qu'elle est trop loin du clair flambeau des cieux
Et que l'ardeur qui sort de ces terrestres lieux
Ne peut agir si loin ; car tant plus elle monte
Tant plus elle est débile et le froid la surmonte,
Si bien que, la chaleur n'y pouvant arriver,
C'est l'éternel séjour d'un éternel hiver. »

L'auteur parle successivement des brouillards, de la rosée, de la bruine, de la glace, des nues, de la pluie, de la neige, de la grêle et enfin des prodiges. C'est surtout à l'occasion des comètes que son érudition se déploie. Il ne leur consacre pas moins de cent cinquante vers, il expose leur origine naturelle et leur signification astrologique. La fin du poème est consacrée aux vents et à l'écho.

Le tout forme un cahier de vingt et une feuilles (une feuille a été arrachée) dont dix-huit de texte. Chaque page contient environ vingt vers, ce qui porte le total à six cents vers environ. Au-dessous du dernier vers est une fleur bleue avec une fraise et un rameau.

Ce Saint-Martin sait tous les secrets de la nature et je ne serais point étonné que Foucquet ait pris plaisir à apprendre de lui les effets merveilleux des vents qui dans les déserts du Chili mutilèrent Gérôme Castille ou de ceux qui font vomir le sang sur le sommet du mont péruvien Pariacace[1].

1. Saint-Martin explique que ce vent étant trop loin de la terre est « subtil » ce qui oblige la bile et le sang à sortir du corps. Pour les vents du Chili, ils tuent les animaux et les hommes ou les estropiene, mais on n'éprouve aucune douleur et les corps qu'ils ont tués no pourrissent pas.

CHAPITRE XIV

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES.

I. — *Goût de Foucquet pour l'érudition.* — Gronovius et Tanneguy Lefebvre. — L'histoire : Du Ryer (Traduction de de Thou). — L'abbé de Castille (Édition des *Mémoires* du président Jeannin). — Le géographe Sanson d'Abbeville. — Collections historiques et géographiques de Saint-Mandé.

II. — *N. Foucquet fondateur des archives nationales.* — Fondation d'un hôtel des chartes. — Ordres donnés aux secrétaires du conseil. — Idée d'un terrier général du royaume. — Création d'offices d'intendants des chartes. — Foucquet expose les raisons de ses projets. — N. Foucquet et Daguesseau. — L'édit d'octobre 1788 et les desseins du surintendant. — Efforts pour enrichir la bibliothèque du Louvre.

III. — *Ces richesses mises à la disposition des travailleurs.* — Influence de Richelieu et de Mazarin. — Foucquet s'oppose à la dispersion de la bibliothèque de Mazarin. — Destinées de quelques livres ayant appartenu au surintendant. — Reconnaissance due au collectionneur d'archives et à l'érudit.

Cependant dans ce décor de livres, de statues, de peintures et de fleurs, parmi ces savants et ces utopistes, ces hommes de rêve et ces chercheurs, que faisait de préférence le surintendant ?

Nous le savons : N. Foucquet s'intéressait à toutes choses, aucune curiosité ne lui était étrangère. Il paraît cependant avoir aimé entre les sciences celles qui étaient alors le plus chères à ses maîtres les Jésuites. La philologie et les sciences historiques

étaient « son gibier en matière de livres ». Les philologues : Gronovius, par exemple [1], et Tanneguy Lefebvre étaient bien venus de lui quand ils lui dédiaient, le premier un traité des Sesterces [2] et le second le premier recueil de ses épîtres. On ne l'étonnait point en lui rappelant le *de Analogia* de César ou le traité de Messala sur la prononciation et il n'avait pas besoin de leur exemple pour condescendre à ces exercices grammaticaux. La Mesnardière conseillait avec raison à Tanneguy Lefebvre de lui envoyer un exemplaire de son édition de *Phèdre* comme à un examinateur bienveillant et bon juge des élégances [3]. Du Ryer lui dédiait sa traduction d'*Hérodote* et le libraire Courbé, après la mort du vieux tragique, lui offrait l'« *Histoire de M. de Thou des choses arrivées de son temps*, mise en français par P. du Ryer, de l'académie française, conseiller et historiographe du roi [4]. » Son allié, l'abbé de Castille, lui

1. Gronovius sollicita les faveurs de Foucquet par l'entremise de Chanut. De Wicquefort lui écrivait de La Haye, le 18 juillet 1656, que Foucquet lui destinait d'abord une chaîne de 1000 livres, monnaie de France, qui se pouvait convertir en argent s'il le désirait. Il lui envoyait une lettre reçue depuis cette promesse et offrant une chaîne de 800 florins. Il ajoutait : « J'ai fait en sorte qu'on ne précipite point l'ouvrage, afin que je puisse savoir premièrement, si vous n'aimez pas mieux d'avoir l'argent que converti en vaisselle (*sic*). » L'original de cette lettre est à la *bibliothèque de l'Université de Munich*, Cod. 90, C. Elle a été publiée par Matter : *Lettres et pièces rares ou inédites*, Paris, Amyot, 1846, in-8°, p. 254.

2. Le livre reçu, Foucquet lui fit écrire par un secrétaire et ajouta à la lettre une formule de politesse et sa signature. Cette lettre comme la précédente est à la bibliothèque de l'Université de Munich (Cod. 90, B). Elle a été publiée par Matter : *Ouvr. cité*, pp. 257-258. Tout en s'excusant de n'avoir « pas assez d'acquis pour être un digne juge de l'ouvrage », il rend témoignage qu'il a « trouvé merveilleusement beau tout ce qu'il en a pu parcourir », qualifie le livre « une pièce illustre et comme le dernier ornement d'un édifice qui a exercé l'érudition de plusieurs siècles ».

3. Tanaquilli Fabri *Epistolæ*, ed. altera, Salmurii, 1674, in-4 ; lettre XXIV, p. 79.

4. Du Ryer était mort, très pauvre, avant d'avoir pu achever cette traduction (*Menagiana*, éd. de 1715, tome II, p. 233). Courbé parle dans sa dédicace d'une traduction d'*Hérodote* dédiée à Foucquet et que je n'ai pu retrouver.

faisait hommage de la première édition des *Mémoires* du président Jeannin, dont il était le petit-fils, comme à la personne de sa famille la plus digne d'un tel présent [1]. Rappelons-nous le don du père Labbe et celui du père Lescalopier; souvenons-nous que le géographe Sanson d'Abbeville dédia à N. Foucquet et à son frère Gilles ses cartes et sa description de l'Afrique et de l'Amérique [2], que l'explorateur de Flacourt, dont il avait aidé et surveillé les voyages, lui offrit en 1658 son *Histoire de la grande île de Madagascar* [3].

Mais mieux que toutes les dédicaces et toutes les épîtres, l'inventaire même de Saint-Mandé atteste la véritable passion de Foucquet pour les études historiques et géographiques. Son cabinet est plein de cartes et de plans [4]. Il fait copier à ses frais des collections de manuscrits historiques, véritables pièces d'archives qui lui fourniront une documentation abondante sur l'histoire, les traditions et l'esprit des chambres du parlement. Le catalogue des manuscrits de sa bibliothèque, publié après sa disgrâce, par les libraires Thierry, Léonard, Dupuis et Barbin, se compose presque exclusivement de Mémoires, de récits de cérémonies et d'entrées royales, de lettres d'ambassadeurs, de documents diplomatiques de

1. *Les négociations de Monsieur le président Jeannin*, Paris, P. Le Petit, 1656, in-fol. (Achevé d'imprimer pour la première fois le 30 mai 1656). La dédicace à Messire Nicolas Foucquet, chevalier, vicomte de Melun et de Vaux, etc... commence ainsi : « Monsieur : Je vous offre, de la part de toute la famille de feu M. le président Jeannin, les négociations de son ministère.... »

2. Les exemplaires de ces ouvrages que j'ai pu retrouver, rééditions postérieures à la chute de Foucquet, ne contiennent point ces dédicaces. Mais le fait est affirmé par M. Duval dans la curieuse brochure que j'ai déjà citée : *Un frère de Nicolas Foucquet, François, archevêque de Narbonne, exilé à Alençon*, Caen, Delesques, 1894, in-8, p. 4, note 1.

3. De Flacourt : *Histoire de la grande île de Madagascar*, Paris, 1658, in-8.

4. *Défenses* de Foucquet, tome I; *Extraits des papiers*, etc... pp. 184 et 187.

toute sorte[1]. Il y a là toute la science du passé nécessaire à un ministre d'État, tous les documents indispensables à un homme qui prétendait avoir sa politique étrangère personnelle. N. Foucquet a fait

1. *Mémoire des manuscrits de la bibliothèque de M. Foucquet*, Paris, Denys Thierry, Frédéric Léonard, etc., 1667, in-16, bibl. de l'Arsenal, impr. H 18.241. Voici quelques titres pris au hasard :

« Discours de l'état de l'église. Discours de la puissance du pape, par l'évêque du Mans de la maison de Rambouillet...

Divers traités de l'élection des papes au conclave.

Diaire ou journal en latin, par le maître des cérémonies sous le pape Léon X.

Mélanges touchant la cour de Rome. Traités entre les papes et les rois d'Espagne...

Traités des rois de France avec les papes...

Lettres du cardinal de Joyeuse (1587-1588).

Lettres de François de Luxembourg, pendant son ambassade à Rome (1597-1598).

Discours de la légation du duc de Nevers (1593).

Du droit de Charles VIII aux royaumes de Naples, Sicile et Aragon, composé l'an 1491 du commandement du dit roi Charles, par Léonard Baronnat... »

(Ces ouvrages font partie de la collection relative à l'histoire d'Italie, réunie par Trichet Dufresne, achetée par un sieur Arnou pour Foucquet moyennant 14.000 livres. La collection complète comprenait onze cents imprimés et trente manuscrits. B. N. ms. lat. 17.172, fol. 104 v° : *Mémoire de Carcavy*. — Léopold Delisle : *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, tome I, p. 270.)

« Traités entre les rois d'Angleterre et les rois de Castille...

Traités entre les rois de France et d'Angleterre depuis 1193 jusqu'en 1632.

Négociations de M. de Loménie en Angleterre (1595).

Lettres écrites par M. de la Boderie pendant son ambassade en Angleterre (1606-1610).

Lettres, mémoires, instructions et faits relatifs au traité de mariage d'entre Mme Henriette, sœur du roi et Charles I, roi de la Grande-Bretagne (1624-1625).

Négociations entre l'empereur et le roi François Ier en faveur des héritiers du connétable de Bourbon (1529).

Lettres, mémoires et autres actes sur la prise du roi François Ier et pour la délivrance des enfants de France.

Traités des empereurs latins de Constantinople...

Traités des empereurs des Turcs...

Description de l'État d'Allemagne (1630).

Négociations de La Vieuville...

Lettres, mémoires et instructions concernant le différend de la succession de Juliers...

Mémoires touchant les affaires de France avec les Suisses..., les affaires de la Valteline...

Mémoires, titres et actes de la ville et évêché de Toul...

acheter ou copier ces documents avec l'arrière-pensée de succéder quelque jour à Richelieu et à Mazarin. Une intention politique soutient ici et prime même sa passion de bibliophile.

Chanceliers et gardes des sceaux de France.
Des conseils d'État, parlements de France, excepté celui de Paris, Chambre des comptes, grand Conseil, etc...
Cérémonies observées aux mariages des rois...
Entrevues des rois et princes souverains...
Divers discours et lettres de M. de Villeroy, secrétaire d'État.
Divers écrits d'État et lettres du président Jeannin... etc., etc. »

Bon nombre de ces manuscrits provenaient de la bibliothèque de Ch. de Montchal, archevêque de Toulouse. On peut voir leur histoire dans l'ouvrage de M. L. Delisle, que nous venons de citer. Sur 1.050 manuscrits que renfermait la bibliothèque, 532 avaient été copiés sur l'ordre de Foucquet.

II

Nous retrouvons ce même goût du document officiel et original, qui est à la fois d'un consciencieux érudit et d'un intelligent ministre dans une tentative fort curieuse que les historiens du surintendant ont négligé de signaler et qui, si elle ne fut pas immédiatement utile aux érudits et aux historiens de son temps, doit lui mériter cependant la gratitude de ceux de notre âge. Ce que N. Foucquet fit à Saint-Mandé pour son propre compte, il voulut le faire à Paris pour le roi. Il fit creuser les fondations d'un hôtel des chartes dans les jardins du palais de justice [1]. D'abord il avait tenté de centraliser et d'arracher à une destruction infaillible les minutes, registres, expéditions du conseil privé d'État et des finances, les registres du contrôle et les papiers de la chancellerie qui, en dépit d'un édit de 1631 [2], demeuraient chez les secrétaires du conseil et passaient de leurs mains entre

1. De Boislisle : *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, tome I (1683-1699). Paris, Impr. Nat., 1874 ; *Introduction*, p. V. — G. Richou: *Traité théorique et pratique des archives publiques*, Paris, Dupont, 1883, in-8°, ch. I. section 2, p. 14.

2. Noël Valois, archiviste aux archives nationales : *Inventaire des Arrêts du Conseil d'État* (Règne de Henri IV), Paris, Impr. Nat. 1886. in-4°, Introduction, p. CXLIV. Les minutes, registres, expéditions du conseil privé d'État et des finances et les papiers de la Chancellerie devaient être déposés dans une salle du Louvre. On créait deux gardes alternatifs des papiers du conseil d'État, de la Chancellerie et du Contrôle, un contrôleur de tous les extraits et grosses, de tous les arrêts du conseil d'État et des finances et deux contrôleurs alternatifs, gardes des registres et arrêts du conseil privé. Mais tout cela ne donna point de résultat. En janvier 1639, les cinq offices en question furent supprimés. On créa quatre offices de contrôleurs des expéditions du conseil d'État et des finances et gardes des registres d'icelles. Les secrétaires d'État eurent la faculté d'acheter ces charges. (Tessereau : *Histoire de la Chancellerie*, t. I, p. 409. — Arch. Nat. AD, I, 255, n° 6).

celles de leurs veuves et de leurs autres héritiers si bien que même leurs successeurs en leur charge n'en pouvaient avoir facilement communication.

Un arrêt du 21 mars 1654 ordonna aux détenteurs illégaux de ces papiers de les remettre entre les mains des nouveaux pourvus de telle sorte que les pièces d'un même quartier fussent réunies chez un même secrétaire [1]. Si cette première tentative de centralisation ne put aboutir sous son ministère, elle servit du moins d'exemple et l'un des premiers actes du roi, après l'arrestation du surintendant, fut de commander aux sieurs Bossuet, Galland, Chastelain, anciens secrétaires, et aux héritiers des secrétaires défunts de remettre entre les mains des secrétaires en charge les minutes qu'ils détenaient injustement. La date de cet arrêt est même si rapprochée de la chute de N. Foucquet qu'il semble qu'il ait encore été préparé par lui (12 sept. 1661) [2].

Un an après sa première tentative, le 20 mars 1655, N. Foucquet tentait de réaliser un plus vaste projet : il s'agissait d'établir un terrier général de toutes les seigneuries, fiefs et domaines qui relevaient de la couronne [3]. Il fit donc créer huit offices d'intendant des chartes, chargés de rechercher dans les provinces tous les titres relatifs au domaine et

1. Arch. Nat. E. 1701, n° 79. — H. Bordier : *Les Archives de la France*, Paris, 1855, in-8°, p. 92. — Noël Valois : *Ouvr. cité*, p. CXLIV, — Voyez également *Factum sur les offices des chartes*, B. N. Recueil Thoisy, fol. 371. — Lb[37]. 3445* (6).

2. Noël Valois : *Ouvr. cité*, p. CXLIV. — Arch. Nat. E. 1712, n° 341. Plusieurs arrêts de 1662 (12 janv., 10 févr., 22 mars, 8 et 9 nov.) et de 1663 (16 sept., 24 nov.) témoignent que les commissaires rencontrèrent de grandes difficultés. — Arch. Nat. E 1715 et 1718.

3. De Boislisle : *Correspondance des Contrôleurs généraux, introduction*, t. I. p. V. M. de Boislisle dit qu'on ne comprenait les archives qu'au point de vue du domaine et des dépôts des chambres des comptes ou du trésor des chartes. « C'est uniquement, ajoute-t-il, dans ce sens que fut dirigée cette entreprise du dernier surintendant, Nicolas Foucquet, qui était en même temps procureur général au parlement et garde du trésor. » — Nous ferons voir que la création de Foucquet avait un caractère moins exclusif et plus général.

d'établir l'origine de toutes les aliénations. Cette mesure à la fois fiscale et politique avait pour l'histoire de France un intérêt qui n'échappera à personne. Non seulement elle n'eut point d'effet par le mauvais vouloir de la Chambre des comptes et l'opposition des notaires, tabellions et autres officiers domaniaux, qui virent là un empiétement sur leurs droits [1]; mais elle devint plus tard une source d'accusations contre Foucquet auquel on reprocha de n'avoir créé ces offices que pour donner des charges à ses favoris et à ses parents [2]. Les huit premiers intendants des chartes se nommaient J.-J. Renouard de Villayer, Jacques Le Bel, Antoine Ricouard, Denis Marin, Pierre

1. On peut suivre l'histoire de cette création et des difficultés auxquelles elle se heurta dans le recueil d'édits conservé aux Arch. Nat., AD II^A^ix, 189, pièce 65. En voici le sommaire :

« Extrait de l'édit de création des Intendants des Chartes, vérifié au parlement et chambre des comptes, avec les arrêts du conseil et du dit parlement donnés en conséquence (20 mars 1655).

Extrait des registres du conseil d'État (15 septembre 1655).

Extrait des registres du conseil d'État (8 juil. 1656).

Extrait des registres du parlement. Arrêt du 19 avril 1656.

Extrait des registres du conseil d'État (15 nov. 1657). »

Ce dernier extrait prouve nettement que les notaires et autres officiers mettaient obstacle à l'exécution de l'édit.

Le dépôt des Terriers ne fut créé que le 21 août 1691 « pour recevoir les résultats d'un grand travail terrier qui avait été commencé par les ordres du surintendant Foucquet et continué par Colbert. » Alexandre Bruel : Préface du *Répertoire Numérique des Archives de la Chambre des Comptes*, Paris, Delagrave, 1896, grand in-4°, p. III. Voyez également De Boislisle : *Ouvr. cité*, t. I, p. V, note 4.

2. *Recueil Thoisy*, 158, fol. 371. *Factum sur les offices des Chartes.*

« Le fait : Par édit du mois de mars 1655, vérifié en parlement, le roi y séant, le 20e du même mois et la cour des comptes le même jour de l'exprès commandement de Sa Majesté .... il y a création en titre d'office formé de huit conseillers et secrétaires du roi, maison et couronne de France et des finances, intendants des chartes aux honneurs, autorités, prérogatives, etc... logement en la cour et en suite du roi et près de M. le chancelier garde des Sceaux de France... sans néanmoins participer à aucuns droits de bourse et émoluments du sceau. Il est dit que les pourvus de ses offices serviront près de la personne du trésorier des chartes et auront un département tel qu'il sera par lui réglé. Le même édit porte création en titre d'office d'un commis du trésorier des chartes en chaque généralité du royaume. » — Les gages de ces officiers étaient de 20.000 livres « à

Chanut, Nicolas de Bugnon, André Scarron et François de Brèves. « Ils ne conservèrent, dit M. de Boislisle que le titre de secrétaires du roi ; mais ils parvinrent presque tous à de hautes situations administratives »[1]. Il semble donc que la faveur et la parenté n'avaient pas seules guidé Foucquet puisque Colbert et Louis XIV confirmèrent ses choix.

Appelé à s'expliquer sur sa conduite en cette occasion, le surintendant a donné lui-même de façon très nette les raisons de l'un des actes qui l'honorent le plus. Les trésoriers des chartes, ses prédécesseurs[2], avaient négligé à ce point leurs charges que les coffres et les layettes étaient abandonnés aux injures de l'air et qu' « un grand nombre des titres de la couronne étoient pourris, mangés des vers et réduits en poudre. D'ailleurs depuis plus d'un siècle on n'avoit mis aucun titre dans le dit trésor... » « les traités de paix et d'alliance, les contrats de mariage et autres actes authentiques pour acquisitions et engagements, les minutes des secrétaires d'État et des ambassadeurs étoient dispersés entre les mains de plusieurs particuliers, héritiers de ceux qui les avoient eus en garde »... « en un mot tout étoit dissipé : ce qui étoit une chose honteuse à la France et préjudiciable au service du roi[3]. »

départir entre eux » et à prendre sur le fonds des Gabelles de France. — Par un autre édit du mois d'août 1658, il y eut une autre création d'un contrôleur concierge et garde des chartes.

« M. Foucquet fit pourvoir à tous ces offices d'intendants, commis, contrôleur, concierge et gardes des chartes, des personnes qui lui étoient ou parents ou intimes amis ou ses créatures. »

Plus loin, le factum l'accuse de garder pour lui « les droits des chartes ».

1. De Boislisle : *Ouvr. cité*, t. I, p. V.

2. Il est rarement fait mention de son titre de « trésorier des chartes ». Il le prend cependant dans un article du registre P. 3433, fol. 38.

3. Lb[37] 3445 * (6) 2e colonne. Défenses de M. Foucquet. — Le procureur général ne se tint pas pour battu ; il répliqua : « Le chef d'accusation est fondé sur ce qu'il a fait faire cette création d'officiers des chartes, pour son intérêt particulier, dans la vue qu'il avoit d'en tirer de très grands avantages par toutes les aliénations qu'il médi-

Ainsi N. Foucquet, allant plus loin dans cette voie que Colbert [1], avait devancé Daguesseau et le contrôleur général Bertin dans le rôle de fondateur de nos archives [2]. Il pensait avec raison ce que Daguesseau écrivait en 1711 : « Quelques soins, quelques précautions que l'on prenne pour l'ordre, l'arrangement et la conservation des dépôts particuliers, rien ne peut égaler la sûreté d'un dépôt public, perpétuel, immobile et c'est ce qui fait qu'il n'y a point de royaume bien réglé où il n'y ait des archives publiques, où l'on conserve avec une attention scrupuleuse tous les titres qui concernent le droit public intérieur et extérieur de la monarchie [3]. »

Obligé de renoncer à réaliser totalement et à bref délai ce beau projet, N. Foucquet imita du moins l'exemple de Pierre Séguier [4] et, sur ce point encore, servit de modèle à son rival Colbert. Il constitua donc, comme nous l'avons vu, chez lui une ample collection d'archives judiciaires, avec la pensée de

toit de faire, qu'il y a heureusement réussi à son profit et qu'après la paix générale, quand il a reconnu que le revenu en seroit stérile, parce qu'il n'y avoit plus d'aliénations considérables et pour quelques autres motifs particuliers qui n'avoient rien de commun avec l'intérêt du roi ni celui du public, il a bien voulu donner cette satisfaction aux officiers de la Chambre des Comptes de faire supprimer les offices et les droits des Chartes. » (*Ibidem*, col. 3) — Les offices furent en effet supprimés par édit du 30 mars 1660, mais pour un autre motif, semble-t-il. L'opposition de la Chambre des Comptes et des Notaires avait été la plus forte. On n'en vint pas là sans résistance ; voyez la pièce des Arch. Nat. E. 4709, du 29 janv. 1659, signée Foucquet : « Le roi ayant été informé, etc. »

1. Colbert « sembla tout d'abord condamner l'idée et renoncer à la centralisation projetée par Foucquet. » Il y revint par la suite (De Boislisle : *Ouvr. cité*, p. VI.)

2. De Boislisle : *Ouvr. cité*, p. VI.

3. *Mémoire présenté par d'Aguesseau en 1711* (B.N. *Mélanges Clairambault*, n° 334, p. 255 et suivantes), publié par M. Félix Ravaisson.

4. « Pierre Séguier qui prit les sceaux en 1633 et dont on connaît le goût éclairé pour les documents d'archives concentra dans sa bibliothèque privée tous les volumes de transcription qui étaient restés jusque-là entre les mains des secrétaires du conseil, soit environ soixante-huit volumes de copies comprises entre les années 1547 et 1626. » Noël Valois : *Ouvr. cité*, t. I, p. CXLIII.

l'ouvrir à tous les savants et de placer sous le même toit que des collections littéraires et scientifiques une véritable « bibliothèque de législation, administration, histoire et droit public. » Cette intention est même si nettement marquée qu'on ne peut lire l'arrêt du conseil d'État du 10 octobre 1788 qui institue sous ce titre un musée national d'archives et de documents historiques sans être frappé et de l'identité du dessein et de la similitude des moyens [1].

C'était d'ailleurs le temps où le conseil du roi s'efforçait d'obtenir la régularité des dépôts légaux, la source la plus féconde aujourd'hui des accroissements de la bibliothèque nationale. Le 29 mars 1656 le dit conseil avait rendu un arrêt enjoignant à tous éditeurs de déposer entre les mains de Sébastien Cramoisy, libraire ordinaire du roi, les certificats de dépôt des livres qu'ils avaient imprimés depuis vingt ans. On exigeait pour l'avenir pareil dépôt des reçus. Le 14 octobre de la même année, cette prescription était renouvelée[2]. Elle le fut encore une fois le 25 octobre 1658 [3]. Enfin le 13 août 1658, des lettres patentes prescrivirent le dépôt d'un exemplaire de toute impression dans la bibliothèque personnelle du roi, dite cabinet des livres au Louvre, et le parlement enregistra ces lettres, sur réquisition du procureur général, le 12 août 1660 [4]. Pour assurer ces richesses à leur roi et au public, Mazarin, Colbert et Foucquet étaient d'accord.

1. N. Foucquet voulait que le dépôt fût « public, perpétuel, immobile. » Voyez l'arrêt du conseil d'État du 10 oct. 1788, Arch. Nat., AD VIII 1. Première liasse.

2. B. N. ms fr. (*Collection Anisson*) 22.076, n° 12, in-4°, 4 p. — *Ibidem*, n° 14.

3. *Ibidem*, n° 16, articles 12 et 14.

4. B. N. ms fr. (*Collection Anisson*), 22.076, n° 15 (2 fol.) — 22.077, n° 58. — Ces prescriptions furent souvent renouvelées par la suite. (Voyez *ibid.*, ms. 22.076, n° 18 : *Arrêt du Conseil d'État rendu à Saint-Germain-en-Laye le 17 mai 1672* ; n° 21 : *Nouvel arrêt du même conseil à Saint-Germain-en-Laye, 29 mai 1675*).

III

L'exemple leur était venu cette fois encore de Richelieu. La bibliothèque de La Rochelle donnée par Louis XIII au vainqueur des protestants s'était promptement et considérablement accrue par ses soins [1]. M. de Brèves avait rapporté de Constantinople cent dix manuscrits orientaux. Jacques Gaffarel avait été envoyé en Italie et Jean Tileman en Allemagne avec mission d'y ramasser les meilleurs livres et les plus précieux manuscrits [2]. Claude Hemeré avait veillé sur ces richesses avec la compétence et la vigilance jalouse d'un bibliophile [3] et maintenant elles étaient surveillées et entretenues par la Sorbonne. Le testament du Cardinal, qui les remettait à son neveu Jean Armand de Vignerot, stipulait nettement que les docteurs de Sorbonne ne cesseraient d'accroître le fonds légué par le Cardinal et que le public lettré y trouverait un libre accès :

« Je veux, disait Richelieu, qu'elle demeure au lieu où j'ai commencé à la faire bâtir, dans l'hôtel de Richelieu, joignant le palais Cardinal, et d'autant que mon dessein est de rendre ma bibliothèque la plus accomplie que je pourrai et de la mettre en un état qu'elle puisse non seulement servir à ma famille, mais encore au public, je veux et ordonne qu'il en soit fait un inventaire général lors de mon décès. »

1. Dom Jacob : *Traité des plus belles bibliothèques*, Paris 1664, in-8°, p. 479. — Ed. Bonnaffé : *Recherche sur les collections des Richelieu*, Paris, Plon, 1883, in-8°, p. 13.

2. Alfred Franklin : *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, Impr. Nationale, 1873, in-4°, tome IV, p. 46. — Voyez également Ed. Bonnaffé : *Recherche sur les collections des Richelieu*, Paris, Plon, 1883, in-8°, pp. 12-14.

3. Il était docteur en Sorbonne et fut bibliothécaire des Richelieu jusqu'en 1644.

Et, après avoir dit que cet inventaire sera dressé sous la surveillance de deux docteurs en Sorbonne :

« Et afin que la dite bibliothèque soit conservée en son entier, je veux et ordonne que le dit inventaire soit recollé et vérifié tous les ans par deux docteurs qui seront députés de la Sorbonne et qu'il y ait un bibliothécaire qui en ait la charge aux gages de 1000^{ll} par chacun an, lesquels gages et appointemens je veux être pris par préférence à toutes autres charges, de quartier en quartier et par avance sur le revenu des arrentemens des maisons bâties et à bâtir autour du palais Cardinal... et je veux et entends que, moyennant les dites mille livres d'appointemens, il soit tenu de conserver la dite bibliothèque, la tenir en bon état et donner l'entrée à certaines heures du jour aux hommes de lettres et d'érudition pour voir les livres et en prendre communication dans le lieu de la dite bibliothèque, sans transporter les livres ailleurs[1]. »

De même dès 1644 Mazarin avait admis, tous les jeudis, de quatre-vingts à cent personnes à pénétrer dans l'« asile sacré » de ses manuscrits et de ses collections d'histoire et de théologie[2]. Gassendi, I. Boulliaud, Denis Salvaing de Boissieu, Ant. Aubery, Grotius, d'Ablancourt, de la Colombière, Le Fevre Chantereau, le Dr Moreau, le bibliophile bien connu dont les livres furent, nous l'avons dit, acquis par Foucquet, y avaient été assidus[3]. Le cardinal avait voulu, selon le mot d'Auberoche, n'être que l'hôte

1. Arch. Nat. M. 763, nº 1, pp. 6 et 7. M. A. Franklin (*Ouvr. cité*) a donné quelques extraits de ce testament, mais un peu moins étendus d'après : Arch. Nat. S. 6212.

2. *Gazette* de Renaudot, 30 janv. 1644. Auberoche : *Eminentissimo Principi Julio Cardinali Mazarino*, Paris, A. Coulon, 1644, in-4°, pp. 9 à 11. L. Jacob : *Traité des plus belles bibliothèques de Paris*, Paris, 1644, in-4°, p. 487. Naudé : *Mascurat*, p. 244. A. Franklin : *Ouvr. cité*.

3. Liste donnée par M. A. Franklin (*Ibid*, p. 46) d'après la *Juliade* d'Auberoche. Je n'ai pu retrouver le texte de ce poème.

de ses livres [1]. En un temps où l'on ne comptait de bibliothèques publiques que l'Ambroisienne de Milan, la Bodléienne d'Oxford, la bibliothèque Angélique de Rome [2], où la bibliothèque du roi ne s'ouvrait qu'à de rares privilégiés [3], la conduite de Mazarin avait reçu dans le monde des savants une approbation universelle.

Lors donc que N. Foucquet, voyant Mazarin proscrit et ses livres condamnés à la dispersion, s'efforçait de conserver dans son intégrité la richissime bibliothèque du cardinal, lorsqu'il s'efforçait d'ouvrir les yeux à ses collègues du parlement aveuglés un moment par leur haine pour le premier ministre de la régente, il obéissait à l'une de ses pensées les plus hautes : la conviction que l'un des secours les plus efficaces que l'État puisse fournir aux savants et aux gens de lettres, c'est de mettre entre leurs mains de merveilleux instruments pour leurs labeurs. Quoique cette page de la vie de N. Foucquet ait été plusieurs fois écrite, on ne nous saura pas mauvais gré de rappeler en quels termes, N. Foucquet plaidait la cause du bon sens.

Après avoir produit « une lettre de cachet du roi défendant aux gens du parlement de Paris de vendre ou de diviser la bibliothèque du cardinal Mazarin » [4],

1. *De Humanissimi principis bibliotheca omnibus patente*, dans le recueil : *Eminentissimo Principi J. Bardinali Mazarino*, cité plus haut, p. 90. « O certe », s'écrie Auberoche :

« O certe Herois factum inventumque benigni
Qui sua sic cunctis dona patere cupit. »

Auberoche fréquentait lui aussi la bibliothèque et il se plaisait, il nous l'apprend, à entendre Naudé :

« Ut rapiunt oculos tot lecta volumina, mulcet
Aures Naudæus, bibliotheca loquens ».

(*Ibid*, p. 11).

2. A. Franklin : *Ouvr. cité*, t. IV, p. 44.

3. A. du Pradel : *Le livre commode*, éd. Fournier, Paris, Daffis, 1878, 2 in-16, tome I, p. 129.

4. *Lettre* datée de Poitiers, 10 févr. 1652. Voyez sur la conduite de Foucquet en cette circonstance Lair : *Nicolas Foucquet*, 3e partie, ch. III, p. 182 et suivantes.

le procureur général donnait lecture à la cour d'une requête présentée par lui :

« Il est enjoint, disait-il, au suppliant de s'opposer à la vente de la bibliothèque ci-devant du cardinal Mazarin, comme ayant été par lui destinée au public sous la direction et administration des premiers présidents des compagnies souveraines de cette ville, du suppliant et de trois docteurs pieux et savans de l'Université de Paris, qui seront nommés d'office par le suppliant et sous la direction du roi, avec un revenu certain pour gages des bibliothécaires. Ce considérant, il vous plaise recevoir le suppliant opposant à la vente des livres restants de la dite bibliothèque et, ce faisant, ordonner qu'elle demeurera affectée au public, nonobstant toutes saisies et arrêts et par préférence à tous créanciers, sans que l'usage en puisse être diverti ou changé, pour quelque cause et occasion que ce soit, et qu'à la diligence du suppliant il sera fait un fonds certain et assuré pour l'entretien et l'augmentation d'icelle et pour le paiement des officiers nécessaires : et vous ferez bien [1]. »

Il ne fut pas, il est vrai, « délibéré sur la dite requête et lettre de cachet. » Cet amas de « livres si considérable » qu'on « n'en pourroit en un siècle » faire un semblable, fut dispersé [2]. Mais l'intervention de N. Foucquet n'en demeure pas moins digne d'éloges dans sa hardiesse et dans ses motifs généreux. Une fois de plus il affirmait, non sans danger, sa singulière bienveillance pour les écrivains et les savants.

Ce n'est donc pas avec indifférence que l'on retrouve aujourd'hui sur bon nombre de volumes et de manus-

1. Bibl. Maz. : vol. 1415[35] à la date du 6 fév. 1652 : texte cité par Lair (*ibid.*, p. 186.) Voyez également Aubery : *Histoire du cardinal Mazarin*, tome III, nouvelle édition in-16, Amsterdam 1751, p. 311.

2. Bibl. de la Sorbonne, ms. H. I. V. Recueil de ce qui s'est passé au Parlement en 1648 et années suivantes. Séance du 6 fév. 1652. Voyez Lair : *Ibid.*, p. 185.

rits des bibliothèques françaises, l'écureuil rampant senestre ou les ΦΦ entrelacés, marques des ouvrages que le père Deschampsneufs et Carcavy accumulaient pour le public dans les salles bientôt trop étroites de Saint-Mandé [1]. Celui-là aimait véritablement les livres et comme il faut qu'on les aime, qui ne recherchait pas seulement les éditions rares et les belles reliures, mais les œuvres les plus utiles à la science et qui, préoccupé d'obliger, songeait, avant toute chose, à mettre à la disposition des chercheurs les biens, dont son existence trop remplie ne lui permettait peut-être pas d'user à son gré [2].

1. Pour ce qui concerne la collection des registres du Parlement, elle se retrouve presque tout entière à la Bibliothèque Nationale. Toutefois il n'est pas possible que les années 1662-1669 aient été recueillies par le surintendant (emprisonné en sept. 1661), comme le ferait croire la rédaction du catalogue (H. Omont : *Inventaire sommaire de la collection du Parlement*, conservée à la Bibliothèque Nationale, Paris, Larose et Forcel, 1891, in-8°, p. 6) Un volume : « Olim, registre premier des registres appelés Olim » (1254-1273) provenant de la même collection est à la bibliothèque de Lille sous la cote : ms. 155. C'est un registre de 730 pages, contenant seulement des extraits des Olim et portant sur le dos et sur les plats les armes du surintendant. La bibliothèque mazarine possède un certain nombre d'ouvrages imprimés portant le double Φ du surintendant, par exemple : n° 6669, *Kircheri Obeliscus*; n° 6456, *Delle Famiglie di Napoli*, etc.

2. Écrivant à Gronovius, il se plaint que « les occupations publiques *lui ôtent* le loisir de s'appliquer » à l'étude de son traité « autant *qu'il* le désireroit. » (*Foucquet à Gronovius*. Bibl. de l'Université de Munich, cod, 90 B ; lettre publiée par Matter : *Lettres et pièces rares ou inédites*, Paris, Amyot, 1846, in-8°, p. 258).

CHAPITRE XV

LE CHÂTEAU DE VAUX.

I.— *La raison d'être de Vaux.*— Une terre qui anoblit. — Titres et droits féodaux de Foucquet.

Foucquet imite les surintendants ses prédécesseurs : D'Effiat à Chilly ; Bullion à Wideville ; Particelli à Tanlay ; Servien à Meudon. — Rivalité de Servien et de Foucquet.— L'exemple de Richelieu.

II. — *Vaux répond au dessein de Foucquet.* — Unité de l'œuvre : ses caractères généraux. — L'architecte Le Vau choisi par Foucquet. — Comment s'explique ce choix. — Fr. Mansart et L. Le Vau : Vaux et Maisons. — Ouvrages antérieurs de L. Le Vau ; le château de Raincy. — Quelques défauts de Fr. Mansart.

III. — *Intervention de N. Foucquet.* — La brique exclue des murs du château. — Durée des travaux.

IV. —*Description de Vaux.* —La cour d'honneur ; — les communs ; — la façade sur la cour d'honneur ; — les façades latérales ; — la façade sur les jardins et le dôme.

Les jardins. — Leur histoire. — Vers de La Fontaine, de Boisrobert et de Pellisson. — Valeur de l'œuvre de Le Nostre.

Saint-Mandé avait été l'asile de la science et du repos, Vaux fut le théâtre des fêtes. A Saint-Mandé les conversations discrètes, les lectures ; à Vaux les concerts, les ballets, les comédies. Ici une maison modeste où l'art ne se révèle qu'à l'intérieur, là un palais où s'étale partout orgueilleux et triomphant l'amour de l'éclat et de l'élégance. Tout à Vaux témoigne du dessein d'éblouir et de charmer, de la

volonté arrêtée de marquer aux regards de la postérité la place que le maître du domaine a tenue dans la société de son siècle et dans l'histoire.

Vaux n'était pas une « roture » mais une terre noble et cela même en avait décidé sans doute l'acquisition. On aurait pu en d'autres lieux se ménager une vue plus belle : Servien à Meudon [1], le président de Longueil à Maisons-sur-Seine [2] avaient eu l'adresse de ménager à leurs demeures d'admirables perspectives, tout en sauvegardant leurs prétentions nobiliaires : l'un obtenait que l'on érigeât sa terre en baronnie, le second consacrait par un château son marquisat. Mais apparemment il était difficile de trouver à proximité de Paris et d'une maison royale une terre qui conférât la noblesse et d'où la vue s'étendît sur un vaste panorama. Le paysage fut sacrifié. La terre âprement convoitée s'agrandit par des acquisitions qui apportaient avec elles de nouveaux titres.

Une veuve qui, semble-t-il, n'aimait guère ses enfants et qui ne songeait, en réalisant sa fortune, qu'à se faciliter un second mariage, se trouva là tout à point pour vendre à Foucquet une part de la vicomté de Melun et le surintendant usa ou abusa de son pouvoir pour forcer un fils de la veuve à lui vendre l'autre [3]. On put dès lors faire sonner haut dans les

1. Vicomte de Grouchy : *Les châteaux de Meudon et de Bellevue*, Paris, Martinet, 1865, in-4°, oblong. L. Eugène Robert : *Histoire et description naturelle de la commune de Meudon*, Paris, Paulin, 1843, in-8°.

2. Henri Nicolle : *Le château de Maisons, son histoire et celle des principaux personnages qui l'ont possédé*, Paris, Ledoyen, 1858, in-8° p. 13.

3. Voyez le *Factum pour Messire Louis Arbaleste de Melun, chevalier, vicomte de Melun, seigneur de la Borde et autres lieux ; Messire François-Antoine Arbaleste de Melun, capitaine de dragons au régiment de Héron et dame Françoise du Moulin, veuve de Francois-Philippe Arbaleste de Melun, chevalier, seigneur de la Troguerie et autres lieux, tutrice de leurs enfants mineurs, intimés, demandeurs et défendeurs* (B. N. impr. fo. Fm. 11.040). Ce document, vu sa nature, ne doit être consulté qu'avec précaution, mais il est sur certains

actes l'énumération des biens-fonds groupés autour des vicomtés de Melun et de Vaux : terres et seigneuries de Maincy, Mimouche, Berceaux et autres fiefs. On n'omit pas de rappeler les droits féodaux qui y étaient attachés: « Cens, surcens, centimes, amendes, greffes, tabellionnage, droit de confiscation, aubaine, deshérance, lods et ventes, saisines, amendes, quints et requints, reliefs et rachats de tous droits et profits de fiefs, perte de fruits, droits de retenue féodale et généralement tout ce qui dépend des dites terres dans tout le bailliage de Melun et environs en fiefs et en roture de quelque qualité que soient les dits biens [1]. »

Cela joint au marquisat de Belle-Isle, au titre de vice-roi des îles d'Amérique avait grand air et les

points si précis et si convaincant que je n'ai pas cru devoir le rejeter entièrement. On peut consulter également, avec la même défiance, un *Factum pour Messire François-Louis Arbaleste de Melun, chevalier, vicomte de Melun, seigneur de la Borde et autres lieux, etc., contre Messire Louis-Nicolas Foucquet, chevalier, vicomte de Vaux, et dame Madeleine de Castille, veuve du feu sieur Foucquet, appelants, demandeurs et défendeurs* (B. N. Impr. *Recueil Thoisy*, vol. 158, fol. 553. Lb ^{37}, 3464 * [1]). Les pièces jointes à ces factums, contrats de vente et autres, ont un caractère beaucoup plus sérieux et doivent être prises en considération. Sur la situation de fortune des Arbaleste, on peut consulter : Archives de Seine-et-Marne, E. Cartons 875 et suivants, Registres 895-896.

1. *Traité d'engagement de Vaux du 20 septembre 1680*, cité dans un *Factum pour Messire Louis Foucquet, évêque et comte d'Agde, contre Messire Louis-Nicolas Foucquet, chevalier, seigneur, comte de Vaux* (B. N. impr. fo F. 3.146, n° 6223). Cette pièce est relative à des demêlés survenus entre l'évêque et sa belle-sœur, au sujet de la terre de Vaux. Pour payer les dettes de son mari, Marie-Madeleine de Castille avait engagé le château et ses dépendances à Louis Foucquet, moyennant un prêt de 200.000 livres. Louis devait faire les réparations : il ne paraît pas s'être très bien acquitté de cette tâche. De là le procès.

Au reste, N. Foucquet ne laissait rien passer de ce qui se pouvait acheter dans le ressort de son domaine. Voyez par exemple : Archives de Seine-et-Marne, Série C, 82, Registre (1639-1659). « Acquisition par Messire Nicolas Foucquet, chevalier, vicomte de Melun et de Vaux, ministre d'État, surintendant des finances de France et procureur général du roi des offices de contrôleur ancien, alternatif et triennal des expéditions du bailliage et siège présidial de Melun, ensemble de l'office de greffier garde sacs et clerc d'audience avec les gages y attribués. »

prétentions à la noblesse, naguère assez vaines, allaient recevoir du sol réputé noble une consécration opportune. Qu'importait d'ailleurs que le sol présentât des aspérités malencontreuses ; on ne reculerait pour donner au château et aux jardins une assiette large et égale ni devant le travail ni devant la dépense [1].

Ici, comme ailleurs, Foucquet se contentait de suivre des précédents et de donner une preuve nouvelle de cet esprit d'imitation dont Guy Patin lui faisait un crime. Depuis un demi-siècle les surintendants, qui s'étaient succédé en France, n'avaient guère manqué de consacrer le souvenir de leur ministère par des acquisitions ou des constructions dignes des rois. Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, non content de son hôtel à Paris, rue Vieille-du-Temple, avait acquis le vieux château de Chilly, séjour de Philippe le Bel en 1301, de François Ier en juillet 1537, et, jetant bas les antiques donjons, il avait confié à Jacques Le Mercier le soin d'élever un château entouré d'eaux vives, élevé sur une série de terre-pleins bordés de balustrades et dont les combles analogues à ceux du pavillon central des Tuileries, surmontés de campaniles et de terrasses bordées aussi des balustres, s'élevaient orgueilleusement au-dessus de la vaste plaine environnante [2]. D'Effiat, aussi bien que Foucquet, unique surintendant des finances, « ne laissoit pas de trouver des semaines tout entières pour ses promenades de Chilly et quelque chose de plus pour ses voyages d'Auvergne où il se divertissoit à peu

1. *L'homme de conscience* insiste sur les travaux que nécessita le nivellement de Vaux : « Ce n'étoit, dit-il, qu'un cloaque et qu'une crapaudière où les montagnes ont été rasées pour remplir des abîmes et où plus de trésors ont été enfouis, qu'il n'en faudrait pour bâtir toutes les plus superbes pyramides de l'Égypte. » *L'homme de conscience au roi sur le sujet de plusieurs libelles qui ont été mis au jour pour la justification de M. Foucquet*. B. N. impr. Lb [7], 3.436.

2. Patrice Salin : *Notice sur Chilly Mazarin*, Paris, Adrien Leclerc, 1867, in-8°. Ambroise Tardieu : *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Moulins, Desrosiers, 1877, in-8°.

près comme le Jupiter des païens à bâtir et à ruiner, à élever et à renverser [1]. » Costar qui rappelait son exemple à Foucquet, devenu seul surintendant, l'invitait lui aussi à rompre « les chaînes d'or et de diamant » de sa charge et à ne point « accourcir » le nombre des jours qu'il consacrait à Vaux. Il eût pu tout aussi bien évoquer les exemples identiques de Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles, de Particelli d'Hémery ou de Servien.

Le premier, outre son hôtel de la rue Plâtrière, bâti en 1630 par Le Vau, décoré des peintures de Vouet et de Jacques Blanchard, s'était créé à Wideville, près de Poissy, dans un vallon pittoresque, une magnifique demeure. Le vieux château en ruines disparut, mais on en garda les magnifiques cheminées, preuve d'un goût bien rare dans un temps où l'on n'appréciait déjà plus les merveilles de la renaissance. Buyster et Sarazin travaillèrent à Wideville. Vouet aussi y fut appelé et décora, dit-on, la Nymphée qui s'y voit encore [2]. Ce n'était pas déjà si mal pour un surintendant que l'on disait économe et dont Tallemant se plaisait à opposer les goûts simples aux passions ruineuses de Foucquet [3].

Michel Particelli avait précisément fait construire cet hôtel commode dont N. Foucquet, pendant les

1. Costar : *Lettres*, Paris. A. Courbé, 1659, in-4° : *A Mgr Foucquet*, p. 887.

2. Marquis Hector de Gallard : *Wideville, histoire et description*, Paris. Claye, 1874, in-4. *Les fresques de Simon Vouet à Wideville*, article de L. Dimier, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1894, tome II, p. 497 et suivantes.

3. « Je trouverois assez à propos à faire une comparaison de Bullion avec les surintendants d'aujourd'hui. Ceux-ci à leur table, à leurs bonnes fortunes, à leurs maisons, dépenseront plus en six ans que Bullion n'a laissé : par exemple, la table de Foucquet coûte 200.000 livres : je veux dire la dépense du maître d'hôtel est de 500 livres par jour. A Vaux, il y a six cents personnes nourries : jugez du reste. Bullion, une fois qu'il a eu un million, a pu épargner, car il ne tenoit point table et n'avoit qu'un équipage fort médiocre. Bien loin de bâtir, il jetoit à bas les bâtiments des terres qu'il achetoit au loin pour avoir moins d'entretien. A Paris, il n'avoit point de palais. » Tallemant : *Historiettes*, tome II, p. 149.

dernières années de sa surintendance, fit sa résidence parisienne. Il contenait des bains, luxe rare alors dans les maisons particulières et quantité d'appartements petits à la vérité, mais tous dégagés, très logeables et bien distribués, Romanelli l'avait décoré, on y voyait des peintures de Fouquières et d'autres tableaux parmi lesquels cette *Ariane* du Guide que la pruderie de Mme Particelli livra à la destruction [1]. Or, cet hôtel n'avait pas déplu sans doute à Foucquet puisqu'il l'avait acquis, mais il ne l'avait pas trouvé assez somptueux puisqu'il le transformait [2]. Particelli d'ailleurs avait acquis en Bourgogne un château des Coligny, château historique dont il s'empressa de changer le caractère. Il le fit au reste avec un certain goût, masquant la façade par « un édifice servant de porche » qui, dit E. Montégut, « est un des plus jolis spécimens de l'architecture Louis XIII » ; mais laissant voir du corps de logis principal ce qu'il avait de plus gracieux, « les flancs arrondis de ses tourelles et les dômes de ses toits », de façon que « l'imagination le suppose tout entier tel [3]. »

Servien avait fait bien mieux encore. Il avait concentré tous ses efforts sur le château des Guises, il avait restauré cette grotte merveilleuse que le XVIe siècle avait admirée, agrandi le parc, tracé des avenues, fait jaillir des eaux ; mais surtout il avait élevé cette terrasse colossale qui exigea le déplacement d'une partie du village de Meudon [4]. Le château avait été acquis en 1654. En 1655, Servien avait

1. Victor de Swarte : *Les Financiers amateurs d'art*, dans : *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, 14e session, 1890, tome XIV, Paris, Plon, in-8°, p. 116.

2. *Défenses* de N. Foucquet, tome V, p. 341.

3. E. Montégut : *Souvenirs de Bourgogne*, Paris, Hachette, in-12, pp. 185-487. Consultez également : Baron Chaillon des Barres : *Ancy-le-Franc*, *Saint-Fargeau*, *Chastellux*, *Tanlay*, Paris, Lacrampe, 1845, in-4, p. 221.

4. Vicomte de Grouchy : *Ouvrage cité*, pp. 3-6. L. Eugène Robert : *Ouvrage cité*, p. 49. Voyez également B. N. : estampes, Ve 8, planches 69 à 74, vues de Meudon (par Sylvestre).

obtenu l'autorisation d'en étendre les jardins et de les clore de murs en dépit du voisinage des plaisirs du roi. En 1656, il obtenaït l'établissement de deux foires franches sur les terres de sa baronnie et, la même année, il agrandissait de nouveau son domaine par l'acquisition de tout ce que les religieux de Saint-Germain-des-Prés possédaient encore à Meudon[1]. Le 30 septembre 1657, lorsque MM. de Villiers allèrent visiter le château du collègue de Foucquet, les travaux étaient encore dans leur plein. On rhabillait et rebâtissait le château à la moderne. « MM. de Guise, disent les deux Hollandais à qui le sieur Servien l'a acheté, l'ont cru une pièce assez achevée pour eux ; mais elle ne l'a pas été pour un surintendant qui en change toute l'ordonnance et du rond fait le carré et du haut le bas et de l'élevé l'aplani[2]. » C'était vraiment une demeure royale digne du grand Dauphin qui l'occupa après le fils de Servien[3].

Vaux est contemporain de Meudon. Vaux n'est donc pas le caprice isolé d'un homme que les arts charmaient au point de l'entraîner à des dépenses folles. Vaux a été précédé par Chilly, par Effiat, par Wideville, par Tanlay, Vaux est le rival de Meudon. Foucquet n'a pas voulu qu'on pût dire de Servien seul qu'il avait par un labeur de géants soulevé des terres et dressé sur leurs faîtes des palais plus hauts que les nues. Il a voulu que l'on demandât aussi à ses Naïades quel dieu avait fait sourdre dans ses jardins altérés une foule de fontaines. Pourquoi

1. L. Eugène Robert : *Ouvrage cité*, pp. 48-49.

2. *Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658*, publié par Faugère, Paris, B. Duprat, 1861, in-8, à la date du 30 septembre 1657.

3. Voyez : Abbé Boutard : *Description de la Maison Royale de Meudon, ode latine avec la traduction par l'abbé de Jary*, Paris, Witte, 1703, in-8°.

B. N. impr. Y c. 211.

L. Eugène Robert : *Ouvrage cité*, p. 60. Ménage a aussi célébré Meudon dans son épître à Pellisson (Æg. Menagii : *Poemata*, tertia editio auctior et emendatior, Paris, Courbé, 1658, pp. 107-116).

n'aurait-on pas dit du bruit de leurs eaux comme des harmonieux soupirs des fontaines de Meudon :

« Les Muses au son de la lyre
Réjouissent moins Apollon...[1] »

Ajoutez encore les exemples de Richelieu et de Mazarin, grands bâtisseurs tous deux, ses modèles, ses maîtres. Il n'irait pas jusqu'à bâtir une ville comme le premier ; mais s'il ne pouvait, comme tous deux, avoir un palais dans Paris même, il aurait un château et des jardins aussi beaux que ceux de Rueil. Les poètes latins et français chanteraient ses eaux et ses fleurs comme ils avaient chanté, comme ils chanteraient bientôt encore les cascades et les grottes du parc envié par Louis XIII[2]. Couchée dans le fronton de la principale entrée de Vaux, la Renommée sonnerait sa gloire, de même que, prête à prendre l'essor, elle se dressait au-dessus de l'édicule à fronton triangulaire qui surmontait la porte du château de Richelieu. Là comme ici Hercule serait le symbole de la puissance et de la vertu du ministre et, s'il lui était interdit de faire, comme Richelieu, d'*Hercules admirandus* l'anagramme de son nom, il aurait soin du moins que

1. Abbé Boutard : *Ouvrage cité*, pp. 3, 4, 12, 15.

2. Voyez : Julien Jacquin et Jos. Duesberg : *Rueil, le château de Richelieu, la Malmaison*, Paris, Dauvin et Fontaine, 1845, in-8°.

« Rueil, un des logis du monde,
Où l'eau plus amplement abonde...
Beau logis, dont une duchesse
Est propriétaire et maîtresse »,

dit Loret, rendant compte d'une fête qui y fut donnée au roi (*Gazette* du 15 mars 1659, tome III, p. 36). — Rapin dans ses *Jardins* (Chant III, p. 167, pp. 178-179) n'a eu garde d'oublier Rueil. — Voyez encore Salomon de Prienzac : *Horti Ruellani* (B. N. impr. Lk [7] 8512) et *Gabrielis Madeleneti Carmina*, Paris, Barbou, 1753, in-12, ode IV, *Amphitrite Ruelliana*. (Description des eaux du château de Rueil.)— Desmarets dans son *Clovis ou la France Chrétienne*, Leyde, Elzéviers, 1657, in-16, livre VIII, p. 93, célèbre Richelieu et les jardins de Rueil.

l'apothéose du demi-dieu vainqueur de l'envie fût la sienne[1].

1. Voyez Abbé Bosseboeuf : *Histoire de Richelieu et de ses environs*, Paris, Pelicat, 1890, in-8°, pp. 178-179, et les descriptions du temps : Julien Colardeau : *Description du château de Richelieu* ; Desmarets : *Les Promenades de Richelieu ou les Vertus chrétiennes* (Paris, Henri le Graz, 1653, in-8° ; Vignier : *Le Château de Richelieu ou l'histoire des dieux ou des héros de l'antiquité*, Saumur, Desbordes, 1676, in-8° ; sans compter la description aussi brillante que superficielle et inexacte de La Fontaine.

II

La pensée première qui guida Foucquet dans la construction de Vaux explique tout dans son œuvre: les dimensions et le caractère du château, l'étendue et les ornements de ses jardins, l'abondance et la beauté de ses eaux, le choix et le nombre de ses décorateurs, sculpteurs et peintres. Elle explique surtout cette imposante unité qui exigea pour être réalisée, avec une conception une, une administration parfaitement centralisée ; elle explique comment Le Brun, fournisseur inépuisable du décor des fêtes royales en ce siècle, se trouva être l'interprète naturel et nécessaire, l'intendant intelligent et indispensable du surintendant.

Il fallait que l'art fût ici l'interprète de l'ambition satisfaite, de la vanité naïve et inconsciente, de la joie de posséder sans contrainte, le serviteur des plaisirs brillants, le compagnon des fêtes éblouissantes, tapageuses, solennelles pourtant dans la mesure où la gravité était nécessaire pour sauvegarder la dignité d'une noblesse récente et hautaine et de deux fonctions réputées sérieuses et austères. D'autre part la demeure qui allait s'élever n'était pas celle d'un parvenu ignorant, uniquement désireux d'étaler un luxe grossier : les artistes avaient dans leur client un collaborateur issu d'une famille cultivée, lui-même amateur intelligent et curieux. Cet amateur était un mondain, un imitateur, un zélateur de la mode, un disciple, presque un esclave de l'opinion.

L'art, ces circonstances données, ne pouvait être profond, mais il devait être riant sans être frivole ; trop d'originalité lui eût nui, mais il était nécessaire

qu'il eût cet agrément passager, cette amabilité, un peu banale peut-être, mais bien mondaine qui avait contribué au succès même de Vouet. Dans ces conditions médiocrement favorables à l'art, les artistes choisis par Foucquet firent mieux en somme qu'on n'était en droit d'exiger d'eux. Ils surent enchanter les contemporains et faire cependant œuvre durable : ils dépassèrent, sans le contrarier, l'idéal de la société polie et, conséquence d'une entente merveilleuse, résultat d'une intelligence rare du but proposé, sans sacrifier leurs qualités personnelles, gardant à ce point le libre exercice de leur talent que pour la plupart ils se surpassèrent eux-mêmes, ils réussirent à constituer un ensemble d'une saisissante et séduisante harmonie.

N. Foucquet choisit comme architecte Le Vau et pour les jardins lui donna, comme collaborateur, Le Nostre.

Si le choix de Le Nostre n'a rencontré que des approbateurs, celui de Le Vau a été l'objet de quelques critiques. On a reproché à Foucquet d'avoir accordé la préférence à un architecte ordinairement sec et froid et que ses travaux antérieurs ne désignaient pas, ce semble, pour l'exécution d'une œuvre considérable. Il est certain que ni l'église Saint-Louis-en-l'Ile, ni les façades de l'hôtel Lambert, ni les nombreux hôtels que Le Vau éleva dans Paris avant 1653 ne témoignent d'un génie très souple et très fécond. Il est très vrai qu'il s'y montre parfois disgracieux, souvent lourd, toujours froid. Il est assuré que Mansart « apportait plus de libertés d'allures que lui dans le manîment du classique : il avait à coup sûr une imagination plus aisée et plus brillante, il se dégageait mieux des éléments antiques ou plutôt il les assimilait davantage[1]. » Et cependant il nous sem-

1. Voyez : Henry Lemonnier : *L'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, Paris, Hachette, 1893, in-12, pp. 238 et 254-255. Rien n'est d'ailleurs mieux fondé que les critiques de M. Lemonnier pour

ble que F. Mansart eût moins convenu que Le Vau au dessein que se proposait Foucquet.

Lorsqu'on compare le château de Maisons à celui de Vaux, on est d'abord frappé des analogies qu'ils présentent. Tous deux demandaient aux communs, véritables monuments, une escorte puissante et comme un appui architectural qui fît ressortir et légitimât leur masse imposante et élégante à la fois[1]. Le voyageur qui, arrivant de Paris, voit tout à coup, un peu avant de franchir la Seine, le château de Maisons lui apparaître entre les grands arbres au sommet de la colline ne peut se défendre de l'impression qu'il a sous les yeux une œuvre non seulement contemporaine, mais, si j'ose ainsi parler, proche parente du château de Vaux. A l'étude les ressemblances s'atténuent et les différences se précisent. On s'aperçoit vite que le château de Maisons, si pur, si net, si sobre dans les lignes de ses façades, triomphe de la pierre dans sa décoration intérieure, n'appelle ni le luxe des fêtes tumultueuses, ni la prodigalité des décors pittoresques, par lesquels Le Brun devait si heureusement compléter l'œuvre de Le Vau. Avec son tour d'esprit nullement sensuel, son talent fait de doctrine, de dignité et d'esprit, il est douteux que Fr. Mansart eût aussi bien servi le surintendant que fit Le Vau. Peut-être n'eût-il pas rencontré avec autant de bonheur que ce génie moins personnel, mais par là même plus maniable, une qualité plus nécessaire peut-être en architecture que dans tous les autres arts : la convenance.

Au reste, si l'on peut faire honneur à Foucquet de

ce qui concerne l'ensemble de l'œuvre de Le Vau. Je lui demanderai seulement la permission d'être plus indulgent pour le château de Vaux-le-Vicomte.

1. Voyez B. N. Estampes. Ha ' c., planches 24 et 25; Henri Nicolle : *Ouvrage cité*, pp. 25 et 26 ; De Rouvières : *Histoire et description pittoresque de Maisons-Laffitte*, Paris, librairie des étrangers, 1838, in-8, p. 10 ; Ed. Pinguet : *Vues pittoresques de Maisons-Laffitte*, Paris, 1838, in-fol. Les communs en ruine en 1838 ont complètement disparu.

l'intelligence d'un choix qui permit à Louis Le Vau de montrer infiniment plus de talent qu'on n'aurait pu jusqu'à ce jour en soupçonner chez lui, il convient de remarquer que, même avant d'avoir élevé ce château qui fut son chef-d'œuvre, Le Vau jouissait d'une considération et d'une faveur officielles qui ne durent pas être sans influence sur le ministre courtisan de Mazarin [1]. J. du Cerceau et Cl. Métezeau venaient de mourir [2], J. Le Mercier [3] et P. Le Muet se faisaient vieux et nul autre des architectes connus du temps n'approchait de la réputation de Fr. Mansart ou de Louis Le Vau [4]. C'est Louis Le Vau que Mademoiselle fait venir à Saint-Fargeau pendant son exil pour réparer, accroître et embellir le château [5]; c'est Louis Le Vau que Mazarin charge des travaux à exécuter au château de Vincennes et, si les deux bâtiments parallèles, aujourd'hui transformés en caserne, ne sortent pas de la banalité la plus vulgaire, on n'en peut dire autant du portique et de la galerie ornés de statues antiques par lesquels il les relia [6].

1. Voyez ; H. Lemonnier : *Ouvrage cité*, p. 238.— Comte de Laborde *Le Palais Mazarin et les habitations de la ville et de la campagne au XVII[e] siècle*, dans la *Revue générale de l'architecture*, tome VI, (1845-1846) p. 249. Une lettre de Colbert, du 22 juin 1657, avec la réponse de Mazarin, 25 juin 1657 montre Le Vau occupé « au grand dessein de S. E. » (le collège des quatre Nations). [*Lettres* de Mazarin, éd. G. d'Avenel, tome VII, p. 529].

2. Jean du Cerceau en 1649, Métezeau en 1652.

3. Il était né vers 1585. Il mourut d'ailleurs peu de temps après que Foucquet eut pris possession de la surintendance (1654). — Pierre Le Muet, né vers 1591, avait dépassé la soixantaine.

4. D'après le Comte de Laborde (*Le Palais Mazarin et les habitations de la ville et de la campagne au XVII[e] siècle*, *Revue de l'Architecture et des Travaux Publics* ; Paris, Franck, in-fol., tome VI, p. 249, années 1845-1846), Mazarin préféra Louis Le Vau à François Mansart, comme plus jeune.

5. Brédif : *Segrais*, p. 21. — Baron Chaillou des Barres : *Ancy-le-Franc*, *Saint-Fargeau*, *Chastellux*, *Tanlay*, Paris, Lacrampe, 1845, in-4°. Voyez : B. N., estampes, topographie de la France (Joigny-Auxerre) V a. 417.

6. De Laborde : *ouvrage cité*, tome VI, p. 249. — *Nouvelles archives de l'Art français*, tome VII, 1891, p. 109. Le Vau dirigeait les

Cependant ni à Saint-Fargeau, ni à Vincennes, Le Vau prisonnier des conceptions de ses prédécesseurs n'avait pu donner sa mesure. Il n'en avait pas été de même au Raincy et il est hors de doute que ce château, qui à tant d'égards présage le château de Vaux, n'en ait été comme l'ébauche et le coup d'essai. Du Raincy, ne l'oublions pas, était l'ami, le commensal même à l'occasion de Mlle de Scudéry et de Pellisson. Il était de la société de Foucquet : il amusait le surintendant qui se faisait conter par Scarron ses aventures [1]. Or les communs du Raincy, ses fossés, son dôme immense et la vaste salle qu'il renfermait ont servi assurément de modèles aux éléments correspondants de la demeure de Foucquet. Il semble vraiment que Foucquet, en faisant appel à Le Vau, ait voulu obtenir de lui une œuvre analogue à celle qu'il venait de concevoir, avec cette seule différence qu'elle serait encore plus vaste et plus imposante et qu'elle recevrait de l'expérience les perfectionnements que l'exécution apporte le plus souvent aux dessins et aux inventions de la première heure [2].

Enfin, et ceci peut-être acheva de décider Nicolas Foucquet, la réputation de F. Mansart n'était point telle qu'on fût tenté de le préférer à Le Vau. On ne

travaux de Vincennes en même temps que ceux de Vaux. La pièce citée dans les Archives est du 6 septembre 1659. — Voyez les vues des bâtiments et du portique dans le vol. des Estampes, *Va. 211*.

1. M. Rathery a publié une lettre de Mlle de Scudéry à M. du Raincy datée d'Athis, le 28 sept. 1657. — Voyez dans Scarron (*Dernières Œuvres*, tome I, pp. 115 et suiv.) l'amusant récit d'une partie de campagne à laquelle prirent part Mlle de Scudéry, Pellisson et du Raincy — « Raincy, la fleur des amis » dit de lui Ménage (*Epître à Pellisson, Æg. Menagii poemata*, 1659, p. 107.) — Du Raincy figure à la journée des madrigaux sous le nom d'Agathyrse. (Arsenal : ms. 5414, fol. 93).

2. Voyez : Ch. Beauquier, archiviste paléographe, et Jules Tarby ; *Notice historique et pittoresque sur le Raincy*, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1864, in-8°, pp. 10-14.— Topographie de la France (Seine-et-Oise : Pontoise 2) B. N. estampes Va, 347. Le Raincy avait coûté 4.500.000 livres (Beauquier et Tarby, p. 14), un seul escalier monumental 50.000 écus. (*Ibidem*).

lui reprochait pas seulement de sacrifier ses collaborateurs, de ne point laisser de place aux peintres, de ne point tenir compte des avis de ses clients, de dépenser sans compter, abattant le lendemain ce qu'il avait fait élever la veille ; on prétendait que, quand il *n'ivrognait* pas, il acceptait des pots de vin, faisait « avec les ouvriers des marchés de Judas », cupide parce qu'il était prodigue et débauché[1]. Ces bruits vrais ou faux n'étaient pas pour tenter, comme bien on pense, le surintendant.

1. Voyez dans le *Recueil de Sercy*, 3e partie, pp. 222 et suivantes, le poème intitulé : *Description de Berny*. Quoique qualifié d'héroïque, l'ouvrage est burlesque : il débute ainsi :

« Je chante les beautés de Philis, toutefois
J'estime qu'il vaut mieux les dire une autre fois,
Et chanter aujourd'hui non une terre à trufle
Car pour la chanter telle, il ne faudroit qu'un buffle ;
Mais l'aimable Berny qu'un cordon incarnat
Ou bleu, vient d'acheter du prince du Sénat.
Foucquet, grand ennemi de la méthode angloise,
Qui conduisis au roi son parlement sur l'Oise,
Empêche qu'Apollon ne me donne un soufflet. »

Après avoir ainsi invoqué Foucquet, l'auteur qui ne paraît pas goûter l'ordre, parle de l'admiration d'Enonville (Arnauld d'Andilly, curé d'Enonville) pour Berny et, immédiatement après, fait à François Mansart les reproches que nous résumons ici.

III

Le Vau choisi, N. Foucquet discuta avec lui les plans. C'était une pratique constante chez lui de ne laisser ni aux écrivains ni aux artistes à ses gages une indépendance absolue. Il entendait être servi à sa fantaisie, il se piquait d'être un connaisseur, il intervenait, méticuleux et quelquefois agaçant.

Un premier projet lui fut soumis. L'architecte prévoyait des murs où la brique alternerait avec la pierre [1], comme dans la plupart des hôtels construits sous Henri IV et sous Louis XIII. La mode, quoi qu'on en ait dit, n'en était pas encore tout à fait passée et le château de Servien, Meudon, étalait aux regards sa façade rougie de briques [2]. Cependant Foucquet ne s'en accommoda pas. Il trouva sans doute que ce mélange agréable aux yeux, n'avait pas toute la solennité nécessaire pour un édifice qui devait immortaliser sa gloire. La brique ne fut admise que pour les dépendances et la dignité des matériaux contribua à distinguer le palais du maître des habitations des serviteurs. Au reste la vanité fut ici une heureuse inspiratrice : Vaux, aujourd'hui encore, éclatant de blancheur sous ses ardoises sombres, contraste heureusement avec le cortège de ces bâtiments plus modestes : les communs de Vaux annoncent la fin de l'âge de Louis XIII, le château lui-même ouvre l'ère du nouveau règne.

En quelle année furent commencés les travaux ? On ne saurait l'établir sans discussion. Les documents ne manquent pas ; mais ils sont contradictoires.

1. *Défenses*, t. IX, p. 124.
2. L. Eugène Robert : *Histoire et description naturelle de la commune de Meudon*, Paris, Paulin, 1843, in-8°, p. 46.

Foucquet déclare dans ses *Défenses* qu'il fit travailler à Vaux dès 1640 [1]. Mais s'il fit élever alors quelques constructions, il ne fit certainement rien qui approchât du château actuel. Il ne faut pas oublier qu'à cette date sa fortune et celle de sa première femme réunies ne s'élevaient qu'à 310.000 livres en capital augmentées d'une rente de 4.000 livres au denier dix-huit [2]. Faut-il faire remonter à 1653, année où il prit possession avec Servien de la charge de surintendant, les premiers travaux considérables ? On serait tenté de le faire d'après une estampe de Pérelle qui précisément affirme que le château fut commencé à cette date [3]. Et cependant un document authentique, le plan *ne varietur*, apostillé par Foucquet et signé par Le Vau, et que possède aujourd'hui M. Sommier, propriétaire du château de Vaux, date du 2 août 1656 l'accord de l'architecte et du surintendant et du 10 août de la même année le marché passé entre Le Vau et l'entrepreneur Villedo [4]. D'autre part, comme l'a remarqué M. Grésy, les registres de la paroisse de Maincy ne signalent pas trace d'ouvriers

1. *Défenses*, t. IX, p. 124.

2. Lair : *Nicolas Foucquet*, tome I, p. 74. (D'après le 1er contrat de mariage de N. Foucquet).

3. « La Maison de Vaux-le-Vicomte appartenoit à M. Foucquet du temps de sa surintendance. Le sieur Le Vau en fut l'architecte, elle fut commencée en 1653 et a été mise dans la perfection où elle est, avec une promptitude et une dépense extraordinaires. Elle appartient présentement à Mme Foucquet », « fait par Pérelle. » « A Paris chez J. Mariette, rue Saint-Jacques à la Victoire et aux colonnes d'Hercule ». Cette estampe de Pérelle a été reproduite (8e gravure) dans l'ouvrage de R. Pfnor et A. France : *Le château de Vaux-le-Vicomte*, Paris, Morel, 1889, in-fol.

4. Ces deux documents ont été reproduits par M. Bonnaffé : *Le Surintendant Foucquet*, Paris, Librairie de l'art, 1882, in-fol., pp. 23 et 27. Notons que, le 16 août 1655, Louis Foucquet écrit de Rome au surintendant : « Si vous vouliez envoyer les plans de vos maisons et de vos jardins pour les faire contrôler ici par des habiles, peut-être ne seroit-ce pas inutile ? » (*Archives de l'Art franç*, 2e sér., tome II, p. 291.) Il est probable que L. Foucquet parle de Vaux plutôt que de Saint-Mandé et la phrase semble indiquer un projet de construction.

étrangers au pays avant 1657 [1]. Lorsque les travaux furent interrompus en septembre 1661, il y avait encore assez d'ouvriers à Vaux pour que les dépenses nécessitées par leur présence s'élevassent de 20.000 à 25.000 livres par mois [2]. Si l'on tient compte du nombre prodigieux des ouvriers qui furent employés, de la hâte sensible encore aujourd'hui dans l'inachèvement de quelques détails et du témoignage de Louis Foucquet qui se plaint en 1680 que « bâtiments du château, les bassins, canaux et cascades » aient « été faits très légèrement et à la hâte pour satisfaire l'envie que son frère avoit d'en voir promptement la perfection » [3], on peut admettre que l'acceptation du plan définitif de Le Vau n'avait été précédée tout au plus que par des travaux de terrassement.

1. *Archives de l'Art français*, tome VI (1860), p. 4 : Documents sur les artistes peintres, sculpteurs, tapissiers et autres qui ont travaillé au château de Vaux-le-Vicomte pour le surintendant Foucquet, d'après les registres de la paroisse de Maincy.

2. Voyez B. N. impr. Lb 37 3464. *Extrait d'un mémoire donné par Mme Foucquet en 1674 pour essayer de faire révoquer la décision du privilège de M. Pellisson qui avoit été faite et avoit été acceptée.* Du 17 juin 1661 au 30 juillet 1661 la dépense réglée par Pellisson s'éleva pour les divers services de la maison de Foucquet à 336.538 livres, 19 sols, 8 deniers.

3. *Factum pour Messire Louis Foucquet*, déjà cité, p. 3. A. Aufauvre et Ch. Fichot. *Les Monuments de Seine-et-Marne*, Paris, 1858, in-fol. p. 26.

IV

Quoi qu'il en soit, les constructions faites à Vaux marquent une époque dans l'histoire de l'architecture française au XVII[e] siècle. Vaux est bien, comme on l'a dit maintes fois, un Versailles anticipé ; j'ajouterai pourtant un Versailles plus aimable. Dès la grille d'entrée, la même intention d'imprimer le respect se manifeste. Au premier plan, rompant la monotonie de la grille, huit dieux puissants « émergent à demi de leurs gaines de pierre [1] » ; puis, la cour d'honneur s'ouvre immense devant le château [2]. Cette cour n'est point triste comme celle de Versailles, mais d'abord elle étend horizontalement ses vertes pelouses, puis elle s'élève, heureusement coupée par une double rangée de balustrades qui enferment les fossés du château et préparent par une habile transition la masse imposante des degrés sur lesquels l'édifice s'élève, dominant les constructions avoisinantes. Dès les premiers pas, le regard embrasse tout cet ensemble grand sans emphase, varié sans confusion et régulier sans ennui.

1. P. Pfnor : *Ouvr. cité* : Planches XXII, XXIII, XXIV, XXV.

2. Cette cour est bordée par des murs ornés de panneaux et de pilastres en bossage qui relient les communs. L'œil suit avec plaisir « les toits de ces derniers disposés en croupes » où « l'on sent encore le type des toitures de la Renaissance. » Voyez Amédée Aufauvre et Ch. Fichot : *Les Monuments de Seine-et-Marne*, Paris, 1858, in-fol., p. 26. Ces communs vus des jardins figurent dans l'estampe de Pérelle dont nous venons de parler. Voyez R. Pfnor : *Ouvrage cité*, planche XXVI, planche VIII-IX. Ces différentes vues représentent les communs et leur pavillon central du côté des jardins. Peu importe d'ailleurs, le style et la disposition générale sont les mêmes.

Même l'impression grandit à mesure qu'on s'approche et que les détails se discernent [1].

Le château lui-même, qui ne couvre pas moins de 2.100 mètres carrés, présente de ce côté une façade de près de 70 mètres de long [2] sur sept plans peu différents. Les retraits et les saillies, calculés avec goût, sont entre eux dans des rapports simples dont l'œil saisit promptement l'harmonie. Les pavillons sont, à la hauteur du premier étage, rattachés au motif central par une suite d'ornements imitant les triglyphes et les métopes et prolongeant la galerie à jours ovales du corps de logis. Ils s'engagent ainsi dans les angles de l'édifice. Mais par contre de la masse des toits brisés émergent leurs combles aigus que surmontent ces longs vases chers à l'époque Louis XIII [3]. De plus, tandis que dans toutes les autres parties de la façade, les deux étages sont nettement séparés, de longs pilastres montant jusqu'aux frontons triangulaires des pavillons dégagent et élancent ces deux parties, allégeant ainsi l'ensemble tout entier.

Mais l'effort de l'architecte s'est visiblement porté sur la décoration du motif central [4]. Au lieu de superposer les colonnes, comme l'ont fait si souvent les architectes contemporains, il s'est contenté de faire porter la balustrade et l'attique de l'horloge par des pilastres peu apparents, réservant au rez-de-chaus-

1. « Vue du château de Vaux-le-Vicomte du côté de l'entrée ; à Paris, chez J. Mariette, rue Saint-Jacques, etc..., fait par Pérelle. » Estampe reproduite par R. Pfnor (*Ouvr. cité, première gravure*) et par Fournier Sarlovèze : *Vaux-le-Vicomte, extrait de la revue de l'Art ancien et moderne*, nov.-déc. 1898, une brochure in 8° (3e *gravure*). « Vue de Vaux-le-Vicomte du côté de l'entrée ; Israël Sylvestre delineavit et sculp. Parisiis, cum privilegio Regis. » Cette gravure fait voir nettement les communs, la grille a été supprimée. Reproduite par Pfnor (4e *gravure*).

2. Ces dimensions sont déduites des plans donnés par M. Pfnor : *planches* II, III, IV, V, VI, VII.

3. Voyez dans l'ouvrage de A. Aufauvre et Ch. Fichot, p. 10 : « Vaux-le-Vicomte, vue prise du côté de la cour d'honneur. Dessiné et gravé par Ch. Fichot, etc... » Cette vue met très bien en relief la particularité que nous signalons ici.

4. R. Pfnor : *planches V et VI.*

sée une décoration abondante et un peu lourde. Entre quatre colonnes françaises s'ouvrent trois grandes portes à plein cintre au-dessus desquelles règne une frise où alternent des canaux, des écureuils, des initiales entrelacées. Plus haut s'étale un fronton triangulaire où, autour d'un écusson, jouent des amours avec des lions. Le fronton lui-même porte deux statues, œuvres de Th. Poissant, trop grandes, trop fortes, et qui l'écrasent quelque peu [1]. Le reste de la décoration est très sobre, très discret : médaillons au-dessus des portes, au-dessus des fenêtres, bustes antiques sur des consoles dans les parties de l'édifice où l'absence de pilastres a permis de les placer [2].

Toute cette façade a de l'élégance et de la richesse. Ce n'est pas sans doute la joyeuse floraison de la Renaissance, son exubérance superbe, sa sveltesse délicate et juvénile ; ce n'est pas non plus la pompe morne et glaciale du Versailles de Louis XIV. L'intention d'étonner le visiteur est évidente ; mais on se préoccupe en même temps de le recevoir aimablement. Il ne faut pas seulement l'éblouir, il faut encore le séduire et le captiver. Il ne trouvera là aucune de ces innovations hardies, qui d'abord déroutent les habitudes du goût mondain, mais des beautés d'ordre moyen, des inventions déjà souvent éprouvées et qui valent surtout ici et par leur pondération et par leur accord.

Tournez à droite, après avoir contemplé la façade [3].

1. A. Aufauvre a vu dans la seconde de ces figures une Pomone ou une Abondance (*ouvr. cité*, p. 26). Il faut y voir, je crois, comme M. Bonnaffé (*Le surintendant Foucquet*, p. 26) une Renommée.

2. Voyez la nomenclature et le détail de ces ornements dans A. Aufauvre, *Ouvr. cité*, p. 26 et dans R. Pfnor, *Ouvr. cité*, *in fine*.

3. Voyez : « Vue et perspective du château de Vaux par le côté. Israël Sylvestre del. et sculp. cum privilegio regis. » (Vue prise de gauche du côté de l'entrée) et « Vue du château de Vaux par le côté. Israël Sylvestre delineavit et sculp., cum privilegio regis. » (Vue prise de gauche du côté des jardins). Estampes reproduites par R. Pfnor, gravures 6 et 7. Voyez également, *ibidem*, planche VII : « Façade latérale ».

Éloignez-vous un peu des larges fossés où se mire la silhouette gracieuse des pavillons, le même dessein de reposer les yeux se manifestera plus nettement encore. Trois plans ont été ménagés, tels que, par le jeu des retraits et la disposition des allées du parc, le regard ne perçoit jamais pour chacun d'eux plus de deux ouvertures par étage. Ici mieux encore que du côté de l'entrée, les combles brisés du corps de logis se relient aux toitures élancées des ailes. Ici les verticales, dont la valeur était diminuée dans la façade principale par la longueur de l'édifice, reprennent leurs droits et les longs pilastres allongent, soulèvent, amenuisent tout le château. Même décor discret : des triglyphes et des métopes nues continuent à courir à la hauteur du premier étage ; une ligne de denticules sous la corniche de la toiture, un balustre ovale sous les lucarnes du corps de logis, quatre bustes entre les fenêtres : c'est tout.

Cependant à mesure que nous avançons la façade sur les jardins commence à nous apparaître. Ne nous pressons pas trop de la contempler en face, le château gagne à être vu de trois quarts. En même temps que le côté que nous venons de décrire, l'œil découvre à gauche, entre les façades des deux pavillons pareilles à celles de l'entrée, une vaste coupole surmontée d'un élégant campanile. Cette coupole, couronnée d'une balustrade, est ceinte à la base d'une galerie qui la rappelle et se prolonge jusqu'aux corniches des pavillons. En avant de la coupole un motif central superpose à des colonnes françaises des pilastres ioniques devant lesquels se dressent quatre statues et que surmonte un fronton accolé à la rotonde. Ici encore l'architecte a relié toutes les parties de l'édifice au-dessous du premier étage, tandis qu'au-dessus les pavillons se libèrent, se surélevant par la longueur de leurs pilastres et les longs vases de leurs corniches et de leurs faîtes. Au-dessous des dégrés, qui conduisent à l'entrée du dôme,

s'étend une puissante terrasse qui domine les jardins et les cascades, entourée par ces fossés qui dégagent l'édifice et qui légitiment une double balustrade, élégante et capricieuse ceinture.

Quoiqu'elle ne soit pas sans agrément, cette façade n'est peut-être pas aussi heureuse que celle de l'entrée. La rondeur un peu massive du dôme s'associe médiocrement avec les arêtes rectilignes du reste des combles et par sa masse en saillie pèse sur tout l'édifice [1]. Il est d'autant moins surprenant que Le Vau ait conçu ou accepté cette disposition qu'il avait déjà gâté le Raincy par un dôme ovale de forme étrange [2], et qu'il allait quelques années plus tard supprimer aux Tuileries le dôme circulaire de Philibert Delorme, surélever le pavillon central et le surmonter d'un méchant dôme quadrangulaire. Le dôme de Vaux est évidemment supérieur à ces deux là ; mais il est, lui aussi, un témoignage de la mode. Les dômes paraissaient le privilège des maisons somptueuses, l'ornement indispensable des palais. Et d'ailleurs ils se prêtaient merveilleusement aux grandes décorations pittoresques et la décoration du dôme de Vaux devait être dans la pensée de Foucquet le triomphe de son favori Le Brun.

Si l'extérieur du château n'y a pas gagné, l'intérieur du moins en est devenu plus beau. Le grand salon de Vaux est l'une des plus belles salles que

1. Je m'associe pleinement aux critiques de M. Ch. Normand sur cette façade : « Le dôme de la façade qui donne sur les jardins est lourd. Le fronton qui le pénètre se raccorde mal avec lui. » (*L'Ami des Monuments*, tome I, p. 202). Par contre je le trouve trop sévère pour la façade sur la cour (*Ibidem*). Les toits de Vaux présentent de ce côté un ensemble de lignes beaucoup plus harmonieux que la plupart des combles de la même époque. Ils sont incontestablement supérieurs à ceux des Maisons, par exemple.

2. Voyez les différents plans et l'élévation du château du Raincy dans le vol. Va 347 des estampes de la Bibl. Nationale. Le dôme du Raincy avait pour base un rectangle terminé par deux demi-cercles, la longueur maxima de la base était de 11 toises, la largeur maxima de 32 pieds, d'après les plans de J. Marot. Les combles brisés devaient avoir un très singulier aspect.

l'on puisse rêver et si ses peintures eussent été achevées, c'eût été véritablement une merveille. C'est aux fenêtres de ce salon ou sur la terrasse, sur laquelle il s'ouvre, qu'il faut se placer pour contempler dans son ensemble l'œuvre de Le Nostre. En face du spectateur, une série de parterres, coupés par des canaux et par des bassins conduisent l'œil au delà de la grande cascade et du bassin de Neptune jusqu'aux grottes et à la gerbe d'eau qui, se dessinant sur le ciel entre les masses des bois, au-dessus d'un coteau gazonné, recule par une illusion d'optique le véritable horizon. A droite le bosquet de la Maréchale masque le potager planté par La Quintinie, les carrés de l'allée blanche et de la ravine achèvent de borner la vue. A gauche vous trouverez la Couronne, avec ses fleurs et ses eaux, les petites cascades, le confessionnal, le carré des marronniers, la patte d'oie et la cassette. Au reste, par delà les grottes et la grande gerbe, le parc s'étend encore fort loin vers le sud dans la direction de Mimouche et de Berceau, et vers l'ouest touche à Maincy [1].

Il n'est guère de parties de ces jardins qui n'aient leur histoire. C'est au pied de ces grands bois, sur la gauche, près d'une allée de sapins, que fut dressée la scène des *Fâcheux*. C'est au-dessus de la grande gerbe que fut tiré le feu d'artifice qui termina la fête du 17 juillet 1664. Ce carré d'eau à la hauteur du confessionnal, au-dessus de la grande cascade, est celui où La Fontaine a fait la rencontre d'un esturgeon qui lui conta avec tant d'esprit et une

1. Les estampes représentant les jardins et les eaux de Vaux-le Vicomte abondent. L. E Faucheux (*Catalogue raisonné de toutes les estampes qui forment l'œuvre d'Israël Sylvestre*, Paris, 1857, in-8°) en signale huit de ce graveur. Le recueil d'estampes de la Bibliothèque Nationale Ve 8, en contient douze, tant de Sylvestre que de Pérelle et de Lepaultre. R. Pfnor en a reproduit quelques-unes dans l'ouvrage que nous avons déjà plusieurs fois cité. Il y a ajouté un plan des jardins, une gravure représentant les sphinx proches de l'entrée du château sur les jardins, une autre figurant un des lions des grottes. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces excellentes planches.

humeur si flatteuse ses surprenantes aventures. Voici les fontaines dont Mazarin a parlé au roi et à la reine et qui leur ont inspiré le désir de venir à Vaux. C'est au retour d'une promenade nocturne dans un pré bordé de saules qui touche à la rivière d'Almont et où il avait aperçu Cytherée, l'Amour et les Grâces dansant tandis que Cupidon chantait[1], que La Fontaine, ayant pris par l'allée qui conduit à la grande gerbe et se promenant à la cascade, reçut « du sommeil de singulières faveurs »[2]. Il y vit Aminte qui s'enfuit après un aveu galant, il y rencontra Ariste et Gélaste qui le cherchaient et tous trois firent route à travers les fleurs et les eaux jusqu'au château. Une autre fois il vint sur les bords du bassin de Neptune apprendre comment un Triton ayant proposé au dieu des mers d'enchaîner avec des liens de bronze les monstres destinés à garder ses trésors, afin d'en orner les jardins d'Oronte, il reçut du dieu « pour récompense la plus belle des Néréides »[3].

Au vrai avait-il bien vu tout cela ? Les estampes de Sylvestre « conservées dans sa mémoire » ne l'avaient-elles pas dispensé de longues promenades[4]. Avait-il goûté autrement qu'en rêve ces plaisirs :

« Errer dans un jardin, s'égarer dans un bois,
Se coucher sur les fleurs, respirer leur haleine
Écouter en rêvant le bruit d'une fontaine
Ou celui d'un ruisseau coulant sur des cailloux ? »

En tous cas il s'était plu à décrire les merveilles d'Hortésie et il aurait pu dire comme la fée :

1. La *Danse de l'Amour*, *Œuvres*, tome VIII, p. 281.

2. *Acante se promène à la Cascade : singulières faveurs qu'il y reçut du sommeil*, *Œuvres*, tome VIII, p. 283.

3. *Neptune à ses Tritons*, *ibidem*, p. 293.

4. Voyez le premier fragment du *Songe*. « C'étoit aussi cette maison magnifique, avec ses accompagnemens et ses jardins, lesquels Sylvestre m'avoit montrés et que ma mémoire conservoit avec un grand soin, comme étant les plus précieuses pièces de son trésor. »

« J'embellis les fleurs et les fruits
Je sais parer Flore et Pomone,
C'est pour moi que coulent les pleurs
Qu'en se levant verse l'Aurore.
Les vergers, les parcs, les jardins
De mon savoir et de mes mains
Tiennent leurs grâces non pareilles.
Là j'ai les prés, là j'ai les bois
Et j'ai partout tant de merveilles
Que l'on s'égare dans leur choix [1]. »

Aussi on était content de lui. On ne lui reprochait pas, comme à Boisrobert, d'avoir parcouru les jardins de Vaux, sans rien voir. L'abbé avait loué Le Nostre avec chaleur, mais de façon vague et insuffisante. Outre qu'il ne soufflait mot de l'architecture ce qui « n'étoit pas en user bien », il omettait de décrire maint détail auquel on tenait à Vaux. Où sont, lui demandait Le Nostre, inspiré par Pellisson :

« Où sont dans vos beaux vers mes buis et mes gazons
Taillés en tant de façons ?
Que vous a fait ma superbe Couronne
Qui prétend, sans façonner,
Bien mériter qu'on se donne
Le soin de la couronner ?

Où sont les fières couleuvres,
Inimitables chefs-d'œuvres,
Qu'on veut et n'ose approcher ?
Avez-vous peur d'y toucher ?
Où sont ces petites coulettes
Qui, comme petites coquettes,
Disputent aux grandes beautés
L'empire de nos libertés ?
Enfin qui le pourroit croire
Qu'un grand auteur en célébrant ma gloire
Oubliât dans son discours
Mes quatre petits Amours ?

1. *Songe*, deuxième fragment.
2. Bibliothèque de La Rochelle, ms. 673 : *Réponse de Le Nostre à M. l'abbé de Boisrobert*, fol. 84, v°.

En bonne foi, vous devait-il suffire
D'avoir nommé dans vos vers les plus beaux
Ce que vous pouviez décrire
Et que je sais mieux ordonner que dire :
Nos prés, nos bois, nos sources, nos canaux
Nos grands vergers, nos longues palissades,
Nos larges mers, nos torrents, nos cascades.
Non : il fallait d'un plus hardi dessein
Sur chaque objet porter cent fois la main,
Ronger ses doigts, s'échauffer la cervelle
Pour peindre au vif une chose si belle[1]. »

Nous ne prétendons pas comme Boisrobert nous tirer d'affaire avec ces seuls mots :

« J'admire :
Je suis tout hors de moi,
Je me perds dans ce que je voi[2].... »

Mais nous sommes un peu effrayés par la difficulté de donner une idée exacte :

« De ces cascades, de ces termes,
De ce gros torrent jaillissant,
De ces trois parcs, de leurs longues allées,
De ces jets dont la nuit ne borne pas le cours
De ces quatre petits Amours
Qui sous les voiles d'eau font des yeux admirables,
Enfin de mille objets divers, incomparables,
Qui sont miracles évidents[3]. »

Disons seulement que les parties du parc qui méritent le plus l'attention sont sans conteste cette gracieuse couronne que Pellisson ne pardonnait pas d'oublier, ces petites cascades si élégantes que surplombent de grands arbres et qui, par vingt bouches monstrueuses, sous l'œil complaisant de deux termes, font tomber tantôt dans des vasques qui les rejettent, tantôt d'une seule chute, un triple étage de

1. Bibliothèque de La Rochelle. *Ibidem*, fol. 84 v° et 85.
2. *Ibidem*. *Réplique de M. de Boisrobert*, fol. 88.
3. *Ibidem*, fol. 88, v°.

jets d'eau. Mais c'est surtout l'ensemble formé par les grandes cascades qui reproduisent plus amplement les petites, le grand canal avec son groupe de Neptune et les grottes où les deux fleuves reposent qui arrête le visiteur. Cet ensemble qui, au pied de la grande gerbe, termine les jardins, est tout à fait comparable au décor de certaines parties du parc de Versailles.

C'est là surtout qu'on sent l'impatience de Le Nostre de faire grand. Peut-être même a-t-il dépassé la mesure. Peut-être ses jardins, découvrant trop d'espace, diminuent-ils quelque peu l'œuvre de Le Vau. Mais de quelle majesté ils l'environnent, et comme à certains égards ils la font valoir! Ici le jardin français a toute sa signification : il apparaît comme le cortège né d'une architecture symétrique, comme le courtisan poli de ces majestés de pierre et de marbre dont la froideur ordinaire s'accommode d'un serviteur compassé. Il est beaucoup plus propre que les parcs irréguliers à faire valoir, à exiger même les statues et les groupes classiques dont le mouvement modéré ou l'immobilité digne et grave répond à ses lignes sereines et paisibles. En dessinant le parc de Vaux, Le Nostre préparait un emploi pour une importante collection de statues antiques ou modernes : il faisait appel à la collaboration d'Anguier et de Sarazin, comme Le Vau semblait vouloir, en distribuant les appartements du château, réserver l'œuvre capitale aux pinceaux de Le Brun[1].

1. Charles Normand (*Promenade faite par les adhérents à l'Ami des Monuments au château de Vaux-le-Praslin ou le Vicomte près Melun*, dans *L'Ami des Monuments*, tome I, 1887, p. 201), attribue même à l'influence de Le Brun l'accord harmonieux des jardins et des édifices. « Les jardins, dit-il, ont encore plus d'intérêt que le château et sont cause que cette œuvre, certainement moins importante que Versailles, ne laisse pas de lui disputer pour la majesté. C'est qu'en effet la disposition grandiose, l'ingéniosité du plan du jardin qui révèle un puissant sentiment décoratif et *fait croire que Le Brun y a laissé la marque de son génie*, donnent à cet ensemble un intérêt unique qu'on ne rencontre dans aucun autre pas même à Versailles. » Il est certain

CHAPITRE XVI

L'ŒUVRE DE LE BRUN À VAUX.

I. — *Réputation de Le Brun en 1658.* — Foucquet découvre l'universalité de ses aptitudes. — L'appartement de Le Brun à Vaux. — Il apprend à dessiner à Mme Foucquet. — Estime de Foucquet pour lui. — Anecdote de *l'Enlèvement des Sabines.*

II. — *Influence de N. Foucquet sur Le Brun.* — Décoration allégorique de Vaux. — Commentaire de Félibien sur les peintures de Le Brun. — *L'Apothéose d'Hercule :* Hercule symbole de Foucquet. — La chambre des *Muses.* — La Fidélité, la Prudence, la Vertu héroïque chantent la gloire de Foucquet. — Mérite pittoresque de cette décoration. — Commentaire littéraire de La Fontaine.

Le Boudoir doré. — Description de La Fontaine. — La chambre de Mme Foucquet. — *L'Amour fixé:* Éloge de la fidélité conjugale de Foucquet.

Ampleur et variété de l'œuvre de Le Brun. — Le grand salon. — Description de Mlle de Scudéry. — Le soleil symbolise Foucquet, bienfaiteur de la France. — Apothéose de l'écureuil.

Lorsque Le Brun fut appelé à prendre la direction des artistes réunis à Vaux, il n'était pas à coup sûr un inconnu. Plus jeune que Foucquet de quatre années, plus jeune par conséquent que la plupart de ses collaborateurs, que le maître semblait s'être plu à choisir parmi les hommes de son âge, il était entré bien

que les jardins de Vaux présentent plus d'unité que ceux de Versailles; mais Le Nostre était fort capable d'atteindre par lui-même à cette unité grandiose. Le parc des princes de Condé à Dijon en est la preuve.

avant eux dans la gloire. Depuis son retour de Rome (déc. 1645) il avait vu les églises, les couvents, les parlementaires, les financiers, les grandes dames se disputer ses œuvres. La corporation des orfèvres, le collège de Beauvais, les jésuites, M. Olier, le président Le Camus, les échevins de Paris, le Maréchal d'Aumont, Poncet, conseiller à la cour des aides, Mme du Plessis Bellière, Mme de Montglat, Pomponne de Bellièvre, Jabach, Bussy Rabutin, le chevalier de Jars, Lambert de Thorigny, Hesselin, trésorier de la chambre aux deniers, Valdor, le duc de Richelieu avaient été ses clients [1]. On reconnaîtra dans cette foule des amis, des parents, des familiers de Foucquet. Il n'est donc pas vraisemblable que Foucquet apprit à connaître à Saint-Mandé, dans le réfectoire du couvent des Franciscains, en admirant le serpent d'airain peint par lui, le grand talent de son artiste préféré [2]. L'hôtel Lambert très probablement, et sûrement la galerie de La Bazinière [3], le cabinet de Mme du Plessis Bellière, où il fréquentait avec assiduité, furent des lieux où il put étudier son peintre tout à loisir.

Mais Le Brun n'était connu que comme peintre. La surprise de Mazarin, lorsqu'il découvrit en lui un génie propre à tous les arts, prouve que nul ne se doutait alors de cette universalité d'aptitudes dont

1. Henry Jouin : *Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV, le premier peintre, sa vie, son œuvre, ses écrits, ses contemporains, son influence, d'après le manuscrit de Nivelon et de nombreuses pièces inédites*, Paris, Imp. Nationale, 1899, grand in-4°, pp. 82-98 ; pp. 101-115. Pour les peintures exécutées pour Mme du Plessis Bellière voyez ci-dessus, chapitre III.

2. Jouin : *Ouvr. cité*, p. 96. Nivelon : *Vie de Charles Le Brun et description détaillée de ses ouvrages*, B. N. ms. fr. 12.987, fol. 119. Nivelon ajoute, il est vrai, que Foucquet avait vu aussi les peintures exécutées pour Nicolas Pomponne de Bellièvre avant 1650. C'était un tableau du sacrifice d'Iphigénie, un plafond représentant des divinités, des bas-reliefs feints de bleu sur fond d'or et représentant les quatre âges du monde (Jouin : pp. 103-104, Nivelon : fol. 81 à 89).

3. Le Brun interrompit pour servir Foucquet ses travaux de l'hôtel Lambert (Nivelon : p. 119). Pour la décoration de l'hôtel La Bazinière, voyez Jouin, p. 104.

Colbert et Louis XIV devaient tirer un si remarquable parti et qui devait imprimer au règne personnel du grand roi une uniformité un peu lourde, mais à tout prendre attachante et majestueuse[1].

N. Foucquet parait donc avoir été le premier à démêler les ressources de cette nature plus vaste que profonde, plus féconde et plus égale que rare et exquise. Il résolut de se l'attacher et, si l'on en croit le biographe du peintre, les concurrents ne lui manquèrent pas. Jabach offrait à Le Brun, assure-t-on, 20 pistoles par jour. Foucquet se contenta de lui promettre 12.000 livres de pension augmentées, il est vrai, par le paiement des ouvrages que le peintre exécuterait pour lui[2]. Tout d'abord il l'employa à Saint-Mandé. Le Brun y peignit, dit Guillet de Saint-Georges, un plafond représentant le Soleil levant « avec tous les ornements convenables au sujet[3]. »

Puis dès que la construction de Vaux se trouva assez avancée pour que Le Brun pût y travailler avec fruit, il l'y appela et laissant inachevée, dit Nivelon, la galerie de l'hôtel Lambert, Le Brun accourut et vint s'établir avec sa femme Suzanne Butay dans un appartement situé au premier étage du château[4]. Il organisa son intérieur avec ce goût « de l'arrangement et de la disposition des choses » qui semblait « né avec lui ». On aime à se le représenter dans ces pièces tendues de tapisseries de Bergame, entouré

1. Cependant Le Brun se préparait en secret à ce rôle, s'il faut en croire Guillet de Saint-Georges (*Mémoires sur les membres de l'Académie de peinture*, tome I, p. 19). Voyez sur ce point A. Genevay : *Le style XIV, Charles Le Brun décorateur, ses œuvres, son influence, ses collaborateurs et son temps*, Paris, Rouam, in-fol., 1886, chap. I ; Nivelon : fol. 133.

2. Jouin : *Ouvr. cité*, p. 116. Voltaire paraît s'être trompé quand il parle de 24.000 livres de pension données par Foucquet. Je relève sur les registres de l'épargne un don de 2.000 livres à Le Brun (16 déc. 1656. Lettres contrôlées le 7 avril 1658), auquel le surintendant ne fut peut-être pas étranger. (Arch. Nat. P. 3253, fol. 153, v°).

3. *Ouvr. cité*, t. I, p. 21.

4. M. Jouin date avec beaucoup de vraisemblance cet établissement de 1658. (*Ouvr. cité*, p. 116.)

de bustes de fonte, de statues de bronze et de marbre, ayant sous les yeux neuf tableaux du Bassan et quelques autres et le modèle de cire d'un Hercule[1]. C'est là qu'il méditait son *Apothéose d'Hercule*, ses peintures de la chambre des Muses, sa décoration de la coupole, environné d'objets de nature à l'inspirer. Il était certes plus confortablement installé, plus luxueusement meublé que les artistes ses associés, que Le Vau, réduit à deux pièces à peu près nues, et que Le Nostre, qui n'avait qu'une petite chambre « avec une tenture de Rouen, un lit, sept chaises, un fauteuil en futaine à petits carreaux, une table et un guéridon[2]. » Jusque dans ces détails secondaires, l'estime de Foucquet pour son artiste favori se révélait.

Lorsque Le Brun après la chute du surintendant passa sous la direction de Colbert, il comprit mieux toute la valeur de ces égards, de cette politesse et de ce respect dont il n'avait pas, ce semble, senti tout le prix dès l'abord.

Mais Foucquet sut témoigner à Le Brun son admiration de façon plus vive encore. C'était peu que Mme Foucquet n'eût pas voulu qu'un autre peintre lui enseignât le dessin et que Boisrobert vantât le bonheur de l'artiste en un madrigal aussi flatteur pour le peintre que pour son élève[3]. Foucquet avait osé pro-

1. Arch. Nat. O[1] 1964. *Estimation des bustes de Vaux* du 17 juillet 1665. B. N. ms. fr. 7620. fol. 106 et suivant : *Inventaire de Vaux*. Bonnaffé : *Le Surintendant Foucquet*, pp. 32, 71 et 90.

2. B. N. ms. fr. 7620. Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 88.

3. Boisrobert : *Épîtres en vers et autres œuvres poétiques*, Paris, Courbé, 1659, p. 274.

« A Monsieur Le Brun, peintre, sur ce qu'il montroit à dessiner à Madame la procureuse générale :

Épigramme.

Vois pour ta gloire quelle main
Travaille ici sur ton dessin
Et cherche à faire un trait semblable :
Quel heur et quelle vanité,
Le Brun, de se voir imité
Par une femme inimitable. »

poser à Le Brun de lutter avec Raphaël lui-même. Il voulait de lui une *Légende de Constantin* différente de celle du maître italien [1], comme il avait voulu de Corneille un *Œdipe* qu'on pût opposer à celui de Sophocle. Et cependant dans son enthousiasme il se piquait de ne pas être un aveugle. Il n'acceptait pas indifféremment tous les projets de Le Brun : il discutait, critiquait, blessait parfois. Un jour Le Brun avait conçu le projet d'un tableau de l'*Enlèvement des Sabines* qu'il destinait à son protecteur. Il lui en montra le dessin ; mais ce dessin n'eut pas le bonheur de lui plaire. C'était cependant, si l'on en croit Girardon et Mariette, un très beau morceau. L'artiste dépité n'attendit que le départ de son maître : il déchira le dessin et « en jeta les fragments dans une caisse qui se trouva sur son passage. » L'œuvre était perdue, si Girardon qui l'accompagnait ne fût revenu sur ses pas et n'eût rassemblé les débris avec grand soin [2]. Mais, si, cette fois-là, le goût de N. Foucquet fut en défaut, si sa sévérité fut excessive et fâcheuse, on peut néanmoins juger par cet exemple de l'autorité qu'il avait su acquérir sur les artistes qu'il employait et l'on emporte l'assurance que la décoration de Vaux ne porte pas seulement l'empreinte de Le Brun, mais la marque personnelle du surintendant.

1. Guillet de Saint-Georges : *Ouvr. cité*, p. 20. H. Jouin : *Charles Le Brun*, p. 124.

2. Mariette : *Catalogue Crozat*, n° 1018. *Abecedario*, tome III, p. 93

II

C'est surtout dans le choix et l'intention des sujets que l'influence de Foucquet est incontestable. Une mode qui régnait depuis longtemps et qui devait régner longtemps encore, préconisait les sujets mythologiques et allégoriques et permettait, grâce à une mascarade païenne, de consacrer les traits et de célébrer la gloire des riches amateurs des arts. Plus que personne Foucquet devait tenir à cette mode. Outre que ces anachronismes favorables aux illusions rentraient dans les habitudes précieuses et rapprochaient les mœurs de la peinture de celles du théâtre et du roman, ils étaient trop bien d'accord avec les intérêts de sa politique et les désirs de sa vanité pour qu'il ne fût pas l'un des moins chauds partisans de ces transparentes énigmes qui revêtaient d'une divinité de fantaisie l'aristocratie contemporaine [1].

Nous avons de Félibien deux lettres consacrées à la description des peintures de Le Brun à Vaux : on est surpris au premier abord de l'importance qu'il donne aux intentions allégoriques du peintre et cette orientation de la critique paraît singulière. Mais si l'on songe que ces deux lettres furent, à n'en pas douter, rédigées pour répondre au désir constant de Foucquet que la prose et la poésie se fissent les auxiliaires de la peinture, répandissent la gloire de ses tableaux et la perpétuassent au cas où ils viendraient à être détruits, on s'explique que l'intention de pané-

1. Il est à remarquer que Le Brun était particulièrement fait pour cette tâche. « Le Brun avait plus d'aptitude que personne de son temps à représenter cette mythologie superficielle mais brillante, qui résumait alors une partie de l'antiquité. » (H. Lemonnier : *L'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, p. 288.)

gyrique et d'apothéose, principale préoccupation du maître, après avoir obtenu l'attention du peintre, retienne et dans une certaine mesure aveugle les regards de notre critique[1]. En tous cas nous sommes dûment avertis par Félibien de l'importance que l'allégorie prenait aux yeux des contemporains et nous ne manquerons pas de faire connaître ce que N. Foucquet et Le Brun voulaient qu'on lût sur les murs et les plafonds de ce « monument » d'un « magnifique » ministère.

Commençons donc, guidés par Félibien[2] et par Mlle de Scudéry, la visite des appartements de Vaux. Au sortir du vestibule, pénétrons dans l'antichambre de l'appartement de droite. Dès l'abord un écusson porté par des anges, d'azur au château sommé de trois tours d'or, avec la devise : « Surgit radicibus altis », nous avertit que nous sommes chez l'incomparable Artémire, Marie-Madeleine de Castille[3]. C'est le lieu que Charles Le Brun a choisi pour faire, selon l'expression de Félibien, « le portrait de cet homme illustre, mais un portrait qui ne représente pas le visage, dont toutes sortes de personnes peuvent juger. Et c'est pour cela qu'il l'a peint de

1. M. Jouin fait même observer que les remarques de Félibien n'ont pu être faites sans le concours et la direction de Le Brun lui-même. (*Ouvr. cité*, p. 117). L'importance que prenait alors cette symbolique est une erreur artistique comparable à la superstition que les lettrés professaient dans le même temps pour les règles : les uns et les autres imposaient ainsi à leur art des lois étrangères à toute esthétique.

2. Il semble que Félibien ait écrit trois lettres sur le château de Vaux. La première serait perdue. (Voyez : *Abecedario* de Mariette, tome III, p. 93, note 2.) La seconde existe à la Bibliothèque nationale : c'est une plaquette in-4° sans titre, lieu, date, ni nom d'auteur. (Imp. Lk [7] 10.117). La troisième outre qu'elle figure dans cette même plaquette a été réimprimée dans la *Revue universelle des arts*, 1860-1861, tome XII, pp. 306-320. Paul Lacroix qui est l'auteur de cette réimpression a tiré son texte de seize pages imprimées insérées dans un recueil de Trallage (J. Nicolas). Ce texte est identique au précédent, quoique le tirage ne soit pas le même.

3. Cet écusson a été reproduit dans la *Gazette des beaux-arts*, 1895, tome XIII, p. 93.

cette belle manière toute extraordinaire avec laquelle on expose aux yeux des savants les choses les plus sublimes. En effet, comme les grandes qualités de ce ministre le rendent différent des autres hommes, il falloit trouver les moyens qui, représentant l'éminence de son esprit et de ses vertus, fissent voir sa véritable image sous des figures proportionnées à ce qu'il y a de plus éminent en lui, ainsi que les anciens philosophes faisoient voir sous les images empruntées leurs connoissances les plus élevées et les mystères les plus cachés [1]. » Que si ce galimatias vous paraît trop obscur, apprenez qu'il ne veut rien dire sinon qu'en peignant dans l'antichambre de Mme Foucquet l'*Apothéose d'Hercule*, Le Brun voulait glorifier le surintendant et qu'il eut, pour ce faire, recours à l'allégorie.

Je sais bien que tous les peintres depuis Rubens jusqu'à Poussin avaient cédé à ce goût, et que les Jésuites encourageaient par des tableaux énigmatiques cette manie symbolique [2], mais véritablement personne, autant que Le Brun à Vaux, ne s'est fait l'esclave de cette fantaisie. Ici l'intègre ministre des finances, plus loin le procureur loyaliste resté fidèle au souverain pendant la Fronde, ailleurs le couple modèle dont l'amour réciproque fait des jaloux, là-bas enfin le protecteur des lettres et des arts, le père nourricier des Muses auront leur symbole, en attendant que dans l'œuvre capitale et qui résume tout, Foucquet apparaisse identifié avec le soleil père de la vie, emblème de la fécondité et de la lumière que Louis XIV devait reprendre comme son bien propre au surintendant. Il en résulte une pompeuse unité et, malgré la froideur de cette mythologie conventionnelle et banale,

1. B. N. imp. Lk7 10.117, p. 3.

2. Voyez les détails curieux donnés par M. Jouin sur un tableau exécuté par Le Brun pour les Jésuites peu de temps avant qu'il travaillât au château de Vaux (Jouin : *Charles Le Brun*, pp. 97-100). On a peine à croire à un tel goût de l'allégorie et de l'énigme ; mais l'exemple cité par M. Jouin est loin d'être isolé.

un intérêt d'une nature un peu spéciale, analogue à celui que présente l'explication d'une devise ou l'interprétation d'un blason. Mais la peinture déchoit nécessairement en se soumettant à de pareilles exigences : elle se réduit à n'avoir qu'une valeur décorative, conforme sans doute aux intentions des clients mondains, mais peu compatible, on l'avouera, avec une inspiration sublime et une originalité géniale.

Hâtons-nous cependant de le reconnaître, le grand peintre qui, durant toute sa vie, s'est presque toujours réduit à n'être qu'un magnifique décorateur, a été à Vaux plus heureusement inspiré que jamais. C'est chose singulière que l'habileté avec laquelle il fait servir les entraves mêmes du symbolisme à l'harmonie pittoresque de ses plafonds. Ici Hercule apparaît debout sur un char que traînent dans le ciel deux chevaux d'un beau mouvement et qui secouent d'élégantes et fières crinières. Deux femmes les guident : l'une vêtue de vert et soufflant dans une trompette est la Renommée ; l'autre au vêtement jaune et bleu, qui tient de la main droite les rênes et de la gauche un glaive, est la Raison. Au-dessus d'Hercule calme et modeste, s'élève une très gracieuse figure ailée : c'est la Gloire qui le couronne, tandis que, bien haut dans le ciel, Jupiter et les autres dieux assemblés le contemplent dans une gloire [1].

En peignant les deux chevaux qui traînent le char, Le Brun s'est assurément souvenu de Platon. Il a voulu, Félibien l'affirme et nous le croyons sans peine, par ce cheval noir qui baisse les naseaux « dans une action morne et fâcheuse » et dont l'œil profond et furieux fascine le spectateur, signifier la Haine, tandis que l'alezan « qui lève la tête fièrement, dont l'œil perçant, vif et plein de fureur, jette un regard de feu qui étonne et qui surprend ceux qui

1. B. N. impr. Lk[7], 10.117, *Lettre III*, p. 4.

se connoissent bien en peinture » symbolise l'Amour [1]. Or l'heureux contraste des mouvements de ces deux chevaux et la tache sombre que le premier forme dans cet ensemble lumineux ne servent pas seulement à l'intelligence de l'allégorie ; mais ceux qui veulent voir dans ce plafond moins une énigme qu'un tableau apprécient leur industrieux groupement et leur judicieux coloris. La robe blanche de la Gloire ne perdrait rien de sa convenance pittoresque si nous ignorions que la Gloire a revêtu cette robe blanche pour pénétrer dans l'Olympe sous la parure la plus agréable aux dieux, se souvenant que Pythagore, pour le même motif, ordonnait aux hommes de porter des vêtements blancs [2]. Mais il importe que nous le sachions pour que nous comprenions à quelles préoccupations étrangères à l'art on obéissait à Vaux et jusqu'à quel point Le Brun et Foucquet étaient, à cet égard, d'accord avec leur temps.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur du motif central, la décoration de ce plafond vaut surtout par son ensemble. Dans les voussures des imitations de bas-reliefs de bronze doré au nombre de huit représentent les travaux du dieu sur la terre, tandis que les quatre médaillons des angles renferment les quatre saisons, le tout associé à des cornes d'abondance, à de grands tableaux de fruits et de fleurs qui dominent les voussures et forment l'un des plus heureux groupements que l'on puisse voir. Tout n'y est peut-être pas de la main de Le Brun [3]; mais il est l'ins-

1. B. N impr. Lk⁷, 10.117, *Lettre III*, p. 5. Ce plafond a été reproduit dans la *Gazette des beaux-arts*, 1895, tome XIII, p. 91.

2. *Ibidem*, p. 7.

3. M. Roger Peyre (*Le Correspondant*, déc. 1892 : *Vaux-le-Vicomte*, p. 1057) dit en parlant de ces tableaux de fleurs qu'ils « peuvent passer pour une des plus belles décorations en ce genre de l'école française. Ils sont, ajoute-t-il, de valeur inégale ; pour les meilleurs il est difficile de mieux joindre la noblesse des formes avec le juste sentiment du détail naturel. On y voit même dans certaines parties une curiosité d'exécution qui rappelle les Hollandais. Les dates permettraient d'attribuer ces peintures à Baptiste Monnoyer qui n'avait que

pirateur de ce travail et nous osons préférer cette première manière du peintre, un peu plus sobre dans sa richesse, à l'abondance un peu excessive et écrasante des voussures de Versailles.

Au sortir de l'antichambre, on pénètre dans la pièce la plus importante de cette partie du château, vaste salle de « cinq toises de large sur une longueur et une hauteur proportionnées. L'alcôve y est vis-à-vis des fenêtres et le haut de la chambre « est élevé en voûte et de cette belle manière qu'on nomme à l'italienne [1]. » Dans la pensée des maîtres et du décorateur de Vaux, cette vaste salle devait être la chambre bleue d'un autre hôtel de Rambouillet. Destinée aux réceptions, elle était ornée de huit pièces de tapisseries de haute lisse représentant l'histoire de Vulcain et provenant de la manufacture de Mortlake en Angleterre. Vingt fauteuils de peluche de la Chine, des tables, des guéridons « vernis de rouge », quatre lustres de cristal de roche, des miroirs bordés d'argent ; sous les pas, un tapis de Perse d'environ huit aunes de long (9 m. 40) : tout témoignait du désir de faire aussi somptueux que possible le décor où l'on devait applaudir les petits vers des amis du surintendant [2]. Le plafond pourtant et la décoration de la voûte retenaient seuls les regards : c'est d'eux en effet que la pièce tirait son nom de chambre des Muses.

« La principale de ces figures, dit Félibien, est une belle femme vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu : elle tient une clef d'une main et de l'autre un cachet d'or ; auprès d'elle est un petit chien qui semble être sur ses gardes et veiller à la sûreté

vingt-six ans à la chute de Foucquet, mais jouissait déjà d'une véritable réputation. Cependant il n'y a aucune preuve qu'il ait été employé par le surintendant. »

1. B. N. impr. Lk⁷, 10.117, *Lettre II*, p. 2.

2. B N. ms. fr. 7.620 : *Inventaire de Vaux*. Archives de l'Oise : *État des meubles de M. Foucquet qui ont été mis à part pour le roi.* Bonnaffé : *Le surintendant Foucquet*, pp. 30, 92, 97.

de sa maîtresse. Ces marques font assez connaître que c'est la Fidélité que le peintre a voulu représenter. Elle est portée par un jeune homme, haut en couleur, mais beau de visage et qui semble s'élever avec elle. Il a la tête environnée de flammes pour faire connaître sa vivacité naturelle et son ardente activité. C'est le génie de la Fidélité qui la met au-dessus de toutes choses. Dans cet élèvement, elle est conduite par la Prudence qui est une femme dont on ne voit que le visage, la gorge et les bras ; d'une main elle tient un serpent et un miroir et le reste de son corps se perd parmi les nuages et se raccourcit derrière les autres figures. On voit au-dessus de la Fidélité une belle femme couverte d'un grand manteau rouge ayant des ailes au dos, un bouclier au bras et une lance à la main : c'est la Vertu héroïque. Elle a un air mâle et vigoureux, le teint vif et une contenance grave. Ces signes extérieurs sont des marques qui expriment sa force et sa noblesse. D'une main elle montre Apollon tout environné de lumières qui avec son arc semble tirer des flèches contre l'Envie et contre une infinité d'autres monstres qui fuient devant lui et se précipitent dans l'obscurité des nuages. »

« Au-dessous de toutes ces figures est une autre grande femme dont on ne voit que le dos : elle se soutient en l'air par de grandes ailes déployées, sa robe est d'un jaune doré par-dessus laquelle voltige une autre draperie de couleur verte. C'est Clio, l'une des neuf Muses qui, d'une main aide la Fidélité à monter au ciel pour y prendre place et de l'autre tient une trompette qu'elle semble porter à sa bouche pour faire retentir partout : *Quo non ascendet ?* qui est la devise du maître de ce palais, laquelle sert de sujet au peintre pour l'invention de tout son ouvrage [1]. »

1. B. N. impr. Lk⁷, 10.117, *Lettre II*, pp. 3-4.

Il est à peine besoin, après cela, de dire que l'intention de « cette peinture emblématique » est de faire voir qu'il n'y a rien de si sublime « où le mérite de *Foucquet* ne puisse atteindre. » Cette Fidélité qui n'est « ni esclave, ni intéressée » par la force de son propre Génie « se met au-dessus de toutes choses. » Ce Génie même avec ses cheveux enflammés fait entendre que le feu seul peut être le symbole du génie du surintendant : car le feu est « l'élément le plus pur de tous et dont l'inclination naturelle est de s'élever. » La Prudence règle les actions du ministre, la Vertu héroïque l'exempte des secours incertains et souvent funestes de la Fortune. Les lumières de son esprit dissipent les ténèbres de toutes choses et triomphent de ses adversaires et de ses envieux, comme les flèches de cet Apollon dissipent les ombres et tuent les monstres [1]. « Enfin, par la Muse Clio, le peintre veut faire voir que la connoissance que ce ministre a des arts et des sciences sert à pousser sa réputation jusque dans le ciel par le moyen de ces savants hommes pour lesquels il a de l'estime [2]. »

Au surplus tout le reste de la décoration est entièrement consacré à la gloire des Muses. Ariste faisant visiter Vaux à La Fontaine lui donnait à entendre qu'on ne les avait si bien traitées que parce qu'on ne savait si quelque jour on n'aurait pas besoin d'elles. « Après tout, lui disait-il, elles sont filles de Jupiter : nous ne voudrions pour quoi que ce fût qu'elles s'allassent plaindre de nous en plein consistoire des dieux [3]. » Entendez que le ministre ne voulait avoir que des panégyristes, des apologistes de sa politique et de son administration et qu'il fermait par avance la bouche aux libellistes et aux pamphlétaires, interprètes terrestres de Zeus et de Mnémosyne.

1. B. N. impr. Lk[7], 10.117, *Lettre II*, p. 5.
2. *Ibidem*, p. 5.
3. La Fontaine : *Œuvres*, tome VIII, p. 278.

Usant pour la première fois à Vaux d'un genre de décoration dont il a aimé à se servir plus tard, Le Brun a placé, au-dessous de cette ouverture dans le ciel qui renferme le motif principal, un corps d'architecture qui, faisant le tour de la chambre, au-dessus de la corniche, trompe la vue et fait paraître cette ouverture naturelle. Quatre grandes baies feintes l'éclairent et projettent sur les bas-reliefs simulés et sur les tableaux placés au-dessous des clefs qui le soutiennent des ombres et des rayons.

Groupées deux par deux aux quatre coins de la chambre, les Muses forment, selon l'expression commune à Félibien et à La Fontaine, « comme quatre chœurs de musique [1]. »

Thalie et Melpomène voisinent. La première « est peinte non seulement avec un visage gai et riant, mais même avec une mine raillante et moqueuse. Elle a la tête couronnée de lierre et sa chemise qui tombe sur ses épaules laisse sa gorge découverte. Les bras sont entourés de riches bracelets et le manteau qui la couvre est d'un bleu sale ombré d'un rouge obscur. D'une main elle tient un masque qui représente le dieu Pan et sous ses pieds il y a un autre masque qui représente un satyre [2]. » Melpomène « a quelque chose de fier et de triste. Elle porte une couronne d'or sur la tête ; sa poitrine est cachée par une cuirasse à l'antique dont on ne voit que fort peu, parce qu'elle est couverte d'un vêtement bleu pâle relevé sur les jours d'un incarnadin blanc et par-dessus elle a un grand manteau de pourpre. D'une main elle s'appuie sur l'architecture où elle est assise et de l'autre elle soutient sa tête dans une posture qui montre bien qu'elle songe à de grandes choses [3]. »

1. La Fontaine : *Œuvres*, tome VIII, p. 279. B. N. impr. Lk7, 10.117, pp. 6-7.
2. *Ibidem*, p. 9.
3. *Ibidem*, p. 10.

Terpsichore est la compagne d'Euterpe. Vêtues, l'une « d'une robe verte et d'un manteau jaune, l'autre d'une robe gris de lin relevée d'un vert gai et couverte d'un grand manteau rouge » elles jouent la première du luth et la seconde de la flûte [1].

Voici Calliope et Uranie. Le peintre qui a mis dans la main de l'une un livre n'a eu garde d'oublier les compas et la sphère de l'autre. Calliope sérieuse et grave s'enveloppe dans un manteau vert aux ombres rouges. Pour Uranie dont la robe rappelle le vert de la mer et le manteau le bleu du ciel, elle observe naturellement le cours des astres [2].

Pour Polymnie et pour Erato, Le Brun ne les a pas réunies sans dessein : il a songé, dit Félibien, que dans leurs vers « les amants *dépeignent* la force de leurs passions et chantent l'excès de leurs souffrances » : aussi les a-t-il placées toutes deux dans le voisinage du poème lyrique. « Auprès de la première, il y a des palettes, des pinceaux, des testes de sculpture et des outils servant à cet art. Ses habits sont de couleur changeante ; car sa robe dont le fond est d'un gris sale est relevée sur les jours d'une couleur de citron mêlée d'un incarnadin blanc et son manteau dont le fond est rouge est aussi relevé d'un jaune pâle. Elle a l'air du visage fort noble et à sa contenance on croiroit qu'elle médite quelque grand ouvrage. Pour Erato elle a l'œil vif et un air plus enjoué, sa robe est d'un jaune verdâtre sur le clair et de rouge dans les bruns, et son manteau bleu est relevé d'un jaune citron sur les jours. A ses pieds elle a des violons et des violes ; et devant elle on voit un petit Amour couronné de fleurs qui lui tient une lyre antique. »

« Ces huit Muses, ajoute l'infatigable cicérone, n'ont point d'ailes au dos comme Clio leur sœur, qui s'élève en l'air ; parce qu'étant les gardiennes de cette

1. La Fontaine : *Œuvres*, t. VIII, p. 279. B. N. impr. Lk⁷, 10.117, p. 10.
2. *Ibidem*, p. 11.

maison, elles y doivent demeurer toujours pour chanter sans cesse les louanges de celui qui leur a donné une si belle retraite [1]. »

Je n'entrerai point dans le détail des bas-reliefs, « façon de bronze » qui les séparent et qui représentent « le poème satyrique, le bucolique, l'héroïque et le lyrique. » Je ne dirai point les vases de lapis et d'or qui supportent des aigles aux ailes éployées portant sur leur tête un écureuil avec la devise : « Quo non ascendet? » Je n'entreprendrai point d'énumérer les objets décoratifs que Le Brun a multipliés dans sa composition, sans qu'on puisse l'accuser d'une prodigalité choquante : tous ces attributs sont à leur place dans ce vaste ensemble allégorique et leur groupement est des plus heureux et des plus agréables pour les yeux. Mieux vaut retenir la vue sur les attitudes si heureusement diversifiées et appropriées des Muses, sur les jeux heureux de la lumière et des ombres et sur les couleurs choisies avec soin parmi celles qui développent réciproquement leur éclat et donnent une harmonie riche et hardie. Qui voudra voir le détail de ces peintures, lira la description minutieuse de Félibien. Félibien admire avec raison la beauté des carnations et des draperies et la majestueuse unité de cet ensemble si varié et si cohérent [2]. D'autres œuvres de Le Brun ont plus de réputation que celle-là : il n'en a point exécuté cependant de plus parfaite. Il n'abuse point ici de ces figures trop grasses qui prétendent donner l'impression de la santé et de la force et qui ne donnent que celle d'une mollesse trop nourrie. Il n'a pas dans les figures de ses Muses jugé incompatibles la sveltesse et la dignité et il a cru qu'il pouvait leur donner, avec des phy-

1. B. N impr. Lk7, 10.117, pp. 11-12.

2. Cette description ne remplit pas moins de vingt-cinq pages dans la lettre de Félibien. Il est vrai qu'il y mêle des considérations et des flatteries qui n'ont que peu d rapport avec les peintures dont il s'agit.

sionomies et des formes vraiment jeunes, une attitude doucement méditative et sérieuse et partant digne de déesses. Inspiré par un sentiment sincère et légitime, Le Brun a traduit ici les conceptions des artistes et des écrivains de son temps : il a trouvé pour cette salle destinée à ménager des triomphes aux beaux esprits de la cour de Vaux une décoration lumineuse et franche et il a écrit cette page du panégyrique de son héros avec tout ce que contenait encore de juvénile ardeur son âme échauffée par de précoces succès, don précieux qui supplée et qui compense le plus souvent avec usure la robuste sûreté d'une maturité plus avancée.

Quand on vient de contempler ce plafond, on ne s'étonne pas que Félibien termine sa description par un éloge de l'homme qui a été l'inspirateur et le guide de l'artiste. Il exagère sans doute lorsqu'il proclame que « la manière dont il traite tout le monde a des charmes qui surpassent encore de beaucoup ceux de ces belles peintures. » Mais il est bien près de dire vrai quand il ajoute que « c'est par là qu'il augmente le courage des excellents hommes qui lui sacrifient leurs veilles et il semble que les lumières de son esprit se répandent sur ceux qui l'approchent et qu'elles leur communiquent de leur chaleur pour leur faire exécuter dignement ce que l'on voit de plus beau et de plus relevé dans les arts et dans les sciences [1]. »

Toutefois, pendant que l'ami des arts pouvait admirer ici, presque sans réserve, l'amant de la poésie vraie ne contemplait pas tout ce décor sans inquiétude. Très habilement La Fontaine indiquait une critique nécessaire : cette enceinte trop somptueuse était destinée, il le sentait, à n'abriter qu'une littérature de luxe et de pacotille, factice et cérémonieuse comme le palais dont elle allait être l'hôtesse. Feignant l'étonnement, il demandait à ces Muses :

1. B. N. impr. Lk[7], 10.117, p. 27.

« Quoi ? Je vous trouve ici, mes divines maîtresses,
De vos monts écartés vous cessez d'être hôtesses !
Quel charme ont eu pour vous les lambris que je vois?
Vous aimiez, disoit-on, le silence des bois,
Qui vous a fait quitter cette humeur solitaire ?
D'où vient que les palais commencent à vous plaire ?
J'avais beau vous chercher sur les bords d'un ruisseau.
Mais quelle fête cause un luxe si nouveau ?
Pourquoi vous, vêtez-vous de robes éclatantes ?
Muses, qu'avez-vous fait de ces jupes volantes,
Avec quoi dans les bois, sans jamais vous lasser,
Parmi la cour de Faune on vous voyoit danser,
Un si grand changement a de quoi me confondre [1]. »

En traduisant dans la perfection la pensée et les intentions de son Mécène, Le Brun dévoilait inconsciemment à La Fontaine comment cet excès de mondanité et de faste ne pouvait manquer d'être funeste aux lettres qu'il prétendait servir.

Le poète qui venait avec tant d'esprit et de discrétion de dire son dépit de cette richesse écrasante se retrouvait bien plus à l'aise dans une petite pièce toute voisine et qui forme l'angle du pavillon dans l'aile droite du côté du jardin. Il ne s'arrêta pas à considérer la décoration sur fond or avec des engins de pêche et des fleurs et il eut raison de ne pas admirer plus qu'il ne fallait cette décoration un peu trop chargée peut-être. Mais il goûta fort à sa manière le plafond où Le Brun a peint la Nuit sous les traits d'une jeune femme.

Il en a donné une explication toute littéraire, qui n'expose pas sans doute aussi exactement que les commentaires de Félibien les intentions de Le Brun et de Foucquet, mais qui donne du reste de cette gracieuse peinture une impression fraîche et vraie. Si Foucquet a voulu qu'on peignît la Nuit si proche de la chambre des Muses, c'est que :

1. La Fontaine : *Œuvres*, tome VIII, pp. 278-279.

« Leur troupe en sa faveur pleine d'un doux ennui,
Quant tout dort ici-bas, travaille encore pour lui.
Il semble que le peintre ait eu cette pensée.
Voyez l'autre plafond où la nuit est tracée,
Cette divinité digne de vos autels
Et qui, même en dormant, fait du bien aux mortels
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs et ne les répand pas ;
Fleurs que les seuls Zéphyrs font voler sur leurs pas.
Ces pavots qu'ici-bas pour leur suc on renomme,
Tout fraîchement cueillis dans les jardins du Somme,
Sont moitié dans les airs et moitié dans sa main,
Moisson plus que tout autre utile au genre humain.
Qu'elle est belle à mes yeux cette Nuit endormie !
Sans doute de l'Amour son âme est ennemie ;
Et ce frais embonpoint sur son teint sans pareil
Marque un fard appliqué par les mains du Sommeil.
Avec tous ses appas l'aimable enchanteresse
Laisse souvent veiller les peuples du Permesse :
Cent doctes nourrissons surmontent son effort.
— Hélas, dis-je, pour moi je n'ai rien fait encor :
Je ne suis qu'écoutant parmi tant de merveilles :
Me sera-t-il permis d'y joindre aussi mes veilles ?
Quand aurai-je ma part d'un si doux entretien ?
Veillez, Muses, veillez : le sujet le vaut bien[1]. »

Tout en écoutant le vœu du poète et ses vers enchanteurs, portons les regards sur cet aimable tableau. Tandis qu'un cône d'une ombre douce et caressante baigne les pieds et une partie des jambes de cette femme mollement accoudée sur les nuages, deux faisceaux de lumière, se jouant sur les côtés de cette ombre, viennent se fondre sur sa poitrine et sur son visage. Si l'ensemble de la figure est gracieux, les détails de l'attitude ne le sont pas moins. Le repli hardi du bras gauche se perd dans les nuages, la tête s'incline indolente et voluptueuse, tandis que le bras droit repose nonchalant et que la jambe

1. La Fontaine : *Œuvres*, tome VIII, pp. 279-280.

droite se soulève discrètement dans une pose qui plaît à Le Brun et que l'on retrouve à Vaux en plusieurs figures. Si le plafond de la chambre des Muses est la merveille éclatante de Vaux, le plafond de ce boudoir doré en est la grâce. Il semble qu'en travaillant à décorer l'appartement de sa gracieuse élève, Le Brun ait su trouver certaines inspirations d'une délicatesse toute féminine et qu'il ne devait plus rencontrer dans toute sa carrière[1].

Cette remarque nous fait regretter d'autant plus la perte d'un tableau qui figurait dans l'appartement de Marie-Madeleine de Castille et peut-être dans la petite pièce située à l'extrémité opposée du pavillon sur la cour, meublée en 1661 de damas bleu à franges d'or et que décoraient des tapisseries d'après Raphaël. Le peintre y avait représenté son héroïne sous la figure de Vénus désarmant et fixant l'Amour et l'estampe médiocre, qui seule nous permet aujourd'hui de nous en faire quelque idée, atteste l'heureux groupement des figures dans d'aimables et gracieuses attitudes[2].

Quelque considérable d'ailleurs que soit au château de Vaux l'œuvre conservée de Le Brun, elle ne peut que donner une faible idée de la fécondité et de l'invention du peintre pendant les années qu'il y demeura.

1. M. Fournier Sarlovèze a donné une description et une reproduction de ce plafond : *Les châteaux de France*, *Vaux-le-Vicomte* (Extrait de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, nov.-déc. 1898), p. 16.

2. Le tableau de Le Brun : *Vénus coupant les ailes à l'Amour* a figuré à la vente Conti en 1777. Il fut payé 3.003 livres. Il avait été exposé en 1763 (*Livrets des expositions de l'Académie de Saint-Luc*, réimpression Guiffrey, Paris, 1872, in-12, p. 136). Marcenay de Ghuy l'a gravé ; mais il n'y a vu qu'une peinture allégorique. Charles Blanc dans son *Histoire des peintres* a reproduit cette gravure. M. Jouin (*Le Brun*, p. 119) exprime l'espoir que la peinture n'est pas perdue. En tous cas elle n'existe pas au château de Vaux. M. L. Olivier Merson qui la décrit parmi les peintures « existantes » du château de Vaux (*Charles Le Brun à Vaux-le-Vicomte et à la manufacture royale des meubles de la Couronne*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, 3e Période, tome XIII, p. 96) n'a pu donner des détails précis sur le coloris de cette toile que d'après la description de Félibien.

Point de surface susceptible de décor où il ne se proposât de signaler son talent. En dehors d'un plafond à poutrelles dans le goût Henri IV et qui ne pouvait admettre un décor pittoresque, tous les plafonds étaient destinés à loger un Olympe de sa façon, dieux courtisans qui proclameraient aussi bien que les Muses les vertus inimitables de leur hôte.

Le plafond de la chambre du roi fut encadré des quatre figures de Jupiter, de Mercure, de Mars et de Bacchus. C'étaient les symboles de la Puissance, de la Vigilance, de l'Abondance et de la valeur[1]. L'alcôve royale vit Diane descendre du haut du ciel: le Secret fut peint au plafond d'un cabinet voisin[2]. Cybèle et Cérès, représentées avec des figures volantes d'enfants et des attributs rappelant la Terre et la Moisson, décorèrent un autre appartement[3]. Une autre Cérès, sculpture feinte en forme de bas-relief avec des festons, des fleurs et des fruits, ornait la salle à manger au moment où le maréchal de Villars devint propriétaire du château[4]. Sur la cheminée de la même salle une peinture murale représentait Louis XIV[5]. Dans le vestibule y attenant, Le Brun avait peint une vigne grimpant à un treillis d'or et adossé à la paroi un buffet surmonté de vases, de bassins d'or et d'argent finement ciselés[6].

Il ébaucha sur une des parois la Vérité portée par le Temps[7]. Il a laissé, gravée par les soins de son frère Gabriel, une composition allégorique dont nous ne connaissons pas exactement la destination, mais qui peut-être avait sa place au château de Vaux. L'Abondance, sous les traits d'une femme ailée, soutient d'une main les armes du surintendant unies à

1. Nivelon, fol. 127. Jouin, p. 456, col. 1.
2. Nivelon, fol. 128. Jouin, p. 456, col. 1.
3. Nivelon, fol. 128. Jouin, p. 456, col. 2.
4. Nivelon, fol. 128. Jouin, p. 119 et p. 455, col. 2.
5. Jouin, p. 120 et p. 456, col. 1.
6. Nivelon, fol. 128. Jouin, p. 455, col. 2.
7. Nivelon. fol. 128. Jouin, p. 456, col. 2.

celles de Marie-Madeleine de Castille et environnées d'une couronne de fleurs ; de l'autre elle tient une couronne d'étoiles. Sur un autel antique brûle à ses côtés le feu sacré. Cependant une Sirène rampe, s'approche et tente d'embrasser l'autel. Au-dessous, on lit ces vers :

« Cette beauté trompeuse en forme de Sirène,
Est menée en triomphe au pied de cet autel,
Où la beauté divine, en qualité de reine,
Paraît d'un air céleste et d'un œil immortel.
Elle tient sous sa main la corne d'abondance
Qui promet au vainqueur de ravissants plaisirs :
La couronne de fleurs est pour sa récompense ;
Mais l'autre est dans le ciel l'objet de ses désirs [1]. »

Que de fois Le Brun n'avait-il pas représenté sur toutes les faces de l'édifice cet écureuil espiègle, audacieux, vivant qui se jouait parmi les couleuvres chères au peintre et si déplaisantes au gré de Colbert inquiet [2].

Heureux écureuil ! Des lions et des chiens le gardent, la mine hautaine ou furieuse; des femmes suspendent sur sa tête des guirlandes et des rubans; des amours portent au-dessus de lui des couronnes et des banderoles où se déroule sa fameuse devise : « Quo non ascendet ? [3] » Partout les armes de Fouc-

1. B. N. Estampes, *Œuvre* de Le Brun, tome I et suppléments. M. Jouin fait remarquer que nous ne connaissons peut-être pas tous les travaux que Le Brun se proposait d'exécuter. Il signale « vingt dessins dont deux beaux pour le plafond du château de Vaux » adjugés à la vente Crozat en 1741 (n° 1012, p. 118 du catalogue). On ne sait de quel plafond il s'agit. (Jouin : *Ouvr. cité*, p. 457, col. 1.)

2. Le Brun, ami de Colbert, ne voulait nullement le chagriner, lorsqu'il peignait ces serpents, soit par un caprice d'artiste, soit pour obéir aux ordres de Foucquet. Mais le goût des allusions était trop vif pour qu'on ne pensât pas à Colbert. L'abbé de Choisy raconte qu'en une autre circonstance, Colbert s'inquiéta fort, à la vue du serpent Python peint par Le Brun au-dessous du soleil vainqueur. Il lui demanda des explications par écrit et les fit présenter au roi, qui le railla fort. (*Mémoires* de l'abbé de Choisy, éd. Lescure, Paris, 1888, 2 in-12, tome I, pp. 94-95)

3. Dessin de Le Brun (Collection Alf. Beurdeley), reproduit par M. Bonnaffé : *Le Surintendant Foucquet*, p. 5.

quet, celles de sa femme, leurs chiffres entrelacés. Le visiteur ne peut contempler l'œuvre de Le Brun sans que le souvenir du surintendant le pénètre : le peintre et son Mécène semblent avoir fait ce pacte qu'ils ne se sépareront pas dans l'immortalité.

Et pourtant nous n'avons pas la page capitale de ce panégyrique à toute outrance. Le grand salon de Vaux est demeuré sans décor[1]. A peine a-t-on eu le temps de peindre tout le bas de la pièce en imitation de marbre et de dorer les cariatides pour qu'elles se détachent sur un fond rouge. Mais ces douze atlantes, ces douze signes du zodiaque, qui portent à la hauteur de leur ceinture, dans un écusson, leur attribut et soutiennent sur leur tête des corbeilles de fruits reliées par des instruments décoratifs et par des guirlandes de fleurs, sont demeurées inclinées sous un ciel vide où plus tard on a représenté un aigle aux ailes éployées portant le lustre dans son bec d'or. C'est là que le surintendant devait apparaître dans toute sa splendeur au moyen d'un de ces portraits symboliques dont nous connaissons maintenant le secret. Mlle de Scudéry dans la *Clélie,* avec cette vue de l'imagination qui permet aux romanciers de supposer accomplis de simples projets, a imaginé la peinture achevée et l'a décrite comme telle[2].

Après avoir donné une idée de la majesté de cette

1. On a beaucoup discuté sur la question de savoir si ces peintures avaient été exécutées. La description de Mlle de Scudéry le ferait penser : mais les romanciers sont capables de supposer exécuté ce qui n'est qu'à l'état de projet et Mlle de Scudéry a pu faire sa description sur les cartons de Le Brun, comme Audran a pu graver ses planches d'après ces mêmes cartons. Un visiteur du château de Vaux en 1855, Théodore Lejeune, « peintre attaché à la restauration des tableaux des musées impériaux », décrit le plafond actuel avec un enthousiasme que rien n'explique et il ajoute : « En présence de cette peinture, nous sommes tentés de ne pas regretter l'ancien plafond mythologique, si longuement analysé par Scudéry et qui a dû être détruit lors de la consolidation de la coupole. » (*Revue des Beaux-Arts*, Paris, 1855, in-8°, p. 267. *Une visite au château de Vaux-Praslin*). M. Sommier m'a affirmé qu'il avait fait en vain chercher la trace de peintures anciennes sous les peintures actuelles.

2. Mlle de Scudéry : *Clélie*, tome X, p. 1091 et suivantes.

salle qui « étonne par sa grandeur » et « surprend par son élévation et sa beauté », elle y montre Apollon dans son palais « avec tous les ornemens que les poètes lui attribuent. » A ses pieds bordant le ciel et le tableau un immense serpent se déroule, symbole de l'année, comme lui circulaire. « Tout lumineux » le dieu revêtu d'un manteau d'or et couronné de lauriers, d'une main tient sa lyre et de l'autre donne ses ordres à l'Aurore. Elle, couronnée de perles et de fleurs, effeuille des roses et tient un flambeau dont elle se sert à « illuminer un nouvel astre par le commandement du soleil. » Et c'est encore l'écureuil qui cette fois occupe le sommet du ciel.

Trois des astres supérieurs lui donnent leurs plus favorables influences. Saturne le ceint de son serpent semé d'étoiles « qui marque l'éternité de la gloire. » Jupiter assis sur son aigle, dans une action noble et d'un air majestueux lui donne une couronne d'or « pour marquer l'autorité qu'il doit avoir. » Mars de son côté, avec sa mine fière, lui donne « un casque et un lion. » Voici, aux pieds de Phébus, l'Été et ses mois avec toutes les marques de leur généreuse fécondité.

Voici le Printemps que Zéphyre caresse et que parent les Semaines et les Jours. Voici l'Automne, robuste et riche, avec ses fruits et son cortège, et l'Hiver « vieillard hérissé », auquel les plus petits des jours offrent du feu, tandis que l'arc d'Iris le sépare du reste du ciel.

Sur les marches mêmes du portique, où se tient, près d'un trône d'or, Apollon, les Heures, ses filles, montent et descendent, jeunes et belles, vêtues de tissus flottants et légers. Cependant Mercure s'élève dans l'air et « haussant le bras dont il tient son caducée, semble vouloir donner toute son éloquence et tout son savoir à ce nouvel astre dont j'ai déjà parlé. » A l'entour de petits Amours marquent les différentes inclinations de la nature. Ici Phébé dans son équi-

page de chasseresse se voile devant son frère, à la faveur d'une nuée et cependant, comme fait Mercure, elle sourit à l'écureuil. En face d'elle Vénus, sur un lit de roses, entourée des Jeux et des Ris, tend à l'animal symbolique sa pomme d'or et semble lui dire qu'il est entre les astres ce qu'elle est entre les déesses. Castor et Pollux font escorte aux autres divinités : ce sont des astres favorables que le peintre courtisan ne pouvait un seul moment écarter de son Olympe.

Certes la préoccupation de flatter est évidente et tant d'encens brûlé pour l'écureuil ne permet pas de se tromper sur les désirs de Le Brun. Cependant nous ne saisirions pas à coup sûr toutes les intentions de ce décor, si Sapho n'avait pris soin de nous avertir : « J'ai à vous dire, écrit-elle, que le Soleil représente Cléonime qui, selon l'étendue de ses grands emplois, fait tout, luit partout, fait du bien à tout et travaille continuellement à l'utilité et à l'embellissement de l'Univers. Dans toutes les saisons de l'année, Méléandre a prétendu représenter les divers États de l'Étrurie (la France) qui paient des tributs et qui donnent à Cléonime l'avantage de tout recevoir et de rendre tout parce qu'il a la disposition des trésors du prince. Cet astre nouveau qui est en haut du ciel montre qu'il n'y a rien de plus élevé que la gloire de Cléonime et ce serpent lumineux, dont j'ai déjà parlé marque la prudence de ce héros, de sorte que les peintures de ce superbe salon satisfont à la fois les yeux et la raison et servent en même temps à la gloire du héros et à celle de l'excellent Méléandre qui a su si bien trouver l'art de le louer mieux par ses pinceaux que la poésie ne le pourroit faire. »

CHAPITRE XVII

LE BRUN À MAINCY. — LA SUCCESSION DE MAZARIN À L'ACADÉMIE DE PEINTURE ET DF SCULPTURE.

I. — *Les collaborateurs de Le Brun à Vaux.* — Peintres et ornemanistes. — Le Brun directeur suprême des travaux.

II. — *Autre occupation de Le Brun.* — La manufacture de Maincy. — Exemples de Richelieu et de Mazarin. — Progrès de la tapisserie française.

III. — *Les tapisseries de Foucquet.* — Ouvriers et artistes de Maincy : Jean Valdor, Léonard Petit, Beaudren Yvart, Simon Lourdet, etc. — Tapisseries exécutées ou commencées à Maincy. — Le Brun impose ses idées. — Il conquiert Mazarin et Colbert.

IV. — *Mort de Mazarin : sa succession à l'Académie de Peinture et de Sculpture.* — Alliance de Le Brun et de Séguier. — Colbert vice-protecteur de l'Académie. — Disgrâce de Ratabon. — Foucquet joué par Le Brun.

Sous les ordres de Le Brun d'autres peintres travaillaient à la décoration du château, attentifs d'ailleurs à ne pas trahir ses intentions, prompts à suivre ses inspirations et ses leçons. C'est ainsi que, dans la chambre des Muses, au centre de la voussure surmontant l'alcôve, et en face, entre les deux grandes fenêtres dont la muraille est percée, deux compositions sur champ d'or : la *Victoire des Muses sur les Piérides* et la *Victoire des Muses sur les Satyres* rappellent Poussin et paraissent avoir été exécutées par une autre main que celle de Le Brun ; mais il serait

téméraire de tenter une attribution[1]. Les grands tableaux de fleurs et de fruits placés dans le Salon d'Hercule au-dessus des voussures ont fait penser à Baptiste Monnoyer, encore qu'il n'eût que vingt-six ans lors de la chute du surintendant et qu'on ne possède aucune preuve qu'il ait été employé par lui[2]. On pense d'autre part qu'il eut recours pour la décoration de son château au peintre parisien Beaudrain et au paysagiste rémois Ph. Lallemant[3]. La liste des créanciers de Foucquet fournit en outre les noms des peintres Jean Cottelle, Gougeon et Louis Le Brun. Les paysages des deux petites pièces qui sont à gauche de l'entrée avec leur simplicité banale et leur agrément conventionnel rappellent ceux du palais Mazarin.

Les ornemanistes qui ont travaillé sous les ordres de Le Brun ont été assurément très nombreux. Parmi les objets divers qui concourent à la décoration des parois et des volets : étoffes, bijoux, aiguières, pièces d'orfèvrerie, bon nombre paraissent être les joyaux de quelque mobilier royal ou princier du XVI[e] siècle. Les peintres qui les ont représentés étaient sans nul doute des professionnels, dont les choix et la manière, arrêtés sous le règne de Henri IV, gardaient en 1658 les traditions de la génération précédente. La chambre du roi présente même à cet égard une particularité curieuse. On trouve une différence d'un

1. Voyez L. Olivier Merson : *Charles Le Brun à Vaux-le-Vicomte...* *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, 3[e] pér., t. XIII, p. 95.

2. R. Peyre : *Les galeries célèbres et les collections privées : Vaux-le-Vicomte.* (Le *Correspondant*, déc. 1892, tome 133, p. 1057.)

3. Bonnaffé : *Le Surintendant Foucquet*, p. 25. Pour Beaudrain, rien n'est moins certain et il semble que M. Bonnaffé n'ait fait que reproduire une erreur de M. Grésy qui a confondu le peintre parisien avec le flamand Baudren Yvart que nous allons retrouver à Maincy (*Arch. de l'Art français*, tome VI, p. 10). Théodore Lejeune attribue à tort un des plafonds de Vaux à Mignard, qui comme on sait, n'était pas à Paris dans le temps de la fortune de Foucquet et qui, comme on le verra plus loin, lui fut à peine recommandé par son frère Louis (*Revue des Beaux-Arts*, Paris, 1855, p. 291).

demi-siècle entre les natures mortes des lambris et les peintures décoratives du plafond [1]. Sans présenter avec l'ensemble de la décoration intérieure des différences aussi sensibles, les peintures du salon d'été, dont le plafond à compartiments représente la chute de Phaéton et les quatre saisons, sont à coup sûr antérieures à celles des Muses. Quelque peu raides et froides elles ne peuvent guère, ce semble, être attribuées à Le Brun [2].

En dépit de ces inégalités de détail dans l'exécution, le décor de Vaux reste une œuvre d'une unité remarquable et cette unité est d'autant plus étonnante que le château a été construit en pleine période de transition et qu'il est, avant le règne personnel de Louis XIV, la première œuvre où se caractérise définitivement le style qui porte le nom de ce roi.

La cause évidente de cette unité, c'est l'action continuelle et méthodique du peintre qui devait faire sienne toute la production artistique de l'âge suivant. Dès lors ni les sculpteurs, ni les peintres, ni les ébénistes, ni les orfèvres ne lui échappent. Déjà nous voyons à Vaux Girardon s'inspirer de lui, docile à ses leçons, en attendant qu'à Versailles, il lui demande le dessin de ses statues [3]. Le Brun n'a pu passer à Vaux trois années pleines, rappelé au moins une fois à Saint-Mandé par le surintendant, sollicité par ses amis parisiens, forcé par le roi de le suivre à Fontainebleau [4] et cependant son activité ne s'est pas bornée à la conception et à l'exécution de ses pein-

1. Voyez Fournier Sarlovèze : *Vaux-le-Vicomte*, p. 15.
2. Voyez Fournier Sarlovèze : *Vaux-le-Vicomte*, p. 14.
3. Voyez Genevay : *Le style Louis XIV*, p. 193. Girardon dès le temps de Vaux était plein d'admiration et de déférence pour Le Brun, comme le prouve l'anecdote de l'*Enlèvement des Sabines*. Après la chute de Foucquet, Girardon fut chargé par le roi de faire une estimation des statues de Vaux. Son Mémoire a été conservé (Arch. Nat. O[1] 1964) et publié par M. Bonnaffé. (*Le Surintendant Foucquet*, pp. 73-74). Voyez encore : Jouin : *Le Brun*, p. 121.
4. *Mémoires sur les membres de l'académie de peinture*, tome I, pp. 24-25. Jouin : *Le Brun*, p. 133.

tures, à la direction des peintres et des sculpteurs placés sous ses ordres. Une tâche plus absorbante encore, une œuvre sinon aussi brillante, du moins aussi considérable lui avait été imposée par le surintendant.

II

Le 14 août 1658, Foucquet avait acheté à Maincy un couvent en ruines, dont on retrouve encore aujourd'hui les restes et qui a gardé longtemps de l'emploi que le surintendant lui avait donné, le nom de la *Manufacture* [1]. La fabrique de tapisseries de Maincy n'a eu qu'une durée éphémère, mais sa production et son rôle ont été considérables et l'initiative de Foucquet a été à cet égard des plus heureuses.

Au moment où le surintendant chargeait Le Brun d'organiser et de diriger les ateliers de Maincy, l'industrie de la tapisserie commençait précisément à se développer en France. Elle était plus que jamais l'objet de l'attention du premier ministre. Dès 1648 on constate la présence à Paris d'un artisan célèbre Pierre Lefebvre. Le 20 septembre 1654 Jean Jans, qui devait se faire un nom aux Gobelins, avait reçu des lettres de provision de tapissier du roi. Pierre Lefebvre et Jean son fils avaient obtenu le 26 février 1656 un brevet de logement dans les galeries du Louvre et le 3 juillet de l'année suivante une boutique leur était concédée dans le jardin des Tuileries [2].

Les diverses tentatives faites par les rois et les ministres n'avaient pas été tout à fait heureuses. Cependant les tapissiers parisiens « commençaient

1. Eugène Grésy : *Documents sur les artistes, peintres, sculpteurs, tapissiers et autres, qui ont travaillé au château de Vaux-le-Vicomte pour le surintendant Foucquet, d'après les registres de la paroisse de Maincy* (Dans les *Archives de l'Art français*, tome VI, Paris, 1860, in-8°, pp. 1-21 et note rectificative, m. vol., p. 404). Th. Lhuillier : *La Tapisserie dans la Brie et le Gâtinais* (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 9° session, 1885, tome IX, Paris, Plon, 1885, in-8°). L. Olivier Merson : *Le Brun au Maincy* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1895, 3° période, tome XIII, p. 99, etc.)

2. Jules Guiffrey : *Histoire générale de la Tapisserie*, Paris, 1892, in-8°, p. 114. Archives Nationales, O[1] 1053, pp. 128, 170, 198.

depuis peu de temps à rivaliser d'habileté et de réputation avec les artisans de la Flandre[1]. » L'établissement au Louvre de l'Académie de Peinture et de Sculpture[2] ne pouvait être, dans la pensée de Mazarin, une occasion de ruiner une industrie qui commençait seulement à prospérer et à laquelle il s'intéressait plus que personne. Dès le 7 août 1655 on dressait le devis des ouvrages de maçonnerie, charpente, couverture, etc... à exécuter pour « un atelier propre à travailler les manufactures de tapisseries que le roi veut être faites au jardin des Tuileries, proche et attenant le grand magasin de bois de Sa Majesté[3]. » En déplaçant en faveur des peintres et des sculpteurs les ateliers de tapisserie du Louvre on leur préparait sans doute une installation et une organisation meilleures. On ne devait pas attendre moins du cardinal qui avait réuni dans son palais trois cent cinquante-six pièces de tapisserie, présentant 1252 aunes de développement. Il avait obtenu du roi le privilège d'introduire en France toutes les tapisseries qu'il pourrait trouver ; mais sans doute il regrettait que six tentures seulement comprenant quarante-huit pièces représentassent dans ses collections notre industrie nationale[4]. D'ailleurs il ne pouvait faire moins que son prédécesseur et son modèle

1. *Ibidem*. La même période ne fut pas favorable aux manufactures flamandes, si l'on en juge par les détails donnés par Al. Pinchart : *Histoire générale de la Tapisserie*, Paris, 1892, in-8°, XIV° livraison.

2. Le logement au Louvre fut accordé à l'Académie de peinture et de sculpture par brevet du 28 déc. 1654 enregistré au Parlement le 23 juin 1655. (Voyez : *Etablissement de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture par lettres patentes du roi vérifiées en Parlement*, Paris, Vve Coignard, 1692, in-4°, p. 33. Arch. Nat. D VIII, 1, 2° liasse).

3. Th. Lhuillier : *La Tapisserie dans la Brie et le Gâtinais* dans : *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 9° session, 1855, tome IX, Paris, Plon, 1885, in-8°, page 287.

4. J. Guiffrey : *Les manufactures parisiennes de tapisseries au XVII° siècle*, Paris, 1892, in-8, p. 103. Comte de Cosnac : *Les Richesses du Palais Mazarin*, Paris, Renouard, in-4°, 1885, pp. 390-411 et pp. 419-420.

le premier cardinal ministre, qui non content de la production des ateliers du Louvre, de l'hôpital de la Trinité et du faubourg Saint-Marcel, avait autorisé en 1628 l'installation de Raphaël de La Planche au faubourg Saint-Germain en des ateliers pleinement prospères pendant les années qui nous occupent, et qui confiait enfin en 1627 la manufacture de la Savonnerie, agrandie bientôt après, à Pierre Dupont et à Simon Lourdet pour y transporter les métiers de l'ancienne fabrique de Chaillot [1].

Comme Richelieu dont il était le disciple et comme Mazarin dont il rêvait d'être le successeur, N. Foucquet voulut un immense assortiment de tapisseries. La Savonnerie, Rouen, Venise, l'Angleterre furent d'abord mis à contribution. Les huit pièces de l'histoire de Vulcain dont La Fontaine avait commencé la gaillarde description, et qui décoraient la chambre des Muses, provenaient de la fabrique de Mortlake. *Les pèlerins d'Emmaüs* étaient également de provenance anglaise. On a supposé que les *Actes des Apôtres* étaient venus d'Italie en passant par Bruxelles et par Londres [2]. Mais ces acquisitions contrariées peut-être par celles du premier ministre ne suffisaient pas à un homme qui avait formé le dessein d'imprimer à sa princière résidence son cachet et sa marque propre.

1. Voyez Jules Guiffrey : *Histoire générale de la Tapisserie* et *Manufactures parisiennes de tapisseries au XVII[e] siècle*, passim.

2. *Inventaire de Vaux* (B. N, ms. fr. 7.620). Arch. de l'Oise. *État des meubles de l'Inventaire de M. Foucquet, qui ont été mis à part pour le roi* publié par Bonnaffé : *Le surintendant Foucquet*, p. 34.

III

Il appela donc à Maincy des ouvriers en grand nombre et voulut qu'ils ne travaillassent que pour lui. Un ami de Charles Le Brun, Jean Valdor, dessinateur et graveur liégois, chalcographe ordinaire du roi, résident à Paris pour les princes de Cologne et de Trèves et qui avait obtenu un logement aux galeries du Louvre en 1654, grand amateur lui-même de tapisseries, fut associé au peintre pour la direction de la fabrique [1]. On leur adjoignit entre autres artistes Léonard Petit, beau-frère de Nivelon, qui fut plus tard dessinateur aux Gobelins [2], Beaudren Yvart, qui fut dans la suite l'utile collaborateur de Le Brun [3], Simon Lourdet qui sous Louis XIII avait dirigé la manufacture de la Savonnerie et qui avait pour ce motif reçu des lettres de noblesse [4], Claude Lefebvre, peintre de modèles que nous retrouverons aux Gobelins, Courant qui fit un des modèles de l'histoire de Constantin, une foule d'artistes et d'ouvriers dont l'énumération, même écourtée par l'état incomplet où se trouvent les documents, serait impossible ici. Louis Blamard (1658-13 août 1660), puis Jean Bontemps (13 août 1660-17 avril 1661) et enfin Jean Bérard dirigeaient les ateliers. Jean Delacroix et Lenfant travaillaient à Maincy avant d'être placés à la tête de l'atelier de basse lisse des Gobelins [5].

1. Th. Lhuillier : *Ouvr. cité*, p. 301.
2. *Ibidem*, p. 302.
3. Vaillant : *Baudren Yvart* dans ses *Notes Boulonnaises*, Boulogne-sur-Mer, 1884, in-8°. Th. Lhuillier : p. 302.
4. Jules Guiffrey : *Les manufactures parisiennes de tapisseries au XVIIe siècle*, pp. 22-23. Eugène Grésy : *Documents sur les artistes*, etc., p. 54.
5. Voyez E. Grésy : *Ouvrage cité* et Lhuillier : *La tapisserie dans la Brie et le Gâtinais*, passim.

L'activité de la manufacture était prodigieuse. « Nous sommes, écrit Jean Bontemps, le 10 janvier 1660, bien logés et traités, mais surmenés et, quoiqu'on embauche toujours, nous avons bien ouvrage taillé pour dix ans. » Les fêtes qui se succédaient à Vaux, les appartements nouveaux qui, à peine achevés, demandaient de nouveaux meubles, exigeaient la confection de menus ouvrages indépendamment des grands travaux sur le métier [1].

Il est impossible aujourd'hui d'établir d'une manière complète la liste des tapisseries qui sortirent de ces ateliers. Toutefois les travaux de MM. Guiffrey, Lhuillier et Gerspach ont permis de nommer quelques-unes de ces œuvres avec certitude et ce ne sont pas les moindres de la tapisserie française au XVII[e] siècle [2].

Six pièces de l'histoire de Méléagre, dix pièces de l'histoire des Muses, onze pièces de l'histoire d'Alexandre, des portières désignées sous le nom de portière de Mars, de portières de la Licorne, du char de triomphe et des Renommées, toutes œuvres d'après Le Brun, une verdure avec animaux, cinq pièces de l'histoire de Constantin d'après Raphaël et Le Brun furent problablement ou commencées à Maincy et achevées aux Gobelins ou exécutées d'abord près de Vaux et reproduites un peu plus tard par la manufecture royale [3].

1. Lhuillier : *ibidem*, p. 305.

2. En 1886, dans la première rédaction de son *Histoire de la Tapisserie depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours* (Mame, Tours, in-8°), M. Guiffrey parlant de la manufacture de Maincy (p. 307) lui attribuait une dizaine d'années d'existence. En réalité, nous l'avons vu, la manufacture ne fut en activité que quatre ans (1658-1662). Il ajoutait : « C'est à peine si l'on pourrait citer aujourd'hui une seule tenture sortie de l'atelier de Maincy dont les productions cependant devaient être en rapport avec les splendeurs de Vaux. » (*Ibidem*. p. 308). Si l'histoire de la manufacture de Maincy présente encore quelques lacunes, elle est du moins beaucoup moins « obscure » aujourd'hui.

3. Voyez E. Gerspach : *Répertoire détaillé des Tapisseries des Gobelins exécutées de 1662 à 1892*, Paris, A. Levasseur, 1893, in-8.

L'histoire de Méléagre comprenait I° La chasse au sanglier : II° La

Le Brun qui, assure-t-on, s'était appliqué à l'étude des tentures anciennes, avait formé le dessein de modifier la fabrication des tapisseries et de rapprocher cet art de la peinture. Les tapissiers jusqu'alors travaillaient d'après des cartons seulement dessinés, légèrement teintés d'aquarelle et qui laissaient à leur interprétation une grande liberté. Le Brun, dont

hure présentée par Méléagre à Atalante, III° Le couronnement d'Atalante, IV° La mère de Méléagre jetant au feu son tison fatal, V° La mort de Méléagre, VI° L'entrevue de Méléagre avec Castor et Pollux. C'était une tenture de basse lisse. On ne sait de qui étaient les modèles : communiqués par Valdor, ils lui furent rendus. La tenture n'était pas achevée quand elle sortit de Maincy. Cela explique qu'elle ne figure pas dans l'inventaire des tapisseries de Vaux mises de côté pour le roi (Archives de l'Oise, document publié par M. Bonnaffé : *le Surintendant Foucquet*, p. 97).

L'histoire des Muses comprenait dix pièces : les neuf Muses et Cupidon. « La composition, dit M. Gerspach, n'a pas été peinte par Le Brun comme modèle de tapisserie ; mais pour la décoration de la salle des Muses au château de Vaux. » (*Ouvr. cité*, p. 76).

Voici la composition de l'histoire d'Alexandre : I° La bataille de Porus, II° L'aile droite de la bataille, III° L'aile gauche de la bataille, IV° La bataille d'Arbelles, V° L'aile droite de la bataille, VI° L'aile gauche de la bataille, VII° Le passage du Granique, VIII° L'aile droite de la bataille, IX° L'aile gauche de la bataille, X° Les princesses de Perse ou la tente de Darius, XI° Le triomphe ou l'entrée dans Babylone. M. Gerspach considère comme probable l'exécution partielle de cette tenture à Vaux. Ici encore Le Brun n'avait pas songé en peignant cette suite de tableaux à la tapisserie.

La portière de Mars représentait d'un côté Mars assis sur des trophées, de l'autre Minerve, au centre dans un portique d'architecture les armes de Foucquet qui furent aux Gobelins remplacées par les armes et la devise de Louis XIV. La toile primitive fut peinte par Yvart d'après Le Brun.

La portière du char de Triomphe subit la même transformation. La première toile avait été peinte par Yvart le père.

Il est difficile d'identifier la tapisserie : Verdure avec des animaux. Il y avait cinq pièces à Maincy, deux autres furent exécutées aux Gobelins. Une verdure de cinq pièces d'après Fouquières, estimée 1200 livres, figure dans l'inventaire des Meubles mis à part pour le roi.

Les huit pièces de l'histoire de Constantin d'après les tableaux de Raphaël et Le Brun étaient : I° La vision, II° Le triomphe, III° Le Mariage, IV° La bataille, V° Le baptême, VI° La suite du triomphe, VII° L'aile droite de la bataille, VIII° L'aile gauche de la bataille. Les cinq premières pièces furent seules, d'après M. Gerspach, fabriquées à Maincy. Yvart avait peint tous les modèles, sauf la *Vision*, œuvre de Courant et le *Baptême* de Le Febvre. Deux pièces de cette suite

l'humeur autoritaire s'accordait mal de ces caprices, voulut des imitateurs fidèles. S'il obtint par ses exigences un dessin plus correct et un modelé plus soutenu, s'il exigea avec quelque raison que les tapisseries ne fussent exécutées que d'après des modèles peints sous sa direction ou par lui-même, il oublia trop souvent que le tapissier n'est pas un peintre et que leurs procédés et leur esthétique doivent demeurer différents. Il usa trop volontiers, à Maincy même, de cette fâcheuse pratique : livrer aux tapissiers comme modèles des tableaux qui n'étaient point destinés à être reproduits par leur art [1].

Ce fut, en tout cas, cette initiative de Le Brun qui détermina Louis XIV à confier à peu de temps de là à Le Brun la direction des Gobelins [2]. C'est par

figurent dans l'inventaire des Meubles pris pour le roi et sont estimées 2000 livres, l'inventaire de Vaux en signale trois : (Voyez Bonnaffé : *Le Surintendant Foucquet*, pp. 46 et 97). Le *Triomphe de Constantin* et une pièce de la tenture des Muses portant le nom de Terpsichore, quoiqu'elle représente Uranie, tapisseries exécutées aux Gobelins d'après les modèles faits à Maincy, ont figuré à l'exposition des Industries du Mobilier sous les numéros 38 et 39 (Voyez : *Salon des Industries du Mobilier organisé par la chambre syndicale de l'Ameublement (juillet-novembre 1902)*. Catalogue précédé d'un avertissement par J. Guiffrey, p. in-16). Toutes les tentures dont il a été parlé dans cette note ont été signalées par M. Gerspach. Le catalogue, dont nous venons de parler, signale (p. 30) les portières de la Licorne et des Renommées comme exécutées à Maincy. M. Lhuillier (*Ouvr. cité*, p. 302) signale encore Mars et Vénus, Jupiter allaité par Amalthée et porte à dix le nombre des pièces de l'histoire de Méléagre.

1. Voyez L. Olivier Merson : *Le Brun au Maincy*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, 3e période, t. XIII, p. 99.

2. L. Olivier Merson : *ibidem* et *Charles Le Brun à la manufacture royale des meubles de la couronne*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, 3e période, t. XIII, p. 399. Disons de plus que Le Brun avait su se faire aimer des ouvriers qui travaillaient sous ses ordres, comme le prouve une estampe très curieuse qu'on n'a pas encore, je crois, signalée et qui est conservée à la bibliothèque nationale dans le recueil Ve 8. C'est une « vue de l'hôtel royal des Gobelins où sont établies les manufactures des meubles de la couronne. » On y dresse un mai et une table ; ce sont les apprêts d'une fête en l'honneur de Le Brun, comme le prouve l'*Echo* qui accompagne l'estampe. Voici la première et la dernière strophe de cette pièce :

« Echo, qui de nos voix fais retentir ces lieux,
Tu sais bien que Le Brun de nos jours la merveille
Surprend bien plus les yeux que tu ne fais l'oreille

elle déjà que Le Brun, si l'on en croit Nivelon, avait attiré les regards de Mazarin. Un jour que Son Éminence, « faisant un voyage de récréation », était venue à Vaux, Le Brun lui fit voir « un dessin représentant le *Triomphe de Constantin après la bataille de Maxence*, sujet exécuté en grand pour être reproduit en tapisseries. » « Mazarin en admira la disposition générale ainsi que les moindres détails et, l'entretien s'étant prolongé, Le Brun fit voir au cardinal la copie de la défaite de Maxence par Raphaël qu'il avoit peinte à Rome sous l'œil du Poussin. C'est alors que Mazarin séduit par la variété que le maître français avait su répandre sur un ordre de composition où Raphaël l'avait devancé, lui demanda de se mesurer sans ambages avec Sanzio en traitant à nouveau la bataille de Constantin. »

« Un motif de respect pour les ouvrages de Raphaël, dit Guillet de Saint-Georges, obligea M. Le Brun à s'en vouloir excuser, mais Son Éminence l'ayant ainsi déterminé, il fallut qu'il fît un nouveau dessin de cette bataille en y changeant quelque circonstance qu'il emprunta des plus fameux historiens qui en ont parlé. La bataille ni le triomphe n'ont pas été peints ; mais M. Audran en a gravé les dessins et quand les estampes en furent portées à Rome, Pierre de Cortone, qui étoit un fort habile peintre, parla très avantageusement de la composition du sujet. » « Le cardinal, dit d'autre part Nivelon, n'a pas eu la satisfaction de voir cette bataille, lui qui en étoit comme l'auteur. Ce grand ministre mourut avant que l'ouvrage fût achevé[1]. » Mais l'estime qu'il

Dis qui louerons-nous d'un don si précieux ? — Cieux...
  Encore un coup, Echo, dont les réponses prêtes
Favorisent nos vœux et nos remerciements
Dis-nous, pourrons-nous pas, au retour du printemps,
A notre directeur faire au moins quelques fêtes ? — Faites. »
L'estampe est signée : *S. Le Clerc* et l'Echo : *J. D. E.*

1. Jouin : *Ch. Le Brun*, p. 124. Guillet de Saint-Georges : *Mémoires sur les membres de l'Académie de peinture*, tome I, p. 20. Nivelon :

prit à Vaux pour Le Brun, le bien qu'il dit de lui à la reine-mère [1], les éloges qu'il en fit dans son entourage n'eurent pas sur les destinées du peintre et sur celles de l'art français une médiocre influence. Une intime liaison se créa dès lors entre Le Brun et l'intendant de Son Éminence, Jean-Baptiste Colbert.

fol. 139. Guillet de Saint-Georges a tort d'affirmer que la bataille n'a pas été peinte. Elle a été tout au moins esquissée au pinceau sur toile. Cette esquisse est au Musée de Château-Gontier. Voyez la dissertation de M. Tancrède Abraham, présentée à la douzième réunion des Sociétés des beaux-arts (1888), et Jouin : *Le Brun*, p. 123, note 3.

1. Nivelon : fol. 133.

IV

Au moment de la mort de Mazarin, l'Académie de peinture et de sculpture, qui pourtant était redevable à Le Brun de sa naissance et de ses privilèges, était en froid avec lui ; mais cette mort eut pour conséquence de réconcilier la compagnie avec le peintre dont la faveur et les brillantes relations devenaient plus que jamais nécessaires aux Académiciens. Séguier avait, comme on sait, renoncé à la protection de l'Académie dans l'intérêt de ce corps et dans son intérêt personnel, sachant combien le premier ministre lui saurait gré de s'être effacé devant lui. Sollicité par les Académiciens, il reprit, sans se faire prier, son titre de protecteur; mais le vice-protectorat devenait vacant. L'on ne savait si l'on maintiendrait cette fonction et, dans l'affirmative, quel vice-protecteur on devait choisir [1].

Ce fut alors que Le Brun, s'étant concerté avec le secrétaire de l'Académie Testelin fit représenter par ce peintre à la compagnie qu'on ne pourrait rien décider sans l'assentiment de Séguier et que Séguier étant, selon toute apparence, pour longtemps à Fontainebleau, c'est là qu'il lui fallait aller rendre les civilités de l'Académie et le consulter sur son choix [2].

« Il y eut diverses pensées sur cette députation. La plupart de la compagnie conjecturoient que M. Le Brun qui étoit fort aimé de M. Foucquet, lequel paroissoit

1. *Relation de ce qui s'est passé en l'Académie royale de Peinture et de Sculpture* (*Revue Universelle des Arts*, tome IV, 1856, Paris, in-8°, p. 151).

2. *Ibidem*, p. 151. *Procès-verbaux de l'Académie de Peinture et de Sculpture* (1648-1793) publiés par A. de Montaiglon pour la Société de l'Histoire de l'Art français, Paris, 10 in-8° (1875-1892), tome I, p. 183. *Procès-verbal de la séance du 30 juillet 1661.*

alors fort en faveur à la cour, vouloit faire tomber sur ce seigneur la vice-protection de l'Académie et par ce moyen s'attirer la direction pour lui-même. Cette conjecture étoit appuyée sur assez de vraisemblance, mais tout à fait éloignée de la résolution qu'on avoit prise, aussi bien que de l'événement, car M. Foucquet étoit trop élevé pour ne lui offrir que la vice-protection de l'Académie. D'autre part on auroit choqué trop ouvertement M. de Ratabon que de lui ôter la direction pour la donner à M. Le Brun, qui étoit trop prudent et trop modeste pour y penser. »

« Le bon génie de l'Académie conduisit si heureusement cette affaire qu'à moins d'une prévoyance naturelle clairvoyante dans les futurs événemens, il n'étoit pas possible de penser rien de plus avantageux pour elle que ce qui arriva par la suite[1]. »

Ce « bon génie » fut Le Brun lui-même. Soupçonna-t-il, comme l'a pensé Vitet, que la chute du surintendant était proche[2]. Prévit-il l'élévation de Colbert, la faveur croissante de Séguier ? Rien n'est plus vraisemblable, rien ne s'accorde mieux avec ce que nous savons de l'esprit madré du premier peintre de Louis XIV, de son humeur flagorneuse et intéressée. Sa conduite en cette circonstance, si elle fait honneur à son intelligence et à sa prudence, ferait douter de sa gratitude, si l'on n'observait qu'il devait à Séguier plus encore peut-être qu'à Foucquet. Plus tard seulement lorsqu'il lui fut possible de comparer les procédés de Colbert et ceux de Foucquet, il se prit à regretter le surintendant[3].

Mais à cette heure il était tout entiché de Colbert. Colbert « avoit pris Le Brun en amitié et, dans l'amour qu'il a toujours eu pour les beaux-arts, il prenoit un singulier plaisir de s'informer de l'excellence de la

1. *Relation*, etc., pp. 151-152.
2. Vitet : *L'Académie royale de peinture et de sculpture*, Paris, C. Levy, 1880, in-12, pp. 127-128.
3. Voyez ci-après, chapitre XX.

peinture en diverses conversations particulières où M. Le Brun ne manquoit pas d'en expliquer excellemment bien toutes les parties ce qu'il a toujours fait de la façon la plus savante du monde. Aussi M. Colbert lui donnoit beaucoup de marques d'affection pour ces beaux-arts, ce qui donna sujet à M. Le Brun de l'entretenir de l'Académie [1]. »

On devine ce qui se passa dans ces entretiens, comment s'imposa la candidature de Colbert, quel accueil lui firent Le Brun et Séguier. Lorsque les députés de l'Académie vinrent prendre Le Brun à Vaux, ils le trouvèrent, « fort occupé à ordonner des décorations merveilleuses pour un régal extraordinaire et des plus magnifiques qui se soient jamais vus. » Cependant Le Brun quitta tout pour les conduire à Fontainebleau où il trouva moyen de s'entretenir en secret quelques instants avec Séguier, si bien que le chancelier, au lieu de demander aux délégués quel était leur choix, les interrompit dès les premiers mots, en disant : « Oui, ces Messieurs demandent M. Colbert pour vice-protecteur : je le veux bien et je les servirai volontiers en ce que je pourrai [2]. »

M. de Ratabon en fut tout saisi [3] et Foucquet ne dut pas apprendre avec plaisir que cette place, qu'on jugeait indigne de lui, on ne lui en inspirait le dédain que pour la donner à son ennemi. Celui qui avait protégé les beaux-arts avec passion, celui qui avait, au nom du roi, fait enregistrer les lettres patentes constituant l'Académie, celui, dis-je, qui était le bienfaiteur d'une bonne partie de ses membres, ne fut pas même le vice-protecteur officiel de la compagnie, et cela par l'intervention de son artiste préféré. Certes cette exclusion fut injuste. Mais ce triomphe de Colbert

1. *Relation*, p. 152.

2. *Relation*, pp. 152-153. *Procès-verbaux du 27 août et du 24 septembre 1661*, pp. 184 et 186.

3. *Relation*, p. 153. Vitet (*ouvrage cité*) a résumé la *Relation* et les *Procès-verbaux*.

n'eut pour l'orientation des goûts artistiques du siècle que fort peu de conséquence. Surveillé de moins près par Colbert, moins compétent que Foucquet, et d'ailleurs son élève, Le Brun prit chaque jour une autorité croissante[1]. Vaux et Maincy avaient révélé toute l'étendue de ses aptitudes et toute la souplesse de son esprit : il allait grâce à la faveur de Colbert et de Louis XIV exercer aux Gobelins comme à Versailles une domination plus vaste et plus despotique peut-être, mais non différente au fond de celle que Foucquet, tout en gardant la haute main sur ses travaux, lui avait confiée.

1. Cette autorité est manifeste dès le lendemain de la chute de Foucquet. Voyez par exemple les procès-verbaux de l'Académie du 26 nov. 1661 et du 6 janv. 1663. Ils montrent que Le Brun soutenu par Colbert fait de ses collègues ce qu'il veut. Rappelons que le 20 déc. 1662 Le Brun obtenait des lettres de noblesse et que le 20 juillet 1664 il recevait officiellement le titre de premier peintre, de garde des tableaux, dessins et antiquités du roi et 12.000 livres de pension. Voyez d'ailleurs sur ce point les travaux déjà cités de MM. Jouin, Genevay et L. Olivier Merson.

CHAPITRE XVIII

LES COLLECTIONS DE N. FOUCQUET

I.— *Les bustes et les statues.*— Les travaux de M. Anguier. — Limites de son talent, son esthétique. — Girardon, Thibault Poissant, Sarazin. — Les antiques. — L'*Ephèbe en prières.* — P. Puget. — Voyage à Gênes. — L'*Hercule Gaulois.* — Deux sculpteurs italiens.

II. — *Les Tableaux.* — Mission de Louis Foucquet à Rome (1655-1656). — Poussin et Foucquet. — Requête de Poussin au surintendant.— Poussin guide L. Foucquet. Le surintendant achète la *Manne.* — Admiration de Le Brun pour ce tableau. — Termes modelés par Poussin. — Mignard offre ses services à Foucquet. — Tableaux achetés à Rome.

Le *Christ* de Bajazet II. — Bagnacavallo : *La Circoncision.* — École vénitienne : *Persée et Andromède.* — Neuf « Bassans ». — Ecole de Gentile Bellini : *Un ambassadeur vénitien au Caire.* — Paul Véronèse : *David et Bethsabée* — Brueghel de velours : *Alexandre et Darius.* — Antonio Moro van Dashorst : *Le Nain de Charles-Quint.*

III. — *Portraits de Foucquet.* — Louis Ferdinand Elle. — Sébastien Bourdon.— Philippe de Champaigne.— Petitot. — Le Brun.

Portraits gravés : F. de Poilly, Nanteuil, Daret, Van Schuppen, Mellan, etc. — Utilité politique des portraits gravés. — Estampes destinées à célébrer le surintendant. — Sylvestre, Pérelle, Aveline gravent Vaux.

IV. — *Collection d'estampes.* — L'ingénieur de La Pointe. Claude Mellan, Fr. de Poilly. — Un dessin de Fr. Chauveau. Le manuscrit d'*Adonis.*

V. — *Médailles et monnaies.* — Pièces antiques. — Jetons frappés pour Nicolas Foucquet. — Bertinetti.

Le mobilier de Vaux. — Fleurs et arbustes. — Bessemann, Trummel, La Quintinie.

VI. — Mission de Maucroix (1661).

Nous venons de voir ce que N. Foucquet avait fait avec l'aide de Le Brun, il nous reste à indiquer ce qu'il fit dans le domaine des arts, soit de sa propre initiative, soit avec le concours d'autres collaborateurs. L'unité de Vaux ne doit pas nous en imposer : les goûts du surintendant en matière d'art ne sont pas plus uniformes que ses goûts littéraires ou ses curiosités scientifiques. Le collectionneur fait des choix tout aussi variés et indépendants que le lettré et que l'ami des savants. On n'a, ce me semble, donné qu'une idée vague et peu juste de la galerie de ce curieux, on est loin d'avoir connu toutes les richesses artistiques qui se dérobaient aux regards dans les écrins ou dans les cartons de Saint-Mandé ou qui attendaient, pour être exposées, l'entier achèvement de Vaux [1]. Sans avoir la prétention de les retrouver et de les réunir tous, essayons dans une certaine mesure de donner un aperçu plus exact de leur abondance et de leur valeur.

Les peintures des murs et des plafonds, les bas-reliefs peints, les stucs où travaillèrent Girardon et Nicolas Legendre [2], toute la décoration qui, adhérente à l'édifice, devait dans la pensée du surintendant durer autant que les murs de son palais et contribuer à immortaliser sa personne et ses emplois étaient bien loin d'absorber toute son attention. Les statues, les bustes, les tableaux, les estampes, les meubles, les tentures, les médailles, les pierreries, les fleurs rares, tout ce qui charme les yeux, lui plaisait, le captivait, l'enchantait. Aussi heureux qu'habile il réunissait sans trop d'efforts des choses exquises et

1. M. Edmond Bonnaffé (*Les amateurs de l'Ancienne France : Le Surintendant Foucquet*, Paris et Londres, Librairie de l'Art, 1882, in-fol.) a publié un certain nombre de documents inédits ; mais il n'a connu presque aucun des tableaux réunis par le surintendant, ni sa collection d'estampes, ni les médailles qui furent frappées sur ses ordres. Il a été possible même sur d'autres points d'ajouter à ses indications d'ailleurs précieuses.

2. Voyez le chapitre précédent et Bonnaffé, *Ouvr. cité*, p. 25.

se préparait à transformer en musée ses imposantes et somptueuses demeures.

Nous avons vu que des statues peuplaient Saint-Mandé et quelle part Foucquet y avait faite à Michel Anguier. Il l'avait emprunté à Delorme, un de ses commis, qui l'employait en 1652 à exécuter dans son hôtel, proche de la porte Saint-Honoré, les douze Mois de l'année, un Apollon, neuf Muses et une Andromède sur un rocher [1]. C'était le moment où, après des débuts difficiles à Paris (1651) Anguier venait d'obtenir coup sur coup une commande de M. de Montarsis, joaillier du roi et le soin de décorer l'appartement d'Anne d'Autriche au vieux Louvre [2]. Il demeura donc trois ans à Saint-Mandé [3], exécutant durant cette période trois philosophes anciens, un Apollon, une Cybèle, douze termes, une statue de la Clémence et une statue de la Justice et son célèbre groupe de la Charité représentant M[me] Foucquet tenant dans son bras droit un enfant endormi sur son sein, tandis qu'un autre était assis à ses pieds et que deux autres jouaient tout près d'elle [4]. On pouvait voir en 1698 chez l'architecte Delisle, à l'extrémité de la rue Couture Sainte-Catherine [5], au fond du jardin, cinq statues de la propre main d'Anguier « copiées sur les belles antiques de Rome » ! Laocoon, Junon, Jupiter, Hercule et Flore. Ces statues avaient décoré naguère la maison de Saint-Mandé. Trois autres figures en pierre de Vernon achetées par le marquis de Seignelay avaient été transportées à

1. Armand Samson : *Deux sculpteurs normands, les frères Anguier*. Rouen, Cagniard, 1889, in-8°, p. 19-21, p. 23.

2. Même ouvrage, p. 23. H. Stein : *Les frères Anguier*, Paris, Plon, 1889, in-8°, p. 20.

3. Samson : *Ouvr. cité*, p. 23. Guillet de Saint-Georges : *Mémoires*, tome I, p. 440.

4. Guillet de Saint-Georges : *ibidem*. Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 15.

5. Germain Brice : *Description nouv. de la ville de Paris*, années 1698 et suivantes. Bonnaffé : *Dictionnaire des Amateurs français*, p. 79.

Sceaux. Huit autres de la même provenance trouvaient place à Choisy-le-Roi [1].

Les deux années qui suivirent, Foucquet ne put retenir pour lui seul le sculpteur qui paraissait, aussi bien que Le Brun, ne devoir plus désormais travailler que pour lui [2]. Il fallut l'autoriser à travailler chez d'Herwarth, chez Delorme et au château du Plessis-Belleville chez M. de Guenegaud. Peut-être N. Foucquet fit-il transporter à Vaux quelques-unes des statues exécutées à Saint-Mandé. En tout cas il obtint encore d'Anguier une figure de marbre blanc de quatre pieds représentant la Géométrie, assise sur un piédestal de deux pieds huit pouces de haut et placée bien en vue dans le carré du grand parterre [3], un chien et une chienne de pierre dure de cinq pieds de long ou environ, un sanglier de même pierre et de même grandeur placés, comme il convenait, à une descente du bois sur la droite du château [4].

La faveur constante dont Foucquet honora Michel

1. Germain Brice : *ibidem*. C'est probablement pour les statues d'Anguier que sont écrits les distiques latins de Magdelenet : *Carmen XXVI*. Ad... N. Foucquet... ut decem et sex disticha pulcherrimis totidem statuis quæ villæ suæ porticum exornant, accipiat. Les cinq divinités citées ici ont précisément leurs distiques. (G. Magdelenet : *Carmina*, p. 101.)

2. De Caylus (*Mémoires*, t. I, p. 453) indique les travaux exécutés pour Foucquet en 1658 et quelques autres qu'Anguier entreprit vers le même temps. Voyez également Stein : *Ouvr. cité*, p. 20 et Samson : *Ouvr. cité*, p. 25. M. Stein (*Ouvr. cité*, p. 23) dit que Michel Anguier exécuta en 1671 une Vierge en pierre de Tonnerre pour N. Foucquet. C'est une erreur évidente.

3. « Elle est d'après Jean Boulogne (Jean de Bologne) faite par M. Anguier. Elle a le nez rompu, deux doigts cassés à la main, au pied trois doigts cassés et le pouce aussi. » (*Mémoire des Figures qui sont à Vaux et du prix que M. Girardon les estime* (du 2 mars 1867). Arch. Nation. O [1]. 1964.) Girardon la prise 1.300 livres. Dans l'*Estimation des bustes de Vaux du 17 juillet 1665* par Jacques Houzeau et Jean Le Grue (Arch. Nat. O [1]. 1964), elle est estimée 2.000 livres. Voyez Bonnaffé : *Ouvr. cité*. p. 70 et p. 73.

4. *Estimation des bustes de Vaux*, p. 69. Le 14 juin 1681, Michel Anguier recevait 1562 livres pour solde des travaux exécutés pour Foucquet (*Nouvelles Archives de l'Art français*, tome VIII, Paris, Charavay, 1892, in-8, p. 268).

Anguier prouve assez qu'il faisait cas de cette sculpture sans hardiesse et sans flamme ; mais, à tout prendre, assez noble et non sans grandeur dans ses proportions massives. Par sa timidité même et son essor médiocre, elle était propre à s'associer à un grand ensemble décoratif, à se combiner avec une architecture fastueuse, sans retenir trop exclusivement l'attention.

Foucquet au surplus retrouvait dans les propos d'Anguier les théories de Le Brun et de Cureau de la Chambre. Le sculpteur, comme le peintre, avait la même religion superstitieuse de l'antiquité, le même culte de l'allégorie, la même attention à rechercher les attributs symboliques[1]. Lorsqu'il entretient l'Académie de l'Hercule Farnèse, il a soin de faire remarquer que les trois pommes qui sont dans la main du héros sont les signes de la tranquillité de l'âme, de la libéralité et de la continence[2]. Analyse-t-il les signes caractéristiques de la colère, énumère-t-il les différents types de gens emportés, vous diriez une page du *Traité des Passions* de Le Brun ou un chapitre de *l'Art de connoître les hommes*[3]. Il explique la débilité des grands corps par « les qualités humides qui procèdent de leur cerveau[4]. » Ajoutez que le même homme comprend et explique à merveille les mouvements de ce Laocoon dont il a fait une copie pour son Mécène. On n'a pas de peine à s'imaginer le sculpteur s'entretenant avec son client et lui disant quelques-unes des choses qu'il fit entendre à l'Académie de peinture et de sculpture le 2 août 1670[5].

Avec Michel Anguier, avec Girardon que Séguier

1. Voyez à la suite de l'ouvrage de Stein quatre conférences de M. Anguier.
2. Conférence du 9 nov. 1669 : *Sur l'Hercule de Farnèse*, p. 53.
3. Conférence du 7 sept. 1675 : *Sur l'expression de la colère*, p. 59.
4. Conférence du 1er août 1676 : *De la manière de représenter les divinités selon leur tempérament*, p. 62.
5. Conférence du 2 août 1670 : *Sur la figure du Laocoon*, p. 54.

avait découvert à la suite d'un voyage à Saint-Liébault près de Troyes [1], N. Foucquet eut Thibault Poissant, un artiste non sans talent que Girardon estimait et que les Anguier associaient à leurs travaux [2], il eut Sarazin dont le magasin de Saint-Mandé contenait au moment de l'inventaire une Vénus inachevée [3]. Il eut surtout des statues antiques : tout un Olympe et tout un Panthéon de pierre, de bronze et de marbre, répartis entre la grande galerie, le salon, l'orangerie et le parterre de Saint-Mandé, le vestibule, les appartements, les jardins de Vaux-le-Vicomte [4].

Entre ces statues Girardon estimait surtout l'*Auguste* et le *Tibère* qui avec quatre bustes à draperie d'albâtre décoraient l'antichambre du grand salon [5]. Personne en septembre 1661 ne savait ce qu'était devenu le joyau de cette collection : l'*Ephèbe en prières* que l'on peut voir aujourd'hui au Musée de Berlin. Cette statue que l'on désignait alors sous le nom d'*Antinoüs* avait été achetée par Foucquet en Italie. Le surintendant l'estimait plus que toutes ses autres statues et aimait à dire tout le cas qu'il en faisait. Un vieux serviteur qui l'avait entendu louer cette pièce, essaya, lors du désastre, de la soustraire aux regards et à la convoitise de Louis XIV et de ses ministres. Il la cacha dans une cave où le

1. Mariette : *Abecedario*, tome II, p. 310.

2. Mariette : *Abecedario*, tome IV, p. 194-195. Bonnaffé : *Le surintendant Foucquet*, p. 25-26.

3. *Prisée des bustes étant à Saint-Mandé*, du 26 févr. 1666. Arch. Nat. O[1] 1964, p. 64. Estimée 200 livres. Il faut ajouter à cette liste d'après les *Nouvelles Archives de l'Art français*, tome VIII, 1892, p. 268, Mathieu Lespagnadelle, sculpteur ordinaire des bâtiments du roi qui reçut le 14 juin 1681, 1.758 livres pour solde des travaux de sculpture faits en la maison de Vaux et Paul Goujon de la Baronnière qui reçut à la même date et pour la même cause 2.250 livres. Il est possible d'ailleurs que ces artistes n'aient été employés qu'après la chute de N. Foucquet par son frère Louis.

4. Voyez les *Inventaires de Vaux*, publiés par M. Bonnaffé.

5. Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 28. M. Bonnaffé a publié (p. 29) les deux croquis que Girardon avait faits de ces statues.

marquis de Belle-Isle la retrouva. Ce dernier, peu fortuné, la céda au pape Clément XI pour être donnée au prince Eugène. La statue fut donc à Vienne et après plusieurs aventures passa des mains du prince de Lichtenstein entre celles de Frédéric II. Napoléon l'avait ramenée au Louvre après Iéna; 1815 la restitua à Berlin [1]. Cette statue tant convoitée passe pour un des plus beaux monuments de la statuaire antique. « Debout, dit le comte Ch. de Mouy, la tête élevée, les bras étendus dans l'attitude de la prière, le corps développe les lignes les plus souples et les plus fermes : sa musculature gracieuse et mince est rendue avec un naturel exquis, une suavité un peu languissante à dessein, sans qu'il coûte rien à la solidité des contours. Nous sommes ici en présence d'un des plus parfaits ouvrages sortis des ateliers grecs à l'époque où l'art moins sévère qu'au temps de Phidias recherchait des courbes plus délicates et aussi des pensées plus familières, plus humaines, plus accessibles, sans s'être encore amolli ou surchargé, sans avoir fait dériver, comme il advint plus tard, la grâce en afféterie ou la force en violence [2]. »

L'heureux possesseur de l'*Ephèbe* faillit posséder aussi l'œuvre sculpturale la plus belle qui ait été entreprise pendant les années de son ministère. Le financier Girardin, celui-là même que le beau-frère de La Bazinière, croyant, dit-on, enlever Foucquet, avait fait prisonnier près de Bagnolet, mis en liberté, après avoir payé rançon, entreprit dans sa terre du Vaudreuil en Normandie d'importants travaux et il eut l'idée de faire appel pour la décoration de sa demeure à Pierre Puget [3].

1. Mariette : *Abecedario*, tome II, p. 259, au mot *Foucquet*. Voyez la suite de cette histoire dans le *Correspondant*, tome CXXXIII, oct.-déc. 1892, p. 460. Comte Ch. de Mouy : *Le Musée de Berlin, I La Sculpture*.

2. Ch. de Mouy : *Ibidem*.

3. Paul Goujon : *Histoire de la Chatellenie de haute justice de Vaudreuil*, Evreux, 1863, 2 in-8°, p. 144-146.

Puget n'avait encore à cette date qu'une gloire provinciale. Ses entreprises et ses tableaux exécutés pour Marseille et pour Toulon n'avaient pu faire connaître son nom aux amateurs parisiens. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'en 1656, Puget, comme l'a remarqué un de ses biographes, n'était pas encore un sculpteur [1]. Les cariatides de l'hôtel de ville de Toulon, sa première œuvre importante en ce genre, furent exécutées entre le 19 janvier 1656 et le 17 juin 1657. Venu à Paris en 1659, Puget demeura au Vaudreuil jusqu'au 12 juillet 1660 et il y fit deux statues de pierre de Vernon de huit pieds et demi de hauteur: Hercule terrassant l'hydre et la Terre avec Janus; il prépara également le modèle d'un bas-relief pour la façade. Lepautre et Le Nostre virent ces ouvrages. L'un d'eux — Lepautre, si l'on en croit M. Paul Goujon, — conseilla à Foucquet de l'employer pour la décoration de Vaux-le-Vicomte [2].

Le marbre était alors fort rare à Paris. Foucquet pensa que Puget, qui connaissait l'Italie, pourrait lui en procurer de fort beau à Gênes. Du reste éloigner momentanément le sculpteur, c'était, en dépit des apparences, être plus sûr de se l'attacher. En effet le bruit du mérite de Puget était venu jusqu'aux oreilles de Colbert et de Mazarin. L'intendant de Son Éminence pressait l'artiste de ne pas s'attacher au service du surintendant, de se consacrer bien plutôt à celui du premier ministre. Puget résistait; mais sa résistance ne pouvait durer sans embarras ou même sans scandale. Foucquet ne garda donc le sculpteur que deux mois auprès de lui. En octobre 1660, Puget s'arrêtait à Toulon, réglait quelques

1. Léon Lagrange: *Étude sur Pierre Puget.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1863, Première période, tome XVIII, p. 205, pp. 308-314).

2. Léon Lagrange : *Ouvr. cité*, p. 317. Paul Goujon : *Ouvr. cité*, p. 146-147. M. Goujon donne de curieux détails sur le travail de Le Nostre : « Il y a une étoile très belle de soixante arpents plantés et percés à plaisir. C'étoit feu M. Le Nostre, premier jardinier du roi qui en avoit tracé le plan. » (*Chartier du Vaudreuil*).

affaires et s'embarquait pour Gênes[1]. Il eut le temps d'acheter les marbres ; mais non d'achever l'*Hercule Gaulois* que le surintendant avait commandé.

On connaît cette admirable statue venue au Louvre, après avoir passé par le Luxembourg et les jardins de Colbert à Sceaux. Hercule souriant et tranquille est assis sur la peau du lion de Nemée et s'appuie sur sa massue et sur un bouclier. Cet athlète n'a point d'âme ; mais il est difficile de concevoir une anatomie plus ferme et plus vraie. C'est une merveille que cette expression de la force qui se repose sans conscience et sans pensée. Mais sans nous arrêter au mérite artistique d'une œuvre dont Foucquet ne put apparemment avoir, tout au plus, qu'une description anticipée ou un projet dessiné, il importe de remarquer combien ce symbole d'Hercule, se délassant après le labeur ou triomphant après ses travaux, hantait la pensée du surintendant. Cet Hercule qui devait plus tard être consacré à la France et porter ses armes, c'est Foucquet qui se délasse à Saint-Mandé ou à Vaux des incessantes fatigues de son ministère. Étrange symbole d'un homme valétudinaire et qui dans un corps débile logeait une âme inquiète et fiévreuse[2] !

Outre les sculpteurs français dont nous venons de parler, N. Foucquet s'était encore assuré le concours d'artistes italiens. Le « signor Orphée » et le « signor Bernardo » travaillaient pour lui. Le second est inconnu et le premier mériterait de l'être. Pourtant on le plaçait à Rome après Bernin et l'on n'en trouvait point d'autres qu'eux à nommer en Italie. On suggéra même au surintendant d'imiter l'exemple de Mazarin et de faire venir cet artiste en France sous

1. Léon Lagrange : *Ouvr. cité*, p. 317-318 d'après Bougerel et Tournefort.

2. Voyez Anatole de Montaiglon : *Archives de l'Art français*, t. VI, p. 22 et Léon Lagrange : *Ouvr. cité*, p. 318. Tous deux émettent cette hypothèse, pleinement confirmée par ce que nous savons du goût de Foucquet pour la figure symbolique d'Hercule.

prétexte de travailler pour le roi. Une fois Orfeo attiré en France par l'intermédiaire de M. de Ratabon, surintendant des bâtiments de la couronne, après quelque temps qu'il aurait passé au Louvre pour légitimer les dépenses faites au nom de l'État, on l'aurait appelé à Vaux et accaparé comme l'élite de nos artistes nationaux. Foucquet eut le bonheur ou le goût de ne pas céder à ses conseils[1].

1. Louis Foucquet écrit de Rome à son frère Nicolas, le 23 août 1655. « Pour les bas-reliefs que vous m'ordonnez d'acheter, je vous dirai que je ne puis me résoudre d'aller autrement en cela que fort retenu. Les beaux sont fort chers et il faut presque de nécessité se résoudre ou d'en emporter grande quantité, c'est-à-dire pour des sommes immenses ou de voir inutile en France le peu que je ferai transporter. A cela il y auroit un remède, c'est que je suis persuadé que le signor Orphée, qui est le meilleur sculpteur de Rome après le cavalier Bernin, tient ici à peu de chose et qu'il auroit même démangeaison de venir travailler en France s'il y étoit aidé ou soutenu. Vous pourriez, ce me semble, par les contrôleurs du surintendant des bâtiments (M. de Ratabon, dont la fortune paraît avoir été liée à celle de Foucquet), l'attirer sous le nom du roi pour travailler au Louvre et ensuite on l'appliqueroit aisément à des ouvrages particuliers. Il m'a dit avoir fait quelques bustes pour un M. Tellier, maître des comptes que je ne connois pas. [Selon M. Bonnaffé (*Dictionnaire des amateurs français*, article *Tellier*) ce maître des comptes serait un parent de Le Tellier qui dans son hôtel de la rue Michel-Lecomte aurait réuni quelques ouvrages de sculpture].

Si M. Ricouart vouloit se donner la peine de les aller voir, il jugeroit un peu sur cet échantillon. Il n'est rien de plus habile que ce sculpteur pour la science de son art et pour l'invention. L'exécution quoique noble en soi n'est pas plus belle à ce que disent les Romains que celle du signor Bernardo qui aussi bien qu'Orphée travaille pour vous. »

(*Archives de l'Art français*, II, Sir, tome III, p. 293).

Sur Orfeo Bosselli, voyez la notice de M. de Montaiglon qui accompagne les lettres de Louis Foucquet dans l'ouvrage que nous venons de citer.

II

Ils lui étaient cependant inspirés par deux hommes dont l'un avait sur lui l'ascendant d'un génie reconnu et admiré et l'autre toute l'influence que peut donner à un frère les liens du sang et la solidarité des ambitions et des intérêts.

En 1655, l'abbé Louis Foucquet, qui aspirait à l'évêché d'Agde, avait été envoyé à Rome pour se concilier les faveurs de Sa Sainteté, surveiller de Lyonne notre ambassadeur près du Saint-Siège et acheter en même temps tous les objets d'art qui pourraient servir à la décoration de Saint-Mandé[1]. L'abbé avouait lui-même qu'il n'était pas connaisseur, il allait jusqu'à se traiter de barbare. Mais il vit une telle quantité de statues et de tableaux qu'en trois mois son éducation artistique était déjà assez avancée. Il le croyait tout au moins : en fait Nicolas Poussin voyait pour lui[2].

Le surintendant et le grand peintre avaient été amenés par leurs intérêts personnels à se rendre mutuellement des services. M. de Chantelou avait été l'intermédiaire naturel de ces relations. Il semble, si j'interprète bien les lettres un peu obscures que Poussin écrivait de Rome à son protecteur ordinaire, que M. de Chantelou, ayant recommandé l'abbé Foucquet à son peintre, l'artiste s'empressa de rendre les services qu'on attendait de lui. « J'ai fait, écrivait-il, le 29 août 1655, j'ai fait envers M. Fouc-

1. *Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*. Année 1862. Paris, Dumoulin, 1862, in-8°. Séance du 20 août. Communication de M. de Lépinois.

2. *Louis Foucquet à Nicolas*, de Rome, 16 août 1655 (*Archives de l'Art français*, 2e série, tome II, p. 291).

quet ce que vous m'avez ordonné[1]. » Son rôle dans la circonstance était de guider l'abbé dans ses acquisitions, de trouver de bonnes emplettes à faire, de déjouer les ruses des marchands italiens, de ne point laisser passer d'achat médiocre, car il ne fallait que des choses exquises. Il s'en acquittait à merveille. Mais il n'oubliait pas que le surintendant pouvait le dédommager de ses peines. Il écrivait, le 15 novembre 1655, à M. de Chantelou de ne point négliger l'affaire qui était entre les mains du ministre et, insistant, le 23 décembre de la même année :

« Monsieur, avant toute chose, je vous remercie très affectueusement de la bonne volonté que vous avez pour moi et de ce que vous avez la bonté de vous employer auprès de M. le surintendant Foucquet pour l'affaire que vous savez bien. Mais que cela ne nuise nullement à vos intérêts qui sont dans la circonstance entièrement séparés des miens. Il n'est besoin pour vous que de témoigner que je suis entièrement fondé dans mes demandes et vous savez mieux que personne que je n'ai rien touché de l'année 43, laquelle j'employai tout entière aux dessins de la galerie et, outre cela, que je n'ai rien eu de la maison que le roi me donna pour ma vie et dont d'autres que moi jouissent depuis longtemps[2]. »

1. Poussin, à M. de Chantelou, de Rome, le 29 août 1655 (*Correspondance* de Poussin, Paris, 1824, in-8°, p. 328).

2. *Correspondance*, p. 330. On sait que Poussin, ayant quitté Rome en 1642, sur les instances de M. de Chantelou, fut admirablement reçu par Richelieu et par Louis XIII, mais il excita la jalousie de Vouet et des autres peintres et, contraint dans ses goûts, chargé de besognes indignes de lui, il s'empressa de quitter de nouveau la France, pour n'y plus revenir. On peut voir dans Bottari (*Litter. Pitos.*, t. I), le texte italien ou dans la *Collection de ses lettres* (Paris, 1824, in-8), la traduction française du récit de ses tribulations qu'il fait lui-même à son ami de Rome, le commandeur del Pozzo. (Voyez également Raoul Rochette : *Discours sur Nicolas Poussin*, Paris, Didot, 1847, pp. 22-26). Les projets de Poussin pour la galerie du Louvre, dont il est question ici, ont été décrits par de Clarac (*Le Louvre et les Tuileries*, Paris, 1853, in-8°, t. I, p. 589) et par H. Bouchitté (*Le Poussin, sa vie et son œuvre*, Paris, Didier, 1858, in-12, pp. 82-89).

Le 26 décembre, Poussin écrivait de nouveau à M. de Chantelou. Le surintendant avait écrit à son frère qu'il s'occupait de cette affaire et le peintre remerciait M. de Chantelou d'avoir mis la chose « en bon chemin ».

« Comme les bons commencements, disait-il, promettent une bonne fin, j'espère que tout ira bien. M. Foucquet, qui est en cette ville, promet de s'y porter en homme zélé et je m'assure que vous vous y employerez comme patron et comme ami. J'ai surtout besoin de votre secours pour rappeler quelquefois ma petite affaire à M. le surintendant qui pourroit fort bien l'oublier au milieu de toutes les grandes dont il est toujours occupé. Je vous supplie de prendre ce soin. J'ai remercié M. de Mauroi du bon office qu'il m'a rendu en cette rencontre ; je le servirai au cas qu'il désire toujours de moi ce que j'ai différé par nécessité, mais non oublié[1]. »

Ainsi, à la fin de 1655, Poussin était réduit à solliciter le paiement des travaux qu'il avait exécutés, par ordre du roi, en 1643. Pour obtenir le remboursement d'une dette vieille de douze ans, il lui fallait implorer son salaire comme une aumône. Il eût été digne de Foucquet qu'il s'employât à réparer les effets de l'ingratitude royale. Nous ne savons pas cependant exactement ce qu'il fit. La correspondance de Poussin est muette sur ce point. Nous voyons seulement que le peintre continue à se consacrer au service de l'abbé et il lui donne même si libéralement son temps et sa peine que les commissions de Chantelou en souffriront, car il ne pourra s'en occuper tout le temps que Louis Foucquet sera à Rome. L'abbé en tous cas promettait beaucoup et témoignait une vive admiration pour ses œuvres. Il eût voulu qu'on ne se contentât pas des occasions assez rares que présentait Rome ; mais qu'on s'adressât à Poussin

1. *Correspondance*, p. 330.

lui-même, qu'on lui demandât « une couple de belles pièces d'une égale grandeur de quelque sujet agréable et de son choix [1]. »

Le malheur est qu'il fallait attendre longtemps et que le surintendant était pressé. Poussin, d'ailleurs, accablé de commandes, travaillait lentement. On ne pouvait pas demander qu'il entreprît de satisfaire le surintendant avant deux années. En dépit de la cherté de ses tableaux, Louis Foucquet était tenté d'en acquérir quelques-uns qui étaient à vendre à Rome, deux surtout qui appartenaient au cardinal Omodéi [2]. Mais ces toiles de Poussin étaient estimées 200 pistoles et au delà et, comme jamais on n'avait ouï parler en France de tableaux aussi chers, l'abbé craignait que son frère ne désapprouvât une dépense si exagérée. Tout ce qu'on pouvait espérer c'est que la mort de Poussin leur donnerait un jour une valeur beaucoup plus grande et légitimerait en quelque sorte la dépense [3]. Faute de tableaux on se contenta d'abord d'acheter des statues.

1. *Lettre de L. Foucquet à son frère*, de Rome, le 16 août 1655, *Archives de l'Art français*, tome II, p. 295.

2. « Il y a néanmoins trois tableaux de Poussin à vendre chez les Romains ; mais, comme ce sont les trois plus grandes pièces qu'il ait faites et les plus achevées, chaque tableau est de deux cents pistoles, hors un qui est plus cher. La régularité des ouvrages de ce grand homme et la rareté des gens qui travaillent bien ont porté ses tableaux à des sommes immenses. »

« Il y en a deux que veut vendre le cardinal Homodéi qui y est contraint par les pertes que nos armées lui ont fait souffrir dans le Milanais. »

(*Louis Foucquet à son frère*, de Rome, 2 août 1655. *Ibidem*, p. 287).

Félibien n'indique que le *Triomphe de Flore*, comme ayant appartenu au cardinal.

3. « M. Poussin qui a de l'ouvrage d'ici à deux ans, offre de travailler ensuite à quel sujet je voudrai. Quoi qu'on dise que sa main tremblante ne rend plus ses ouvrages si beaux : c'est néanmoins une médisance et il travaille mieux que jamais il n'a fait et plus juste. On auroit plus de profit de lui faire faire quelques tableaux que d'en acheter de tout faits. Ses ouvrages, quelque temps après sa mort, seront mille fois plus rares et plus chers. »

(*Ibidem*, p. 290).

Luttant de ruse avec les commerçants italiens, triomphant des difficultés de toute sorte que le pape opposait à l'exportation des antiques, Poussin et Louis Foucquet travaillèrent de leur mieux à faire un choix abondant de statues, de bustes et de médailles qui allèrent grossir les richesses de Saint-Mandé. On parlait fort au mois d'août 1655 d'un « trésor de statues » découvert à 20 lieues de Rome et qui excitait la convoitise de l'abbé pour qui les marbres et les bronzes avaient cent fois plus de valeur que de « misérables tableaux dont peu de gens sont capables de goûter les beautés. » Nous ne savons quelle suite fut donnée à cette affaire et si le surintendant profita des propositions de son frère, qui se faisait fort avec l'aide de toute la famille de Poussin de mener à bien cette affaire comme les autres [1]. Nous ne savons pas davantage quel était le grand dessein dont Louis Foucquet parle mystérieusement au ministre :

« M. Poussin et moi, écrit-il, avons projeté de certaines choses dont je pourrai vous entretenir à fond sous peu, qui vous donneront par M. Poussin des avantages, si vous ne les voulez pas mépriser, que les rois auroient grand peine à tirer de lui et qu'après lui peut-être personne au monde ne recouvrera jamais dans les siècles à venir et, qui plus est, cela seroit sans beaucoup de dépense et pourroit même tourner au profit et ce sont choses si fort à rechercher que quoi que ce soit sur terre ne pourroit avoir une meilleure fortune ni peut-être égale. »

Il n'est plus question dans la suite de ce projet et l'on est réduit aux conjectures. On ne peut guère en effet s'arrêter aux hypothèses de M. de Lépinois qui parle de fouilles à exécuter au Forum ou de décorations murales à confier à Vaux au pinceau de Poussin [2].

1. *Lettre de L. Foucquet à son frère*, d Rome, 4 juin 1655, pp. 285-286.

2. Voyez dans le *Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France* (1867), in-8°, Paris, Dumoulin, 1862. *Compte rendu de la*

A défaut de l'exécution de ce grand projet, N. Foucquet songeait à tirer un profit plus immédiat de ses relations avec l'artiste et avec son protecteur M. de Chanteloû. Au mois d'août 1655, il avait reçu de ce dernier douze têtes antiques au nombre desquelles étaient peut-être les huit bustes qu'en janvier 1654 Poussin avait acheté du sieur Hippolyte Viteleschi pour son patron[1]. Il fit mieux encore : il se fit céder la *Manne*. Le Brun ne fut peut-être pas étranger à cet achat ; en tout cas il dut l'approuver fort. Il avait pour ce tableau de Poussin une admiration particulière. Il louait dans la *Manne* la pondération des groupes, leur contraste judicieux et leur liaison. Il vantait les proportions des figures prises d'après l'antique, où il retrouvait avec joie des souvenirs du Laocoon, de Niobé, du Sénèque Borghèse, du Lantin du Belvédère, d'un lutteur du palais Médicis, de l'Hercule Commode. Il approuvait la variété et l'expression des passions représentées, il admirait les draperies, exaltait l'heureuse diffusion de la lumière et cette prédominance du jaune et du bleu qui donnait à tout le tableau de l'air et de la clarté[2].

Aujourd'hui que les tableaux de Poussin n'ont plus, comme au moment où parlait Le Brun, « le lustre et la même variété de couleurs qu'ils avaient lorsqu'il y donna les derniers traits »[3], il est difficile de contrôler les éloges que Le Brun donne à un coloris dont les contemporains eux-mêmes n'étaient pas tous charmés et que Louis Foucquet reconnaissait être fort au-dessous de tous les autres mérites de

séance du 20 août, la communication de M. de Lépinois, relative aux lettres de Louis Foucquet (p. 112).

1. *Lettres de L. Foucquet*, p. 289.

2. *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture* recueillies, annotées et précédées d'une étude sur les artistes écrivains, par H. Jouin, Paris, A. Quantin, 1883, in-8°. Ch. Le Brun : *Sur les Israëlites recueillant la manne dans le désert* (5 nov. 1667), pp. 48-65.

3. *Ibidem*, p. 49.

Poussin[1]. Nous n'avons plus, tant s'en faut, la même admiration pour ce travers, qui fut commun à Poussin et à David, d'introduire dans la peinture la rigidité solennelle des formes de la statuaire. Nous trouvons seulement que ce défaut se rachète chez le premier des deux peintres par une rupture moins sensible avec la nature vivante, par une science de la perspective aérienne et par une douceur des contours que les peintres classiques de l'empire et de la restauration n'ont jamais eues. Si quelque chose même augmente notre estime pour la *Manne*, c'est que le caractère sculptural des figures y est moins marqué que dans l'*Enlèvement des Sabines* ou dans l'*Eurydice* du même peintre.

Mais cette étude, cette science de la sculpture antique, dont les réminiscences poursuivaient Poussin dans toutes ses toiles, fut probablement la cause d'une décision assez singulière des deux frères Foucquet. Ils savaient que le grand artiste aimait à modeler et même préparait, dit-on, la composition de ses œuvres avec des maquettes de cire qu'il disposait de façon assez étrange dans une boîte perçée de trous [2]. N. Foucquet avait besoin de nombreux termes pour décorer ses jardins. Son frère avait bien promis de choisir parmi les plus beaux qu'il trouverait; mais il redoutait la dépense et son embarras était grand. Il conseilla encore une fois de demander à Poussin les modèles des quatorze termes [3]. Quoique accablé de besogne, Poussin se mit immédiatement à l'œuvre. Plusieurs sculpteurs travaillèrent sous ses ordres. Les termes étaient sans doute depuis peu

1. « Il est vrai que ceux-là (les tableaux de Poussin) contiendroient toutes les beautés de la peinture, si le coloris de M. Poussin avoit autant d'agrément que son art a de justesse » (*Louis Foucquet à Nicolas*, de Rome, 23 août 1655, *Arch. de l'Art franç.*, 2e sér., tome II, p. 294).

2. Voyez la curieuse anecdote racontée à ce sujet par M. de Montaiglon dans les *Archives de l'Art français*, 2e série, t. II, p. 270.

3. *Ibidem*. Cf. Bellori : *Vie du Poussin*, éd. Pise, t. III, 179-180 et Bonnaffé : *Le Surintendant Foucquet*, p. 43.

au château de Vaux quand la Fortune en interdit l'achèvement, car l'un d'eux dormait encore dans son coffre [1]. Ce sont des œuvres de valeur fort inégale et pour la plupart médiocres. On peut les voir à Versailles dans le Quinconce du nord et le Quinconce du midi. Elles figurent pour la plupart dans le recueil de Thomassin, gravées d'ailleurs de façon fort inexacte [2]. A l'exception d'une Flore, d'un Vertumne, d'un Moissonneur, d'une Libéralité surtout très supérieure à la moyenne et dont le type grec du cinquième siècle est remarquable, elles ne retiennent guère l'attention et il est regrettable que le surintendant ait fait perdre à Poussin un temps qu'il eût pu, à coup sûr, mieux employer. Comme s'il eût voulu trouver chez tous les artistes, de même que chez Le Brun, des aptitudes égales pour tous les arts, il commandait encore à Poussin le dessin de deux grands vases « à l'antique qu'il fit travailler et exécuter en marbre africain [3]. »

Ce n'était pas tout. Malgré toutes les résistances de l'abbé, à coup sûr cent fois plus économe que son frère, N. Foucquet tenait à former toute une galerie de tableaux. En vain lui écrivait-on que la cherté et la rareté des œuvres étaient étonnantes, que trouver une œuvre passable était l'ouvrage de toute une vie. On lui citait, sans le convaincre, l'exemple du banquier Pointel, grand ami de Poussin dont il possédait plusieurs tableaux, et qui, venu à Rome avec mille écus du duc de Créquy n'avait pu en un an et demi trouver à en employer un sol. Sur deux mille tableaux que Louis Foucquet avait vus, il

1. *Archives de l'Art français*, 2e série, t. II, p. 284.

2. Eud. Soulié : *Notice du Musée National de Versailles*, 3e partie, pp. 518-519. Ce sont dans le Quinconce du Nord (ancien bosquet du Dauphin) *Flore*, *Pan*, *Bacchus*, *Faune*, la *Libéralité*, l'*Abondance* (Voyez le recueil de Thomassin, pp. 180, 181, 191, 189, 186. Thomassin n'a pas gravé l'*Abondance*). Dans le Quinconce du Midi, *Morphée*, un *Moissonneur*, *Flore*, une *Bacchante*. *Pomone*, *Minerve*, *Hercule*, *Vertumne* (Thomassin, pp. 183, 185, 184, 188, 182, 180, 179, 181).

3. *Archives de l'Art français*, 2e série, t. II, pp. 287-295.

déclarait à son frère qu'il aurait honte d'en avoir emporté plus de vingt, quand il aurait eu « le surplus pour rien[1]. » Il ne voyait pas un peintre à Rome qui fût digne de travailler pour son frère. Un seul trouvait grâce devant lui[2]. Mignard, qui souhaitait dès lors de retourner dans sa patrie et qui s'offrait à voyager avec Louis Foucquet, lui paraissait « divin », il est vrai, dans le portrait. Il proclamait que, dès son arrivée à Paris, il *abolirait* « à jamais les Beaubruns » ; mais il le trouvait trop exigeant et le jugeait incapable de travailler dans un autre genre. A force d'instances le surintendant triompha de l'irrésolution de son frère et obtint qu'il fît tout au moins quelques achats. Malheureusement les indications que fournissent ses lettres sont loin d'être précises et nous sommes contraints d'indiquer vaguement, comme il l'a fait lui-même, le sujet de quelques toiles, sans pouvoir songer à les identifier. Louis Foucquet ne donne pas d'ordinaire le nom des artistes, il se contente de signaler un paysage de Guaspre et deux copies de Poussin, une *Exposition de Moïse* et la *Vierge avec un Jésus* ; une ébauche d'Alexandre Véro-

1. *Louis Foucquet à N. Foucquet* : lettres du 2, du 16 et du 23 août 1655. *Arch. de l'Art franç.*, 2e sér., tome II, p. 287 à 295.

2. « Si cela (acheter des antiques) est difficile, il l'est bien plus de s'assurer un bon peintre. M. Poussin que j'avois mis hier exprès sur ce chapitre m'assura qu'il n'y avoit plus personne dans la peinture qui y fût tolérable et il ne voyoit pas même venir personne et que cet art alloit tomber tout à coup. En effet il n'est plus que sur sa tête... » (*Louis Foucquet à Nicolas*, 2 août 1655, p. 287).

« M. Mignard, second peintre de Rome, le premier pour les portraits, porte fort haut cet Orphée (le sculpteur employé par Foucquet), et, comme Mignard prétend dans fort peu de temps s'en aller en France, il y attireroit volontiers ce sculpteur son ami, s'il étoit assuré de l'y pouvoir faire subsister. Je soupçonne même que ce Mignard, qui, sans doute, à son arrivée abolira à jamais les Beaubruns, entreprendroit pour vous quelque ouvrage, car il a dit à quelques gens que si j'étois à mon départ il seroit ravi de me faire compagnie en chemin. Mais quand même il le voudroit, outre qu'il seroit cher, c'est qu'à la vérité, sa science est divine pour les portraits ; mais je pense que pour le reste elle seroit moindre et bien plus bornée. Je ne sais pas même si Mignard sait travailler en fresque. » (*Le même au même*, 23 août 1655, p. 293-294).

nèse: *Saint-Michel*. Nous ne savons quels étaient les auteurs d'une *Décollation de Saint-Jean* d'un *Massacre d'Abel*, d'un *Baptême du Christ*, d'une *Madeleine* (peut-être celle qui était à Vaux dans la chambre de Mme Foucquet), d'un *Saint-Jean l'évangéliste* d'un *Saint-François*, d'un *Saint-Sébastien* et d'un *Saint-Joseph*: « tous originaux, fort beaux, se contente de dire l'abbé Foucquet, et fort bien faits et de grands peintres tous morts. » Une fois même il est encore moins explicite: le 10 avril 1656 il annonce sans aucun détail « un marché de force bons tableaux. »

La plupart de ces compositions devaient, si l'on s'en rapporte à la correspondance de l'abbé, avoir pour sujets des scènes de la mythologie et de la bible. L'histoire et l'allégorie étaient donc préférées au paysage. Mais on se tromperait fort, si l'on croyait que Foucquet, exclusif dans ses goûts, ait rejeté de parti pris ou un genre ou une école. Nous avons la preuve que son amour de la peinture fut plus éclairé qu'on ne le croit généralement. Si l'inventaire de Jean d'Estampes et de François de Vertamont est aussi vague que possible pour ce qui regarde les peintures [1], un document peu connu nous a permis de retrouver et d'identifier un certain nombre des belles œuvres que la curiosité inlassable du surintendant avait réunies [2].

Déjà M. Feuillet de Conches avait signalé un Christ dont l'histoire est curieuse. « Envoyé, dit-il, à Innocent VIII par Bajazet II pour l'intéresser au rachat de son frère Zizim », il aurait été au sac de Rome enlevé par le connétable de Bourbon. Comment Foucquet l'acquit-il ? On l'ignore. Mais on sait qu'il l'offrit à l'un de ses juges Pierre-Raphaëlis de Roquesante dans la famille duquel on le conserva. Sa présence fut signalée en 1872 au château de Grambois [3].

1. Arch. Nat. O[1] 1964. Publié par M. Bonnaffé.
2. Arch. Nat. V[6] 577. Voyez ci-après.
3. *Revue archéologique*, tome III, 1re partie, p. 101-105. Feuillet de

M. Bonnaffé a également fait connaître que Foucquet eut en sa possession la *Circoncision de Bagnacavallo*. Acquis par Le Brun lors de la vente des meubles du surintendant, le tableau passa ensuite entre les mains du peintre Bonnemer qui le vendit au roi en 1684 pour la somme de 6.700 livres : il est aujourd'hui au musée du Louvre [1]. Ce n'est pas une œuvre de premier ordre. L'agréable chatoiement de certaines couleurs, l'éclat des draperies et des marbres du parvis, quelques attitudes intéressantes, — telles celles du grand prêtre, de la vierge et des deux femmes penchées sur l'enfant qu'on circoncit, — ne peuvent faire oublier les postures bizarres de la plupart des personnages, animés de passions étranges et inexpliquées, et l'absence totale d'unité de cette foule qui s'agite sans raison parmi de singulières colonnes torses. Toute cette cohue ne donne pas l'impression de la vie et ces bigarrures ne font pas précisément une harmonie pittoresque.

Mais Foucquet avait réuni des œuvres cent fois plus belles et que les auteurs qui ont décrit ses collections n'ont pas connues comme siennes [2]. C'était d'abord un tableau de *Persée et d'Andromède*, œuvre de l'école vénitienne, qui après être longtemps demeurée à Versailles passa de là à Meudon, puis au Louvre, et, après un retour dans les bâtiments de la

Conches : *Causeries d'un curieux*, tome I, p. 100-101. M. Feuillet de Conches tire ces détails d'une inscription anglaise qui se lit au bas de la peinture.

1. Voyez l'*Inventaire des tableaux du roi* par Nicolas Bailly, publié par F. Engerand, Paris, Leroux, 1899, in-8o. Les détails relatifs à l'acquisition par le roi ont été donnés par M. Guiffrey dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* (1879). Le tableau porte le n° 1438, il a 1 m. 22 de haut sur 1 m. 15 de large.

2. La liste de ces tableaux nous est donnée par un arrêt du conseil privé du roi relatif à quatorze tableaux provenant du château de Vaux et dont Le Brun s'est constitué le gardien. (Arch. Nat. V⁶ 577). Les tableaux avaient été remis en ses mains par ordre du roi le 6 février 1662 avec divers objets d'art ou de curiosité entre autres, deux tableaux, un *Portement de Croix* et une *Sainte Catherine*, deux sphinx rompus et un petit modèle de cire de l'Hercule Farnèse. En 1671 les créanciers de Foucquet les réclamèrent.

surintendance, fut envoyée par l'État au musée de Rennes où elle est encore [1]. C'étaient neuf Bassans que, faute de détails précis, nous ne pouvons désigner parmi ceux que possèdent les musées du Louvre, de Grenoble, de Fontainebleau, de Marseille, de Boulogne-sur-Mer, de Nancy, de Dijon et de Strasbourg, mais qui tous, nous en avons la certitude, sont passés dans les collections de l'État [2].

Il fut possesseur d'un tableau alors attribué à Gentil Belin et qui représentait, disait-on, la réception d'un ambassadeur vénitien à la cour de Constantinople. Raphaël Trichet du Fresne, qui avait accompagné la reine Christine en Italie, en qualité de conservateur de ses tableaux et de bibliothécaire, l'avait acquis à Venise, où il était encore peu de temps avant que Marco Boschini écrivît sa *Carta del Navegar pittoresco* (1660). Le tableau était célèbre et le peintre poète vénitien témoigne pour cette œuvre d'une grande admiration [3]. Trichet du Fresne avait d'ailleurs la réputation d'être le premier des connaisseurs de son temps et le père Deschampsneufs proclamait « qu'il n'y avoit point d'homme dans le pays latin qui ne le reconnût pour son maître en matière de livres et de tableaux. » L'œuvre est actuellement au Louvre sous le numéro 1157 [4]. Elle n'a pas toute la valeur que les contemporains de Foucquet lui attribuaient. Les quatre portraits d'hommes

1. Cette toile figure dans l'*Inventaire de Le Brun* (O[1] 1965) sous le numéro 183. M. Engerand (*Ouvr. cité*) a raconté ses pérégrinations. Elle a 2 m. 60 de haut sur 2 m. 11 de large.

2. L'*Inventaire de Bailly* mentionne quatorze Bassans appartenant au roi parmi lesquels doivent se trouver les neuf Bassans de Foucquet. (F. Engerand : *Ouvr. cité*, p. 110-120). Notons d'ailleurs que l'un au moins des quatorze Bassans n'est pas de Jacopo da Ponte ; mais d'Andrea del Sarto dont il porte la signature. Le Louvre possède six de ces tableaux, Dijon deux, les autres villes énumérées, chacune un.

3. Voyez le passage de Boschini relatif à ce tableau dans *La carta del Navegar pittoresco*, consagra al'Altezza imperiale de Leopoldo Guglielmo, archiduca d'Austria, in Venetia, per li Baba, 1660, in-8°, p. 31-32.

4. Voyez l'*Inventaire de Bailly*, publié par F. Engerand, p. 104.

de Gentil Belin qui sont placés au-dessous d'elle lui nuisent par leur voisinage. Elle n'est pas d'ailleurs du maître lui-même, mais bien d'un de ses élèves. Elle représente en effet non la réception de Gentil Belin par Mahomet II à Constantinople ; mais celle de Trévisan au Caire par le soudan Quanson Ghoury à la gauche duquel se tiennent le Devadar et l'émir Kébir, tandis que le grand drogman Younis est debout en face du souverain à côté de l'ambassadeur. Elle fut exécutée sans aucun doute en 1512 et le séjour de Gentil Belin à Constantinople dura de 1479 à 1480 ; en 1507 il était mort [1]. L'œuvre n'en est pas moins remarquable et, si les figures des personnages sont traitées d'une façon molle et négligée qui n'est nullement dans le goût du maître, la vérité et la fermeté des attitudes, l'originalité de la composition, la sûreté du dessin et la claire gaîté du coloris rappellent tout à fait sa manière. Tel qu'il est ce tableau était digne de figurer dans la riche collection du surintendant et d'y représenter les précurseurs de Titien et de Véronèse.

Gédéon Tallemant des Réaux, grand curieux au rapport de l'auteur des historiettes, possédait *David et Bethsabée* de Paul Véronèse et, pour parler comme Boschini, il caressait fort la dame juive que représentait la peinture, « la seule, dit le poète italien, entre celles de sa nation qui fût bien vue alors en France [2]. » Cette « reine des reines peintes » attira les

1. Voyez Both de Tauzia : *Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée national du Louvre*, Paris, 1877, p. 56 ; Schéfer. *Introduction* au *Voyage d'outremer de Jean Thenaud*, suivi de la relation de l'ambassade de Domenico Trévisan auprès du soudan d'Egypte. Paris, 1884, p. LXXXV-LXXXVIII ; L. Thuasne : *Gentile Bellini et Sultan Mohammed II*, notes sur le séjour du peintre vénitien à Constantinople (1479-1480) d'après des documents originaux en partie inédits. Paris, A. Leroux, 1888, in-4°, p. 59. Charles Blanc dans la *Vie de Bellini* a donné (p. 7) une gravure de ce tableau.

2. « Ma d'una Dama Ebrea l'alta belezza
Me introduse a Parigi a riverirla ;
Dove Monsù de Talemon servirla
Procura in casa propria e l'acarezza.

regards de Foucquet. La belle toile de Véronèse passa de chez lui dans les collections du roi et Lépicié en faisait en 1752 un éloge enthousiaste. L'œuvre est actuellement au musée de Lyon, où elle fut envoyée dans un temps où Véronèse paraissait un corrupteur à l'école davidienne qui, s'érigeant en gardienne du goût public, s'efforçait de soustraire ses toiles à la vue des élèves de l'école des beaux-arts [1]. « L'harmonie de ce tableau, dit un des conservateurs du musée de Lyon, M. Marcel Raymond, est une des plus puissantes que Véronèse ait trouvées. Dans le fond le ton sourd des feuillages rompu par la coloration fauve des architectures, au second plan l'envoyé de David dans un ample manteau de velours rouge et, sur cette harmonie verte et rouge s'enlevant en gris bleuté la ravissante figure de Bethsabée. La tête et le haut de la poitrine sont dans l'ombre, une douce lumière fait saillir les rondeurs de la poitrine, la gorge est nue, une main cherche à la cacher et le mouvement en est exquis. Corrège aimera ses rapprochements et plus tard Rubens étudiera avec le même intérêt ces deux blancheurs : une main et une poitrine de femme. La couleur générale est fondue, moelleuse comme celle du Titien, sans aucune de ces

Dama privilegia seguramente,
Che non ostante che in tuta la Franza
A tal Nacion no'sia permezza stanza,
Questa e ben vista, e sta liberamente.
O Bersabea rezina in la Pitura !
O re David monarca de e i Depenti !
Come par bon quei to'bei lineamenti,
In cusi maestosa positura !... etc. »

(*La Carta del Navegar*, pp. 333-334).

1. Voyez l'*Inventaire de Bailly* publié par F. Engerand, p. 89. Un dessin des Estampes de la Bibliothèque Nationale (*Œuvre de Véronèse*, tome II, Bc 15), reproduit une partie de ce tableau : Bethsabée et le vieillard avec une portion du jardin, des colonnes et des portiques. Il indique pour les dimensions du tableau : hauteur, 8 pieds ; largeur, 6 pieds. Bailly donne des dimensions un peu différentes, en faisant remarquer que le tableau a été remployé. Le tableau a actuellement 2 m. 17 de haut, sur 2 m. 37 de large.

violences de touche, de ces heurts un peu vifs familiers à Véronèse [1]. »

Indépendamment de cette collection d'œuvres vénitiennes, Nicolas Foucquet possédait encore un tableau de Jean Brueghel de velours : la *bataille d'Alexandre contre Darius*, étrange fourmillement d'hommes et de chevaux, travail d'une incroyable minutie, où tout est distinct en dépit des teintes sombres répandues sur l'ensemble et trouées seulement çà et là de taches lumineuses où dominent le blanc d'argent et le jaune pâle. Ici un rayon de soleil perçant la nue frappe le groupe des femmes de Darius aux pieds d'Alexandre, là quelques cavaliers qui luttent déploient sous une douce clarté de grands étendards aux tons clairs. Toute cette foule se meut sans effort dans un cirque habilement ondulé, fait de bois, de vallons et de coteaux dominés par de beaux arbres, bien venus, aux verts nuancés, profonds et doux. Le Brun a eu longtemps cette peinture sous les yeux et il est regrettable qu'avant de peindre ses grands tableaux d'Alexandre, il n'ait pas songé davantage à lui dérober le secret de son coloris et de sa vie [2].

Nicolas Foucquet avait encore le *Nain de Charles-Quint*, d'Antonio Moro van Dashorst, merveilleuse page d'un réalisme vigoureux qu'il faut voir au Louvre où, comme le tableau de Jean Brueghel, elle est aujourd'hui, étant entrée peu après la chute de Foucquet dans la collection du roi. Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer, ou ce chien dru et carré dont la tête et les yeux poursuivent la mémoire du spectateur, ou ce nain d'une si belle et si harmonieuse

1. Marcel Raymond : *Le Musée de Lyon : Tableaux nouveaux*, Paris, Fischbacher, 1887, in-16, p. 37. Voyez également A. Thieriat : *Notice sur les tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*. Lyon, Perrin, 1859, in-16, p. 87.

2. Bailly (pp. 229-230) attribuait le tableau à Peter Brueghel le vieux. Il avait été donné par Le Nostre en septembre 1695. Il fut successivement à Versailles, au Luxembourg (1750), au Louvre (1785). Il est aujourd'hui au Louvre sous le numéro 1921 avec attribution à Jean Brueghel. Hauteur : 0 m. 86, largeur 1 m. 35.

laideur, ou la tonalité générale de l'œuvre où dominent, avec des variations habilement graduées, les rouges et les jaunes roussâtres [1].

L'amateur qui sut réunir des tableaux d'une telle beauté, et d'une inspiration, d'un faire si différents, n'était pas, il faut le reconnaître, un esprit étroit. L'amateur des arts était à coup sûr plus indépendant que le lettré. On ne signale de tableaux de Brueghel, — encore ne sait-on de quel Brueghel il s'agit, — en France, au XVII[e] siècle, que chez M. de Bretonvilliers. L'héritier de la fortune des Granvelle, Thomas François d'Oiselay et Monsieur, frère du roi, possédaient seuls, dit-on, des portraits d'Antonio Mor. D'une manière générale, les amateurs se tournaient plutôt du côté de l'Italie que vers la Hollande : on eût rencontré plus facilement trente tableaux des Carrache que dix Rembrandt. Il n'était donc pas sans intérêt de remarquer que le protecteur de Le Brun, le fauteur, par conséquent, de cette unité spécieuse qui devait dissimuler sous le règne de Louis XIV une décadence véritable de l'art français, n'était pas à ce point enthousiasmé par les travaux de son favori qu'il ne reconnût le mérite des écoles et des maîtres les plus différents de lui et ne fût heureux d'offrir l'hospitalité à leurs œuvres [2].

1. Au Louvre, sous le numéro 2479 ; hauteur 1 m. 27 ; largeur, 0 m. 93. Il porte le numéro 185 dans l'inventaire de Le Brun (1683).

2. C'est ici le lieu de faire remarquer que, tout enthousiaste qu'il fût de l'art italien, N. Foucquet ne paraît pas avoir partagé tout à fait l'engouement de ses contemporains. Rien ne prouve qu'il ait suivi le conseil donné par son frère Louis de soumettre les plans de Vaux à des architectes italiens. (Voyez p. 362, note 4.) Il ne suivit pas le conseil qu'il lui donnait d'appeler en France deux sculpteurs italiens (Voyez p. 425 et la note 1), quoique Mignard fît grand cas de l'un d'eux. (Voyez p. 434, note 2.) Au reste son frère lui-même était obligé de reconnaître la profonde décadence de la peinture italienne (*Ibidem.*) Il ne fit guère appel qu'à des artistes français qui d'ailleurs subissaient profondément l'influence de l'Italie. Il est cependant à noter, qu'au moment où il projetait la construction de Vaux, son frère recueillit à Rome pour lui toutes les estampes d'architecture qu'il pût trouver (Voyez p. 452, note 9).

III

Il ne se montra pas plus exclusif dans le choix des peintres qu'il admit à représenter ses traits. Jeune encore il confia ce soin, du moins on l'assure, à Louis-Ferdinand Elle et à Sébastien Bourdon. Le portrait attribué à Louis-Ferdinand Elle faisait partie de la collection Sellières [1]. Une photographie de ce tableau est conservée au département des Estampes de la Bibliothèque nationale dans la collection Armand. Il représente Foucquet assis sur un fauteuil près d'une table et vu de trois quarts, tenant de la main droite un papier, de l'autre une plume. Le fond est constitué par une draperie. Le second est au musée de Versailles et ne tardera sans doute pas à reprendre dans les galeries la place à laquelle il a droit [2]. Il représente Foucquet assis et vu à mi-corps,

1. Ce portrait a été signalé par Jouin (*Le Musée des portraits d'artistes* dans la *Revue de l'Art français*, 1886, p. 41). J'ignore sur quels documents est appuyée l'attribution à Louis-Ferdinand Elle. Cf. Collection Armand, tome CXXI, n° 9499. « Elle ou El Ferdinand-Louis (1612-1689) : Portrait de Nicolas Foucquet. »

2. Je dois à l'extrême obligeance de M. Marquet de Vasselot d'avoir pu examiner à loisir ce tableau. Il a été gravé par Waltener et photographié par Braun. Entré au musée sous le règne de Louis-Philippe, il figure au catalogue des acquisitions sans indication de provenance. Voyez la description de cette toile dans la *Notice du Musée National de Versailles*, par Eud. Soulié, 3e partie, 2e éd., p. 335, et dans l'ouvrage de MM. de Nolhac et A. Perraté : *Le Musée National de Versailles, description du château et de ses collections*, Paris, Braun, 1896, in-8°, pp. 145-146. Ces derniers auteurs, sans affirmer que l'œuvre soit de Séb. Bourdon, se contentent de dire que « c'est une superbe peinture dans son style. » On pourrait se demander si l'on n'est pas en présence d'une peinture exécutée par un élève de Bourdon. Mais la beauté même de l'œuvre et la date à laquelle elle dut être exécutée, invitent à l'attribuer à Bourdon lui-même. Bourdon, en effet, né en 1621, n'avait guère que vingt-cinq ans à la date où ce portrait fut exécuté, et il n'est guère vraisemblable qu'à cet âge, il eût déjà des élèves.

dans une attitude analogue, la main droite posée sur le côté, le corps appuyé contre une colonne où monte une branche de lierre. Nous avons déjà d'après ces portraits décrit la physionomie du jeune magistrat et tenté de déterminer l'expression qui s'en dégageait. Le portrait peint par Bourdon, pour ne parler que de celui-là, est une belle œuvre, où le peintre s'est montré infiniment moins inégal que d'ordinaire, sans rien perdre de cette verve et de ce feu qui sont ses maîtresses qualités. L'impression de délicatesse, d'élégance et de langueur voluptueuse qui se dégage de cette toile se retrouve dans un portrait attribué à Philippe de Champaigne et appartenant à M. Paul Puget [1]. Cette dernière toile aurait été peinte vers 1655: en tous cas elle est contemporaine des années de la surintendance. Le buste drapé dans un vête-

1. M. Paul Puget, avec une amabilité dont je suis heureux de le remercier ici, a bien voulu me permettre de considérer ce portrait et me communiquer les documents qu'il possède à ce sujet. Entouré aujourd'hui d'un cadre ovale, le tableau était primitivement enfermé dans un cadre rectangulaire un peu plus grand. On le conservait à l'ancien évêché d'Usez avant la Révolution. Acheté vers 1796 par M. Roux Sagriez, propriétaire du château de Montaren, il passa dans ce château et fut légué avec le château au père de M. Paul Puget. On s'expliquera aisément sa présence à Usez, si l'on se souvient que Madeleine Foucquet, fille du surintendant, épousa, le 21 juillet 1683, au château de Pomay, messire Balaguier de Crussol d'Usez, chevalier, seigneur de Monsalez, etc. (Voyez Lair : *N. Foucquet*, tome II, p. 492). M. Lair a eu copie de l'acte de mariage extrait des registres de la paroisse de Lusigny, par M. Vayssier, archiviste de l'Allier).

M. Paul Puget possède également un portrait de femme qui fait pendant au précédent ; mais qui est assurément d'une autre main. Il rappelle la manière de Largillière et les détails du costume font songer à la fin du XVIIe siècle. Une tradition, confirmée par une lettre que M. Puget m'a communiquée, veut que ce portrait soit celui de Mme Foucquet. Mais il est difficile de l'accepter. Mme Foucquet devait être beaucoup plus âgée au moment où le portrait fut exécuté ; elle était brune et la personne représentée ici paraît avoir les cheveux châtain-clair. Ne serait-on pas en présence de Mme de Crussol d'Usez et la similitude des noms, la destination des portraits n'aurait-elle pas amené une confusion entre les deux Madeleine Foucquet ?

Le portrait de N. Foucquet a figuré en 1889, à l'Exposition des portraits historiques, sous le nom de Philippe de Champaigne et l'attribution n'a pas été contestée.

ment noir se dégage à peine d'un fond très sombre et l'abondance et la profondeur des ombres font ressortir la face colorée et souriante, l'expression intelligente et fine du visage. Les lèvres sont aussi voluptueuses que dans le portrait peint par Bourdon ; mais l'œil est plus vif et, en dépit de l'irrégularité des traits, la figure n'est pas laide. Si la toile n'atteint pas à la hauteur des admirables portraits de Catherine-Agnès Arnauld et de Catherine de Saint-Sauveur, si même elle n'a pas l'ampleur éloquente du portrait de Richelieu, elle n'est pas indigne du pinceau de Philippe de Champaigne et l'attribution est on ne peut plus vraisemblable.

Tout attaché qu'il était à Port-Royal et au jansénisme, Champaigne n'en était pas moins en ce temps-là même très en faveur à la cour. Après avoir été employé par Marie de Médicis, par Louis XIII et par Anne d'Autriche, il était appelé en 1659 par Mazarin à peindre à Vincennes une allégorie sur la paix des Pyrénées. L'année suivante, il peignait sur commande le mariage du roi et de l'infante [1]. Pour ce qui le concerne, la mode ne fut peut-être pas étrangère au choix de Foucquet, en tous cas, le sentiment public et le sentiment de la cour le ratifiaient. Il est possible que le surintendant se soit inspiré également des sentiments régnants, s'il est vrai qu'il ait demandé, comme on l'a prétendu, au peintre sur émail Petitot son portrait en miniature.

On a cru retrouver en Angleterre, vers 1867, dans la collection de lord Gosford, un émail de Petitot représentant le surintendant [2]. Ce sont, dit-on, ses

1. Voyez E. Fétis : *Philippe de Champaigne* dans le *Bulletin de l'Académie royale*, de Belgique, 1863, tome XV, in-8°, p. 498.

D'après l'*Etat de la Maison du roi* pour 1656, il avait 400 livres de gages (Arch. Nat. KK. 209, fol. 492°).

2. H Bordier : *Les émaux de Petitot en Angleterre* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1re période, tome XXII, 1867, p. 168 et suivantes).

M. Bordier a cru reconnaître Foucquet dans le personnage représenté. Le *Catalogne of the special Exhibition of portrait miniatures*

yeux bleus, son « sourire incisif », son teint coloré. Mais les cheveux disparaissent sous une perruque blonde. La perruque du petit maître, la perruque dont Molière s'est amusé, je ne serais pas étonné que le maître émailleur l'ait pu voir sur la tête de ce mondain. L'auteur des petits vers et des chansons, l'ami de M[lle] de Scudéry, l'amuseur des ruelles a bien pu porter cette perruque-là.

Donc le même homme qui ne dédaignait pas les touches hardies et robustes de Bourdon et le franc et loyal réalisme de Champaigne a peut-être aussi donné de l'emploi à la fantaisie gracieuse et flatteuse du miniaturiste à la mode. Ce qui est certain, c'est qu'il demanda aussi son image au pinceau de Le Brun. Il semble même que ce peintre ait fait deux fois au moins son portrait : car la toile qui décorait la bibliothèque des Jésuites et où figurait Foucquet ne paraît pas être celle d'après laquelle F. de Poilly a gravé son estampe [1]. A en juger par la gravure de Poilly, qui seule aujourd'hui nous fait connaître le portrait peint par Le Brun [2], sa toile était loin d'avoir la saveur de celles de Bourdon et de Champaigne. Je ne crois pouvoir mieux rendre mon impression qu'en rapprochant cette figure des divinités banales et conventionnelles qu'a prodiguées sur commande le pinceau facile du peintre. Sans doute, les lignes essentielles sont respectées de telle sorte que l'original

on loan at the South Kensington Museum, june 1865, London, in-8°, n'identifiait pas le personnage représenté.

1. D'après Dargenville (*Voyage*, pp. 307-308), le portrait de Foucquet au collège Louis-le-Grand était accompagné des figures de la Foi et de la Justice. Voyez Jouin : *Ch. Le Brun*, p. 521, col. 1.

2. B. N. *Coll. Clairambault*, n° 1207, tome XCVII, n[os] 3958 et 3959 de l'inventaire de M. Flandrin (A. Flandrin : *Inventaire des pièces dessinées ou gravées, relatives à l'histoire de France, conservées au département des manuscrits dans la collection Clairambault sur l'ordre du Saint-Esprit*, Paris, Hachette, 1887, in-8°). B. N. Estampes, Collection de portraits relatifs à l'histoire de France, N. *Ibidem*: *Œuvre de Fr. de Poilly*, Ed. 49 a, fol. 38. Ajoutons une estampe de Teyssonnières, reproduisant le même portrait (B. N. Estampes. *Œuvre de Le Brun* (Suppl.).

demeure aisément reconnaissable. Mais cette face est inexpressive au premier chef. C'est un N. Foucquet de parade et de fantaisie dont les cheveux ont pris soudain une souplesse inattendue et dont les traits, en se régularisant, ont perdu toute leur savur énigmatique et souriante. Les proportions en sont plus voisines du canon de la beauté ; mais on se prend à regretter cette irrégularité des traits, que les contemporains appelaient laideur, et qui, tout compte fait, pourrait bien être plus sympathique et plus agréable.

Si l'on veut avoir du surintendant une image fidèle, il faut donner la préférence à Nanteuil qui, travaillant selon sa coutume d'après nature, réussit à donner à son estampe une vie intense [1]. Au moment où il le représentait, N. Foucquet venait d'entrer dans sa quarante-sixième année, la dernière de son éphémère et éblouissante fortune. Il ne semble pas que l'artiste se soit préoccupé outre mesure de l'embellir; il n'a pas atténué, ce semble, les vigoureux méplats de cette figure osseuse, ni la sécheresse des cheveux, ni le long pli creusé à la hauteur des narines sous les joues. Ce sont les mêmes lèvres que dans le portrait de Champaigne, les mêmes yeux doux, curieux et comme souriant à demi qu'a peints Bourdon. Une certaine lassitude est répandue sur toute la face et pourtant, en dépit d'un malaise physique que l'on devine, une intelligence éveillée s'y lit : ce sont les traits d'un homme doux, spirituel, insinuant, diplomate ou tout au moins désireux de le paraître et s'il est impossible d'y lire de prime abord tous les goûts et toutes les marques du caractère,

1. Le portrait dû à Nanteuil a été souvent reproduit. Voyez aux Estampes de la Bibliothèque nationale, le recueil N et le catalogue de cette *Collection des Portraits français*, par G. Duplessis et G. Riot, Paris, Rapilly, 1899, tome II, n° 16.356, 15, 9, 10, 17. Voyez également *Collection Clairambault*, n° 1235, nouvelle série, tome V, n° 3960 du catalogue Flandrin.

on n'est nullement étonné du moins que le burin donne cette physionomie à l'homme que l'on connaissait d'après ses actes.

Il ne faudrait pas pourtant que la gravure de Nanteuil fît trop de tort à celle de Poilly d'après Le Brun. L'œuvre de Nanteuil est plus intime, plus pénétrante à coup sûr que celle du peintre ; mais on n'y sent pas autant le ministre et le procureur général, le disciple de Richelieu et de Mazarin. La dignité affectée et la vanité du surintendant y apparaissent moins que dans cette image conventionnelle et fardée, si je puis dire, pour des siècles. En s'ingéniant à flatter son modèle, en le masquant dans la mesure du possible, au gré de ses intimes désirs, Le Brun ne le trahissait peut-être pas autant que l'on pourrait croire : il rendait l'aspect sous lequel il l'avait vu, il expliquait l'œuvre que le surintendant et lui avaient entreprise à Vaux, il la commentait, la complétait.

Que de différences d'ailleurs entre les gravures si nombreuses qui reproduisent à la même époque les traits de Foucquet. Eud. Soulié [1], qui du reste ne semble pas tenir compte de l'âge, s'étonne du peu de ressemblance qui existe entre le portrait dû à Bourdon et les estampes de Nanteuil, de Mellan et de Van Schuppen. On ne constate pas une différence moins sensible entre le portrait gravé par Daret en 1654 [2] et ceux qu'ont donnés les autres graveurs. Entre 1654 et 1658 Foucquet a gagné de l'embonpoint et ses traits sont devenus plus fermes. L'habitude du pouvoir et des affaires a atténué ce qu'il y avait d'efféminé et de mélancolique dans sa physionomie juvénile. L'estampe de Balthazar Moncornet (1658) [3] quoique médiocre suffit pour indiquer ces changements. Celles de Van Schuppen [4] et de Mel-

1. *Notice sur le Musée National de Versailles*, 2e éd., 3e partie, p. 335.

2. B. N. Estampes, N et Ed 39 a et 39 d.

3. B. N. Estampes, N et *Collection Hennin*, n° 5045 du catalogue.

4. B. N. Estampes, N.

lan (1660) [1] font ressortir à peu près les mêmes caractères que celle de Nanteuil. Toutefois, chez Van Schuppen, le front paraît un peu plus fuyant, le nez plonge moins, les joues sont moins saillantes et les lignes se rapprochent un peu de la régularité factice que l'on remarque chez Poilly. Il y a moins de malice et de sourire dans le regard, et le visage donne une impression de ruse et de sournoiserie accentuée sans doute par l'humeur sombre du moment.

Je ne sais s'il est un graveur contemporain qui n'ait pas tenté la même œuvre ? Lequel n'a pas essayé de saisir cette mobile physionomie sur le vif ou d'après des peintres ? Gilles Rousselet qui travailla plusieurs fois pour les frères ou les proches du surintendant, le grave lui-même à mi-corps assis (1659) et en pied assis d'après F. Chauveau [2]. Grollan l'a représenté d'humeur maussade en dépit des attributs qui attestent sa fortune [3]. N. de Larmessin le donne en buste de trois quarts à gauche (1661) et en pied de trois quarts à droite [4]. Les estampes anonymes ne manquent pas. Il n'est point de personnage illustre du temps dont les traits aient occupé à ce point-là les pinceaux et les burins [5].

Il resterait à se demander pourquoi N. Foucquet a demandé si souvent aux peintres et aux graveurs la reproduction de son image. C'était à la fois un goût d'amateur, un plaisir de vaniteux et une habileté de politique. Popularisés par la gravure, les portraits du surintendant répandaient son nom et sa gloire par

1. B. N. Estampes, N et *Œuvre de Mellan*, Ed. 32 b. Voyez la description des différents états de cette gravure dans le *Catalogue raisonné de l'œuvre de Claude Mellan*, par Anatole de Montaiglon, Abbeville, Briez, 1856, in-8°, n° 187.

2. Il a gravé notamment pour M[me] du Plessis Bellière le *Jésus au Jardin des Oliviers*, que Le Brun avait peint pour elle (B. N. Estampes, Ed. 40).

3. B. N. Estampes, N.

4. *Ibidem.*

5. *Ibidem.*

toute la France. Des légendes, des quatrains, des litanies de titres pompeux achevaient son panégyrique. Au-dessous du portrait gravé par Daret, on lisait :

« Si sa fidélité parut incomparable,
En conservant l'État,
Sa prudence aujourd'hui n'est pas moins admirable
D'en augmenter l'éclat. »

Puget de la Serre a écrit ceci pour Van Schuppen :

« Ne faut-il pas qu'on l'avoue
Qu'on trouve en lui tout ce qu'on espéroit
C'est un surintendant tel qu'on le désiroit :
Personne ne s'en plaint, tout le monde le loue. »

Au-dessous de l'estampe de Gilles Rousselet ces quatre vers latins :

« Quæ te circumstat virtutum turba sedentem
Fucquete a teneris præfuit illa tibi.
Nunc eadem vice te versa mirata magistrum :
« *Spes*, ait, *o vincis, fortis alumne meas*. »

ou ces quatre autres :

« Magna vides, majora latent, ecce aspicis artis
Clarum opus et virtus clarior arte latet.
Umbra est et fulget : solem miraris in umbra.
Quid sol ipse micat cujus et umbra micat ? »

La Renommée qui s'élève au-dessus de la gravure de Larmessin s'écrie :

« A quel degré d'honneur ne peut-il pas monter
S'il s'élève toujours par son propre courage ?
Son nom et sa vertu lui donnent l'avantage
De pouvoir tout prétendre et de tout mériter. »

Nous pourrions multiplier ces citations. La même intention de flatterie se retrouve d'ailleurs en d'autres

estampes destinées apparemment à une propagande du même genre. Le portrait manque, mais il est remplacé par une composition allégorique qui parle pour lui. Ce sont, dans une gravure à l'eau-forte anonyme de la collection Clairambault [1], deux hommes terminés en rinceaux d'ornements et soutenant un cadre ovale où sont ses armes, ou encore, dans une gravure de Gabriel Le Brun d'après Charles Le Brun, une figure allégorique soutenant les armes de Nicolas Foucquet et de Marie-Madeleine de Castille de Villemareuil, entourées de fleurs [2]. Le frontispice d'un panégyrique du ministre représente une Minerve la main gauche appuyée sur un bouclier à ses armes et de la main droite tenant ouvert le livre louangeur [3].

Dans une pièce de Gilles Rousselet destinée à servir de frontispice aux thèses de philosophie de Michel Gangnot de Maincourt, le portrait de Foucquet est accompagné des figures allégoriques de l'Humanité, de la Prudence, de la Générosité et de la Vérité. Le texte de Gangnot explique l'estampe. L'ensemble est gracieux et la disposition des figures heureuse. Les physionomies des femmes qui toutes regardent Foucquet ont une infinie douceur : seule l'attitude de Foucquet est raide et ses traits sans expression [4].

Un autre frontispice de thèse dû au burin de Claude Mellan représente Hercule aidant Atlas agenouillé à soutenir le globe du ciel [5]. Nous comprenons aisément cette allégorie et nous savons de reste le sens qu'il lui faut donner. Nous ne sommes pas beaucoup plus surpris de trouver un autre état de la même

1. *Collection Clairambault*, n° 1235. Nouvelle série, tome V, n° 3963 du catalogue Flandrin.

2. Même recueil, n° 3961 du catalogue.

3. *Ibidem*, tome XCVII, n° 3956 du catalogue.

4. B. N. *Œuvre de G. Rousselet*. Ed. 40. La soutenance de Gangnot dut avoir lieu le 14 sept. 1660 « in aula majore, Prælleo Bellovaco. »

5. B. N. *Œuvre de Cl. Mellan*. Ed. 32, fol. 132-133 (trois états.) Bibl. de l'Arsenal, ms. 6718. Ce manuscrit donne une description inexacte de la gravure.

gravure où les armes des Gondy ont remplacé celles de Foucquet. Pareille substitution n'est pas rare : elle s'explique d'ordinaire par l'économie qui s'imposait aux étudiants ; mais peut-être ici doit-elle être attribuée aux caprices de la fortune.

La seule beauté de Vaux n'explique pas peut-être l'empressement avec lequel Aveline, Sylvestre, Marot, Perelle gravaient à l'envi, le château, les grottes, les parcs et les fontaines [1]. Ils étaient les collaborateurs de Félibien, de Mlle de Scudéry et de La Fontaine, ils répondaient à l'appel d'un homme qui savait que le papier dure quelquefois plus longtemps que la pierre et qui voulait, au cas où le château disparaîtrait, immortaliser son souvenir [2].

1. La plupart de ces gravures ont été reproduites par R. Pfnor dans son grand ouvrage sur le château de Vaux. Voyez au reste les recueils des Estampes à la Bibliothèque nationale dans lesquels d'ailleurs les attributions manuscrites ne sont pas absolument concordantes. Pour ce qui concerne Sylvestre, voyez Faucheux : *Catalogue raisonné de toutes les estampes qui forment l'œuvre d'Israël Sylvestre*, Paris, 1857, in-8°.

2. De tous les graveurs qui ont travaillé pour Foucquet je n'en vois que deux qui aient été l'objet des faveurs royales sous son ministère. Nanteuil et Mellan figurent chacun pour 400 livres dans l'*Etat de la maison du roi pour 1656*. (Arch. Nat. KK. 209). Nanteuil reçoit par lettres données le 16 juin 1659, 1000 livres de pension « en considération des services qu'il a rendus (au roi) en diverses occasions. » (Arch. Nat. P. 3422, fol. 55.)

IV

Mais N. Foucquet n'aimait pas seulement les estampes pour les services qu'elles lui pouvaient rendre. Il en avait, paraît-il, une fort belle collection que son frère Louis avait contribué à enrichir [1]. Toutefois les renseignements précis nous font défaut. M. Duchesne a cru que cette collection se composait surtout de pièces topographiques et de dessins de l'ingénieur De La Pointe [2]. De La Pointe fut, il est vrai, au service de Foucquet à Belle-Isle et il a pu sembler naturel que Foucquet se soit plu à réunir les œuvres de son protégé. Mais outre que ces dessins sont marqués *Fouq.*, marque que le surintendant qui graphiait toujours son nom avec un *c*, ne peut guère avoir adoptée, il en est un certain nombre qui portent cette marque et qui, exécutés longtemps après 1661, ne peuvent avoir été en sa possession [3]. Tout ce que nous pouvons dire c'est qu'outre un grand nombre d'atlas, de plans et de cartes dont Foucquet était fort curieux, il y avait à Saint-Mandé toute une salle de la bibliothèque

1. « J'ai recherché soigneusement dans Rome toutes estampes d'architecture, fontaines et palais ; je vous les ai envoyées par Saint-Malo et j'en ai fait décrire un mémoire que je vous envoie. Il s'en trouvera encore quelques-unes pour les ornements particuliers des maisons. » (*Louis Foucquet à Nicolas*, de Rome le 2 août 1655. *Arch. de l'Art franç.*, 2e sér. tome II, p. 290.)

2. Duchesne : *Le Cabinet des estampes*, VI. Cité par Bonnaffé : *Le surintendant Foucquet*, p. 19.

3. Voici deux exemples tirés de la *Topographie de la France* où les dessins de l'ingénieur de La Pointe ne sont pas rares.

« *Topographie de l'Yonne* (Auxerre-Joigny) Va 417. Plan du Parc plan du château de Seignelay. Vue du château de Seignelay en Bourgogne proche de la ville d'Auxerre. Donné et dessiné par Mlle Jaqueline Panouze à M. de La Pointe, son maître, ingénieur et géographe du roi, 1688. » Ces deux dessins portent la marque *Fouq.*, imprimée en caractères italiques d'un brun rougeâtre.

consacrée aux estampes et aux livres à gravures [1].

D'une façon générale le surintendant, même en tenant compte du petit nombre d'années de sa faveur, paraît avoir reçu beaucoup moins de dédicaces de gravures que Richelieu ou que Séguier. Claude Mellan en 1659 lui offrit son Christ conduit au supplice, tandis que derrière lui les Anges ramassent avec une éponge les gouttes de son sang [2]. François de Poilly, d'après Alphonse du Fresnois, grava avec ses armes une très curieuse estampe qui représente Héro tenant une lampe et du haut de la tour fatale interrogeant l'horizon [3]. Curieuse sans anxiété, elle présente aux regards des traits fins et délicats, un buste d'une grâce un peu mièvre sur lequel tombe une lumière très habilement ménagée. Au pied de la tour, frappée de l'écureuil héraldique, un amour fait le simulacre de s'attacher avec désespoir; mais sa physionomie plus boudeuse que souffrante a le même caractère de grâce précieuse qui se voit en celle d'Héro. Sur les vagues au mouvement câlin Léandre est étendu dans une attitude naturelle, sa figure, quoiqu'il soit mort, est restée aimable et fraîche. Bien mieux que Scarron l'artiste a compris les grâces un peu molles et efféminées du versificateur grec et sa gravure, originale à cette date, fait songer aux voluptueuses estampes du XVIII[e] siècle.

Ajoutons que F. Chauveau a dessiné pour être placé en tête du poème de La Fontaine la *Mort ?*

1. B. N. ms. fr. 4938. Voyez ci-dessus, chap. XIII.
2. B. N. Estampes. Ed.[22], fol.23 et fol. 95. Sur les différents états de cette planche voyez le *Catalogue de l'Œuvre de Mellan* par A. de Montaiglon, n° 24. La dédicace est ainsi libellée :« Illustrissimo viro D.N. Foucquet, Regis in supremo senatu procuratori generali et summo regii ærarii præfecto, obsequentissimus servus C. Mellan. D. D. C. Mellan a donc, comme on l'a vu, gravé plusieurs planches pour N. Foucquet : il n'est pas inutile de se souvenir que, d'après Ménage, il choisissait ses clients. (*Menagiana*, éd. de Paris, 1715, in-12, tome I, p. 98.)
3. B. N. Estampes. *Œuvre de Fr. de Poilly*. Ed. 49. Au bas de l'estampe on lit : Alfons. Praxinetus delin. F. Poilly. S.

d'Adonis. On connaît les défauts ordinaires de cet artiste; son dessin négligé, inégal, incorrect La *Mort d'Adonis* n'en est pas exempte. Ni le buste du héros, ni les mains et les pieds de la déesse ne sont gracieux. L'ensemble cependant est aimable et la largeur des grands chênes qui dominent la scène, l'heureux groupement des amours qui la contemplent, la légèreté des vapeurs qui entourent le char, la fine figure de Vénus font passer sur tout le reste. Tel qu'il est, avec sa décoration élégante et distinguée, le manuscrit d'Adonis est bien, comme l'a jugé Brunet, un des plus beaux qu'on puisse voir [1].

1. Ce manuscrit est un in-4° de VI + 38 pages, relié en maroquin rouge orné de compartiments à petits fers. La reliure paraît être de Le Gascon, le meilleur relieur du temps. Elle a été reproduite par Marius Michel dans l'*Ornementation des reliures modernes*, Paris, 1885, in-4° et par Ed. Rahir : *La collection Dutuit, livres et manuscrits*, Paris, Ed. Rahir, 1899, in-fol. p. 127.

Au premier feuillet on voit un titre en lettres d'or encadré dans des feuillages de chêne et de laurier retenus par des rubans. Dans ces feuillages jouent des écureuils. (Reproduit par Ed. Rahir : *Ouvr. cité*).

Au second les initiales L. N. (Louis Nicolas) avec une couronne de comte.

La dédicace occupe les folios 3 à 5. Le dessin de Chauveau est au folio 6.

A la suite du poème, entouré de larges filets d'or et précédé d'une bordure à en-tête avec les lettres : L. N. D. M. C. (Don de Louis-Nicolas à Madeleine de Castille ?), on voit le chiffre M. D. C. (Madeleine de Castille) surmonté d'une couronne de roses réunies par des palmes.

Le manuscrit vendu 2.900 fr. à la vente Galitzin, reparut à la vente La Bédoyère et fut retiré à 1.550 fr. L'édition de La Fontaine des Grands Ecrivains dit qu'il appartient au duc d'Aumale. Je l'avais vainement cherché dans l'inventaire du *Musée de Chantilly*, catalogue des manuscrits, Paris, Plon, 2 in-4°, 1900, lorsque je l'ai retrouvé au Petit-Palais des Champs-Elysées où il est exposé, ouvert à la vignette de Chauveau.

Jarry le calligraphe à qui nous le devons a daté son œuvre : *Jarry scribebat 1658*.

V

Foucquet avait le goût des médailles comme celui des gravures. Nous avons déjà dit un mot de la collection de monnaies antiques[1]. Il convient d'y ajouter des pièces modernes frappées sur l'ordre et dans l'intérêt du surintendant[2]. Des jetons aux armes de N. Foucquet et de Marie-Madeleine de Castille portent leurs devises: « Quo non ascendet? » « Surgit radicibus altis. » Ils disent une fois de plus la grandeur de leur maison[3]. Faisant allusion à son mariage, l'un d'eux représente l'écureuil assis avec une nouvelle devise : « Nihil amplius ambit[4]. » Quelques autres associent le surintendant aux grands actes qui clôturent la régence. Un des jetons à ses armes montre la Paix ramenant par la main la Justice avec cette inscription : « Tandem ecce tandem. » Il fait allusion, a-t-on dit, à la fin de la Fronde et à l'entrée en charge du surintendant : je serais plutôt porté à croire qu'il célèbre l'heureuse fin de la guerre contre l'Espagne. En tous cas un jeton qui porte la date de 1661 est bien consacré à la paix des Pyrénées et au mariage espagnol: car il représente un arc de triom-

1. Voyez l'*Estimation des médailles trouvées chez M. Foucquet*, du 6 mai 1666 (Arch. Nat. O[1], 1964), pièce publiée par M. Bonnaffé : *Le surintendant Foucquet*, pp. 66-67, et comparez ci-dessus, ch. XIII.

2. Voyez Juge : *Notice historique sur les Foucquet de Belle-Isle*, pp. 58-62. Nous empruntons à ce travail la description des jetons frappés pour Foucquet. Juge n'en compte pas moins de treize.

3. Un de ces jetons est fort curieux : la face représente l'écusson chargé de l'écureuil rampant à senestre, sommé d'une couronne de comte, avec pour supports deux palmes. Le revers est formé d'un giron composé de huit écussons : l'écusson central est celui de Foucquet, autour de lui sont ceux de sept familles alliées : Fourché, Maupeou, Bénigne, Cupif, Cuissart, Charnacé, Mellet.

4. Deux jetons sont aux armes de Marie-Madeleine de Castille et de Nicolas-Jeannin de Castille.

phe, trois portiques surmontés d'un trophée avec cette légende : « Paci æternæ pactisque hymeneis. » Il en est un troisième qui, commémorant les fêtes qui accompagnèrent ces événements, montre un baril rempli de pièces d'artifice en feu avec la légende : « Nunc ludicra » et porte la date de 1660. Nous avons déjà signalé le soin que le ministre prenait de ne laisser passer aucune occasion de flatter le roi, les reines, les princes et les princesses du sang par des œuvres artistiques ou littéraires qu'il commandait à ses protégés. Ces médailles paraissent avoir le même but que poursuivent certaines pièces commandées à La Fontaine : l'art est ici l'auxiliaire de la politique.

Au reste le surintendant avait pris à son service, en qualité de secrétaire, un très habile graveur en médailles, Bertinetti, artiste d'origine italienne et qui avait francisé son nom en celui de Bertinet. Si l'on en croit un petit roman du commencement du XVIII[e] siècle intitulé : « L'heureux chanoine de Rome, nouvelle galante, ou la Résurrection prédestinée[1] »,

1. Par C. M. D. R. avocat en la cour, 1707, in-12 de 194 pages. Voyez les *Archives de l'Art français*, tome VI, pp. 10-13. M. Grésy me paraît avoir accepté un peu à la légère cette romanesque histoire. « Bertinetti, dit-il, était né à Ostie, à quelques lieues de Rome. La nature l'avait doué d'une très belle voix. Aussi dès l'âge de dix ans fut-il reçu enfant de chœur à Sainte-Marie-Majeure et à vingt ans il y obtenait un noviciat ; mais il devint si éperdûment amoureux de la fille d'un avocat de Rome nommé Borromei qu'il quitta la soutane et se battit en duel avec le chevalier Urbini son rival, qu'il fit plus tard assassiner par des sicaires. Pour échapper aux poursuites de la justice, Bertinetti sortit de Rome déguisé en pèlerin et alla en compagnie d'autres pèlerins à Venise où l'ambassadeur de France, qui était parent de Foucquet, lui fit accueil à cause de son grand talent musical, car notre beau chanteur jouait en outre de plusieurs instruments à la perfection. Amené en France par son protecteur, il eut l'occasion de s'entretenir avec le surintendant qui fut frappé de ses capacités et l'attacha à son service pour aller traiter des négociations à l'étranger. Il était à Cologne lorsque la belle Antonia Borromei que ses parents tenaient enfermée dans un couvent, apprit la nouvelle fortune de son amant. Elle trouva moyen de s'échapper de Rome, munie d'un sac de deux mille pistoles qu'elle avait dérobées à son père et arriva à Paris, déguisée en gentilhomme : informée chez Foucquet de la mission que remplissait Bertinetti, elle repartit pour

c'est à la suite des aventures les plus étranges que le surintendant se serait attaché cet Italien, bon chanteur, excellent graveur et habile diplomate. On prétend qu'il l'employa à Cologne comme son ambassadeur particulier, faisant jouer ainsi à cet artiste, comme il aimait à le faire, deux ou trois rôles différents.

Si l'on ajoute à ces collections de statues, de tableaux, de tapisseries, d'estampes et de médailles, une prodigieuse quantité de pierreries et de bijoux et un magnifique mobilier dont la richesse et l'abondance son attestées par les inventaires de Vaux[1] et dont la beauté a encore aujourd'hui pour preuves deux tables, l'une conservée au château même de Vaux, l'autre exposée dans les salles du mobilier au musée du Louvre, on n'aura pas cependant épuisé l'énumération des trésors que cet insatiable avait réunis. A toutes ces « grippes » s'ajoutait la « grippe » des fleurs et des arbres. Ce n'était pas seulement à Saint-Mandé que le fleuriste Bessemann, venu tout exprès d'Allemagne, « gouvernoit » des centaines d'orangers et des arbres verts[2]. Les fleurs de Vaux, célébrées par les Jésuites, n'étaient pas moins connues en leur temps que celles de Liancourt. Antoine Trumel les soignait sous la direction de Le Nostre[3] et le souvenir n'en était pas encore perdu quand G. Brottier publiait son *Histoire des jardins* à la suite

Cologne où elle le trouva à son auberge. Sans plus attendre il se marièrent dans cette ville et revinrent ensuite obtenir l'agrément du surintendant, qui lui-même devint passionnément épris de Mme B. L'auteur de la relation assure que c'était une des plus belles créatures qu'il y eût au monde ; mais que cette vertueuse épouse sut résister aux puissantes séductions de Foucquet qui ne tarda pas à la traiter avec la plus grande estime ainsi que son mari devenu le dépositaire, de tous les secrets de son maître. »

1. Arch. Nat. O[1] 1964. Publié par M. Bonnaffé.

2. Arch. Nat. O[1] 1964. *Inventaire des Orangers*. Bibl. de l'Arsenal ms. 7.167. B. N. *Papiers de Séguier*. Lair : *N. Foucquet*, tome I, p. 520. Bonnaffé : *Ouvr. cité*, p. 22.

3. *Ibidem*, p. 26.

du poème du père Rapin sur la même matière [1].

Jean de La Quintinie dirige le potager et le verger de Vaux. C'est là que ce célèbre arboriculteur prend de la nature ces leçons que Perrault a résumées assez heureusement [2]. C'est là qu'il peut à son tour, ayant libre carrière, donner ces préceptes vraiment scientifiques qui faisaient tant de plaisir au bon Santeuil. La Quintinie n'était pas un simple praticien procédant par routine ou par tâtonnements; mais un véritable agronome qui, ne pouvant tirer aucun secours des enseignements balbutiants de la chimie, s'efforçait par l'observation de démêler les appétits des plantes et surtout des arbres et le « génie » des terrains. C'est probablement pour lui que Louis Foucquet était chargé d'expédier de Rome des greffes d'arbustes rares « accommodées avec du miel et de la mousse. » Ce sont cadeaux d'un père Ferdinand, que je ne connais point, et de M. Senci « qui a le plus beau jardin de l'Europe en agrumes [3]. » Foucquet était au témoignage de son frère « mieux pourvu en anémones qu'homme de France » et de tous ses domestiques le fleuriste de Saint-Mandé était celui « dont il faisoit le plus d'état [4]. »

1. Paris, Barbou, 1789, p. 273.

2. Voyez : De La Quintinie : *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un traité des orangers et des réflexions sur l'agriculture*, nouvelle éd., Paris, Huart, 1739, 2 in-4o. Perrault célèbre La Quintinie dans une pièce de vers français insérée dans cet ouvrage. Il raconte un songe de son héros. La nature l'a transporté dans un admirable palais et là « dans un réduit sombre » il observe « le travail secret » des choses et

« L'admirable progrès de la plante et du fruit »

(p. 11). On a inséré dans le même ouvrage les vers latins de Santeuil : *Pomona in Agro Versaliensi, Quintinio Regiorum hortorum cultura præfecto.*

3. *Archives de l'Art français*, 2e série, tome II, p. 305.

4. *Papiers de Séguier*, cités par Chéruel, tome I, p. 282.

VI

Pour réunir toutes ces merveilles il fit, cela va sans dire, de grandes dépenses. Pourtant il ne dédaignait pas, nous l'avons vu, les bonnes affaires : il s'entendait avec Louis Foucquet sur ce point. Même, quoique l'abbé soit d'ordinaire plus économe que lui, il le chicane sur l'achat d'une chapelle d'ambre. Ailleurs il s'étonne qu'on ne puisse acheter secrètement à Rome tout ce qu'il convoite. En 1655 il apparaît dans sa recherche des curiosités ce qu'il est partout ailleurs mystérieux, minutieux, entêté, serré dans la prodigalité même. Un peu plus tard la passion d'éblouir et d'accaparer domine tout. Au moment où il se croit le plus sûr de régner sous le nom du roi, il ne songe plus qu'à entasser des merveilles et à imposer aux courtisans par son faste. Il envoie à Rome un nouvel ambassadeur avec une double mission. L'ami de Pellisson et de La Fontaine, le chanoine Maucroix, abbé de Crusy, avait été attiré à Vaux. Il partit pour l'Italie avec des instructions rédigées par Pellisson et méticuleusement annotées de la main même de Foucquet [1]. Outre les ordres politiques qui ne sont pas de notre ressort, on y lisait : « M. Maucroix s'informera aussi des curiosités et raretés du pays qu'on pourroit envoyer ici, soit pour

1. B. N. Impr. Lb[37] 3441. *Copie des instructions données à Maucroix.* Notons les précautions prises par Foucquet pour dissimuler ses achats. « Se servir par chaque ordinaire de divers noms pour mettre au-dessus du paquet : par exemple il peut m'appeler de trois noms différents : M. de Saint-Val, M. de Boisvert, M. Le Cointe. Plus mettre une autre enveloppe par-dessus celle-là tantôt à M. Tallemant Boisvert, rue des Fossés-Montmartre, tantôt à M. Estraves, banquier, rue Saint-Honoré ; tantôt à M. Dumas, avocat au conseil, rue des Vieux-Augustins, lesquels seront avertis chacun de me rendre les lettres qui viendront sous leur enveloppe avec un tel nom, etc... »

Monseigneur et pour Madame, soit pour faire de petits présents de temps en temps au roi et aux reines. L'abbé Elpidio Benedetti pourqui on lui donnera une lettre, le peut servir en cela, excepté qu'il ne faut pas toujours se confier à ces messieurs-là pour le prix des choses et on ne peut s'empêcher d'être surpris qu'en prenant langue de divers côtés[1].» C'était l'équivalent de la mission confiée à M. de Bordeaux en Angleterre par Mazarin[2] et la continuation de celle de Louis Foucquet. Entre temps, comme il appert des défenses du surintendant, Pellisson réchauffait et augmentait le zèle de son ami. Maucroix, en tous cas, était à Rome depuis fort peu de temps, quand il reçut coup sur coup deux lettres de La Fontaine : la première lui racontait la fête éblouissante du 17 août 1661 et la seconde en quelques mots épouvantés lui annonçait l'arrestation du maître commun.

1. Voyez également B. N. impr. Lb[37] 3499, une lettre de Pellisson à Maucroix alléguée par Foucquet pour sa défense et où Foucquet représente l'abbé Benedetti comme un personnage qu'il faut gagner de peur que « par jalousie ou autrement » il ne surveille trop Maucroix.

2. Voyez G. J. de Cosnac : *Les Richesses du Palais Mazarin*, Paris, Renouard, 1885. in-4°.

CHAPITRE XIX

FOUCQUET ET MOLIÈRE. — LA FÊTE DU 17 AOUT 1661.

I. — *Quelques fêtes chez Foucquet.* — Le roi, les reines, Christine de Suède, Monsieur, Madame, Mazarin reçus à Vaux ou à Saint-Mandé. — Rôle de Le Brun dans ces fêtes.

II. — *Molière.* — Il est connu de Pellisson. — Les *Précieuses* et la Société de Vaux. — Première visite de Molière chez Foucquet (1660). — *Sganarelle* et l'*Étourdi.* — Raison du succès de ces pièces.

Molière à Fontainebleau. — *L'École des Maris* jouée à Vaux (2 juillet 1661); à Fontainebleau devant Mme Foucquet. — Les *Fâcheux* commandés à Molière.

III. — *La fête du 17 août.* — Arrivée du roi et de la cour. — Visite du château. — Le portrait de Louis XIV par Le Brun. — Promenade dans les jardins. — La comédie. — Décor décrit par La Fontaine. — Le prologue de Pellisson. — Succès de Molière. — Illuminations et feu d'artifice. — Concert donné au roi. — La fête de Vaux et les *Plaisirs de l'Ile enchantée.*

Ce château magnifique, ce parc immense, ces eaux jaillissantes, ces statues, ces tableaux, ce somptueux mobilier acquis à grands frais furent le décor où se déroulèrent les dernières fêtes données par Foucquet. Il faut voir, pour s'imaginer ce monde, où l'or éclate sur les habits et sur les livrées, Vaux dans sa parure de fête. Ce ne sont partout que tentures, miroirs, tissus brodés d'argent et d'or, velours et soies, fauteuils de peluche de la Chine, tapis de Perse, cuirs dorés de Flandre, vases d'argent et de

vermeil, tables de porphyre et de marbre aux pieds dorés, bassins et chandeliers de cristal, pièces d'orfèvrerie et d'horlogerie[1].

Nous avons déjà indiqué les hôtes qui nous ont paru les plus assidus chez le surintendant. Mais qui voudrait énumérer tous ceux qu'il reçut aux jours de grandes fêtes se lasserait à composer un catalogue de la cour et du parlement. Avant que Vaux fût en état, Saint-Mandé avait reçu quelques visites d'hôtes illustres. Le 25 mai 1656, la cour y goûta un régal des plus délicats, auquel Loret regrette naïvement de n'avoir pas été convié[2]. Le dimanche 13 août de la même année, Gaston, frère du roi, retournant à Blois, s'y arrêta et ce jour-là l'abondance de viande et de fruit fut grande. On servit, si l'on en croit Loret, force gibier frais et l'on « but pour cent francs de vin[3]. » Le 28 septembre Foucquet offrait à Melun un grand banquet à la reine Christine qui « s'acheminoit en Savoie[4]. » En novembre 1657, le jour de la Saint-Martin, le roi lui-même avec le cardinal et « d'autres gens de conséquence », se rend en cet admirable lieu qui

« Saint-Mandé, sans faute nulle,
Se qualifie et s'intitule. »

Inutile de dire que le maître de céans le reçoit « admirablement bien[5]. » Puis c'est Vaux qui prête sa pompe à ces réceptions. Mazarin, le roi, la reine d'Angleterre, Monsieur et Madame y sont reçus successivement avant cette fameuse fête qui devait clore la série des plaisirs trompeurs[6]. Nous n'aurions pas

1. B. N. ms. fr. 7620, fol. 106 et suivants : *Inventaire de Vaux*.
2. *Gazette* du 27 mai 1656.
3. *Gazette*, du 19 août 1656.
4. *Gazette* du 30 septembre 1656.
5. *Gazette* du 17 novembre 1657.
6. C'est à l'une de ces visites que se rapporte ce billet de Foucquet à Mazarin. De... 19 juillet 1659 : « Le roi, la reine, Monsieur, voulurent venir à Vaux voir mes fontaines jeudi dernier sur ce que Leurs

rappelé ici ces réunions presque exclusivement d'apparat si les noms de Le Brun et de Molière ne se rattachaient à quelques-unes d'entre elles et si les noms de La Fontaine et de Pellisson ne s'associaient à eux dans l'impérissable souvenir de la dernière magnificence.

Chez Nicolas Foucquet, l'artiste universel, Le Brun, ne dédaignait pas de descendre au rôle de machiniste et d'amuseur. Quoiqu'on ait exagéré le nombre et la variété de ses travaux en ce genre, il n'en reste pas moins acquis que ses surprenantes inventions ne contribuaient pas peu à lui assurer la vogue en un monde qui voulait par dessus tout être diverti[1]. A Vaux, nous le savons, l'ingéniosité n'était guère moins prisée que le génie et les petites choses prenaient de l'esprit futile qui se mêle d'ordinaire aux plaisirs du monde une valeur inattendue.

Majestés avoient ouï dire que V. E. ne les avoit pas trouvées désagréables. Je crus être obligé de m'y trouver et de leur faire préparer la collation sans autre cérémonie. La journée se trouva belle et Leurs Majestés parurent fort satisfaites du lieu et me firent l'honneur de me traiter avec beaucoup de bonté et de civilité. » (Arch. des Aff. Etrangères France, vol. 167, pièce 122. Publié par P. Clément : *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, tome I, p. 504).

1. « M. Le Brun prit à Vaux-le-Vicomte, la conduite des décorations ingénieuses de plusieurs fêtes galantes et pompeuses que M. Foucquet y fit faire pour le divertissement de toute la cour. Une fois entre autres sur la fin d'un magnifique souper qui dura bien avant dans la nuit, on vit paroitre tout à coup en l'air la représentation d'une lune qui jetoit une lumière si éclatante à mesure qu'elle s'élevoit sur l'horizon que le roi et toute la cour demeurèrent longtemps surpris d'un spectacle si nouveau et chacun en donna des applaudissements à M. Le Brun. » (Guillet de Saint-Georges : *Mém. sur les membres de l'Ac. de peinture et de sculpture*, tome I, p. 20-21).

II

Il ne faut pas s'y tromper : c'est à titre de comédien et d'amuseur que Molière y parut aussi d'abord. Sans doute Foucquet avait pu entendre parler dès 1656 du grand mérite littéraire de l'auteur de l'*Etourdi*. Car Pellisson venu à Pézenas pour y rendre des devoirs posthumes à son ami Sarazin, s'y était trouvé avec d'Assoucy, Jacques Esprit et Molière [1]. C'était au lendemain des brillants succès de Lyon et Molière n'était déjà plus un inconnu. Mais les débuts de Molière à Paris, sa vive satire des *Précieuses* ne semblaient pas constituer un titre littéraire à la sympathie du surintendant. Quoi qu'on ait pu dire, Madeleine de Scudéry y était visée et si le gros du public, comme le bon Loret, pouvait applaudir à la fois les romans précieux et leur parodie, il semble bien difficile d'admettre que le groupe de Sapho ait été enthousiasmé de cette vivante mascarade. Il est à remarquer d'ailleurs que si Molière joua les *Précieuses* chez M. de Guenegaud (4 févr. 1660) et chez M. d'Andilly (9 mai 1660) [2], salons jansénistes où, comme on sait, la préciosité avait ses entrées, mais ne régnait pas en maîtresse, il ne les représenta jamais dans le salon de Mme Foucquet.

La première mention que nous trouvions d'une visite chez Foucquet se rapporte à l'hiver de 1660. Le 11 octobre de cette année-là, Molière, banni du Petit-Bourbon, était resté sans asile pendant que se préparait la salle du Palais-Royal. Il jouait au Lou-

1. Aug. Baluffe : *Autour de Molière*, Paris, Plon, 1889, in-12, p. 95.

2. *Registre de La Grange* (1658-1685) publié par les soins de la Comédie-Française, Paris, Claye, 1876, in-4°, p. 16 et p. 18. L'*Étourdi* accompagnait les *Précieuses* chez M. de Guenegaud ; *Le Dépit amoureux* chez M. d'Andilly. Molière reçut la première fois 250 livres, la seconde 255 livres.

vre, à Vincennes, chez Mazarin et chez quelques grands seigneurs. Quoiqu'il eût donné antérieurement quelques séances en ville, c'est de ce moment que date parmi les grands de la cour l'ardent désir d'avoir Molière chez soi. N. Foucquet fit ce que faisaient ses amis, les maréchaux d'Aumont et de La Meilleraie et le riche La Bazinière, ce que faisaient également Mercœur, Roquelaure, le comte de Vaillac et Mazarin, qui, malade, se faisait jouer l'*Étourdi* et les *Précieuses*. Il fut seulement plus généreux que tous les autres, doubla à peu près la somme qu'on accordait d'ordinaire aux comédiens et ne se laissa surpasser que par Son Éminence qui, généreuse pour une fois, accorda à Molière 3.000 livres au nom, c'est-à-dire aux frais, du roi [1].

Le premier spectacle qui fut donné par Molière chez Foucquet se composait de *Sganarelle* et de l'*Étourdi*. *Sganarelle*, on s'en souvient, débute par un dialogue de Gorgibus et de Célie, où Gorgibus reproche à sa fille de se plaire aux romans et l'engage à des lectures plus sérieuses :

« Voilà, voilà, le fruit de ces empressemens
Qu'on vous voit nuit et jour à lire vos romans :
De quolibets d'amour votre tête est remplie
Et vous parlez de Dieu bien moins que de Clélie.
Jetez-moi dans le feu tous ces méchants écrits
Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits,
Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes
Les quatrains de Pibrac et les doctes tablettes
Du conseiller Mathieu, ouvrage de valeur
Et plein de beaux dictons à reciter par cœur.
La *Guide des Pêcheurs* encore est un beau livre :
C'est là qu'en peu de temps on apprend à bien vivre
Et si vous n'aviez lu que ces moralités
Vous sauriez un peu mieux suivre mes volontés. » [2]

1. *Registre de La Grange*, pp. 26-28. D'Aumont et La Meilleraie donnèrent 220 livres, La Bazinière 230, Mercœur 150, de Roquelaure 275, Vaillac 220 ; Foucquet 500.

2. *Sganarelle*, scène I, éd. des *Grands Écrivains*, Paris, Hachette, 1875, in-8°, tome II, p. 164-167.

Loin de choquer les admirateurs de Mlle de Scudéry, ces vers étaient pour leur plaire. Ils n'y voyaient que des contre-vérités placées dans la bouche d'un personnage ridicule. Il était très clair que Molière ne voulait point faire l'éloge des vers durs et tristes de Guy du Faur, ni des *Tablettes* déjà raillées par Sorel, ni de la *Guide* que Régnier met entre les mains de l'hypocrite Macette. Les Précieux pouvaient donc croire tout de bon que faire railler Sapho par un Gorgibus c'était rendre hommage à son succès et à son talent. Et le sieur de Neufvillaine l'entendait ainsi quand, analysant la scène, il opposait « aux vieux livres qui marquent l'antiquité du bonhomme et qui n'ont rien qui ne parût barbare » « le style des ouvrages de l'illustre Sapho[1]. »

Ce commentaire paru le 12 août 1660, deux mois comme on voit avant la représentation chez Foucquet, achevait de donner au groupe du Samedi l'illusion que Molière avait reconnu son mérite et qu'il le séparait nettement dans sa pensée de ses imitateurs ridicules, comme aussi bien il avait fait dans sa préface des *Précieuses*, au mois de janvier de la même année[2]. Qui plus est, il faisait à Pellisson l'honneur de se souvenir d'une facétie fort médiocre que ce dernier avait adressée à Ménage, durant son voyage de Montpellier, il y avait à peu près un an. Une tirade de Gros René dans la scène VII n'est qu'une adaptation des *Vers faits en courant la poste*[3]. On n'avait sans doute pas manqué de noter que Lélie, comme le remarquait d'ailleurs Neufvillaine, était un amoureux selon le code de la galanterie à la mode et on lui savait bon gré de s'évanouir par amour et de ne pas

1. Voyez sur l'édition subreptice de *Sganarelle*, avec un commentaire de Neufvillaine, la notice de M. Despois, *éd. citée*, tome II, p. 148. L'argument de Neufvillaine est cité, p. 161, note 4.

2. *Œuvres* de Molière, éd. citée, t. II, p. 51.

3. *Œuvres diverses* de M. Pellisson de l'Académie française, Paris. Didot, 1735, tome I, p. 189. La date de la pièce de Pellisson est donnée par le ms. 672 de la bibliothèque de La Rochelle, fol. 219. *Œuvres* de Molière, t. II, p. 180.

manger dès son arrivée à Paris, mais de courir pour aller retrouver sa maîtresse[1].

Ajoutez que *Sganarelle* avait eu à la ville trente-quatre représentations et que son succès avait égalé, ou peu s'en faut, celui des *Précieuses*. Le roi avait voulu voir la pièce à Vincennes et deux fois l'avait fait représenter devant lui[2]. C'en était plus qu'il ne fallait pour que Foucquet en voulût donner le divertissement à ses hôtes.

L'*Etourdi* ne pouvait pas plus que *Sganarelle* choquer les Précieuses. La fantaisie romanesque qui y règne, ses origines italiennes, le caractère inoffensif de la satire qu'il contient ne devaient pas soulever dans la société mondaine quelqu'une de ces colères qu'excitèrent presque toutes les pièces de Molière. Tout contribuait à ménager à cette comédie un accès facile même auprès des alcôvistes les plus irrités du triomphe des *Précieuses*. Les représentations données à Paris avaient attiré la foule: ne fallait-il pas en cela encore suivre les conseils de la Renommée?

Enfin nous ne saurions trop le répéter: ce qui attirait alors le public au théâtre de Molière, ce n'étaient pas seulement ses pièces, si neuves, malgré tant d'imitations et d'adaptations ingénieuses, c'était sa troupe composée d'excellents éléments et c'était lui-même. Du Parc en jouant Gros René reprenait l'emploi qu'il avait créé et dont il avait fait son nom de théâtre[3]. On applaudissait Mlle de Brie et Mlle du Parc dans les deux pièces[4] et Lagrange dans le personnage de Lélie[5].

1. Voyez l'argument de Neufvillaine, tome II, p. 170, note 5.

2. Voyez la liste des représentations de *Sganarelle*, *Œuvres* de Molière, tome II, p. 140.

3. Alfred Copin : *Histoire des Comédiens de la troupe de Molière*, Paris, Frinzine, 1886, in-8°, p. 284. Rentré à Pâques dans la troupe, Du Parc y retrouvait naturellement ses rôles et ses succès antérieurs. Voyez également la notice de M. Despois. (*Œuvres* de Molière tome II, p. 143).

4. Copin : *Ouvrage cité*, p. 281 et 284.

5. *Ibidem*, p. 284.

Surtout Molière jouait *Sganarelle*. « Il faudroit avoir, disait un contemporain, le pinceau de Poussin, de Le Brun ou de Mignard pour vous représenter en quelle posture il se faisoit admirer dans la scène XII où il paroit avec un parent de sa femme. L'on n'a jamais vu, ajoutait-il, tenir des discours aussi naïfs, ni paroître avec un visage si niais et l'on ne doit pas moins admirer l'acteur pour avoir fait cette pièce que pour la manière dont il la représente. Jamais personne ne sut si bien démonter son visage et l'on peut dire que dans cette pièce il en change plus de vingt fois[1]. » Même il renouvelait la scène où Sganarelle, après tant d'autres faux braves, se donnait des airs de matamore. par l'animation qu'il mettait dans toute cette action.

Molière jouait Mascarille! Après son échec dans les rôles tragiques, son étourdissant succès dans ce rôle avait été de l'aveu même de ses ennemis une révélation. A peine, lui faisait dire le Boulanger de Chalussay:

« A peine m'eut-on vu la hallebarde au poing
A peine eut-on ouï mon plaisant baragouin,
Vu mon habit, ma toque et ma barbe et ma fraise
Que tous les spectateurs furent transportés d'aise... »

Que Foucquet, comme tout le public,

« Du parterre au théâtre, et du théâtre aux loges[2] »

ait été content de Molière et de sa troupe, c'est ce qui ne saurait être mis en doute puisqu'on le voit bientôt après appeler de nouveau Molière chez lui.

La proximité de Vaux et de Fontainebleau où Molière fut appelé, dit-on, dès le 24 juin 1661[3] et où

1. Argument de Neufvillaine pour la scène XII de *Sganarelle* (Molière : *Œuvres*, tome II, p. 189, note 1).
2. Le Boulanger de Chalussay : *Elomire Hypocondre* ou les *Médecins vengés*, Paris, Sercy, 1670.
3. Charles Constant : *Molière à Fontainebleau* (1661-1664), Meaux,

il revint très souvent cette année-là à cause du séjour qu'y firent le roi et la cour, contribua d'ailleurs à faciliter les visites que la troupe faisait chez Foucquet. La première représentation de l'*École des Maris*, si l'on en croit certaines notes manuscrites alléguées par M. Charles Constant, aurait eu lieu au milieu du parc de Fontainebleau, près de la Mi-Voye [1], maison de plaisance que Catherine de Médicis avait achetée et où précisément une femme d'intrigue nommée La Loy, qui avait titre dame de la Mi-Voye, facilitait les rencontres de Foucquet et de Mlle de Menneville [2]. Ce qui est plus certain, c'est que le surintendant fut chargé d'assurer les crédits nécessaires à la dépense du théâtre et un volume de la collection Colbert nous montre que pour les représentations à Fontainebleau de l'*École des Maris* et des *Fâcheux*, qui suivirent de près, l'argent ne fut pas ménagé [3].

Le 12 juillet, la troupe de Molière qui revenait de Paris joua à Vaux l'*École des Maris* devant la reine d'Angleterre [4], Madame et Monsieur. La pièce et le jeu des acteurs furent agréables au surintendant car le 13 du même mois, à Fontainebleau, le roi s'étant fait jouer l'*École* en matinée, la surintendante la fit jouer chez elle le soir. Le lendemain, le surintendant donnait à Molière 1.500 livres, ce qui assurait

Carro, 1873, in-8°, p. 13. *Le privilège de l'École des Maris* est daté de Fontainebleau, 9 juillet 1661.

1. *Ibidem*, p. 5.

2. Foucquet était là chez lui. Une pièce curieuse des Arch. Nat. (KK. 1454, fol. 226 v°) montre qu'il désignait au roi les moindres officiers destinés au service des bâtiments de la surintendance à Fontainebleau. C'est un brevet de concierge en faveur d'un sieur Antoine Duval agréé par le roi sur la proposition de Foucquet et daté seulement de 1660. Sur les rencontres de Foucquet et de Menneville à la Mi-Voye, voyez Lair : *N. Foucquet*, tome II, p. 11, 18, 20.

3. Ve Colbert, vol. CCLXIV, fol. 11. Charles Constant : *Ouvr. cité*, p. 14. Les représentations de l'*École des Maris* et des *Fâcheux* qui suivirent l'Ecole coûtèrent 15.428 livres.

4. *Registre de La Grange*, p. 34.

115 livres de part à chaque acteur pour deux représentations [1].

La raison que donne de Visé du succès de l'*École des Maris* expliquerait à merveille l'accueil qu'on lui fit chez le surintendant : « C'est, dit-il, un de ces tableaux des choses que l'on voit le plus fréquemment arriver dans le monde, ce qui fait qu'elle n'a pas été moins suivie que la précédente [2]. » On sait en effet combien cette société aimait à se retrouver partout à condition qu'on ne la présentât point sous de trop laides images. A Vaux comme à la Mi-Voye, on était assez d'avis que les Turcs doivent être maudits de Dieu parce qu'ils enferment les femmes et l'on était tout disposé à y prendre le parti de Léonor ou d'Isabelle. En admettant que le sens profond de la pièce pût échapper à une bonne partie des auditeurs, l'aventure galante qu'elle met en scène était assez dans le goût des romans contemporains pour ne pas déplaire à leurs lecteurs. Et puis l'approbation de Madame emportait tout.

Le 15 juillet, Molière était de retour à Paris [3] et quinze jours s'étaient à peine écoulés qu'il recevait du surintendant la commande d'une pièce nouvelle [4]. Sans interrompre les représentations de l'*École des Maris* accompagnée de *Nicomède* d'abord puis d'*Héraclius*, Molière écrivit, monta et fit répéter les *Fâcheux* en quinze jours. Le 15 août, la troupe reprenait le chemin de Vaux-le-Vicomte.

1. *Registre de La Grange*, p. 34. Pour la discussion qu'ont soulevée ces dates, voyez la Notice de M. Despois (*Œuvres* de Molière, tome II, pp. 337-338).

2. *Nouvelles nouvelles*, 3e partie, 1663, p. 228.

3. *Registre de La Grange*, *ibidem*.

4. C'est ce qui résulte de l'*Avertissement des Fâcheux* (*Œuvres* de Molière, tome III, p. 28). Voyez le registre de La Grange, pp. 35-36.

III

Quoique cette fête du 17 août soit dans toutes les mémoires, il faut en retracer ici le tableau. Elle apparaîtra comme un résumé de la vie mondaine et intellectuelle de Foucquet. Chronologiquement elle clôt son règne, logiquement elle le résume. Tout ce que les arts, architecture, peinture, sculpture, science des jardins et des eaux, tout ce que le savoir des machinistes et des artificiers, le talent des musiciens, des danseurs, des comédiens, tout ce que les grâces de la poésie, les flatteries de la prose et des vers, les richesses et les plaisirs de toute nature ont mis au service de cet amateur universel, se condense là.

Le roi, la reine mère, Madame, Monsieur, M. le prince, M. de Longueville, M. le duc, M. de Beaufort, M. de Guise, toute la cour venue de Fontainebleau qu'elle avait quitté vers 3 heures de l'après-midi était à Vaux sur les 6 heures. Le cortège pénétra dans le domaine de Foucquet par la grande grille après avoir suivi une allée dont, quoi qu'en ait dit l'abbé Cotin, les arbres n'étaient pas venus en une seule nuit. Il faisait fort beau [1]. Il faut avoir vu le château de Vaux et son parc vêtus de lumière par un clair soleil d'août, pour comprendre le jugement de La Fontaine que « Vaux ne sera jamais plus beau qu'il le fut cette soirée-là. » « En passant, on admira les communs qui seroient, dit une relation du temps, de fort beaux et magnifiques palais s'ils étoient

1. Nous empruntons ces détails à une « *Relation des magnificences faites par M. Foucquet à Vaux-le-Vicomte, lorsque le roi y alla le 17 août 1661, et de la magnificence de ce lieu.* » Cette relation manuscrite et, croyons-nous inédite, est insérée dans le *Recueil Thoisy*, tome 402, pièce 4, fol. 714 et suivants.

ailleurs [1]. » On jeta un coup d'œil sur les fossés et sur leurs eaux limpides, sur les deux fontaines jaillissantes qui les alimentent. On apprécia l'élégance discrète du château et cette élévation du sol habilement calculée qui le fait « paroître merveilleusement. »

Le repos qu'il offrait à Leurs Majestés, après un voyage de trois heures, sous la grande chaleur du jour, fut fort goûté par elles. Elles attendirent que le soleil eût baissé [2]. Ce fut alors sans doute que fut présenté à Louis XIV ce fameux portrait que Le Brun avait fait de lui à son insu. On l'avait, d'après Nivelon, placé sur la cheminée de la salle à manger. Louis était représenté « assis sur son lit de justice, revêtu des habits royaux » ayant en main « les marques de la puissance royale. » Au bas étaient « des armes brûlantes et l'Amour qui enchaîne la Rebellion », « des trophées de peinture et de tous les arts confusément mêlés ensemble. » Parmi eux on remarquait un portrait de Henri IV destiné, dit encore Nivelon, à marquer « que c'est en imitant les grandes vertus et les hauts faits » de ce prince, que Louis « devoit dompter ses plus fiers ennemis tant dedans que dehors ce royaume [3]. » Le roi sut plus de gré de cette flatterie au peintre qu'au ministre.

Cependant les courtisans admiraient, commentaient, expliquaient les belles peintures de Le Brun, les statues, les meubles, les tapisseries. Déjà ils s'étaient répandus dans les jardins. « Il y eut grande contestation entre la cascade et la gerbe d'eau, la fontaine de la Couronne et les Animaux à qui plairoit davantage [4]. »

Enfin le roi lui-même descendit le perron qui conduit au parc et, dépassant les deux grands canaux

1. *Relation des magnificences*, etc... fol. 715.
2. *Ibidem.*
3. B. N. ms. fr. 12.987, fol. 128.
4. *Lettre de La Fontaine à Maucroix* (*Œuvres* de Molière, t. III, p. 98).

qui dès l'entrée « lançoient quatre jets d'eau d'une hauteur extraordinaire » suivit dans toute sa longueur la grande allée qui divise en deux parties les jardins. Elle était bordée de plus de deux cents jets d'eau d'une même hauteur et l'on voyait dans les divers compartiments du parterre cinquante fontaines jaillissantes. A l'extrémité devant le grand carré d'eau et les deux cascades le roi s'arrêta et admira.

« C'est ici, dit notre relation, où il faut que Tivoli et Frascati et tout ce que l'Italie se vante de posséder de beau, de magnifique et de surprenant avoue qu'elle n'a rien de comparable à Vaux. Ce n'est rien de dire que cent jets d'eau de plus de trente-cinq pieds de hauteur de chaque côté faisoient qu'on marchoit dans une allée comme entre deux murs d'eau. Il y en avoit encore pour le moins plus de mille qui tombant dans des coquilles et des bassins merveilleusement bien taillés faisoient un si grand et si beau bruit que chacun juroit que c'étoit le trône de Neptune... [1] »

S'il est vrai que le roi et toute la cour furent dans l'admiration de cette abondance d'eaux si bien aménagées et si bien conduites, qui saura jamais combien de millions a coûté à la France cette promenade de Louis XIV désireux de surpasser à Versailles d'abord, puis à Marly, les splendeurs de Vaux ?

Le roi ne pouvait se détacher de ce spectacle. Il voulut voir la beauté des eaux de toutes parts et monta sur l'amphithéâtre qui domine la dernière cascade et il trouva là encore « une fort belle chose. » C'était « une gerbe d'eau de la grosseur d'un corps d'homme et de la hauteur de vingt pieds, sortant avec tant de force et de violence que c'étoit une des plus belles choses qui fussent en Europe de cette façon [2]. » Il se retourna et l'ensemble du parc et du

1. *Relation des magnificences*, fol. 716.
2. *Relation des magnificences*, fol. 717.

château lui apparut. A ses pieds les fontaines et les jardins, à droite des taillis, à gauche des bois de haute futaie, parmi les allées des dames qui rivalisaient de beauté et voulaient plaire et toutes avaient les regards tournés vers lui[1]. Parmi elles « ces courtisans chargés de rubans et de plumes faisoient le plus bel aspect que l'on puisse imaginer et c'étoit une confusion de si belles choses qu'on ne peut l'exprimer [2]. » Dans le fond le château élevait au-dessus de ses terrasses et de leurs balustres son dôme et son campanile et sur les côtés la perspective le prolongeait, car elle ramenait sur le même plan les communs et fermait tout l'horizon par une muraille blanche qui riait sous les ardoises.

La disposition du parc, en dépit de la déclivité naturelle du sol, permet de tout visiter en voiture. Le surintendant avait eu soin que la reine mère eût une calèche et pût ainsi participer à la promenade [3].

Cependant la nuit tombait, le roi et la cour venaient de rentrer au château. Dans la chambre même du roi un « ambigu » était servi pour Leurs Majestés. Dans les autres pièces, des tables couvertes de mets exquis, délicats et abondants. Pendant le repas « les vingt-quatre violons faisoient retentir les lieux d'alentour de leur charmante harmonie [4]. »

« Le souper fini, la comédie eut son tour [5] » et « chacun courut pour y prendre place[6]. »

C'était au bas d'une allée de sapins, sous un bois de haute futaie que la scène avait été préparée. On se souvient de la description de La Fontaine :

1. *Lettre de La Fontaine à Maucroix* (*Œuvres* de Molière, tome I II p. 98).
2. *Relation des magnificences*, fol. 717.
3. *Ibidem*, fol. 717.
4. *Ibidem*, fol. 718. Le menu se composait de « faisans, ortolans, cailles, perdreaux, bisques, ragoûts et d'autres bons morceaux, et de toutes sortes de vins en abondance. Les tables furent relevées plus de cinq ou six fois... »
5. *Lettre de La Fontaine à Maucroix* (*Ibidem*, p 99).
6. *Relation des magnificences*, fol. 718

« En cet endroit qui n'est pas le moins beau
De ceux qu'enferme un lieu si délectable,
Au pied de ces sapins et sous la grille d'eau,
Parmi la fraîcheur agréable
Des fontaines, des bois, de l'ombre et des zéphyrs,
Furent préparés les plaisirs
Que l'on goûta cette soirée.
De feuillages touffus la scène étoit parée,
Et de cent flambeaux éclairée :
Le ciel en fut jaloux. Enfin figure-toi
Que, lorsqu'on eut tiré les toiles,
Tout combattit à Vaux pour le plaisir du roi :
La musique, les eaux, les lustres, les étoiles. »

« Les décorations furent magnifiques, et cela ne se passa pas sans musique. »

« On vit des rocs s'ouvrir, des termes se mouvoir
Et sur son piédestal tourner mainte figure ;
Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant par leur imposture
Qu'on crut qu'ils avaient le pouvoir
De commander à la Nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
Magicien expert et faiseur de miracles ;
Et l'autre c'est Le Brun, par qui Vaux embelli
Présente aux regardans mille rares spectacles,
Le Brun dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
Par qui notre climat ne doit rien au romain.
Par l'avis de ces deux la chose fut réglée[1]. »

Molière avait compté primitivement que la fête commencerait plus tôt : dans la première scène du deuxième acte, Eraste nous avertit que le soleil baisse fort[2]. Mais la visite de Vaux et le souper, en retardant la représentation, avaient compromis la vraisemblance au profit de la richesse et de l'éclat du décor.

1. *Lettre de La Fontaine à Maucroix* (*Ibidem*, p. 99).
2. *Œuvres* de Molière, tome III, p. 57.

Molière savait comme Torelli et Le Brun que la nuit est favorable aux surprises de la magie. Il voulut donc que le roi jouât le rôle de magicien. Il parut donc, lui-même l'a raconté, « sur le théâtre en habit de ville et s'adressant au roi avec le visage d'un homme surpris fit des excuses en désordre sur ce qu'il se trouvait là seul et manquant de temps et d'acteurs pour donner à Sa Majesté le divertissement qu'elle sembloit attendre, si quelque secours étranger ne lui arrivoit[1]. » Il pria le roi d'ordonner le spectacle et le roi fit un signe.

Alors s'ouvrit cette coquille fameuse « que toute la cour a vue » et une Naïade parut « en équipage de déesse » qui, débitant le prologue de Pellisson, commanda au nom du roi aux termes de marcher et aux arbres de parler. Et c'est ainsi que « Louis donna le mouvement aux termes et fit parler les arbres[2]. »

Nous n'insisterons pas sur le prologue de Pellisson et sur les éloges qu'il donne au roi : ces vers sont dans toutes les mémoires. On ne les a pas séparés de la comédie de Molière et, quoiqu'ils soient plus oratoires que poétiques et qu'ils aient moins de fermeté que d'abondance, il n'en est pas moins curieux de constater que c'était la première fois que Pellisson faisait preuve en vers d'une gravité et d'une dignité qui devaient bientôt recommander et faire durer sa prose. Les Muses ne parlent pas dès lors du même ton au surintendant et au monarque.

Que Foucquet vienne à disparaître et c'en sera fait de cet air léger avec lequel les Scarron, les Boisrobert et avec eux Pellisson et La Fontaine abordaient leur protecteur. Le règne du solennel s'affirmait, se généralisait avec l'approche du grand règne.

La Nymphe en se retirant laissait la place à la première entrée de ballet, elle disparaissait avec les

1. Avertissement des *Fâcheux* (*Œuvres* de Molière, tome III, p. 31).

2. *Relation des magnificences*, fol. 718.

faunes, les satyres sortis des arbres et des termes, et deux divinités qu'elle avait laissées dansaient au son des violons et des hautbois [1] « qui s'unissoient avec tant de justesse qu'il n'y a rien de plus doux et de plus agréable [2]. »

Nous n'analyserons pas ici les *Fâcheux* et nous ne décrirons pas les ballets qui, placés entre les actes, contribuèrent pour une bonne part au succès de la comédie [3]. Mais il faut rappeler et l'intérêt que prit Louis XIV à la représentation et le ravissement de La Fontaine. Qui ne connaît les beaux vers de son épître à Maucroix.

« C'est un ouvrage de Molière,
Cet écrivain par sa manière
Charme à présent toute la cour.
De la façon que son nom court,
Il doit être par delà Rome :
J'en suis ravi car c'est mon homme,
Te souvient-il bien qu'autrefois,
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il alloit ramener en France
Le bon goût et l'air de Térence?
Plaute n'est plus qu'un plat bouffon
Et jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie ;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré
Et bon *in illo tempore :*
Nous avons changé de méthode
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas [4]. »

1. Note de Molière à la suite du prologue de Pellisson (*Œuvres*, tome III, p. 33).

2. *Relation des magnificences*, fol. 718.

3. L'auteur de la *Relation* déclare que l'entrée des Basques fut le ballet plus goûté. Il prit, dit-il, « un plaisir extrême à voir danser une femme qui dansait entre quatre Basques avec une gaîté et une grâce incomparables » (fol. 719).

4. *La Fontaine à Maucroix (Œuvres* de Molière, tome III, pp. 100-101).

Les critiques ont été frappés de cette perspicacité d'un génie qui reconnaît, dans un génie parent du sien, le véritable guide du goût public, l'allié, le triomphateur du lendemain et qui, bien qu'égaré depuis quelques années, dans un monde d'un goût tout autre, n'en proclame pas moins avec joie la victoire de celui qui ridiculise ses modèles.

Rien n'est plus curieux que cet enthousiasme pour Molière dans le palais de celui qui avait tant fêté Scarron et qui protégeait encore Mlle de Scudéry. Eh quoi, c'est Acante-Herminius, le favori et le confident de Sapho, qui collabore avec l'auteur des *Précieuses* pour le divertissement de la cour! C'est l'admirateur de la *Clélie* et des premières poésies de Brébeuf, vrais modèles de l'Impromptu de Mascarille qui commande à Molière une pièce toute réelle, toute faite de l'observation de la cour et du monde et où, comme le remarque ingénûment l'auteur de la narration inédite que j'ai déjà plusieurs fois citée, « quelques gens de la cour qui étoient présents trouvèrent leur rôle [1]. » Serait-ce que spontanément l'auteur des bouts rimés de 1654, le rival en énigmes de l'abbé Cotin, le chansonnier digne du Savoyard s'est rallié *à ce goût* que nous nommons aujourd'hui le goût classique? Corneille à coup sûr aurait eu bien tort de se faire Précieux en 1659 pour lui plaire, s'il était établi qu'en 1661, le même homme exigeait des écrivains la simplicité, la vérité et le naturel. Nous avons quelques raisons d'en douter et les vers que le surintendant écrivit dans sa prison nous sont un témoignage que le grand goût n'avait pas encore pris pleine possession de son esprit [2]. Mais une évolution de la mode ne pouvait le laisser indifférent. Il était allé à Molière le jour où Molière habile avait, pour un temps, écarté le souvenir de ses *Précieuses Ridicules*

1. *Relation des magnificences.* L'auteur de la *Relation* constate que « la pièce est divertissante ».
2. Voyez chapitre XXII.

et demandé à une ingénieuse fantaisie et à son talent d'acteur comique des garanties infaillibles de succès. Et voici que la victoire de Molière s'achevait, sous les yeux du roi attentif et charmé, par les soins mêmes de la Société du samedi et du « surintendant du royaume incarnadin. »

Cependant le divertissement touchait à sa fin. Le roi s'étant avancé sur le bord de la première cascade, la grotte qui limite l'horizon vers Maincy apparut toute lumineuse, toute la colline à laquelle elle est adossée s'embrasa, quatre statues de feu apparurent au-dessus d'elle et d'autres lumières dessinèrent dans la nuit l'architecture du château. « Des lanternes que l'on avoit posées les unes proches des autres sur les corniches faisaient paroître le bâtiment tout en feu et faisoient une confusion d'obscurité et de lumière qui surprenoit la vue. » Les lignes du chef-d'œuvre de Le Vau se prolongeaient en longues traînées lumineuses et quoiqu'il fût près d'une heure après minuit, la cour demeurait là tout entière à le contempler.

Mais soudain de l'amphithéâtre qui domine la grotte « sortit une quantité incomparable de fusées qu'on perdoit de vue et qui sembloient vouloir porter le feu dans les voûtes des cieux, dont quelques-unes retombant faisoient mille figures, formoient des fleurs de lys, marquoient des noms et représentoient des chiffres, pendant qu'une baleine s'avançoit sur le canal du corps de laquelle on entendit sortir d'innombrables coups de pétards et d'où l'on vit s'élancer en l'air des fusées de toutes sortes de figures, de sorte que le feu et l'eau, s'étant unis, n'étoient qu'une seule et même chose. » En même temps on entendit des trompettes et des tambours si bien qu'il semblait qu'on assistât « à une furieuse bataille ».

Le roi put croire que ses plaisirs étaient finis, il donna le signal du départ et se dirigea vers le château. Mais au même moment partit du dôme « un

million de fusées qui s'élargissant et s'élevant couvrirent entièrement le jardin de sorte que, retombant de l'autre côté, elles formaient une voûte de feu » sous laquelle le roi passait[1].

Cela tenait de la fable et du prodige. Au château d'autres plaisirs attendaient encore les hôtes : les vingt-quatre violons jouaient avec douceur et une collation était servie réunissant « toutes sortes de fruits les plus beaux et les plus rares[2]. »

Cette fête avait mis à contribution les génies divers d'artistes de tout ordre : le décor merveilleux créé par Le Nostre et par Le Vau, les inventions surprenantes de Torelli et de Le Brun, le mérite de Beauchamp, les talents de Pellisson et de Molière et jusqu'aux aptitudes d'autre nature de Vatel et de La Quintinie. Une courante intercalée dans les *Fâcheux* et chantée par Lysandre avait contribué à faire connaître Lulli dont la réputation commençait [3]. Il ne manquait à cette journée que d'être célébrée par La Fontaine : elle le fut et les dépêches de l'ambassade vénitienne en portèrent l'écho au delà des monts[4].

1. *Relation des magnificences*, fol. 719-721. Voyez aussi la lettre de La Fontaine.

2. *Relation*, fol. 721.

3. On se souvient des vers dits par Lysandre (Acte I. s. III) :

« Adieu : Baptiste le très cher
N'a point vu ma courante et je le vais chercher.
Nous avons pour les airs de grandes sympathies
Et je le veux prier d'y faire des parties. »

Lulli venait d'être nommé surintendant et compositeur de la musique de la chambre du roi (*Gazette de France*, 21 mai 1661) Lulli avait d'autant plus de raisons de connaître la courante de Lysandre qu'il en était l'auteur. Voyez le XLIX[e] volume de la *Collection Philidor*, p. 65. Philidor dit que cette courante était chantée par Molière. Il donne la musique du « ballet des *Fâcheux* dansé à Volvicomte (*sic*) » comme étant de Beauchamp.

4. Voyez B. N.ms. italien n° 1.850. *Dispacci degl' ambasciatori veneziani*, fol. 372, v°, dépêche datée de « Moret, 23 Agosto 1661. » Il est souvent question dans ces dépêches de la santé de Foucquet, de sa faveur et de ses richesses. Les ambassadeurs lui font une cour pressante. Voyez fol. 358 v° une description des préparatifs de la fête datée de « Moret, 16 Agosto 1661. »

Plus d'une fois sans doute les courtisans du jeune roi lui avaient offert le divertissement de la comédie, des ballets, de la musique, des collations et des pluies de feu dans la nuit ; mais le 17 août 1661, par une réunion inouïe jusque-là des plaisirs mondains et des joies de l'intelligence, marque dans l'histoire des fêtes du XVIIe siècle une ère nouvelle. C'est d'elle que procèdent les divertissements de Versailles. Parmi tant de fêtes organisées par Louis XIV, les « Plaisirs de l'Ile enchantée[1] » présentent même cette particularité que les *Fâcheux* figurent au programme de la cinquième journée et qu'ils furent joués comme à Vaux sur un théâtre élevé dans les jardins et éclairé « par un grand nombre de flambeaux et de bougies[2]. » Mlle du Parc dit ce jour-là des vers à la louange de la reine mère du roi, comme Madeleine Béjart avait dit à Vaux l'éloge de Louis XIV. Le roi, comme Molière, prenait son bien où il le trouvait et il s'était fait restituer par le surintendant non seulement ses revenus mais ses plaisirs.

1. *Œuvres* de Molière, tome IV, pp. 91 et suivantes.
2. *Ibidem*, pp. 221-234, p. 230.

CHAPITRE XX

APRÈS LA CHUTE. — LA RECONNAISSANCE DES ÉCRIVAINS.

I. — Arrestation de Foucquet. — Un ballet chez Mme Foucquet. — Dispersion et ingratitude des amis du surintendant.

II. — Quelques gens de lettres peu fidèles. — Carcavy, Gronovius. — Attitude des Jésuites. — Le père Deschampsneufs. — Le père Annat. — Les Jansénistes alliés de Foucquet. — Disgrâce d'Arnauld de Pomponne. — L'abbé de Roquette.

III. — Les ennemis de Foucquet. — Séguier et Ballesdens. — Dévouement de Loret. — Marin Cureau de la Chambre et Le Brun protégés de Séguier. — Les artistes ne peuvent rien pour Foucquet — Puget haï de Colbert. — Dévouement de Bertinetti et de Pecquet.

Chapelain hostile à Foucquet, à Pellisson et à Mlle de Scudéry. — Sympathie que provoquent Sapho et Acante. — Huet s'intéresse à eux et par suite à Foucquet. — Une fable de Boursault.

IV. — Le procès de Foucquet. — *Discours au roi* de Pellisson. — Valeur de ce discours. — *Seconde défense* de Foucquet. — *Considérations sommaires.* — Suite des *Considérations.* — Une élégie anonyme en faveur de Foucquet attribuée à Pellisson, à Hesnault, à La Fontaine. — Riposte d'un ami de Colbert : *Avis sur les libelles exposés au public pour la Justification de M. Foucquet.*

Vingt jours ne s'étaient pas écoulés depuis cette fête fameuse, lorsque le surintendant fut arrêté à Nantes (5 sept. 1661). Tous les détails de ce drame sont connus : les inquiétudes des amis de Foucquet,

sa confiance d'abord ébranlée puis rétablie par les cajoleries du roi, la fièvre qui le dévore et qui retarde son arrestation, le roi impatient, inquiet, peureux, le guet-apens où il attire sa victime, Foucquet persuadé, tandis qu'il court à sa perte, que c'est Colbert dont la ruine est décidée. Une scène pourtant de ce dernier acte a été négligée par les historiens et mérite, ce semble, que nous la rappelions ici comme une dernière vision des fêtes artistiques de naguère.

De Brienne était venu de la part du roi prendre des nouvelles de la santé du surintendant. Il trouva chez lui Lauzun et, bientôt après, Gourville entra dans la salle, accompagné de Mme Foucquet. Alors des paysannes de Belle-Ile dansèrent devant eux « fort légèrement des passe-pieds de leur pays au son de la flûte et du violon. Elles étoient belles et dansoient très bien. » « J'en fus, dit Brienne, surpris et charmé : nos baladins ne dansent pas mieux. Elles avoient le pied et l'oreille très justes. Elles étoient vêtues d'écarlate avec de grandes bandes de velours noir en zigzag au bas de leur jupe et par devant elles portoient des corps fort étroits avec des manches amarantes, toutes galonnées d'or et de noir, aussi en zigzag, ce qui étoit fort galant. Leurs bras et leur gorge nus, beaucoup de blancheur et d'embonpoint et de fort belles dents [1]. » Ainsi les Muses, au moins dans les rêves des poètes, dansaient peu de temps auparavant devant Artémire et devant Cléomine. Foucquet n'assistait point à ce dernier ballet : le mal qui le tourmentait depuis trois mois le retenait dans sa chambre. Quelques heures après il était entre les mains de d'Artagnan.

Nul, dit un historien latin du temps, ne songea à le défendre [2]. Foucquet s'était trompé s'il avait pensé

1. *Mémoires de L. H. de Loménie* comte de Brienne, éd. Barrière, Paris, Ponthieu, 2 in-8°, 1828, tome II, pp. 197-198.

2. Benjamini Prioli : *Ab excessu Ludovici XIII de rebus gallicis*

que tant d'amis achetés à prix d'or organiseraient la rébellion en sa faveur. M[me] de Sévigné, écrivant à Ménage, lui appliquait, non sans raison, une strophe de l'*Orlando innamorato*. « Les malheureux à la cour n'ont rien à attendre de leurs services passés et leurs complaisants ne les connaissent plus[1]. » Quelques-uns seulement, comme de Lyonne et comme Chanut osèrent avouer leur amitié de la veille, demander la permission d'y rester fidèles et la liberté d'avoir de l'honneur[2]. Gourville[3] et Saint-Evremond compromis durent songer à leur sûreté, M[me] du Plessis Bellière partit pour l'exil, Catelan, Monnerot, de Guénégaud eurent part plus encore à sa disgrâce[4]. Langlade osa le plaindre et dire : « Nous voilà dans les horreurs[5]. » Mais la plupart affectèrent de ne le plus connaître et de Gesvres se signala par son dépit de n'avoir par été choisi par le roi pour arrêter son ami le surintendant[6].

historiarum libri XII, Paris, Léonard, 1665, in-4°, liv. XII, p. 28 : « Magnitudo cladis vota amicerum damnavit, nemine ruinam sustinente. »

1. *Orlando inamorato di Matteo M. Bojardo, rifatto, da Fr. Berni*, livre II, c. XXI, st. 40, M[me] de Sévigné à Ménage, billet sans date. *Œuvres* de M[me] de Sévigné, tome I, pp. 483-484.

2. Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 206. Le marquis de Coislin au chancelier Séguier (5 sept. 1661). *Archives de la Bastille*, tome I, p. 353.

3. « Gourville demanda au roi par M. Le Tellier la permission de prêter 2.000 pistoles à M[me] Foucquet, à quoi Sa Majesté consentit, et, lui ayant rendu ce service, il prit le chemin du Poitou, pour se mettre lui-même à couvert (Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 208.)

4. Archives de la Bastille : *Liste des personnes arrêtées pour le procès de Foucquet*, tome I, pp. 344-347.

5. Langlade à Arnauld de Pomponne (*Catalogue d'une collection de lettres autographes provenant de M. Monmerqué*, Paris, Charavay, 1884, in-8°, pp. 25-26).

6. Brienne : *Mémoires*, tome II, p. 207.

II

D'où vinrent à Foucquet dans cet abandon de la cour les consolations que donne l'amitié fidèle? Elles vinrent de ceux que les lettres, les sciences, l'amour commun des arts avaient attachés au surintendant. Quoique ces dévouements soient célèbres, il ne nous déplaît pas d'en retracer à nouveau et d'en préciser l'histoire. C'est l'honneur de la culture de l'esprit d'avoir placé les hommes qui se donnèrent à elle au-dessus de ceux qui auraient dû à leur naissance et à leur rang plus de respect pour leur dignité et de constance dans leur conduite.

Tous sans doute parmi les protégés de Foucquet n'ont pas fait preuve d'une égale fermeté. Quelques-uns se sont moins préoccupés de leur bienfaiteur que de leur fortune. On aimerait à voir Carcavy moins empressé à faire sa cour à Colbert[1], Gronovius moins prompt à oublier la dédicace de son traité des Sesterces[2], Ménage moins habile à se faire bien venir de Colbert en même temps que de Mme de Sévigné[3], de Mlle de Scudéry et de Pellisson. Les Jésuites si répandus autour de Foucquet durant sa fortune, si généreusement gratifiés par lui, soutenus au parle-

1. « Colberti animum per Bourzeium statim invasit. » (Sorberiana p. 36.)

2. Il faut cependant reconnaître que Fr. Gronovius laissa Chapelain solliciter pour lui Colbert et qu'il n'entra en scène que quand la volonté de Colbert de lui faire du bien se fut manifestée par des présents. Sur les précautions prises pour éviter que Colbert se souvînt de la cour faite à Foucquet, voyez la lettre de Chapelain à Gronovius (10 juin 1666).

3. Disons toutefois que Ménage ne fut pas ingrat. Il crut pouvoir accepter les présents de Colbert et enseigner à ses amis comment il fallait le remercier, mais il prit la défense de Foucquet, assez tardivement il est vrai et quand nul ne songeait plus au surintendant. (Voyez Mlle E. Samfiresco : *Ménage*, p. 39 et ci-après chapitre XXI.)

ment par le procureur général, dans les provinces par le surintendant, après l'avoir proclamé le plus grand des ministres du royaume, se turent à tout jamais.

On donne à entendre qu'un poème latin fort touchant, *Fucquetus in vinculis ad Dei Matrem*, pourrait bien être l'œuvre de l'un d'eux [1]; mais la voix commune l'attribue au médecin N. Gervaise, celui-là même qui a composé des inscriptions pour Saint-Mandé [2]. Le père Annat, suggèrent les envieux, a été l'ami de Foucquet ; mais Le Tellier fait dire par la *Gazette* que l'on calomnie le père Annat et le bon père n'a garde de hasarder une prière compromettante en faveur de l'homme qui a tant contribué à la prospérité du collège de Clermont et à la défaite de Port-Royal [3]. Toujours défiant à l'égard des Jansénistes, Foucquet demande au roi un confesseur de la Compagnie de Jésus et le roi l'accorde d'autant plus volontiers qu'il est certain que la Compagnie ne le trahira point [4]. Certes je ne prétends pas faire un crime aux Jésuites de leur loyalisme ; mais le contraste véritablement est étrange entre leur attitude de la veille et celle du lendemain. Ils ont été les grands amis de Foucquet et ils n'ont rien perdu de leur faveur à la

1. Le père Chérot : *Le surintendant Foucquet, ami des livres* (*Études Religieuses*, janv. 1891, p. 77.) Le père Deschampneufs aurait collaboré avec Gervaise. Le père Cossart lui garda son affection (*Journal d'O. d'Ormesson*, éd. Chéruel, tome II, p. 284.)

2. *Le tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. Colbert... avec un recueil d'épigrammes sur la vie et la mort de M. Foucquet*, Cologne, P. Marteau, 1693, in-12, en tête de l'ouvrage, feuillets non paginés.

3. Le Tellier à Renaudot, 4 nov. 1661. (*Archives de la Bastille*, tome I, p. 391.) Comparez les attaques dirigées par le *Livre Abominable* contre le père Annat.

4. Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux*, t. II, pp. 529-530. Louis XIV à d'Artagnan, le dernier octobre 1662. Louvois au Supérieur de la maison de Saint-Louis, 11 mai 1663, etc. (*Archives de la Bastille*, tome II, p. 93, p. 176, p. 484, etc.) Le confesseur de Foucquet avertit de surveiller les livres qu'on lui donne. Dès lors on cesse d'en emprunter pour lui et on les achète. (Louvois à M. Damorezzan. *Archives de la Bastille*, tome II, p. 410.)

cour. Le père Deschampsneufs lui-même, le parent, l'ami intime des Foucquet n'a pas été inquiété : même il a obtenu de venir une fois la semaine visiter ses chers livres à Saint-Mandé et l'on daigne le plaindre des ennuis que doit lui causer la chute des siens [1].

Le roi ni Colbert ne semblent en effet soucieux de s'aliéner dans cette affaire difficile les sympathies des Jésuites et les Jésuites de leur côté se gardent bien de se compromettre de parti pris. Ce sont encore les Jansénistes qui paieront pour eux : M. de Pomponne sera exilé, la disgrâce des Arnauld en deviendra plus profonde [2], si bien que par un revirement naturel, mais inexplicable à qui ne se rend point compte des secrets de la politique royale, les adversaires de la veille se retrouveront soudain alliés : on verra pendant le procès les presses des Jansénistes travailler pour Foucquet [3] et, quelques années

1. Le Tellier au père Deschampsneufs, de Fontainebleau, le 26 oct. 1661. « Mon révérend père, je vous envoie l'ordre du roi que vous désirez pour entrer dans la bibliothèque de Saint-Mandé une fois la semaine. Sa Majesté vous ayant volontiers accordé cette liberté, je souhaiterois bien en quelque chose plus considérable pouvoir soulager la juste douleur que vous devez avoir de la disgrâce de M. Foucquet et vous témoigner le ressentiment que j'ai des bontés que vous avez eues pour mes enfants pendant qu'ils étoient en votre collège. » (*Arch. de la Bastille*, tome I, p. 390.)

2. Sur l'exil d'Arnauld de Pomponne, voyez la correspondance de M[me] de Sévigné, tome I, *passim* et les lettres de Pomponne publiées par Monmerqué. Une lettre d'Anne de Rohan à Arnauld de Pomponne (déc. 1662) précise la relation qui existe entre l'exil de Pomponne et le procès de Foucquet. Elle ne croit rien pouvoir tenter en sa faveur avant la fin du procès. (*Catalogue d'autographes*, cité p. 38.)

3. Ryantz à Colbert, 10 avril 1664. (*Arch. de la Bastille*, tome II, p. 181.) M[lle] de Vertus, qu'on a représentée comme la protégée de Foucquet et qui paroit avoir été sa créancière, (Recueil Thoisy, vol. CLVIII, fol. 619 : *Extrait des Registres de la Chambre de Justice Dettes de M. Foucquet*) ne désarme pas devant la disgrâce du surintendant. Elle écrit : « M. le chancelier part la semaine qui vient pour aller à Ambroise interroger M. Foucquet. Représentez-vous ce que cet homme sentira en paraissant en criminel devant celui duquel il voulut la charge. (E. de Barthélemy : *Les Amis de la marquise de Sablé*, Paris, Dentu, 1865, in-8°. p. 330.)

plus tard, l'abbé de Roquette [1], évêque d'Autun, ardent Janséniste, faire aux dames Foucquet une réception triomphale.

1. *Bussy Rabutin à Mme de Sévigné*, 20 juin 1678. (*Œuvres* de Mme de Sévigné, tome V, p. 449.)

III

La rivalité de Séguier et de Foucquet qui se disputaient, comme on sait, la cour des écrivains et des artistes a causé d'autres défections. Le protecteur de l'Académie française, à qui sa charge donnait accès dans tous les conseils, exclu de celui des finances et attribuant son exclusion à Foucquet, d'ailleurs fort mécontent des refus que le surintendant ne cessait d'opposer à ses requêtes, avait dès le commencement de 1661 conçu contre lui une irrémissible haine [1]. Foucquet arrêté, il présida les saisies, scella toutes les chambres de Saint-Mandé et, comme il clôturait cette opération, dit ce mot cruel : « Foucquet voulait les sceaux : il les a [2]. » L'Académie, encore toute frémissante des colères que Pellisson et ses amis avaient déchaînées, proclamait « qu'on ne pouvoit mieux parler ni plus ingénieusement. » Ballesdens [3], qui ne manquait pas une occasion de faire sa cour à Séguier, lui écrivait (20 sept. 1661) : « Je vous envoie la *Gazette* (de Loret) qui ne me semble plus burlesque parce qu'elle ne dit plus rien de certaines gens que j'ai toujours considérés comme burlesques : il paroit que le poète normand qui en est l'auteur n'a plus de chènevis puisqu'il est muet : tous ces messieurs n'étant accoutumés de donner de vraies ou fausses louanges,

1. Lair : *N. Foucquet*, t. II, p. 6. Voyez le rôle que prête à Séguier le *Livre Abominable*.

2. Lair : *Ibidem*, t. II, pp. 68-69.

3. Ballesdens à Séguier, 16 septembre 1651. (R. Kerviler : *Le Chancelier Séguier*, Paris, Didier, 1874, in-8°, p. 579.) Une lettre curieuse de Blaize, bibliothécaire de Séguier, à son maître, montre Séguier avide de mémoires contre Foucquet. (Voyez Kerviler : *Ouvr. cité*, p. 632.) Chapelain, ennemi de Foucquet et très influent à l'Académie, était en relations avec Séguier depuis longtemps et en très bons termes avec lui. (Voyez Roy : *Charles Sorel*, Paris, 1891, in-8°.)

si elle ne leur sont payées abondamment[1]. » Il ignorait ou feignait d'ignorer la touchante reconnaissance du bon Loret qui avait failli payer fort cher ses vœux timides[2].

Marin Cureau de la Chambre était depuis vingt-sept ans le médecin de Séguier, il était de l'Académie depuis 1635 et son amitié avec Pellisson n'avait

1. *Lettres de Ballesdens* publiées par Hauréau dans le *Bulletin des Comités historiques* (Histoire, sciences, lettres) Paris, Gido et Baudry, 1845, p. 90. Ballesdens était logé chez Séguier. Voyez quelques lettres de lui datées de 1662 et de 1663 et non publiées par M. Hauréau, dans le *Recueil* de la Bibliothèque Nationale Zp. 147 n[os] 1 à 3. Ballesdens tenait Séguier au courant des nouvelles de la cour et de la ville. Le 31 déc. 1658 il lui écrivait : « M. le marquis de Rosny et Madame sa femme sont allés voir M. le surintendant qui se porte mieux ou plus mal, car on ne sait qu'en croire...» Séguier ne cessait pas un moment de s'inquiéter de Foucquet. On peut rapprocher de la lettre citée dans le texte les deux lettres suivantes, l'une relative à Loret, l'autre aux Jésuites. *Ballesdens à Séguier*, 21 sept. 1661. « Ce qui s'est passé à Nantes est au gré de tout le monde et l'on ne compte le véritable jour de la paix que du jour de la prise la plus mémorable qui ait été faite depuis Enguerrand de Marigny.... Enfin, Monsieur, tout le monde vous bénit, l'affection qu'on avoit pour vous est renouvelée et je puis dire augmentée... J'attends avec impatience de voir ce que le poète burlesque aura mis dans sa *Gazette* qui étoit si bien payée ; mais comme il a maintenant de quoi rêver, le temps de la recevoir est déjà passé, ce qui fait que je ne vous envoie que celle de prose. » *Ballesdens à Séguier*, 6 oct. 1661. « Un libraire m'a affirmé qu'hier au matin, on avait mis un placard écrit à la porte des écoles de Sorbonne, à côté de l'office des professeurs qui doivent ouvrir leurs leçons le lendemain de la fête de Saint-Luc. Les docteurs de la maison de Sorbonne le firent ôter et l'on m'a dit simplement qu'il y étoit question du père Annat. Je ne sais si l'on n'avoit point voulu tirer avantage de la disgrâce où l'on dit qu'il est tombé (Nous avons vu que ce bruit n'était pas fondé.) A cause qu'il étoit pensionnaire de M. Foucquet, ce que les prétendus adversaires de sa société n'ont point été, préférant la croix de Jésus à celles qui sont sur les monnoies. »

2. « Loret, qui faisoit la *Gazette burlesque*, avoit une pension de deux cents francs que Mademoiselle lui donnoit. C'étoit peu de chose ; mais il en avoit une autre de deux cents écus que M. Foucquet lui faisoit. Lorsque M. Foucquet fut arrêté, il en parla avantageusement dans sa gazette et dit que, sans se mêler de ce qui regardoit l'État, il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître l'obligation qu'il lui avoit. M. Colbert sut qu'il avoit cette pension et la lui ôta. » (*Ménagiana*, éd. de Paris, 1715, p. 19.) On sait le reste et comment M[lle] de Scudéry reçut pour lui de Foucquet une somme de 1.500 livres qu'elle lui fit tenir sans qu'il connût son bienfaiteur.

pas été sans nuages ; il n'avait pu voir sans douleur l'Académie « à la veille de se dissoudre », et il avait supplié l'adversaire entêté de Gilles Boileau de ne pas laisser les choses « en l'état où il les avait mises ». Il disait volontiers qu'il était à ce point attaché « à la plus belle et à la plus célèbre compagnie qui fût au monde qu'il *n'épargneroit* pas les choses qui *lui étoient* le plus chères pour la conserver. » Enfin il se plaignait amèrement que le surintendant ne l'eût guère nourri que d'espérances[1]. Entre Séguier et Foucquet le choix de Cureau de la Chambre fut bientôt fait : il devint plus que jamais le serviteur empressé du protecteur de l'Académie.

L'amitié de Séguier ne fut pas sans doute sans influence sur la conduite de Le Brun. Le peintre ne pouvait oublier que Séguier dans sa constante sollicitude, lui avait permis d'aller à Rome et, à son retour à Paris, s'était plu à semer partout sa renommée, contribuant par son suffrage à lui assurer une clientèle digne de lui[2]. Il est vrai que N. Foucquet avait témoigné pour lui la plus haute estime, qu'il lui avait accordé une pension très considérable et l'avait mis à même de déployer toutes les ressources de son talent. Grâce à lui seulement, contraint jusqu'alors dans des limites à son gré trop étroites, il avait pu commencer à remplir tout son mérite.

Mais quelques complaisances que le surintendant eût eues pour lui, quelque admiration qu'il lui eût témoignée, Foucquet n'était aux yeux de Le Brun qu'un admirateur enthousiaste et généreux à coup sûr, mais qui ne pouvait rivaliser avec l'homme qui lui avait ouvert sa carrière. Déjà dans l'affaire de

1. *Marin Cureau de la Chambre à Boisrobert. (Epitres, lettres et préfaces* : lettre LVII.) La lettre, sans date, est placée entre deux lettres de 1661 et le recueil observe en général l'ordre chronologique.

2. Voyez Jouin : *Ch. Le Brun*, pp. 55-56. Pendant son séjour en Italie, Le Brun dépendait à ce point de Séguier qu'il ne pût aller à Venise, le chancelier ne le lui ayant pas permis (déc. 1645).

l'élection d'un protecteur pour l'Académie de peinture, il s'était montré plus attaché aux intérêts de la compagnie qu'à ceux du surintendant. C'était lui, nous l'avons vu[1], qui d'accord avec Séguier avait fait préférer Colbert et, le lendemain de l'arrestation de Foucquet, le 1er octobre 1661, il offrait à Mme Colbert un dessin[2].

En vain on a voulu voir dans cette démarche un fait sans importance et rabaisser sinon la valeur du moins la signification du présent. Nul n'ignorait à Paris quel était l'auteur de la disgrâce du surintendant, l'ennemi acharné à sa perte, le persécuteur « enragé », comme l'appellent Mme de Sévigné et l'auteur, quel qu'il soit, d'une parodie des stances de Rodrigue. C'est en vain qu'on allègue une lettre que Le Brun écrivit vers le même temps : elle ne prouve ni la fierté de Le Brun ni son désintéressement[3]. M. Jouin

1. Voyez ci-dessus, chap. XVII.

2. Le 1er octobre 1661 ! « Ce fait sans importance, dit M. Jouin, nous paraît absolument étranger à la chute du surintendant. » (*Ch. Le Brun*, p. 139.) Il nous semble au contraire que la coïncidence est pour le moins singulière. Voyez d'ailleurs la lettre qui accompagnait l'envoi dans le *Dictionnaire* de Jal, p. 752.

3. Jouin : *Ch. Le Brun*, *ibidem*. Je ne trouve rien dans cette lettre qui justifie l'affirmation de M. Jouin, bien au contraire : le lecteur lui-même en jugera :

Le Brun à Colbert, de Paris, ce 24 octobre 1661.

« Monsieur. Il me semble par ce billet que m'envoie M. Doublet que vous doutiez qu'il ait été payé de M. Foucquet des tableaux qui sont chez Mgr le Cardinal. Mais, monsieur, je crois que vous vous ressouvenez assez des importunités que je vous ai faites pour cela et si les tableaux avoient été payés, je n'aurois été ni ne serois à la peine où je suis parce qu'ils ont été portés chez Mgr le Cardinal, sans le consentement du dit sieur Doublet *qui en a mon récépissé* et ce ne fut que pour obéir aux ordres de Mgr le Cardinal et de M. Foucquet que je les fis porter sans l'en avertir et, la veille que M. Foucquet partit pour la Bretagne, il me promit, après me l'avoir cent fois promis, qu'à son retour, il videroit cette affaire et *qu'il m'en tireroit*, sachant bien *de quelle importance elle m'étoit parce que le sieur Doublet ne s'adresse qu'à moi* à cause du récépissé que je lui en ai donné. »

« Je crois, monsieur, que vous n'aurez pas moins de bonté pour moi que n'en auroit eu M. Foucquet et *que vous ne voudriez pas que je périsse en cette affaire, après toutes les obligeantes marques d'ami-*

dit encore que le dépôt des tableaux de Foucquet confié par le roi à Le Brun, est une preuve de l'amitié constante du peintre à l'égard du ministre disgracié[1]. Tout au contraire, il me paraît que ni Louis XIV ni Colbert n'aurait confié à un ami trop fidèle du surintendant des trésors sur lesquels ils désiraient pouvoir, le cas échéant, porter la main. Ces tableaux en fin de compte entrèrent pour la plupart dans les collections du roi et ce fut Le Brun lui-même qui en enregistra l'acquisition [2].

Un ami fidèle du surintendant n'eût pas non plus consenti si facilement à se charger de transporter aux Gobelins tout le personnel et l'outillage de la manufacture de Maincy [3]. Il n'eût pas accepté d'être pour le compte de Colbert, en utilisant le matériel

tié que vous m'avez données et l'honneur que j'ai d'être, monsieur, etc.... »

(B. N. V• Colbert, 103, fol. 741. H. Jouin : *Ouvr. cité*, p. 402.)

Je ne puis voir dans cette lettre que la requête d'un homme qui a très grand peur de perdre son argent. Il parle, il est vrai, de la bonté de Foucquet, mais ce n'est que pour exhorter Colbert à se montrer plus généreux et plus bienveillant et l'inviter à surpasser, sur ce point encore, son rival.

1. 1671. — Jouin : *Ouvr. cité*, p. 150.

2. L'inventaire de Le Brun où nous retrouvons les tableaux de Foucquet mis à part pour le roi est conservé aux Archives Nationales : O[1] 1965.

3. L'hôtel des Gobelins avait été acquis le 6 juin 1662. Le dernier acte relatif aux tapissiers de Maincy est du 21 avril 1662. Le 26 juin de la même année le roi donne l'ordre d'enlever « les métiers, ustensiles, tapisseries et étoffes » qui étaient à Maincy et appartenaient à Foucquet et de « tout transporter aux Gobelins ». *Le Brun* et Valdor sont chargés de l'exécution de cet ordre (*État des effets qui sont entre les mains du roi, appartenant aux créanciers de M. Foucquet. Recueil Thoisy*, vol. CLVIII, fol. 592. Ni M. Jouin, ni MM. Guiffrey Gerspach et Lhuillier n'ont connu ce document.) Le 20 décembre de la même année Le Brun recevait des titres de noblesse : il était qualifié écuyer, sieur de Thionville. » La manufacture des Gobelins était en pleine activité. Le 8 mars 1663 Le Brun en était nommé directeur et le 1er juillet 1664 il recevait le titre de premier peintre du roi avec 12.000 livres d'appointements. Le roi lui confiait en même temps la garde de ses tableaux, dessins, et antiques. Or le procès de Foucquet ne commença réellement qu'en février 1662 ; il fut condamné le 25 décembre 1664. Le rapprochement des dates est significatif : la faveur du peintre fait un contraste frappant avec la disgrâce de son protecteur.

et en démarquant les œuvres commencées, conquêtes estimées de bonne prise par l' « avare » intendant, ce qu'il avait commencé d'être pour Foucquet. Or, au lendemain de l'arrestation, Le Brun a flatté Colbert; avant même que le procès fût commencé, et par conséquent bien avant que Foucquet eût été déclaré coupable, il a accepté de diriger les Gobelins : voilà des faits contre lesquels on ne peut rien. Qu'après cela, en comparant les procédés de ses deux maîtres, il ait regretté Foucquet et fait part à d'Ormesson de ses regrets [1]; je le veux bien : il est possible et l'on conçoit que, le temps aidant, il ait reconnu sa faute. Tout ce qu'on peut dire en sa faveur, c'est que, partagé entre des sentiments contraires, reconnaissant à Séguier, l'ami de Colbert, de tant de bontés qui avaient fait sa réputation, flatté de l'estime que lui témoignait le nouveau favori, se souvenant plus que de raison de quelques vivacités qui avaient gâté ses rapports avec le surintendant, il fut un peu prompt à se tourner du côté de la fortune, pensant que ce n'était pas trahir que de choisir entre ses deux bienfaiteurs, celui auquel il se croyait le plus obligé.

Au surplus que pouvaient pour la défense du surintendant, les peintres, les sculpteurs, les architectes? Ni le marbre ni la toile, ne pouvaient rien pour le sauver. Même les arts, sans le vouloir, l'accusaient. Vaux était là, désert maintenant, abandonné par l'armée des ouvriers et des artistes; mais ses colonnes, ses pilastres, son vaste dôme, ses puissantes dépendances, ses jardins, ses meubles, son parc immense et ses eaux jaillissantes, disaient les millions dépensés, le roi volé, éclipsé, diminué, l'État épuisé, pour satisfaire les passions d'un homme. Saint-Mandé dénonçait d'autres trésors et d'autres rapines : on cataloguait ses livres, ses médailles, ses

1. Voyez les *Mémoires* d'Olivier Lefèbre d'Ormesson, tome II, p. 404, pp. 405-406, pp. 412-413.

statues, ses orangers, ses plantes rares. On exagérait l'infidélité du ministre, on oubliait ses dettes, on ne voulait voir que les apparences d'une fortune qui, durant quelques années, lui avaient permis de vivre sur son crédit [1]. A Maincy, les tapissiers n'avaient pas été congédiés. Les tentures commencées pour Fouquet s'achevaient pour le roi. On se contentait de changer les armes : les lys prenaient la place de l'écureuil [2].

D'ailleurs, le roi était pressé de reprendre à son service tous les artistes dont Foucquet lui avait en quelque sorte dérobé les talents. La pensée de Versailles s'était emparée de lui. Les comptes des bâtiments attestent que, dès 1663, la plupart de ceux qui avaient été distraits pour le château de Vaux étaient reconquis par leur souverain. Tout des premiers, les entrepreneurs de Foucquet, Villedo et Bergeron se remirent au service du roi, Jacques Prou, le menuisier de Vaux les accompagna. François Girardon, Michel Anguier, Thibault Poissant, Baudren Yvart, Courant furent presque aussitôt employés par Louis XIV [3].

Au reste, il semblait tout naturel de séparer le roi et Colbert, et les amis les plus fidèles de Foucquet ne croyaient pas le trahir en louant à l'envi le monarque qui voulait sa perte. Et puis, si le roi avait besoin des artistes, les artistes avaient encore plus besoin de lui. Foucquet disparu, nul ne pouvait leur

1. Il est très certain que lorsque Foucquet fut arrêté, il était beaucoup moins riche qu'il ne paraissait. Je ne sais si, comme il l'affirme dans ses *Défenses*, ses dettes passaient de beaucoup son avoir; mais elles étaient assurément considérables.

2. Voyez Th. Luillier : *La Tapisserie dans la Brie et le Gâtinais* p. 307 et E. Gerspach : *Répertoire détaillé de la manufacture des Gobelins*, p. 73.

3. Voyez Pierre de Nolhac : *Les premiers sculpteurs de Versailles*, (*Gazette des Beaux-Arts*, 1899, III[e] période, tome XXI, pp. 89 et suiv.) Voyez aussi les *Comptes des bâtiments du roi*, tome I, passim. et Gerspach : *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, passim.

assurer des commandes dignes d'eux et propres à leur procurer le pain et la gloire [1].

Deux hommes pourtant s'honorèrent par leur indépendance et par leur gratitude. Puget, on s'en souvient, s'était donné par choix au surintendant : il avait préféré Foucquet à Mazarin et repoussé les offres de Colbert. Colbert ne devait jamais lui pardonner cet affront. Il estimait l'artiste ; mais il détestait l'homme. Il fit en sorte que l'*Hercule Gaulois* destiné à Foucquet fût sa proie : il le fit placer à Sceaux dans cette maison où il eut la coquetterie de faire travailler quelques-uns de ceux qu'il avait vus naguère aux gages de son rival : Le Nostre, Le Brun, Girardon, auxquels il associa l'architecte Perrault, le frère de l'auteur d'*Iris*. L'*Hercule Gaulois* fut là comme un témoignage de la victoire qui lui avait assuré le ministère et Quinault qui avait tant loué Foucquet dut louer à son tour les beautés de cette demeure. Mais Puget fut tracassé par Colbert. Colbert saisit avec empressement toutes les occasions de lui nuire et la seule intervention de Le Brun put faire accepter par Louis XIV un artiste dont la faveur ne commença réellement qu'avec celle de Louvois [2].

Le graveur Bertinetti eut encore plus de courage. Il modela dans sa prison un médaillon de Foucquet en costume de procureur général. La légende disait fièrement : *Nicol. Foucquet, Procureur Général, Surintendant des fin. et min. d'estat*, et l'exergue : *Bertinetti déc.* 1665. Après huit ans de détention, il ne

1. Témoin Pellisson et La Fontaine. Au nombre des panégyristes de Louis XIV à cette date, il faut placer Félibien qui emploie pour le célébrer les mêmes procédés dont il venait d'user pour vanter Foucquet. On pourrait même juger qu'il approuve la disgrâce du surintendant lorsqu'il oppose Louis XIV à beaucoup de princes « qui n'ont été rois qu'en apparence. » (*Portrait du Roi* par André Félibien, Paris, Pierre Le Petit, 1663, in-4°. B. N. impr. Lb³⁷ 3499b.)

2. Léon Lagrange : *Pierre Puget*. (*Gazette des Beaux-Arts*, 1re période tome XXII, p. 423).

dut sa liberté qu'à un petit portrait du roi « pas plus grand que l'ongle », mais très ressemblant et que toute la cour admira [1].

Parmi les savants, Pecquet seul put témoigner utilement sa reconnaissance. Gourville n'eut pas de peine à lui persuader d'aller s'enfermer avec le surintendant [2]. Il se dévoua sans bruit : on s'aperçut de sa disparition; mais d'abord on n'en connut pas la cause. Il demeura enfermé cinq ans et, quand, sorti de prison, il fut de nouveau l'objet des faveurs d'un roi qui ne pouvait lui refuser son estime, quand Colbert lui-même eut pardonné, il se trouva un homme dont les rancunes étaient tenaces à ce point qu'il s'indigna de ce pardon et de cette estime : cet homme fut Chapelain [3].

Chapelain fut avec Cotin le plus haineux des ennemis du surintendant. En poursuivant Foucquet en disgrâce, en se portant fort inutilement à la défense de Mme de Sévigné, il satisfaisait de vieilles colères : il se vengeait de Costar défunt, il prétendait inquiéter Ménage, Pellisson, Mlle de Scudéry. Pellisson prisonnier devenait sous sa plume « une canaille intéressée » [4] et, tandis que dans le monde des lettres un courant de sympathie se formait, allant vers Acante et vers Sapho avant de se détourner sur leur protecteur,

1. *Archives de l'Art français*, tome IV, p. 13. Article de M. E. Grésy.

2. Gourville : *Mémoires*, tome I, p. 188. « J'allai chercher M. Pecquet, médecin de M. Foucquet pour le disposer à s'aller enfermer avec lui, M. Le Tellier m'ayant fait espérer qu'il en auroit la permission : en effet il l'eut. » Guy Patin ignorait ce qu'il était devenu. (*Lettre à Falconet*, 21 sept. 1661, tome III, p. 391.)

3. *Chapelain à Steno*, médecin danois, à Pise, 31 mars 1667. (*Lettres de Chapelain*, éd. Tamisey de Larroque, tome II, p. 507.)

4. *Chapelain à Mme de Sévigné*, 3 oct. 1661. (*Lettres de Chapelain*, tome II, p. 155.) On sait qu'après la chute du surintendant, quelques lettres de Mme de Sévigné ayant été trouvées dans la cassette de Foucquet, il se trouva des gens pour insinuer qu'elle avait été sa maîtresse. Mais le roi rendit publiquement hommage à l'innocence de la marquise et le zèle maladroit de Chapelain lui fut plus pénible qu'utile. Mme de Sévigné voulait bien être défendue ; mais elle ne voulait pas que, sous couleur de la défendre, on outrageât le surintendant, son ami malheureux.

il essayait de créer un mouvement contraire. L'attitude de Mme de Sévigné déjoua son calcul: il se vit abandonné et se tut. Le 12 septembre 1661, La Calprenède écrivait à Mlle de Scudéry. Il rappelait les obligations qu'il avait à Pellisson et à Foucquet. Il disait avec cette belle ardeur qu'il apportait en toutes choses et que l'on n'est pas tenté de trouver ici ridicule : « Je voudrois au prix de mon sang être en état de leur témoigner ma reconnoissance et parce qu'on m'a mandé qu'on envoie Mme la surintendante à Limoges et que j'ai en ce pays-là des parents et des amis assez considérables, je vous supplie de me mander si vous croyez qu'il y ait lieu de les employer pour son service et qu'elle en puisse recevoir d'eux dans sa mauvaise fortune, afin que je leur écrive pour les obliger à lui rendre toutes les assistances qui leur seront possibles [1]. »

Huet qui jusque-là n'avait guère eu, ce semble, de relations avec la société de Vaux [2] ; mais qui était en correspondance suivie avec Ménage et avec Sapho, écrivait à cette dernière pour la plaindre et au premier pour s'informer [3]. Il s'intéressait à Pellisson et bientôt au surintendant lui-même, il demandait des détails, il insistait auprès de Ménage, peu pressé, selon toute apparence, de soutenir une correspondance qui devenait compromettante [4]. Il annonçait la mort de Brébeuf miné par la fièvre et que la disgrâce

1. Autographe de la collection Monmerqué, publié dans les notes des *Historiettes*, tome VI, p. 390.

2. Lui-même déclare qu'il ne connaît guère Pellisson. (B. N. ms. fr. 1341 fol. 51. Huet à Ménage, 19 sept. 1661.)

3. Voyez la lettre de Mlle de Scudéry à Huet (sept. 1661) dans Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance par MM. Rathery et Boutron, Paris, Techener, 1873, in-8°, p. 284 et la lettre de Huet à Ménage que nous venons de citer. (B. N., ms. fr. 1341. fol. 51.)

4. B. N. ms. fr. 1341. Lettres d'Huet à Ménage du 3 oct., du 30 déc. 1661, du 6 mars 1662. A partir du 9 juin 1652, Huet parle très souvent de Foucquet. Le 24 novembre 1662 il reproche à Ménage de ne pas lui avoir envoyé une élégie sur Foucquet. Le 25 mai 1663 il regrette de n'avoir pas en mains d'autres écrits pour la défense du surintendant.

du surintendant avait achevé [1]. Le 9 octobre, Ménage lui envoyait le Lucrèce de Tanneguy Lefebvre [2].

Le professeur de Saumur, ayant appris par Ménage que Pellisson était le premier auteur d'une pension, qui lui avait été servie jusque-là sans qu'il en connût la source, avait, après quelques hésitations, dédié sa dernière œuvre à celui dont il ne pouvait plus rien attendre et dont il pouvait être dangereux de se dire l'ami. Il se montrait, comme il l'a dit lui-même, « homme de bien » en latin, en attendant qu'il donnât, en français cette fois, de nouvelles preuves de son honnêteté [3].

C'était à qui plaindrait Mlle de Scudéry sur laquelle tous les malheurs semblaient fondre à la fois. On se réjouissait en apprenant que les affaires de Pellisson prenaient un bon tour, qu'il ne courait même « aucune fortune [4]. » Restée libre, Mlle de Scudéry se prodiguait en démarches, en écrits, en sollicitations de toutes sortes pour adoucir le sort de son ami. Elle avait si bien su mettre dans ses intérêts un Allemand qu'on avait chargé de l'espionner que, pendant le temps de sa captivité, elle en reçut près de cinq cents lettres [5]. Elle défendait, elle aussi, Mme de Sévigné ; mais sans attaquer le surintendant auquel elle restait fidèle.

La conduite des deux amis leur suscitait chaque jour dans le monde de nouvelles sympathies. La

1. Comme on le voit par la réponse de Ménage datée de Paris 1er oct. 1661. B. N. ms. fr. 15.189.)

2. B. N. ms. fr. 15.189, fol. 50 et 51.

3. *Œuvres diverses* de Pellisson, tome II, p. 463 : « Après avoir été homme de bien en latin, il n'y aura point de danger, si je ne me trompe, à l'être un peu en françois. »

4. Huet à Ménage, de Caen, le 30 déc. 1661 : « Vous me donnez bien de la joie en m'apprenant que M. Pellisson ne court aucune fortune. » (B. N. ms. fr. 1341, fol. 87.)

5. Marcon : *Pellisson*, pp. 233-234. D'après Rathery et Boutron ces lettres ont été brûlées : « J'ai brûlé, écrit mademoiselle de Scudéry à l'abbé Boizot, le 12 mai 1694, plus de cinq cents lettres de M. de Pellisson du temps de la Bastille. »

sœur de cette duchesse de Chevreuse qui était si fort acharnée contre Foucquet, Éléonore de Rohan Montbazon, avait offert à Mlle de Scudéry sa maison où elle trouvait comme un lieu d'asile. Boursault adressera un peu plus tard à Pellisson une jolie fable qui résume les éloges que l'opinion donnait dès lors aux défenseurs de Foucquet. « Le personnage que vous avez fait dans le malheur de M. Foucquet, dit-il à Pellisson, est plus glorieux pour vous que celui que vous faisiez dans sa prospérité et, quoique vous fussiez le canal par où couloient les grâces dont on peut dire qu'il étoit la source, il y a plus de grandeur d'âme à l'avoir servi quand il a été abandonné de la fortune que lorsque la fortune le suivoit. » Au rossignol qui n'a pas abandonné le figuier battu par l'orage, il associe la tourterelle, la colombe qui prétendent partager sa cruelle destinée [1].

1. *Lettres nouvelles* de feu M. Boursault, Paris, Le Breton, 1722 4e édit., tome I, pp. 1-6.

IV

Cependant les derniers mois de l'année 1661 s'étaient écoulés sans que les protégés du surintendant eussent rien pu faire pour lui. Il ne faut pas oublier qu'il ne parvint au donjon de Vincennes que le 31 décembre de cette année et que son procès ne fut décidé officiellement qu'au mois de février 1662 [1]. Une intervention plus hâtive des écrivains eût peut-être été maladroite. Lorsqu'enfin on eût résolu de le soumettre à un tribunal exceptionnel, quand la volonté arrêtée de le perdre fut manifeste, ils entrèrent en scène. Au mois de mars 1662, Pellisson bien que prisonnier parvint à faire entendre sa voix.

Le *Discours au roi par un de ses fidèles sujets* [2], justifia l'estime que le surintendant avait faite de lui et comme homme et comme écrivain. Quoiqu'on ait parlé souvent de ce discours, il ne paraît pas qu'on l'ait d'ordinaire jugé à son exacte valeur. Certes Voltaire exagère quand il compare l'œuvre de Pellisson aux belles défenses de Cicéron [3]. Ce n'est tout à fait ni la dialectique vigoureuse, ni l'insinuante éloquence, ni la pathétique péroraison de la Milonienne. Mais n'est-ce pas user d'une sévérité véritablement injuste que d'estimer le plaidoyer de Pellisson plus propre à faire condamner Foucquet qu'à le faire

1. Voyez Lair : *Nicolas Foucquet*, V^e^ partie, chap. IV et VIe partie, chap. I.

2. Pellisson : *Œuvres diverses*, Paris, Didot, 1735, 3 in 12, tome II, p. 13 et suivantes.

3. « Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont les trois mémoires que Pellisson composa pour Foucquet. Ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'État, traité solidement avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante. » (*Siècle de Louis XIV*, ch XXXII.)

absoudre ? Si Walckenaër a cru pouvoir y trouver les principaux arguments dont on peut faire usage pour condamner le surintendant, n'est-ce point parce qu'il n'a pas clairement discerné les conditions du procès et l'esprit même qui dirigeait les débats ? [1]

Il m'est interdit d'entrer ici dans l'examen de cette cause tant de fois revisée par les historiens après l'arrêt de la chambre de justice ; qu'il me suffise de dire que la culpabilité du surintendant des finances, singulièrement exagérée, mais réelle, avait son excuse dans la pratique constante de ses prédécesseurs, dans les aléas que couraient tous ceux qui, comme lui, avançant au Trésor de grosses sommes, ne hasardaient à toute heure leur fortune et leur crédit que dans l'espérance de gains énormes, indignes, il est vrai, d'hommes dévoués à leur souverain et à leur pays, mais consacrés par les usages et rendus, pour ainsi dire, légitimes par la situation de l'État, débiteur de mauvaise foi et très souvent insolvable. Le projet de résistance était une folie d'une heure, folie coupable, il est vrai, mais que les contemporains de la Fronde, les amis des La Rochefoucauld et des Condé auraient dû, ce semble, pardonner.

Il fallait ajouter que le surintendant avait rendu des services, qu'il avait, intendant des armées du roi devant les ennemis du dehors et devant la révolte, procureur général fidèle dans le sein d'un parlement qui trahissait, soutenu et contribué à sauver la cause du jeune roi [2]. On ne pouvait lui refuser une extrême habileté en matière de finances, l'art de rendre les impôts plus acceptables, le souci intelligent du com-

1. Walckenaër : *Mémoires sur Mme de Sévigné*, tome II, chap. XVIIe. Le jugement de M. Marcou (*Etude sur la Vie et les Œuvres de Pellisson*, Paris, 1859, in-8°, p. 212 et suiv.) est beaucoup plus juste et mieux motivé. Peut-être cependant est-il possible de pénétrer plus avant dans l'explication des conditions historiques du procès.

2. Voyez Lair : *N. Foucquet*, tome I, IIe partie, ch. II, III, IV ; IIIe partie, ch. I à VIII

merce, de l'industrie, des arts, de tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de l'État [1]. Condamner Foucquet, c'était condamner l'administration financière de tous les rois, se priver volontairement des services d'un homme de valeur, dont Louis XIV reconnaissait qu'il aurait pu se servir [2].

Mais ces considérations s'effaçaient devant la volonté arrêtée du roi de réformer son royaume. Il voulait rompre avec le passé, rétablir ses finances sur de nouvelles bases, reprendre à ses ministres l'autorité échappée des mains impuissantes de Louis XIII. Il n'admettait pas qu'un homme achetât sa cour, s'enrichît de sa misère, l'éclipsât, l'anéantît. Celui qu'il voulait atteindre c'était moins le ministre prévaricateur, l'usurier que la détresse du Trésor avait enrichi, que l'ambitieux qui, en conquérant les cœurs, prétendait, sans révolution, le détrôner et qui lui enlevait son royaume, en lui laissant sa couronne. Comme on ne pouvait lui faire un procès de tendance, il fallait exagérer les griefs précis que fournissaient son administration financière et sa pensée de révolte [3]. Mais les esprits clairvoyants, au nombre desquels était Pellisson, voyaient au-delà et le véritable crime de lèse-majesté, la véritable dilapi-

1. Lair : *Ouvr. cité*, IVe partie et en particulier les chapitres I, II et IV.

2. « Je savois qu'il avoit de l'esprit et une grande connoissance du dedans de l'État : ce qui me faisoit imaginer que, pourvu qu'il avouât ses fautes passées et qu'il me promît de se corriger, il pouvoit me rendre de grands services. » (Louis XIV : *Mémoires*, tome I, p. 33.)

3. Tous les griefs invoqués contre Foucquet sont résumés dans les deux factums suivants :

B. N. imp. F. 14.177. *A Messieurs de la Chambre de Justice*, supplie le Procureur Général... (C'est un réquisitoire contre l'administration financière de Foucquet).

B. N. imp. F. 14.175. *Instructions servant aux procès d'entre M. le Procureur Général demandeur et accusateur contre Me Louis Hérault de Gourville défendeur et accusé.* — En caractérisant les relations de Gourville et de Foucquet, le Procureur Général de la chambre de justice insiste sur les profusions par lesquelles fut gagnée la noblesse (p. 1) et sur les projets de révolte et de sédition contenus dans le projet (p. 2).

dation des deniers de l'État leur apparaissait dans ce système de corruption et de marchandage par lequel N. Foucquet avait acquis les consciences et fait de l'entourage du souverain sa cour personnelle.

Si l'on s'inspire de ces considérations, on comprendra tout le mérite du premier discours de Pellisson. Il ne peut aller contre les faits : il est obligé de reconnaître les prêts usuraires du surintendant, mais il démontre que ces prêts étaient usuels et indispensables et qu'ils ont en différentes circonstances sauvé l'État. Il démontre qu'on ne saurait faire un crime au surintendant d'avoir fait payer d'anciens billets de l'épargne, qui pour être surannés n'en constituaient pas moins des dettes ; il rejette sur la nécessité des temps, sur les habitudes administratives, les marchés onéreux passés avec les traitants, les gratifications accordées aux grands personnages : il soutient hardiment que ces pertes apparentes furent un profit pour le roi qui y gagna des appuis ; il laisse entrevoir la culpabilité de Mazarin, son avarice insatiable, les exigences qui ont obligé le surintendant des finances à avoir recours à des procédés qu'il condamnait ; il montre les impôts rentrant avec plus d'abondance et de facilité, les peuples soulagés, le pouvoir de Louis XIV affermi.

Et qu'a donc gardé pour lui ce ministre qu'on représente insatiable ? Tirant un heureux parti des prodigalités mêmes de Foucquet, il a soin de comparer sa fortune première toute en actif avec sa fortune actuelle grevée de dettes énormes. Le projet de résistance apparaît comme une minute d'égarement pardonnable à un sujet dévoué en somme et que ses fonctions exposent aux pires catastrophes. A l'égard du coup d'État que le roi prépare, il combat habilement et les espérances que Louis XIV en a conçues et les moyens dont il veut user pour l'accomplir. Une chambre de justice laissera sur la mémoire du monarque une tache ineffaçable : une chambre de

justice est un déni de justice[1]. Le discours de Pellisson est une éloquente protestation contre la tyrannie qui se prépare, sous le nom d'absolutisme. Et quel sera le résultat de cette violation des engagements les plus sacrés? Que gagnera le roi à avoir manqué à la parole donnée ? L'histoire est là pour prouver que tous les procès intentés aux surintendants en tous les temps ont amené des troubles de toute nature et rendu plus difficile que jamais l'exercice de la puissance monarchique.

Tout cela assurément Pellisson ne le dit pas ouvertement. Il ne pouvait pas le dire. Mais ce qui n'est pas moins admirable que son intelligence de la position du procès, c'est l'art avec lequel il donne à entendre toutes ses raisons, l'habileté avec laquelle il les présente sous le jour le plus acceptable pour

1. Il faut rappeler cet admirable passage : « Les rois vos prédécesseurs ont promis solennellement à leurs sujets de n'établir nulle commission extraordinaire, et de les laisser juger par leurs juges naturels ; ils ont dérogé par avance à ce qu'ils pourroient faire au contraire ; ils ont ordonné aux compagnies souveraines de n'y avoir aucun égard. Ce sont ces ordonnances dont Votre Majesté a juré l'exécution le jour de son sacre, ordonnances fondées sur l'esprit général de la monarchie, sur la forme générale d'administrer la justice en France, qui réclame manifestement contre ces sortes de commissions. Il seroit aisé de le montrer par une infinité de raisons, si l'on ne craignoit la longueur. Mais en voici une, Sire, digne qu'un grand prince tel que Votre Majesté la sache et la considère. Il n'appartient qu'à l'autorité royale seule en France de poursuivre la punition des crimes. Mais dans cette poursuite, chose étrange et admirable, elle renonce pour ainsi dire, à ce droit si grand, si vaste, si absolu de la royauté. votre roi devient notre partie ; on commandoit auparavant de sa part, alors on supplie, on requiert ; il écrit et produit contre l'accusé et l'accusé contre lui. Écrire contre son roi légitimement en France, quel prodige ! et comme cela est-il possible ? Il l'est, Sire, parce qu'en ces rencontres la grandeur de Votre Majesté consiste à s'abaisser jusqu'à ses sujets, à s'égaler en quelque manière à eux, à se dépouiller de tous ses avantages, parce qu'elle ne les poursuit pas comme ennemis ; mais comme sujets, mais comme enfants ; qu'elle voudroit les pouvoir sauver justement, qu'elle craint scrupuleusement de les perdre...

Que Votre Majesté considère, s'il lui plaît elle-même, quelle différence il y a, quel éloignement, quel abîme entre cette égalité glorieuse et volontaire du roi au sujet dans la poursuite des crimes, cette modération, cette retenue, ce scrupule que je viens de remarquer et le choix des juges par un roi qui est partie. »

le souverain. On lui reproche de n'avoir pas plaidé non coupable ; mais on lui ferait de plus sévères critiques s'il avait nié l'évidence. On lui reproche de s'être adressé à la pitié de son roi. Que pouvait-il faire après l'aveu ? Il s'est efforcé de dissiper les craintes que le monarque avait conçues et il ne saurait donner à cet autre Auguste que le conseil de Livie : « Pardonne. »

Le véritable reproche que l'on peut faire à ce plaidoyer, c'est le manque de précision dans le détail, c'est l'absence presque totale de chiffres dans une question financière, de documents positifs dans une discussion historique. Si l'on met à part les questions de bienséance et de discrétion qui ont interdit à Pellisson d'être précis, si l'on oublie même que le secret d'État lui a bien souvent fermé la bouche, on ne peut dans tous les cas oublier que le lieu où il écrivait était mal propre à lui fournir la documentation nécessaire. Mais on ne peut s'empêcher d'admirer et ce bel exorde si noble, si majestueux et si hardi tout ensemble et cette péroraison si touchante, qu'on lit encore et qu'il faut pourtant rappeler ici.

« Que l'envie et la lâcheté, s'écrie-t-il, insultent aux malheureux tant qu'il leur plaira, c'est leur coutume : Votre Majesté est trop éclairée pour s'y méprendre, elle n'ignore ni les grands talens de M. Foucquet, ni les services qui lui ont fait mériter souvent tant d'éloges de la propre bouche de Votre Majesté. Et si les Romains, la nation du monde la plus sévère, ont tenu pourtant, comme il paroît par leurs lois et par leurs histoires, que les belles actions devoient quelquefois couvrir les mauvaises, le mérite exempter de la peine et la gloire emporter le crime ; que Votre Majesté se souvienne, Sire, non pas de la longue administration de M. Foucquet, puisqu'on la calomnie, quoique grande et illustre en plusieurs choses, comme je pense l'avoir fait voir ; non pas, si ce n'est de toutes les preuves qu'il a données d'un zèle ardent, constant, égal en tout

temps, en toutes rencontres pour Votre Majesté et pour l'État; mais au moins de deux ou trois actions de sa vie, où ce zèle a paru avec tant d'éclat et de gloire, que l'envie même ne le sauroit nier... »

Et après avoir dit une dernière fois tous les services rendus par le ministre, son dévoûment, son courage, sa soumission aux ordres du roi, après avoir rappelé l'exemple de Henri le Grand, auquel, on s'en souvient, Le Brun sur l'invitation de Foucquet venait de comparer le jeune roi et dont Pellisson exaltait ici la gloire avec cette intelligence du panégyrique historique que Louis XIV allait si fort apprécier:

« C'en est assez, Sire, pour espérer toutes choses de Votre Majesté. Qu'elle n'écoute plus rien qu'elle-même et les mouvemens généreux de son cœur. Que l'histoire marque un jour dans ses monuments éternels: Louis XIV, véritablement donné de Dieu pour la restauration de la France, fut grand en la guerre, grand en la paix. Il effaça par son application et par sa conduite la gloire de tous ses prédécesseurs. Il n'aima à répandre que le sang de ses ennemis et épargna celui de ses sujets. Il sut connoître les fautes de ses ministres, les corriger et leur pardonner. Il eut autant de bonté et de douceur que de fermeté et de courage et ne crut pas bien représenter en terre le pouvoir de Dieu, s'il n'imitoit aussi sa clémence. »

Que l'on songe à l'état de l'éloquence judiciaire en ces temps-là, à son emphase ridicule, à son érudition extravagante, à ses défauts de toute sorte[1], si

1. La plaidoirie était cependant en progrès. Antoine Le Maistre est très supérieur à Gauthier et aux avocats du XVIe siècle. « Même dans ses concessions à la rhétorique du passé, il observe une mesure, signal des temps nouveaux. Ses préciosités ne le jettent jamais dans l'obscurité. Son latin ne sent plus le cuistre. La part laissée au mauvais goût se limite ; et. même dans le mauvais, on sent comme une sorte de raison. » Mais il abuse des autorités, il interrompt son récit par de longues citations. Et quelle singulière éloquence que celle de Pousset de Montauban et de Fourcroy, qui régnaient dans le barreau en 1659 ! On ne trouve plus chez eux ce galimatias triple où excellait Claude Gauthier ; mais ils citent Pausanias à propos d'un enfant

judicieusement évités dans ce discours, sans que pourtant il choque la mode ou puisse révolter le goût des contemporains, et l'on se fera une idée juste du véritable mérite de cet orateur. Le *Discours au roi* n'est pas seulement une apologie habile de la conduite politique du surintendant, c'est la justification du choix qu'il avait fait de Pellisson pour être le dispensateur de ses grâces et le juge des écrivains. Combien on regrette, après l'avoir lu, que Foucquet et son commis aient sacrifié à la mode aussi souvent et fait passer les bagatelles des salons avant les œuvres sérieuses et durables.

L'ouvrage fut diversement apprécié lors de son apparition et, comme il arrive en pareil cas, l'esprit de parti guida les jugements plutôt que le goût. Tandis que Huet, poussé par sa sympathie pour l'auteur et pour Mlle de Scudéry, désire voir les nombreux écrits qui vont se succéder en faveur de l'accusé [1], dans l'entourage de Conrart on en discute avec sévérité les mérites [2] et dans le parti adverse on crie à l'effronterie et à la révolte [3]. Somme toute le *Discours* eut assez de succès pour qu'on le fît imprimer trois fois. Mais ce succès était un succès

enlevé, dit-on, par un mendiant et ils *consignent les larmes* de leurs clients *dans le sein même de la justice* (Affaire du gueux de Vernon, plaidoyers de Fourcroy et de Pousset.) Le seul Patru échappe à la dépravation générale du goût. (Voyez Munier Jolain : *La plaidoirie dans la langue française*, Paris, Marescq, 1896, in-8°, pp. 264-319.)

1. B. N. ms. fr., 1341, fol. 115, 121, 129, 152.

2. Bibliothèque de l'Arsenal : ms. 5421, fol. 1029. (*Recueil Conrart*, tome XII.) *Jugement sur les deux défenses imprimées en faveur de M. Foucquet*. Marcou (*Pellisson*, p. 218, note 1), analyse cette pièce qu'il juge peut-être avec trop de bienveillance.

3. *Avis sur les principaux points contenus dans les libelles exposés au public pour la justification de M. Foucquet*. (B. N. Recueil Thoisy tome CCCXCIX, p. 443.) « Vos emportements font assez voir que vous êtes du nombre de ceux qui se sont engagés aveuglément à M. Foucquet, de même que les sorciers s'engagent au prince des ténèbres, corps et âme par pacte solennel et par écrit et que vos ouvrages sont des libelles séditieux, dignes du fer et de l'aversion de tous les gens de bien. » Et plus loin : « Ce discours au roi que vous avez fait imprimer jusqu'à trois fois... »

littéraire, un succès personnel pour l'auteur et Pellisson y gagnait plus que Foucquet. Il le comprit. Il s'indigna d'avoir été traité d' « éloquent » [1]. Il rédigea un deuxième mémoire où il s'efforçait d'entrer plus avant dans le détail de l'administration des finances et de prouver, — chose difficile, — que le ministre n'avait rien pu détourner des deniers publics. Ce deuxième discours ne s'adressait plus au roi qu'indirectement : il faisait appel à l'opinion, il tentait de conquérir les magistrats. Il était plus conforme et dans sa composition et dans son esprit aux habitudes de l'éloquence judiciaire du temps. Une dissertation sur l'usage du droit romain et sur son application en France, une longue digression sur l'Église, la noblesse et les parlements, l'abus de l'érudition et des citations, rappellent au lecteur que les plaidoyers d'Antoine Lemaître ont paru moins de six ans auparavant. Ce deuxième discours est peut-être en certaines parties plus utile et plus probant que le premier ; mais il témoigne de qualités moins rares et d'une habileté moins exquise : parler au roi exigeait une science plus profonde de l'homme, une connaissance plus intime des cœurs que l'égoïsme, l'orgueil et la flatterie ont gâtés.

Peu de temps après parurent les *Premières considérations sommaires sur le procès de M. Foucquet* [2]. L'illégalité de la chambre de justice en était l'objet. Plus que jamais c'est à l'opinion que Pellisson s'adressait, car, s'il était facile de démontrer qu'en droit strict la chambre était une atteinte aux privilèges du surintendant et aux droits les plus inviolables de l'humanité, il devenait évident pour ceux mêmes qui avaient le moins désespéré du salut de Foucquet que la résolution de le condamner était arrêtée.

1. Exorde de la *Seconde défense de M. Foucquet.* (*Œuvres diverses* de Pellisson, tome II, pp. 77-199.)

2. *Considérations sommaires sur le procès de M. Foucquet.* (*Œuvres* de Pellisson, tome III, p. 1)

Cependant les interrogatoires se poursuivent. Foucquet d'abord répond d'assez bonne grâce durant cinq semaines, tout en réservant ses droits; puis quand on le traite en accusé, il se renferme dans un mutisme légal. Alors Pellisson intervient encore et par de nouvelles *Considérations* établit que l'attitude du surintendant est légitime et qu'on ne saurait le traiter en coutumace [1]. Je connais peu de démonstrations aussi saisissantes, aussi sobrement et solidement établies. Le bel esprit mondain, l'avocat préoccupé des petits soucis littéraires, qui se trahissait encore dans le deuxième discours par la préoccupation « de ne dégoûter personne » et de flatter la « curiosité » du lecteur, a tout à fait disparu. Il reste un logicien inflexible, soutenu ici par la raison et par la justice de la cause. Que nous sommes loin en vérité du *Remercîment du siècle*, du récit de la journée des madrigaux et de toutes les fariboles du *Samedi* !

Est-ce à dire que, dans l'entourage de Foucquet, toute préoccupation « littéraire », dans le sens que les salons donnaient alors à ce mot, ait disparu ? Non certes et d'autres écrits sont là pour nous prouver le contraire. L'auteur d'un *Avis sur les principaux points contenus dans les libelles pour la justification de M. Foucquet* reproche précisément à ses amis de n'avoir pu renoncer à faire parade de leur bel esprit : « Le malheur du surintendant ne sert, dit-il, qu'à faire paraître la gentillesse de votre esprit [2]. » Cette critique d'un ennemi n'est pas absolument sans fondement. Il avait encore raison de se moquer de ces Précieux qui, dans ces circonstances graves, continuaient à donner des noms de roman à leur patron et le transformaient en héros de la Clélie. S'il exagérait quelque peu en appliquant ces

1. *Suite des Considérations sommaires sur le procès de M. Foucquet*. (*Œuvres* de Pellisson, tome III, p. 36.)
2. B. N. *Recueil Thoisy*, tome CCCXIX, p. 443 et suiv

remarques à une élégie qui courait sous le nom de Pellisson, il n'avait pas tort de penser que toute cette littérature servait mal la cause du surintendant [1].

Certes aucun homme cultivé ne pouvait être insensible à l'apostrophe par laquelle commence la pièce assez éloquente qu'on a attribuée à Pellisson, à Hesnault et même quelquefois à La Fontaine :

« Muses dont l'amitié fidèle et généreuse
N'abandonna jamais la vertu malheureuse :
Oronte dont le sort faisoit tant d'envieux,
Oronte idolâtré de la foule importune,
Oronte, dont le cœur surpassa la fortune,
Oronte, votre Oronte enfin est malheureux.
Parlez en sa faveur, et, quand l'injuste envie
Ternit d'un noir venin le lustre de sa vie,
Quand le lâche intérêt qui s'accommode au temps
Appelle ses vertus des défauts éclatants,
Quand la faible amitié douteuse et chancelante
N'en parle qu'à l'oreille et d'une voix tremblante :
Chantez comme autrefois avec la même ardeur
Ce qu'il aura toujours de constante grandeur :
Opposez vos concerts au vain bruit de l'orage,
Et d'un roi magnanime apaisez le courage [2]. »

Il fallait que *les Lettres et les Arts* montrassent leurs larmes et tâchassent d'adoucir en leur faveur un monarque qui les aimait. Il pouvait être utile et

1. «On vous blâme, dit l'auteur de l'*Avis*, de ce que vous n'avez eu presque en vue que de faire des pièces d'éloquence... et de composer des élégies fort inutiles pour le soulagement d'un malheureux qui languit, cependant que vous vous divertissez sur le Parnasse pour votre propre réputation. Puis on vous demande pourquoi dans votre élégie, vous supprimez le vrai nom de votre ami pour lui appliquer celui d'Oronte ? Si c'est parce que son nom ne correspond pas assez à la Majesté du vers, vous pouvez avoir raison, mais vous l'offensez ; ou si c'est par quelque conformité qu'il a eue avec le héros du roman de *Cassandre*, autant fameux par son amour que par les batailles et les hauts faits d'armes, dites-le nous ? De prétendre que c'est pour quelques actions militaires pareilles à celles d'Oronte, on ne le croira jamais d'un homme de robe : c'est donc pour l'autre raison. »

2. *Œuvres diverses* de Pellisson, tome I, p. 194.

il n'était pas maladroit de suggérer à Louis XIV l'idée d'autres triomphes plus glorieux et d'offrir à sa jeunesse impétueuse les champs de bataille de l'Allemagne et la conquête de l'Europe de préférence aux triomphes sans gloire que lui offrait l'accablement d'un malheureux égaré. Mais il n'était pas prudent de comparer même en termes voilés Colbert à ces fourmis noires qu'admirent les Indiens et qui n'entassent les trésors que pour les dérober sous la terre [1]. Il était périlleux d'excuser Foucquet, en le représentant comme enivré de sa fortune, très maladroit de le dire indispensable, à l'heure où le roi venait d'affirmer sa résolution de se passer de premier ministre. Enfin c'était une maladresse insigne de se proclamer en terminant un demi-sujet de Louis XIV [2]. Qu'est-ce en France, demandait l'auteur de l'*avis*, qu'est-ce qu'un *demi-sujet* ? Mieux vaudrait exhorter le surintendant à n'être plus lui-même un de ces « sujets à demi », à rentrer dans le devoir et la soumission qu'il doit à son souverain. « Je vous conseille, disait-il, d'inspirer à votre ami

1. C'est sur ce passage de l'élégie que l'abbé Sonchay, éditeur des œuvres de Pellisson, s'appuie pour attribuer cette pièce à son auteur. (*Introduction* à l'édition de 1735, tome I, p. XXVI.) Voici ce qu'il dit : « Un ministre dont le nom ne mourra jamais se crut désigné dans cette élégie par les fourmis qu'adorent les Indiens et qui n'entassent les trésors que pour les dérober aux Indiens eux-mêmes. Il se fâcha d'un trait dont il se faisoit l'application et depuis il fut aussi opposé à M. Pellisson qu'il avoit paru d'abord lui être favorable. Mme Pellisson s'aperçut bientôt qu'il avoit changé, lorsque demandant que son fils pût avoir de l'encre et du papier, ce ministre lui répondit : « Hé, madame, il n'écrit que trop, faisant allusion à l'élégie dont je parle et peut-être à des ouvrages plus sérieux qu'il composoit dans sa prison, car on eût dit que la Bastille étoit devenue pour lui seul une douce et aimable solitude. » Nous ferons remarquer que Colbert pouvait très bien faire allusion aux deux *Discours* et aux *Considérations*, non à l'*Elégie*. M Lair (*Ouvr. cité*, tome II, p. 245) fait remarquer avec raison que certains vers rendent l'attribution à Pellisson impossible. Mais rien ne démontre, quoi qu'il en dise que l'élégie soit l'œuvre de Hesnault. L'opinion de P. Lacroix qui attribue cette pièce à La Fontaine (*Œuvres inédites de La Fontaine*, p. 98) est tout à fait inadmissible.

2. « Je ne suis qu'à demi du rang de vos sujets. »

l'humilité et le repentir qui lui sont nécessaires dans l'état où il se trouve et de le persuader qu'en se défiant de cette superbe insupportable où il étoit parvenu, il ôte cette devise orgueilleuse : « Quo non ascendam ? » dont il bailla cent louis d'or à celui qui l'avoit inventée, pour mettre en sa place celle-ci que je lui donne pour rien, que vous jugerez même assez juste, vu le temps :

« Mihi rex tantus spes unica [1]. »

Ainsi dans le parti de Colbert on ne regardait pas comme inutile de riposter aux partisans du surintendant disgracié.

1. Recueil Thoisy, tome CCCXLIX, pass. cité. Notons ici la première altération de la devise de Foucquet consacrée depuis par le *Siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE XXI

LA RECONNAISSANCE DES ÉCRIVAINS (*suite*).

I. — *Nouveaux témoignages de gratitude.* — Marigny, Hesnault. — Recueils de pièces en faveur de Foucquet. — La Fontaine : l'*Élégie aux Nymphes de Vaux. Ode* au roi. — Élégie attribuée à Pellisson et à Hesnault. — La Fontaine exilé en Limousin. — Nouvelles pièces sur le procès, la captivité et la condamnation de Foucquet. — Badinages de Pellisson et de Mlle de Scudéry : l'*Ombre de la pigeonne morte.*

II. — *Molière.* — Est-il l'auteur du *Livre Abominable*? — Il fait jouer le *Favori* de Mme de Villedieu. — Sujet de la pièce, les allusions. — Accueil que lui fait le roi.

III. — *Colbert et les favoris de Foucquet.* — Pierre Corneille. — Le silence se fait. — Un sonnet de 1669. — — Intervention tardive mais honorable de Ménage. — Ingratitude de Mme Foucquet à l'égard de Pellisson. — Mme de Sévigné se souvient.

L'Élégie dont nous venons de parler, quel qu'en soit l'auteur, témoigne d'un état d'esprit commun à tous ceux qui parmi les gens de lettres étaient demeurés fidèles à leur protecteur. Même de nouveaux venus s'étaient joints à eux. Le 2 mai 1662, le poète Marigny, qui dans le temps de la faveur de Foucquet, n'était pas le moins du monde de ses amis[1], avait été mis à la Bastille pour un sonnet qui « rappeloit »,

1. Sur les relations de Marigny avec le prince de Condé pendant la Fronde et l'hostilité de Mazarin à son égard, voyez Walckenaër : *Mémoires sur Mme de Sévigné*, tome I, pp. 479-80. Il avait été également à de Retz. (*Ibidem*, tome I, pp. 184-185.)

disait-on, « les siècles de Tibère et de Néron[1]. Hesnault était désigné comme ayant écrit le sonnet fameux[2] :

« Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le poids des affaires publiques,
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme respecté sous un titre onéreux,

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux,
Respecte de Foucquet les affreuses reliques,
Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux.

Il part plus d'un revers des mains de la fortune,
Sa chute quelque jour te peut être commune :

1. Petit à Williamson, 4 mai 1662. Ambassadeur Grimani au doge de Venise, 2 mai 1660. (*Archives de la Bastille*, tome II, p. 33-34). Depuis quelques mois Marigny avait cessé d'appartenir au prince de Condé.

Un autre homme de lettres qui devait se faire quelque réputation par son savoir, François-Séraphin Régnier Desmarais, fut atteint par contre-coup par la chute de Foucquet. Son père s'était attaché à la fortune de M. de Bournonville qui fut enveloppé dans la disgrâce du surintendant. Au reste, F. S. Régnier Desmarais rentra très vite en faveur. Cette même année 1662 il accompagnait à Rome le duc de Créquy, comme secrétaire d'ambassade. (Niceron : *Mémoires*, tome V, pp. 355-357.)

La disgrâce de Foucquet atteignit également Claude le Lorrain, père du sculpteur Robert le Lorrain, qui fut recteur de l'Académie de peinture et de sculpture. (*Vie de Robert le Lorrain* par Louis Gougenot dans les *Mémoires inédits* sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, Paris, 1854, 2 in-8°, tome II, p. 210.)

2. Brienne (*Mémoires*, tome II, pp. 304-305), dit seulement qu'on l'attribuait à Hesnault. Bayle (*Dictionnaire*, article *Hesnault*) est plus affirmatif. La Place dans son Recueil de pièces intéressantes l'attribue à Saint-Évremond ; mais sans preuves. Saint-Évremond très ennuyé de son exil (Batailler à De Lyonne, *Archives de la Bastille*, tome II, pp. 22-23) se consolait par la lecture et ne paraissait pas soucieux de se mêler à l'affaire du surintendant. On sait que Boileau faisait cas de ce sonnet, cela a suffi pour qu'on le lui attribuât d'ailleurs sans vraisemblance. Bayle rapporte que Colbert pardonna à Hesnault ce sonnet parce qu'il n'y avait rien contre le roi. D'autre part A. Baluffe (*Jean Hesnault ou le véritable Alceste* dans la *Nouvelle Revue*, tome LVI, p. 145) affirme que Colbert le dépouilla d'un emploi que Foucquet lui avait donné dans les tailles et va jusqu'à prétendre que Hesnault doit être l'auteur du *Livre Abominable* composé de dépit contre l'auteur de ses maux.

Nul ne part innocent d'où l'on te voit monté ;

Garde donc d'animer ton prince à ton supplice
Et près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice[1]. »

D'autres pièces de même nature couraient en grand nombre. L'empressement avec lequel on les collectionnait est attesté par les nombreux recueils où elles se retrouvent. Quelques-unes d'entre elles ont été réunies dans un petit livre paru à Cologne en 1694 sous ce titre : *Le Tableau de la Vie et du Gouvernement de MM. les cardinaux de Richelieu et Mazarin et de M. Colbert*, représenté en diverses satires et poésies ingénieuses, avec un *Recueil d'épigrammes sur la vie et la mort de M. Foucquet* et sur diverses choses qui se sont passées à Paris en ce temps-là.

L'un disait :

« Du malheureux Foucquet dans les fers arrêté,
O Dieu, tout juste et bon, prends en mains la défense
Et si, comme on souhaite, il est plein d'innocence
Inspire aux juges l'équité ;
Mais si dans quelque crime il faut qu'il ait été,
Inspire à Louis la clémence[2]. »

Un autre s'adressant à la chambre de justice et faisant parler la France, séparait la cause du surintendant de celle des gens de finances et reprochait

1. *Le tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. Colbert, etc...* Cologne, Marteau, 1694, in-12, p. 170. Il fut fait à ce sonnet une réponse sous forme de sonnet dont voici quelques vers :

« Presque seul accablé du fardeau de l'État
Je cherche seulement la gloire de mon maître
La fortune n'a pu me faire méconnaître
Je n'affectai jamais ni l'honneur ni l'éclat...
Mon roi seul est mon juge à qui je rends mes vœux :
Je sais qu'on blâme tout dans le siècle où nous sommes
Mais quand on est entré dans le secret des dieux
On est bien dispensé de rendre compte aux hommes. »

2. *Ibidem*, p. 221.

aux magistrats leur lenteur[1]. Un troisième rappelant les peintures de Vaux et l'aigle, qui dans son vol emportait l'écureuil vers les cieux, disait à Colbert :

« Colbert, tu croyais voir Foucquet hors de défense
Et ta rage aveuglée, en prenant ses écrits,
Te disoit lourdement : « Tous mes moyens sont pris. »
Mais il avoit encore sa force et sa prudence
Tes coups n'ont point atteint jusqu'à son innocence
Et ses nobles travaux doivent t'avoir appris
Qu'un Foucquet dont l'effort surpasse tant d'esprits
Pouvoit bien sur un aigle avoir la préséance.
Dans ton lâche dessein tu t'es longtemps flatté
D'abaisser le Foucquet plus qu'il n'était monté
Et de faire changer le sens de sa devise.
Mais enfin sa vertu l'élève dans un point
Qu'il fait dire partout malgré ton entreprise :
« Où ce rare Foucquet ne montera-t-il point? [2]

C'est à toutes ces faibles voix que La Fontaine se résolut de joindre ses accents. L'*Élégie aux Nymphes de Vaux* fut de beaucoup la plus belle des plaintes qu'arrachèrent aux Muses les infortunes de celui qui les avait tant aimées. L'imprudent poète faisait appel à la seule pitié, il ne cherchait pas d'autre excuse à l'aveuglement de l'accusé que l'ivresse de la grandeur, il attirait follement les regards du souverain irrité sur ce palais même qu'il eût fallu faire disparaître à tout jamais de ses yeux. Dans sa profonde et naïve loyauté, il n'imaginait pas que la jalousie et l'orgueil blessé pouvaient être les mobiles les plus pressants de la conduite de Louis.

1. *Recueil de plusieurs pièces curieuses touchant les affaires du temps concernant M. Foucquet et autres, écrites ès années 1660, 1661, 1662 et 1663 avec la suite transcrite le 9 juillet 1663*. (Le 1er volume était achevé le 20 avril 1664.) 2 vol. ms. à la Bibliothèque nationale : ms. fr. n° 10.228-10.229.

Un recueil imprimé portant le même titre figure au catalogue de l'histoire de France à la même bibliothèque ; mais il est resté introuvable malgré les recherches qui ont été faites.

2. *Ibidem*, p. 220 : *Sur la devise de M. Foucquet : Un foucquet sur un aigle.*

Il croyait que le spectacle du malheur désarmerait le roi irrité, le ministre ambitieux et implacable. Touchante et magnanime erreur qui nous valut un chef-d'œuvre de poésie, mais qui ne servit point la cause du surintendant[1].

L'ode qui suivit, plus habile, mais moins poétique, écartait l'image irritante des splendeurs passées pour ne rappeler que la misère présente d'Oronte. Comme l'élégie attribuée à Pellisson, elle essayait d'inspirer au souverain avide de gloire, de plus pures et de plus nobles ambitions[2]. Foucquet connut cette œuvre du poète. Il écrivit à La Fontaine pour l'en remercier sans doute, mais aussi pour le prier d'être moins poète, plus pratique et plus fier[3]. Comme au temps où il se plaisait à recevoir pension de La Fontaine, il lui renvoyait son œuvre avec des annotations. On connaît la belle réponse du poète. Après avoir justifié les passages que le surintendant avait critiqués, il indique avec netteté le but que visaient alors ses amis. Il n'a pas prétendu que son ode parviendrait jusqu'au roi, mais il a pensé que le monde la lirait et qu'il gagnerait des sympathies à l'accusé : « J'ai composé, dit-il, cette ode à la considération du Parnasse. Vous savez assez quel intérêt le Parnasse prend à ce qui vous touche[4]. » Il ne se faisait pas d'ailleurs d'illusions : ce n'est pas une histoire d'hier celle du rossignol qui supplie en vain l'éper-

1. *Œuvres* de La Fontaine : *Élégie aux Nymphes de Vaux* tome VIII, pp. 355-358.

2. *Ibidem*, tome VIII, pp. 390-393. Toute la pièce est résumée par ces deux vers :

« Les étrangers te doivent craindre,
Tes sujets te veulent aimer. »

3. Nous n'avons pas la lettre de Foucquet, mais il est facile de la conjecturer par la réponse du poète. M. Lair fait remarquer que les critiques du prisonnier prouvent qu'il n'était pas au courant de la politique étrangère de Louis XIV depuis son arrestation. Il n'avait vu sans doute dans les allusions de La Fontaine à Vienne et à Rome qu'un souvenir assez banal de Malherbe, dont l'influence d'ailleurs est sensible dans toute cette pièce.

4. La Fontaine : *Œuvres*, tome IX, pp. 354-356.

vier. Seulement il savait que les Muses doivent des larmes au malheur de ceux qui les ont aimées et il venait avec les autres poètes pleurer sur la destinée d'Oronte, comme on pleure sur une tombe, sans espérance.

Son appel ne demeura pas sans écho. Car c'est à lui, ce me semble, qu'est adressée une élégie insérée dans le *Nouveau Recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps* publié par les Elzeviers en 1665[1]. Cette élégie qui a échappé à la plupart des historiens de Pellisson et de La Fontaine mériterait d'être plus connue et je regrette vivement de n'en point savoir l'auteur. Je voudrais pouvoir la donner ici tout entière[2]; je veux du moins essayer d'en faire connaître les plus beaux vers :

« Vous qui plaignez Oronte, ami rare et fidèle,
Qui par de si beaux vers expliquez votre zèle,
Vous êtes à présent plus à plaindre que lui,
Puisqu'en lui la Vertu perd son puissant appui.
Ne le plaignez donc pas, plaignez votre infortune :
A tous les gens d'honneur votre perte est commune,
Les sciences, les arts y perdent comme vous
Et le malheur d'un seul fait le malheur de tous.
Lui seul dans ses malheurs paroît comme insensible :
Son âme est toujours grande et toujours invincible,
Dans ces grands changements son cœur n'est point changé
Et celui qui les souffre est le moins affligé.[3] »

Exaltant l'héroïsme du prisonnier, l'auteur le montre plus libre dans sa prison qu'à la cour, méprisant les biens de la terre et par « de saints mouvements » s'élevant jusqu'aux cieux :

1. Pages 10-13. Le même recueil contient différentes pièces émanées de la société de Mlle de Scudéry : *Caprice de Mlle de Scudéry. Au chien de Mlle de Scudéry, sur la mort de sa pigeonne. Relation d'un voyage à Athis. Le triomphe d'Amour.* (C'est une réponse à une pièce de Montplaisir.)

2. On la trouve dans le *Nouveau Recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps*, A la Sphère, 1665, in-12, pp. 10-13.

3. *Ibidem*, p. 10.

« Dans ses plus grands malheurs il se peut dire heureux
Et si quelque douleur le persécute encore
C'est de voir qu'un grand roi si digne qu'on l'adore,
Pour qui son âme avait des respects si pressants,
Trouve dans ses services et ses soins innocents
Un crime malheureux qui forme sa colère :
Et c'est là le tourment qui seul le désespère [1]. »

Avec les autres poètes celui-ci faisait appel à la clémence du roi :

« Peut-être que son roi quelque jour plus propice
Calmera tout d'un coup son redouté courroux,
Et reprendra pour lui des sentiments plus doux.
Le Ciel, quoique irrité de tous ces gros nuages,
Qui noircissent le jour par leurs tristes ombrages,
Ne forme pas toujours des foudres dans les airs :
S'il en sort quelquefois de menaçants éclairs,
Un rayon du soleil dissipe sa colère.
Lors la terre bénit cet astre qui l'éclaire,
Et, voyant à la fin les brouillards écartés
Lui découvre partout des nouvelles beautés.
Le grand roi qui du Ciel imite la clémence,
Comme il en représente ici-bas la puissance,
Ce roi craint dans la guerre et chéri dans la paix,
Perçant d'un seul regard les nuages épais
Et les noires vapeurs de qui les voiles sombres
Cachent la vérité sous leurs perfides ombres,
Et touché de la peine et du vrai repentir
Que ce crime innocent lui fait tant ressentir,
Apaisant sa colère effacera son crime,
En lui donnant peut-être encore son estime [2]. »

Certes il ne convient pas d'aller comme Paul Lacroix jusqu'à préférer cette élégie à celle des Nymphes de Vaux et il ne peut être question d'attribuer à La Fontaine lui-même une œuvre un peu traînante et prolixe en dépit de ses mérites et qui n'est ni dans sa manière ni dans son style ; mais il est impossible de ne pas lui donner un rang des

1. *Nouveau Recueil*, etc., p. 12.
2. *Ibidem*, p. 13.

plus honorables parmi celles qu'inspirèrent les infortunes du surintendant.

Tant que dura le procès les Muses ne se lassèrent pas. La Fontaine exilé en Limousin ne pouvait plus faire entendre sa voix en faveur de son protecteur : il se bornait à évoquer son souvenir et mouillait de larmes une relation de voyage qui s'efforçait d'être gaie. Pellisson voyait redoubler la rigueur de sa captivité et pour un temps du moins était lui aussi condamné à garder le silence. A leur défaut, de moins habiles se prodiguaient.

Un poète assez étrange écrivait qu'on ne connaissait plus le Parnasse, qu'Apollon et les neuf sœurs avaient cédé la place à Sainte-Hélène, à Hérault et à Pussort et qu'enfin Colbert, leur demi-dieu, occupait le sommet de « cet Ætna » et tenait « le lieu de l'emplumé cheval Pégase [1]. » On raillait Colbert qui voulait tant de potences pour Foucquet et pour ses pareils que bientôt il reculerait lui-même, effrayé de la dépense [2]. La *Passion* de M. Foucquet mettait en scène tous les acteurs du drame. « Il a voulu se faire roi », disait Le Tellier. « Il a péché en trahissant le sang du juste », ajoutait Colbert, et Séguier de conclure : « Prenez-le et jugez-le selon votre loi. » Fouquet répondait : « Seigneur, vous les connoîtrez par leurs œuvres. Pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font [3]. » Des *Gloses* sur le *Confiteor* et sur le *Salve Regina*, écrites par des ennemis du surintendant, le représentaient avouant ses fautes et, d'un côté, réclamant son propre supplice, de l'autre, tendant des mains suppliantes vers la Vierge [4].

Cette guerre de plume ne finit même pas avec le procès. Les petits vers qui avaient été prodigués dans les salons continuaient à pulluler après sa

1. *Recueil Marteau*, p. 225.
2. *Ibidem*,
3. *Ibidem*, pp. 132-133.
4. *Ibidem*, pp. 226-232.

chute pour et contre lui. On fit des chansons, des épigrammes, des madrigaux sur l'arrêt. On le mit même en rondeau :

« Il a passé le plus beau de son âge
Dans un état qui donnait de l'ombrage,
Ce triste objet de notre étonnement ;
Mais désormais il en est autrement
Et d'un seul coup sa pompe a fait naufrage.
De ses bourreaux la cabale a fait rage
Pour l'accabler ; mais, malgré le suffrage
Des plus grands saints, au seul bannissement
Il a passé... » [1] »

De leur côté, pour obtenir du roi un traitement moins rigoureux, Pellisson et M[lle] de Scudéry s'étaient souvenus de nouveau des badinages du samedi. C'est sur le ton enjoué, qui d'abord lui avait valu les faveurs de Foucquet, qu'Acante décrivait les libertés de la Bastille [2] et qu'il présentait à Louis XIV un placet au nom de la pigeonne adorée que Sapho venait de perdre. On ne s'attendait guère à voir l'ombre errante de l'oiseau, retenue sur les bords du Styx par la captivité de Pellisson, intercéder en sa faveur dans une longue suite de vers faciles et prolixes [3]. Rien de plus curieux que ce mélange de bon et de mauvais goût, que ces échappées d'éloquence et de poésie vraies au milieu de cent productions médiocres ou de frivolités déplacées. La douleur et l'amitié avaient été les inspiratrices d'une heure et voilà que l'on retombait dans les erreurs de naguère et qu'on invitait en des circonstances critiques les Amours à pleurer sur la pigeonne aux abois.

1. *Recueil Marteau*, p. 222.

2. Pellisson : *Œuvres diverses*, tome II, p. 385. Il est à remarquer que Pellisson même enfermé à la Bastille s'intéressait aux querelles littéraires de ses amis. Ménage écrit à Huet le 17 novembre 1663 : « Je viens à nos discussions sur l'épigramme de Gombauld... Vos deux autres arbitres, M[lle] de Scudéry et Pellisson ont prononcé contre vous. » (Lettre citée par l'abbé Fabre : *La Jeunesse de Fléchier*, tome I, p. 361.)

3. Pellisson : *Œuvres diverses*, tome I, p. 235.

II

Il ne fut pas jusqu'au théâtre, soumis cependant à une censure sévère, qui ne se mêlât à l'aventure et plaidât indirectement la cause de Foucquet. Molière joua avec sa troupe *Le Favori* de Mme de Villedieu.

Il nous suffira de rappeler qu'on a étrangement abusé des conjectures et des attributions hasardées quand on s'est permis d'attribuer à Molière une série de dialogues réunis sous ce titre sensationnel *: Le Livre Abominable.* Les satires dirigées contre Colbert se placent au nombre des œuvres médiocres qu'inspira la chute de Foucquet [1]. Rien n'y fait songer à l'auteur de *Tartufe* : ce n'est ni son style, ni sa verve, ni sa franche et naïve loyauté. Quelques manuscrits de l'Arsenal et de la Bibliothèque nationale contiennent un fragment de comédie du même esprit et de la même veine : *le Cid enragé*, [2] qu'on n'a jamais songé, et avec raison, à lui attribuer : Ce monologue et ces cinq dialogues qui apparemment ont circulé sous le manteau, n'ont été lus sans aucun doute que

1. *Le Livre Abominable de 1665 qui courait en manuscrit parmi le monde sous le nom de Molière* (Comédie politique en vers sur le procès de Foucquet) découvert et publié sur une copie du temps par Louis-Auguste Ménard, Paris, Firmin Didot, 1883, 2 in-12. Ce livre n'a même pas la valeur littéraire que quelques critiques ont bien voulu lui accorder : il est platement écrit et profondément ennuyeux. Mais quoique l'auteur soit inspiré par la haine et qu'il faille se défier de ses appréciations, il peut être utile à l'historien, car il est bien renseigné et les indications qu'il fournit sont assez faciles à contrôler. Ainsi l'attitude épuivoque de la reine mère est vérifiée par une lettre de la comtesse de Mauro publiée par V. Cousin dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

2. B. N. impr. F 2, 953 B. (copie manuscrite) ; Arsenal : ms. 3.329, fol. 82, etc.

par un petit nombre de personnes déjà gagnées à la cause du condamné [1].

Si Molière avait dû prendre la défense du surintendant, assurément il eût eu recours à un procédé plus efficace et plus digne de son talent et de son honneur. Mais il n'avait aucune obligation qui le contraignît à se charger de ce rôle : il ne pouvait pour quelques représentations données à Vaux ou à Fontainebleau se compter au rang des amis intimes de Foucquet et oublier tout ce qu'il devait à son roi et à la famille royale [2]. Il n'était pas l'ennemi des Jésuites [3] que le Livre Abominable maltraite si fort. Seulement il était naturel que l'auteur des *Fâcheux* se souvînt de Pellisson, que l'ami de La Fontaine ne demeurât pas indifférent à une catastrophe qui l'atteignait, que le chef de troupe enfin ne se désintéressât pas d'un événement qui pouvait fournir à une comédie des éléments de succès. Il ne lui parut pas hors de propos de vanter au roi, sans le blesser le moins du monde, la clémence et la justice et c'est ainsi qu'il faut expliquer l'accueil qu'il fit à une œuvre pleine d'allusions, mais sans fiel et sans aigreur et dont on ne pouvait lui faire un crime.

Rappelons en quelques mots le sujet du *Favori* [4]. Moncade, favori du roi de Barcelone, est aimé par Lindamire aimée aussi par le roi. Le roi exile Moncade. Tous ses amis, ou peu s'en faut, l'abandonnent.

1. Ballesdens fait remarquer à Séguier que les pièces de ce genre qui circulaient sous ce manteau « pour la justification de Foucquet » ne se voyaient « qu'entre les mains des personnes que l'intérêt a dévouées à ce bon seigneur. » (Kerviler : *Ouvr. cité.* p. 653. *Lettre de Ballesdens* du 19 oct. 1661.)

2. Voyez d'ailleurs la *Notice* sur les *Poésies diverses* de Molière dans l'éd. des Grands Écrivains, tome IX, pp. 564-566.

3. « Molière est de nos amis », écrit le père Rapin à Bussy-Rabutin (13 août 1672). Rapin n'eût pu écrire ces mots si l'on eût regardé Molière comme l'auteur du *Livre Abominable*.

4. *Le Favori*, tragi-comédie par Mlle Des Jardins (Mme de Villedieu), Paris, Billaine, 1665, in-12. (B. N. impr. Réserve, Yf. 3.740.) Réimprimé avec des variantes dans le VIe volume des *Œuvres* de Mme de Villedieu. Voyez Lair : *N. Foucquet*, tome II, pp. 74-75.

Mais Lindamire le console de sa disgrâce, en lui avouant son amour. Le roi l'apprend et d'abord s'indigne, jette feu et flammes et décide la perte de Moncade. Mais bientôt, reprenant tout son empire sur lui-même, il renonce à Lindamire, punit les traîtres et unit les deux amants. La pièce, en dépit de son optimisme candide, n'est pas sans valeur : la versification en est aisée et le style aimable. Toutes les allusions sont transparentes. Moncade au milieu de la grandeur s'entretient avec don Alvar de ses palais et de ses fâcheux. En vain don Alvar lui vante sa fortune : il ne peut en jouir :

DON ALVAR

« Vous êtes dans un lieu dont l'art et la nature
Ont à l'envi formé l'agréable structure
Et le roi, vous comblant d'un si rare bienfait,
Vous fit le plus beau don que Prince ait jamais fait.
Cette diversité de coteaux et de plaines,
Ces superbes jardins, ces marbres, ces fontaines
Ces refuges sacrés de l'ombre et de l'effroi
Ces fertiles déserts....

MARCADE

Hélas, sont-ils pour moi,
Ces antres retirés dont le charme t'enchante
Et tous ces autres biens que ton zèle me vante ?
Il est vrai qu'à juger de ce bien par nos yeux
On le croit le séjour des anciens demi-dieux
Jamais avec tant d'art on n'assembla peut-être
La splendeur de la pompe et la beauté champêtre.
Chaque endroit différent offre à notre désir
Pour chaque heure du jour un singulier plaisir.
Mais aussi que me sert ce bien de ma fortune,
Si de tant de beautés je n'en possède aucune.... » [1].

Voilà ce que les courtisans de Foucquet avaient souvent répété au temps de sa faveur et voici des paroles que ses amis répétaient maintenant :

1. *Le Favori*, acte I, scène I.

« Un homme qui parvint à ce degré suprême,
Doit se garder de tous et surtout de soi-même.
Par un calme apparent charmé, comme séduit,
Il s'endort sur la foi d'un vent qui le détruit. [1].
Pour goûter tous les fruits d'une pleine allégresse
Il s'abandonne entier à sa délicatesse
Et croit dessus son roi n'avoir rien attenté,
Quand il se fait chez lui roi de la volupté.
Ah ! qu'il faut à la cour suivre d'autres maximes !
Envers les souverains il est de certains crimes
Qui, bien qu'ils ne soient point défendus par les lois,
Blessent jusques au cœur la personne des rois [2]. »

Cette explication des malheurs du surintendant n'était pas pour déplaire à ses amis. Il n'était plus question des crimes de péculat et de lèse-majesté, Foucquet disgracié devenait le héros d'un roman d'amour. Le roi lui-même, se sachant aimé par La Vallière pouvait se comparer sans déplaisir au roi de la comédie. La pièce n'était pas de nature à dévoiler la portée politique de la révolution profonde qu'il venait si soudainement d'accomplir. Elle eût plutôt donné le change et suggéré une explication galante des faits à ceux qui auraient été tentés d'en découvrir les véritables raisons. Louis XIV ne s'irrita donc point d'entendre dire que les ennemis d'un favori ne devaient pas triompher trop vite de sa chute. L'exemple de Clotaire qui avait trahi Moncade devait servir à tous :

« d'une marque
Que nul ne voit bien clair dans le cœur d'un monarque
Et que pour bien sortir d'un pas si dangereux
Il n'est jamais rien tel que d'être généreux [3]. »

Comme pour rendre les allusions plus claires encore M[me] de Villedieu avait dédié sa pièce à l'ami fidèle

1. Comparez La Fontaine :
« Le plus sage s'endort sur la foi des Zéphyrs. »
2. *Œuvres* de M[me] de Villedieu, tome VI, p. 266.
3. Acte V, scène VII.

du surintendant, de Lyonne [1], dont le roi lui-même avait approuvé la constance. Après seize représentations à la ville [2], Louis XIV désira voir *Le Favori* et cette comédie fut représentée à Versailles, dans les jardins, sur un théâtre tout garni d'orangers, décoration qui convenait à merveille au premier acte.

Pour rendre la représentation plus agréable, Molière « fit un prologue en marquis ridicule qui vouloit être sur le théâtre malgré les gardes et eut une conversation risible avec une actrice qui fit la marquise ridicule placée au milieu de l'assemblée [3]. » Le roi fut si loin d'être fâché du spectacle que, le 14 août suivant, il fit venir Molière à Saint-Germain et ce fut, comme on sait, le jour où il donna à sa troupe le nom de troupe royale [4]. Dans l'intervalle *Le Favori* avait encore été joué trois fois à la ville. Il fut encore donné tout le reste d'août et tout le mois de septembre soit seul, soit avec *l'École des Maris* ou avec *l'Amour médecin*. Pendant l'hiver de 1666 Molière le reprit trois fois avec le *Médecin malgré lui* [5]. La pièce n'échoua donc pas, comme on l'a dit ; tout prouve au contraire qu'elle fut bien reçue en un temps où Foucquet avait cessé d'être craint par ses ennemis et où ses amis espéraient encore qu'un jour viendrait où le roi serait clément.

1. Mme de Villedieu avait d'ailleurs à se louer de ses relations avec de Lyonne. (Voyez : *Œuvres* de Mme de Villedieu, éd. de 1721, t. I, pp. 454 et 457.)

2. *Registre* de La Grange (1665), p. 73. La pièce fut jouée quinze fois seule du 24 avril au 31 mai et une fois avec *Mariamne* le 2 juin.

3. Tous ces détails sont empruntés au *Registre* de La Grange, p. 74.

4. *Registre* de La Grange, p. 76.

5. *Ibidem*.

III

En même temps Colbert semblait prendre à tâche de désarmer les écrivains en reprenant auprès du roi et sous le nom du souverain le rôle dont il avait dépossédé le surintendant. Après deux ans de ministère il avait commencé à distribuer ces pensions promises depuis si longtemps et qui, depuis la chute de Foucquet, devenaient plus nécessaires que jamais [1]. La liste des écrivains favorisés vérifie en somme le mot de Ménage que Colbert donnait à tous sans acception de personne. Presque tous les protégés du surintendant y figurent et je ne parle pas seulement de Marin Cureau de la Chambre, de Carcavy ou de Perrault passés au parti contraire, ni de Ménage, ami de tout le monde ; mais ni Vatier, ni Gombauld, ni Boyer, ni Sorbière, ni Félibien, ni Quinault, ni Molière n'y sont omis [2]. Il est vrai que Mlle de Scudéry et Pellisson n'y sont pas encore ; mais on n'a pas du moins à y regretter l'absence des deux Corneille, encore que la pension de Pierre, compromis dans le procès [3], n'ait été, s'il faut en croire les *Mémoires de Trévoux*, accordée que sur les instances de Gallois et de Perrault [4]

Peu à peu, autour du condamné, le silence se faisait. Quand Foucquet fut, depuis quelque temps, détenu

1. Voyez P. Clément : *Histoire de Colbert et de son administration*, Paris, Didier, 1874, 2e éd., t. II, p. 275.

2. *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature*, par M. D. L. P. (De La Place) Paris, 1781, tome I. pp. 197-202. *Liste des pensions pour l'année 1663. Gratifications faites par Louis XIV aux savants et hommes de lettres depuis 1664 jusqu'en 1679*, Paris, Société des bibliophiles, 1825, in-8°. *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, éd. Clément, tome V, p. 466.

3. Voyez ci-dessus chap. VII, III.

4. *Mémoires de Trévoux*, sept. 1713, page 1588.

à Pignerol, les dames Foucquet exilées sans espoir de retour, tout bruit cessa. Un incident survenu en 1669, un incendie causé par la foudre dans la chambre du prisonnier, le danger qu'il courut et auquel il échappa miraculeusement trouvèrent encore leur écho dans un sonnet [1].

Chose curieuse, Ménage qui d'abord très prudemment s'était tu, qui même pensionné par Colbert de 1664 à 1666 [2], lui avait dédié l'édition des *Poésies de Malherbe* parue chez Jolly cette dernière année [3] ; Ménage, qui avait cessé d'être, semble-t-il, vers le même temps en relations suivies avec Mme de Sévigné [4] ; Ménage, dis-je, le courtisan de la Fortune, éleva tout à coup la voix en faveur du prisonnier. Il montra la main de la Providence dans ce coup de foudre miraculeux :

1. B. N. ms fr. 22.567. *Recueil d'épitaphes, satires, chansons*, t. II (Blancs Manteaux 78.B), fol. 165.

Sonnet sur l'embrasement de Pignerol, l'année 1669.

« Quel objet plein d'horreur se présente à ma vue !
Des morts et des mourants pêle-mêle écrasés,
D'un château foudroyé les restes embrasés
Sont les tristes effets du courroux d'une nue.

Tout cède à sa fureur qui renverse et qui tue :
Les murs les plus épais abattus, écrasés
Et la pierre et le fer confusément brisés
Marque l'horrible effet de sa rage imprévue.

Foucquet, que la justice avait là confiné,
Dans ce débris fatal reste seul épargné
Ainsi nous nous trompons ici tant que nous sommes :

Il étoit par cent maux criminel à nos yeux
Mais le coup fait bien voir que le conseil des dieux
N'est pas toujours d'accord avec celui des hommes. »

2. Mlle Elvire Samfiresco : *Ménage polémiste, philologue, poète*, pp 87-88.

3. Les *Poésies de M. de Malherbe* avec les observations de M. Ménage, Paris, Jolly, 1666, in-8°.

4. « A partir de 1665 le nom de Ménage disparaît à peu près complètement des lettres de Mme de Sévigné, elle paraît l'oublier ; si, en 1676, elle parle de lui à propos de sa querelle avec le père Bouhours, on dirait qu'elle prend un malin plaisir à faire connaître à Mme de Grignan les coups que se portent les deux adversaires. » (Mlle Samfiresco : *Ibidem*, pp. 41-42.)

« O rerum, Lodoïce, vices, Fulketus, amores
Ille tui quondam : deliciæ ille tuæ,
Maxima cui nuper rerum concessa potestas,
Regia cui nuper credita gaza fuit,
Judicio ecce tuo damnatur carcere ! Caris
Heu procul a natis et procul a patria :
Servatur celsa centum custodibus arce,
Qui vigilant vicibus carceris ante fores.
Fulmine (causa latet) custodes et ferit arcem
Juppiter : hic moriens, mortuus ille jacet.
Res est sacra miser. Misero vaga fulmina parcunt :
Salvus et illæsus stat, Lodoïce, tibi
Tu quoque, tu misero, Lodoïce, simillime Divum
Exemplo magni parcere disce Jovis [1]. »

Plus hardi même dans une autre pièce, il osa donner à Foucquet le nom de Thraséas et désigner Madeleine de Castille sous le nom de Sabina [2] :

« Clausum carcere, vinculis retentum
Ingentem Thraseam tuum, Sabina,
Solum vivere more belluarum
Quas vinctas caveis tenet magister
Queri desine. Solus ille nunquam est
Sunt illi comites, cohors amica
Virtutum : pietasque sanctitasque
Incorrputa fides, cupido recti
Et quas flectere non queunt dolores
Firmitas animique magnitudo. »

Haï de Chapelain, suspect à Colbert, Ménage disparut de la liste des pensionnaires du roi [3]. Il s'était

1. *De Fulketo ad Ludovicum Magnum.* (*Ægidii Menagii poemata* éd. de 1687, p. 149.)

2. *Ægidii Menagii poemata*, m. éd , p. 138 : *De Thrasea ad Sabinam*. La table donne la clef.

3. Mlle Samfiresco : *Ménage*, p. 88. Mlle Samfiresco, qui ne paraît pas avoir connu les relations de Ménage avec Foucquet, ne cite que la première pièce : *De Fulketo ad Ludovicum magnum*. Elle cherche dans la fierté de Ménage qui remerciait mal ses bienfaiteurs l'explication de sa disgrâce. Il est vrai qu'il avait fait difficulté d'envoyer des vers au roi pour le remercier de sa pension (Lettre à Huet du 14 août 1663) mais nous avons vu qu'il avait remercié Colbert par

décidé peut-être un peu tard à prendre cette noble attitude ; mais il rachetait noblement son silence et ses flatteries. De tels actes honorent un homme et j'ai regret après cela que Molière se soit moqué de *Vadius*.

Au demeurant, Ménage était resté seul. Pellisson délivré, Sapho et ses amis avaient repris le cours de leur vie mondaine et le défenseur de Foucquet goûtait avec une joie facile à comprendre le retour de la faveur royale [1]. Une discussion d'intérêt qui le priva de tout ce qui lui restait des libéralités de Foucquet acheva de le séparer des siens [2]. C'est à Mme de Sévigné que revient l'honneur d'être restée fidèle jusqu'à la mort à celui dont elle avait eu à se plaindre. Non seulement elle demeura en relations avec Mmes Foucquet qu'elle nommait les « saintes », non seulement elle fut à Vaux revoir les fontaines qu'elle aimait et goûter la conversation du fils de Foucquet, le comte Louis dont elle appréciait le mérite [3] ; mais

une dédicace trois ans après et c'est précisément au lendemain de cette dédicace qu'il cesse d'être pensionné. Elle a raison de noter l'hostilité de Chapelain ; mais cette hostilité avait, nous venons de le voir, des armes terribles que Ménage lui-même avait fournies.

1. Marcou : *Pellisson*, chapitre VIII.

2. BN. Lb37 3464. Extrait d'un *Mémoire donné par Mme Foucquet* en 1674 pour essayer de « faire révoquer la décision du privilège de M. Pellisson qui avoit été faite et avoit été acceptée. » Il résulte de cette pièce que Mme Foucquet, à qui on abandonnait pour 1.550.000 livres d'effets fit perdre à Pellisson près de 250.000 livres sur ce qui lui était dû.

M. Dreyss (Édition des *Mémoires de Louis XIV*, tome II, p. 388-389) fait remarquer que dix lignes dures pour Foucquet ont été imposées par Louis XIV à son secrétaire et que Pellisson dans son *Histoire de Louis XIV jusqu'à la paix de Nimègue* (1749, in-12, p. 28) déclare qu'il ne parlera pas de Foucquet « pour des raisons faciles à comprendre. »

3. Mme de Sévigné à Mme de Grignan, de Paris, 15 juillet 1676. (*Œuvres*, tome IV, pp. 505-506.) « J'arrivai ici dimanche, ma très chère belle, j'avois couché à Vaux dans le dessein de me rafraîchir auprès de ses belles fontaines et de manger deux œufs frais. Voici ce que j'ai trouvé : le comte de Vaux qui avoit su mon arrivée et qui me donna un très bon souper et toutes les fontaines muettes et sans une goutte d'eau parce qu'on les raccommodoit... Ce comte de

encore, comme elle avait suivi avec angoisse le procès de son ami, elle apprit sa mort avec des larmes. Elle souhaita qu'on le laissât sur le champ dormir dans sa tombe, qu'on permît à « son pauvre corps » de reposer à Pignerol et qu'on épargnât du moins à ses restes les agitations dont sa vie publique avait été pleine [1].

Vaux a du mérite... Nous parlâmes fort, M. de Vaux et moi, de l'état de sa fortune présente et de ce qu'elle avoit été... » — Elle venait de passer quelque temps à Moulins près des dames Foucquet et il est fort question d'elles dans la correspondance de cette année, là. (Voyez : *Œuvres* de Mme de Sévigné, tome IV, pp. 449, 451, 452-472, 493, 496, 497. Voyez également tome V, pp. 338, 449, 457 ; VI, 345 ; VIII, 273).

1. A Mme de Grignan, de Paris, 3 avril 1680. « Voici encore de la tristesse, ma chère fille, M. Foucquet est mort : j'en suis touchée, je n'ai jamais perdu tant d'amis. » (*Œuvres*, tome VI, p. 334.) Au comte de Guitaut, 5 avril 1680 : « Et le pauvre M. Foucquet, que dites-vous de sa mort ? Je croyois que tant de miracles pour sa conservation promettoient une fin plus heureuse ; mais les *Essais de morale* condamnent ces maximes profanes et nous apprennent que ce que nous appelons des biens n'en sont pas et que si Dieu lui a fait miséricorde, comme il y a bien de l'apparence, c'est le véritable bonheur et la fin la plus digne qu'on puisse espérer.... »

CHAPITRE XXII

ÉCRITS DE N. FOUCQUET DANS SA PRISON.

I. — *Présence d'esprit de Foucquet* pendant son procès. — Le *Traité du Péculat* de Le Vayer de Boutigny. — Foucquet orateur. — Une harangue au roi pendant la Fronde. — *Mémoire sur les défauts des inventaires.* — Épître au roi sous le nom de Foucquet dans le *Livre Abominable.*

II. — *Foucquet reste un bel esprit.* — *Énigme* sur ses chemises de toile de Hollande. — Vers sur la fête de Saint-Nicolas (1666 ou 1667). — *Épître* sur une bienfaitrice anonyme.

III. — *Poésies religieuses.* — Traduction du psaume CXVIII. — Le *Chrétien désabusé du monde* (1667). — Les *Conseils de la Sagesse* sont attribués à Foucquet.

Tandis que quelques-uns des écrivains qu'il avait aimés se prodiguaient pour sa défense, N. Foucquet trouvait encore dans les lettres un adoucissement d'autre nature pour ses douleurs. Il éprouvait au delà de toute espérance la vertu consolatrice de la poésie : elle le suivait jusque dans les fers et jusqu'à la mort.

Profondément troublé dans les premières journées qui suivirent son arrestation, il s'était vite ressaisi et il avait fait des merveilles [1]. On l'avait vu avec cette liberté d'esprit qui épouvantait ses adversaires et faisait l'admiration de ses amis, donner son senti-

1. Bussy Rabutin à Mme de Sévigné, 10 sept. 1675 : « Le maréchal de Créquy a fait comme M. Foucquet qui ne savoit ce qu'il faisoit les premiers jours qu'on l'a arrêté ; mais qui, après s'être reconnu, a fait des merveilles. » (*Œuvres* de Mme de Sévigné, tome IV, p. 110.)

publique qui répare la réputation des personnes qui peuvent y avoir intérêt... »

« On n'a pas voulu me permettre d'informer des papiers que l'on a supposés malicieusement entre les miens. Les coupables ont eu recours à l'autorité du roi pour se mettre à couvert d'une recheche qu'ils ont eu raison de craindre et il ne me reste pas de voie humaine pour connoître la vérité. Mais je prie le Dieu vivant, sévère vengeur des parjures, en présence duquel j'ai dicté et signé ceci de me perdre sans miséricorde, si ces infâmes lettres qu'on a fait courir par le monde ne sont des pièces méchamment et calomnieusement fabriquées par mes ennemis, lesquelles n'ont jamais été du nombre de mes papiers et je conjure en même temps la justice divine de rendre cette vérité si connue et si manifeste que le roi puisse apprendre l'indigne trahison qu'on a faite, non seulement à moi, mais à Sa Majesté et les honteux artifices dont on s'est servi pour surprendre sa bonté et pour l'animer à ma perte. »

Et dans la marge de cette apologie indignée, il a ajouté : « En écrivant ceci, j'en ai juré sur les saints évangiles de Dieu, en présence de mon conseil et de M. d'Artagnan. [1] »

Enfin dans un dernier cri de désespoir, il en appelle à Dieu même :

« Que Dieu ne permette pas, s'il lui plaît, que mes ennemis triomphent plus longtemps dans leur malice en m'opprimant. Que celui qui est la vérité même ne souffre pas davantage que ces lâches calomniateurs jouissent paisiblement du fruit de si noires importunes et que sa toute puissance arrête enfin le cours et de ma disgrâce et de leurs prospérités fondées sur de si damnables inventions. »

[2. Macchab. 1.] « Domine Deus, omnium creator,

1. B. N. impr. Lb [37] 3443. Inventaire des pièces que baille par devant nous, Nosseigneurs de la Chambre de Justice, Messire Nico-

terribilis et fortis, justus et misericors, afflige opprimentes nos et contumeliam facientes in superbia.[1] »

En écrivant ces pages émouvantes, il inspirait ses défenseurs, il leur indiquait de quel ton il fallait le faire parler. L'auteur de *l'Invocation à la Mère de Dieu* avait raison quand il le représentait plein de confiance dans la consolatrice des pécheurs et se remettant à elle de son salut[2]. Le pamphlétaire d'ordinaire si prolixe et si terne des « cinq dialogues » trouvait soudain sous sa plume des accents virils quand il terminait son œuvre par une lettre qu'il suppose écrite au roi par Foucquet[3]. Il disait plus

las Foucquet, etc..., contre M. le procureur général, concernant le défaut des inventaires, p. 1, pp. 47-48.

1. « Les prédicateurs citaient Virgile et Ovide, les avocats saint Augustin et saint Jérôme. » (Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII). Cet usage de citer des textes sacrés que Voltaire fait remonter au début du siècle atteignait précisément à ce moment son apogée. Antoine Le Maistre préparant une édition de ses *Plaidoyers* (1659) y introduisait tant de citations de la Bible et des Pères que Gaultier déclarait qu'il ne les reconnaissait plus et que Racine malicieusement remarquait qu'il y avait ajouté plus de « spiritualité » que d'esprit. (*Seconde lettre contre Port-Royal*). Ménage lui-même s'élevait contre cet abus. Il faut reconnaître que Foucquet tire un assez heureux parti d'une mode singulière.

2. « Sidereæ regina plagæ, qua vindice surgens
Nanfragus ignotis emergit salvus ab undis,
Et laceram reficit peregrino in littore puppim,
Numinis intemerata parens, a Numine summo
Altera spes, hominumque salus ; quæ vota gementum
Suscipis et fractis præstas solatia rebus,
Da mihi te facilem paulumque adverte precanti...
Quidquid erit, quodcumque dabis, tibi, Virgo, sacratum
Æternumque feram. Tuus imo in pectore semper
Vivet amor, legesque tuas et jura verebor.
Te, moliri aliquid, non auspice, Diva, putabo
Grande nefas, sequar ad nutum quocumque movebis.
Tu mihi dux vitæ, tu morum norma, meumque
Dulce decus, tu lumen eris... »
(*Fucquetus in vinculis ad Dei Matrem*)

3. Voici le début de cette épître :
« Sire, cette grandeur qui les rois environne
Avecque tant d'éclat fait briller leur couronne
Qu'en étant ébloui par leur propre clarté,
Leurs yeux fort rarement voient la vérité.

longuement mais non sans force et sans fierté ce que La Fontaine, ce que Pellisson et Mme de Villedieu avaient dit, il mettait le jeune roi en garde contre la flatterie et la séduction du pouvoir absolu, il rappelait à Louis l'exemple de Henri le Grand, la destinée de César et celle d'Alexandre [1]. C'était ainsi que Foucquet, comme il l'écrivait à La Fontaine, voulait être défendu, c'est ainsi qu'il se défendait lui-même. Le revirement qui se produisit en sa faveur durant son procès ne fut pas seulement le résultat de l'opiniâtre animosité de Colbert, de l'acharnement du roi, du dévouement de quelques amis, il fut pour une bonne part la conséquence de l'attitude énergique, du savoir et de la culture littéraire du surintendant. Si l'on éprouvait quelques doutes à cet égard il suffirait de relire avec le compte rendu du procès que nous a laissé Mme de Sévigné les habiles et parfois persuasives *défenses* du surintendant.

Mais comme elle se plaît d'être nue exposée
Elle est par les flatteurs tellement déguisée
Qu'on voit les plus zélés pour tous les potentats
A leur propre grandeur immoler leurs états. »

L'auteur prend donc en main la cause de la vérité et déclare fièrement qu'il veut rendre Louis XIV « un roi digne de ses aïeux. »

« Sire, votre naissance a pris son origine,
Pour mieux imiter Dieu, d'une race divine,
Et la loi des chrétiens vous enseigne aujourd'hui
Un chemin assuré pour retourner à lui
Vos pas y trouveront de si puissants obstacles,
Que, pour ne pas tomber, il vous faut des miracles ;
Mais aussi quand un roi veut ne s'égarer pas
Il faut que la Justice y conduise ses pas. »

Pour encourager le roi à la clémence, il déclare :

« Qu'un prince, étant un homme, est tout semblable à Dieu,
Quand on voit la Justice sur le trône élevée. »

Il montre que les tyrans seuls veulent se faire craindre :

« La force en cet endroit n'a qu'un masque trompeur,
Elle marque des rois la faiblesse et la peur. »

Enfin il termine par les enseignements historiques que nous relatons ci-dessus. (*Le Livre Abominable*, éd. de 1883, tome II, pp. 159-177.)

1. Cf. *L'Ode au roi* de La Fontaine, (*Œuvres*, tome VIII, pp. 390-393).

II

Mais après qu'il eut retiré des lettres le profit le plus positif qu'il était en droit d'en attendre, N. Foucquet revint à ses habitudes de bel esprit. Il s'était fait donner dans sa prison des livres et en particulier des ouvrages et un dictionnaire italien. Il allait redemander des distractions à cette littérature brillante et souvent frivole qui avait tant inspiré le monde précieux. Il écrivait même pour son compte de petites pièces de vers dans le goût de celles qui lui avaient valu, peu de temps auparavant, des succès mondains. Il n'avait renoncé ni à l'énigme, ni au madrigal. Obligé de transformer ses chemises en papier pour se procurer de quoi écrire, il trouvait dans cette circonstance douloureuse une occasion de se souvenir qu'il avait écrit naguère des énigmes. Il faut citer cette pièce curieuse et inconnue jusqu'ici :

« Nous étions autrefois un grand nombre de sœurs
Qui vivions en commun dès la plus tendre enfance
En servant le pays où nous prîmes naissance,
Notre plaisir étoit d'avoir de belles fleurs ;
Mais pour nous garantir du cours de nos malheurs
Le service n'y put, non plus que l'innocence. »

« Nous avions à peu près achevé notre temps
Nos corps se flétrissoient, nos fleurs étoient séchées
Lorsque de nos maisons nous fûmes arrachées.
Que de gens sans pitié ravirent nos enfans
Et les cruels encor n'en étant pas contens
Nos os furent brisés, nous fûmes écorchées. »

« On ne peut exprimer les tourmens inhumains
Que nous fit supporter leur extrême avarice.
On ne peut concevoir jusqu'où va le supplice

Qu'ont exercé sur nous et les dens et les mains
Et l'on ne peut finir en comptant nos chemins
Nos cachots, notre exil, toute leur injustice. »

« Nous avons enduré sans élever nos voix
De pointe ou de taillant mille et mille blessures,
Nous avons soutenu d'horribles meurtrissures
Sous les coups redoublés d'un bras armé de bois
Et nous fûmes enfin réduites sous les lois
D'un prisonnier gardé dans des prisons bien dures. »

« Nous sommes les témoins du rude traitement
Qui pourra quelque jour signaler sa constance
S'il voulut nous donner part à sa confidence
Nous subîmes la mort pour son soulagement
Et nos corps entassés servent de monument
A l'aveu qu'il en fait pour notre récompense [1]. »

Cette énigme est accompagnée du commentaire suivant (fol. 27).

« Le sujet de cette énigme est le papier sur lequel est écrit: *Papier que j'ai fait dans ma prison avec de vieilles chemises de toile de Hollande.* »

« 1° [Strophe]. Les petites plantes de lin semées en même champ : les fleurs en sont jolies.

2° On les arrache, on ôte la graine, on les brise.

3° Le pays de Hollande en tire grand profit pour les réduire en fil et en toile. Elles passent par bien des mains et des dents de peigne, de là enfermées en diverses caisses et ballots, sortent de Hollande, vendues à divers marchands à Lyon, Pignerol.

4° Coupées et cousues en chemises, souffrent le taillant des ciseaux, la pointe des aiguilles, le battoir de la lessive.

5° Réduites en charpie, entassées en papier, j'ai écrit dessus cet épigraphe en forme d'énigme. »

1. B.N. ms. fr. 22.559. *Mélanges de vers et de prose*, fonds Gaignières, 1.001[2]. (On sait que Gaignières a réuni un certain nombre de pièces relatives aux affaires de Foucquet. Voyez ci-après d'autres vers de Foucquet tirés d'un manuscrit du même fonds.)

Lorsqu'en décembre 1666, Colbert fit supprimer dix-sept fêtes pour diminuer le nombre des jours de chômage [1], Foucquet protesta par une petite pièce de vers contre la suppression de la fête de saint Nicolas, son patron :

Sur ce qu'on a ôté la fête de Saint-Nicolas au diocèse de Paris.

« Écoliers, mariniers et toute femme enceinte
A qui saint Nicolas porta mille secours,
Ne vous étonnez pas, si l'on voit de nos jours
Abolir à la cour une fête si sainte. »

« On l'a trouvé coupable, indigne de pardon
Qu'il ne méritoit plus ni d'honneur ni d'estime.
Voulez-vous en secret savoir quel est son crime ?
C'est qu'on a découvert qu'il étoit mon patron [2]. »

C'est également en vers, dans une épître inspirée de celles que lui écrivaient autrefois ses obligés qu'il remercie une grande dame qui s'était intéressée à son sort [3]. Il ne le peut faire sans y mettre quelque chose de cet amour du mystère et de cette recherche du bel esprit qu'il avait tant estimé chez ses courtisans et qui lui était à lui-même si naturel.

« Mourrai-je, dit-il, sans parler et ma reconnaissance
A la fin succombant sous mon obéissance
Doit-elle être muette, après un grand bienfait
Et supprimer le nom de celle qui l'a fait ?
Ma raison guide-moi dans cette incertitude :
Ouvre-moi le chemin pour fuir l'ingratitude
Ingrat en me taisant, ingrat et indiscret,
Si ne me taisant pas, je viole un secret !
Entre ces deux devoirs mon âme est en balance

1. P. Clément : *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, précédée d'une étude historique sur N. Foucquet, Paris, Guillaumin, 1846, in-8°, p. 240. Voyez les motifs de cette mesure dans les *Œuvres* de Louis XIV, tome II, p. 238 : *Instructions pour le Dauphin.*

2. B. N. ms. fr. 22.559, fonds Gaignières 1.001[8], fol. 29.

3. B. N. ms. fr. 20.862, fonds Gaignières 1001[1e]. *Pièces diverses*, fol. 135 r°.

L'un et l'autre à son tour en veut être vainqueur
Et tous deux à la fois me partagent le cœur.
Devoirs impérieux, mon cœur est-il la butte
Et le prix de vos coups et de votre dispute ?
Cessez vos démêlés et cessez d'affliger
L'esprit d'un malheureux qu'on voulut obliger.
Il me faudroit gémir pressé de dures gênes
Si ma langue et mon cœur portoient les mêmes chaînes,
Si le bienfait reçu m'accablant de son poids
Otoit l'air à mon cœur et m'étouffoit la voix.
Non je ne puis trahir la vertu ni la gloire
Mon honneur périroit, supprimant la mémoire
A la postérité d'un acte vertueux
Digne d'être admiré dans un temps monstrueux !...
Mes malheurs m'attiroient de puissants ennemis
Il ne restoit plus rien qui ne leur fût soumis
Le parent, l'obligé, l'ami, le domestique
Le grand et le petit, par la force publique
Emprisonnés, bannis, dépouillés, menacés
Lâches ou sans pouvoir, ou gagnés ou forcés
Inclinoient à laisser ternir mon innocence.
Une fille de cœur et d'illustre naissance
Résout de m'assister en ma nécessité
Et par un pur motif de générosité
Sans en être requise et sans m'être obligée
Et même sans espoir d'être dédommagée
Ni recevoir jamais de service des miens,
M'envoie un grand secours et m'offre tous ses biens. »

Il insiste sur le caractère désintéressé de ce bienfait :

« Peut-être croira-t-on qu'au temps que deux emplois
Unis en ma personne y donnoient quelques poids
Je me suis ménagé par mes soins et mon zèle
Son cœur pour acquérir une amitié fidèle
Invariable aux coups d'un variable sort
A l'épreuve du temps et même de la mort :
Mais non, c'est où jamais je ne mis mon étude... »

Et il termine cette longue épître par une prière à Dieu pour qu'il veuille payer en son lieu et place la dette immense qu'il a contractée :

« Demandons à Celui dont l'immense pouvoir
Régit tout l'univers qu'il fasse recevoir
Et la juste louange et la récompense ample
D'une action si digne et d'un si rare exemple.
Et nous, qui cependant en tirons le profit,
Gravons secrètement le nom de qui la fit,
Rendons-en la hauteur éclatante et publique,
Autant qu'une prison peut souffrir qu'on s'explique :
C'est tout ce que je puis que d'écrire ces vers... »

III

Ce n'était pas seulement dans un élan de reconnaissance ou d'indignation que les pensées du prisonnier allaient vers Dieu. Entraîné par l'exemple d'une mère fort pieuse et d'une femme que les malheurs avaient attachée ou amenée à la piété [1], il se répandait en prières dans son désespoir, il rédigeait une traduction en vers du Psaume CXVIII que M. Clément a publiée et dont l'original existe à la Bibliothèque nationale. Il y ajoutait des notes, expliquant sa traduction, justifiant les expressions ou les répétitions qui lui paraissaient trop hardies ou d'un art peu délicat [2], faisant preuve encore une fois de cette timidité de goût, de cette minutie qui lui faisaient trouver à redire et à raturer dans les plus

1. Voyez ci-dessus, chap. XI. Mme de Sévigné les appelait des « saintes » — Le père Léonard de Sainte-Catherine leur attribue des ouvrages de piété. (Arch. Nat. M. 759.) Ces ouvrages seraient : *Pratique de l'Amour de Dieu*, Paris, 1701, in-12 et *Pensées chrétiennes en françois tirés de l'Écriture Sainte et des Pères*, Paris, 1701, 3 in-12. Le père Léonard (*ibidem*) attribue à Madeleine Foucquet le recueil de *Remèdes* qui est de Mme Foucquet la mère.

Voyez dans Lair, tome II, pp. 495 et suivantes, l'histoire des relations et de l'alliance de la famille Foucquet avec celle de Mme Guyon

2. P. Clément : *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, éd. de 1846, pp. 446-450. Cette pièce se trouve dans un manuscrit des Mélanges du cabinet du Saint-Esprit avec d'autres pièces concernant le procès de Foucquet. Voici un échantillon des remarques du traducteur :

« Bruyant comme un essain autour de moi rangé, »
« Ils pétillent d'ardeur ainsi qu'un feu d'épines. »

« Ces deux comparaisons des mouches et du feu d'épines étant dans le latin, on n'a pas pu les supprimer. »

Où le texte dit : « Non moriar, sed vivam et marrabo opera Domini », Foucquet paraphrase :

« Non, je ne mourrai pas, mon Dieu m'a préservé
Et de trop de périls et de trop de merveilles
Non, je ne mourrai pas, mon Dieu m'a réservé
Pour vivre et publier ses grandeurs non pareilles. »

gracieuses productions de La Fontaine. Une autre fois, imitant Racan et Malherbe, les délayant et les affaiblissant avec sa prolixité coutumière, avec pourtant çà et là d'heureux accents, il disait son mépris de la fortune et développait ce lieu commun que la gloire du monde n'est que néant, il intitulait son œuvre : *Le chrétien désabusé du monde*[1]. »

« Trompeuses vanités où mon âme abusée
A vu de ses beaux jours la trame mal usée
Esclavage de cour, où tous les courtisans
Dissipent en fumée et leurs biens et leurs ans,
Vous ne me tenez plus : vos faux biens, vos faux charmes
Sont ici maintenant le sujet de mes larmes :
Je déplore le temps que j'ai perdu pour vous.
Vos favoris, vos rois qu'on adore à genoux
Au-dessus du commun n'ont qu'un éclat de verre
Ils sont faits comme nous de poussière et de terre
Quand l'heure sonnera, malgré tous leurs efforts,
Leur pourpre et leur grandeur, leur trône et leurs trésors,
Leur haute majesté tombera dans la bière
Et quelques jours après ne sera que poussière ! »

Il faut donc chanter celui qui instruit et maîtrise les rois et se venger de Louis XIV en l'abaissant devant le Seigneur.

« Dieu seul, le Dieu des Dieux et le roi seul des rois
Mérite tous nos soins, notre cœur, nos emplois :
A lui seul tout est dû d'un devoir légitime
Tout ce qu'on donne ailleurs est larcin, vol et crime :
C'est à ce roi, chrétiens, qu'il faut faire la cour
L'adorer, le servir et la nuit et le jour. »

1. B. N. ms. fr. 19.148 *Poésies françaises* (Résidu Saint-Germain, n° 72. « Une partie des pièces de ce recueil paraît provenir de Vallant. » On sait que Vallant a, lui aussi, réuni des documents concernant le procès de Foucquet). Cette pièce est accompagnée d'autres poésies chrétiennes du même genre. L'une d'elles tout à fait analogue au *Chrétien désabusé*, les *Véritables sentiments du Monde et de l'Éternité* pourrait bien être également de Foucquet ; mais elle n'est pas signée. Les Archives nationales possèdent un exemplaire manuscrit du *Chrétien désabusé*, sur lequel on lit écrit à la main d'une ancienne

Un démon avait séduit le surintendant, la cour l'avait abusé, la retraite au sein de Dieu lui ménage de vrais biens :

« Un seul jour avec Dieu vaut mieux que mille jours
Passés avec vos rois dans vos superbes cours :
Un mot, un contre-temps, une mauvaise œillade
Est capable de rendre un courtisan malade.
S'il faut prier le roi, s'il faut l'entretenir,
Il faut aller cent fois et cent fois revenir.
Parler au favori, faire cent révérences,
Payer avant qu'avoir de faibles récompenses:
Il n'en est pas ainsi du Dieu que nous servons.
Nous demandons sans cesse et toujours nous avons;
Toujours prêt d'écouter nos vœux et nos demandes
Plus nos désirs sont forts, plus ses grâces sont grandes... »

Telles étaient les compositions édifiantes auxquelles s'occupait le surintendant. On ne s'étonnera donc pas que la rumeur publique lui ait attribué un petit livre que le père Sommervogel a tenté de restituer à un jésuite, nommé Boutault[1]. Il n'est pas impossible après tout que les *Conseils de la Sagesse*

écriture : « par M. Foucquet, ci-devant surintendant des finances. » (L[b], n° 22). Enfin il existe à la Bibliothèque nationale un exemplaire imprimé du poème avec ce titre : *Le Chrétien Des-abusé du Monde*, à Paris, chez la veuve Denis Thierry, 1667 (in-16 de 33 pages). Sous la cote : Inv. Y[e] 7.981. L'ouvrage est anonyme.

1. C'est Vincent Placius qui, le premier, a attribué les *Conseils de la Sagesse* à Foucquet dans son *Theatrum anonymorum et pseudonymorum*, Hambourg, 1708, in-fol. En 1740, Christophe Mylius dans le supplément du *Theatrum* insistait pour l'attribution à Foucquet des *Conseils de la Sagesse* et s'appuyait sur l'autorité de Berndius (*Die Christliche Sittenlehre*). J. Castre d'Aurigny s'est fait leur écho dans les *Vies des hommes illustres de France*, 1793, in-12, tome V. Le père Sommervogel allègue que les Conseils parurent en 1677 et que les papiers de Foucquet ne furent rapportés de Pignerol par son fils, d'après Chéruel, qu'en 1683 (*L'Ami des livres*, 1862, tome IV, p. 250). Mais il est à remarquer que d'une part, Sommervogel ne justifie pas l'attribution de ce livre au père Boutault et que, d'autre part, bien d'autres écrits de Foucquet sont sortis de sa prison avant sa mort. Le fait même que la suite des *Conseils* parut en 1683, pourrait résulter de ce que cette suite se trouvait parmi les papiers de Foucquet restés à Pignerol. Il faut faire plus de compte de l'aveu de Berndius que « Foucquet refusait de reconnaître cet ouvrage pour

où il est fait allusion à l'amour des beaux bâtiments soient son œuvre. Ce serait un de ces traités « dignes de l'approbation de tout le monde » que vers 1669 le surintendant composait dans sa prison [1]. On lui appliquait alors une devise faite, dit-on, pour Brienne: « *Inclusum labor illustrat* » avec cette âme: « Un cocon de vers à soie [2]. » Ce grand amour de la solitude et de la pénitence ne l'empêchait pas d'ailleurs de tenter de rentrer en grâce auprès du roi en lui adressant des avis sur les finances ou d'essayer de corrompre ses gardiens et de s'évader.

Ainsi s'achevait dans une mélancolie douloureuse, à peine adoucie par des échappées de contrition et de piété, une existence où les lettres n'avaient pas joué, sans doute, le premier rôle, mais où comme les arts et les sciences, elles n'avaient pas eu une part négligeable. Aimées dès le collège, cultivées pendant le fracas des fêtes et les embarras du pouvoir, reprises avec affection dans la morne solitude des cachots, ces compagnes de toutes les heures de la vie, assurent, en dépit des incertitudes d'un goût trop souvent médiocre, à l'ami de La Fontaine, de Corneille, de Pecquet et de Le Brun, pour ne parler que de ceux-là, une réputation que ses qualités administratives, d'ailleurs très réelles, son activité et son dévouement, gâtés par l'absence de délicatesse et de franchise, n'auraient pu donner au ministre qui avait conçu l'espérance d'être, malgré Louis XIV, l'émule de Mazarin et le successeur de Richelieu.

sien. » Mais cette protestation même prouve qu'on le lui attribuait de son vivant.

Le père Sommervogel établit mieux que *Le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde,* doit être restitué au père Coton.

1. Lair. *N. Foucquet,* tome II, p. 435.
2. *Défenses,* tome XVI, p. 356.

CHAPITRE XXIII

CONCLUSION

I. — *Résumé du livre.* — L'œuvre de Foucquet est-elle grande ?

II. — *L'influence littéraire.* — La préciosité. — Foucquet a-t-il, comme le croit Sainte-Beuve, préparé le XVIII[e] siècle ? — La littérature de Vaux n'est point « libertine ». — Elle regarde le passé et non l'avenir.

La grâce et l'esprit. — Absence de poésie vraie. — Foucquet n'est pour rien dans le grand mouvement classique. — L'esprit de coterie. — Rapprochement des écrivains et des grands seigneurs. — Persistance des goûts de cette société chez M[me] de Sévigné et Saint-Évremond.

Ce que Nicolas Foucquet a gagné à protéger les gens de lettres. — Une page de La Bruyère.

III. — *Services rendus aux savants.* — Livres, manuscrits, archives plus utiles que les pensions.

IV. — *Valeur de l'œuvre artistique.* — Intérêt que présente Vaux. — Largeur des goûts de Foucquet en matière d'art. — Il aime trop la flatterie.

Contradictions apparentes, unité réelle de son caractère.

Nous venons d'étudier avec quelque détail l'histoire du Mécenat de Foucquet. Nous l'avons vu, nourri des souvenirs de la maison paternelle et du collège des Jésuites, après quelques années d'une vie errante et agitée à laquelle la Fronde, ses emplois et son ambition l'avaient condamné, réunir autour de lui, avec la pléïade des maîtres de sa jeunesse, tous les écrivains en vogue. Nous renonçons à compter tous ceux qui avec Pellisson, M[lle] de Scudéry et La Fon-

taine, ont chanté ses louanges. Les uns ont eu recours à la prose latine et comme Ch. Balthazar ressuscité les panégyriques de l'époque impériale ou, comme le père Lescalopier, glosé avec un enthousiasme lyrique sur des termes équivoques, mais, en quelque sens qu'on les prenne, toujours flatteurs. Cossart, Vavasseur, de Valogne, Rapin, Jordan, P. Hallé, P. Buray, Madelenet, Gervaise ont offert des vers latins ; le père Girard et le père Deschampsneufs des ouvrages de piété, Tanneguy Lefebvre, Sorbière, Vatier, Gronovius, d'Herbelot, Carcavy, ont étalé leur érudition ; de Saint-Martin et Cureau de la Chambre donné l'illusion d'un savoir étrange. Quelques-uns, comme la baronne de Marcé, Mlle de Scudéry et Scarron apportent des romans et des nouvelles ; un plus grand nombre et non les moins estimés, Quinault, les deux Corneille, Boyer, Gilbert et Gombauld présentent des tragédies ou des comédies. Voici des vers précieux de Brébeuf, du petit de Beauchâteau, de Perrault, du père Le Moyne et peut-être de Chanut lui-même ; en voici d'autres assez plats, et qu'on dit naïfs et simples, de Boisrobert. Voici des lettres de Costar bouffies et creuses et voici des ouvrages utiles et sérieux : des cartes de Samson d'Abbeville, l'histoire de de Thou traduite par du Ryer et la relation des voyages de découverte de de Flacourt. Félibien, Mlle de Scudéry, La Fontaine ont à l'envi décrit Vaux ; Sylvestre, Aveline, Pérelle l'ont gravé.

Dans ces jardins ou dans ceux de Saint-Mandé se sont rencontrés avec Saint-Évremond et Sévigné, avec l'élite des hommes cultivés et des femmes instruites de la cour, Molière et Lulli, Beauchamp, Mollier le musicien et Lambert. Foucquet a commandé à Vatel, possédé Le Nostre et La Quintinie. Il a dirigé Le Vau, Le Brun, Michel Anguier, Sarasin, Girardon, Thibault Poissant, il s'est attaché Puget ; il a donné de l'ouvrage aux Mellan, aux Nanteuil, à tous les

graveurs de son temps; il a fait travailler les orfèvres, les fabricants de meubles d'art, il a réuni, il a fait frapper des médailles; rassemblé chez lui une vaste bibliothèque, fondé celle du collège de Clermont, enrichi celle du roi, essayé d'établir nos Archives Nationales; collectionné des statues, des bustes antiques; soutenu Pecquet, encouragé toutes les sciences, éveillé toutes les activités intellectuelles; jeté à Maincy les premières bases des Gobelins, bâti Vaux.

Non content enfin de décorer des peintures de Le Brun les salons de son palais, il a demandé à des écoles très diverses leurs trésors: à l'art grec son *Ephèbe*, à Moro son *Nain*, *Bethsabée* à Véronèse et la *Manne* au Poussin. Il a protégé ce grand peintre que l'ingratitude royale avait exilé de France: il a été le distributeur des grâces et des pensions, le conseiller, l'ami, le bienfaiteur véritable de tous ceux que leur esprit, leur habileté, leurs complaisances ou leurs flatteries désignaient à son estime ou à ses faveurs. Il a tout aimé: les fleurs et les marbres, les bronzes, les eaux, les bosquets et les livres; il a donné le spectacle d'une activité prodigieuse et débordante; il a été pendant près de cinq années l'âme de presque tout ce qui semblait, en France, vivre par l'esprit.

Et cependant il est permis de se demander si cette œuvre fut véritablement grande, si, tout compte fait, il reste beaucoup de choses de ce labeur en tous sens, de ce rêve gigantesque de splendeur et de renommée. Établissons un juste bilan de ce que la postérité a conservé entre tant d'œuvres brillantes qui naquirent sous son influence et pour ses plaisirs. Mettons à part ce qui, loin de subir les outrages du temps, a grandi depuis plus de deux siècles; comptons ce qui mourut avant d'avoir vécu; pesons le bien et le mal dans cette intervention bienfaisante peut-être et nuisible tout ensemble et faisons enfin tous nos efforts pour être juste.

II

Il serait inique sans doute de porter au compte du surintendant tant de vers sans poésie qui lui ont été adressés ; mais il est légitime, en somme, de le tenir pour responsable, dans une certaine mesure, de l'engoûment du public mondain pour la littérature précieuse. L'auteur des bouts rimés sur le perroquet et des énigmes que l'on connaît, l'inspirateur de tant de pages de la *Clélie*, l'admirateur de Brébeuf en tant que Précieux, le versificateur incorrigible qui croyait aimer les vers parce qu'il aimait les rimes et l'esprit, était sans doute on ne peut plus éloigné de la véritable conception de la poésie. On ne peut relire l'ensemble des œuvres rimées qui ont paru avec son approbation, sans songer à la pénétrante critique de Pascal : que de demoiselles chargées de chaînes et de miroirs, dont on doit rire, parmi ces pièces fardées et attifées pour les fêtes du monde et qui tendent, si l'on peut dire, leurs hameçons parmi les dentelles et les rubans !

Des vers latins qui veulent être spirituels et qui se jouent avec les douleurs, des harangues ampoulées et vides, des épîtres insipides, des dédicaces verbeuses et banales, des lettres plates et basses : voilà tout ce qu'a trouvé pour lui plaire la mendicité et la flatterie. Tous ces écrits n'ont de la poésie et de la littérature que le nom : encourager leurs auteurs, c'était faire preuve de générosité et de charité; mais ce n'était point servir utilement la cause des lettres. Il n'y avait pour celles-ci aucun progrès à attendre de la cohue importune et fastidieuse de ces rimeurs et de ces grimauds courtisans.

Sainte-Beuve [1] dit que, si Foucquet eût prolongé sa domination, on aurait eu dès le milieu de ce siècle une littérature avant-coureuse du XVIIIe siècle, galante, osée, libertine [2]. Telle n'est pas absolument l'impression qui se dégage de la revue que nous avons faite de cette cour de beaux esprits. Sans doute l'élève et l'ami des Jésuites n'avait ni les mœurs très sévères ni un rigorisme très étroit à l'égard des autres. Mais on ne trouve rien ou presque rien dans l'œuvre de ses adulateurs qui fasse songer aux contes et aux poésies légères du XVIIIe siècle. Il ne craignait pas les plaisanteries un peu vives ou risquées ; mais il ne les encourageait pas. Ce n'est pas pour lui que La Fontaine a écrit ses contes. Et quant à ce libertinage d'autre sorte, auquel, à coup sûr, pense Sainte-Beuve, et qui caractérise le siècle des philosophes, il en était plus éloigné que beaucoup d'autres parmi ses contemporains.

Il faut lui reconnaître, il est vrai, le mérite de n'avoir exclu personne sous prétexte de religion. En dehors des Jansénistes qu'il a combattus, plus peut-être par politique que par conviction, et avec quelques-uns desquels il a entretenu d'ailleurs des relations assez bonnes en apparence, il n'a tenu rigueur ni à Pellisson d'être calviniste, ni à l'organisateur de ses parterres Bessemann d'être luthérien. Mais il

1. Le *Surintendant Foucquet.* (Causerie du lundi 12 janv. 1852. *Lundis*, 3e éd. tome V, p. 294-312.) et *Œuvres de Louis XIV* (Causerie du lundi 19 janv. 1852, *Lundis*, 3e éd. tome V, pp. 313-333.) « Cette première littérature du lendemain de la Fronde et antérieure à Boileau et à Racine n'étant pas contenue par le regard du maître se serait développée et de plus en plus émancipée sous un Mécène peu sévère. Elle était toute prête ; on la voit déjà ; le libertinage et le bel esprit en auraient été le double écueil : un fonds de corruption s'y décelait » (*Ouv. cité*, p. 333). Il définit Vaux « un premier Versailles sans contrainte et légèrement licencieux » (p. 308).

2. « Si l'on suppose un instant Foucquet restant au pouvoir et s'y établissant et Louis XIV le laissant faire, on peut très bien distinguer les éléments et l'esprit de la littérature qui aurait prévalu : ç'aurait été une littérature plus libre en tous sens que sous Louis XIV et le XVIIIe siècle eût été en partie devancé. » (*Ibid.* p. 332).

y avait en lui une tendance héréditaire à la dévotion : c'est dans la piété qu'il se réfugie aussitôt après sa disgrâce et ce sont des vers religieux qu'il écrit de préférence dans sa prison. Sa dévotion semble avoir été celle des Jésuites, accommodante avec les faiblesses humaines, fleurie, lettrée, tolérante, nullement farouche, convaincue pourtant.

Non certes, je ne trouve point dans son influence la promesse d'un avenir prochain où se coudoieraient Parny, Bertin, Crébillon le fils, Voltaire et Diderot. J'y vois au contraire la continuation presque exclusive du passé. C'est l'hôtel de Rambouillet, disparu ou presque, qui se rouvre pour ainsi dire chez Artémire et chez Cléonime. Ici comme là on entrebâille la porte pour M. Corneille l'aîné, tout en lui donnant à entendre qu'on n'estime pas moins, sinon plus, ses madrigaux que ses drames et qu'on ne fait guère moins de cas de son frère que de lui. On a perdu Voiture et Sarasin et l'on cherche qui leur succède. Ce sera Pellisson d'abord et puis La Fontaine qui pour le moment ne songe pas à renier ses maîtres. La *Clélie* a renouvelé et comme aggravé le grand *Cyrus* et tout l'effort de la psychologie mondaine vient aboutir à l'aimable et superficiel dialogue de l'Amour et de l'Amitié.

Dans ce qu'elle a de meilleur, la production littéraire de Pellisson, de La Fontaine, de Quinault et de Perrault se recommande surtout par une qualité qui n'aura plus tout à fait, sous le règne personnel de Louis XIV, la même faveur. C'est un mérite que l'on retrouve, il est vrai, au XVIIIe siècle parce qu'il est aussi vivace que l'esprit français et qu'il se développe spontanément dans les milieux où règnent les femmes; mais ce mérite avait été recherché avec ferveur par toute la génération précédente et les poètes de la *Guirlande* l'avaient quelquefois rencontré : ce mérite c'est la grâce. Il n'a pas été inutile en ce sens à La Fontaine et à Sévigné d'avoir traversé ce monde.

Ils ont pu cueillir dans les parterres de Vaux ou de Saint-Mandé cette fleur délicieuse que l'âge de Boileau ne connaîtra que rarement et que Fénelon rapportera plus pure et plus délicate encore de son long commerce avec les Grecs.

Mais ni l'esprit ni la grâce, si parfaits qu'on les suppose, ne font seuls la poésie. Elle veut pour être robuste et prendre les cœurs, des idées et des sentiments généreux, des ivresses de joie ou des transports de douleur. Les plaisirs éphémères et, si j'ose dire, à fleur d'âme, des festins, des concerts et des bals ne vaudront jamais pour inspirer les poètes l'ardente émotion de l'amour heureux, les joies de la pensée victorieuse dans quelqu'une des batailles de la science ou de la sagesse, ou le bonheur délirant du martyr qui s'enivre de sa foi. A plus forte raison ces berceuses et fugitives impressions ne sauraient en aucune façon entrer en lutte avec les inspirations viriles de la douleur.

Il a suffi d'une catastrophe soudaine pour révéler ce qu'il y avait de sérieux et de solide dans le talent jusqu'alors comme amenuisé et gracile de Pellisson. Il a suffi d'une affection véritable et d'une souffrance amère pour qu'en écrivant son *Élégie aux Nymphes de Vaux* La Fontaine donnât son premier chef-d'œuvre et Foucquet lui-même a, sous le coup du désespoir et de la honte, montré qu'il y avait autre chose en lui qu'un Cotin et un Dulot.

Il a manqué en somme à cette société de connaître la vie humaine : j'entends celle de ceux qui pensent, qui luttent et qui souffrent. Aucun des hommes qui la composaient n'avait songé à mettre les lettres au service de l'âpre recherche de la vérité comme Descartes ou de la défense opiniâtre d'une croyance inébranlable comme Pascal ou comme Bossuet. Aucun d'eux n'avait, comme Racine, aimé l'amour, chéri la douleur, adoré les larmes. Dans cette Capoue où s'énervait la pensée, les yeux et les cœurs demeu-

raient secs et cette impression de fadeur et d'ennui qui se dégage de tant d'écrits monotones et sans portée n'est autre chose que la manifestation involontaire de l'égoïsme et de la fatuité béate de ce monde frivole.

Or supposons, puisque Sainte-Beuve nous y convie, que la faveur du surintendant se fût prolongée, nous ne voyons pas ce que sa pléiade de complaisants et de panégyristes à gage eût pu produire de nouveau. Les révolutions littéraires ne naissent pas en effet du culte exclusif de la forme, de la religion du détail minutieux, moins encore assurément de l'adoration de la mode ou qui pis est de la tradition mondaine. Elles naissent du profond amour du beau qui se manifeste sous une de ces formes : amour de la raison, culte de la sensibilité, religion de la vérité et de la nature.

Eh bien, une de ces révolutions s'accomplissait en ces années-là, à l'insu et en dépit du groupe de Foucquet. Elle se faisait par Pascal, épris du grand et du simple, par Bossuet qui commençait à prêcher, s'abandonnait à son cœur ou remontait à la source bienfaisante des classiques et des pères grecs. Elle se faisait surtout par Molière. Et il importe peu que l'on dise que Molière avait été appelé à Vaux, que Molière avait écrit les *Fâcheux* pour Vaux. J'ai déjà rappelé à dessein que ses goûts s'opposaient à ceux de Mlle de Scudéry; j'ajoute que Ménage était, quoi qu'il pût croire, plus loin encore de lui. Et La Fontaine s'est chargé de faire remarquer jusqu'à quel point son franc et large comique était une atteinte mortelle à la renommée du rire maladif de Scarron.

En goûtant le burlesque tempéré, Foucquet avait atténué, il est vrai, le danger de cette maladie littéraire; mais son goût timide et respectueux des décisions de la cour ne pouvait pas en guérir la France. Non, l'admirateur de Scaurus, de Sapho et d'Acante, Oronte-Cléonime n'a pas le mérite d'avoir voulu le

triomphe définitif de Molière. En l'appelant à Vaux, en le chargeant de composer les *Fâcheux*, il répondait aux désirs secrets de Madame; il allait au devant des goûts du roi, il s'abandonnait au torrent; il imitait et suivait la foule, comme il a fait en toutes choses. Il ne manquait pas à coup sûr d'un certain sens du théâtre : il avait su faire choix de sujets dignes des Corneille et, s'il est pour quelque chose, dans l'idée première des *Fâcheux*, il faut reconnaître que cette fois encore il avait fait preuve de discernement et d'intelligence. Mais il ne comprenait pas à coup sûr toute la portée du mouvement qui se faisait autour de Molière, il restait captif de sa cour de beaux esprits. En dépit des pensées sérieuses et des écrits graves que lui inspirèrent ses malheurs, il devait rester jusqu'à sa mort le bel esprit qui fréquentait chez Mélinthe, et cet Oronte, tant aimé des romanciers et des beaux esprits, eût à coup sûr, s'il l'eût pu connaître, fort admiré le sonnet de cet autre Oronte tant raillé dans le *Misanthrope*.

Indépendamment de l'influence qu'il exerça sur le goût, le surintendant eût-il du moins une plus heureuse influence sur les relations des gens de lettres entre eux? Contribua-t-il à apaiser les haines littéraires, à créer une sorte de confraternité littéraire entre les poètes? On ne saurait le penser. Il développa dans une certaine mesure l'esprit de coterie et de cabale. Le schisme académique dont Pellisson et M[lle] de Scudéry furent les premiers auteurs, intéressait, comme nous l'avons vu, sa curiosité. Même la rivalité du surintendant et de Séguier, protecteur de l'Académie, donna à cette querelle une acuité extraordinaire. Le bon sens et la dignité étaient, il faut le reconnaître, du côté des adversaires de notre groupe. On comptait sans doute dans le parti de Chapelain trop de Cotin et de d'Aubignac; mais le temps n'était pas loin où un tiers parti allait se constituer plus défavorable en somme à Pellisson et à ses amis qu'à

Gilles Boileau et à Furetière. Tandis qu'Herminius, sorti de prison, revenait à la société de Sapho, un groupe nouveau se constituait, composé d'hommes naguère inconnus. La Fontaine abandonnant ses compagnons de la veille, allait constituer avec ses trois amis le fameux petit cénacle qui continuait l'œuvre de raison et de naturel commencé, on ne saurait trop le répéter, en dehors de Vaux.

C'est une chose digne de remarque qu'en dehors de la personne de Foucquet si aimable et si séduisante[1] qu'elle captiva le plus aimable et le plus naturel de nos poètes, la société de Vaux n'a laissé dans l'âme de La Fontaine que des souvenirs peu agréables. Il paraît avoir oublié en très peu de temps et pour toujours l'intermédiaire empressé qui transmettait ses dons poétiques au surintendant, et Pellisson, après la Bastille, ne fut plus compté au nombre de ses amis. S'il se rappelle le luxe de Vaux ce n'est que pour blâmer les folles dépenses des financiers[2]. Il est sévère pour ces trésors qu'enflent le luxe et la folie, pour ces prodigalités, ces festins,

1. Sainte-Beuve s'est appliqué à faire ressortir ce que Foucquet avait de séduisant et ce par quoi il conquit les poètes : « Les gens de lettres, ceux qui sont vraiment dignes de leur nom et de leur qualité ont été de tout temps sensibles à certains procédés, à certains actes de prévenance et de délicatesse, à certaines choses faites à temps et d'une manière qui honore. Ils s'inquiètent moins de la solidité et de la suite chez les hommes puissants qui passent que d'une certaine libéralité qui a son principe dans les sentiments. Les âmes des poètes sont reconnaissantes. » (*Ouvr. cité*, tome V, p. 310). Nous souscrivons à ce jugement ; mais il nous est difficile d'accepter cet autre éloge : « Foucquet avait en lui la fibre humaine, il savait la toucher dans les autres et elle lui répondit. » (*Ibid.*. p. 312, note 1).

2. « Je ne sais d'homme nécessaire
Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien
Nous en usons, Dieu sait ! Notre plaisir occupe
L'artisan, le vendeur, celui qui fait la jupe
Et celle qui la porte, et vous, qui dédiez
A Messieurs les gens de finance
De méchants livres mal payés. »
Ces mots remplis d'impertinence
Eurent le sort qu'ils méritoient. »
(*L'Avantage de la Science* (*Fables*, l. VIII, fable XIX).

ces plaisirs, ces bâtiments qui amènent la ruine[1]. Il se moque de ces hommes d'affaires qui se croient très supérieurs parce qu'ils paient assez mal de méchants livres[2]. Leur fortune ne lui apparaît que comme une source d'ennuis : elle appelle sur eux les emprunts des grands seigneurs, les taxes du prince[3]. L'or prodigué l'ennuyait[4].

Pourtant il avait gagné à Vaux des admirateurs : Mme de Sévigné, Saint-Evremond, de Brienne. Et, à ce point de vue, on ne saurait nier que le petit nombre d'années du Mécenat de Foucquet ait fait autant pour resserrer les rapports des gens de lettres et des mondains que la durée incomparablement plus longue de l'hôtel de Rambouillet. L'estime véritable que le surintendant manifestait pour tous ceux qui, même sans grand talent, cultivaient les lettres, l'éclat dont il prétendait entourer les réunions littéraires ont contribué à augmenter dans le public de la cour le respect et l'admiration pour les écrivains.

Il n'était pas le seul, à coup sûr, qui, en son temps aimât et révérât les poètes. Des salons tels que l'hôtel de Nevers et l'hôtel d'Albret partageaient, avec plus de goût, les mêmes sentiments. L'humble maison de Scarron avait reçu la visite de très hauts et de très nobles personnages. Le roi lui-même commençait à donner l'exemple. Mais il faut lui savoir gré de n'avoir pas en cela suivi seulement la mode. Il faut dire que réellement il agit à cet égard autant par une inclination naturelle que par respect pour les convenances. L'aménité de son caractère, sa politesse, sa culture intellectuelle, encore qu'elle eût plus de surface que de profondeur, l'avaient servi

1. *L'Ingratitude et l'Injustice des hommes envers la Fortune.* (*Fables* VII, XIV).

2. Voyez page 557, note 2.

3. *Les souhaits* (Fables VII, VI.)

4. Il finit comme tous les autres par vanter Colbert, protecteur des gens de lettres. Voyez le II[e] chant de son poème sur le *Quinquina.*

heureusement. Son exemple, il ne faut pas l'oublier, avait un grand poids.

Le malheur est que cette société sans initiative réelle, devait demeurer plus attachée aux admirations qu'elle avait trouvées établies que désireuse de grandes et fécondes nouveautés. Ce n'est pas sans peine que Mme de Sévigné se dérobe au culte du romanesque et à la passion du bel esprit : cette glu de la *Clélie* et du *Pharamon* dont elle ne pouvait se déprendre, lui a joué le méchant tour de ne lui permettre pas d'aller dès la première heure à l'intelligence entière des fortes beautés de Racine. J'imagine qu'elle ne le goûta d'abord qu'à travers Quinault dont, il faut l'avouer, Racine ne fut pas sans s'inspirer quelque temps. Elle l'aimait amoureux, c'est-à-dire galant. Mais cette mère idéale ne comprenait pas tout à fait le dévouement maternel d'Andromaque. Heureusement, et c'est ce qui l'a sauvée, elle avait gardé le culte de Corneille, elle avait appris à Vaux à goûter la grâce de La Fontaine et elle devait à Port-Royal et à l'hôtel de Nevers ce que le monde d'Artémire, de Cléonime et d'Acante ne lui aurait pas suggéré : la passion des lectures sérieuses. Mais Saint-Évremond qui fut mêlé à des sociétés littéraires moins diverses, qui, au sortir de Vaux, fut arraché brusquement à l'ambiance du goût français, nous offre un exemple unique de ce qu'eût été la résistance à l'esprit classique dans une société inféodée tout entière à la religion de la *Clélie* et de *Timocrate*.

C'est bien le règne de Louis XIII qui se continue à Vaux avec ses accès d'héroïsme romanesque réduits à se contenter maintenant des évocations littéraires de la tragédie, avec son goût d'une psychologie subtile et monotone toute confinée dans le cercle des demi-passions qu'autorise le monde, bouffon par accès à la façon de Scarron et des Espagnols, parfois aussi ampoulé et déclamatoire comme Balzac et comme Brébeuf, mélange de défauts contradictoires

que domine pourtant et que corrige par intervalles le besoin de la grandeur et de l'élégance.

Il faut tenir compte de la date de la naissance de Foucquet, de l'âge de la plupart de ses protégés et de ses amis. Souvenons-nous qu'il ne parvint à l'apogée de sa puissance qu'après avoir dépassé la quarantaine et que la plupart des hommes qui l'entouraient étaient tout à fait ses contemporains. Entré de bonne heure dans le monde, il avait trouvé partout à Verdun et à Grenoble comme à Paris des mœurs littéraires établies. Outre qu'il n'était pas homme à concevoir de rares et fécondes nouveautés, il n'apportait pas à son rôle de Mécène une âme vierge de préjugés littéraires et mondains et cette candeur d'enthousiasme de la première jeunesse qui s'éprend indistinctement de l'originalité et de l'audace. Il donna de l'argent et des éloges comme Richelieu son modèle l'avait fait avant lui. Il le fit avec plaisir, par goût, par vanité, par politique. Tout compte fait, il y a gagné plus que personne. Ne dirait-on pas que c'est de lui que La Bruyère veut parler, lorsqu'il écrit :

« Un homme en place doit aimer son prince, sa femme, ses enfants et, après eux, *les gens d'esprit* ; il les doit adopter, il doit s'en fournir et n'en jamais manquer. Il ne sauroit payer, je ne dis pas de trop de pensions et de bienfaits, mais de trop de familiarités et de caresses les secours et les services qu'il en tire, même sans le savoir. Quels petits bruits ne dissipent-ils pas ? Quelles histoires ne réduisent-ils pas à la fable et à la fiction ? Ne savent-ils pas justifier les mauvais succès par les bonnes intentions ; prouver la bonté d'un dessein et la justesse des mesures par le bonheur des événements, s'élever contre la malignité et l'envie pour accorder à de bonnes entreprises les meilleurs motifs ; donner des explications favorables à des apparences qui étoient mauvaises ; détourner les petits défauts, ne montrer que les vertus et les mettre dans leur jour ; semer en

mille occasions des faits et des détails qui soient avantageux et tourner le ris et la moquerie contre ceux qui oseroient en douter ou avancer des faits contraires.[1] »

A distance, quoique nous fassions la part de l'exagération des flatteries, les panégyriques nous en imposent encore et à fréquenter, à encourager les gens de lettres, le ministre prend en quelque sorte une part de leur gloire. On ne s'enquiert plus si la raison a dicté ses choix, on oublie toutes les faiblesses qu'il a satisfaites en paraissant se passionner exclusivement pour les Muses et il n'est pas douteux que de plus grands que lui aient trouvé près de la postérité moins de complaisance.

1. La Bruyère : *Caractères*, chap. IX, *des Grands*.

III

Par contre il ne semble pas qu'on ait pleinement rendu justice au protecteur des érudits et des savants. Les fêtes de Vaux, les soirées de l'hôtel commode ont éclipsé les jours de labeur et de repos de Saint-Mandé. C'est là qu'il est préférable de le voir, s'intéressant à toutes les curiosités avec cette faculté d'assimilation qui tient du prodige et qui fut la moins contestable de ses qualités. Je lui pardonne de grand cœur Cureau de la Chambre et de Saint-Martin en faveur de Carcavy, d'Herbelot et de Pecquet. J'aime cet amateur des livres et des chartes, cet intelligent auxiliaire de la philologie et des sciences historiques. Je voudrais que l'on songeât quelquefois à lui lorsqu'on pénètre dans notre Bibliothèque ou dans nos Archives nationales. Je comprends que Mazarin, après avoir tracé le programme d'une éducation complète et conçu pour le collège qui devait porter son nom un ensemble d'enseignements capable de développer toutes les aptitudes du corps et de l'esprit, ait songé à lui pour le diriger et le protéger. Je suis heureux de le voir, quelque confiance qu'il eût dans la puissance de l'argent, estimer que les pensions ne suffisaient pas pour développer et pour provoquer la science. D'autres avant lui, je le sais, avaient eu la même pensée ; mais il n'avait pas mieux à faire cette fois que de suivre leur exemple. La protection la plus efficace qu'on puisse accorder à ceux qui ont fait de l'étude la substance de leur vie, ne consiste-t-elle pas à faciliter leurs travaux par tous les moyens possibles et à leur ouvrir des trésors qui ne seraient rien s'ils demeuraient enfermés sous la garde stérilisante d'un

seul homme, incapable de les faire fructifier et même d'en jouir? Par ses complaisances envers les savants, N. Foucquet échappe, dans une certaine mesure, au monde de la cour pour rentrer dans le milieu parlementaire préférable plus d'un titre au milieu mondain. Il rappelle les de Thou et les de Mesmes, il devance Lamoignon et Daguesseau. Il eût été moins connu, s'il avait été moins ambitieux et moins frivole ; mais je n'hésite pas à dire qu'il aurait été plus grand. Ces jardins de Saint-Mandé où les plantes curieuses fleurissaient et fructifiaient parmi les marbres, cette galerie où l'on attendait le maître sans ennui dans la compagnie de maîtres meilleurs, ce laboratoire où le grand physiologiste s'isolait et travaillait, c'est l'oasis calme et pure vers laquelle de préférence se reporte la pensée. C'est là qu'en dépit des apparences, malgré le silence qui contraste avec le bruit des réunions et des fêtes, c'est là, dis-je, que les âmes ont le plus réellement vécu.

IV

Ce n'est pas que je prétende diminuer Vaux. Je me suis plu à faire ressortir et son unité et sa grandeur. Je reconnais avec l'unanimité des critiques, l'intérêt de cette préface de Versailles. Nous n'assistons pas ici à une continuation du passé; mais bien à une préparation de l'avenir. Sans doute l'architecture continue à interpréter d'après une tradition constante l'antiquité romaine derrière laquelle elle démêle mal et devine à peine la Grèce. Mais elle, l'adapte à des besoins et à des plaisirs qui sont nouveaux. Cette transition entre l'austérité du style Louis XIII et la magnificence plantureuse de Louis XIV a même jusqu'à un certain point son caractère original.

Elle a, si je ne m'abuse, comme un regain de jeunesse et de gaîté. Elle est joyeuse dans sa pompe et si bien prise dans son costume néo-latin que l'on pardonne à sa grâce l'archaïsme de son travestissement demi-antique. Elle a trouvé l'art d'aligner les arbres et les pelouses, et de violenter les eaux sans trop alarmer le goût. On lui pardonne son cortège sculptural assez mêlé, ses statues trop souvent banales en faveur des belles antiques et de la place qu'elle se promet de faire à Puget.

Il n'est pas jusqu'à la décoration de Le Brun, pour froide qu'elle paraisse d'ordinaire, qui n'ait ici sa convenance et j'oserai dire son charme. Remarquons-le bien. Dans le choix de son architecte, du dessinateur de ses jardins et du décorateur de ses plafonds, Foucquet plus heureux que dans l'enrôlement un peu hâtif et sans choix de ses poètes courtisans, a pu, sans rompre avec le passé, se rattacher à l'avenir. En cela il fut bien servi par son caractère

et par des circonstances qu'on pouvait juger au premier abord défavorables.

La génération des architectes de Henri IV disparaissait ; Vouet et Le Sueur étaient morts ; Poussin, exilé volontaire, ne pouvait plus être utile à un Français que comme un conseiller et comme un ami. C'était une décadence, soit ; mais cette décadence même, en diminuant le nombre des artistes, avait laissé subsister entre les talents à la mode une harmonie qui servit merveilleusement les desseins de Foucquet. Certes il eût été beau de voir se développer et se fortifier cette liberté et cette originalité qu'on avait pu, sous le règne de Louis XIII, espérer un moment pour l'art français ; mais puisqu'il fallait se résoudre à ne plus connaître, au moins pour un temps, la suave douceur d'un Le Sueur et la sérénité profonde et pensive d'un Poussin, puisque le réalisme, relégué par la mode chez les peintres de genre et chez quelques peintres de portraits, ne pouvait avoir de place dans les grandes compositions décoratives, peut-être valait-il mieux que le règne de Le Brun, en s'établissant, donnât l'espoir d'une période majestueuse tout au moins et harmonieuse à défaut d'autre mérite.

On a reproché à Le Brun d'avoir tué toute initiative et comprimé toute velléité d'indépendance et certes nous regrettons autant que personne que presqu'aucun des artistes contemporains n'ait pu ou s'émanciper de sa tutelle ou, si quelques-uns lui ont échappé, s'imposer à leur siècle par la force de leur génie. Mais il est permis de se demander si l'autorité de Le Brun ne fut pas la conséquence naturelle des mœurs et des penchants de la cour. Ne subit-il pas, comme Vouet d'ailleurs avant lui, l'influence de ceux dont il a paru diriger les goûts ?

Foucquet non plus que son peintre n'était capable de se soustraire à ce pouvoir tyrannique de l'opinion ; mais peut-être, à l'égard de la peinture tout au moins,

abandonné à lui-même eût-il été plus artiste que la majeure partie des courtisans de Louis XIV, que Colbert et que le jeune roi lui-même. Je n'en veux pour preuve que la largeur de ses choix. Le collectionneur qui se plaisait à réunir avec des tableaux d'Antonio Mor et de Brueghel de velours de très belles œuvres de Paul Véronèse et de l'école vénitienne, avait peut-être pour le coloris un goût plus vif que les amateurs de son temps. Ne serait-ce pas à son influence qu'il faut attribuer l'application que Le Brun a donnée à Vaux à cette partie de son art? L'homme qui allait de Sébastien Bourdon et de Philippe de Champaigne à Poussin n'était pas assurément un amateur exclusif. Il est même possible qu'il ait recherché les primitifs : tout au moins on a signalé dans ses collections un échantillon de leur manière. Tout cela ne prouve-t-il pas qu'en subordonnant à l'unité la variété et la saveur des impressions pittoresques, Foucquet cédait plutôt à une nécessité inéluctable qu'à une antipathie étroite et mesquine pour la vie et pour la chaleur?

Il fut en somme très habile à tirer parti d'éléments qui n'étaient pas excellents et il eut même sur Louis XIV cette supériorité d'obtenir pleinement cette harmonie du décor au delà de laquelle il ne pouvait rien espérer.

Ce qu'on peut lui reprocher à plus juste titre, c'est d'avoir demandé aux arts ce qu'il avait demandé aux lettres une flatterie, une adulation continuelles. Rien n'est plus contraire aux véritables intérêts du génie que cette demi-servitude, que cet abaissement voisin de l'idolâtrie où il tint en quelque sorte ses protégés. Tempérée dans ses rapports avec les écrivains par l'affabilité de ses manières et le ton joyeux de ses propos, cette humeur altière et despotique s'accentue davantage à l'égard des artistes par le souci d'une surveillance continuelle, féconde en avertissements et en tracasseries. La vanité et l'ambition, la fatuité et l'orgueil que dissimulent mal

ses sourires, gâtent ce que ses complaisances ont eu d'aimable.

Il ne paraît grand que par échappées, il est trop souvent mesquin et en dépit de la vaste étendue de ses goûts, étroit et petit. C'est une figure à la fois attirante et inquiétante. On voudrait l'aimer et l'on se défie, l'admirer et l'on sourit, le comprendre et l'on craint de s'égarer. Il dépasse le monde où il a vécu et pourtant il ne fait guère que le refléter et le condenser ; il agit moins sur son entourage qu'il ne le subit et quand on vient à se demander les raisons de cet ascendant irrésistible qu'au dire des contemporains il exerça sur le parlement et sur la cour, sur Mazarin et sur la reine mère, et sur quelques-uns des esprits d'élite dont il avait su s'entourer, on est obligé de les chercher dans ces qualités douteuses qui confinent aux vices et qui sont plutôt d'un séducteur que d'un homme véritablement aimable.

Toutefois, à défaut de la sympathie, il provoque et il retient l'intérêt. On ne cesse pas facilement de l'observer lorsqu'une fois on a commencé de le faire. A mesure qu'on le considère, il apparaît sous des aspects toujours différents. Il y a en lui un courtisan accompli et un favori maladroit, un financier ingénieux et imprévoyant, un diplomate retors et naïf, un homme actif et voluptueux, un parvenu fastueux, prodigue et qui pourtant sait compter, un bel esprit très médiocre et qui parfois donne l'illusion d'un grand goût, un artiste incapable de comprendre la nécessité de la liberté pour les arts, un admirateur du génie qui le nourrit, le respecte, l'encourage et le tourmente, un curieux que tout intéresse et ce qui mérite l'étude et ce qui ne vaut pas qu'on s'y arrête, un esprit mobile, inconstant, inquiet et cependant ferme et opiniâtre dans ses projets ; il vit de chimères et il est pratique, il s'égare de sens rassis et il ne rencontre jamais si heureusement que quand la passion lui sert de guide.

On le sent complexe et on le sent un. Il résume toute une époque qui sans doute a des caractères multiples ; mais qui pourtant est une de celles dont la nature propre peut être saisie le plus aisément. Après avoir passé de longues heures à tenter de le pénétrer, je ne saurais me flatter d'avoir soulevé tous les voiles du mystère dont il se plaisait à s'entourer. Qu'il me suffise d'avoir indiqué les éléments du problème, heureux si, malgré tous mes efforts, je ne me suis pas égaré et si, en réunissant les données, j'ai facilité la tâche à ceux qui, comme moi, pourraient éprouver la tentation de le résoudre.

FIN.

DOCUMENTS CONSULTÉS

I. — Archives Nationales.

Série E, 1701, 1709, 1711, 1712, 1715, 1718 : Arrêts relatifs aux jansénistes et aux offices des chartes.
Série KK, 209 : Comptes de la maison du roi. Maison du roi pour l'année 1656.
Série I, 5, n° 27 : Le Chrétien désabusé, poème par M. Foucquet.
Série M, 759, 763 : Papiers du père Léonard de Sainte-Catherine : Note sur Mme Foucquet ; savants proposés à Mazarin pour des pensions.
Série O¹, 2 : Exil de Mairet. — Pièces relatives aux jansénistes.
O¹, 1964 : Inventaire de Vaux et de Saint-Mandé.
O¹, 1965 : Inventaire des tableaux du roi par Ch. Le Brun.
Série P, 3.430 ; 3.431 ; 3.432 ; 3.433 : Dépenses des années 1653, 1655, 1659, 1661 ; Pensions et dons royaux.
Série P, 3.227 ; 3.234 : 3.244 ; 3.253 ; 3.258 ; 3.269 ; 3.671 ; Lettres accordant des pensions ou des dons données les années précédentes et contrôlées en 1653, 1655, 1656, 1658, 1659, 1660, 1661.
Série V⁶, 577 : Arrêt du conseil privé du roi relatif à des tableaux ayant appartenu à Foucquet.
Série ADIIA, IX, 189 : Actes relatifs aux offices des chartes,

II. — Archives départementales.

Archives de Seine-et-Marne : Série C, 82 : Registre (1639-1659).

III. — Bibliothèque de l'Arsenal.

Ms. 3.135. Remerciments du *Siècle* au surintendant Foucquet. — Lettres de Pellisson à Mlle Legendre.
Ms. 5.420. Lettre de la comtesse de Maure au surintendant.
Ms. 5.421. Jugement sur les deux défenses imprimées en faveur de M. Foucquet.
Ms. 6.035 : Papiers de la famille Arnauld.
Ms. 6.541 : Recueil de Trallage, tome II : Chansons de N. Foucquet (fragments).
Ms. 7.618 : Estampe de Mellan en l'honneur de Foucquet (1).

1. Ajoutons aux manuscrits de l'Arsenal l'ouvrage imprimé suivant : Bibl. de l'Arsenal H. 18.241 : Mémoire des Manuscrits de la bibliothèque de M. Foucquet qui se vendent à Paris chez Denis Thierry, Frédéric Léonard, Jean Dupuis, Claude Barbin (1667), (62 pages in-8°).

IV. — Bibliothèque Nationale.

A. — *Manuscrits*.

Ms. fr. 4.938 : Inventaire de la bibiothèque de N. Foucquet à Saint-Mandé.
Ms. fr. 7.620-7.627 : Pièces originales du procès de Foucquet, et spécialement :

Ms. fr. 7.620 : Levées des scellés.
Ms. fr. 7.627 : Rôles des dépenses de l'épargne (Années 1658, 1659, 1660, 1661).
Ms. fr. 10.277 : Mémoires anonymes.
Ms. fr. 10.958 : Discours sommaire de ce qui s'est passé... à Saint-Mandé.
Ms. fr. 12.987 : Nivelon : La vie de Ch. Le Brun et la description détaillée de ses ouvrages.
Ms. fr. 15.188 : Lettres de Ménage à Huet.
Ms. fr. 17.046 : Portefeuilles de Vallant, tome III : Mémoires de certaines choses que l'on a trouvées chez M. Foucquet.
Ms. fr. 17.398 : Correspondance de Séguier.
Ms. fr. 19.142 : Pièces de Pellisson et de Maucroix.
Ms. fr. 19.144 : Lettre de Scarron à Foucquet.
Ms. fr. 19.148 : Poésies françaises (Résidu Saint-Germain, n° 72). Vers de Foucquet. Le chrétien désabusé.
Ms. fr. 20.862 (Fonds Gaignières 1000[4]) Pièces diverses : Vers de N. Foucquet.
Ms. fr. 22.076-22.077 : Collection Anisson — Arrêts relatifs aux bibliothèques du roi.
Ms. fr. 22.222 : Recueil Gaignières (Lettres, pièces, extraits concernant différents personnages, xv°-xvii° siècle) : Fucquetus in vinculis.
Ms. fr. 22.559 : (Fonds Gaignières 1001[3]). Ecrits de Foucquet ; pièces diverses concernant Foucquet.
Ms. fr. 22 567 : Recueil d'épitaphes, satires et chansons : Sonnet sur l'embrasement de Pignerol.
Ms. fr. 24.999 : Journaux de M. des Lions, doyen de la faculté et maison de Sorbonne et de l'église de Senlis.
Ms. fr. 25.152 : (Fonds Gaignières 762). Requête de M. Foucquet.
Ms. fr. 29.824 : D'Hozier : Dossiers bleus (Foucquet). Ancienne cote : dossiers bleus 7.282.
Ms. fr. n. a. 169 : États et rôles de plusieurs sommes payées par ordre du roi pour l'année 1653.
Ms. fr. n. a. 170 : Etats et rôles de plusieurs sommes payées par ordre du roi pour l'année 1657.
Ms. fr. n. a. 895 : Extraits des comptes de l'épargne (Ces extraits complets en général ne contiennent qu'un rôle pour 1657 et un pour 1661).
Ms. fr. n. a. 1341 : Lettres de Huet à Ménage.
Ms. fr. n. a. 1343-1344 : Lettres de Tanneguy Lefebvre à Ménage.
Ms. fr. n. a. 6.205 : Lettre de Pecquet à Mersenne.
V° Colbert, 103 : Lettres de Le Brun à M[me] Colbert, à Colbert.
V° Colbert, 106 : Dépenses de l'épargne des années 1653, 1654, 1657, 1660. — Etat dressé par Colbert de la maison du roi sous les surintendants Servien et Foucquet[1].
Ms. lat. 10.329 : Poèmes latins et français. Vers de Halley adressés à Servien et à Foucquet.
Ms. lat. 10.333 : Poemata varia. Enigme de M. Foucquet. Pièces concernant Foucquet.
Ms. lat. 10.352-353 : Copie de la correspondance de Sorbière.
Ms. lat. 17.172 : Extrait de l'inventaire fait à Saint-Mandé, le mardi 4 octobre 1661.
Ms. italien 478 : Comptes de Naudé pour la bibliothèque de Mazarin.
Ms. italien 1.850 : Dispacci degl' ambasciatori veneziani.

(1) *L'État de la France*, dressé par P. Clément (*Lettres de Colbert*, tome I, p. CIII) d'après l'*Etat de la France dans sa perfection*, Paris, E. Loyson, 1658, est un document médiocre, souvent contredit par l'*Etat de la maison du roi* (Arch. nat. KK 209) et par l'*Etat*, dressé par Colbert.

Ce volume des V° Colbert complète la série des documents sur les dépenses de l'épargne constituée par les registres des Archives nationales, série P et par les manuscrits fr. 7.627, fr. n. a. 169, 170, 895. Ces documents sont tantôt des minutes, tantôt des originaux paraphés et signés par les ministres, tantôt des copies officielles faites sur les originaux.

B. — *Recueils de pièces rares ou uniques conservées au département des imprimés.*

Lb[37]. 3.421. — 3.464. Collection de pièces *in quarto* relatives au procès de N. Foucquet. — Lb[37]. 5.108 : Pièces de même nature provenant de la bibliothèque du collège de Clermont et reliées aux armes de Foucquet avec le monogramme des jésuites [1].

Recueil Thoisy : vol. 158. Extrait des registres de la chambre de justice : liste des créanciers de Foucquet. Vol. 399 : Avis sur les libelles pour la justification de M. Foucquet. — Fucquetus in vinculis. Vol. 402 : Vers de Madelenet. — Noël sur le jugement de M. Foucquet. Le Cid enragé. — Relation de la fête de Vaux. — Version du CXVII[e] psaume (par N. Foucquet). — D[r] Belin Le tableau de la solitude dédié à M[me] Foucquet.

Factums : Fo. F. 3.146 n° 6223. Traité d'engagement de Vaux, Factum pour Messire Louis Foucquet, évêque d'Agde, etc. — n° 6224.

Fo. Fm. 11.040. Factum pour Messire Louis Arbaleste de Melun, chevalier, vicomte de Melun, etc.

1. Un certain nombre de ces pièces se retrouvent dans diverses bibliothèques de Paris et des départements, notamment au département des ms. de la bibl. mazarine n[os] 1857, 1990, 2002, 2257, 225a, 3954, 4360 etc ; ou dans les archives départementales. Voyez par exemple : Archives de la Côte-d'Or.

C. — *Estampes.*

D 35[a]-39[e] : Œuvre de Le Brun ; B[e] 15 : Œuvre de Paul Véronèse.

Ed 32, 32[b] : Œuvre de Mellan ; 39[a] et 39b : Œuvre de Daret ; 40 : Œuvre de G. Rousselot ; 49[a], 49[c] : Œuvre de François de Poilly.

N : Collection de portraits relatifs à l'histoire de France. V[e] 8 : Vues de Vaux.

Collection Destailleurs, tome V, n° 469 : Vue des grottes de Vaux.

Collection Hennin : Tome LVII : Portraits de Foucquet, n° 5044-5047.

Collection Armand : tome CXXI. Portrait de Foucquet, attribué à Louis Ferdinand Elle, n° 9499.

Collection Clairambault (Dépt. des ms.) : vol. 1207 et 1235 : Estampes concernant Foucquet.

V. — Bibliothèque de La Rochelle.

Ms. 672 et 673. Portefeuilles de Gédéon Tallemant des Réaux. Nombreuses pièces provenant de la Société de Vaux.

VI. — Bibliothèque de Troyes.

Ms. B. 189 : Lettres de divers savants copiées sur les originaux.

Ms. 1066 : Autographes de Port-Royal et de quelques grands hommes.

Ms. 2.333 : Lettres concernant les Arnauld.

VII. — British Museum.

Catalogue des additions de 1846-1847, n° 15.912. *De Saint-Martin* : Les causes et admirables effets des météores ou diverses impressions de l'air, poème dédié à N. Foucquet [2].

2. Une description et une analyse de ce manuscrit m'ont été communiquées. Voyez chapitre XIII, § IV.

VIII. — Collection Dutuit.

(Petit palais des Champs-Élysées).

Ms. d'Adonis, poème de La Fontaine, calligraphié par Jarry avec un dessin de Fr. Chauveau. — Reliure de Le Gascon.

IX. — Musée de Versailles.

Sébastien Bourdon : Portrait de Foucquet — Termes d'après Poussin.

X. — Musée du Louvre.

Bagnacavallo : La circoncision. — Ecole de G. Bellini : Réception d'un ambassadeur vénitien au Caire. — Brueghel de Velours : Alexandre et Darius. — Antonio Moro : Le Nain de Charles Quint.
Poussin : La Manne.
Puget : Hercule Gaulois.
Table provenant du château de Vaux. Sarcophages.

XI. — Musée de Lyon.

Paul Véronèse : David et Bethsabée.

XII. — Musée de Rennes.

Ecole vénitienne : Persée déchirant Andromède.

XIII. — Château de Vaux.

Collections de M. Sommier : Plans de Vaux paraphés par N. Foucquet.
Exemplaires de dédicace de l'Histoire de Madagascar par de Flacourt et des Négociations du président Jeannin.
Une table provenant du mobilier de Foucquet.
Le château lui-même, ses peintures, ses eaux, ses jardins, ses grottes.

XIV. — Collection de M. Paul Puget.

Philippe de Champaigne : Portrait de N. Foucquet.

XV. — Bibliothèques diverses.

Imprimés.

* L'Adieu et le désespoir des auteurs et écrivains de libelles de la guerre civile, en vers burlesques, Paris, Claude Morlot, 1649, in-4°.
Amelot de la Houssaye : Mémoires historiques, politiques, critiques, et littéraires, Amsterdam, Z. Châtelain, 1737, 3 in-12°.
Ancillon (David) : Mélanges curieux de littérature, recueillis et publiés par Charles Ancillon, son fils, Bâle, 1698, 3 in-8°.
Ancillon (Charles). Mémoires concernant les vies de plusieurs modernes célèbres dans la République des lettres, Amsterdam, 1709, in-12.
— Archives de l'Art Français : Voyez Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon.
— Nouvelles Archives de l'Art

Français, Paris, 1892, Tome VIII.
Arnauld (Antoine) : Lettres du docteur Arnauld, Nancy, 1729, 9 in-12.
Arnauld (Abbé) : Mémoires. Collection Petitot, Tome XXXV ; collection Michaud et Poujoulat, 2e série, tome IX.
Arnauld de Pomponne : Lettres publiées par Monmerqué à la suite des Mémoires de M. de Coulanges, Paris, Blaise, 1820, in-12°.
Aufaure (A.) et Fichot (Ch.) : Les Monuments de Seine-et-Marne, Paris, 1858, in-fol.
Avenel (Vicomte d') : Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées, etc., depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1800, Paris, Leroux, 1898, tome IV : Honoraires et pensions d'artistes et de gens de lettres.
Avrigny (d') : Voyez Castres d'Avrigny.
Backer (de) et Sommervogel : Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, Bruxelles, Schepens et Paris, A. Picard, 1890 et années suivantes, 6 vol. in-4°.
Bailly (N.) : Inventaire des tableaux du roi rédigé en 1709-1710, publié par F. Engerand, Paris, Leroux, 1899, in-8°.
Ballesdens : Lettres publiées par Hauréau (Bulletin des comités historiques. Histoire, sciences, lettres), Paris, Gide et Baudry, 1845, in-12°. Autres lettres (B. N. Zp. 147).
Balthazar (Christophe) : C. Balthazarii in tribunali altissiodorensi advocati regii panegyricus viro illustrissimo D. Nicolao Fulceto, regni ministro... dictus, Paris, Langlée, 1655, in-4°.
Baluffe (A.) : J. Hesnault ou le véritable Alceste (Nouvelle Revue, 1889, tome LVI.)
Barthélemy (Ed. de) : La marquise d'Huxelles et ses amis : Mme de Sévigné, Mme de Bernières, Mme de Louvois, le Marquis de Coulanges, Foucquet, Paris, Firmin Didot, 1881, in-8°.
Bayle : Dictionnaire historique, Amsterdam, 1734, 5 in fol.
Beauchateau (Le petit de) : La lyre du jeune Apollon ou la Muse naissante du petit de Beauchâteau, Paris, Sercy, 1657, in-4°.
Bertrand (J. Ed.) : Etude sur Michel Lambert (Revue et Gazette musicale de Paris, 1659, in-8°).
Boileau (Gilles) : Œuvres, publiées par Nicolas Boileau, Paris, Barbin, 1670, in-12°.
Boileau (Nicolas) : Œuvres, éd. Gidel, Paris, 1869.
Boislisle (de) : Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces. Paris, imprimerie nationale, 1874, in-4°, tome I.
Boisrobert : Théodore, tragi-comédie dédiée à Mme Foucquet, Paris, Lamy, 1658, in-12°.
Boisrobert : Epîtres en vers et autres œuvres poétiques dédiées au surintendant, Paris, A. Courbé, 1659, in-4°.
Bonnaffé (E.) : Les amateurs de l'ancienne France : le surintendant Foucquet, Paris, Rouam, 1882, in fol.
Bonnaffé (E.) : Dictionnaire des amateurs français au xviie siècle, Paris, Quantin, 1884, in-8°.
Bordier (H.) : Les archives de la France, Paris, 1855, in-8°.
Bordier (H.) : Les émaux de Petitot en Angleterre. (Gazette des Beaux-Arts, première période, tome XXII.)
Boschini (Marco) : La carta del Navegar pittoresco, Venise, 1660, in-8°.
Bouchitté : Le Poussin, sa vie et son œuvre, Paris, Didier, 1858, in-12°.
Bouquet : Points obscurs de la vie de P. Corneille, Paris, Hachette, 1888, in-8°.
Boutron : Voyez Rathery.
Boyer : Clotilde, tragédie, dédiée au surintendant, Paris, Ch. de Sercy, 1659, in-12°.
Brébeuf : Poésies diverses, dédiées au surintendant. A. de Sommaville, 1658, in-8°.
Brébeuf : Eloges poétiques, Paris, A. de Sommaville, 1661, in-8°.
Brébeuf : Les œuvres de M. Brébeuf nouvellement mises au jour, Paris, J. Ribou, 1664, 2 in-12°.
Brienne (L. H. de Loménie de) : Mémoires inédits, publiés par

F. Barrière, Paris, Ponthieu, 1828, 2 in-8°.

Bruel (Alexandre) : Répertoire numérique des archives de la chambre des comptes, Paris, Delagrave, 1896, in-4°, tome I. — Bulletin de la société impériale des antiquaires de France, 1862, Paris, Dumoulin, 1862, in-8°.

Buray (Pierre). Pompa regia in solemni augustissimæ reginæ ingressu, auctore Petro Buray, in senatu parisiensi causarum patrono, publié à la suite des Œuvres de poésie de M. Perrin, Paris, Loyson, 1661, in-12°.

Bussy Rabutin : Lettres, éd. L. Lalanne, Paris, 1858-1859, 5 in-12°.

Carné (L. de) : Le surintendant Foucquet (Revue des deux Mondes, 15 mars 1863).

Castres d'Avrigny : Vie des hommes illustres de France, Paris, 1739, in-12°, tome V.

— Catalogue d'une précieuse cellection d'autographes provenant de... M. de Monmerqué, Paris, Charavay, 1884, in-8°.

Caylus (Mme de) : Souvenirs, Paris, J. Picard, s. d. in-16°.

C. F. : Bibliotheca Claromontana Patrum Societatis Jesu a C. F. in senatu parisiensi advocato, Paris, Martin, 1661, in-4°.

Chapelain : Lettres, éd. Tamisey de Larroque, Paris, imprimerie nationale, 1880-4883, 2 in-4°.

Chennevières (Ph. de) et A. de Montaiglon : Archives de l'Art français (contenant l'Abcecedario de Mariette) Paris, 12 vol. in-12°; deuxième série, 2 vol. in-12°.

Chérot (Le père) : Etude sur la vie et les œuvres du père Le Moyne, Paris, Picard, 1887, in-8°.

Chérot (Le père) : Le surintendant Foucquet ami des livres (Etudes religieuses, janv. 1891, Paris, Retaux, in-8°.)

Chéruel : Mémoires sur la vie publique et privée de N. Foucquet, surintendant des finances, Paris, Charpentier, 1862, 2 in-12°.

Chéruel : Histoire de France sous le ministère de Mazarin, Paris, 1883, 3 in-8°.

Choisy (Abbé de) : Mémoires, éd. Champollion, collection Michaud et Poujoulat, tome XXX.

Clément (P.) : Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, précédée d'une étude historique sur N. Foucquet, Paris, Guillaumin, 1846, in-8°.

Clément (P.) : Histoire de Colbert et de son administration, 2e éd., Paris, Didier, 1874, 2 in-12°

Colbert : Lettres, instructions et mémoires publiés par P. Clément, Paris, 1861-1882, 9 in-8°.

* Les Conseils de la Sagesse, ouvrage attribué à N. Foucquet.

Constant (Ch.) : Molière à Fontainebleau (1661-1664), Meaux, Carro, 1873, in-8°.

Corneille (Pierre) : Œuvres, éd. Marty Laveaux, Paris, Hachette, 1862-1868, 12 in-8°.

Corneille (Thomas) : La Mort de Commode, tragédie dédiée au surintendant, Rouen, Maury ; Paris, Courbé et de Luynes, 1659, in-12°. — Autre édition, Amsterdam, 1660, in-12. (Elzévier : d'après Willems : Les Elzéviers, Paris et La Haye, 1880, in-8°.)

Corneille (Thomas) : Œuvres, Paris, Nion, 1738, 5 in-12°.

Cosnac (De) : Les richesses du Palais Mazarin, Paris, Renouard, 1885, in-4°.

Cosnac (J. G. de) Mazarin et Colbert, Paris, 1892, 2 in-8°.

Cossart : Gabrielis Cossarti, S. J. Orationes et Carmina, Paris, Barbou, 1723, in-12°.

Cossart : Voyez Labbe.

Costar : Lettres, Paris, A. Courbé, 1658-1659, 2 in-8°.

Cotin : Recueil des énigmes de ce temps, Paris, 1661, in-8°.

Cotin : Réflexions sur la conduit du roi, Paris, Pierre le Petit, 1663, in-8°.

Cotin : La Ménagerie, Paris, 1666, in-12.

Cousin (Victor) : Lettres inédites de Mlle de Vertus à Mme de Sablé, bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 3e série, tome III.

Cousin (Victor) : La Société française au XVIIe siècle d'après le Grand Cyrus, Paris, 1856, 2 in-8°.

Crétineau Joly : Histoire religieu-

se, politique et littéraire de la compagnie de Jésus, Paris et Lyon, 1846, 6 in-12°.

* Le dépit des Muses contre Mazarin en vers burlesques, 1649, in-4°.

DELISLE (Léopold) : Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, Paris, imp. nationale, 1868-1881, 4 in-4°.

DELORT : Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes, précédée de celle de Foucquet, de Pellisson et de Lauzun, Paris, 1829, 3 in-8°.

DEPPING (G.-B.) : Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, tome IV : Sciences, lettres et arts, Paris, 1855, in-4°.

DEROY (Léon) : Le procès de Foucquet, discours prononcé à la conférence des avocats, Paris, Alcan Lévy, 1882.

DESCHAMPSNEUFS (Le père) : Maximes évangéliques, Paris, Seb. Cramoisy, 1647, in-8°.

DESCHAMPSNEUFS (Le père) : Psalmi davidici, Paris, Seb. et Gab. Cramoisy, 1648, in-8°.

DESCHAMPSNEUFS (Le père) : Pratique de la véritable dévotion, Paris, Seb. et Gab. Gramoisy, 1652, in-8°.

DESCHAMPSNEUFS (Le père) : Davidis suspiria, dédiés au surintendant, Paris, Seb. Cramoisy, 1659, in-12°. — Autre édition, Paris, Ch. Fosset, 1693, sans dédicace.

DESCHAMPSNEUFS (Le père) : Axiomata evangelica Christi domini et apostolorum, Paris, Seb. Cramoisy, 1659, in-12°.

DESJARDINS (Mme) : Voyez Mme de Villedieu.

* Discours d'un philosophe mécontent envoyé à Mme la Fortune sur le malheur des savants de ce siècle, 1649, in-4°.

DROZ (Alfred) : Le procès de Foucquet. (Revue de Paris, 15 juillet 1899.)

DUVAL (Louis) : Un frère de N. Foucquet, François archevêque de Narbonne, exilé à Alençon, Caen, Delesques, 1894, in-8°.

ENGERAND : Voyez Bailly.

FAUCHEUX : Catalogue raisonné de toutes les estampes qui forment l'œuvre d'Israël Sylvestre, Paris, 1857, in-8°.

FÉLIBIEN : Description des peintures de Vaux, sans titre, lieu, ni date (B. N. imp. LK7 10.117).

FEUILLET DE CONCHES : Causeries d'un curieux, Paris, 1863, 4 in-8°.

FICHOT (Ch.) : voyez A. Aufaure.

FLACOURT (de) : Histoire de la grande île de Madasgascar, Paris, 1658, in-8°.

FOUCQUET (Nicolas) : Défenses s. l., 1665-1668, 14 in-12°

FOUCQUET (Nicolas) : Le chrétien désabusé du monde, Paris, Thierry, 1667, in-16.

FOUCQUET (Nicolas), Ouvrages attribués à Foucquet : Voyez les conseils de la Sagesse et le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde.

FOURNIER SARLOVÈZE : Vaux le Vicomte. (Revue de l'Art ancien et moderne, 1898.)

FRANCE (A.) : Voyez Pfnor.

FRANKLIN : Les anciennes bibliothèques de Paris, Paris, imprimerie nationale, 1867-1873, 3 in-4°.

GAILLARDIN : Histoire du règne de Louis XIV, Paris, 1869-1865, 5 in-8°.

GARNIER (Le père) : Systema bibliothecæ collegii parisiensis societatis Jesu, Paris, 1678, in-4°.

GERSPACH (E.) : Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins exécutées de 1662 à 1892, Paris, Levasseur, 1893, in-8°.

GERVAISE (N.) : Phlebotomia heroico carmine adumbrata, Paris, Hénault, 1658, in-4°.

GERVAISE (N.) : Fucquetus in vinculis ad Dei Matrem, s. l. n. d. (Paris, 1662).

GILBERT : Arie et Pétus ou les amours de Néron, tragédie dédiée au surintendant, Paris, de Luynes, 1660, in-8°.

GIRARD (Le père Antoine) : Les fleurs de la vie des saints, dédiées à Mme Foucquet, Paris, J. Hénault, 1659, 2 in-fol.

GOLZAN (Léon) : Le château de Vaux dans l'*Histoire des châteaux de France* par Les Tourelles, Paris, 1839, 2 in-12°, tome II (1).

1. Cet ouvrage ne doit être consulté qu'avec défiance. Il tient de l'histoire et

Gombauld : Épigrammes, Paris, A. Courbé, 1657, in-16°.

Gombauld : Les Danaïdes, Paris, A. Courbé, 1658, in-12°.

Gombauld : Poésies diverses, Paris, de Luynes, 1664, in-12°.

Goujon (P.) : Histoire de la Châtellenie de haute justice de Vaudreuil, Evreux, 1863, 2 in-8°.

Goulas (N.) : Mémoires, éd. Ch. Constant, Paris, Renouard, 1882, 3 in-8°.

Gourville : Mémoires, éd. Léon Lecestre, Paris, Renouard, 1894, in-8°.

* Gratifications faites par Louis XIV aux savants et hommes de lettres depuis 1664 jusqu'en 1679, imp. par la Société des Bibliophiles français, 1825, in-8°.

Grésy (Eug.) : Documents sur les artistes, peintres, sculpteurs, tapissiers et autres qui ont travaillé au château de Vaux le Vicomte pour le surintendant Foucquet, d'après les registres de la paroisse de Maincy, Melun, tirage à part, in-8° et Archives de l'Art français, t. VI.

Gronovius : Jo. Fred. Gronovii de Sestertiis seu subcessivorum pecunia veteris gr. et rom. libr. IV, Amsterdam, Elzevier, 1656, in-8°. Cette édition contient une dédicace à N. Foucquet. L'édition de 1691 donnée par Jacques Gronovius est dédiée à Guillaume d'Orange.

Guiffrey (J.) : Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV.

Guiffrey (J.) : Histoire de la tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, Mame, Tours, 1886, in-8°.

Guiffrey (J.) : Les manufactures parisiennes de tapisseries au xvii° siècle, Paris, 1892, in-8°.

Guiffrey (J.) : Avertissement, en tête du Catalogue officiel du Salon des Industries du mobilier, 1902.

du roman. Un certain nombre des détails légendaires qu'il contient ont été reproduits depuis par Aufauvre et Fichot et par Théodore Lejeune, pour ne citer que ceux-là. Nous ne pouvons souscrire à l'éloge que Clément (*Histoire de Colbert*, éd. de *1846*, in-8°, p. 509, n. 1) fait de cet ouvrage.

Guiffrey (J.), Muntz (E.) et Pinchart : Histoire générale de la tapisserie, Paris, Société anonyme des publications périodiques, 1880, in-fol.

Hallei (Pierre) : Petri Hallæi, in academia parisiensi, eloquentiæ professoris, poetæ ac interpretis regii, orationes et poemata, Paris, Ch. Thiboust, 1655, in-12°.

Harmand (René) : Essai sur la vie et les ouvrages de Brébeuf, Paris, Lecène et Oudin, 1899, in-8°.

Henault (Guill. de) : Clypeus quo tela in Pecqueti cor a C. Le Noble conjecta infringuntur et eluduntur, Rouen, 1655, in-12°

Henry (Ch.) : Pierre de Carcavy, intermédiaire de Fermat, de Pascal et de Huygens, bibliothécaire de Colbert et du roi, directeur de l'académie des sciences, Paris, Gauthier-Villars, 1884, in-4°.

Herbelot (Barthelemy d') : Bibliothèque orientale, Paris, 1697, in fol., tome I.

Hippeau : Notice sur François Le Métel de Boisrobert de Caen, Caen, Hardel, 1852, in-8°.

Jeannin (Le président) : Les Négociations du président Jeannin publiées par l'abbé de Castille et dédiées à N. Fouquet, Paris, Le Petit, 1656, in fol.

Joly (Guy) : Mémoires, Genève, Fabry et Barillot, 1787, 2 in-12°. Collection Petitot, tome XLVIII; Michaud et Poujolat, 3° série, tome II.

Juge : Etude historique sur les Foucquet de Belle-Isle (Extrait de la Revue Nobiliaire, 1865; Paris, Dumoulin, 1865, in-8°)..

* Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658, publié par Faugère, Paris, 1862, in-8°.

Jouin (H.) : Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture, recueillies, annotées, etc... par H. Jouin, Paris, A. Quantin, 1883, in-8°.

Jouin (H.) : Le Musée des portraits d'artistes (Revue de l'Art français, 1886, in-8°.)

Jouin (H.) : Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV, Paris, Laurens, 1889, in-4°.

Jordan (Le père) : voyez Labbe.

Kerviler : Le chancelier Pierre

Séguier, Paris, Didier, 1874, in-8°.
KERVILER : Marin et Pierre Cureau de la Chambre (1596-1693), Le Mans, Pellechat, 1877, in-8°.
KERVILER : Abel Servien, Le Mans, Pellechat, 1878, in-8°.
KERVILER : Valentin Conrart, Paris, Didier, 1881, in-8°.
KIRCHER : Œdipus Ægyptiacus, Rome, 1654, 3 in-fol.
LABBE : Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum R. P. Labbæi, Paris, Seb. et Gab. Cramoisy, 1657, 2 in-fol. Cet ouvrage dédié à Foucquet contient des vers des pères Vavasseur, Cossart, Rapin, de Valognes, Jordan, Labbe, Le Moyne.
LA CHAMBRE (Marin Cureau de) : L'Art de connoître les hommes, dédié au surintendant, Amsterdam, Jacques Le Jeune, 1660, in-16°.
LA CHAMBRE (Marin Cureau de) : Recueil des épitres, lettres et préfaces de Marin Cureau de La Chambre, Paris, 1664, in-12°.
LACORDAIRE : Notice historique sur les manufactures impériales de tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie, Paris, 1855, in 8°.
LA FIZELIÈRE (A. de) : Rymaille suz les plus célèbres bibliothières de Paris en 1649, avec des notes et un essai sur les autres bibliothèques particulières du temps, Paris, A. Aubry, 1869, in-8°.
LA FONTAINE : Œuvres, éd. Henry Régnier, Paris, Hachette, 1883-1892, 11 in-12°.
LA FONTAINE : Elégie aux Nymphes de Vaux, éd. princeps, sans nom d'auteur, s. l. n. d., in-4°.
LA GRANGE : Registre de La Grange... publié par les soins de la Comédie française, Paris, Claye, 1876, in-4°.
LAGRANGE (Léon) : Étude sur P. Puget. (Gazette des beaux-arts, 1re période, tome XVIII, 1863, in-8°).
LA GRAVETTE (Mayolas de) : Centum dicta partim latina, partim gallica, partim hispanica in stemmata præclarissimi viri D. Foucquet (B. N. Ln 27 7.816).
LAIR : Nicolas Foucquet, procureur général, surintendant des finances, ministre d'Etat de Louis XIV, Paris, Plon, 1890, 2 in-8°.
LA SAUVAGÈRE : Recherches sur les antiquités égyptiennes. (Recueil d'Antiquités dans les Gaules, Paris, Le Hérissant, 1770, in-4°).
LA SERRE : Voyez Puget de La Serre.
LA SUZE (Mme de) — et PELLISSON : Œuvres galantes, Paris, Quinet, 1684, 4 in-12°.
LE BRETON : Le Roman au XVIIe siècle, Paris, Hachette, 1890, in-12°.
LEFEBVRE (Tanneguy) : Tanaquilli Fabri Epistolæ : pars prima, ed. alt., Saumur, Desbordes, 1674, in-4°.
LEJEUNE : (Théodore) : Une visite au château de Vaux-Praslin. (Revue des Beaux-Arts, Paris, 1855, in-8°).
LEMONNIER (H.) : L'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin, Paris, Hachette, 1893, in-12°.
LE MOYNE (Le père) : L'Art des devises, Paris, Cramoisy, 1666, in-4°.
LE MOYNE (Le père) : voyez Labbe.
LE MYERE : Seria et Joci, Caen, Le Blanc, 1664, in-12°.
LE NOBLE (Charles) : Observationes raræ et novæ de vasis lacteis mesentericis et thoracicis, Paris, 1655, in-8° ; Rouen, 1655, in-12°.
LESCALOPIER (Le père) : Petri Lescaloperii Humanitas Theologica, Paris, Seb. Cramoisy, in-fol. Ouvrage dédié à Foucquet.
LIORET (G.) : Le surintendant Foucquet et ses compagnons d'infortune au château de Moret, Moret, Sauvé, 1897, in-8°.
LIVET (Ch.) : Précieux et Précieuses, Paris, Didier, 1859, in-8°.
* Le livre abominable de 1665 qui courait en manuscrit parmi le monde, sous le nom de Molière, publié par L. A. Ménard, Paris, Didot, 1883, 2 in-12°.
LORET : La Muse historique, éd. Loret, Paris, Daffis, 1857-1878, 4 in-8°.
LOUIS XIV : Mémoires, éd. Dreyss, Paris, Didier, 1860, 2 in-8°.
MADELENET : Gabrielis Madeleneti carmina, nova ed. Paris, J. Barbou, 1753, in-12°.
MARAIS (Mathieu) : Histoire de la

vie... de La Fontaine, éd. Chardon de La Rochette, Paris, Renouard, 1811, in-12°.
Marcé (La baronne de) : Cléobuline ou la veuve inconnue, Paris, Lamy, 1658, in-8°.
Marcou : Etude sur la vie et les œuvres de Pellisson, Paris, Didier et Durand, 1859, in-8°.
Mariette : Abecedario. Voyez Archives de l'Art français.
Marolles (de) : Mémoires, 1755, 3 in-12°.
Marot (J.) : Recueil de plusieurs palais, Paris, 1670, in-fol.
Matter : Lettres et pièces rares ou inédites, Paris, Amyot, 1846, in-8°.
Maucroix : Œuvres diverses, éd. L. Paris, 1854, 2 in-8°.
Mayolas de la Gravette : Voyez La Gravette.
* Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, Paris, 1854, 2 in-8°.
* Mémoires de Trévoux, année 1713, septembre.
Ménage : Ægidii Menagii poemata, Paris, 1658 ; 6° éd., Barbin, 1673, in-8° ; Paris, Le Petit, 1680, in-8° ; Amsterdam, 1687, in-12°.
Menagiana : éd. de Paris, 1715, 3 in-12°.
Michel (Emile) : Les Brueghel, Paris, librairie de l'art, 1892, in-4°.
Molière : Œuvres, éd. E. Despois et P. Mesnard, Paris, Hachette, 1875-1900, 13 in-8°.
Montaiglon (A. de) : Voyez P. de Chennevières.
Montaiglon (A. de) : Catalogue raisonné de l'œuvre de Cl. Mellan, Abbeville, Briez, 1856, in-8°.
Moréri : Le grand dictionnaire historique, Paris, 1759, 10 in-fol.
Morillot : Scarron, étude biographique et littéraire, Paris, Lecène, 1888, in-8°.
Niceron : Mémoires, Paris, 1727-1745, 43 in-12°.
Nisard (D.) : Nouvelles études d'histoire et de littérature, Paris, M. Lévy, 1864, in-12°.
Nolhac (de) et Perraté : Le musée national de Versailles, Paris, Braun, 1896, in-8°.
Nolhac (de) : Histoire du château de Versailles, tome I, Paris, 1899, in-fol.
Normand (Ch.) : Promenade faite... au château de Vaux-le-Praslin ou le Vicomte. (L'Ami des Monuments, tome I.)
Olivier Merson (L.) : Ch. Le Brum à Vaux-le-Vicomte et la manufacture royale des meubles de la couronne. (Gazette des beaux-arts, 3° période, tome XIII.)
Parfaict (Les frères) : Histoire du théâtre français depuis son origine jusqu'à présent, Paris, Le Mercier, 1745-1749, 15 in-12°.
Patin (Guy) : Lettres, éd. Reveillé Parize, Paris, 1846, 3 in-8°.
Pecquet (Jean) : Experimenta nova amtomica quibus incognitum hactenus chyli receptaculum et ab eo, per thoracem in ramos usque subclavios vasa lactea deteguntur. Ejusdem dissertatio anatomica de circulatione sanguinis et chyli motu, Paris, 1651, in-12°.
Pellisson : Voyez Mme de La Suze,
Pellisson : Œuvres diverses, Paris Didot, 1735, 3 in-12°.
Perrault (Ch) : Recueil de divers ouvrages en prose et en vers par M. Perrault... 2° éd., Paris, Coignard, 1676, in-12°.
Perrault (Ch.) : Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, Paris, Dezallier, 1696-1700, 2 in-fol.
Perrault (Ch.) : Œuvres choisies, éd. Collin de Plancy, Paris, Brissot, 1826, in-8°.
Perrin : Poésies, Paris, Loyson, 1661, in-12°.
Peyre (Roger) : Vaux-le-Vicomte. (Le Correspondant, déc. 1892.)
Pfnor (Rodolphe) et A. France : Le château de Vaux-le-Vicomte dessiné et gravé, Paris, Morel, 1899, in-fol.
Picot : Bibliographie cornélienne, Paris, A. Fontaine, 1876, in-8°.
Placius (Vincent) : Theatrum anonymorum et pseudonymorum. Hambourg, 1708, in-fol.
Poussin (Nicolas) : Lettres, éd. Quatremère de Quincy, Paris, 1824, in-8°.
Pradel (Abraham de) : Le livre commode des adresses de Paris

pour 1692, éd. Fournier, Paris, Daffis. 1878, 2 in-8°.
PRIOLO (Benjamin) : Ab excessu Ludovici XIII..., Paris, Léonard, 1665, in-4°.
PRIOLO (Benjamin) : Lettres inédites publiées dans les Archives de la Saintonge et de l'Anjou, tome IV, 1877.
* Procès-verbaux de l'Académie de peinture et de sculpture (1648-1793) édités par A. de Montaiglon, Paris, 1875-1892, 10 in-8°.
PUGET (Jean de la Serre) : Panégyrique de M. Foucquet, chevalier, vicomte de Vaux, etc..., Paris, 1655, in-4°.
QUINAULT : La mort de Cyrus, tragédie dédiée à Mme Foucquet, Paris, A. Courbé, 1659, in-12°.
QUINAULT : Le feint Alcibiade, tragi-comédie dédiée au surintendant, Paris, A. Courbé, 1661, in-12°.
QUINAULT : Œuvres, éd. Boffrand, Paris, 1739, 5 in-12°.
RACINE : Œuvres, éd. Paul Mesnard, Paris, Hachette, 1885-1888, 8 in-8°.
RAPIN (Le père) : voyez Labbe.
RAPIN (Le père) : Mémoires, éd. Aubineau.
RATHERY ET BOUTRON : Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, Paris, Techener, 1873, in-8°.
RAVAISSON (Fr.) : Archives de la Bastille, Durand et Pedone Lauriel, 1866-1884, 16 in-8°.
[RECUEILS] : Recueil Marteau : Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en vers qu'en prose, Cologne, Marteau, 1664, in-12°.
— Nouveau Recueil de quelques pièces, etc., Cologne, Marteau, 1667, in-12°.
— Recueil Ribou : Les délices de la poésie galante, Paris, J. Ribou, 1664, in-12°.
— Recueils Sercy : Poésies choisies de MM. de Boisrobert, Benserade, etc, Paris, Sercy, 1660-1666, 5 in-12°.
— Recueil des plus beaux vers qui aient été mis en chant, Paris, Sercy, 1661, 3 in-12°.
— Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps composées par divers auteurs, Paris, Sercy, 1659-1661, 4 in-12°.
* Relation de ce qui s'est passé en l'Académie royale de peinture et sculpture. (Revue universelle des Arts, tome IV, 1856, in-8°.)
[REVUES] Revue Nobiliaire : Liste des membres du Parlement (dressée pour Foucquet, probablement par Pellisson), tome I.
— Revue universelle des arts, 1860-1861, tome XII : description de Vaux par Félibien (en partie).
— Revue Egyptologique, 1882, 2e année : Les sarcophages de N. Foucquet.
REYNIER (G.) : Thomas Corneille, sa vie et son théâtre, Paris, Hachette, 1892, in-8°.
RICHESOURCE : Discours académiques et oratoires sur différents sujets, dédiés à N. Foucquet, Paris, 1661, in-4°.
RICHOU : Traité théorique et pratique des archives publiques, Paris, Dupont, 1883, in-8°.
RIOLAN . Responsio prima edita anno 1652 ad experimenta nova anatomica J. Pecqueti adversus hæmatosim in corde, ut chylus hepati restituatur, et nova Riolani de circulatione sanguinis doctrina conservetur, Paris, 1655, in-8°.
ROBERT (Ulysse) : Notes historiques sur Saint-Mandé, Saint-Mandé, Beucher, 1889, in-12°.
ROBIOU : Essai sur la littérature et les mœurs pendant la première moitié du XVIIe siècle, Paris, 1858. 2 in-8°.
ROHAN SOUBISE (Anne de) et Eléonore de ROHAN MONTBAZON : Poésies et lettres, Paris, Aubry, 1862, in-8°.
ROUSSET (C.) : Le surintendant Foucquet (Revue des deux Mondes, 1er et 15 déc. 1890).
ROY : Charles Sorel, Paris, 1891, in-8°.
RYER (du) : Histoire de M. de Thou des choses arrivées de son temps mise en français par P. du Ryer; traduction dédiée à Foucquet par le libraire, A. Courbé, Paris, 1659, in-fol.
SAINT-ÉVREMOND : Œuvres, éd. Des Maizeaux, s. l., 1753, 12 in-12°.
SAINT-MARC GIRARDIN : La Fon-

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV. — *Foucquet s'attache Mlle de Scudéry et Pellisson.*

CHAPITRE V. — *Le rôle de Pellisson.*

Chapitre VII. — *Le rôle personnel du Surintendant* (Suite).

Chapitre VIII. — *Ouvrages offerts par les Écrivains.*

CHAPITRE X. — *Le Théâtre.*

CHAPITRE XI. — *Le Théâtre* (Suite).

CHAPITRE XII. — *Le Salon de Mme Foucquet.*

CHAPITRE XIII. — *La vie à Saint-Mandé.*

CHAPITRE XIV. — *Archives et bibliothèques.*

CHAPITRE XIX. — *Foucquet et Molière. — La fête du 17 août 1661.*

CHAPITRE XX. — *Après la chute. La reconnaissance des écrivains.*

CHAPITRE XXII. — *Écrits de Foucquet dans sa prison.*

CHAPITRE XXIII. — *Conclusion.*

Vu, le 24 mars 1904,
par le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,
A. CROISET

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
LIARD

Mayenne, Imprimerie CH. COLIN.

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.



